



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





FINTRAY HOUSE

LIBRARY.

6

243

UNS. 158 i. 22





FINTRAY HOUSE

LIBRARY.

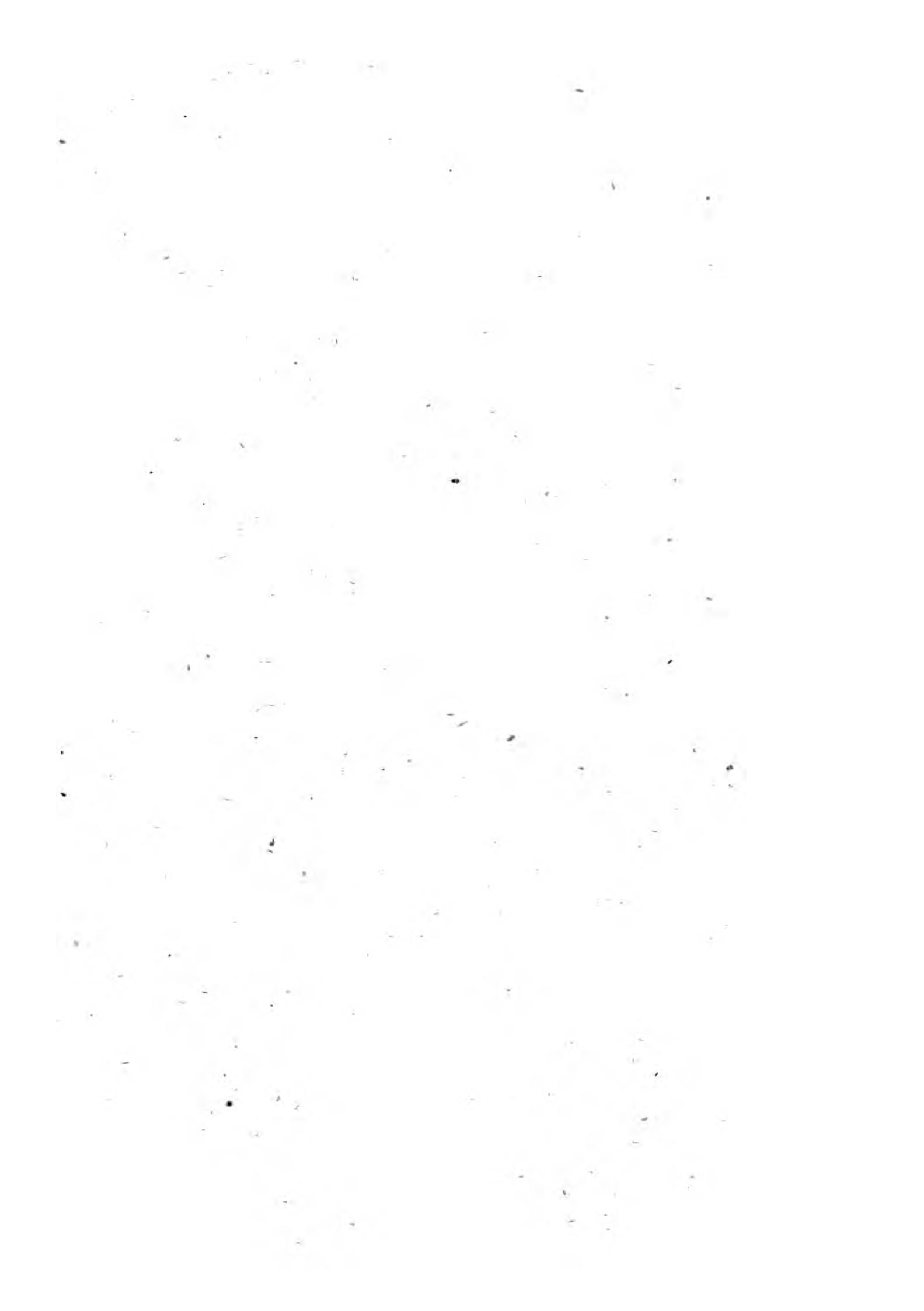
8

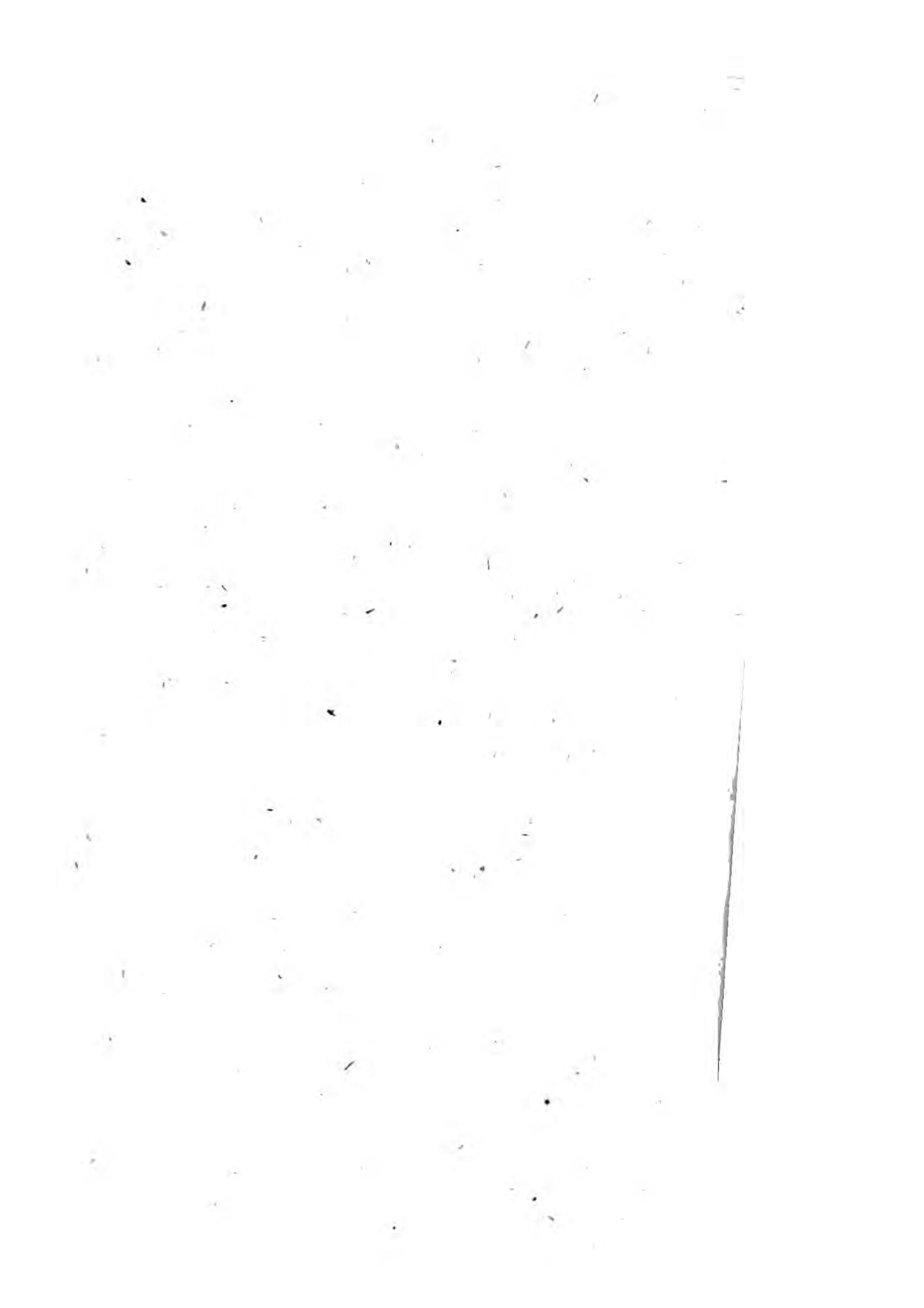
243

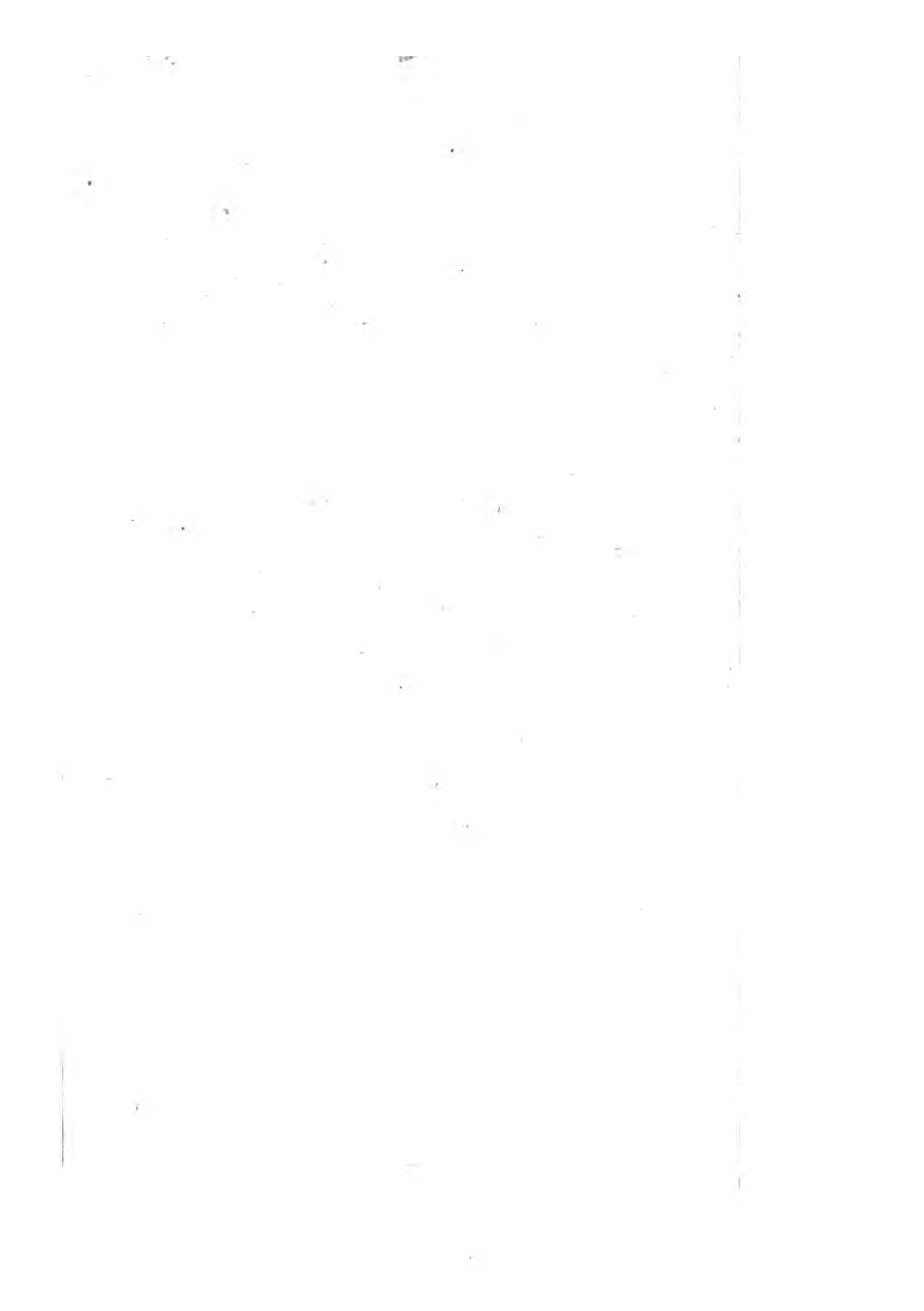


UNS. 158 i. 22













Le GENIE de l'Abbé de S^t Real, Soutenu par l'INTEL-
LIGENCE, contribue aux progrès des BELLES-LETTRES.
après avoir terrassé la PARESSE & l'IGNORANCE.

LES
ŒUVRES
DE M. L'ABBÉ
DE SAINT RÉAL.

NOUVELLE ÉDITION,

Rangée dans un meilleur ordre,
& augmentée.

TOME CINQUIÈME.

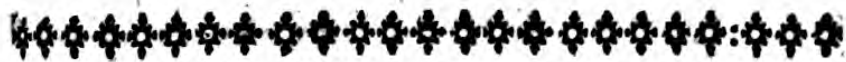


A PARIS, QUAY DES AUGUSTINS,
Chez NYON, fils, Libraire, à l'Occasion,

M D C C X L V.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.





T A B L E

Des Traductions de M. l'Abbé de
S. Réal, contenues dans ce
Cinquième Volume.

I. D iscours de Xenophon, sur la maniere d'augmenter les re- venus d'Athènes, Page 1	
II. <i>Discours</i> de Xenophon sur la Républi- que de Lacédémone, traduit du Grec, 39	
III. <i>Lettres</i> de Ciceron à Atticus, avec des Remarques, traduites en François, 69	
<i>Préface</i> , traitant de la maniere de bien traduire, 71	
Les <i>Lettres</i> de M. T. Ciceron, fils de Marcus & petit-fils de Marcus, à Titus Pomponius Atticus.	
<i>Remarques sur ce Titre</i> , où il est traité des noms Romains, des Chevaliers, de la Famille de Ciceron & de la Personne d'Atticus, 95	
L I V R E P R E M I E R.	
<i>Lettre</i> I. écrite de Rome en Grece, où Atticus étoit allé, 103	
<i>Lettre</i> II. écrite de Rome en Grece, en 685. 110	
<i>Lettre</i> III. écrite de Rome en Grèce, en 685. ou 686. 115	
<i>Tome V.</i>	

T A B L E.

<i>Lettre IV. écrite de Rome en Grèce , en</i>	
Février 686.	116
<i>Lettre V. écrite de Rome en Grèce , en</i>	
686.	119
<i>Lettre VI. de Tusculum à Athenes , en</i>	
686.	122
<i>Lett. VII. de Rome en Grèce, en 686.</i>	125
<i>Lettre VIII. de Rome en Grèce , en</i>	
686.	129
<i>Lettre IX. de Rome en Grèce, en 687.</i>	132
<i>Lettre X. de Rome en Grèce , au mois</i>	
de Juin 688.	136
<i>Lettre XI. de Rome en Grèce , le pre-</i>	
mier jour de l'an 689.	149
<i>Lettre de Cicéron à Pompée , de</i>	
Rome en Asie , en 691.	154
<i>Lettre de Metellus Celer à Cicéron, de</i>	
la Gaule Cisalpine à Rome, en 691.	158
<i>Réponse de Cicéron à Metellus Celer, de</i>	
Rome en Gaule Cisalpine, en 691.	161
<i>Lettre de Cicéron à Antoine , de Rome</i>	
en Macédoine , en 691.	172
<i>Lettre XII. de Rome en Grèce , le p. e-</i>	
mier Janvier 692.	176
<i>Lett. XIII. de Rome en Grèce, en 692.</i>	186
<i>Lett. XIV. de Rome en Grèce, en 692.</i>	198
<i>Lett. XV. de Rome en Grèce, en 692.</i>	211
<i>Lettre XVI. de Rome en Grèce , vers</i>	
la fin de Mai 692.	213
<i>Let. XVII. de Rome en Grèce, en 692.</i>	244

T A B L E.

<i>Lettre XVIII.</i> de Rome en Grèce, en 693.	257
<i>Lettre XIX.</i> de Rome en Grèce, en 693.	267
<i>Lettre XX.</i> de Rome en Grèce, vers la mi-Mai 693.	280
L I V R E S E C O N D.	
<i>Lettre I.</i> de Rome en Grèce, en 693.	287
<i>Lettre II.</i> de quelqu'une des Maisons de campagne de Cicéron à Rome, où Atticus étoit revenu de Grèce, en 693.	305
<i>Lett. III.</i> de Rome à une Maison de cam- pagne de Q. Cicéron, en Janv. 694.	309
<i>Lettre IV.</i> de quelqu'une des Maisons de campagne de Cicéron à Rome, en 694.	316
<i>Lettre V.</i> de la campagne à Rome, en 694.	320
<i>Lettre VI</i> de sa Maison de campagne près d'Antium à Rome, en 694.	332
<i>Lettre VII.</i> de la même Maison à Rome, en 694. du 15 au 20 Avril.	337
<i>Lettre VIII.</i> de la même Maison à Rome, en 694.	340
<i>Lettre IX.</i> de la même Maison à Rome, en 694.	346
<i>Lettre X.</i> des trois Tavernes à Rome, en 694.	353
<i>Lettre XI.</i> du Bourg d'Appius à Rome, en 694.	360

T A B L E.

<i>Lett. XII.</i> de Formies à Rome, en 694.	361
<i>Lettre XIII.</i> de Formies à Rome, en 694.	363
<i>Lett. XIV.</i> de Formies à Rome, en 694.	365
<i>Lett. XV.</i> de Formies à Rome, en 694.	368
<i>Lettre XVI.</i> de Formies à Rome, en 694.	374
<i>Lettre XVII.</i> de Formies à Rome, en 694.	382
<i>Lettre XVIII.</i> de Rome en Epire, vers la fin de Mai, 694.	385
<i>Lettre XIX.</i> de Rome en Grèce, vers le milieu de Juillet 694.	389
<i>Lett. XX.</i> de Rome en Grèce, en 694.	400
<i>Lett. XXI.</i> de Rome en Grèce, en 694.	407
<i>Lettre XXII.</i> de Rome en Grèce, en 694.	413
<i>Lettre XXIII.</i> de Rome en Grèce, en 694.	418
<i>Lettre XXIV.</i> de Rome en Grèce, en 694.	422
<i>Lettre XXV.</i> & dernière du II. Livre de Cicéron à Atticus, de Rome en Grèce, en 694.	433
<i>Lettre</i> de Cicéron à son frere Quintus, de Rome en Asie, en 694. peu de jours avant ou après les dernières qui précèdent,	436

Fin de la Table.

TRADUCTIONS



TRADUCTIONS

DE M. L'ABBÉ

DE SAINT RÉAL.

*DISCOURS DE XENOPHON
sur la maniere d'augmenter les revenus
d'Athènes, traduit du Grec avec des
Remarques.*



'Ai toujours observé que les Gouvernemens ressembloient à leurs Chefs, & que la prospérité ou les disgraces, la force ou la foiblesse de chaque Etat tiroient leur origine des vertus ou des vices, des talens ou de l'incapacité de ceux qui gouvernoient. On avoue communément en faveur de l'administration des Athéniens qu'ils entendent aussi bien que le reste des hommes, les principes généraux de la Justice. Mais on ajoute

Tome V.

A

2 DISCOURS DE XÉNOPHON

qu'ils sont obligés (1) pour subvenir aux besoins du peuple (2) d'accabler les Villes alliées d'impôts & de tributs exorbitans.

J'ai entrepris d'examiner si ce reproche étoit bien fondé & si les richesses du pays même & les revenus de l'Etat d'Athènes ne suffiroient pas pour entretenir tout le corps du peuple ; ce qui seroit à mon avis la plus juste & la plus noble de toutes les ressources.

Je soutiens que si on pouvoit faire réussir un pareil dessein, on pourverroit plus effi-

R E M A R Q U E S.

(1) Le commun du peuple étoit fort à charge à l'Etat d'Athènes. On donnoit trois oboles à chacun pour chaque jugement ou pour chaque cause qu'ils jugeoient, & cette pension s'appelloit le *Τριώβολον δικαστικόν*. Lucien. *in bis accurato*.

Le *Θεώρικον* étoit la somme de deux oboles qui étoit donnée par chacun, pour avoir le droit d'assister aux spectacles. *Liban. in arg. Olymp. prima*.

L'*ἐκκλησιαστικόν* étoit une obole qu'on payoit chaque fois qu'on s'assembloit, *Jul. Poll. l. 6. c. 9.* & cette pension fut dans la suite portée jusqu'à trois oboles. Encore tous les Citoyens impotens ou estropiés avoient chacun une pension de deux oboles par jour. *Harpocrat. in verbo ἀδύνατοι*.

(2) Xénophon dit seulement *περὶ τὰς πόλεις* ; mais le mot *συμμαχίδας* est assez bien entendu par la suite de ce Discours, & par le Traité de Xénophon du *Gouvernement d'Athènes*. Cette taxe portée par les Confédérés n'étoit au commencement que de 460 talens ; mais dans la suite elle fut portée à 1300. *Plutar. in Vita Aristidis*. Ce tribut leur étoit si fort à charge, qu'il a souvent fait révolter les Confédérés.

SUR LES REV. D'ATHÉNES. ¶

cacement aux besoins de l'Etat, & qu'on éteindroit les jalousies & les soupçons de nos voisins.

Il m'a paru d'abord que le territoire d'Athènes pouvoit fournir tous les ans un revenu très-considérable. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à jeter les yeux sur l'état & la qualité de son terroir.

Les fruits de la terre sont des preuves suffisantes de la bonté du climat & de la température des saisons : car nous avons quantité de plantes dans notre pays qui ne sçauroient croître dans les autres, & notre mer, aussi bien que notre terre, abonde en toutes choses nécessaires à la vie. Ajoutez à cela que tous les avantages accordés par les Dieux aux différentes saisons de l'année, commencent plutôt & finissent plus tard en ce pays, que dans aucunes parties du Monde, sans parler de la grande quantité des biens dont la possession n'est que passagere & fugitive, notre terroir nous fournit des richesses stables & permanentes. N'avons-nous pas des carrieres inépuisables de marbre, dont on se sert pour élever & orner les Temples, les Autels & les Statues des Dieux ? Non seulement les Grecs, mais encore les Nations barbares en font cas & les recherchent.

Dans ces endroits où le terroir est trop stérile pour y recevoir la culture ordinaire,

4 DISCOURS DE XÉNOPHON

nous trouvons des trésors cachés plus utiles que tous les fruits de la terre. Car la nature nous a fait présent de mines inépuisables d'argent ; c'est un avantage que nous avons au-dessus de toutes les villes voisines , qui n'ont jamais pu découvrir une seule mine d'argent dans l'étendue de leur territoire.

Nous avons aussi quelque raison de croire qu'Athènes est située au milieu du Monde habitable : car toutes les Nations se trouvent incommodées par trop de chaleur ou de froid , à proportion de leur éloignement de ce pays. Il est de même visible que nous sommes dans le centre de la Grèce , puisque tous ceux qui voyagent par terre & par mer , d'une extrémité de la Grèce à l'autre , sont obligés de passer par Athènes.

Quoique l'Attique ne soit pas une Isle , nous avons cependant l'avantage de pouvoir commercer , quelque vent qui se lève , parce que nous sommes bornés de deux côtés par la mer. D'ailleurs notre pays étant joint au Continent , nous avons toujours le moyen de trafiquer par terre.

Plusieurs villes se trouvent exposés à la fureur des Nations Barbares. Mais nous sommes heureusement éloignés de ces mauvais voisins.

Outre tous ces avantages qui concourent à la grandeur & à la félicité de notre Etat ,

SUR LES REV. D'ATHÈNES. 5

& que nous devons à la situation heureuse, & à la richesse naturelle de ce pays, on pourroit encore augmenter considérablement les revenus de la République, en faisant des Loix favorables aux Etrangers qui viennent s'établir chez nous. Car, sans parler des avantages communs que toutes les villes retirent du nombre de leurs habitans, ces Etrangers, bien loin d'être à charge au public, & de recevoir des pensions de l'Etat, comme font nos Citoyens, nous donneroient lieu d'augmenter nos revenus, par le paiement des droits attachés à leur qualité (3).

On engageroit efficacement les Etrangers à s'établir parmi nous, en leur ôtant toutes

R E M A R Q U E.

(3.) *Μετοίκων*, Droit des Etrangers. C'étoit un impôt que tous les Etrangers payoient tous les ans, de douze drachmes pour chaque homme, & de six drachmes pour chaque femme; *Harpocr. in verbo μετοίκων*. Le nombre des Etrangers montoit ordinairement à dix mille à Athènes. Il n'y avoit point, dans les premiers tems, de distinction entre les Etrangers & les Naturels du pays, tous les Etrangers étoient également naturalisés, *Thucyd.* l. 1. c. 2. C'est ainsi que tous les Platéens le furent en même tems. *Thucyd.* l. 3. c. 55. Cet usage fut le fondement de la grandeur des Athéniens: mais à mesure que leur ville devint plus peuplée, ils devinrent moins prodigues de cette faveur. *Schol. in Thucyd.* l. 1. c. 2. & ce privilège fut seulement accordé dans la suite à ceux qui l'avoient mérité, par quelque service signalé rendu à l'Etat. *Demost. Oratio contra Neeram.*

6 DISCOURS DE XÉNOPHON

ces marques publiques d'infamie , qui ne servent de rien à un Etat ; en ne les obligeant point, par exemple, à servir parmi nos troupes avec une armure si pesante ; & ce seroit encore un engagement , si on ne les exposoit pas aux dangers de la guerre , & que par-là (4) , on ne les arrachât pas à leur famille & à leur commerce.

Il est aussi de l'honneur de la République de ne composer ses troupes que des seuls Citoyens , sans y mêler des Lydiens , des Phrygiens , des Syriens , & tant d'autres Nations Barbares , qui forment le plus grand nombre de nos Etrangers.

Outre que par cet établissement , on éviteroit la confusion inséparable de ce mélange de troupes , Athènes acquéreroit un nouvel éclat, en confiant plutôt la fortune de son Etat au courage & à la valeur de ses propres Citoyens , qu'à des mains étrangères.

Ce seroit encore un moyen sûr de gagner les Etrangers , si on leur accordoit le privilège (5) de s'enroller dans notre Cavale-

REMARQUES.

(4) Il faut lire *Τέχτων* , & non pas *Τέχνων* , selon l'édition de Bâle. C'étoient les Etrangers qui exerçoient à Athènes la plupart des Arts mécaniques. *Xenophon, de Polit. Athen.*

(5) *Τοῦ Ἰππικού*. Xénophon explique ce passage dans son *Hipparchicus* , où il exhorte l'Etat à enrôler les Etran-

ne ; cette distinction deviendroit un fondement de force & de grandeur pour notre Etat.

Rien ne contribueroit plus aussi à attirer un grand nombre d'Etrangers à Athènes, que d'accorder à ceux qui seroient dignes d'une telle faveur, le terrain vuide, qui est renfermé dans l'enceinte de nos murs (6) pour y bâtir des maisons. En établissant un Magistrat (7), qui accorderoit aux Etrangers la même protection que les Tuteurs publics accordent aux Orphelins, en donnant des dignités & des honneurs à ceux qui, par leurs soins & par leur adresse, auroient menagé de plus grands établissemens d'Etrangers, on gagneroit par-là leur affection : par-là, on engageroit un nombre infini de Sujets à venir se mettre sous la protection de notre Gouvernement ; ce qui augmenteroit notre revenu public.

R E M A R Q U E S.

gers dans leur Cavalerie, qui avoit une solde considérable en tems de paix, aussi bien qu'en tems de guerre, sans parler de l'honneur d'y servir. *Xenophon. in Hippar.*

(6) *Μετοικοφύλακες*, C'est-à-dire, Tuteurs des Etrangers. Chaque Etranger par le droit d'Athènes, étoit obligé de choisir pour lui un patron particulier parmi les Citoyens. *Πατροκρατία*. Mais ici Xénophon propose des Patrons publics pour tout le corps des Etrangers.

(7) *Ορφανοφύλακες*, C'est-à-dire, les Tuteurs des Orphelins. Voyez Démosthène, *Contra Macartatum*.

8 DISCOURS DE XÉNOPHON

Athènes est sans contredit la ville la plus avantageusement située pour un grand commerce ; rien n'égale la commodité de ses Ports , où les Vaisseaux peuvent être à l'ancre en toute sûreté pendant tout l'hiver , & en quelque saison que ce soit. Dans les autres villes marchandes , les Négocians sont obligés de commercer par échange , parce que leurs espèces n'ont de cours que chez eux. C'est un inconvénient qui ne se trouve point dans notre commerce. Nous avons beaucoup de Manufactures & de Denrées , pour satisfaire aux empressements des Marchands étrangers : & quand même ils ne voudroient pas faire un échange de nos Denrées avec les leurs , ils pourroient toujours trafiquer avantageusement en espèces , parce que notre argent transporté dans quelque autre place que ce soit , a toujours une plus grande valeur qu'à Athènes (8).

Une chose infiniment avantageuse au commerce , seroit de faire envisager des ré-

R E M A R Q U E.

(8) Xénophon veut dire ici que l'argent d'Athènes étoit d'une plus grande valeur dans les autres pays , que l'argent d'aucune autre Nation , parce qu'il étoit plus fin , & par conséquent valoit plus intrinsèquement & selon le poids , que tout autre argent où il y avoit plus d'alliage. Car il est impossible qu'une once d'argent d'Athènes eût eu plus de valeur intrinsèque qu'une autre once d'argent de la même finesse.

SUR LES REV. D'ATHÈNES. 9

compenses (9) aux Juges chargés des affaires du commerce : ils termineroient avec équité les causes des Marchands, qui ne perdroient pas leurs profits en attendant leur Jugement.

La bienfiance & l'intérêt du public demanderoient qu'on accordât (10) un rang plus distingué dans les cérémonies aux Marchands & aux Mariniers ; qu'on leur fît un bon accueil, & qu'on reçût avec des démonstrations d'amitié ceux qui par leur commerce & par leurs vaisseaux rendent service à l'Etat. Charmés de ces honneurs & de ces manières prévenantes, ils reviendroient avec plaisir dans un pays où ils seroient si considérés : notre commerce en deviendrait plus étendu & plus fécond ; les Entrées & les Sorties augmenteroient les revenus de l'Etat, & il ne nous en couteroit pour cela que de la politesse & des civilités.

J'observe cependant que pour parvenir à cette augmentation, on sera indispensable-

REMARQUES.

(9) Il y a apparence que cette Cour de Justice étoit la même que les *Ναυτοδίκαι*, dont Suidas & Hesychius, font mention *in verbo Ναυτοδίκαι*.

(10) C'étoit un droit de préséance dans les Spectacles dans le Sénat, dans les Assemblées du peuple, & dans les places publiques. *Schol. Aristoph. in Equ* Cet usage étoit aussi pratiqué parmi les Spartes, qui accordoient ce privilège aux Decétiens, *Herod. l. 9. c. 72.*

ment obligé d'établir quelque fonds public (11).

Je me persuade que le peuple contribuera au succès d'une pareille entreprise, quand je fais attention aux sommes que cette ville avança, pour donner du secours aux Arcadiens, au tems du gouvernement de Lyfistrate (12) & d'Hégésilas.

Combien de fois avons-nous mis en mer des Escadres de Galères, par la voie des subsides extraordinaires, sans aucune apparence certaine d'avantage pour l'Etat? au contraire, nous étions tous persuadés qu'aucun ne seroit remboursé de tout son argent, ni même d'une partie.

Mais, dans le cas présent, personne ne sçauroit posséder un revenu plus honorable & plus avantageux que celui qu'il retirera, pour avoir contribué au fonds public: car celui qui aura contribué de dix mines, recevra tous les jours un (13) triobole de l'Etat;

R E M A R Q U E S.

(11) Voyez *Harpoc. Hefych. in verbo Αφορμή.*

(12) Hégésilas avoit le commandement des troupes d'Athènes, envoyées au secours des Mantinéens à la bataille de Mantinée: ce qui prouve que ce Discours fut écrit après cette bataille *Diogen. Laert. in Xenophont.* Diodore de Sicile l'appelle par méprise *Hegelochus.*

(13) *Τριώβολοι.* Saumaïse de *modo usurarum*, croit que ceci étoit le *Τριώβολοι δικαστικόν*, que le peuple recevoit pour le jugement des causes, mais la supputation de

ce qui fait par an près de vingt pour cent , & une rente courante aussi haute que l'intérêt maritime (14) ; celui qui contribuera

REMARQUES.

Xénophon réfute cette opinion. Il dit qu'un Contribuant de dix mines ou de mille drachmes , sur le pied d'un triobole ou d'une demi-drachme par jour , recevra dans l'espace d'un an , à peu près un cinquième du principal qu'il auroit avancé. En comptant (comme Xénophon fait toujours dans son Discours) , trois cens soixante jours pour l'année, le payement d'un triobole par jour fait cent quatre-vingt drachmes ; ce qui est à peu près la cinquième partie de mille drachmes. Mais le payement du Τριβολον διχασις ne sçauroit jamais faire cette somme ; parce que les fêtes , comme Saumaïse l'avoue , emportoient deux mois de l'année , dans lesquelles le peuple n'étoit point occupé à entendre des causes : de sorte qu'il faut déduire trente drachmes de cent quatre vingt ; ce qui réduit la somme à cent cinquante , qui n'est pas à beaucoup près la cinquième partie de mille. Saumaïse se trompe , où il faut que Xénophon ne soit pas fort exact dans ses calculs. Je crois que le véritable sens du passage est celui-ci. Xénophon dans la seconde partie de ce Discours , qui regarde le bien des Citoyens , propose à l'Etat d'acheter un nombre d'esclaves , qui fasse trois fois le nombre des Citoyens , lesquels esclaves seroient donnés à louage aux Entrepreneurs des mines , sur le pied d'une obole par jour ; ce qui procureroit un revenu de trois oboles par jour à chaque Citoyen ; parce que le nombre des esclaves seroit triple du nombre des Citoyens. Je prétens que c'est-là le triobole , dont Xénophon parle , que chaque Citoyen devoit recevoir pour sa cote-part de la contribution.

(14) L'intérêt de la Marine étoit le plus haut intérêt ; c'est pourquoi il est si opposé à l'intérêt qu'on tiroit en prêtant de l'argent , qui étoit beaucoup moindre. Dans le premier , le Créancier court bien plus de risque. Car si le Marchand qui avoit emprunté l'argent , & l'avoit employé dans le commerce , venoit à perdre le Vaisseau , le Créancier perdoit son argent , & n'avoit aucun droit de

de cinq mines, à la fin de l'année, recevra encore plus d'un tiers (15) de la somme capitale qu'il auroit avancée. A l'égard du peuple, pourvu que chacun fournisse une mine, il recevra dans l'espace d'un an, à peu près (16) le double du principal, & il sera payé dans la ville même sans aucun risque; ce qui est le produit le plus certain & le plus solide.

Je suis aussi du sentiment que si nous transmettions à la postérité les noms de ceux qui auront bien mérité de la République, en les inscrivant sur nos Registres (17), un grand

R E M A R Q U E S.

le demander au Marchand. Cet intérêt montoit ordinairement à vingt pour cent par an, ou à la cinquième partie du principal. Il est pourtant vrai que cet intérêt varioit souvent, selon qu'il y avoit plus ou moins d'argent, ou selon l'éloignement & les dangers du voyage. On voit plusieurs contrats d'argent prêté à l'intérêt de la Marine, dans les Oraisons de Démosthène. *Contra Lacrit. pro Phormi.*

(15) C'est plus d'une troisième partie du principal; car un triobole par jour fait cent quatre-vingt drachmes par an; ce qui est plus d'un tiers de cinq mines ou cinq cens drachmes: le plus haut intérêt de la Marine montoit environ à trente-trois pour cent; un exemple qui approche de cette supputation, se trouve dans l'Oraison de Démosthène, *Contra Phormi.*

(16) A peu près le double de leur principal. Car cent quatre-vingt drachmes font presque le double d'une mine ou cent drachmes.

(17) Des Villes étrangères ont souvent contribué aux édifices publics des Grecs. Les Rhodiens, dans le tems que leur Colosse fut renversé par un tremblement de terre, reçurent des contributions des Etats voisins (Polybe, l. 5.) Dans Gruterus & ailleurs, on trouve plusieurs inscriptions en l'honneur des bienfaiteurs publics.

nombre d'Etrangers, & de villes entieres, les Rois même & les Grands Seigneurs de leur Cour, contribueroient à faire réussir un si noble projet, dans la vue de se procurer cette flateuse distinction.

Après que les fonds nécessaires auront été fournis, il sera de l'honneur & de l'intérêt de l'Etat, de faire bâtir un plus grand nombre d'hôtelleries dans nos Ports, pour l'usage des mariniers; de ménager plusieurs autres Foires & Marchés; & enfin d'établir pour les Etrangers un plus grand nombre de logemens, en faisant bâtir des Boutiques, des Magazins pour les Marchands, soit dans la Ville, soit sur le Pirée. Les rentes des maisons augmenteront nos revenus publics, & la magnificence des bâtimens embellira la Ville.

Puisque la République a des Galères qu'elle loue, je voudrois essayer, s'il ne seroit pas avantageux d'avoir aussi des Vaisseaux de transport, qui comme plusieurs autres choses qui appartiennent à la République, pourroient être louées sous bonne caution: si ce projet pouvoit s'exécuter, il serviroit beaucoup à augmenter le revenu de l'Etat.

Nos mines d'argent seules, bien ménagées, seroient d'un revenu considérable, & nous fourniroient une grande quantité d'espèces. A ce sujet, je dirai en général quel

est le véritable état & la valeur de nos mines d'argent , afin que le Public exactement informé , puisse commencer à prendre les mesures convenables pour en profiter solidement.

On sçait que nos mines sont très-anciennes ; on ignore le tems auquel on a commencé de les ouvrir. Quelqu'ancien que soit le tas de rebut qui en a été tiré , & qu'on voit sur la terre , il n'a aucune proportion avec la grande quantité d'argent qui reste encore au dedans ; bien loin qu'on s'aperçoive de quelque diminution , plus on avance , plus on découvre de nouvelles veines , & dans le tems que nous avons le plus d'ouvriers , nous avons remarqué qu'il y avoit toujours plus de travail.

On ne voit point que les Entrepreneurs des mines aient jamais diminué le nombre de leurs ouvriers ; au contraire , ils achètent tous les esclaves qu'ils peuvent trouver ; parce que leur gain est plus ou moins considérable , à proportion du nombre de gens qu'ils emploient. Aussi ne remarque-t-on point que ces Entrepreneurs soient jaloux d'aucune autre entreprise nouvelle : ce qui est plus particulier à ce genre de fabrique.

Chaque Laboureur sçait combien il lui faut de charrues & de valets pour faire valoir une ferme ; & en cas qu'il en emploie

plus qu'il n'en a besoin, c'est une perte pour lui : mais aucun de ceux qui se mêlent des mines, n'a jamais cru avoir trop d'ouvriers pour travailler.

La différence qu'il y a entre ce trafic & les autres, est, que par exemple dans le commerce du cuivre ou du fer, les Marchands trop chargés de marchandises sont ruinés, parce que le prix de leurs effets se trouve nécessairement diminué par le grand nombre des Marchands. De même, une bonne récolte de blé, & une vendange abondante, causent pour la même raison du préjudice aux Laboureurs & aux Vignerons, & les obligent d'abandonner leurs professions pour devenir Marchands, Cabaretiers ou Banquiers. Mais comme ici le cas est tout différent, plus on trouve de mines d'argent, plus il y a d'Entrepreneurs, & de mains employées à y travailler.

Quand un pere de famille a eu soin d'acheter tous les meubles nécessaires, il s'en tient-là : mais personne n'a jamais eu tant d'argent qu'il n'en ait encore désiré davantage ; & ceux qui en ont plus que leur besoin ne le demande, l'enfouissent, & prennent autant de plaisir à le tenir serré qu'à s'en servir.

Quand une Ville se trouve dans un état florissant, personne ne perd l'occasion d'em-

16 DISCOURS DE XÉNOPHON

ployer son argent. Les hommes s'en servent pour acheter de belles armures & de beaux chevaux, & pour bâtir des maisons; les femmes l'emploient au luxe & à la magnificence des habits & des ajustemens.

En tems de guerre ou de disette, que les terres demeurent incultes, rien ne nous reste que notre argent, pour acheter les choses nécessaires à la vie, ou pour payer les troupes auxiliaires.

Si l'on nous objecte que l'or est aussi nécessaire que l'argent, je ne veux pas disputer sur cet article: mais je suis persuadé que la grande quantité d'or ne laisse pas d'en diminuer le prix & d'augmenter la valeur de l'argent.

J'ai appuyé fortement sur ce point, pour encourager les Entrepreneurs à employer autant d'ouvriers qu'il leur est possible dans un commerce si avantageux, parce que je suis persuadé qu'on ne sçauroit jamais épuiser les mines (18), & que l'argent ne sçauroit perdre de sa valeur.

REMARQUE.

(18) Pausanias fait voir assez clairement, que de son tems on négligeoit ces mines; (*Paus. Attic.*) ce qui ne détruit pas pourtant ce que Xénophon dit; car le pillage du Temple de Delphes fit sortir & circuler deux millions d'argent qui ne servoient de rien. Et la conquête de la Perse par les Macédoniens, apporta une telle quantité d'argent dans la Grèce, & par conséquent renchérit si

Au

Au reste , ce n'est point ici une découverte. Athènes a toujours été persuadée de ce que j'avance , puisque nos Loix permettent aux Etrangers de travailler aux mines (19) , sur le même pied & aux mêmes conditions que nos Citoyens.

Mais afin que ce Discours ait un rapport plus direct au sujet que je traite , qui est l'entretien de nos Citoyens , je vais développer les moyens & les ressources nécessaires pour faire valoir les mines d'argent , & en tirer un profit considérable.

Je n'ai pas assez de présomption pour chercher à me faire admirer , & vouloir passer pour un Auteur de découvertes : la partie de mon Discours , qui regarde le présent , est devant les yeux de tout le monde , & le passé ne présente que des faits que tout le monde peut prendre la peine d'examiner.

Il est étonnant qu'après que tant de particuliers se sont enrichis par les mines , la République pense si peu à suivre leurs exemples. J'ai appris que Nicias , fils de Nicera-

R E M A R Q U E S.

fort le travail des Ouvriers , que l'argent qu'on auroit pu tirer des mines auroit eu peine à suffire aux frais.

(19) L'Etat étoit le propriétaire des mines , & les Etrangers ou les Athéniens qui y faisoient travailler , étoient également obligés à payer à l'Etat , la quatrième partie de l'argent qu'on en tiroit. *Suidas in Αγράφου μετάλλου δικη.*

te , avoit mille esclaves employés aux mines , qu'il avoit loués à Sofie le Thrace , à condition qu'il lui payeroit une obole par jour au-delà de tous les frais , pour chaque tête , & qu'il entretiendroit toujours le même nombre d'ouvriers.

Hipponicus avoit six cens esclaves , loués aux mêmes conditions , qui lui rapportoient le revenu d'une mine par jour , tous frais faits , & Philemon trois cens , qui lui rapportoient la moitié d'une mine par jour. Plusieurs autres ont fait un semblable profit à proportion du nombre d'esclaves qu'ils avoient : mais pourquoi recourir à des exemples si anciens , puisqu'aujourd'hui nous en avons tant devant les yeux ?

Dans le projet que je propose , il n'y a qu'une chose nouvelle ; c'est qu'à l'exemple des Particuliers qui tirent un revenu certain des esclaves qu'ils louent à d'autres , pour travailler aux mines , la République doit acheter autant d'Esclaves pour être employés , enforte qu'ils fassent trois fois le nombre de leurs propres Citoyens.

Que les gens de bon sens examinent cette proposition en détail , & jugent si le projet peut s'exécuter. Il est constant que l'Etat peut soutenir , plus facilement que les Particuliers , les frais de l'achat des Esclaves ; rien n'est plus aisé au Sénat , que de dres-

fer une déclaration , pour engager tous ceux qui ont des esclaves à vendre , de les envoyer au marché , afin qu'ils soient achetés au profit du public.

Après qu'ils auront été achetés , rien n'empêchera les Particuliers de les louer de l'Etat , sur le même pied qu'ils louent les esclaves des Particuliers. Car nous voyons que nos revenus sont toujours donnés à ferme à des Particuliers (20) ; & ce sont des Entrepreneurs qui se chargent de construire & de réparer nos bâtimens publics & nos Temples.

Afin que le Public ne souffre aucun dommage par la désertion des esclaves , ou par d'autres accidens , les Entrepreneurs des mines , aussi bien que les Fermiers de nos revenus , seront obligés de fournir une bonne caution , quoiqu'il soit plus aisé aux Fermiers de tromper la République au sujet des revenus , qu'à ceux qui loueront leurs esclaves.

Car comment est-il possible de découvrir

R E M A R Q U E .

(20) C'étoit l'usage parmi les Grecs , de charger les Entrepreneurs particuliers de la construction & de la réparation de leurs Temples , *Athen. l. 6. Herodor. l. 5. 162.* où il se sert du même mot *ἰσθὺν μισθούηται* ; c'est-à-dire , ils ont fait un marché pour bâtir le Temple ; les Latins se servent du mot *Conducunt* dans le même sens *Conducunt foricas , id est , repurgandas. Juvenal Sat. 3.*

les fautes commises dans l'administration des deniers publics, puisqu'il n'y a point de distinction visible entre l'argent public & l'argent d'un particulier, étant l'un & l'autre de la même qualité & marqué au même coin ? mais lorsque nos esclaves porteront la marque de l'Etat, & qu'il sera défendu sous des peines rigoureuses de les acheter ou de les vendre, y a-t-il apparence qu'on puisse nous les voler ?

Ce que je viens de dire sur l'achat & la conservation des esclaves, prouve que mon projet est facile. L'on me demandera peut-être si après avoir acheté un grand nombre d'esclaves, il se trouvera assez d'Entrepreneurs pour les prendre à louage de l'Etat : qu'on fasse attention que les Entrepreneurs qui ont un grand nombre d'esclaves ne laisseront pas d'en louer encore de l'Etat ; car il y a tant de mines, qu'ils auront besoin de beaucoup d'ouvriers pour y travailler.

Plusieurs ouvriers tant Athéniens qu'Etrangers, déjà vieux & hors d'état de travailler, seront satisfaits de gagner leur vie à des occupations moins pénibles ; ils deviendront eux-mêmes Entrepreneurs des mines, & pourront prendre nos esclaves à louage ; de sorte qu'il n'y a pas à craindre que l'ouvrage manque à l'ouvrier.

Douze cens esclaves qu'on achètera d'a-

bord, nous fourniront en cinq ou six ans, selon toutes les apparences, un revenu suffisant pour en faire monter le nombre à six mille. Ce nombre sur le pied d'une obole par jour, tous frais faits, nous produira tous les ans un revenu de soixante talens (21).

Si l'on emploie seulement vingt talens pour acheter d'autres esclaves, l'Etat pourra employer le reste, comme il le jugera à propos; le nombre des esclaves étant porté à dix mille, la République tirera un revenu de cent talens par an.

Pour faire voir que les mines peuvent occuper un plus grand nombre d'ouvriers, & donner un revenu encore plus considérable, je prens à témoins les gens qui se souviennent combien l'Etat retiroit de profit des mines, par le nombre prodigieux d'esclaves, avant la prise de Décélie (22), par les La-

R E M A R Q U E S.

(21) Cette supputation fait voir que Xénophon ne comptoit que trois cens soixante jours pour l'année; car six mille oboles multipliées par 360. font deux millions cent soixante mille oboles: laquelle somme divisée par six cens, (puisque six cens font une mine), fait trois mille six cens mines, lesquelles divisées par soixante, (car soixante mines font un talent), réduisent la somme totale à soixante talens. Et la supputation suivante de cent talens par an, provenant de dix mille oboles par jour, répond exactement à la précédente.

(22) La Ville de Décélie fut prise & fortifiée par les Lacédémoniens la dix-neuvième année de la guerre du

cédémoniens ; une autre preuve est que nos mines d'argent , cultivées pendant tant de siècles par un si grand nombre d'ouvriers , sont si peu épuisées , que nous ne voyons aucune différence sensible entre leur état présent , & celui où elles étoient anciennement.

Cet état présent de nos mines suffit pour faire voir qu'on ne sçauroit trop employer d'ouvriers ; car nous avançons toujours sans en trouver ni le fond , ni la fin.

Et aujourd'hui nous pouvons ouvrir de nouvelles mines aussi bien que dans les siècles passés , & personne ne sçauroit décider si les nouvelles mines ne se trouveroient pas plus riches que les anciennes.

Si quelqu'un demande pourquoi nos Entrepreneurs ne s'attachent pas à de nouvelles découvertes comme autrefois ; je répons à cela qu'il n'y a pas long tems que nos fabriques de métal sont rétablies , & que la plupart des Fabriquans ne sont pas assez riches pour risquer de nouvelles entreprises. Car en cas qu'ils découvrent une riche mine , leur fortune est faite , il est vrai : mais s'ils n'en trouvent pas , les frais retombent

R E M A R Q U E.

Péloponnese ; & comme elle étoit située dans le cœur de l'Attique, elle donna occasion à vingt mille esclaves Athéniens , de passer chez les ennemis. *Thucyd. l. 7. c. 27.*

sur eux. Cette seule raison est cause que nos Entrepreneurs ne veulent pas faire une si dangereuse épreuve. Je vais cependant proposer quelques vues (23) pour faire réussir ces sortes d'entreprises. Athènes est composée de dix Tribus. Je voudrois qu'on donnât à chacune un nombre égal d'esclaves pour être employé à la découverte des nouvelles mines, & que le gain fût également partagé entre les dix Tribus.

Les Entrepreneurs ne courroient pas grand risque; car quand une des dix Tribus réussiroit dans son entreprise, le profit seroit réparti sur toute la communauté, & si deux, trois ou quatre, ou la moitié des Tribus avoient le même bonheur, les profits deviendroient à proportion plus grands. S'imaginer que de dix Tribus aucune ne réussira, cela n'est pas vraisemblable: il se pourroit faire aussi des sociétés particulières entre les Sujets de la République pour ces mêmes entreprises.

Il n'est pas à craindre que le Fisc, ni les Particuliers se portent mutuellement préjudice.

REMARQUE.

(23) Xénophon, dans la proposition précédente, propose à l'Etat de donner dix mille esclaves à louage aux Entrepreneurs des mines sur un certain pied; mais dans cette seconde proposition, il veut que l'Etat même entreprenne de faire de nouvelles découvertes de mines, & que ce travail soit imposé à un autre nombre d'esclaves.

Semblables au contraire à des troupes confédérées, plus les Entrepreneurs seront nombreux, plus il y aura de profit & de bénéfice pour toute la Communauté. Voilà ce que je me suis proposé de dire en peu de mots, pour régler si bien l'administration de notre revenu public, que tout le peuple puisse en profiter solidement.

Que personne ne soit découragé par les grandes dépenses qu'il faudra faire pour venir à bout d'un si grand ouvrage : car il n'est pas nécessaire que tout ce dessein soit exécuté à la fois. En construisant peu à peu des édifices publics, en équipant des vaisseaux marchands, en achetant des esclaves, la République y gagnera toujours à proportion de ses avances.

Il est certainement plus avantageux au Public de ne faire ces ouvrages que peu à peu ; car si on fait bâtir plusieurs maisons à la fois & à la hâte, elles coutent davantage, & ne sont jamais si solidement bâties ; de même si nous achetons, tout d'un coup, un grand nombre d'esclaves, ils nous couteront plus cher, & nous serons obligés de tout prendre, bons ou mauvais : au contraire si nos facultés sont la règle de nos projets, nous pourrons continuer de faire ce qui nous aura réussi, & corriger les méprises & les fautes qui nous seront échappées. En achevant une
partie

partie de nos entreprises & en retardant l'exécution du reste , le revenu que produira cette partie déjà achevée , suffira pour subvenir à la dépense de ce qui restera à faire : au lieu que si nous prenions le parti d'exécuter le projet entier tout à la fois , il faudroit faire en même tems tous les fonds nécessaires.

Une autre difficulté qu'on peut encore opposer contre ce projet , est que si on achete un si grand nombre d'esclaves , les mines se pourront trouver surchargées : mais il n'y a pas lieu de craindre cet inconvénient , pourvu que nous ayons soin tous les ans de ne point employer plus d'esclaves que nous n'en avons besoin.

On peut nous opposer encore que les grands frais de la guerre ont si fort épuisé notre Trésor , qu'il est impossible à l'Etat de lever de nouveaux subsides , encore plus d'avancer les fonds nécessaires pour une pareille entreprise ; mais on peut facilement remédier à cet inconvénient : que l'Etat se contente de dépenser la première année que nous serons en paix , le même revenu annuel qu'il percevoit pendant la guerre : mais que l'augmentation de ce revenu , dont nous serons redevables aux Etrangers & aux Négocians , à l'accroissement de nos

entrées & de nos sorties, & au grand débit des denrées dans nos ports & dans nos marchés ; que tout cela soit réservé pour l'exécution de notre projet, afin d'augmenter notre revenu national.

Si quelqu'un craint qu'une guerre ne ruine tous nos ouvrages, qu'il fasse attention que l'exécution du dessein nous mettra en état de nous opposer à une invasion étrangère avec tant d'avantage de notre côté, qu'une guerre dans une pareille conjoncture nous sera moins funeste qu'à nos ennemis mêmes.

Car quoi de plus avantageux pour soutenir une guerre qu'un grand nombre d'hommes ? Les uns pourront servir sur mer, les autres sur terre : tous seront nuisibles aux ennemis de la République, quand ils seront conduits par un chef.

Je crois même qu'il nous est possible de faire travailler à nos mines dans le tems d'une guerre étrangère ; car elles sont couvertes du côté de la mer, au Sud, par une citadelle assez forte, qui est dans l'Anaphyste, & au Nord, par une autre qui est dans la Torique : & ces deux forteresses sont à 60 stades l'une de l'autre.

Si on en fait bâtir une troisième sur le sommet d'une haute montagne au milieu des deux

autres , ces trois citadelles se soutiendront mutuellement , & par-là nos mines d'argent seront à couvert de tous côtés, & au premier signal , en cas d'invasion , les ouvriers pourront se retirer en lieu de sûreté.

Si nous sommes attaqués par des Armées trop nombreuses , nos ennemis se rendront maîtres du blé, du vin & des bestiaux qui se trouveront hors de nos murs ; mais quand même ils s'empareroient de nos mines d'argent , que pourroient-ils emporter que des morceaux de pierre ?

D'ailleurs , comment nos ennemis pourroient-ils faire des courses sur nos mines , puisque Megare qui est la ville la plus proche , est éloignée de nos mines d'environ 500 stades , & Thèbes qui après cette première ville est la plus proche , en est éloignée de plus de 600.

C'est pourquoi pour s'avancer vers nos mines , il faut qu'ils laissent Athènes derrière eux , & s'ils étoient en petit nombre , ils seroient taillés en pièces par notre Cavalerie & par notre Camp-volant : car il n'est pas naturel d'imaginer qu'ils viendront nous attaquer avec toutes leurs forces , & qu'ils laisseront en même tems leur pays sans défense , exposé à nos invasions , puisque dans un cas pareil Athènes seroit plus pro-

che de leurs villes que leur Armée de nos mines.

Je suppose qu'ils veuillent venir avec toutes leurs troupes , comment pourroient-ils subsister sans provision ? S'ils vouloient fourrager par détachemens , ils courroient risque d'avoir leurs convois coupés ; & si toute leur Armée alloit au fourrage , ils seroient alors nécessairement sur la défensive , & nous serions les agresseurs.

Non seulement le revenu que l'Etat tiroit de nos esclaves , contribueroit à payer les frais de l'entretien des Citoyens : mais aussi le grand concours de monde , les droits de Foire & de Marché , les rentes de nos édifices publics & de nos fonderies rapporteroient un gros revenu : l'Etat ainsi réglé deviendroit plus peuplé , & la valeur des terres qui sont près de nos mines , seroit égale à la valeur de celles qui sont auprès d'Athènes.

Si l'on exécutoit ce projet , non seulement la Ville deviendroit plus riche , mais aussi le peuple plus docile , la discipline plus exacte , & nos armes plus redoutables.

Car si on amélioreroit ainsi nos revenus , on pourroit donner une somme plus considérable pour l'entretien de la jeunesse , & pour la faire instruire avec soin dans le métier de la

guerre : (24) ils observeroient dans leurs exercices militaires plus d'ordre que ceux qui apprennent à courir avec des flambeaux : (25) nos troupes qui sont en garnison, & celles qui gardent les côtes, serviroient avec plus d'affection & de zèle, si l'on prenoit des mesures efficaces pour les faire subsister. On dira peut-être que les établissemens & les entreprises dont j'ai parlé, ne sçauroient avoir lieu, ni être utiles à la République sans la Paix ; hé bien ! établissons un Conseil pour la Paix (26) composé de Magistrats choisis.

Un semblable établissement engageroit un nombre infini d'Etrangers à venir demeurer à Athènes. Rien n'est plus absurde que de

REMARQUES.

(24) Il y avoit à Athènes & en d'autres endroits de la Grèce des Académies ou des Ecoles pour apprendre les exercices militaires à la jeunesse. *Theophrast. de blandit. Aristoph. & Schol. in Equit. Xenoph. in 1, 2, 3. & 6. lib. de rebus Græcis.*

(25) Il y avoit une fête à Athènes, dans laquelle un certain nombre d'hommes couroient avec des flambeaux dans leurs mains. *Paus. Attic.* Lucrèce fait une belle allusion à cette cérémonie, dans son second Livre, vers. 78.

Et quasi cursores viras lampada radunt.

(26) Cette nouvelle Magistrature, que Xénophon veut qu'on établisse pour la conservation de la Paix publique, selon les apparences ressembloit aux *εἰρηνοδίται*, ou *feciales* parmi les Romains institués par Numa pour les mêmes raisons. *Dionys. Halicarn. lib. 2.*

s'imaginer que la Paix diminuera nos forces, notre puissance & notre réputation dans les autres Pays : car de tous les Empires ceux-là sont les plus heureux qui peuvent se procurer une longue Paix, & de toutes les Républiques Athènes est la mieux située, pour devenir riche & florissante par les Arts qui doivent leurs progrès à la Paix : Athènes en tems de paix est comme un grand théâtre où tout le Genre humain est en spectacle.

Pour commencer par les Négocians, en quel Pays ceux qui trafiquent en huile, en vin, en blé, peuvent-ils trouver un plus prompt débit & une vente plus avantageuse de leurs denrées qu'à Athènes ? Dans quelle région les gens riches peuvent-ils mieux faire valoir leur argent ? Dans quel Pays les Arts, les Sciences & le Bel Esprit sont-ils plus estimés & les Artisans mieux récompensés & plus occupés ? Quelle contrée offre à ceux qui aiment les Sciences & les Belles Lettres, un plus grand nombre de Sophistes, de Philosophes, & de Poètes célèbres ? Enfin dans quel endroit du Monde trouve-t-on un spectacle plus digne de la curiosité des Etrangers, qui prennent plaisir aux cérémonies religieuses & à la célébration des Jeux & des Fêtes ?

Athènes offre aux Marchands de toute es-

pece la commodité de faire des remises à bon marché ; si mes adversaires reconnoissent la vérité de ce que j'avance , & qu'en même tems ils s'imaginent que la guerre seule peut nous donner le premier rang dans la Grèce , je les prie de se rappeler ce qui s'est passé au sujet de l'invasion des Medes , & d'examiner si c'est par la force de nos armes , ou par les bons services que nous avons rendus aux Grecs , que nous avons eu le commandement de l'Armée navale des Confédérés (27) & que nous avons été les dépositaires du Trésor commun de la Grèce.

Après avoir ruiné notre autorité par un exercice tyrannique de notre pouvoir , ne l'avons-nous pas recouvré par une conduite plus modérée & plus équitable (28) qui a porté les Insulaires à nous déférer le commandement ?

Les Thébains en reconnoissance de la générosité avec laquelle nous les avons secou-

R E M A R Q U E S.

(27) Après l'invasion des Perses , les Athéniens eurent le commandement de l'Armée Navale des Confédérés , & furent les Thrésoriers de l'argent avancé par les Grecs , pour continuer la guerre contre les Perses. *Thucyd. lib. 3.*

(28) Les Athéniens recouvrèrent le Commandement des Isles Grecques (qu'ils avoient perdu dans les guerres du Péloponnèse) la quatrième année de la centième Olympiade. *Diodor. Sicil. lib. 15.*

rus, ne nous ont-ils pas mis à la tête de la Ligue générale, (29) & nos Rivaux, les Lacédémoniens, n'ont-ils pas consenti par la même raison à se défister de leurs anciennes prétentions, à nous laisser donner la loi dans le dernier Traité, (30) & à disposer à notre gré du suprême commandement de la Grèce ?

Maintenant que tout est dans une confusion générale, nous avons la meilleure occasion du monde de recouvrer notre ancienne domination sans aucune peine, sans risques & sans dépenses. Car si nous voulons nous rendre les arbitres & les médiateurs des différends de la Grèce, si nous interposons notre autorité pour concilier les différens intérêts qui partagent les Grecs, & pour éteindre toutes sortes de factions, & si par des Ambassades solennelles à tous les Etats de la Grèce, nous nous déclarons pour la liberté du Temple de Delphes, (31) toute la

R E M A R Q U E S.

(29) Cette Alliance entre les Athéniens & les Thébains fut faite dans la seconde année de la vingt-sixième Olympiade. *Diodor. Sicil. lib. 14. Xenoph. lib. 3. de rebus Græcis.*

(30) Cette Ligue entre les Parthes & les Athéniens fut faite dans la quatrième année de la cent deuxième Olympiade, peu de tems après la bataille de Leuctres. *Diod. Sic. lib. 15. Xenoph. lib. 7. de rebus Græcis.*

(31) Les Grecs se croyoient obligés par leur Religion,

Grèce s'unira avec nous , & entrera dans une Ligue générale contre les ennemis communs (32) qui ont tâché de se rendre maî-

REMARQUES.

à conserver la liberté de Delphes. C'est ainsi que les Lacédiémoniens entreprirent la guerre pour faire rendre la liberté à ceux de Delphes. *Thucyd. lib. 1. 112.* & le premier Article de leur Traité de paix ou alliance avoit souvent commencé par une obligation mutuelle de protéger la liberté de Delphes. *Thucyd. lib. 4. 118. lib. 5. 18.* Outre le motif de Religion , ils avoient encore des raisons d'Etat pour agir de la sorte : car si Delphes eût été soumise à une Puissance étrangère , la Prêtresse se seroit trouvée dans la nécessité de prononcer les Oracles que le Conquerant eût souhaités. Aussi les réponses des Amphiétyons établis à Delphes ne furent point libres pendant que Delphes fut sous une domination Etrangère.

(32) Si nous sçavions le nom des ennemis qui étoient dans le dessein de se saisir de Delphes , il ne seroit pas difficile de découvrir précisément le tems auquel ce Discours fut écrit. Jason Tyran de la Thessalie avoit formé un dessein sur Delphes. Sa mort néanmoins avoit prévenu l'exécution. *Didor. Sicil. Xenoph. Hist. Græc. Æliani Fragm.* Mais on ne sçauroit appliquer ce Passage à ce dessein , parce que Jason fut assassiné dans la troisième année de la cent deuxième Olympiade , quelques années avant la bataille de Mantinée ; & ce Discours , comme je l'ai fait voir dans la Note précédente , a été écrit après cette bataille. Je crois qu'en ce Passage le mot *ἐκλειπόμενοι* doit être entendu d'un dessein que le Thébains avoient sur Delphes : voici l'Histoire en peu de mots. Les Thébains s'étant engagés dans une guerre avec les Phocéens , sur une dispute au sujet de leurs limites , formèrent le dessein de s'emparer du Temple de Delphes (*Demosth. de falsâ Legatione ; Ulpian.*) Les Phocéens ayant été condamnés à une grosse amende par les Amphiétyons , pour avoir labouré quelques terres sacrées , les Grecs résolurent de faire exécuter la Sentence par la force des armes. Les Phocéens se trouvant hors d'état de résister à une tempête si furieuse , furent réduits à

34 DISCOURS DE XÉNOPHON
tres de ce Temple dans le tems que les
Phocéens étoient réduits à l'extrémité.

R E M A R Q U E.

de grandes extrémités, & obligés pour leur conservation de se saisir des trésors de Delphes. Ceci donna naissance à la guerre sainte, dans laquelle toute la Grèce s'étoit engagée. Les Athéniens prirent le parti des Phocéens ; mais Xénophon leur conseille de quitter cette alliance & de se déclarer pour la liberté de Delphes, sous le beau prétexte de liguier toute la Grèce contre les Thébains qui étoient aussi criminels que les Phocéens (comme Démosthène le remarque,) pour avoir formé les premiers un dessein sur le Temple ; il donne cet avis aux Athéniens, comme le moyen le plus sûr de reprendre leur supériorité sur les Etats de la Grèce. On m'opposera que, selon Laërce, Xénophon est mort la première année de la 105. Olympiade, & que la guerre des Phocéens ayant commencé quelques années après, il est impossible de concilier ces Faits. Je répons que ce que Laërce dit est certainement faux ; car Xénophon dans son Histoire de la Grèce, fait mention de la mort d'Alexandre, Tyran de Phères, & dit qu'elle arriva, comme Diodore le remarque, la quatrième année de la 105. Olympiade ; en sorte qu'il faut que Xénophon eût été un Prophète, ou qu'il ait vécu trois ans après sa mort prétendue. Sur la fin de son Histoire de la Grèce, il assure qu'après la bataille de Mantinée la Grèce se trouva dans un plus grand désordre que jamais. Cependant nous ne remarquons en ce tems-là aucun soulèvement de quelque conséquence dans la Grèce, que la guerre sainte dans la première année de la 106. Olympiade, où toute la Grèce prit les armes. Pour justifier ce que Laërce dit, on pourroit peut-être répondre que Xénophon ayant vécu 90 ans, selon Lucien, il se trouva à la bataille de Delie la première année de la 89. Olympiade, environ 67. ans avant la guerre sainte. Il est vrai, qu'au rapport de Laërce, Socrate sauva la vie à Xénophon dans cette bataille ; mais Athénée dit (*lib. 5.*) que Socrate n'y étoit pas ; & il y a apparence que l'autre partie de l'Histoire, qui marque que Xénophon se trouva

Si nous signalons notre zèle pour procurer une Paix générale par mer & par terre, je

REMARQUE.

au combat est également fabuleuse, si ce qu'Athénée dit se trouve vrai que Xénophon n'étoit qu'un petit garçon au Festin de Callias, qui fut donné trois ans après. Encore est-il appelé un jeune homme dans le tems de son Expédition en Asie, néanmoins sur ce pied il falloit qu'il fût âgé de cinquante ans en ce tems-là, & assurément à cet âge on ne doit pas être regardé comme un jeune homme.

Mais supposons qu'il se fût trouvé à la bataille de Delie; si nous voulons lui donner dix-huit ans, auquel âge (si je ne me trompe) les Athéniens faisoient ordinairement leur première Campagne, il n'auroit eu que quatre-vingt-un ans la cinquième année de la 105. Olympiade, & par conséquent il auroit pu parler de la guerre sacrée, qui commença quatre ans après, & Lucien ne dit pas qu'il n'a vécu que quatre-vingt dix ans, mais qu'il a vécu plus de quatre-vingt dix ans.

Xénophon dans ce Discours dit que les Athéniens furent engagés par mer & par terre; que la guerre sur mer avoit fini, mais que celle de terre avoit toujours continué. Ceci s'accorde fort bien avec la guerre sociale, ou la guerre des Athéniens contre les Isles qui s'étoient révoltées, laquelle guerre commença dans la troisième année de la 105. Olympiade, & finit la deuxième année de la 106. deux ans après le commencement de la guerre sacrée où les Athéniens prirent parti.

Suivant cette supputation, on peut dire que Xénophon a écrit ce Discours environ la troisième année de la 106. Olympiade; un an après la Paix faite avec les Isles.

Si l'on veut s'en tenir à ce que dit Laërtius touchant la mort de Xénophon, je ne sçaurois croire que cet Ouvrage soit de lui; car il est impossible de donner un autre sens au passage; mais l'autorité de tous les Auteurs qui ont attribué ce Discours à Xénophon, la conformité du style avec ses autres Ouvrages, & le caractère de Religion qui domine dans cet Ecrit, & qui est familier à Xé-

suis assuré que les Peuples de la Grèce n'auront rien de plus cher, après la conservation de leurs Etats, que le salut d'Athènes.

Si quelqu'un s'opiniâtre à soutenir que la guerre nous est plus avantageuse que la paix & plus capable de nous enrichir, je demande qu'il s'en rapporte à l'expérience des siècles passés, & qu'il consulte nos Monumens Historiques, il trouvera que la guerre a consommé tous les trésors que nous avons amassés en tems de paix, & pour citer des exemples plus récents, la dernière guerre ne nous a-t-elle pas privés d'une partie de nos revenus? Les richesses que nous avons amassées n'ont-elles pas été épuisées? Mais depuis que les Mers & notre Commerce sont libres, chaque partie de notre revenu n'est-elle pas augmentée, & les Citoyens ne disposent-ils pas à leur gré de tous leurs effets? Ce n'est pas que je sois d'avis que la République doive souffrir une invasion étrangère; mais je suis persuadé que nous vaincrons

R E M A R Q U E.

nophon, prouvent évidemment que ce Discours est de lui: Qu'on fasse sur-tout attention à cette maxime qui est à la fin de son Discours, *qu'il ne faut rien entreprendre que sous les auspices & la protection des Dieux*; maxime qu'il se me partout dans ses Ouvrages, & particulièrement à la fin de son *Ἰππαρχικός*, on se convaincra que Xénophon est le véritable Auteur du Discours dont il s'agit.

plus facilement nos ennemis , quand nous ne ferons point les agresseurs ; ils ne pourront jamais former une ligue pour soutenir une guerre injuste.

Mais si mon projet est très-facile , s'il nous doit concilier l'affection de toute la Grèce , si le séjour d'Athènes devient plus sûr , & sa gloire plus grande , si le peuple se trouve dans l'abondance de toutes les choses nécessaires à la vie , si les Riches cessent d'être taxés pour subvenir aux frais de la guerre , si pendant cette abondance universelle nos Temples sont rebâtis , & nos Fêtes célébrées avec plus de magnificence , si nos Mers & nos Arsenaux sont réparés , nos Prêtres , nos Magistrats , nos Soldats rétablis dans leurs anciens droits & privilèges , ne convient-il pas de mettre en œuvre toutes sortes de moyens pour l'accomplissement d'un glorieux dessein , afin que de nos jours nous puissions voir la grandeur & la félicité d'Athènes établies sur des fondemens solides ?

En cas que le Public , après y avoir pensé , trouve à propos d'exécuter ces desseins , je suis d'avis qu'on envoie d'abord des Députés à Delphes & à Dodone pour consulter les Dieux & nous assurer si une pareille réforme de notre Gouvernement ne doit pas tourner à l'avantage du siècle présent & de la postérité.

38 DISC. DE XÉN. SUR LES REV. D'ATH.

Si ces résolutions sont approuvées des Dieux, je suis d'avis qu'on consulte l'Oracle encore une fois, pour sçavoir sous la protection de quel Dieu nous devons mettre la réussite de cette entreprise, afin de nous le rendre favorable. Après cette invocation solennelle, on peut tenter hardiment l'exécution du Projet; car tout ce qui est entrepris sous les auspices de la Divinité est toujours suivi d'un heureux succès.





DISCOURS
DE XÉNOPHON
SUR LA RÉPUBLIQUE
DE
LACÉDÉMONE,
TRADUIT DU GREC.



Je me suis quelquefois étonné que Sparte, qui est une Ville médiocrement peuplée, fut une des plus puissantes, & des plus célèbres Villes de la Grèce. Mais mon étonnement a cessé, lorsque j'ai considéré les mœurs de ses habitans, qui doivent leurs Loix & leur bonheur au sage Lycurgue. Cet admirable Législateur, ne se proposant aucun modèle, a institué des Loix contraires à celles de la plupart des autres Villes, & par la sagesse de ses réglemens, a rendu sa Patrie le plus heureux pays du Monde.

Je commencerai par ce qui regarde l'Education des enfans. Les Grecs ont coutume d'élever leurs Filles dans une grande sobriété; de leur donner peu de pain; de leur interdire le vin ou du moins de ne leur en laisser boire qu'avec de l'eau. Ils ne leur donnent d'autre occupation que celle de filer, & la quenouille fait leur principal exercice. Quels enfans peuvent naître de femmes ainsi élevées? Lycurgue persuadé que le principal devoir des femmes de condition libre, étoit de donner des Sujets à la République, ne voulut point qu'elles travaillassent aux ouvrages de laine, & laissa cette occupation aux filles esclaves; il prescrivit des exercices de corps aux filles comme aux garçons, & ordonna qu'elles s'exerceroient comme eux, à la course & à la lutte, persuadé qu'un pere & une mere, l'un & l'autre robustes, engendreroient des enfans vigoureux.

Ayant remarqué que les hommes nouvellement mariés approchoient trop souvent de leurs femmes, il ne leur permit de les voir qu'en secret, & à condition qu'ils ne seroient apperçus de qui que ce fût, soit en entrant, soit en sortant de l'appartement de leurs femmes; en sorte qu'on ne pût violer cette Loi, sans blesser la pudeur. Il crut que de cette sorte, l'homme & la femme
 approcheroient

approcheroient l'un de l'autre avec plus d'ardeur, & que de ce commerce contraint, mais vif, il naîtroit des enfans mieux constitués, que d'un commerce libre & fastidieux. Il ne laissa point aux hommes la liberté de différer leur mariage, & il leur ordonna de se marier, dès qu'ils seroient devenus forts & robustes; au reste il fit à l'égard des vieillards qui épousoient de jeunes filles, un Règlement assez étrange: ayant remarqué que ces vieillards impuissans étoient d'ordinaire extrêmement jaloux, & avoient grand soin que personne n'approchât de leurs femmes, il leur ordonna de choisir dans la République, quelque jeune homme vigoureux, auquel ils donnassent la liberté de coucher avec elles pour leur faire des enfans. Si un Lacédémonien avoit de l'aversion pour le mariage, & néanmoins quelque envie d'avoir des enfans, Lycurgue lui permettoit par sa Loi de jeter la vue sur quelque femme jolie & féconde, & d'avoir commerce avec elle, pourvu que ce fût du consentement exprès du mari. Il accorda plusieurs autres privilèges de cette nature. Par ce moyen les femmes pouvoient avoir en quelque sorte deux maisons & deux familles: le mari regardoit les enfans que sa femme avoit d'un autre, comme les freres uterins de ses propres enfans, & comme faisant partie de sa

famille, quoiqu'ils fussent exclus de la succession. Voilà pourquoi la Ville de Sparte a produit des hommes plus grands & plus forts qu'on n'en voit ailleurs.

Après avoir parlé de la naissance des Lacédémoniens, je dois à présent parler de leur éducation. Ceux qui se piquent, parmi les Grecs, de bien élever leurs enfans, dès qu'ils voient que ces enfans commencent à comprendre ce qu'on leur dit, ils leur donnent un esclave pour être toujours auprès d'eux & veiller sur leur conduite. Cet esclave les mène chez les Maîtres d'école, pour apprendre la Grammaire, la Musique, & ce qui regarde la lutte; on leur donne des chaussures qui rendent leurs pieds délicats; on les accoutume à changer d'habits suivant les saisons, & on leur donne à manger tant qu'ils veulent. Lycurgue voulut au contraire que tous les enfans de la Ville de Sparte fussent soumis à un homme public, qui prît soin de leur conduite, & que cet homme fût choisi parmi les Magistrats. On lui donna le nom de Pædonome, avec la charge de veiller sur tous les enfans, & de les châtier lorsqu'ils le mériteroient. Il joignit au Pædonome un certain nombre de grands garçons, toujours armés de fouets, & prêts à punir les enfans qui manqueroient à leur devoir; ce qui les rendoit ex-

trêmement obéissans & modestes. Au lieu d'imiter ceux qui par des chaussures rendent les pieds des enfans tendres & délicats, il voulut qu'ils eussent toujours les pieds nus, pour les endurcir à la fatigue & aux injures de l'air, persuadé qu'ils seroient plus en état de grimper sur les montagnes & les rochers, de descendre dans les précipices, de sauter & de courir, lorsqu'ils auroient les pieds nus, pourvu qu'ils y fussent accoutumés. Il leur ordonna aussi de ne porter qu'une même sorte de vêtement toute l'année, afin qu'ils fussent moins sensibles au chaud & au froid. Il défendit de donner tellement à manger aux jeunes garçons, qu'ils en fussent entièrement rassasiés, voulant qu'ils apprissent à souffrir la faim, à vivre de peu, & à se contenter de la nourriture qui s'offroit. Il leur prescrivit en même tems une nourriture qui fortifiât leurs corps sans l'engraisser, qui entretînt leur santé & les fît croître; mais de peur que l'abstinence ne les incommodât, il leur permit de manger tout ce qu'ils pourroient attraper. Lorsqu'on veut dérober quelque chose, il faut veiller pendant la nuit, tromper pendant le jour, tendre des pièges, avoir des espions. On vouloit donc que les enfans s'exerçassent à cela, afin qu'ils devinssent un jour capables de se procurer les choses

nécessaires, & qu'ils fussent plus propres à la guerre. Quelqu'un me demandera peut-être pourquoi on fouettoit les enfans pris sur le fait, lorsqu'ils déroboient, puisque le larcin étoit regardé à Sparte comme une bonne action? Mais ne punit-on pas les enfans qui manquent dans les choses qu'on leur prescrit? On châtoit à Sparte les enfans pris sur le fait, lorsqu'ils déroboient comme des filoux ignorans & mal-adroits. Quoiqu'on fît grand cas de l'adresse de ceux qui déroboient du blé, cependant ils étoient fouettés par les autres jeunes gens devant l'Autel de Diane: c'étoit leur récompense; pour faire entendre que celui qui est capable de souffrir une douleur passagere, se prépare un bonheur durable, & qu'au contraire l'homme lâche & efféminé vit sans gloire, & est malheureux.

Mais afin que les enfans hors de la présence de leur maître, ne fussent pas abandonnés à eux-mêmes, Lycurgue donna à tous les Citoyens le pouvoir d'ordonner aux jeunes gens, en l'absence de leurs maîtres, ce qu'ils jugeroient à propos, & de les châtier lorsqu'ils les trouveroient en faute: ce qui les rendoit sages & modestes en tout tems: parce que nous respectons naturellement ceux qui ont inspection sur notre conduite. Et même afin que les enfans ne fussent ja-

mais sans Supérieurs, il ordonna que celui des enfans qui auroit le plus d'esprit & de sagesse commanderoit à ses compagnons, lorsqu'il n'y auroit point d'homme pour leur commander.

Au reste, comme l'amour fert beaucoup à l'éducation, je crois devoir parler ici des amours des Lacédémoniens: c'est la coutume chez quelques Peuples de la Grèce, comme chez les Béotiens, qu'un homme prenne un enfant dans sa maison, ou qu'il lui fasse des présens, comme il se pratique chez les Eléens. Chez d'autres Peuples, il n'est pas même permis aux hommes de s'entretenir avec les jeunes gens qu'ils paroissent aimer. Lycurgue en usa autrement, & il ordonna que si quelque honnête homme avoit de l'inclination pour un enfant, à cause de ses belles qualités, & vouloit s'attacher à lui, il le put faire librement, regardant cela comme une chose louable & utile pour l'éducation des enfans. Cependant il voulut qu'on regardât comme une chose honteuse, l'inclination qu'un homme avoit pour un enfant, seulement à cause de sa beauté. Ces fortes d'amours étoient à Lacédémone semblables à la tendresse des peres pour leurs enfans, & à l'amitié qui régne entre les freres. Je ne suis point surpris que quelques personnes ayent de la peine à croire cela,

d'autant que dans la plupart des Villes, les Loix ne condamnent point l'amour dont il s'agit.

Nous avons jusqu'ici comparé l'Education des Lacédémoniens avec celle des autres Grecs; & il est aisé de juger, laquelle rend les hommes plus modestes, plus sages & plus soumis. Chez la plupart des Grecs, lorsque les enfans entrent dans l'âge de l'adolescence, on leur ôte leurs Gouverneurs & leurs Précepteurs, & on les abandonne à leur propre conduite, Lycurgue fit sur cela un Règlement contraire. Ayant éprouvé qu'à cet âge les passions sont vives, qu'on a un fort penchant aux plaisirs, & beaucoup d'indocilité, il voulut que ce fût alors qu'on fît travailler davantage les jeunes gens, & qu'ils fussent sans cesse occupés; déclarant que quiconque voudroit s'en exempter ne pourroit jamais prétendre aux Dignités de la République; en sorte que non seulement les Gouverneurs publics des enfans, mais encore ceux qui s'intéressoient à eux en particulier, avoient grand soin d'empêcher, que par leur paresse & leur lâcheté, ils ne se rendissent méprisables à tous les Citoyens. Voulant d'ailleurs que les enfans prissent de bonne heure du goût pour l'honnêteté & la pudeur, il ordonna que lorsqu'ils marcheroient, ils cachassent leurs mains sous leurs

robes; qu'ils observassent le silence, qu'ils ne regardassent ni à droite ni à gauche; & qu'ils ne jettassent la vue que sur les objets qui étoient devant eux; en quoi il fit voir que les hommes peuvent être aussi modestes que les femmes. En effet, à voir les jeunes enfans de Lacédémone, vous les prendriez pour de petites Statues dont la bouche ne s'ouvre point, & qui ne tournent point les yeux: vous les trouveriez plus modestes que de jeunes filles qui ne sont jamais sorties de leur appartement. Lorsque ces enfans sont assemblés dans la sale où ils mangent tous ensemble, aucun d'eux ne parle qu'on ne l'interroge: tels sont les réglemens de Lycurgue par rapport à l'enfance.

Il fit encore des réglemens très-sages pour l'âge de puberté, Voyant que ceux de cet âge réussissoient dans le chant, & dans la gymnastique, & qu'ils tâchoient les uns & les autres de s'y surpasser, il crut qu'ils pourroient avoir la même émulation pour la Vertu & pour les actions de courage: à cet effet voici ce qu'il imagina. Les Ephores choisissent dans la République trois hommes qu'on appelle Hippagretes, dont chacun choisit cent jeunes hommes, & déclare en même tems pourquoi il préfere les uns aux autres. Ceux qui ne sont point reçus dans ce corps deviennent non seulement les en-

48 DISCOURS DE XÉNOPHON

nemis de ceux qui les ont rejettés , mais encore de leurs compagnons qui ont été préférés à eux. Alors ils s'éclairent les uns les autres , & observent réciproquement leur conduite , pour y trouver des sujets de reproche ; cette jalousie & cette émulation est très-agréable aux Dieux , & très-utile à la Patrie , parce qu'elle excite les hommes à la Vertu , & leur apprend leurs devoirs. Les uns & les autres tâchent de se rendre forts & vigoureux , parce qu'il leur arrive souvent d'en venir aux mains lorsqu'ils se rencontrent. Mais tout Citoyen est en droit de les séparer ; & si alors quelqu'un résiste à celui qui les sépare , le Gouverneur général de la jeunesse le conduit devant les Ephores , qui le punissent sévèrement , pour lui apprendre à ne pas suivre son courage au mépris des Loix.

Les Grecs ont coutume de choisir leurs Magistrats parmi ceux qui sont parvenus à l'âge viril , & quoiqu'ils ne leur fassent faire aucun exercice de corps , ils ne laissent pas de les faire aller à la guerre ; Lycurgue crut qu'à cet âge il convenoit de s'exercer à la chasse , & déclara que c'étoit une occupation très-honnête pour un Magistrat , à moins que les devoirs de sa Charge ne lui en ôtassent le loisir : il jugea que cet exercice étoit très-propre à les entre-

tenir

tenir dans l'habitude des travaux de la guerre.

Voici encore ce qu'il ordonna par rapport à la manière de vivre. Les Lacédémoniens à l'exemple des autres Grecs , mangeoient autrefois chacun en particulier dans leurs maisons ; leur Législateur ayant remarqué plusieurs abus qui se commettoient dans ces repas particuliers, voulut qu'ils mangeassent tous en public, afin que personne ne pût cacher ses excès, ordonnant que ces repas fussent très-sobres, & ne servissent qu'à soutenir la nature, sans satisfaire la gourmandise. Outre les viandes ordinaires, il voulut qu'on distribuât souvent du gibier, & que les Riches missent en commun le fruit de leur chasse, en sorte que tout le monde trouvât de quoi se rassasier, sans qu'il en coûtât beaucoup de dépense. Il défendit de boire sans besoin, pour ménager également la santé du corps & de l'esprit ; mais il permit à chacun de boire autant qu'il auroit soif, parce qu'alors la boisson est plus saine & plus agréable, que lorsque l'on boit sans nécessité. On ne voyoit donc point de Lacédémoniens ruiner leur fortune ou altérer leur santé par la bonne chère & par l'usage immodéré du vin.

Dans toutes les Villes on voit chacun chercher ses semblables, & les jeunes gens être

ensemble & se comporter fort librement. A Sparte les jeunes gens sont toujours dans la compagnie de quelques vieillards. On s'entretient dans les repas publics des belles actions des Citoyens : il ne s'y passe rien de honteux , on n'y dit rien d'indécent. Comme chacun est obligé de s'en retourner le soir à pied dans sa maison , on prend garde de trop boire de peur de chanceler en chemin : car chacun doit après le souper se rendre chez lui sans lumiere , n'étant pas permis à celui que l'âge n'exempte pas encore d'aller à la guerre , de se faire conduire la nuit avec un flambeau.

Lycurgue ayant considéré que ceux qui s'exercent après le repas ont le teint fleuri avec beaucoup d'embonpoint & de vigueur , & qu'au contraire ceux qui ne font aucun exercice sont gros , pesans & foibles , au lieu que celui qui s'accoutume au travail se forme un corps propre à tout ; il ordonna que les plus âgés dans chaque classe d'exercice donneroient l'exemple du travail à leurs compagnons ; ce qui fait qu'il n'y a point d'hommes qui ayent une meilleure complexion , ni plus de vigueur , que les Lacédémoniens , qui exercent sans cesse leurs jambes , leurs bras & leurs épaules.

Dans les autres Villes, le Citoyen , maître

seulement chez lui, ne commande qu'à ses enfans & à ses domestiques. Mais selon la Loi de Lycurgue, chaque pere de famille a autant d'autorité sur les enfans de ses Concitoyens, que sur les siens propres, & leur usage est de les traiter comme le feroit leur pere même. Si un enfant, fouetté par un autre que son pere, venoit se plaindre à lui, ce seroit une chose honteuse, si ce pere ne le fouettoit pas encore : il y a tant d'harmonie à Lacédémone entre les Citoyens pour l'éducation des enfans, que chacun concourt à les empêcher de faire des fautes. Il y est permis aussi de se servir des domestiques d'autrui dans le besoin, aussi bien que de ses chiens de chasse. Si quelqu'un a besoin des chiens d'un autre pour chasser ; il l'invite à chasser avec lui, & celui qui le refuse, est obligé de lui prêter ses chiens.

On en use de la même maniere par rapport aux chevaux. Un homme, ou qui est malade, ou qui n'a point de voiture, ou qui a un long voyage à faire, monte sur le premier cheval qu'il trouve, & après s'en être servi, le rend à celui à qui il appartient. C'est aussi l'usage parmi eux que les chasseurs qui se retirent de bonne heure, laissent à manger, dans certains endroits dont on est convenu, pour les autres chasseurs

qui pourroient être surpris de la nuit. C'est en se soulageant ainsi mutuellement que les pauvres participent aux biens des riches , & que tout semble être en commun.

Dans les autres Villes de la Grèce , chacun tâche d'augmenter sa fortune particuliere ; l'un est Laboureur , l'autre est Marinier , celui-ci est Marchand , celui-là est Artisan. A Sparte il n'est point permis à ceux qui sont de condition libre de travailler à s'enrichir , & ils ne peuvent s'occuper qu'à ce qui est capable de contribuer à la liberté & à la gloire de leur Patrie. Pourquoi en ce pays-là ambitionneroit-on les richesses , puisqu'en quelque façon tous les biens y sont communs , & que tous vivent de la même manière , & ne font pas meilleure chere les uns que les autres ? La richesse ne les rendroit pas plus magnifiques dans leurs habits , parce qu'on y fait peu de cas de ces frivoles ornemens , & que toute la parure d'un Lacédémonien consiste dans un air de santé & de vigueur. Il n'est pas nécessaire non plus qu'ils tâchent de s'enrichir , pour être en état de régaler leurs amis , parce qu'il est plus glorieux à Sparte de travailler pour ses amis , que de faire pour eux de la dépense , l'un marquant de la générosité , & l'autre ne marquant que de la richesse.

Lycurgue voulut que la monnoie de Spar-

te fût de telle nature, que celui qui en prétendrait amasser jusqu'à la valeur de dix mines, (c'est-à-dire, cent écus,) ne pourroit le faire à l'insçu de ses esclaves, parce qu'il falloit beaucoup d'espace pour contenir les espèces qui formoient cette somme, & qu'on étoit obligé de les voiturer dans une charrette. On fait à Lacédémone une exacte recherche de l'or & de l'argent, & l'on punit sévèrement celui qui en est trouvé possesseur. Par quel motif donc s'efforceroit-on d'amasser des richesses dans une Ville, où la peine de les acquérir ne seroit point suivie du plaisir de l'usage ?

Tout le monde sçait que les Lacédémoniens ont beaucoup de respect pour leurs Loix, & craignent beaucoup leurs Magistrats. Je crois que Lycurgue n'entreprit point de donner des Loix à sa Patrie, sans avoir auparavant consulté les Principaux de la ville, & les y avoir fait consentir. Dans les autres Villes, les personnes distinguées affectent de paroître ne point craindre les Magistrats, regardant cette crainte comme indigne d'un homme de condition libre. A Sparte, au contraire, les personnes du premier rang ont une profonde vénération pour les Magistrats : ils se font une gloire de s'abaisser devant eux, & lorsque ces Magistrats les envoient chercher, ils se hâtent

54 DISCOURS DE XÉNOPHON

de se rendre à leurs ordres, persuadés qu'en se montrant ainsi obéissans, ils donnent un exemple important à tout le Peuple. Cet usage a sans doute été établi par Lycurgue conjointement avec les Ephores, qui connoissoient combien l'exacte obéissance importe à la Police d'une Ville, au Commandement d'une Armée & au Gouvernement d'une Famille; il jugea que plus la puissance du Magistrat seroit étendue, plus elle seroit terrible, & le respect des Citoyens plus grand. Les Ephores ont donc le pouvoir de condamner à l'amende qui il leur plaît, & de la faire payer sans délai. Ils peuvent déposer les Magistrats, les exiler, les emprisonner, & même leur faire leur procès pour les faire mourir. Cependant la puissance des Magistrats est absolue: mais on ne suit pas à Sparte la coutume des autres Villes, où les Magistrats créés par le Peuple exercent pendant tout le cours d'une année leur Charge, comme il leur plaît. Les Ephores imitans les Rois, & ceux qui président aux Jeux de la Course & de la Lutte, punissent sur le champ le Magistrat qui contrevient aux Loix.

Entre les mesures sages que Lycurgue prit pour disposer ses Concitoyens à recevoir ses Loix, j'estime infiniment la précaution qu'il eut, avant que de les proposer, de se rendre

avec les Principaux de sa Ville au Temple de Delphe pour demander à Apollon, si les Loix dont il s'agissoit, rendroient ses Compatriotes meilleurs, & plus heureux. Ce ne fut qu'après que l'Oracle eut répondu que ces Loix seroient utiles, que Lycurgue osa les proposer; & les Lacédémoniens jugèrent alors que ce seroit une révolte contre la volonté des Dieux, & une espèce d'impiété, que de refuser de s'y soumettre.

Lycurgue scut encore établir dans les esprits des Lacédémoniens une maxime admirable qui est qu'une mort honnête est préférable à une vie honteuse. Car si l'on y prend garde, on trouvera qu'il meurt bien plus d'hommes lâches, & qui craignent la mort, qu'il ne meurt d'hommes courageux, qui préfèrent la mort à l'infamie; pour moi je suis persuadé que les hommes braves & vaillans vivent beaucoup plus longtems que les hommes lâches & timides; parce que la valeur est plus agile, & plus adroite, plus prompte, plus libre, que n'est la poltronnerie. Aussi voit-on, que la Gloire accompagne toujours la Bravoure, & que les Soldats se réjouissent de porter les armes avec d'autres Soldats hardis & belliqueux.

Voici comme Lycurgue s'y prit pour bannir la lâcheté; il eut soin que les Braves pussent jouir de toutes les commodités de la vie,

& qu'au contraire, les lâches & les efféminés fussent misérables. Dans les autres Villes, quand quelqu'un se comporte lâchement, on se contente de dire qu'il est lâche; mais on lui conserve tous les droits des autres Citoyens, il a la liberté d'aller & de venir sur la Place, de s'y exercer, & de s'y asseoir comme tous les autres. A Sparte on regarde comme un grand deshonneur de loger, de manger, ou de faire aucun exercice avec un homme, qui a donné des preuves de lâcheté: chacun le fuit, & il arrive souvent que quand les Lacédémoniens font une partie pour jouer à la Paume, l'homme lâche & efféminé, n'est reçu ni d'un côté, ni d'un autre. Aux danses & aux spectacles publics, il n'a que les places de rebut. Si quelqu'un se rencontre sur son chemin, ce lâche est obligé de lui faire place, & de se ranger pour le laisser passer commodément, & dans les Assemblées, il faut qu'il se lève devant les plus jeunes; ses filles n'ont point la liberté de sortir de leur logis, & si sa femme paroît en public, il est condamné à l'amende; s'il lui arrive de se parer, de se mettre, en un mot, comme les honnêtes gens, on se jette sur lui, & on l'accable de coups. Faut-il être surpris que les Lacédémoniens préfèrent la mort à une vie honteuse? Lycurgue n'omit rien aussi pour engager les

Compatriotes à ne se point démentir , & à être vertueux jusqu'à la fin de leur vie. Il ordonna qu'on examineroit la conduite de ceux qui auroient gouverné , & que cet examen se feroit dans leur vieillesse. Au reste il voulut que les Vieillards eussent des prérogatives & des honneurs ; il les constitua Juges de tous les combats qui regardent l'esprit , & qui sont autant au-dessus des combats qui dépendent de la force ou de l'adresse , que l'esprit l'est au-dessus du corps.

Ayant aussi jugé que les hommes vicieux & corrompus , ne pouvoient contribuer à l'augmentation de la puissance d'une République , il sçut si bien faire goûter les leçons de Sagesse aux Lacédémoniens , qu'il leur donna à tous de l'ardeur & de l'émulation pour la Vertu ; ce qui fait que Sparte passe pour la Ville la plus vertueuse du monde , & pour le séjour de l'Honneur & de la Probité. Aussi , au lieu que dans les autres Républiques , les Législateurs ont décerné des peines pour les crimes ; ce Législateur de Sparte s'est contenté de déclarer infames les hommes lâches & efféminés , persuadé que les voleurs ne font tort qu'à ceux qu'ils volent ; au lieu que les lâches & les paresseux sont cause de la ruine de leur Patrie.

Il ordonna aussi que ceux qui observeroient exactement les Loix , auroient autant

de privilèges que les autres, sans égard à la foiblesse de leurs corps, ou à leur pauvreté. Mais que ceux qui mépriseroient les Loix, seroient méprisés eux-mêmes. Comme on tient que Lycurgue vivoit vers le tems des Heraclides, il est vraisemblable que les Loix de Sparte sont fort anciennes : elles sont néanmoins assez nouvelles pour tous les autres Peuples ; car c'est une chose étrange, que tous admirent & vantent ces Loix, & qu'aucune République n'ait le courage de les adopter.

Les Lacédémoniens ont des coutumes très-sages, par rapport à la maniere de faire la guerre lorsqu'ils l'ont déclarée. Les Ephores font publier que les Cavaliers, les Piétons & les Artisans d'un certain âge marcheront : ce qui fait que dans le Camp des Lacédémoniens, on trouve toujours des gens de toutes sortes de professions, telles qu'il y en a dans les Villes ; on publie ensuite une Ordonnance, afin qu'un certain nombre de charrettes & de bêtes de voiture, soit prêt pour transporter les machines, les équipages, & les instrumens de guerre.

Lycurgue voulut que les Soldats fussent habillés de couleur d'écarlate, & portassent des Boucliers d'airain, parce que l'écarlate a quelque chose de martial, & que l'airain se polit aisément, & ne se rouille ja-

mais. Il permit à ceux qui auroient passé l'âge de puberté, de porter de longs cheveux, afin qu'ils parussent plus grands, & plus terribles aux ennemis. Il distribua en six Cohortes toute la Cavalerie & toute l'Infanterie : Il mit à la tête de chaque Cohorte un Polemarque, ou un Officier Général, quatre Centurions, huit Cinquanteniers, & seize autres Officiers subalternes. Il arrive quelquefois, que selon les ordres du Général, ces six Cohortes sont partagées en Compagnies, tantôt de vingt-cinq hommes, tantôt de soixante-quinze, & tantôt de cent cinquante. Quelques-uns croient que la disposition de l'Infanterie, en usage chez les Lacédémoniens, n'est pas favorable aux évolutions; mais ils se trompent. Les Capitaines sont à la tête des troupes, & chaque ligne peut combattre aisément; les uns ayant ordre de précéder, & les autres de suivre. Les lignes s'avancent à la voix des Officiers subalternes, & alors les Phalanges s'éclaircissent, ou se ferment, & quoi-
qu'ébranlées, elles ne laissent pas de faire face, & de combattre de tous côtés : ce qui n'est pas aisé à comprendre à d'autres qu'à des Lacédémoniens, qui font paroître en cela plus d'agilité que des Gladiateurs : lorsqu'ils forment leurs bataillons en triangle, leur Arriere-garde forme le corps de bataille.

Si l'ennemi se présente pour attaquer la pointe de l'Avant-garde, on ordonne à un Officier Général de se mettre à la tête de cette pointe du côté gauche jusqu'à ce que la Phalange ait fait son évolution pour se présenter toute entière & faire tête à l'ennemi. Si dans cet état l'Armée ennemie s'avance pour attaquer en queue, alors les files s'ouvrent, il se fait une évolution, & par ce moyen les meilleures troupes repoussent les efforts des ennemis. Le Commandant d'un bataillon ne regarde pas comme un désavantage d'être placé à la gauche, parce que tous les côtés sont bien garnis. Si quelquefois il juge à propos de se placer à la droite, alors il range son bataillon en triangle, & lui fait faire une évolution jusqu'à ce que lui-même se trouve à la pointe droite, & que les troupes qui étoient à l'Arrière-garde se rangent à la pointe gauche. Si les ennemis rangés vis-à-vis la droite avancent leurs bataillons en triangle, les Lacédémoniens font alors une conversion semblable à celle d'une Galère, & font marcher leurs Soldats par centaines, en sorte que la ligne qui étoit à l'Arrière-garde se trouve bientôt à la droite, en état de soutenir le choc des ennemis; si au contraire l'Armée ennemie se prépare à attaquer la gauche, les Lacédémoniens pour les repousser font pas-

ser à la gauche la dernière ligne de l'Arrière-garde.

Lycurgue donna aussi aux Lacédémoniens des préceptes très-utiles par rapport aux campemens ; comme dans un campement où les troupes seroient rangées en quarré, les quatre coins du quarré, seroient inutiles, il voulut qu'ils formassent leur camp en rond, à moins qu'ils ne fussent à couvert par une Montagne, ou qu'ils n'eussent derrière eux une rivière ou un retranchement : outre cela il établit des corps de garde dans le camp pour faire observer la discipline aux Soldats, & il voulut qu'il y eût toujours des Cavaliers postés sur des hauteurs, pour observer la marche des ennemis, afin que personne ne sortît du camp pendant la nuit. Il chargea les Syrites de faire la sentinelle : mais aujourd'hui cet emploi est confié à des Soldats étrangers soudoyés à cet effet, avec lesquels on mêle quelques Hallebardiers Lacédémoniens ; on emploie à cela des Etrangers plutôt que des esclaves, parce que les Lacédémoniens ne veulent pas que leurs esclaves soient jamais armés. Il est aussi expressément défendu aux Soldats de s'éloigner trop du camp pour leurs nécessités. Les Lacédémoniens décampent souvent pour laisser leurs ennemis, & pour l'avantage de leurs propres troupes. Il leur est ordonné

de continuer toujours leurs exercices dans le camp, de s'y exercer à la Lutte & à la Course, afin d'entretenir l'émulation entr'eux. La place d'exercice est marquée à chacun proche de sa Cohorte, afin qu'aucun n'ait occasion de s'éloigner de son corps. Quand les exercices sont achevés, le Polémarque leur ordonne de s'asseoir en ordre, ce qui sert comme de revue, puis il les fait manger, & après il envoie quelqu'un à la découverte. Les Soldats demeurent alors les uns avec les autres, se reposent & se réjouissent entre eux jusqu'au soir, qu'un Héraut donne le signal pour souper. Après qu'ils ont chanté les louanges des Dieux, on leur ordonne de se coucher tout armés.

Que personne ne soit surpris que je sois entré dans un détail qui fait connoître, que les Lacédémoniens n'ont rien négligé de tout ce qui regarde l'Art & la Discipline militaire. Il est à propos de parler maintenant du pouvoir qu'ils ont accordé à leur Roi & de l'autorité qu'il a sur l'Armée. La Ville de Sparte se charge de faire tous les frais de la table du Roi, aussi bien que de celle de ses Gardes & de tous ses Officiers. Les Polémarques ou Généraux d'armée demeurent avec lui dans son Palais afin d'être toujours en état de l'aider de leurs conseils. Il y a dans le même Palais trois hommes

qui ont soin de faire donner au Roi & aux Généraux tout ce qui leur est nécessaire, afin qu'aucun autre soin ne les puisse détourner des affaires qui regardent la Guerre & la sûreté de l'Etat.

Voici comme le Roi se met en campagne & marche à la tête des troupes. Premièrement avant que de partir, il fait un Sacrifice à Jupiter conducteur & aux autres Dieux qui président aux voyages : ensuite un Portefeux ou Fecial ayant pris un tison sur l'Autel, se rend sur la frontière, où le Roi se rend aussi, & sacrifie encore à Jupiter & à Minerve, & passe ensuite au-delà des limites de l'Etat. On porte toujours devant lui le feu sacré qui ne s'éteint jamais & qui est suivi de plusieurs victimes de toute espèce. Quand le Roi sacrifie, il le fait avant le lever du Soleil, comme pour prévenir les bienfaits de la Divinité, les Polémarques, les Centurions, les Cinquanteniers, les Officiers des troupes étrangères, les Commissaires du bagage assistent au Sacrifice, ainsi que les Gouverneurs des Villes qui veulent s'y trouver. Il y a outre cela deux Ephores qui dans la cérémonie du Sacrifice n'ont aucune fonction, à moins que le Roi ne les charge de quelque chose : cependant ils observent tout ce qui se passe, & leur présence inspire la modestie qui convient.

Après le Sacrifice , le Roi ordonne à chacun ce qu'il doit faire dans le jour , & tous s'acquittent si bien de ce qui leur est prescrit , qu'on croiroit qu'ils auroient inventé eux-mêmes l'Art de la guerre , & la Discipline militaire. Lorsque le Roi marche , si l'ennemi ne se présente point , il n'est précédé que des Syrites & de quelques Cavaliers qui vont à la découverte : s'il s'agit de combattre , le Roi fait un détachement du premier bataillon de la première Cohorte , & s'avance vers la droite de l'Armée , jusqu'à ce qu'il se trouve dans le milieu , entre deux Cohortes & deux Polémarques. Pour ce qui est de ceux qui suivent l'Armée , & qui sont du pavillon public , le plus ancien d'entr'eux a le soin de les ranger tous à la queue de l'Arrière-garde. De ce pavillon public sont les Haruspices , les Médecins , les Joueurs de flute , les Commissaires du bagage , & tous ceux qui suivent l'Armée par curiosité ; ainsi rien ne manque dans le camp , parce qu'on a tout prévu , & qu'on a pourvu à tout.

Il semble que Lycurgue institua très-sagement , qu'avant d'en venir aux mains , on égorgeroit en présence des ennemis une Chèvre au son des flutes , & que tous les Soldats auroient une couronne de fleurs sur la tête. Il leur ordonna aussi d'avoir toujours leurs armes propres & luisantes : il vouloit
que

que les jeunes Soldats destinés à commencer le combat, fussent toujours gais, & qu'ils excitassent eux-mêmes leurs Officiers à les mener contre l'ennemi. Au reste, on n'entend aucun bruit dans leur camp, & le Commandant d'un bataillon ne parle jamais assez haut pour se faire entendre d'un autre bataillon; les ordres généraux sont donnés par le Polémarque.

C'est au Roi de décider s'il est à propos de décamper: c'est à lui de marquer le lieu & les limites du camp, & de renvoyer les Ambassadeurs des Alliés ou des ennemis. Tout le monde s'adresse à lui; si quelques Particuliers ont une contestation, ils présentent leurs Requêtes au Roi, qui les renvoie aux Hellénodiques, c'est-à-dire, aux Juges de la Nation. Si quelqu'un lui demande de l'argent qui lui est dû, le Roi le renvoie aux Trésoriers; si un autre vient lui apporter le butin qu'il a fait, il est renvoyé aux Commis de la vente du Butin. On peut dire que le Roi de Lacédémone est un Prêtre à l'égard des Dieux, & un Général d'armée à l'égard des hommes.

On me demandera peut-être si à Sparte on observe encore aujourd'hui les Loix de Lycurgue. Je ne puis donner sur cela de réponse décisive. Je sçais seulement que les Lacédémoniens aimoient mieux autrefois vivre

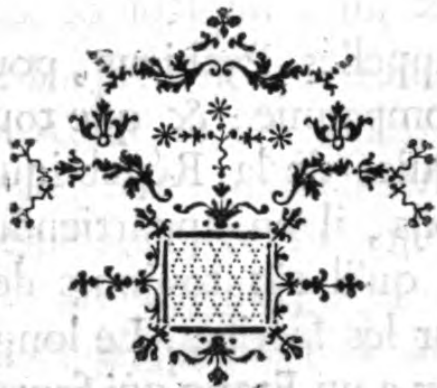
tranquillement chez eux , sans ambition dans la compagnie de leurs égaux , que de faire leur cour au Roi , pour obtenir par de basses flateries des Emplois & des Gouvernemens. Je sçais aussi que leurs prédécesseurs ont autrefois méprisé les richesses , mais qu'aujourd'hui plusieurs d'entr'eux mettent leur gloire à posséder beaucoup d'or & d'argent. On chassoit autrefois de Sparte les Etrangers , & il étoit défendu aux Lacédémoniens de voyager , de peur que les mœurs des autres Peuples ne les corrompissent. Aujourd'hui , les principaux d'entr'eux briguent le Gouvernement des Places , & le Commandement des troupes chez les Etrangers. Alors ils se contentoient d'être dignes de commander , & à présent ils veulent commander , & en sont peu dignes. C'est ce qui est cause que les Grecs , qui autrefois avoient coutume d'avoir recours aux Lacédémoniens , pour les prier de leur donner des Capitaines capables de les défendre contre leurs ennemis , sont maintenant en garde contre la puissance & l'ambition de ces mêmes Lacédémoniens , qui n'obéissent ni aux Oracles d'Apollon , ni aux Loix de Lycurgue.

J'exposerai encore ici en peu de mots ce que ce fameux Législateur régla touchant l'autorité du Roi & celle de la République ;

ce règlement subsiste encore aujourd'hui, & c'est peut-être la seule Loi de Lycurgue qui soit exactement suivie. Il ordonna donc que le Roi présideroit à tout ce qui concerne la Religion, & sacrifieroit lui-même pour le salut de la République : qu'il marcheroit toujours à la tête de l'Armée, & auroit sa part des victimes immolées. Il destina pour son entretien & celui de sa maison, une certaine quantité des meilleures terres qui sont aux environs de Sparte, non pour le faire plus riche que les autres, mais pour le faire subsister honnêtement, afin que le Roi pût avoir quelqu'un à sa table pour lui tenir compagnie, lorsqu'il seroit hors de la ville. Lycurgue régla qu'on lui serviroit toujours deux portions, non afin qu'il mangeât deux fois autant qu'un autre, mais afin qu'il fit manger avec lui celui qu'il voudroit.

Il permit aussi au Roi de choisir deux hommes appelés Pythiens, pour lui tenir toujours compagnie ; & que toutes les fois que les Truies de la République auroient des Cochons, il en appartiendroit un au Roi, afin qu'il eût toujours des victimes prêtes pour les sacrifier. Le long du Palais du Roi, il y a un Etang qui fournit de l'eau en abondance. Lorsque le Roi entre dans quelque endroit, tout le monde se lève, excepté les Ephores. Le Roi & les Ephores re-

nouvellent leurs sermens tous les mois : le Roi le fait en son nom ; & les Ephores au nom de la République. Le Roi jure qu'il gouvernera l'Etat conformément aux Loix écrites & reçues : & la République jure de son côté qu'elle fera toujours soumise au Roi, tant qu'il observera ce qu'il a promis. Tels sont les honneurs dont le Roi de Sparte jouit toute sa vie ; c'est peu de chose, il est vrai, mais Lycurgue n'a pas voulu que les Rois de Sparte eussent le pouvoir & l'orgueil des autres Rois. Au reste, les honneurs extraordinaires que les Lacédémoniens rendent à leurs Rois après leur mort, font voir qu'ils les regardent en quelque sorte, comme des demi-Dieux.



LETTRÉS
DE
CICÉRON
A ATTICUS,
AVEC DES
REMARQUES;
TRADUITES EN FRANÇOIS
PAR M. L'ABBÉ
DE SAINT RÉAL.

Tantum se quisque profecisse sciat, quantum ipsi Cicero placuerit. Quintil.



P R E' F A C E.

DEpuis que j'ai été capable d'entendre le Livre dont je donne la Traduction au public, je me suis toujours étonné, que personne ne l'eût encore donnée. Comme je croyois en connoître la difficulté, & qu'elle ne me paroissoit pas insurmontable, je ne sçavois pourquoi on ne s'étoit jamais mis en devoir de la vaincre. Il me sembloit qu'on avoit traduit des Ouvrages aussi difficiles, & qui n'étoient pas plus curieux. L'inclination particuliere, que notre Nation a témoignée dans ce siècle pour ce genre d'écrire, augmentoit mon étonnement : je ne pouvois comprendre, qu'on laissât les plus belles Lettres du monde presque inconnues, pendant qu'on couroit après tant de médiocres, pour ne pas dire de mauvaises.

Mais ma surprise a bien diminué, quand j'ai voulu faire ce que person-

ne n'avoit fait. Les difficultés qui m'avoient paru surmontables, en lisant ce Livre seulement pour l'entendre, m'ont paru autant de montres, quand j'ai essayé de le traduire. Je n'aurois jamais cru qu'il y eût si loin de l'une de ces choses à l'autre. J'avoue même que j'ai passé plus avant. En me remettant tout ce que j'ai lu sur ces Lettres dans les Livres de notre Langue qui en parlent, j'ai cru m'appercevoir, qu'elles n'étoient pas si connues qu'on pense, & que la plupart de ceux qui les vantent, ne les connoissent guères que de réputation; du moins n'ai-je encore vu personne, qui m'ait dit les avoir assez étudiées pour les entendre, & qui en parlât avec autant de connoissance, que j'ai oui-parler plusieurs fois de celles du même Auteur qu'on appelle Familieres, & de celles de Sénèque, & du jeune Plin.

Quand je dis que celles-ci n'ont jamais été traduites, j'entens en notre Langue; car il y en a une Traduction

duction passable en Italien, dédiée à un Archevêque de Genes par un Matthieu Senarega, & imprimée par Manuce en 1555. Mais toute passable qu'elle est, si je m'étois contenté de la suivre, la mienne ne seroit guères plus intelligible que le Latin. Outre que cet Auteur-là n'avoit pu voir que des Editions fort imparfaites en comparaison de celles que nous avons maintenant, il ne paroît pas avoir fait le moindre effort pour expliquer les endroits obscurs en les traduisant; il se contente de les rendre à la lettre, & il se sauve ainsi à la faveur de la conformité de sa Langue avec la Latine. Aussi puis-je dire qu'il m'a été de si peu de secours, qu'après les sept ou huit premières Lettres où je me suis obstiné à le consulter, dans la prévention où j'étois qu'il devoit m'être utile, j'en ai été si rebuté, que je l'ai laissé-là.

I. La première difficulté de cette Traduction consiste dans le choix

qu'il faut faire entre les différentes leçons. Elles sont en si grand nombre, qu'excepté Petrone, je ne crois pas qu'il y ait d'Auteur où il y en ait tant. Le pis est, que ces différences sont tout-à-fait essentielles, de sorte qu'elles forment souvent des sens entièrement contraires. On croiroit naturellement, que les Commentateurs sont d'un grand secours pour ce choix : mais la vérité est, qu'ils ne sont bons qu'à rapporter ces différentes leçons, & qu'à en expliquer le sens : car pour choisir celle qui est à préférer, ils le font d'ordinaire par des principes si peu naturels, que qui se régleroit par eux, feroit une Traduction insupportable. J'ennuierois beaucoup, si je voulois prouver exactement ce que j'avance ici ; je ne prétens pas même le faire dans les Remarques, qu'on m'a obligé de joindre à la Traduction. Ceux qui connoissent les Commentaires sçavent, qu'il me faudroit pour cela

Entrer dans un détail de Critique à épouvanter les plus déterminés Lecteurs, & que la plupart de ces différentes leçons ne méritent pas seulement d'être rapportées, bien loin de les examiner. Cela paroît suffisamment par le peu d'endroits de cette nature, que j'ai touchés dans les Remarques; il y en a assez pour faire voir que je n'ai pas formé mon Texte par caprice.

Ce n'est pas que je veuille dire par là, que je pusse toujours rendre raison du choix que j'ai fait entre ces différentes leçons. Il y a bien des occasions où je me suis déterminé par une espèce d'instinct, sur la connoissance qu'une longue & curieuse étude m'a donnée du siècle de ces Lettres, des Mœurs, du Gouvernement, de la Religion, du caractère des gens & de la nature des affaires dont il y est parlé. Ceux qui n'ont pas fait cette étude, ou qui ne demeureront pas persuadés par la lecture

de ma Traduction que j'ai pris le bon parti, n'entreroient pas dans les raisons que j'en pourrois donner, & les autres trouveront bien ces raisons d'eux-mêmes.

Ce que je dis du mauvais choix que font les Commentateurs entre les différentes interprétations n'est pas pour insinuer qu'ils m'ont été inutiles. Il y auroit autant de mauvaise foi que de vanité à le laisser croire. Ils m'ont été de si grand secours dans tout le reste, que je n'aurois jamais entrepris cette Traduction sans eux. Non que je n'eusse pu avec le tems faire peut-être le même travail, que quelques-uns d'eux ont fait sur ces Lettres: mais ce travail, qui devoit nécessairement précéder une Traduction, m'auroit occupé un tems si considérable, que s'ils ne me l'avoient pas épargné, comme ils ont fait, je n'aurois assurément fait ni l'un ni l'autre. J'avoue donc que ces Commentateurs m'ont été

extrêmement utiles. Je leur ai obligation d'une bonne partie de l'intelligence de mon Texte. Mais la difficulté de l'entendre, qui paroît si grande à ceux à qui il est étranger, n'est, je le répète, qu'un jeu en comparaison de celle de le traduire.

II. Si je n'avois voulu que rendre fidèlement en François le sens du Latin de Cicéron, ce seroit toujours une grande affaire, à cause de la délicatesse de ce sens. Pour exprimer des faits Historiques, des raisonnemens de Physique, & des préceptes de Morale, il y a des termes dans toutes les Langues, & celles qui n'en ont pas en empruntent hardiment des autres. Toutes ces matieres sont depuis longtems, comme naturalisées Françaises par plusieurs Ouvrages des Anciens qui en traitent, & qui sont traduits heureusement. Mais y en a-t-il qui traitent, comme celui-ci, de ce qui s'est passé de plus profond, de plus ambigu,

de plus confus, & de plus secret dans le cœur, & dans l'esprit d'un homme de la plus grande pénétration qui fût jamais; & d'une sensibilité égale à sa pénétration? & non seulement dans son cœur & dans son esprit, mais aussi dans celui de plusieurs autres hommes, peu s'en faut de même prix, & de même élévation que lui; tout cela dans le siècle le plus éclairé, le plus fertile en grands personnages, & dans la plus importante, & la plus délicate conjoncture dont il y ait mémoire? Y a-t-il d'autre Ecrivain qui ne parle souvent qu'à demi mot, comme Cicéron fait dans ces Lettres? qui soit rempli de pensées si fines, & où il y a si peu de prise, qu'on auroit encore peine à les bien entendre, quand elles seroient expliquées fort au long, & dont la grace se perdrait également à les expliquer de cette sorte dans une Traduction, & à les traduire à la lettre? Quel tempérament

trouver entre ces deux extrémités? Quel détour prendre sans s'égarer? Comment transporter dans une autre Langue une maniere si envelopée & si suspendue, si mince & si déliée de désigner les choses? Faire penser à des Lecteurs ce qu'il ne leur faut pas dire; & cela dans celle de toutes les Langues dont les expressions portent le moins au delà de ce qu'elles disent, & qui par la même raison qu'elle a la suprême netteté en partage, tient pour mal dit, ou pour dit imparfaitement, tout ce qui peut ne s'entendre pas, ou qui étant dit autrement, pourroit s'entendre mieux.

Qu'il me soit permis d'exagérer un peu ce qui m'a fait tant de peine, jusqu'à me mettre plusieurs fois sur le point d'abandonner mon entreprise. Cependant ce n'est pas encore tout. Car quand même on attraperoit en chaque endroit particulier cette maniere si vive, & si succinte de s'exprimer, il resteroit encore à lier

ces endroits , pour en faire un corps , à donner à cet amas d'expressions si difficiles à trouver , l'enchaînement nécessaire pour faire qu'elles paroissent suivre les unes des autres : enfin à répandre dans tout cet assemblage , cet air simple , original , & aisé jusqu'à la négligence , qui doit régner dans des Lettres familières , qui régnent dans l'Original de celles ci , qui en est la beauté la plus admirable , & la moins possible à conserver.

III. Car je ne crois pas , comme la plupart de ceux qui les estiment , que leur partie la plus estimable soit les faits curieux & importans qu'elles contiennent , & qui appartiennent à l'Histoire du tems. Elles ne sont au plus par cet endroit que de fidèles Mémoires , & cette gloire est bien petite pour elles en comparaison de celle qu'elles méritent d'ailleurs. Je croirois mon tems bien mal employé à les traduire , si elles ne servoient qu'à contenter la vaine curiosité du

commun du monde , pour les particularités de la vie des hommes extraordinaires , si ces particularités n'avoient rien d'utile , & si leurs motifs & leurs sentimens n'y étoient pas rapportés avec leurs actions , d'une maniere aussi instructive qu'agréable. C'est leurs sentimens sur-tout , que j'ai pris le plus à tâche d'expliquer dans mes Remarques. Que si je n'ai pas toujours poussé cette explication aussi loin qu'elle pouvoit aller , les raisons en sont si faciles à deviner , qu'on ne sçauroit manquer de me rendre justice : on suppléera facilement à ce que je ne dis pas. Il y a une commodité admirable à traiter de certaines matieres ; plus elles sont importantes & salutaires , moins il est nécessaire de les approfondir : il suffit de mettre l'esprit sur les voies ; il ne manque point à suivre de lui-même jusqu'au bout , quoiqu'on ne le mene qu'à moitié chemin ; & la Nature acheve infailliblement ce

que la Prudence empêche l'Écrivain d'achever.

Je dis donc que ce n'est pas ce que j'estime le plus dans ces Lettres, que le rapport qu'elles ont aux affaires de la République. C'est la noble & égale confiance qui y paroît d'un bout à l'autre pour un même homme, & les différentes réserves pour divers autres : c'est le détail de la vie domestique de l'Auteur, & sa conduite dans sa famille, dont je suis charmé : c'est la peinture naïve qu'il y fait des différentes situations de son esprit, suivant la différence des conjonctures ; sa sincérité scrupuleuse à rapporter les faits où il a le plus d'intérêt, sans se flater, ni flater les autres ; sans se rabaisser lui-même par une fausse modestie au préjudice de la vérité connue ; mais aussi sans rabaisser les autres par jalousie, ou par prévention : c'est sa fidélité aux plus petits devoirs comme aux plus grands, aux plus obscurs comme aux

plus éclatans : son mépris pour la superstition , & son horreur pour la tyrannie : enfin tout ce qui regarde Cicéron comme Particulier, plutôt que ce qui le regarde comme Sénateur. Cependant je doute que ce soit ce qu'on a le plus goûté jusqu'à présent dans ces Lettres. *Gagner une breche*, dit l'Oracle de Gascogne divinement à son ordinaire, *conduire une Ambassade; regir un Peuple; ce sont actions éclatantes : tancer, rire, vendre, payer, aimer, haïr, & converser avec les siens & avec soi-même : doucement & justement, ne se relâcher point, ne se démentir point ; c'est chose plus rare, plus difficile, & moins remarquable.*

Voilà ce qui m'a attiré principalement à ce travail, & en quoi ces Lettres m'ont toujours paru d'une beauté singulière, pour ne pas dire inestimable. On dira peut-être, que ce qu'elles ont d'utile est bien compensé d'ailleurs par les mauvais exemples qu'elles rapportent, & par la corrup-

tion du siècle qu'elles représentent. J'avoue que cette considération m'a arrêté quelque tems: car il est vrai qu'on y voit l'audace autorisée, & le crime heureux, la Justice vendue à beaux deniers comptant: la probité moquée, l'esprit de cabale régnañt également parmi les bons, & parmi les méchans: la fidélité conjugale violée ouvertement sans peine & sans honte, des débauches encore plus horribles tournées en plaisanterie; le salut du Peuple sacrifié à l'ambition des Grands: le bien & la sûreté des Particuliers servir de jouet au caprice des Puissances: des gens sans naissance, sans capacité, & sans vertu, occuper les plus hautes Places: enfin & pour comble d'horreur, la Religion non seulement méprisée, mais employée aux usages les plus impies. Telles sont, je l'avoue, les Mœurs que cet Ouvrage représente. Ce ne seroit pas assez pour le justifier, de dire qu'elles y sont incessamment

détestées , si elles apprenoient au monde quelque chose de nouveau , & si on les publioit dans un Siécle moins corrompu. Mais est-ce au nôtre à se scandaliser de quelque chose , & y a-t-il en tout cela de quoi nous surprendre ? En voilà assez & peut-être trop sur la matiere de cet Ouvrage : parlons de la maniere dont je l'ai traduit.

IV. Je serois bien empêché à rendre raison pourquoi j'ai tourné , comme j'ai fait , un nombre infini d'endroits ; pourquoi j'ai rendu , par exemple , *sed par au contraire* , & *ipse par comme de vous-même*. Cependant quelque étrange que cela paroisse d'abord , je doute qu'il y ait personne assez déraisonnable pour le trouver mauvais , quand on y regardera de près. *Nolo medius fidius* , dit Cicéron dans la Lettre à son Frere , que j'ai jointe à ce Recueil , & que je ne choisis pour la citer , que parce qu'étant la dernière que j'ai traduite ,

j'en ai l'idée plus fraîche que des autres : car toutes ces autres ne sont pas moins pleines d'exemples semblables, *ex tuâ injuriâ in illum sibi liberalem me videri ; sed & te oro ut tu ipse auctoritatem & monumentum aliquod relinquant , &c.* Voici comment j'ai rendu cela : *Je serois au desespoir que vous crussiez , que ce que j'en fais soit pour me faire honneur de réparer l'outrage qu'il a reçu de vous ; au contraire , je vous conjure de laisser comme de vous-même quelque témoignage , &c.*

J'ai lu quelque part , que chaque Auteur de Langue morte auroit presque besoin , pour être bien entendu , qu'on fît un Dictionnaire exprès pour lui seul : mais je n'avois jamais si bien compris cette vérité , qu'en faisant cette Traduction. J'ai trouvé en mon chemin vingt mots , employés très-certainement dans un sens différent de celui , où non seulement Sénèque & Pline , mais où César & Tite-Live les emploient

toujours. Comment donc, me dirait-on, en pouvez-vous connoître la propriété, si les autres bons Auteurs contemporains de la même Langue ne vous aident pas à la discerner ? A cela je ne puis répondre autre chose, sinon que je la connois par la suite du discours. On ne sçauroit mieux juger dans quel sens un Auteur s'est servi d'un mot, qu'en considérant à quoi il l'applique. C'est ce qu'on peut voir clairement dans l'exemple que je viens de rapporter, & dans ceux que je rapporterai encore.

Non seulement Cicéron emploie les mots à des usages qui lui sont particuliers : mais ce qui est bien plus embarrassant, il se sert souvent d'un même mot pour signifier des choses fort différentes. Qui croiroit, par exemple encore, que *quid* ? avec un point interrogant après, se dût traduire une fois par *et*, & une autre fois par *depuis quand*, & une autre fois par *que direz-vous*, dans la même

période? On en va juger. C'est un peu après le milieu de la même Lettre, que j'ai déjà citée, & quelques lignes plus haut que le passage précédent. *Ne deminuat hæres? quid si inficiatur? si omninò non debetur? quid? Prætor solet judicare deberi? Quid? ego Fundanio non cupio? Qu'un héritier ne puisse pas disposer de ce qui lui est laissé? & s'il nie de rien devoir? Si en effet il ne doit rien? Depuis quand un Préteur comme vous êtes, prononce-t-il sur la validité des dettes? Que direz-vous? Que je ne me soucie guères de Fundanius? &c.* C'est le nom de celui contre qui Cicéron écrivoit à son frere.

Après les excellentes Traductions qui ont paru dans ce Siécle, & que je m'abstiens de nommer pour épargner les autres, il n'est plus nécessaire d'avertir que la bonne maniere de traduire n'est pas de traduire au pied de la lettre. Quand cela feroit un effet desagréable, il faut, à quelque
prix

prix que ce soit, trouver des équivalens qui portent si précisément dans l'esprit le même sens que le Texte Latin, qu'on puisse croire raisonnablement, que si l'Auteur avoit écrit en François, il se seroit servi de ces mêmes équivalens. Cette licence fait toujours un bon effet: mais elle est d'une nécessité absolue dans les endroits comme le dernier que je viens de citer. Comment rendre autrement que par des équivalens, comme j'ai fait, un même mot qui avoit trois significations si différentes? Notre Langue n'a guères de termes qui veuillent dire tant de choses; &, quand elle en auroit beaucoup, elle craint si fort l'équivoque, que ce seroient toujours ceux dont elle se serviroit le moins. Cet endroit si extraordinaire suffit donc pour donner l'idée de ma maniere de traduire, & de la difficulté d'y réussir, puisqu'il n'est pas naturel de présumer, qu'on puisse

diversifier de tant de façons en François une même expression Latine , sans qu'il ait couté beaucoup à les trouver, & à les choisir.

Il y a plusieurs autres endroits qui ne paroîtront pas moins étranges à ceux qui ne sçavent pas parfaitement le Latin. Un seul mot de cette Langue a quelquefois besoin de deux mots françois pour être rendu fidèlement, faute d'un seul qui y réponde. Il arrive beaucoup plus souvent au contraire (car c'est le défaut le plus ordinaire du style de Cicéron, s'il est permis de lui en trouver) que deux mots Latins, dont il se sert tout de suite, sont si fort synonymes, qu'un seul mot françois suffit pour en exprimer le sens dans toute leur étendue. C'est de quoi j'avertis ici pour toujours, n'étant pas d'avis d'en rendre raison à chaque ligne: car mon Livre n'est pas fait pour enseigner le Latin à ceux qui ne le sçavent pas; mais seulement pour leur

faire entendre les Lettres de Cicéron, aussi bien, si je puis, que s'ils le sçavoient parfaitement.

Voilà ce que j'avois à dire sur ma maniere de traduire, & que j'ai cru qui tiendroit lieu d'un grand nombre de Remarques, que je n'ai pas faites. Je suis même si persuadé, que ces sortes de Remarques ne plaisent guères, que j'ai fait imprimer la plupart de celles de cette nature que j'ai faites, en caractère différent des autres, que je me flate que tout le monde fera bien aise de lire.

V. Pour ce qui est de celles qui sont purement Historiques, je serois bien fâché qu'on y trouvât quelque chose à redire, excepté dans quelques-unes où je déclare, que je n'ai pu rien trouver de plus que ce que j'y rapporte: car je n'ai garde d'être fâché, qu'on souhaite dans ces endroits-là ce que je souhaitois moi-même de sçavoir, & que je ne sçais

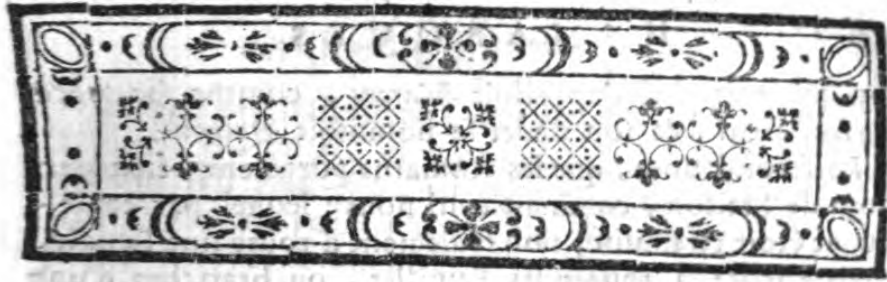
pas. C'est une carrière que j'ouvre fort librement aux Sçavans, & ils ne sçauroient me faire plus de plaisir, que de suppléer à mon ignorance. Mais pour les autres endroits, où je ne fais pas cette déclaration, ce n'est pas toujours une conséquence, que j'ignore bien des choses qu'ils auroient dites, s'ils avoient été en ma place; parce que je ne les dis pas. Peut-être sçais-je comme eux ce qui se peut dire de plus sur ces matieres: mais outre que je n'ai pas cru devoir dire tout, je me suis déterminé au choix de ce que j'en ai dit, par des motifs si différens de celui qui les détermine d'ordinaire, qu'il seroit difficile que nous nous rencontraissions dans ce choix. Leur principal but dans les Commentaires est moins de tirer de peine les Ignorans, que de s'en faire admirer, en rapportant les choses les plus ignorées, qui ne sont pas toujours les plus nécessaires à sçavoir, & qu'on honore mal-à-

propos du nom de çurieuses. Mais pour moi, qui crois qu'il seroit à souhaiter, qu'on ignorât beaucoup de choses qu'on sçait, bien loin de croire que tout ce qu'on ne sçait pas mérite d'être sçu, je me suis retranché dans toutes les matieres que j'ai eu à traiter, à n'en rien dire qui ne fût nécessaire pour entendre mon Texte, ou manifestement utile à sçavoir, ou si agréable, qu'il pût passer pour utile.

Ce n'étoit pas d'abord mon dessein de donner si peu de chose à la fois de cette Traduction : mais ayant trouvé, contre mon attente, à la fin de ces deux premiers Livres, qu'ils faisoient un volume raisonnable à cause du grand nombre de Remarques que j'ai été obligé d'y joindre, j'ai cru, qu'on ne seroit pas fâché de voir ces Livres, en attendant les autres. Cette quantité excessive de Remarques vient de ce que le premier est le plus difficile de tous, & aussi

de ce qu'il m'a fallu expliquer des choses dans tous les deux qui serviront pour les suivans. Et, à dire le vrai, quand on entreprend un Ouvrage d'aussi longue haleine, & d'aussi grand travail que celui-ci, il est bien naturel d'avoir impatience d'en montrer quelque chose au Public, pour sçavoir si on aura le bonheur de lui plaire.





LES LETTRES
DE
M. T. CICERON,
FILS DE MARCUS,
ET PETIT-FILS DE MARCUS,
A
TITUS POMPONIUS ATTICUS.

REMARQUES SUR LE TITRE.



Es Romains avoient ordinairement trois noms : le premier étoit le nom propre qui répondoit en quelque sorte à notre nom de Baptême. Il n'y avoit en toute la Langue Latine, que dix-huit de ces noms propres qui fussent bien en usage. Comme ils devoient être fort connus à cause du petit nombre, on ne les marquoit presque jamais, en les écrivant, que par leurs premières Lettres, P. pour *Publius*, Cn. pour *Cneius*, S. pour *Servius*, & ainsi des autres. Le fils aîné portoit toujours le même nom que le pere, ce qui cause souvent de la confusion dans l'Histoire des Familles, & l'on donnoit d'autres noms aux Cadets pour les distinguer. Ainsi, Cicé-

ron qui étoit aîné s'appelloit *Marcus*, comme son pere & son aïeul ; & son Cadet se nommoit *Quintus*.

Le second nom, que les Romains portoient, étoit leur nom de Maison, comme parmi nous : lequel par conséquent étoit commun, non seulement à toute une Famille, mais encore à toutes les Familles, ou branches d'une même Maison. Ainsi, *Tullius* étoit le nom de Maison du même Cicéron. Il y avoit bien quelques autres Familles à Rome de même nom, mais on ne croit pas qu'elles vinssent de la même tige que la sienne.

C'étoit de ce second nom, ou nom de Maison, qu'on appelloit les Filles, & elles n'en avoient point d'autre. Ainsi, celles des Scipions s'appelloient toutes *Cornelie* ; parce que leur nom de Maison étoit *Cornelius*, comme celle de Cicéron s'appella *Tullie*, parce que son nom de Maison étoit *Tullius*.

Outre ces deux noms, la plûpart des gens de condition en avoient encore un troisiéme (1), pour distinguer les diverses branches d'une même Maison, comme on se sert parmi nous au même usage des noms de Terres. Ce troisiéme nom étoit une espèce de sobriquet, comme *César*, *Scipion*, & *Cicéron*. On sçait l'origine de la plupart de ces sobriquets (2) ; mais non pas de tous. Il y a apparence que le premier des Ancêtres de Cicéron, qu'on surnomma de cette sorte, étoit marqué quelque part d'un pois chiche, comme Plutarque le dit (3) ; car *cicer* en Latin signifie cette espèce de légume. Mais quelle qu'en ait été l'occasion, du moins est-il certain que ce surnom étoit ancien dans sa Famille, puisque son grand-pere le portoit déjà.

Je ne sçaurois m'empêcher de rapporter à ce propos une chose admirable, à mon gré, quoique commune, puisqu'elle est dans sa Vie. C'est que quelques-uns de ses Amis, voulant lui persuader, quand il entra dans le monde, & qu'il commença à prétendre aux Honneurs, de quitter ce surnom, qui leur paroissoit avoir quelque chose de bas, il leur répondit : Que bien loin de le quitter, il vouloit le rendre aussi illustre qu'aucun qui fût dans la République. Tant il est vrai, que les grands Caractères sentent leur force, & pressentent leur destinée.

(1) *Tanquam habeas tria nomina*. Juvenal. Satyr. *Tria nomina nobiliorum*. Aufon. in Ternario.

(2) Plin. l. 18. c. 3. Alex. Neap. J. I. c. 9.

(3) In Cicer. c. 1.

L'usage ordinaire étoit, à ce qu'il paroît par les Monumens, d'ajouter, comme ici, après ces trois noms, *fil d'un tel, petit-fils d'un tel*, pour marquer que celui dont il y étoit parlé n'étoit pas de naissance obscure, puisqu'il se renommeoit de son pere & de son grand-pere. Car on supposoit qu'il n'auroit pas osé s'en renommer, s'ils n'avoient pas été connus, & s'ils n'avoient pas fait quelque figure dans le monde; ce qui revient à l'ancienne & commune Maxime de France, *patre & avo Consulibus*. Que si on ne remontoit pas plus haut que le grand-pere, c'est qu'on voulut apparemment limiter à un certain point l'ambition de citer ses Aïeux; au hazard d'égaliser, en quelque sorte par cet usage, ceux qui n'auroient pu citer au-delà de leur grand-pere, avec les descendans des plus anciennes Maisons. Il a toujours été du bon Gouvernement de distinguer le moins qu'il se peut ces anciennes Maisons, des autres. Ce n'est pas seulement dans les Républiques qu'on a cette précaution; les Princes qui entendent leur intérêt, ne l'ont gueres moins, & tout le monde sçait que Henri IV. avoit coutume de dire sur ce sujet : *Nous sommes tous Gentilshommes*; comme s'il eût voulu par-là confondre les Princes même avec la Noblesse.

Il falloit être pour le moins de race de Chevalier, pour se qualifier de la maniere que je viens d'examiner; mais, comme ce terme a un sens bien différent en notre Langue, de celui qu'il a en Latin, je ne sçaurois le faire entendre, comme il est nécessaire pour expliquer la naissance de Cicéron, sans reprendre les choses de plus haut. C'est ce qui a le plus trompé les Ecrivains ignorans, qui ont traité cette matiere sans connoître assez l'Antiquité,

Tous les Habitans de Rome ne furent partagés tant qu'il y eut des Rois, qu'en deux Classes, les Grands, & le Peuple (4). Outre la Vertu, les Richesses, & la Noblesse du Sang, Romulus, qui avoit une Ville à peupler, considéra encore une autre qualité en ceux de ses compagnons qu'il éleva au-dessus des autres, pour mettre quelque ordre dans sa Monarchie naissante, & pour composer le Sénat qui lui aideroit à la gouverner. C'étoit, qu'ils eussent des enfans; & c'est pourquoi il les appella *Patriciens*, comme qui diroit, *qui sont Peres*.

(4) Dionys. Hal. l. 2,

Le quatrième de ses Successeurs nommé Tarquin l'ancien, & le premier Consul Brutus, augmentèrent beaucoup le nombre des Sénateurs; & ce sont les descendans de ces gens-là, qu'on entendoit à Rome par les Maisons Patriciennes, dont les plus récentes devoient, à ce compte-là, avoir du tems de Cicéron plus de quatre cens ans d'ancienneté.

Mais aux premières années de la République, après qu'on eût chassé les Rois, comme il se trouvoit parmi le Peuple un grand nombre de gens considérables par leurs biens, on jugea à propos de les distinguer, en faisant une Classe moyenne de Citoyens entre le Peuple, & le Sénat, composée de tous ceux qui avoient une certaine quantité de bien sans être de Maison Patricienne; & l'on appella cette moyenne Classe, l'Ordre des Chevaliers, ou le second Ordre, comme on appella le Sénat, le premier.

Cette qualité de Chevalier étant donc attachée au bien, s'il venoit à diminuer de quelque maniere que ce fût, ce qui se reconnoissoit par l'examen qui s'en faisoit régulièrement tous les cinq ans, elle se perdoit comme on l'avoit acquise, & ceux à qui on l'ôtoit redescendoient dans la Classe du Peuple (5).

Au contraire, comme le Peuple dispoisoit souverainement des Magistratures, sans se régler par la naissance, quand il lui plaisoit de nommer un Chevalier à quelque Charge, ce Chevalier devenoit dès-là du Corps du Sénat, sans devenir pour cela Patricien; & dès-lors il rendoit sa Famille noble, quoiqu'à la rigueur, lui-même ne le fût pas, mais seulement *nouveau Noble*; c'est comme je traduis *novus homo*; car la Noblesse venoit des Charges. C'est pourquoi il y avoit tant de Maisons très-nobles sans être Patriciennes, parce qu'il y avoit eu beaucoup de Charges & des plus grandes dans ces Maisons. On les appelloit seulement *Plébéiennes*, en mémoire de leur origine (6).

(5) *Si quadringentis sex septem millia defunt, Plebs eris. Hor. lib. I. ep. I.*

(6) *Nobilissimo; non quia gente Patriciâ natus, verum quod ejus Majores honoribus præstissent; neque Lenruli ideo nobiles quia Patricii, sed*

quia clari Majoribus orti; eâdemque de causâ, quamquam Plebeii generis, nobiles Antonii, Metelli, Marcellii. Itaque nobilissimum adolescentem vocat Cicero M. Antonium, L. Marcium Philippum summa nobilitate homi-

Comme la République avoit de grandes & continuelles guerres sur les bras, dans le tems que ce second Ordre des Chevaliers fut établi, & que leur principale marque étoit un cheval appartenant à l'Etat, que le Magistrat leur donnoit à entretenir soigneusement (7), il y a apparence qu'ils furent d'abord institués pour servir à cheval à la guerre, quoique cela ne se trouve pas bien formellement dans les Auteurs. Mais dans la suite du tems, cette qualité étant devenue un titre de dignité & non pas de profession, cet Ordre vint insensiblement à n'avoir rien de commun avec les Cavaliers ordinaires qui servoient dans les Armées; & la qualité de Chevalier Romain lui fut particulièrement réservée, privativement à ces Cavaliers ordinaires, qui n'auroient osé la prendre, quelque Romains & Cavaliers qu'ils fussent. Car, bien loin que ces Chevaliers Romains fussent plus attachés à la guerre que les autres Citoyens, il paroît que dans le siècle de Cicéron, les plus considérables tenoient les Fermes de la République, ce qui les faisoit appeller *Publicains*, & les rendoit aussi importans que nécessaires, ou bien, ils vivoient de leurs rentes, comme les bons Bourgeois de notre tems, sans rien faire.

TELS furent le Pere & l'Aïeul de Cicéron. Ils demeuroient ordinairement dans une petite Ville du Pays montueux des Volques, nommée *Arpinum*, environ à vingt lieues de Rome, un peu au-delà du fleuve *Liris*, nommé à présent *Garigliano*, du côté de la *Campanie*, qu'on appelle aujourd'hui *Terre de Labour*. Mais quoique ce fût le lieu de leur naissance & de leur origine, aussi bien que de leur demeure ordinaire, ils n'en étoient pas pour cela moins Citoyens Romains; parce qu'on avoit depuis longtems incorporé peu-à-peu la plupart des Peuples d'Italie dans celui de Rome, en sorte qu'ils jouissoient des mêmes Droits que les Romains naturels; & c'est pourquoi chacun de ces Peuples étoit agrégé à quelqu'un des trente-cinq Tribus qui composoient le Peuple Romain. Celle où les Habitans d'*Arpinum* étoient censés, s'appelloit la *Cornélienne*. On verra ailleurs la raison du nom de ces Tribus.

Le Pere de Cicéron passa la plupart de sa vie à la campagne occupé à l'étude, ou à ses affaires domestiques,

nem, quos plebeis gentibus | *nut. in ep. 7. l. 1. ad Famil.*
natos esse nemo ignorat. Ma- | *(7) Varr. l. 7. de LL.*

parce qu'il avoit peu de santé (8), mais son grand-Pere s'étoit signalé dans Arpinum à résister au Frere de sa Femme, qui y vouloit abolir toutes les dettes pour se rendre agréable au Peuple (9). Le bruit en étant allé jusqu'à Rome, Marcus Scaurus, Consul de cette année-là, & le plus grand personnage de la République, dit hautement; *Qu'il auroit été à souhaiter qu'un homme de ce courage, & de cette probité, eût fait éclater ces qualirés dans la Capitale de l'Empire.* Il paroît encore par un bon mot, que son petit-fils en rapporte, mais qui me détourneroit trop pour le rapporter ici, qu'il avoit autant d'esprit que de vertu (10).

Outre le Pere de Cicéron, cet excellent homme eut un autre fils nommé Lucius (11), grand Ami de l'Orateur Marc-Antoine, Aïeul du Triumvir de même nom. Voilà quelle étoit au vrai l'origine, & la famille de Cicéron, également éloignée des excès opposés de ceux qui ont voulu la rabaisser de son tems, ou la relever dans les tems suivans. Un Tribun emporté lui reproche dans Dion (12), que son Pere étoit Foulon, & qu'il avoit eultivé toute sa vie des vignes, & des oliviers; mais outre que cet Historien est manifestement suspect sur Cicéron, du consentement de tous les Critiques, & que Salluste, qui ne paroît pas avoir rien oublié, dans la déclamation sanglante qui nous reste, de tout ce qui se pouvoit dire contre lui, ne dit rien de semblable, cela ne s'accorde pas avec ce que j'ai rapporté de son grand-Pere, de quoi on ne peut raisonnablement douter. Il étoit facile à un Orateur ennemi, comme le Tribun dont parle Dion, ving-cinq ans après la mort d'un Campagnard peu connu à Rome, tel qu'étoit le Pere de Cicéron, de représenter

(8) *Cum esset infirmâ valetudine, in Arpinari villâ atatem fere egit in litteris.* De Legib. l. 2.

(9) *Avus noster singulari virtute in hoc municipio, quoad vixit, restitit M. Graditio, cujus in matrimonio sororem aviam nostram habebat ferenti legem tabellariam; qua cum res ad se esset delata, Scaurus Consul; Uti-*

nam, inquit, M. Cicero, isto animo, atque virtute in summâ Rep. nobiscum versari, quàm in municipali maluisset. De Legib. l. 3.

(10) *Nostros homines similes esse Syrorum venalium dicebat, ut quisque Gracè optimè sciret, ita esse nequissimum.* 2. De Orator.

(11) Ibid. Procem.

(12) L. 46.

Les occupations économiques, & rustiques, comme s'il en eût fait métier pendant sa vie.

Il est vrai, que tout ce que j'ai rapporté à l'avantage de cette Famille, est tiré des propres Ouvrages de mon Auteur ; mais outre qu'ils furent publiés de son vivant, dans un tems où il auroit été facilement convaincu de mensonge, pour peu qu'il eût déguisé la vérité, ayant autant d'ennemis qu'il en avoit ; les autres choses qu'il en dit, sont si éloignées de toute mauvaise gloire, qu'on ne peut douter de sa sincérité sur cette matière. Quelques demi-Sçavans veulent faire croire (13), qu'il se prétendoit de Maison Royale, fondé sur ce qu'il dit quelque part en plaisantant, que le Philosophe Phérécydès vivoit du tems d'un Romain de ses parens. C'est Servius Tullius dont il entend parler, faisant allusion au nom de *Tullius* qui lui étoit commun avec ce Prince. Mais, bien loin d'avoir eu cette pensée, il dit positivement ailleurs, à propos des faussetés qu'on avançoit dans les Eloges funébres ; pour faire descendre des Familles de Noblesse nouvelle des Maisons fort anciennes de même nom (14), *C'est comme si je voulois me faire descendre de Marcus Tullius Patritien, qui fut Consul dix ans après qu'on eut chassé les Rois.* Cela est bien éloigné de la prétention qu'on lui attribue.

Il est étonnant, qu'après une déclaration si formelle, & mille autres passages, où il se reconnoit nouveau Noble, *novus homo*, & où il fait, avec raison, gloire de l'être, il se soit trouvé des Ecrivains assez étourdis, tels qu'Eusébe (15), Silius Italicus (16), & ceux que Plutarque même rapporte qui le disoient déjà de son tems, pour vouloir faire croire, que ce nouveau Noble descendoit d'un Roi des Volſques. Comme s'il ne pouvoit y avoir de mérite extraordinaire sans noblesse de sang, erreur encore plus pernicieuse que ridicule.

Voilà ce que j'ai cru devoir dire par forme de Préliminaire sur l'Auteur de ces Lettres. Je n'ignore pas, qu'il y a non seulement des exceptions à plusieurs choses dont j'y parle comme générales, mais aussi beaucoup d'opinions sur cette matière, de même que sur beaucoup d'au-

(13) *Meo regnante Gentili. Tuscul. Quæst. l. 1.*

(14) *Ut si ego me à M. Tullio esse dicerem, qui Patritius cum Ser. Sulpicio Cos.*

anno decimo post Reges exactos fuit. in Bruto.

(15) *In Chronic.*

(16) *L. 18.*

102 REMARQUES SUR LE TITRE.

tres que je traiterai dans les Remarques, qui sont contraires à celles que j'ai embrassées. Mais je suis bien aise d'avertir dès-ici pour toujours, que ne traitant pas ces matieres expressément, mais seulement autant qu'elles sont nécessaires pour l'intelligence de ma Traduction, je n'ai pas cru devoir les expliquer dans la dernière exactitude, parce que cela m'auroit engagé à dire plusieurs choses nullement utiles, & encore moins agréables. J'ai jugé, que trois ou quatre exceptions que je supprime, & qui n'ont aucun rapport à mon sujet, ne méritoient pas que j'en embarrassasse la mémoire de mes Lecteurs, & que je les privasse de la commodité des règles, que je propose comme générales. Pour ce qui est des opinions différentes, j'ai cru aussi qu'il m'étoit libre dans le doute, & quand les Auteurs sont partagés, de choisir la plus plausible, & la mieux liée; mais sur-tout la plus utile, & entre plusieurs également utiles, celle qui a le plus d'agrément.

QUANT à celui à qui ces Lettres sont adressées, il étoit aussi Chevalier Romain (17), & de très-ancienne Maison. *Titus* étoit son nom propre, *Pomponius* son nom de Maison, & on le surnommoit *Atticus*, parce qu'il étoit fort sçavant en Grec, & qu'il demouroit la plupart du tems à Athènes. Outre l'amitié étroite qui l'unifioit à Cicéron, depuis le tems de leurs premières études qu'ils avoient faites ensemble, ils étoient alliés, parce que *Quintus* frere de Cicéron avoit épousé la sœur d'*Atticus*, appelée par conséquent *Pomponia*, suivant ce que j'ai remarqué de la maniere de nommer les Filles.

Il est étrange, qu'il ne se trouve pas une seule Lettre de lui dans tout ce Recueil, au lieu qu'il s'y en trouve plusieurs, d'autres gens que de Cicéron. Il n'est pas naturel, que ceux qui y ont inséré ces autres Lettres en le publiant n'y eussent pas joint celles d'*Atticus*, qui étoient si nécessaires, s'il ne l'avoit pas empêché; car il est presque certain (18) que ce Recueil fut publié de son vivant. Chacun jugera sur l'idée qu'on y prendra de lui, par quel motif il l'empêcha. Quand on lui en attribuerait quelque mauvais, le préjudice qu'il nous a porté par sa réserve mériteroit bien cette punition.

(17) *Cornel. Nep in Vitâ.* | *epistolarum ad Atticum mis-*
 (18) *Sextdecim volumina* | *sarum qua qui legat, &c.*

LIVRE PREMIER.

LETTRE PREMIERE.

C'est la cinquième dans toutes les autres Editions. Elle fut écrite de Rome en Grèce, où Atticus étoit allé depuis quelque tems.

Personne ne peut juger mieux que vous, qui me connoissez parfaitement, à quel point j'ai été touché de la mort de notre cousin Lucius Cicéron (*I*), & de quelle utilité il m'étoit, autant pour mes fonctions publiques (*II*), que dans mes affaires domestiques. Je trouvois avec lui toute la douceur qu'on peut goûter dans la société d'un honnête & agréable homme. C'est pourquoi, je ne doute pas que vous n'en soyiez affligé comme moi, puisque vous prenez part à tous mes chagrins; d'autant plus, que vous y perdez aussi un Allié (*III*) & un Ami, qui vous aimoit autant par inclination, que par l'estime que je lui avois inspirée pour vous.

Pour ce que vous m'écrivez touchant votre sœur, elle-même peut vous rendre témoignage des soins extrêmes que j'ai pris, pour mettre à son égard l'esprit de mon frere dans la disposition où il doit être. Comme

je ne trouvois pas qu'il eût sujet d'être si piqué, je lui ai écrit là-dessus, véritablement avec la douceur d'un frere, mais pourtant avec l'autorité d'un aîné, & avec toute la force nécessaire pour lui faire comprendre qu'il a tort. Aussi de la maniere qu'il m'a écrit plusieurs fois depuis, je me flatte qu'ils vivent ensemble comme ils doivent, & comme nous le souhaitons.

Vous n'avez pas raison de vous plaindre de ce que je ne vous écris pas; car votre sœur ne m'a point encore fait sçavoir qu'elle eût de commodité pour le faire, je n'ai pu trouver personne qui allât en Epire, & nous ne sçavions pas même encore que vous fussiez à Athènes.

Je travaillai, aussitôt que je fus revenu à Rome, au différend que vous avez avec Acutilius, ainsi que vous m'en aviez chargé en nous séparant (*IV*); mais je trouvai que ce n'étoit pas une affaire: & comme je ne crois pas que vous ayiez besoin de conseil, j'ai mieux aimé laisser à Peducæus (*V*) le soin de vous mander le parti que vous devez prendre, que de vous l'écrire moi-même. Puisque j'ai donné pendant plusieurs jours Audience à Acutilius, lui de qui le jargon vous est connu, il n'est pas vraisemblable que je me sois dispensé par négligence de vous écrire ses plaintes, après les avoir écoutées tant

qu'il a voulu , quoique ce ne soit pas une occupation bien agréable.

Mais vous-même , qui vous plaignez si fort qu'on ne vous écrit pas ; sçavez-vous bien , que je n'ai reçu qu'une seule Lettre de vous depuis votre départ , quoique vous foyez de plus grand loisir que moi , & que vous ayez beaucoup plus de commodités pour m'écrire ?

Quant à ce que vous me marquez , que s'il y a quelqu'un qui soit fâché contre vous , c'est à moi à le ramener , il n'étoit pas nécessaire que vous m'en avertissiez , car j'y travaillois déjà de moi-même (*VI*). On est piqué d'une étrange sorte ; je n'ai rien oublié de tout ce qu'il y a à dire pour vous sur le sujet ; mais je n'ai pas cru devoir presser davantage , avant de sçavoir vos intentions là-dessus. Quand vous m'aurez écrit jusqu'où vous voulez que je m'avance , vous verrez , que je ne serai , ni plus pressé à vous raccommoier que vous le seriez vous-même ; ni plus retenu que vous ne voulez que je le sois.

Tadius m'a entretenu de son affaire. Il dit , que vous lui écrivez qu'il ne s'en mette point en peine ; parce , dites-vous , qu'il y a prescription : mais nous sommes surpris que vous ne sçachiez pas qu'on ne prescrit point contre un Mineur , dont les Tuteurs ,

tels qu'on dit être ceux de cette Pupille ; ont été donnés suivant la disposition de la Loi (VII).

Je me réjouis de ce que vous êtes content de l'acquisition que vous avez faite en Epire (VIII). Je vous prie de continuer, si cela ne vous embarrasse point trop, à faire la commission dont je vous ai chargé, & à assembler tout ce que vous croirez propre pour ma maison de Tusculum (IX) : c'est le seul lieu qui me délasse de tous mes chagrins, & de tous mes travaux. J'y attens mon frere, de jour à autre ; ma femme est fort tourmentée de la goutte ; on ne peut aimer davantage qu'elle fait, vous, votre mere, & votre sœur ; elle vous salue mille fois, comme fait aussi ma chère petite Tullie. Prenez soin de votre santé ; aimez-moi toujours, & soyez persuadé que je vous aime comme un frere.

R E M A R Q U E S.

I. **N** *Orre cousin Lucius Cicéron.*] Il y a dans le Latin *notre frere, fratris nostri* : mais tout le monde sçait que l'on appelloit freres dans cette Langue, les enfans des freres, comme les freres mêmes. (1). Or celui-ci étoit Fils de Lucius Cicéron dont j'ai parlé, oncle paternel de l'Auteur. Il étoit homme de Lettres, & fort attaché à son cousin : car il l'accompagna en Sicile pour y chercher des Mémoires contre Verrès. (2) Il fut logé comme lui à Syracuse aux dépens du Public, & on leur

(1) *Frater noster cognatione patruelis, amore germanus. De finibus. l. 5.*

(2) *Decernunt ut L. fratris hospitium publicè fieret, quod is eandem vo-*

donna même une Attestation la plus authentique qu'il se pouvoit, puisqu'elle étoit gravée sur l'airain, les Syracusains ayant cru leur devoir faire cet honneur.

Au reste, il ne faut pas s'imaginer, que le terme de nôtre dont Cicéron se sert ici en disant notre cousin, au lieu de mon cousin, soit une maniere de se désigner lui seul, comme il l'est en plusieurs endroits de ces Lettres, où je le traduits par mon, & non pas par nôtre comme ici : Car il est constant, que c'étoit en ce tems-là un usage presque aussi ordinaire, de se servir du pluriel nous en parlant de soi, au lieu du singulier je, qu'il est ordinaire aujourd'hui de se servir du pluriel vous au lieu du singulier toi en parlant à un autre. C'est de quoi je suis bien aise d'avertir, de peur qu'on ne s'y méprenne. Mais il y a autre chose ici, de même qu'en quelques autres endroits, où je conserverai le pluriel en traduisant, comme je le conserve ici ; & c'est, que Cicéron y entend effectivement deux personnes ensemble, sçavoir son véritable frere germain Quintus & lui. On verra qu'il se sert toujours de ce même pluriel en écrivant à Atticus, quand il parle de choses qui lui sont communes avec ce frere, comme la mort dont il parle ici ; & cela par une maniere d'honnêteté pour Atticus, à cause que ce même frere avoit, comme je l'ai déjà dit, épousé la sœur d'Atticus.

II. Pour mes fonctions publiques.] Pour rendre raison de ce que j'ai traduit de la sorte forensi, il est nécessaire d'avertir, que le mot forum, l'un des plus fréquens qui se trouvent dans ces Lettres, se prend presque en autant de sens différens, que le lieu qu'il désigne servoit à des usages divers. Ce lieu, qu'on appelloit par excellence la Place de Rome, Forum Romanum, pour le distinguer des autres Places de la même Ville, n'étoit autre chose que la Vallée qui séparoit les Monts Capitolin, & Palatin, qui furent les deux seuls, que Romulus renferma d'abord dans son enceinte. Cette Place étoit environnée de boutiques de toute sorte d'Ouvriers, & de plusieurs Temples. L'un des côtés nommé Comitium, parce qu'il étoit particulièrement destiné à assembler le Peuple, étoit couvert, & il y avoit une maniere d'Echafaud, ou de Théâtre élevé & spacieux, qu'on appelloit les pointes des pignes, rostra (*), parce qu'il étoit orné de celles des Vais-

luntatem erga Syracusanos suscepisset quam ego sem- per habuissem. Id non mo-	}	do tum scripserunt, verum etiam in ære incisum nobis tradiderunt. Verrina. 7.
---	---	---

(*) Tit. Liv. l. 8.

seaux qui avoient été pris sur les Antiates, dans la première Bataille Navale de conséquence que les Romains avoient gagnée. C'étoit de cet endroit qu'on rendoit la Justice, qu'on proposoit les Loix au Peuple, qu'on le haranguoit, & qu'on traitoit généralement avec lui de toutes choses. Puisque l'usage général des Traducteurs est de l'appeller *la Tribune aux Harangues*, je l'appellerai de même à leur exemple, sans examiner s'il est bien ou mal nommé; bien fâché qu'il n'y ait pas en notre Langue des termes aussi autorisés que celui-là, pour nommer plusieurs choses semblables, dont j'ai à parler, & que j'aurai bien de la peine à rendre en François. C'étoit aussi dans cette Place que le Peuple éliquoit la plupart des Magistrats; & comme toutes ces raisons la rendoient fort fréquentée, c'étoit encore où les Prétendants aux Charges étoient fort assidus pour les briguer. Là, ils familiarisoient indifféremment avec tout le monde, careffoient & prioient les uns, promettoient aux autres, & n'oublioient rien de tout ce qui pouvoit leur attirer les suffrages. Or comme un seul homme ne pouvoit pas suffire pour agir auprès de tant de gens, la coutume étoit de se faire assister dans ces occasions par ses amis, & par ses parens; & c'étoit entr'autres choses pour cet usage, que Cicéron regrettoit la Mort dont il parle ici.

III. *Vous y perdez un allié.*] Un cousin germain de Quintus Cicéron mari de Pomponia, sœur d'Atticus.

IV. *Aussi-tôt que je fus revenu à Rome, ainsi que vous m'en aviez chargé en nous séparant.*] *Ces paroles ne laissent pas lieu de douter que cette Lettre ne soit pas la première que Cicéron écrit à Atticus depuis son départ, quoiqu'elle ne soit que la cinquième dans toutes les Editions. Comme tous les Commentateurs conviennent que les onze premières sont très-mal rangées, j'ai cru devoir les remettre dans leur ordre naturel en les traduisant. On verra sur la suivante les raisons de cet ordre.*

V. *Peducæus.*] Fameux Epicurien nommé Sextus, dont le pere étoit Préteur en Sicile sept ans auparavant, & Cicéron avoit été Questeur sous lui à Lilybée. (1) C'en étoit assez pour fonder la liaison qu'il y avoit entre son fils & Cicéron: car ceux qui exerçoient les Magistratures inférieures, comme la Questure, qui étoit la moindre de toutes, avoient une révérence presque filiale pour les

(1) *Verrin.* 5.

Magistrats supérieurs (1), sous lesquels ils les avoient exercées. Ce Peducæus étoit si intime d'Atticus, que celui-ci fut depuis un des trois amis, par qui Peducæus voulut être (2) assisté à la mort.

VI. *S'il y a quelqu'un qui soit fâché contre vous, &c.*] Je ne sçais ce qui est le plus à remarquer dans cet article ; ou ce qu'Atticus avoit écrit à Cicéron, qu'il devoit le raccommo-der avec ceux qui lui vouloient mal, sans attendre d'en être prié ; ou la discrétion de Cicéron, d'attendre encore après cela un nouvel ordre d'Atticus pour s'y employer plus fortement, ayant reconnu par une première tentative, la difficulté d'y réussir. Bien d'autres que Cicéron se seroient crus suffisamment autorisés par la Lettre d'Atticus pour agir près de leur ami commun, & peut-être même plus fortement qu'Atticus ne souhaitoit. Mais Cicéron étoit trop régulier en amitié, pour tomber dans cette faute. Il considéra qu'Atticus pouvoit bien vouloir se raccommo-der à un certain prix, sans vouloir pour cela en faire toutes les avances. Il n'avoit pas la vanité, si ordinaire parmi nous, de prétendre régler ses amis sur ce qu'ils doivent vouloir, ou ne vouloir pas, au lieu de les conseiller ; car la plupart des amis s'érigent aujourd'hui en Pédagogues, & affectent une supériorité d'intelligence & de sagesse, qui est la peste la plus mortelle de l'amitié. Ceci est pris d'un petit Livre intitulé *Cesarion*, que je citerois peut-être avec éloge, si je ne connoissois pas l'Auteur.

VII. *On ne prescrit point, &c.*] Les Commentateurs se tourmentent beaucoup pour deviner l'espèce de cette affaire ; mais après avoir bien examiné tout ce qu'ils en disent, rien ne me paroît moins nécessaire, puisqu'il suffit pour l'intelligence de cette Lettre de sçavoir ce que tout le monde sçait, que la prescription ne court pas contre des Mineurs comme contre des Majeurs. Tout ce qu'ils pouvoient remarquer de plus à cette occasion, & qu'ils ne remarquent pas, est, qu'au lieu que dans la Jurisprudence de ce tems-là on faisoit pour les prescriptions différence entre les Mineurs, selon l'espèce de tutelle sous laquelle ils étoient, on n'en fait aucune dans ce qui nous reste du Droit Romain, la prescription n'ayant nul lieu contre toute sorte de Mineurs, sous quelque sorte de tutelle qu'ils puissent être.

(1) *A majoribus nostris accepimus Praetorem Quaestori* | *suo parentis loco esse oportere.*
Verrin. 1. (2) Nepos in Vit.

VIIO LETTRES DE CICÉRON

VIII. *Epire.*] Tout le monde sçait, que c'est le Pays où les deux Pyrrhus ont regné, situé entre la Macédoine, la Thessalie, & la Mer Ionienne, vis-à-vis l'Isle de Corcyre. Il s'appelle aujourd'hui l'Albanie.

IX. *Tusculum.*] C'étoit une petite Ville du Latium à douze lieues de Rome, bâtie au haut d'une Colline fort élevée, par un fils d'Ulyssé & de Circé (*), & auprès de laquelle Cicéron avoit sa principale Maison de campagne. C'est aujourd'hui Fiescati dans la Campagne de Rome.

(*) *Silius, l. 7. &c.*

LETTRE SECONDE.

An de Rome DC LXXXV. C'est la sixième dans l'ordre ordinaire, écrite aussi de Rome en Grèce.

JE ne vous donnerai plus sujet de me reprocher que je suis négligent à vous écrire : Songez seulement à ne l'être pas plus que moi, vous qui avez tant de tems de reste. Marcus Fonteïus a acheté à Naples, douze mille deux cens livres (I), la maison de Rabirius (II), que vous aviez déjà toute toisée, & rebâtie dans votre esprit : je vous en donne avis en cas que vous y pensiez encore.

Il me semble que mon frere Quintus est disposé présentement envers votre sœur de la maniere que nous le souhaitons ; ils sont ensemble dans leur Métairie d'Arpinum, & il a avec lui un homme dont les études n'ont rien que d'utile ; c'est Décimus Turranius (III).

Notre pere est mort (*IV*) le 23 Novembre (*V*). Voilà presque tout ce que j'avois à vous écrire. Si vous pouvez découvrir quelques raretés propres à orner un lieu d'étude comme celui que vous sçavez, je vous prie qu'elles ne vous échapent pas. Je me plais si fort en ma maison de Tusculum, que presque tout autre endro't me déplaît. Rendez-moi compte au plutôt de vos occupations présentes, & de vos desseins à l'avenir.

R E M A R Q U E S.

I. **D**Ouze mille deux cens livres.] *Le chiffre qu'il y a dans le Texte veut dire cent trente mille sesterces ; tout le monde en convient , mais il n'est pas facile de sçavoir ce que cela valoit de notre monnoie. Comme aucun Traducteur n'a , que je sçache , expliqué cette matiere avec la netteté nécessaire pour ceux qui n'en ont aucune teinture , ils ne seront peut-être pas fâchés de trouver ici , que la maniere la plus ordinaire de compter parmi les Romains , étoit par sestertius , & par sestertium ; Deux mors dont la différence ne se peut conserver en les traduisant en François , puisqu'on ne les peut traduire tous deux que par celui de Sesterce. Pour en éviter l'équivoque , je me servirai de ceux même de Sestertius , & de Sestertium.*

Leur principale différence est que le Sestertius étoit une monnoie en espèce , & le Sestertium une somme , valant mille pièces de cette monnoie , & non pas une espèce comme le Sestertius. J'ai appris d'un excellent homme de mon voisinage , qu'à estimer les Sestertius par leurs poids (car il est venu jusqu'à nous des pièces de cette monnoie) qu'à l'estimer donc par son poids , ce qui est sans doute la maniere la plus sure de l'évaluer , elle valoit un sol dix deniers & demi de celle de France. Sur ce pied-là le Sestertium valoit quatre-vingt-treize livres quinze sols. Cette évaluation me paroît si bien fondée par plusieurs raisons , ennuyeuses à rapporter , que je n'hésite pas à la suivre contre l'opinion commune , qui ne met les Sestertius qu'à un sol , ou tout au plus à un sol & demi. Cela est facile ; voici où est l'embarras.

112 LETTRES DE CICÉRON

C'est qu'au lieu que les Romains écrivoient toujours tout du long les Sestertium, & ne se servoient jamais de la marque HS. que pour marquer des Sestertius, selon l'opinion du même Sçavant, que j'embrasse aussi sans hésiter, par plusieurs raisons; & qu'ainsi il ne pouvoit jamais y avoir d'équivoque; les Copistes au contraire, & les Imprimeurs ensuite, en ont causé un nombre infini en marquant le Sestertium avec cette même marque HS. du Sestertius, afin d'abrèger; au lieu de mettre Sestertium tout du long, comme ils le trouvoient dans les Originaux. La ressemblance de ces deux mots Sestertius, & Sestertium, est apparemment ce qui a donné occasion aux Copistes de les confondre de cette sorte; si bien qu'on ne sçait quelquefois lequel des deux il faut entendre par cette marque HS. dont ils les marquent tous deux indifféremment, à cause de la différence énorme de leur valeur, puisque l'un vaut mille fois l'autre: d'où il arrive souvent, que ni l'un, ni l'autre, semblent convenir aux choses dont les Auteurs parlent.

C'est, par exemple, ce qui m'a empêché d'exprimer dans l'Avertissement, combien il falloit avoir de Bien pour être Chevalier Romain; car si on entend que les quatre cens mille Sesterces qui devoient faire le capital d'un Chevalier Romain étoient des Sestertium, c'éroit trente-sept millions & demi ce qui est ridicule; & si on entend au contraire que ce fussent des Sestertius, ce n'éroit que trente-sept mille cinq cens livres, ce qui auroit été bien peu pour la richesse du tems, comme sçavent tous ceux qui sont instruits de la chose. Le même sçavant homme, de qui j'ai parlé, écrit qu'on pourroit entendre cette somme, du revenu des Chevaliers Romains, & non pas de leur capital; mais je ne sçais si cette opinion, qui pourtant est beaucoup plus vraisemblable, a quelque fondement dans les Auteurs.

Il y a aussi beaucoup plus de probabilité dans la somme dont il s'agit ici, en l'évaluant par les Sestertius, que par les Sestertium; mais il ne laisse pas d'être encore un peu étrange, qu'une maison qui devoit être distinguée, & dans une Ville comme Naples, ne courût en ce tems-là que douze mille deux cens livres. Sur le pied de l'évaluation que j'admets, les cens trente mille Sesterces du Texte Latin valoient douze mille cent quatre-vingt-sept livres dix sols; mais j'ai cru qu'il étoit plus naturel de marquer un nombre rond comme douze mille livres, en parlant du prix d'une maison, puisqu'aussi bien on ne sçauroit s'assurer d'avoir rencontré tout-à-fait précisément la juste évaluation de cette somme.

On demandera, peut-être, pourquoi on ne comptoit pas plutôt par Sestertium que par Sestertius, puisqu'il étoit bien
plus

plus naturel & plus commode de dire cent trente Sestertium, que de dire cent trente mille Sestertius ; car c'est comme si nous disions deux cens quarante mille sols, au lieu de douze mille francs. Mais il ne faut pas raisonner sur les usages, & nous devons nous défier de la prévention où nous sommes en faveur des nôtres, quelque ridicules que les autres nous paroissent, tant que les autres n'offensent, ni les bonnes mœurs, ni le sens commun. Cela me fait souvenir d'un Courier Italien, qui crut, il y a dix ou douze ans, sa fortune faire en Portugal, sur ce que la Reine commanda qu'on lui donnât cent mille reys pour sa peine : & ce n'étoit qu'environ cinq cens francs.

Il me reste à rendre raison pourquoi je mets la valeur des sommes dont je parle dans ces Lettres, en espèces modernes, comme les livres, au lieu de traduire à la lettre par les Sesterties, sauf à expliquer ce que c'est dans les Remarques, puisqu'il faut aussi bien que je l'y explique. Ma seule raison est que j'ai cru, qu'on auroit plus de plaisir de sçavoir dès la première lecture la somme dont il s'agit, aussi bien que les jours des mois selon notre usage, au lieu des Ides & des Calendes. C'est aux Lecteurs à juger si j'ai bien cru. A ces deux occasions près, j'ai évité comme un écueil plusieurs termes nouveaux, dont d'excellens Traducteurs n'ont point fait scrupule de se servir, & qui m'auroient épargné bien de la peine. J'ai cru conserver par-là à ma Traduction quelque air d'Original que les leurs n'ont pas ; mais peut-être me suis-je trompé.

II. *Rabirius.*] Il y a apparence que c'est le même Chevalier Romain Caius Rabirius, que Cicéron défendit l'année de son Consulat d'une accusation de crime capital. Ce qui le fait croire est que ceux de la Campanie, aujourd'hui *Terre de Labour*, dont Naples étoit dès-lors la ville principale, déposèrent en faveur de ce Rabirius, parce qu'il étoit leur Concitoyen. *Pro C. Rabirio perduellionis reo.*

III. *Furranius.*] Je ne sçais s'il est nécessaire d'avertir, que quand je ne dis rien sur les personnes nommées dans ces Lettres, c'est que je n'en ai pu rien trouver, ou que j'en ai déjà parlé ; on n'a qu'à recourir à la Table pour sçavoir où. C'est dommage qu'on ne trouve rien sur cet homme-là. On pourroit faire des éloges plus pompeux d'un Sçavant, que celui que Cicéron en fait ; mais on n'en sçauroit faire de plus grand que de dire, que ses études n'avoient rien que d'utile ; car quoi de plus rare, & de plus difficile, que des études purgées de toute inutilité ?

114 LETTRES DE CICÉRON

IV. *Notre pere est mort.*] Cette maniere simple & indifférente d'écrire la mort de son pere, sans se servir d'aucun terme qui marque de la douleur, soit feinte, soit véritable, n'est pas de nos mœurs. Mais comme cette mort n'eut apparemment rien de plus remarquable que la vie qu'elle termina, qui fut, comme on a vu, obscure & fort commune, & que ce pere devoit être déjà âgé, puisque Cicéron avoit alors trente-neuf ans, il semble qu'il regarda cet accident, comme une chose naturelle, & de nulle conséquence, dont il auroit été déraisonnable de se plaindre, & qu'il crut qu'il y auroit plus de foiblesse que de bienséance, à témoigner l'affliction qu'il en pouvoit avoir.

V. *Le vingt-troisième Novembre.*] On ne sçauroit assurer, si la Lettre précédente est de la même année que celle-ci, quoiqu'il y ait grande apparence; & c'est pourquoi je n'ai pas osé en marquer le tems: mais il est facile de marquer l'année, & de montrer la suite des autres, à commencer par celle-ci. Voici comment. Cicéron y prie Atticus, le 23. Novembre, de lui chercher des ornemens à acheter pour sa maison de Tusculum. Il le presse par la suivante de les lui envoyer, puisqu'ils sont achetés, & lui promet en même tems d'en faire payer le prix en Février. Il dit dans celle d'après, qu'il a eu soin du payement qu'il avoit promis, & qu'il doute si Atticus pourra lui envoyer par le Navire de Lentulus ce qu'il attend. Il n'en doute plus par celle qui suit, qui est la cinquième, & dit que Lentulus promet ses Vaisseaux pour ce transport, & il presse Atticus par la sixième d'embarquer ce qu'il lui veut envoyer, le plutôt qu'il pourra. Cette sixième étant donc indubitablement de l'an de Rome 686. comme on le fera voir là, il s'ensuit que les précédentes jusqu'à celles-ci sont des premiers mois de cette même année, puisqu'elles paroissent écrites si peu de tems avant cette sixième, & que celle-ci ne peut être par conséquent que de la fin de Novembre 685. pour le plutôt, puisqu'il y écrit la mort de son pere, arrivée le 23 du même mois.



LETTRE TROISIÈME.

Le dernier mois de la même année que la Lettre précédente DC LXXXV. ou le premier mois de l'année suivante DC LXXXVI. encore de Rome en Grèce. C'est la 7 dans l'ordre ordinaire.

TOUT va bien chez votre mere ; j'en prens soin. Je me suis obligé à payer treize cens douze livres dix sols le treizième Février prochain à Lucius Cincius. Je vous conjure de faire en forte que je reçoive au plutôt tout ce que vous dites avoir acheté & destiné pour moi , & de songer , ainsi que vous me l'avez promis , comment vous pourrez composer ma Bibliothèque. Je fonde uniquement sur les soins obligeans que vous en prendrez , l'espérance de tout le plaisir que j'aurai quelque jour , si je renonce jamais aux affaires.

REMARQUE.

Cette Lettre n'est distinguée de la précédente dans aucune Edition que dans la dernière ; il faut que ce soit sa brièveté , qui ait donné occasion aux Copistes de la joindre : car elle en est séparée dans quelques-uns des meilleurs Manuscrits. On ne peut douter que ce ne soit avec raison , puisque Cicéron y dit positivement , qu'Atticus a trouvé ce qu'il le prioit dans la précédente de chercher , & qu'il en marque le prix. Le mot constitui dont il se sert en parlant de cette somme , & qui est un terme de Droit , a donné beau-

soupe d'exercice aux Commentateurs, pour expliquer quelle sorte de stipulation il signifie : mais il suffit, pour entendre cet endroit, de sçavoir, que c'étoit une assurance que Cicéron avoit donnée de payer dans le tems qu'il dit, en quelque forme qu'elle fût conçue. Lucius Cincius étoit l'homme d'affaires d'Atticus.

LETTRE QUATRIÈME.

L'an de Rome DC LXXXVI. vers la fin de Février pour le plutôt, & toujours de Rome en Grèce. Elle suit la précédente dans l'ordre ordinaire comme ici.

TOUT va chez vous comme nous le souhaitons. Votre mere & votre sœur nous sont très-chères à mon frere & à moi. J'ai parlé à Acutilius. Il nie que son Agent lui ait rien écrit, & il est surpris que cet homme ait fait difficulté de vous donner une assurance suffisante qu'on ne vous demandera plus rien de cette somme, quand vous l'aurez payée. Il m'a paru que Tadius est non seulement content, mais même ravi que vous ayiez terminé son affaire, comme vous dites l'avoir fait. L'Ami que vous sçavez, homme de bien, s'il en fût jamais, & qui m'aime extrêmement, est en vérité fort en colère contre vous. Quand je sçaurai à quel point vous vous en souciez, je sçaurai aussi à quel point je dois me mettre en peine de l'appaiser.

J'ai fait remettre à Lucius Cincius (I) suivant votre ordre , les treize cens douze livres dix sols pour les Statues de Mégare (II). Les Mercures de marbre Pentélien (III). que vous me faites espérer , me font déjà beaucoup de plaisir par avance avec leurs têtes d'airain (IV). C'est pourquoi , vous m'obligerez de m'en envoyer le plus , & le plutôt que vous pourrez , aussi bien que les autres Statues , & tout ce que vous jugerez propre au lieu que vous sçavez que je veux orner , selon mon inclination & selon votre goût en matiere de propreté , & de politesse ; ayez soin principalement de ce qui vous paroîtra convenable au portique (V) & au lieu d'étude que vous connoissez. J'ai conçu une passion si excessive pour tous ces ornemens , qu'il faut m'aimer autant que vous m'aimez pour m'aider à la satisfaire , & que je ne sçais si le reste du monde me la doit pardonner. Si le Vaisseau de Lentulus (VI) nous manque , vous m'enverrez le tout comme vous jugerez à propos. Ma petite Tullie qui fait toutes mes délices , presse fort pour le présent que vous lui avez promis , & elle s'en prend à moi , parce que je lui en ai répondu : mais j'aime mieux nier le fait , que de payer pour vous.

REMARQUES.

I. **L** Es treize cens douze livres dix sols.] *Ce sont les mêmes vingt mille quatre cens sesterces de la Lettre précédente ; quoique chiffrés différemment dans le Texte Latin , qui devoient être payés le treizième Février.*

II. *Mégare.*] Ville de l'Achaye au fond du Golphe Saronique sur le chemin de l'Isthme à Athènes, célèbre par la naissance d'Euclide, & qui du tems de sa splendeur avoit été particulièrement curieuse d'élever des Statues aux Vainqueurs des Jeux de la Grèce. *Pausanias in Atticis.*

III. *Marbre Pentelicien.*] Il y a apparence qu'on appelloit ainsi ce marbre, parce qu'il se tiroit d'une montagne de l'Attique de même nom. *Pausanias in Atticis & Suidas.*

IV. *Les Mercurus de marbre avec leurs têtes d'airain.*] C'étoit un usage assez ordinaire dans l'Antiquité de faire les têtes des Statues, de matiere différente du reste du corps, afin que ces têtes se pussent ôter pour en mettre d'autres sur le même corps selon les différens besoins ; ce qui étoit plutôt fait, que de refaire la Statue entière. *Sueton. in Calig. c. 22.*

V. *Portique.*] Il y a *Xisti* dans le Latin, ce qui peut signifier également deux sortes de lieux différens, quoiqu'au même usage, qui étoit de se promener & de faire des exercices. Les uns étoient couverts pour l'hiver & pour les mauvais tems : ils s'appelloient *Xistus* ; & les autres, qui s'appelloient *Xistum*, étoient découverts pour les belles saisons & pour le beau tems. Mais comme ce cas dont Cicéron se sert ici, est commun à ces deux noms, on ne sçauroit bien assurer duquel des deux il y est parlé. Il y a pourtant apparence par les choses que Cicéron demande pour l'orner, qu'il étoit couvert, & c'est pourquoi, je l'ai appelé un Portique. *Vitruve l. 5. c. 11.*

VI. *Lenxulus.*] C'est le surnom d'une branche célèbre de l'illustre & ancienne Maison Patricienne des Cornéliens ; mais il est aussi inutile qu'impossible de deviner de quel Particulier de cette Famille il est parlé ici.

LETTRE CINQUIÈME.

Même année D C LXXXVI. & toujours de Rome en Grèce. C'est la 9 dans les dernières Editions.

JE ne reçois pas de vos nouvelles aussi souvent que je devrois, car il vous est beaucoup plus facile (I) de trouver des gens qui viennent à Rome, qu'à moi d'en trouver qui aillent à Athènes; outre que je ne suis pas si assuré que vous soyiez à Athènes, que vous l'êtes que je suis à Rome. Vous n'aurez donc que très-peu de chose de moi, parce que ne sçachant pas certainement où vous êtes, je ne veux pas exposer ce que je vous écris familièrement, à tomber en des mains étrangères. J'attens avec impatience les Statues de Mégare, & les Mercures dont vous m'avez écrit, n'hésitez point à m'envoyer tout ce que vous trouverez de semblable, & que vous jugerez propre à mon Académie (II): n'épargnez pas ma bourse. Cet embellissement est à présent ma passion favorite. Je suis curieux sur-tout de ce qui convient à un lieu d'étude. Lentulus promet ses Vaisseaux (III). Je vous prie de vous appliquer à tout cela avec grand soin. Chilius vous demande les Cérémonies des Eumolpides (IV), & je vous les demande aussi à sa prière.

REMARQUES.

I. **I**L vous est beaucoup plus facile de trouver des gens qui viennent à Rome, qu'à moi d'en trouver qui aillent à *Arbénes*.] Je ne sçaurois m'empêcher de m'étonner en cet endroit, qu'il n'y eût encore point de Voie publique & réglée au tems de ces Lettres, pour écrire dans les Pays éloignés, sous un aussi grand Empire que celui de Rome: car il est moralement impossible, qu'il n'arrivât pas des choses dans les Provinces dont il importoit au Gouvernement d'être averti à point nommé. Cela est d'autant plus étrange, que les Postes mêmes étoient inventées il y avoit plus de quatre cens ans par Cyrus (1), à ne changer de chevaux qu'une fois le jour; & qu'un Gracchus avoit fait une diligence extraordinaire en relais, dès le tems de l'Expédition des Scipions en Asie. (2)

II. *Mon Académie*.] Il y a apparence que Cicéron entend seulement par-là un endroit de sa maison de campagne de Tusculum, qu'il avoit nommé de cette sorte, à l'imitation de la fameuse Ecole de même nom, où Platon enseignoit autrefois à Athènes. Car je ne crois pas qu'au tems de cette Lettre, il eût déjà l'autre maison de campagne qu'il appella depuis de ce même nom, située au bord de la mer, sur le chemin qui va du Lac d'Averne à Pouzzol, & qui fut fameuse par ses portiques, & par ses forêts. C'est dans cette dernière qu'on trouva peu de tems après sa mort une fontaine chaude, dont l'eau étoit admirable pour la vue, sur quoi un Bel Esprit de ses Affranchis dit dans une Epigramme, qu'il étoit bien juste, que ce lieu-là produisît de quoi conserver les yeux, après avoir tant produit de quoi les user, à lire les beaux Ouvrages que son Maître y avoit composés.

*Ut quoniam totum legitur sine fine per orbem,
Sint plures oculis qua medeantur aqua.*

Plin. l. 31. c. 2. hist.

III. *Lentulus promet ses Vaisseaux*.] En 535. un Tribun du Peuple, nommé Quintus Claudius, avoit fait défendre par une Loi à tout Sénateur, ou pere de Sénateur, d'avoir des Vaisseaux de charge de plus de trois cens ronneaux. Il prétendoit, que les Vaisseaux de cette grandeur

(1) *Cyropad. l. 8. c. 4.*

(2) *Gracchum per dispositos* | *equos propè incredibili celeritate, &c. Tit. Liv. l. 37,*
suffisoient

suffisoient pour voiturer leurs denrées, & ils n'en pouvoient entretenir de plus grands, que pour faire quelque commerce, ce qui passoit pour mesléant. (1) A plus forte raison n'étoit il pas permis régulièrement d'avoir plusieurs Navires, comme Lentulus en avoit. Mais Cicéron reconnoît ailleurs, (2) que les Loix de l'antiquité & de la sévérité de celle-là, ne s'observoient plus guères.

IV. *Eumolpides.*] On appelloit ainsi les Prêtres de la Déesse Cérés à Eleusine, Ville de l'Attique, du nom d'un Eumolpe, de qui ils descendoient. Cet Eumolpe petit-neveu d'un Roi de Thrace, fut établi Pontife des Mystères de cette Déesse (3) par Erechthée Roi d'Athènes, de laquelle Eleusine dépendoit. Eumolpe devint si puissant par ce Sacerdoce, qu'il fit la guerre au Prince même qui le lui avoit donné. Tous deux y furent tués, & leurs enfans firent la paix aux conditions, que le Pontificat demeureroit à perpétuité aux Descendans d'Eumolpe, & la Royauté à ceux d'Erechthée. Comme cette dévotion étoit réputée si sainte, qu'on l'appelloit par excellence *les Mystères*, les particularités en étoient tenues si secrètes, par la même raison, qu'à peine en est-il venu quelque chose jusqu'à nous. Ce Chilus dont il est parlé ici, qui étoit un Poëte, ami de Cicéron & d'Atticus, en étant curieux comme bien d'autres gens, ne pouvoit pas mieux s'adresser qu'à un homme de la capacité & du crédit d'Atticus à Athènes, pour en apprendre le plus qu'il s'en pouvoit sçavoir.

(1) *Id satis habitum ad fructus in agris vectandos; quæstus enim omnis Patribus indecorus est visus.* Tir. Liv. l. 21.

(2) *Antiqua sunt ista*

Leges & mortua que vetant; fuit ista Resp. quondam, fuit ista severitas. Verrin. 7.

(3) *Hesychius. Pausanias in Atticis, Clemens Alexand. Stromat. l. 1. &c.*



LETTRE SIXIÈME.

Même année DCLXXXVI. de Tusculum à Athènes. C'est la dixième dans les dernières Editions.

COMME j'étois à Tusculum (voilà pour répondre à la vôtre, *Comme j'étois au Céramique (I)*); comme j'étois donc à Tusculum, un jeune esclave m'a apporté de la part de votre sœur une de vos Lettres, & m'a dit, qu'elle dépêcheroit ce même jour après midi celui qui devoit vous aller trouver. Par cette occasion-là, je puis vous répondre, mais fort peu de chose; car je n'ai pas de tems. Et premièrement, je vous promets d'appaîser notre Ami, & peut-être même de vous le regagner tout-à-fait. J'y travaillois déjà de mon mouvement; mais à présent, qu'il me semble voir dans votre Lettre, que vous le souhaitez avec ardeur, je m'y appliquerai avec bien plus de soin, & je le presserai tout autrement. Vous ne devez pas douter, qu'il ne soit outré contre vous au dernier point: mais comme je ne vois pas que le sujet le mérite, je me fais fort de le mettre à la raison, & de l'amener où je voudrai.

Je vous prie d'embarquer nos Statues, &

les Mercures Hercules (*II*), à la première occasion favorable, comme vous me le promettez, & tout ce que vous pourrez trouver de convenable au lieu que vous sçavez, sur-tout, à une Place d'Exercice, & à une Bibliothèque. L'endroit même m'en fait souvenir; car c'est de-là que je vous écris. Je vous demande encore des figures moulées, que je puisse enchasser au lambris de mon vestibule, & deux couvercles de puits, en bosse. Gardez-vous bien de promettre vos Livres à qui que ce soit, quelque prix qu'on vous en offre; car je réserve pour cela toutes mes petites épargnes. Ce sera la consolation de ma vieillesse.

Je m'assure que mon frere en use comme j'ai toujours souhaité & tâché qu'il fît. Cela paroît à plusieurs marques, & la grosseffe de votre sœur n'est pas la moindre.

Pour ce qui est de ma prétention à la Préture (*III*), il me souvient fort bien de vous avoir dispensé de vous trouver ici pour l'Assemblée des Elections, & je ne me lasse point de le dire à nos Amis communs, qui comptoient sur votre présence pour cette affaire. Non seulement je ne vous manderai pas, mais je vous défendrai de venir, parce que je comprends qu'il vous importe beaucoup plus de faire à présent ce que vous faites-là où vous êtes, qu'il ne m'importe que vous

soyiez ici. C'est pourquoi, je vous prie d'être aussi en repos là-dessus, que si vous étiez en Grèce pour mon service. Vous ne laisserez pas de me trouver, & d'entendre dire que je vous ai autant d'obligation, non seulement, que si vous m'aviez assisté à briguer la Charge que je poursuis; mais même que si je l'avois obtenue par votre seul moyen. Tulliette ne s'attaque plus à votre caution (IV), pour être payée de ce que vous lui devez, mais à vous-même.

R E M A R Q U E S.

I. *Ceramique.*] C'est le nom du Fauxbourg d'Athènes, d'où Atticus avoit daté sa Lettre, fameux par les tombeaux & par les Statues des illustres Citoyens tués à la guerre, du tems de la splendeur de cette République. Il faudroit en être aussi passionné que Cicéron & Atticus l'étoient, pour sentir la grace de ce commencement de Lettre; où Cicéron, comme s'il eût été envieux de cette date magnifique dont Atticus s'étoit servi, fait semblant de s'en vouloir moquer, en datant dans les mêmes termes de sa maison de campagne, ne se défiant pas, qu'elle seroit un jour aussi illustre que le Céramique l'étoit alors.

II. *Mercurus Hercules.*] On représentoit souvent Mercure à Athènes, par une figure quarrée de pierre toute simple, sur laquelle on mettoit la tête de tel autre Dieu qu'on vouloit. L'origine de cet usage étoit, que dans les premiers tems, les Statues de Mercure avoient cela de particulier, qu'on les plaçoit toujours sur des bases quarrées, pour signifier la solidité des ouvrages des Arts, sur-tout de l'Eloquence, dont il est l'Inventeur. Il arriva de-là dans la suite, que ces bases quarrées passèrent pour la représentation, sans même qu'il y eût aucune Statue dessus, parce qu'elles lui étoient particulières. On vint depuis à mettre dessus celles des autres Dieux, qu'on vouloit aussi honorer, auxquels de cette sorte, il

servoit de soutien ; pour signifier , qu'ils n'étoient considérables que par lui , c'est-à-dire , que par le soin qu'il avoit de porter leur parole , & d'exécuter leurs ordres : ce qui étoit son principal emploi. Cela paroîtra un peu tiré par les cheveux ; mais on sçait bien que la Religion Païenne n'étoit pas de la juridiction du Sens commun. On appelloit cet assemblage , du nom de cette autre Divinité , joint à celui de Mercure. Il faut donc , que les Figures dont il est parlé ici , fussent des Hercules placés sur des Mercures de cette sorte. Fulvius Ursinus dit , qu'il y en avoit encore une de marbre à Rome de son tems. Comme Hercule n'étoit pas moins le Dieu de l'Eloquence (*) que Mercure , il étoit naturel qu'un lieu destiné à l'étude leur fût plus particulièrement consacré qu'à d'autres Divinités. *Manut. in epist. 4.*

III. *Ma prétention à la Préture.*] C'est ici la première date certaine qui se trouve dans ces Lettres , ainsi que j'ai promis d'en avertir dans les Remarques sur la seconde Lettre ; car l'année que Cicéron fut Préteur est marquée bien distinctement dans son Histoire. J'ai déjà dit quand il avoit été Questeur. Il avoit été Edile six ans après en 684. Ainsi il ne pouvoit être Préteur , à cause de l'intervalle de tems nécessaire entre ces Charges , que l'année après celle de cette Lettre , c'est-à-dire en 687. Car il falloit deux ans de tems entre l'Edilité & la Préture , de même qu'entre la Préture & le Consulat. Or il paroît par mille endroits de ses Ouvrages , qu'il obtint toutes ces Dignités , aussi-tôt qu'il eut l'âge réglé pour les obtenir.

IV. *Tulliette, &c.*] Pour tenir la parole que j'ai donnée dans la Préface , de rendre quelquefois raison des Leçons que je préfère à d'autres , & sans que cela tire à conséquence pour tous les autres endroits semblables , je remarque que les Commentateurs sont fort partagés sur celui-ci. Plusieurs prétendent qu'il faut lire *sponsorum appellat* , & non pas *sponsorum non appellat* , comme j'ai lu , selon quelques Éditions. J'ennuierois extrêmement , si je rapportois tout ce qu'ils disent de chaque côté pour leur opinion , car ils ne disent rien de décisif : & ceux même qui sont de la mienne , ne touchent pas un mot de la raison qui m'a déterminé , quoiqu'il fût difficile d'en trouver une plus naturelle. On en va juger.

Il s'agit , comme on voit , de sçavoir si Cicéron veut dire

(*) *Lucian. Hercul. Gall.*

en cet endroit , que sa Fille ne s'attaque plus à la caution d'Atticus qui est Cicéron , mais directement à Atticus même ; ou bien , si elle continue toujours de s'attaquer à la caution. Pour en juger , il n'y a qu'à rapporter cette conclusion de la quatrième Lettre. J'aime mieux nier le fait , que de payer pour vous : mihi autem abjurare certius est quam dependere. Il est visible , que Cicéron prétend dans cette badinerie , se décharger de ce cautionnement en se parjurant. Il est donc plus naturel qu'il dise dans les Lettres suivantes , que sa Fille ne s'attaque plus à lui , puisqu'elle n'a plus droit de le faire depuis son parjure , que non pas qu'elle s'y attaque encore comme devant. Voilà de quelle maniere je me détermine dans les difficultés de cette nature.

LETTRE SEPTIÈME.

Même année DCLXXXVI. & toujours de Rome en Grèce. C'est l'onzième dans la dernière Edition.

J'Y travaillois déjà de mon mouvement ; mais depuis les deux Lettres pressantes que vous m'en avez écrites , jointes aux exhortations continuelles que Salustius (I) me fait , de m'employer de toute ma force à rétablir l'ancienne amitié entre Luceius (II) & vous , je m'y suis tout autrement appliqué. Cependant après y avoir fait tous mes efforts , bien loin de vous remettre dans son esprit comme vous y étiez , je n'ai pas seulement pu tirer de lui la cause de son changement. Car quoi qu'il dise de votre arbitrage , & des autres choses dont je connoissois déjà , avant votre départ , qu'il étoit offensé ,

il y a quelqu'autre grief qui lui tient plus au cœur, & que, ni vos Lettres, ni mon entremise ne sçauroient si bien effacer, que vous ferez vous-même, lorsque vous serez ici; je ne dis pas en lui parlant, mais même en vous présentant seulement devant lui. Cela s'entend, si vous jugez qu'il en vaille la peine, comme vous le jugerez, si vous me croyez, & si vous ne voulez pas démentir votre honnêteté ordinaire. Et ne vous étonnez pas que je n'ose plus vous promettre rien de lui, après vous avoir dit dans ma précédente, que je m'en faisois fort. Vous ne sçauriez croire combien il me paroît moins traitable qu'auparavant, & plus obstiné dans sa colére. Mais ou vous accommoderez tout cela quand vous serez ici; ou il s'en trouvera mal, de quel côté que soit le tort.

Quant à ce que vous m'écrivez, que vous me croyez déjà Préteur; vous sçaurez qu'aujourd'hui à Rome les Prétendants aux Magistratures sont les plus versés dans toute sorte d'obliquités, & qu'on ne sçait encore quand se tiendra l'Assemblée, où j'espère être élu. Mais Philadelphie vous en dira les Particularités. Je vous prie de m'envoyer au plutôt ce que vous avez amassé pour mon Académie (III); vous ne sçauriez croire le plaisir que j'ai, non seulement à être dans ce lieu-là,

mais même à y penser. Gardez-vous bien de vous défaire de vos Livres de nulle manière. Conservez-les moi, comme vous me le promettez; les Livres sont ma plus grande passion; je ne puis plus souffrir autre chose. Il n'est pas croyable, combien vous trouverez les affaires empirées depuis le peu de tems que vous êtes absent.

REMARQUES.

I. **S**alustius.] *Quoique j'aye déclaré sur la II. Lettre au sujet d'un Turranius, de qui il y est parlé, que je ne dirois rien du tout dans les Remarques, des gens de qui je ne pourrois rien trouver, je ne laisse pas d'avertir pour cette fois seulement, que ce Salustius est de ce nombre, de peur qu'on ne croie, que c'étoit le fameux Historien de ce nom.*

II. *Lucceius.*] Voici enfin le nom de l'Ami avec qui Atticus étoit brouillé. Il s'appelloit Lucius, & étoit d'aussi bonne Maison que de rare mérite. Il semble étrange, qu'il ne voulût pas dire son plus grand sujet de plainte. Cependant cela pouvoit bien n'être pas si déraisonnable qu'il paroît; Car les plus grands & les plus sensibles griefs sont souvent ceux qui se disent le moins, parce qu'ils sont clairs, constans, & sans excuse. Or à quoi bon découvrir un mal sans remède? Outre cela, c'est qu'il se trouve aussi quelquefois, qu'on ne sçauroit les dire, sans publier, ou réveiller des choses, qu'on a intérêt de cacher, ou d'assoupir.

Mais la fin de cet Article est encore plus étrange. *Il s'en trouvera mal, dit Cicéron, de quel côté que soit le tort.* C'est que la réputation de la probité & de la sagesse d'Atticus étoit si bien établie, & elle avoit gagné un tel ascendant sur les Esprits, qu'il n'y avoit personne dans Rome, à qui on eût donné raison contre lui, quand même il auroit eu tort. Il étoit lié d'amitié avec tout ce qu'il y avoit de plus illustre, & sur-tout Ami commun des Grands, les plus opposés entr'eux. Il cultivoit toutes ses amitiés par un usage admirable de ses grands biens, qui le faisoit paroître également désintéressé & officieux;

enfin , s'il n'étoit pas véritablement le plus honnête homme du monde , c'étoit le plus habile , puisqu'il avoit trouvé le secret de passer pour l'honnêteté même.

Luceius , au contraire , avec une éloquence , (*) un savoir , & une vertu extraordinaire , étoit un homme fort particulier , & s'accommodoit de peu de gens , *vir paucorum hominum*. On peut voir un ample Commentaire sur cette affaire , au troisième Entretien du petit Livre que j'ai déjà cité , intitulé *Césarion*.

III. Préteur.] Il y en avoit dix , qui changent régulièrement tous les ans , de même que les autres Magistrats ordinaires. Le premier jugeoit entre les Citoyens , & le second , entre les Etrangers ; l'un & l'autre pour les Affaires particulières seulement. Les huit autres jugeoient de tous les crimes qui intéressoient directement l'Etat ; comme celui de Lèse-Majesté , les concussions , le péculation , les meurtres , & autres voies de fait , les brigues , les faussetés , & autres crimes semblables. Il falloit avoir quarante ans pour être Préteur.

(*) *Sanctissimi hominis , atque integerrimi , illâ humanitate , illis studiis , artibus , doctrinâ. Pro Cælior ad Famil. l. 5.*

LETTRE HUITIÈME.

Même année DC LXXXVI. & toujours de Rome en Grèce. C'est la troisième dans la dernière Edition.

Vous sçavez , que votre Aïeule est morte de chagrin de votre absence , & aussi de peur que les femmes du Latium (I) ne manquassent cette année à leur devoir , & n'amenassent pas les victimes ordinaires , pour sacrifier au Mont d'Albe. Je ne doute pas , que Lucius Saufeius (II) ne vous en-

voye une belle consolation sur ce sujet. On vous attend ici pour le mois de Janvier. Est-ce un bruit sans fondement, ou si vous l'avez écrit à quelqu'un ? car vous ne m'en avez rien mandé. Les Statues que vous m'avez achetées sont débarquées (*III*) à Gaiette (*IV*). Je ne les ai pas encore vues ; car il ne m'a pas été libre de sortir de Rome depuis. J'ai envoyé payer la voiture ; vous êtes un brave homme de les avoir eues si promptement, & à si bon marché.

Quant à ce que vous m'avez écrit plusieurs fois d'appaiser notre Ami, j'y ai fait de tout mon mieux : mais il est étrangement aigri. Quoique je croye, que vous en sçavez le sujet, je vous en apprendrai pourtant davantage à votre retour. Je n'ai pas même pu le fléchir pour Salustius, quoique présent. Je vous dis cela, parce qu'il m'accusoit de négligence pour vous là-dessus ; mais il a éprouvé pour lui-même à quel point Luceius est inexorable, & il a vu aussi si je me suis épargné pour vous. J'ai promis ma Tulliette en mariage à Caius Pison (*V*) Fils de Lucius, surnommé *Frugi*.

R E M A R Q U E S.

I. **L** *Arrium*.] C'étoit cette partie d'Italie qui s'étend le long de la mer Tyrrhène, entre l'Etrurie, & la Campanie, & dans laquelle Rome étoit comprise. Cicéron entend parler ici d'une Fête qu'on nommoit les

A ATTICUS, *Livre I. Lettre VIII.* 131

Feries Latines. Elle duroit quatre jours, (1) & n'avoit aucun tems déterminé dans l'année; les Consuls étoient seulement obligés de la célébrer avant que d'aller à la guerre, quand ils y devoient aller; & l'on remarquoit, que ceux qui y manquoient n'étoient pas heureux (2) dans leurs entreprises. Elle avoit été instituée (3) par Tarquin le Superbe, après qu'il eut vaincu les Toscans, pour entretenir l'Alliance qu'il avoit établie entr'eux & les Latins. On convenoit d'un tems auquel on se rendoit de toutes parts au Mont d'Albe, qui étoit situé au milieu de tous ces Peuples. Là, chacun apportoit ce qu'il devoit offrir pour sa Part; les uns du lait, les autres du fromage, les autres des agneaux; de quoi on faisoit festin tous ensemble en signe d'union. Il y avoit aussi une grande Foire: mais le plus essentiel étoit un Sacrifice, qu'on faisoit à Jupiter surnommé *Latialis* pour ce sujet, d'un taureau, des entrailles duquel chacun emportoit chez soi une pièce, si petite fût-elle. Quoique cette solemnité fût commune à quarante-sept Peuples, les Romains en avoient seuls l'intendance. Que si quelqu'un manquoit à apporter quelque offrande, ou à emporter quelque morceau de la victime, ou à quelqu'autre circonstance, c'étoit à recommencer, (4) & ce manquement étoit réputé à grand malheur. Or comme les femmes ont toujours été plus dévotes que les hommes, & les vieilles plus que les jeunes, celle dont il s'agit dans cette Lettre, qui étoit grand-mere d'un homme de quarante ans, pouvoit bien être des plus zélées; & il faut que sa mort arrivât près du tems, auquel cette Fête étoit indiquée. La plaisanterie que Cicéron fait sur cette mort est encore moins dans nos mœurs, que la maniere dont il écrivoit celle de son pere; mais il parloit à un Epicurien. Au reste, je ne pense pas que personne s'avise ici de faire la même question que Casaubon, si c'étoit la grand-mere paternelle, ou maternelle, d'Atticus; particularité peu curieuse à sçavoir touchant un homme de la Famille duquel on ne sçait chose du monde avant lui.

II. *Saufeius.*] C'étoit un Chevalier Romain, Epicurien de profession comme Atticus, (5) & son intime Ami. Or cette Secte ne mettant pas la mort au rang des

(1) <i>Dionys. Halican. l. 6.</i>		(3) <i>Dionys. Halican. l. 4.</i>
(2) <i>Dio Cassius, l. 46. & Tit. Liv. l. 21 & 22.</i>		(4) <i>Tit. Liv. l. 37. 41. & 60.</i>
		(5) <i>Nepos Vit. Att.</i>

maux, ceux qui en étoient n'avoient que faire de consolation pour un accident de cette nature, & ils étoient peu propres à consoler les autres. C'est le fondement de la plaisanterie de Cicéron en cet endroit.

III. Les Statues sont débarquées.] Voilà qui marque le rang de cette Lettre, puisque Cicéron pressoit par la précédente qu'on les lui envoyât. Les Commentateurs ont eu raison de la séparer de la seconde, avec laquelle elle a été confondue longtems ; mais je ne sçais pourquoi ils ne lui ont pas assigné en même tems son véritable lieu, comme ils ont fait, aux dix autres premières de ce Livre. Il étoit d'autant plus étrange qu'on la joignît à cette seconde, qui sera l'onzième de ce Recueil, que Cicéron parle dans cette même Lettre du retour d'Atticus, en Janvier, comme d'une chose résolue, & dans celle-ci, comme d'un bruit incertain.

IV. *Gaiette.*] Ville maritime très-célèbre en ce tems-là à 85 milles de Rome ; ainsi nommée, selon Virgile, de la nourrice d'Enée, qui mourut en cet endroit.

V. *Pison.*] C'étoit un homme de Maison Plebeïenne fort illustre, nommée *Calpurnia*, Sabine d'origine, & si ancienne, qu'elle se prétendoit descendue d'un (1) Fils du Roi Numa. On avoit surnommé l'un de ses Ancêtres *Frugi*, qui veut dire *Sage*, ou *Tempérant*, pour avoir, étant Tribun du Peuple en 604. fait (2) faire la première Loi contre les concussions des Magistrats en faveur des Provinciaux, & des Alliés.

(1) *Plutar. in Numa, c.*
18.

(2) *Verrin. 1. Off. 2. in Brut.*

LETTRE NEUVIÈME.

An de Rome DC LXXXVII. encore de Rome en Grèce. C'est la quatrième dans les dernières Editions.

VOUS nous donnez souvent des espérances de vous revoir. Il y a fort peu que vous nous remîtes au mois de Juillet,

dans le tems que nous attendions tous les jours votre arrivée , & je suis présentement d'avis que vous ne veniez que pour ce tems-là , si votre commodité le permet. Vous arriverez juste pour servir mon frere dans sa demande de l'Edilité (*I*) , nous nous en reverrons avec plus de plaisir après une longue séparation , & vous terminerez l'affaire d'Acutilius. C'est ce que Péducæus me charge de vous écrire ; car nous croyons qu'il vous importe de la finir. Vous pouvez toujours compter pour cela sur mes soins , comme par le passé.

J'ai jugé ici Caius Macer (*II*) avec un singulier & incroyable applaudissement du Peuple : & quoique je n'aye fait, en le condamnant , que ce à quoi j'étois obligé en justice , cela n'a pas laissé de me faire beaucoup plus d'honneur , que tout le crédit de sa cabale ne m'auroit servi si je l'eusse absous.

Ce que vous me mandez du Mercure-Minerve (*III*) me fait grand plaisir. Ce sera un ornement uniquement propre à mon Académie , puisque les Mercures sont la marque ordinaire de tous les lieux d'exercice , & que Minerve convient particulièrement à celui-ci , qui est destiné à l'étude. C'est pourquoi je vous prie de penser , suivant votre parole , à toutes les autres choses que vous jugerez propres à le parer. Je n'ai point

encore vu les Statues que vous m'avez envoyées il y a déjà quelque tems (*IV*) ; elles sont à Formies (*V*) , & je ne fais que me préparer à y aller. Je les ferai toutes apporter à Tusculum (*VI*). Pour ma maison de Gaiette , je songerai à l'orner aussi quand j'aurai de l'argent de reste. Gardez bien vos Livres , & ne desespérez pas que je les puisse acheter quelque jour. Si cela arrive jamais , je m'estimerai plus riche que Crassus (*VII*) , & je regarderai avec mépris tous les Palais & toutes les Terres du Monde.

REMARQUES.

I. **E** *Dilire.*] Il y avoit de deux sortes d'Ediles qu'on changeoit tous les ans , comme je l'ai dit des Préteurs ; des Ediles Curules , & des Ediles du Peuple , deux de chaque sorte. Il falloit avoir trente-sept ans pour l'être. Ceux du Peuple n'étoient que pour servir à ce qu'il plaisoit aux Tribuns de leur commettre. Mais les Ediles Curules étoient chargés (1) du soin des Temples , des Théâtres , des Jeux publics , des Places publiques , des Tribunaux de Justice , & des Murailles de la Ville. Aussi étoit-ce une des grandes Magistratures , qu'on appelloit *Curules* , parce qu'il n'y avoit que ceux qui les exerçoient , qui eussent des chaires de ce nom-là. Ces chaires étoient d'ivoire (2) à jambes recourbées , & d'une hauteur extraordinaire (3) , car on y montoit par plusieurs marches (4) , c'étoit proprement une espèce de Trône (5). Ces grands Magistrats avoient droit de s'en servir , non seulement dans leur maison , mais aussi par-tout où il leur plaisoit de se faire porter dedans , ou

(1) *Verrin.* 7.(2) *Horat.* l. 1. *epist.* 6.(3) *Plutar.* in *Mario.*(4) *Hæc altis eboris de-*

coravit honore Curules:

Silius , l. 8. & *Lucan.* l. 5.(5) *Cassiod.* *Epist.* l. 5.

de les faire porter après eux. Témoin ce Caius Flavius, qui de simple Greffier, ou Notaire, devint Edile Curule malgré la Noblesse, tout Fils d'Affranchi qu'il étoit. Des jeunes gens de qualité (1), qui se trouvèrent chez un de ses Collègues malade qu'il alloit voir, s'étant donnés le mot pour ne se point lever quand il entra, par mépris pour sa naissance, il envoya querir sa chaire Curule pour s'asseoir & les faire souvenir par-là du respect qui lui étoit dû (2).

II. *Macer.*] C'étoit un Patricien de l'illustre Maison des Liciniens, qui avoit été Préteur, & qui étoit accusé de concussion devant Cicéron qui l'étoit cette année. Ce Macer se tenoit si assuré d'être absous par la faveur de Crassus surnommé le Riche, de même Maison que lui, & l'un des plus puissans Personnages de Rome, qu'au lieu d'assister à son jugement jusqu'au bout, comme c'étoit la coutume, il s'en alla chez lui dès que les Juges furent assemblés. Il quitta aussi-tôt la robe sale de Suppliant, qu'on portoit quand on étoit accusé de quelque crime, se fit raser, & en prit une blanche, qui étoit l'habillement ordinaire des gens de qualité, afin de se trouver plutôt prêt à paroître en public dans l'équipage d'un homme absous, & à en recevoir les complimens. Mais comme il sortoit de chez lui dans cette confiance, il rencontra Crassus à sa porte, qui lui venoit apprendre, qu'il avoit été condamné à la peine ordinaire, qui étoit l'amende, & l'exil. Il rentra chez lui, & mourut sur le champ, soit de douleur de s'être trompé si honteusement, ou qu'il s'étranglât lui-même, comme Valère Maxime le raconte. *L. 9., C. 12. Plur. in Cicer. Cic. in Brut.*

III. *Mercur-Minerve.*] On juge bien que c'étoient des Figures du même dessein que les Mercur-Hercules que j'ai expliqués sur la cinquième Lettre.

IV. Je n'ai point encore vu les Statues que vous m'avez envoyées il y a déjà quelque tems.] *Ces derniers mots se rapportent si naturellement à ce qu'il a dit dans la précédente, que les Statues étoient débarquées à Gaiette, mais qu'il n'avoit encore pu les aller voir, qu'il est presque inutile de le remarquer, pour rendre raison du rang que je donne à cette Lettre. Il faut que depuis la dernière, ces Statues eussent été*

(1) *Glossa Prisca ἀγχι-
λόπους θεούτος βασιλικός.*

(2) *Tit. Liv. l. 9.*

136 LETTRES DE CICÉRON

transportées de Gaïtte à Formies, puisqu'il ajoute, qu'elles y étoient quand il écrivoit celle-ci.

V. *Formies.*] Ville maritime de la Campanie près de Gaïtte, & sur la même côte. Cicéron avoit une maison de campagne auprès de chacune de ces deux Villes. Formies étoit célèbre pour ses bons vins.

VI. Je les ferai porter à Tusculum.] *Voici la preuve de ce que j'ai avancé plus haut, qu'il faut entendre l'Académie dont Cicéron parle, de quelqu'endroit de sa maison de campagne de Tusculum, & non pas de celle qu'il appella depuis de ce même nom d'Académie, & qui étoit près de la Mer. Il faut bien que l'Académie qu'il vouloit orner de ces Statues fût à Tusculum, puisqu'il les y faisoit porter.*

VII. *Crasus.*] C'est l'homme d'importance de qui j'ai parlé sur Macer son parent. Il s'appelloit *Marcus*; Sa Vie est dans Plutarque.

• LETTRE DIXIÈME.

An de Rome DC LXXXVIII. encore de Rome en Grèce au mois de Juin pour le plus tard. C'est la première dans les autres Editions.

VOICI, autant que j'en puis juger, en quel état est ma prétention (I) au Consulat, je ne doute pas que vous n'en soyiez en peine. De tous mes Compétiteurs, il n'y a encore que Publius Galba (II) qui se déclare. On le refuse ouvertement & sans détour, ainsi qu'il se pratiquoit anciennement. Tout le monde croit que son trop grand empressement à briguer, tournera à mon avantage; car la plupart des gens alléguent pour raison de ce qu'ils le refusent, qu'ils ne peuvent pas
me.

me refuser : ainsi j'espère que le bruit même qui s'est répandu là-dessus, que tout ce monde-là m'est favorable, ne me sera pas inutile. Pour moi, j'ai résolu de commencer ma brigue, dans le tems que le garçon (*III*) qui vous porte cette Lettre doit partir, à ce que Cincius m'assure ; c'est-à-dire, le dix-septième Juillet, à l'occasion de l'élection des Tribuns (*IV*) dans le Champ de Mars (*V*). Outre Galba, je ne suis encore certain d'aucun Compétiteur, que d'Antoine (*VI*), & de Cornificius (*VII*). Je ne doute pas que ce dernier ne vous fasse rire, ou peut-être gémir ; mais vous vous emporterez sans doute d'indignation (*VIII*), quand vous apprendrez qu'on parle aussi de Cesonius. Je ne crois pas qu'Aquilius (*IX*) y songe ; il s'est déclaré du contraire à cause de ses infirmités, & de ses grandes occupations ; comme étant le plus employé, & le plus autorisé Jurisconsulte de Rome. Pour Catilina (*X*), s'il est absous malgré l'évidence de ses concussions, il est sûr que je l'aurai pour Concurrent. Je ne pense pas que vous attendiez que je vous parle d'Aufidius, ni de Palicanus (*XI*).

Quant à ceux qui demandent à présent pour l'année prochaine, César (*XII*) paroît sûr d'être élu ; l'autre place est disputée par Thermus, & Sillanus (*XIII*) ; mais tous

deux me paroissent si dépourvus d'amis & de réputation, que le joueur de dés Curius (*XIV*) pourroit l'emporter sur eux. Il est vrai, qu'il n'y a que moi à qui cela semble de la sorte. Il est à souhaiter pour moi, qu'on fasse Thermus avec César; car de tous les Prétendans à l'année prochaine, il n'en est point qui me fit tant de peine que celui-là, s'il étoit refusé, & qu'il fût renvoyé à la suivante, qui est celle où je prétens, à cause de la commission qu'il a du grand Chemin de Flaminius (*XV*), qu'il n'aura pas peine à avoir achevé en ce tems-là; & c'est pourquoi je le donnerois volontiers pour Collègue à César. Voilà ce que je pense, mais avec peu de certitude encore touchant mes Compétiteurs. Vous pouvez compter, que je n'oublierai rien de tout ce qu'un Prétendant doit faire pour réussir, & même je pourrois bien, sous quelque vain prétexte de Députation (*XVI*), aller faire un tour vers Pison (*XVII*) depuis Septembre jusqu'en Janvier, quand il n'y (*XVIII*) aura plus guères d'affaires au Barreau; pour ménager les suffrages de la Gaule (*XIX*) de deçà le Pô, qui paroissent de grande importance. Quand j'aurai pénétré l'intention de nos Grands, je vous en ferai part. A cela près, j'espère réussir facilement, si je n'ai pas d'autres Concurrents que ceux qui sont

à présent à Rome. C'est à vous à prendre soin de me gagner tous ceux qui sont avec notre ami Pompée (XX), puisque vous êtes bien plus près d'eux que moi. Assurez-le bien, que je ne me tiendrai point offensé, qu'il ne se trouve pas ici pour l'Assemblée où je prétens être élu. Voilà pour cet article.

Mais voici une autre chose où j'ai besoin de votre indulgence. Publius Varius, qui doit de grandes sommes à votre oncle Cecilius, a vendu tous ses biens, dans la forme la plus irrévocable, à son frere Caninius Satrius, pour frustrer les Créanciers. Votre oncle a attaqué Caninius en Justice, prétendant avec raison, que cette vente est frauduleuse; & les autres Créanciers de Varius se sont joints à lui, comme Lucullus (XXI), Publius Scipion (XXII), & Lucius Pontius, qui devoit être le Syndic, si l'on eût fait vendre les biens par Décret; mais il n'est plus question de Syndic, puisque l'affaire a changé de face par cette vente frauduleuse. Votre oncle m'a prié de le servir contre Satrius, qui est chez moi tous les jours, qui après Lucius Domitius (XXIII), à qui il est particulièrement attaché, est plus à moi qu'à personne, & qui nous a été de grande utilité à mon frere & à moi dans toutes nos brigues. Véritablement, je me suis trouvé embarrassé, tant pour cette liaison que j'ai

avec Satrius même, que pour la relation avec Domitius, sur qui je fonde ma principale espérance dans ma poursuite du Consulat. J'ai représenté tout cela à votre oncle, & je lui ai témoigné en même tems, que je n'hésiterois pas à le servir, s'il étoit seul dans cette affaire; mais puisque c'est aussi celle de tous les autres Créanciers, parmi lesquels il y en a d'une si grande considération, qu'il n'est pas à craindre qu'ils manquent de gens pour soutenir le droit qu'ils ont commun avec lui, quand même il n'auroit personne qui agit pour lui en particulier, qu'il étoit juste qu'il eût égard à mes engagements, & à la conjoncture où je me trouve. Il m'a paru recevoir mon excuse autrement que je n'aurois voulu, & qu'il ne se pratique entre honnêtes gens; & depuis il a cessé tout-à-fait de me voir comme il faisoit familièrement depuis quelque tems. Voilà ce que je vous prie de me pardonner. Vous jugez bien, que je ne pouvois pas honnêtement m'employer contre un Ami, dans une affaire où il s'agit de sa réputation, & dans une des plus fâcheuses rencontres de sa vie, après en avoir été servi en toute occasion, avec une affection, & une régularité extraordinaire. Si vous ne voulez pas croire que j'aye agi par un motif si honnête; croyez si vous voulez, que c'est par ambition toute pure;

mais quand cela seroit , je prétens que vous ne devez pas moins me pardonner , puisqu'il ne s'agit pas pour moi d'une bagatelle (XXIV). Vous voyez dans quelle carrière je suis , & le besoin que j'ai de gagner tout le monde , bien loin d'aliéner ceux qui me sont acquis. J'espère , que vous approuverez ma conduite ; du moins je le souhaite très-fort. Je suis charmé de votre Mercure-Minerve , & il est si bien placé , qu'il semble que tout le lieu où je l'ai mis soit fait pour lui. Je suis tout à vous.

REMARQUES.

I. **M**A prétention au Consulat.] Quoique Cicéron se serve en cet endroit du terme de demande , *petitionis* , il est pourtant certain qu'il ne demandoit pas encore proprement le Consulat cette année , & c'est pourquoi j'ai traduit *prétention* , & non pas demande. On ne le demandoit proprement & en forme , que l'année qui précédoit immédiatement celle de l'élection ; mais on le briguoit une année avant qu'on le demandât. C'est ce qu'ils appelloient *præfari* , comme il paroît par cette même Lettre , où il est dit plus bas , au sujet d'un Compétiteur de Cicéron , *ejus præpropere præfatio* , son trop d'empressement à briguer. Or si son Compétiteur ne faisoit encore cette année que briguer , il est bien clair que Cicéron ne faisoit que briguer aussi , & c'est de quoi il rend compte à Atticus.

Cette même considération prouve en quelle année cette Lettre a été écrite ; car puisqu'il est certain par tous les Historiens , que Cicéron fut Consul en 690. l'année de sa Préture , qui est celle de la Lettre précédente , devoit être 687. parce qu'il falloit deux années entre la Préture & le Consulat ; & je viens de montrer que c'étoit la première de ces deux années que l'on le briguoit , comme Cicéron le brigue dans cette Lettre. & par conséquent l'année immédiatement après celle de la Préture ; c'étoit donc pour Cicéron en 688.

142 LETTRES DE CICÉRON

II. *Galba.*] C'étoit un Patricien de l'illustre Maison des *Sulpiciens*, petit-fils du fameux Orateur du même nom. Il avoit été Tribun militaire contre Mithridate, & aux Guerres Civiles sous Sylla; puis Questeur en 673. Edile Curule en 677. & l'un des Juges de Verrès en 683.

III. Le garçon qui vous porte cette Lettre.] Comme le mot de garçon se dit assez souvent parmi le Peuple pour signifier un jeune valet qui ne porte pas les couleurs, j'ai cru que je pouvois m'en servir quelquefois, pour expliquer celui de puer, & éviter la circonlocution de jeune esclave, qui ne rend pas le sens de ce mot Latin assez simplement & naïvement à mon gré; car esclave seul ne diroit pas assez, puisque la jeunesse étoit essentielle à ces sortes de Messagers, pour meilleure diligence.

IV. *Tribuns.*] C'étoient des Magistrats créés du Corps du Peuple par le Peuple même, pour le défendre de tout ce que le Sénat pouvoit entreprendre contre sa Liberté, & sa Souveraineté; en sorte que toute autre Puissance étoit subordonnée à celle-là; & il lui étoit permis de s'opposer à tout. Ils étoient dix, & changeoient tous les ans, comme les autres Magistrats ordinaires.

V. *Champ de Mars.*] C'étoit une Place de grandeur extraordinaire, située hors de l'enceinte de Rome entre la *Porte Flumentane*, appelée présentement *Porta del Popolo*, & le Tibre, dont le voisinage avoit fait nommer ainsi cette Porte. Cette Place avoit été donnée au Peuple par le Testament d'une Courtisane, selon quelques Auteurs (1), ou d'une Vestale, selon d'autres, & consacrée au Dieu Mars (2) dès les premiers Rois. Cela n'empêcha pas le dernier de se l'approprier, & cette usurpation fut une des causes de sa ruine. Elle fut ornée dans la suite (3) des Statues des grands hommes qui avoient bien servi l'Etat, & de tous les ornemens que les Triomphateurs avoient coutume de mettre au Capitole, lorsqu'il n'y en put plus tenir. On y éliroit les Consuls & les Censeurs, aussi bien que les Tribuns; on y assembloit la Milice de la Ville; on y levoit des Soldats; on y bruloit les morts de conséquence; on y exerçoit la jeunesse aux courses de chariots, à l'arc, à la

(1) *Aulus Gell.* l. 6. c. 7.
Macrob. l. 1. *Saturn.* c. 10.

(2) *Dionys.* *Halicarn.* l.
4 & 5.

(3) *Strab.* l. 5. *Plin.* l. 36.

c. 10. *Bartol. Marlianus*
Topograph. Urbis Romae l. 6.
c. 12. *Rosinus* l. 6. c. 11.
Pomponius Lætus, &c.

fronde, à sauter, à voltiger sur le cheval de bois, à en dresser de véritables, & généralement à toutes sortes de jeux, & de combats.

VI. *Antoine*,] Il s'appelloit *Caïus*, & étoit d'une ancienne Famille Plébéienne très-noble qui se prétendoit descendue d'un Anthon (1) Fils d'Hercule; mais elle étoit devenue beaucoup plus illustre par son pere, le fameux Marc-Antoine l'Orateur (2), qui avoit été Consul & Censeur, & elle le devint encore davantage depuis, par le Triumvir de même nom, fils du frere aîné de celui-ci. Il avoit été mis en Justice (3) onze ans auparavant, & condamné pour avoir pillé la Grèce en la gouvernant en qualité de Questeur. Quoiqu'il se fût tiré d'affaire en quelque sorte, en appelant de ce jugement aux Tribuns du Peuple, comme cela étoit permis en certains cas, les Censeurs l'avoient chassé du Sénat six ans après, autant pour cette tache, que parce qu'il devoit plus qu'il n'avoit. Cependant, ayant été rétabli depuis, il n'avoit pas laissé d'être fait Préteur avec Cicéron, & étoit par conséquent en passe de demander le Consulat en même tems que lui.

VII. *Cornificius*.] De l'indignité dont Cicéron représente cet homme, il n'est ni étrange qu'on n'en sçache pas autre chose, ni naturel que ce soit le Sénateur du même nom, de qui il sera parlé dans la 13. Lettre. On n'en sçait pas davantage de *Thermus* & d'*Aufidius*. Il paroît seulement qu'ils n'avoient rien de commun avec les gens connus de ce tems-là, qui portoient les mêmes noms qu'eux. Il n'y a non plus guères d'apparence que *Cesonius* soit le Sénateur du même nom, qui avoit été Edile avec Cicéron.

VIII. Vous vous emporterez d'indignation.] Il y a dans le Latin *ut frontem ferias*; vous fraperez votre front, ce qui étoit parmi les Romains, comme parmi les Grecs, un geste de douleur & d'indignation, aussi bien que de fraper sur sa cuisse. Homère (4) & Aristophane (5) en font foi pour les Grecs; & Cicéron approuve (6) ce geste dans un Orateur véhément. Mais puisque *Quintilien* (7) n'a pas laissé pour cela de trouver qu'il sembloit un peu trop le Comédien, j'ai cru que je pouvois bien le supprimer, en exprimant sa signification comme j'ai fait.

(1) <i>Plutar. in Anton.</i>	(4) <i>Iliad. 22.</i>
(2) <i>Cic. de Orat. & in Brut.</i>	(5) <i>In Plutar.</i>
(3) <i>Aseon. in Or. & in rogâ</i>	(6) <i>In Brut.</i>
<i>candidâ, & Q. Cic. de Pet. Consf.</i>	(7) <i>l. 11. c. 3.</i>

144 LETTRES DE CICÉRON

IX. *Aquilus.*] Son nom étoit *Caius*, son surnom *Gallus*, & sa Maison fort illustre, & des plus anciennes. Cette déclaration qu'il avoit faite de ne pas prétendre au Consulat, étoit nécessaire pour son honneur, dès qu'effectivement il avoit renoncé à briguer & à demander cette Dignité; car c'étoit une espèce d'ignominie de n'y prétendre pas, quand on étoit comme lui d'âge & de qualité à l'obtenir; à moins que d'avoir d'aussi bonnes raisons que lui de n'y point penser. Il avoit été Préteur avec Cicéron (1), & il s'étoit signalé auparavant dans sa Questure par une formalité qu'il inventa contre les fraudes, laquelle étoit de si grande utilité, que Cicéron l'appella ailleurs le remède à toutes les friponneries, *everriculum omnium malitiarum*. Pro Cecinna.

X. *Catilina.*] Il s'appelloit *Lucius*, & étoit d'une Maison Patricienne (2) si noble, qu'elle passoit pour venir de *Sergeste*, l'un des compagnons d'Enée, parce qu'elle s'appelloit (3) *Sergia*. Son Bisaïeul, qui fut Préteur, perdit la main droite à sa seconde Campagne, reçut vingt-trois blessures aux deux suivantes, fit encore la Guerre longtems avec une main postiche de fer, dont il se servoit comme d'une main véritable, fut pris deux fois par Annibal, & se sauva deux fois; fit lever le Siège de Crémone, défendit Plaisance, & fit tant d'autres choses extraordinaires, qu'il est étonnant qu'il n'en soit parlé que par occasion dans Pline (4), & dans Solin (5). Le fils de ce vaillant homme, étant Questeur en 605. consacra sa mémoire (6) par une Médaille qu'il fit fraper, où son pere étoit représenté à cheval, tenant de son unique main gauche son épée, avec la tête d'un Barbare suspendue par les cheveux. Le Compétiteur de Cicéron, dont il s'agit ici, petit-fils de ce Questeur (7), avoit aussi été Questeur deux ans avant Cicéron, puis Lieutenant dans je ne sçais quelle Guerre où il se signala beaucoup, puis Préteur d'Afrique (8), la même année 687. que Cicéron le fut à Rome, ensuite accusé au retour de ce Gouvernement pour y avoir malversé (9): & c'est l'accusation dont il est parlé dans cette Lettre.

(1) l. 3. Offic. & de Nat. Deor.

(2) *Ascon. in Orat. pro Cornelio. Salust. Conj.*

(3) *Aeneid. 5.*

(4) l. 7. c. 28.

(5) c. 6.

(6) *Phigius.*

(7) *Salust. Hist. l. 1.*

(8) *Cic. pro Calio. Dio. l. 36.*

(9) *Pro Sylla, in Pisonem,*

Q. F. de Petit. Consul

Il n'est pas nécessaire de dire que c'est le même Catilina, qui conjura deux ans après contre la République.

XI. *Palicanus.*] C'étoit un Picentin (1) d'obscur naissances, qui par les mauvaises voies de plaire au Peuple, soutenues de quelque éloquence (2), étoit parvenu au Tribunat (3). Il s'y étoit rendu si agréable, que ses Successeurs avoient déjà entrepris deux ans avant celui-ci de le faire Consul. Dans cette vue, ils demandèrent devant tout le Peuple, à un Pison qui étoit Consul cette année-là (4), s'il ne proclameroit pas Palicanus pour la suivante, en cas que les suffrages lui fussent favorables. Pison répondit d'abord, qu'il ne croyoit pas la République assez malheureuse, pour être exposée à cette indignité; mais les Tribuns ayant insisté sur ce qu'il feroit, le cas arrivant, il répondit résolument qu'il n'en feroit rien.

XII. *César.*] Il s'appelloit *Lucius*, & il étoit de la même Maison Patricienne des Juliens que le grand César, si ancienne, qu'elle se prétendoit descendue de Venus (5), par Julius Fils d'Enée. Du moins étoit-il bien certain, qu'elle avoit été transplantée d'Albe, à Rome (6), sous les Rois. La branche de celui-ci étoit beaucoup plus illustre par les Charges, que celle du grand César, & ils étoient au quatrième degré.

XIII. *Sillanus.*] Il s'appelloit *Decimus*, & il étoit de l'illustre Maison Patricienne des Manliens, passée par adoption dans une Plébéienne non moins illustre, qui étoit celle des Juniens. Il étoit second Mari de Servilie, la bonne amie du grand César, & Sœur utérine de Caton, laquelle avoit eu Brutus, du premier lit.

XIV. *Cæsius.*] C'étoit un homme d'assez bonne naissance, qui avoit été Questeur (7), mais si diffamé pour ses mœurs, que les Censeurs l'avoient chassé du Sénat.

XV. *Grand chemin de Flaminius.*] Il étoit ainsi appelé, pour avoir été fait par le Consul de ce nom, qu'Annibal vainquit à Trasimène. Il conduisoit depuis la

(1) *Humili loco, loquax magis quam facundus.* Quingil. l. 4. c. 2.

(2) *Aprior auribus imperitorum.* in Brut.

(3) *Ascon.* in Verrin.

(4) *Val. Max.* l. 3. c. 8.

(5) *Festus & Joannes Glandorpius in Onomastico Romano.*

(6) *Dionys. Halicarn.* l. 3.

(7) *Ascon.* in Orat. in rog. cand. & *Sallust.* in Catil.

même Porte Flumentane, dont j'ai déjà parlé, voisine du Champ de Mars, jusqu'à Rimini sur la Mer Adriatique. Comme ces sortes de réparations plaisoient beaucoup au Peuple, Cicéron craignoit que ce Thermus n'obriât facilement le Consulat en reconnoissance de celle-ci, s'il pouvoit l'avoir achevée quand il le demanderoit.

XVI. *Sous quelque vain prétexte de Députation.*] Quand des Sénateurs avoient quelque voyage à faire un peu loin de Rome, pour leurs affaires particulières, l'usage étoit, qu'ils se faisoient donner par le Sénat, un faux titre de Députés, afin de les autoriser davantage dans les Provinces où ils alloient, à engager les Magistrats qui gouvernoient ces Provinces à rendre à ces prétendus Députés tous les honneurs possibles; enfin, pour les y faire paroître avec la même dignité, que s'ils y étoient effectivement envoyés par la République. Ils appelloient cela *Legatio libera*, comme qui diroit, *Ambassade volontaire*; & cette feinte étoit fondée, sur ce qu'il ne leur étoit pas permis régulièrement de s'absenter de Rome, sans ordre, au-delà d'un certain tems fort court, Cicéron voulut abolir cet abus dans son Consulat, mais un Tribun du Peuple s'y opposa. *De Legib. l. 3.*

XVII. *Pison.*] C'est celui de qui j'ai parlé au sujet de Palicanus. Il s'appelloit *Caius*, & étoit de la même Maison *Calpurnia*, mais d'une autre Branche que le Gendre de Cicéron, de qui j'ai parlé aussi (1). Il avoit été Consul deux ans devant, en vertu de quoi il étoit allé gouverner ensuite la Gaule Narbonnoise. Car c'étoit la coutume, que ceux qui sortoient de cette Charge, alloient, s'ils vouloient, gouverner quelque Province des plus importantes, pour autant de tems qu'il plaisoit au Sénat. On leur réservoir d'ordinaire celles où il y avoit de la guerre, afin de leur donner occasion de mériter le Triomphe. On appelloit ces Provinces *Consulaires* par cette raison-là, pour les distinguer des autres de moindre conséquence, que les Préteurs alloient aussi gouverner en sortant de charge.

XVIII. *Quand il n'y aura plus guères d'affaires au Barreau.*] C'est qu'on cessoit de rendre la Justice avant la mi-Août, & les vacances duroient presque sans interruption le reste de l'année.

(1) Lettre VIII. Rem. dernière.

XIX. Les suffrages de la Gaule de deçà le Pô.] C'est ce que j'ai dit ailleurs, que la plupart des Peuples d'Italie étoient Citoyens Romains, & en cette qualité avoient la même voix à l'élection des Magistrats, que les habitans de Rome même.

XX. Pompée] Son nom propre étoit *Cneus*, & le surnom de son pere *Strabon*; mais il ne paroît pas que le Fils l'ait jamais porté, parce qu'il reçut de son Armée en Afrique (1) celui de *Grand*, dès l'âge de vingt-cinq ans. Leur Maison étoit Plébéienne, & leur noblesse si peu ancienne (2), qu'on ne voit pas qu'il y eût jamais eu de Charge avant l'an 612. On reprocha même à celui qui fut Consul cette année-là, qu'il étoit Fils d'un (3) Joueur de Flute. Il alla ensuite commander en Espagne, & faisant la guerre aux Numantins, il consentit à un Traité ignominieux pour se sauver, & sauver son Armée. Mais comme il avoit de l'éloquence (4), cela n'empêcha pas le Peuple de le faire encore Censeur depuis.

Le Grand Pompée, de qui il s'agit ici, étoit d'une autre Branche que celui-là, & de noblesse encore plus nouvelle, puisqu'on ne sçavoit rien de sa Famille avant son pere & son oncle. Cet oncle qui étoit l'aîné, & qui s'appelloit *Sextus* se rendit fameux par les Sciences (5), & s'adonna tout entier à la Jurisprudence, à la Géométrie, & à la Philosophie Stoïque. Son Cadet qui fut surnommé *Strabon*, comme je l'ai dit, ce qui veut dire *bigle*, apparemment parce qu'il l'étoit, se signala dans les Guerres Civiles entre Marius & Sylla, mais il s'y ménagea tellement (6), qu'on ne sçut jamais bien de laquelle des deux factions il étoit en effet, quoiqu'il fût Préteur & Consul en ce tems-là, & qu'il fit d'assez grandes choses en plusieurs Expéditions qu'il conduisit, & dont il triompha. Aussi, quand il fut tué d'un coup

(1) *Plut. in Pomp. Plin. l. 1. c. 27.*

(2) *Patercul. l. 2. c. 21.*

(3) *Plutar. Apophthegm. Scipion. Emilii.*

(4) *Q. Pompeius, non contemptus orator, qui summos honores sine ullâ commendatione Majorum*

est adeptus. in Brut.

(5) *De Orat. l. 3. in Brut. Philipp. 12.*

(6) *Se dubium mediumque partibus præstitit, Patercul. l. 2. c. 21. Cn. Pompeii fraude qui utramque partem fovendo. Tir. Liv. l. 79.*

148 LETTRES DE CICÉRON

de foudre au milieu de son Camp (1), les deux Partis furent également aises d'en être défaits. Il avoit épousé la sœur ou la nièce du fameux Poète Satyrique Lucilius (2) qui étoit de race de Sénateur. Ils n'eurent pour tous enfans, que le Grand Pompée. Celui-ci faisoit la guerre à Mithridate au tems de cette Lettre, & il avoit près de lui beaucoup de gens considérables, qui étoient tous dévoués à Atticus, & qui ne laissoient pas, pour être absens, de pouvoir servir & desservir à Rome les Prétendans aux Magistratures.

XXI. *Lucullus.*] C'est l'un des deux freres, ou cousins germains de ce nom de la Branche Plébéienne de la même ancienne & illustre Maison des Liciniens, dont j'ai parlé au sujet de Macer. Leur pere commun, s'ils étoient freres, comme il y a plus d'apparence, avoit été condamné pour des concussions (3), & leur mere, Fille de Metellus Numidicus, le plus grand Personnage de Rome en son tems, n'avoit pas eu bon bruit; mais cela ne les empêcha pas d'être Consuls l'un après l'autre. Nous avons la Vie dans Plutarque, & un éloge admirable à la tête des Académiques de Cicéron, du plus illustre des deux qui s'appelloit *Lucius*; & c'est celui qu'il faut entendre toutes les fois qu'on trouve *Lucullus* tout court comme ici. Il venoit au tems de cette Lettre de faire la guerre à Mithridate, de qui il triompha deux ans après, pour l'avoir réduit à telle extrémité, qu'il ne fut pas difficile à son Successeur de l'achever. Pompée, qui fut ce Successeur, étoit déjà survenu de la même maniere à la fin de plusieurs autres guerres, sçavoir, de celle de Lepidus, de celle de Sertorius, & de celle des Esclaves, dont il n'avoit pas laissé de partager la gloire avec ceux qui les avoient presque terminées avant lui. Ce fut ce qui donna occasion à *Lucullus*, quand le même Pompée vint encore lui ôter l'honneur de terminer celle de Mithridate, de dire en se séparant de lui, dans la Conférence qu'ils eurent ensemble en Galatie (4): *Qu'il ressembloit à ces lâches oiseaux, qui ne se jettent que sur les charognes, & qu'il n'avoit jamais commandé qu'à des restes de guerres.*

L'autre *Lucullus*, qui s'appelloit *Marcus*, avoit passé par adoption dans la Famille des Varrons, & triomphé.

(1) Dum utramque partem fovet utrisque invisus fulmine ictus interit.

(2) *Patercul. l. 2. c. 29.*

(3) *Plurarch. in Lucull.*

(4) *In Pomp. c. 8.*

des Thraces, revenant de gouverner la Macédoine en suite de son Consulat.

XXII. *Scipion.*] C'est le dernier qui ait fait figure, de cette célèbre Famille de la Maison des Cornéliens. Il étoit de la Branche de *Nasica*, laquelle descendoit de celui qui fut jugé par le Sénat, le plus homme de bien de la Ville, pour mettre en dépôt chez lui la Grand-mere des Dieux, & qui étoit cousin-germain du premier Africain, le vainqueur d'Annibal.

XXIII. *Domitius.*] Il étoit surnommé *Enobarbus*, qui veut dire Barbe-rouffe, & d'une ancienne, & illustre Maison Plébéienne. C'est le Trisaïeul paternel en ligne directe de l'Empereur Néron.

XXIV. Il ne s'agit pas pour moi d'une bagatelle.] C'est l'équivalent du vers Grec qui est dans le Texte, tiré du 22 Livre de l'Iliade, dont le sens littéral est; car ce n'est pas pour une victime, ou pour un cuir de bœuf, &c. Ce vers étoit passé en proverbe, pour signifier ce que j'ai mis à la place. On voit bien que c'est le Consulat que Cicéron briguoit que j'entens par cette bagatelle. Je tâcherai toujours de rendre comme cela par des équivalens le sens de ces manieres de parler proverbiales, quand il me semblera, comme ici, qu'il ne seroit pas agréable de les traduire à la lettre.

LETTRE ONZIÈME.

An de Rome DC LXXXIX. le Jour de l'An, & toujours de Rome en Grèce. C'est la seconde dans les autres Editions.

VOUS sçavez que ma femme est accouchée heureusement d'un Fils, sous le Consulat de Lucius Julius César, & de Caius Martius Figulus (I). Devrois-je être si longtems sans recevoir de vos nouvelles? Je vous ai écrit depuis peu fort particulièrement sur ma prétention. Je pense présen-

tement à défendre Catilina mon Compétiteur ; nous avons les Juges que nous voulons, & notre Accusateur (II) en est aussi content que nous. J'espère que si je le fais absoudre, il s'entendra mieux avec moi (III) dans notre poursuite commune. S'il ne le fait pas, il faudra prendre patience. Il m'importe que vous veniez au plutôt ; car tout le monde croit, que quelques-uns de nos Grands, qui sont de vos Amis, me feront contraires. Je conçois que vous me ferez de grand usage près d'eux. C'est pourquoi ne manquez pas de venir passer ici tout le mois de Janvier, comme vous l'avez projeté.

R E M A R Q U E S.

I. **S**OUS le Consulat de Lucius Julius César, & de Caius Martius Figulus] Il y a des difficultés extraordinaires à dater cette Lettre, & les Commentateurs s'y sont épuisés. Par ces Consuls qui y sont nommés, il semble qu'elle soit de 689. qui est leur année. Cependant, cela paroît comme impossible par le dernier article, où Cicéron exhorte Atticus à venir passer à Rome tout le mois de Janvier : car il ne peut entendre que le Janvier de cette même année, puisque c'étoit pour l'aider à obtenir le Consulat de la suivante, ce qui se devoit décider, suivant la coutume, au commencement d'Août, pour le plus tard. Or, quand même son fils seroit né, & cette Lettre écrite le premier jour de cette année 689. le tems seroit bien court pour l'envoyer en Grèce, & pour la faire arriver à Atticus à Rome, dans le même mois. Cette considération jointe à ce que la plupart des vieilles Editions mettent Januario ineunte, au lieu de Januario mense, comme il y a dans les plus correctes des nouvelles Editions, a fait croire à plusieurs Commentateurs, qu'elle est de l'année précédente 688. & que Cicéron a seulement

entendu en nommant les Consuls qu'il y nomme, qu'ils venoient d'être élus pour l'année suivante, & non pas qu'ils fussent déjà en exercice.

Mais puisque cette maniere de dater est si hors d'usage, que ces Commentateurs n'en ont pu trouver un seul exemple dans toute l'Antiquité Romaine, pour appuyer leur opinion, il me semble, qu'il y a bien moins d'inconvénient à croire, que cette Lettre est effectivement de l'année qu'elle marque. Car il n'est pas impossible, que Cicéron crût qu'Atticus étoit déjà en chemin quand il l'écrivoit. Peut-être aussi ne comptoit-il pas qu'Atticus pût arriver dans tout Janvier, quoiqu'il le lui écrivit pour le presser davantage. Que si la naissance d'un premier fils est un événement de nature à être daté plus particulièrement, que par l'année dans laquelle il est arrivé, en l'écrivant à son meilleur Ami, n'est-il pas à présumer que Cicéron entendoit quelque jour particulier de cette même année, quoiqu'il ne l'ait point exprimé? Que si cela est, quel jour peut-il avoir entendu naturellement, en disant seulement que son fils est né sous tels Consuls, que le premier jour de leur Consulat? comme nous entendons le premier jour de l'année, en disant seulement le Jour de l'an. Voilà, ce me semble, de quelle maniere on peut se hasarder raisonnablement à deviner, pour se déterminer dans les difficultés de cette nature, & non pas comme la plupart des Commentateurs, par des subtilités de Grammaire.

II. Notre Accusateur.] C'étoit un jeune homme de l'ancienne & illustre Maison des Claudiens, transplantée des Sabins à Rome, aux premières années de la République, & de laquelle vinrent depuis les Empereurs Tibère, Caligula, & Claude (1). Cette Maison avoit plusieurs branches Patriciennes, & une Plébéienne, non moins illustre que les Patriciennes. De sçavoir comment des Familles venant d'une même tige, n'étoient pas toutes Patriciennes, ou toutes Plébéiennes, c'est une des plus grandes difficultés de l'Antiquité Romaine. Quelques Auteurs, ne pouvant venir à bout de l'expliquer, ont évité le nœud, en tranchant tout net, que ces différentes Familles n'avoient de commun que le nom, & qu'elles venoient de tiges différentes: mais il est constant qu'on croyoit le contraire en ce tems-là. Il ne reste donc que les adoptions, par où des Patriciens ou Plébéiens d'origine, ayent pu passer dans des Maisons de qualité différente de la leur; ou de dire, ce qui paroît

(1) Suet. in Tib. c. 1.

par des exemples célèbres (1), que des Maisons Patriciennes s'étoient de bon gré agrégées au Peuple, toutes, ou en partie, pour des fins particulières qu'on ne sçait pas.

L'Accusateur, de qui il s'agit ici, s'appelloit *Publius*; il étoit de l'une des branches Patriciennes de sa Maison, & cette branche avoit pour surnom *Pulchri, les beaux*. Comme c'étoit un méchant homme, il fut facile à *Catilina* qu'il accusoit, de le corrompre pour le faire prévariquer. Son Criminel fut donc absous par ce moyen, beaucoup plus que par l'éloquence de Cicéron, supposé que cet Orateur l'ait défendu effectivement (2) comme il y pensoit dans cette Lettre. Quelques Commentateurs en veulent douter (3), à cause de l'évidence des crimes de ce Scélerat, que Cicéron reconnoît lui-même dans la précédente, mais il paroît par plusieurs autres affaires semblables, que les plus gens de bien de ce tems-là n'étoient pas moins prêts à défendre les plus grands criminels, qu'ardens à les mettre en Justice. La grande liberté, & même la gloire qu'il y avoit à accuser, demandoit, de peur qu'on n'en abusât, qu'il y en eût une aussi grande à défendre. Ainsi la conduite de tout le monde étoit sujette à être examinée de toutes les manières; & c'étoit assez pour la rendre plus régulière. Car quoiqu'on se tirât presque infailliblement d'affaire quand on étoit innocent, & même quelquefois, encore qu'on fût coupable; néanmoins, comme il n'étoit pas agréable de faire parler de soi autant qu'il le falloit pour se défendre, on devoit vraisemblablement prendre plus garde à ne pas donner occasion d'être accusé, que si on y eût été moins sujet. Si on veut consulter à ce propos l'Oracle de Florence (4), on trouvera que c'étoit cet excellent usage des accusateurs, qui avoit conservé l'innocence des mœurs dans la République, jusques vers le milieu du siècle de ces Lettres, que la corruption devint incurable. *On souffre sans peine, dit Cicéron ailleurs sur ce sujet, qu'il y ait beaucoup de gens qui fassent profession d'accuser; car rien n'empêche qu'un innocent ne soit absous, si on l'accuse; mais un coupable ne sçauroit être condamné, si on ne l'accuse pas. Il y a donc bien moins d'inconvénient à mettre un innocent en Justice, qu'à n'y pas mettre un criminel.*

(1) *In August. c. 2.*

(2) *Fenestell. apud Ascon. in Orat. in rogâ candidâ.*

(3) *Ascon. Ibid.*

(4) *Machiavel, l. 1. c. 84 de Discorsi.*

A ATTICUS, Livre I. Lettre XI. 153

Facile patimur esse quam plurimos accusatores, quod innocens, si accusatus sit, absolvi potest; nocens, nisi accusatus fuerit, condemnari non potest. Utilius est autem absolvi innocentem, quam nocentem causam non dicere. *Pro Roscio Amerino. 1.*

III. *Il s'entendra mieux avec moi dans notre poursuite commune.*] C'est qu'il falloit régulièrement que l'un des Consuls fût Patricien, comme Catilina, & l'autre Plébéien, comme Cicéron. Ainsi, chaque Prétendant s'entendoit d'ordinaire avec un autre de qualité différente de la sienne, pour s'entr'aider à être élus ensemble. Je dis qu'il le falloit régulièrement, & non pas absolument; témoin Cicéron même, qui fut Consul cette fois avec Antoine, Plébéien comme lui; quoique d'illustre & ancienne Maison.

COMME cette Lettre est la dernière qu'il paroît que Cicéron ait écrite avant son Consulat à Atticus, il y a grande apparence qu'Atticus arriva peu de tems après à Rome, ainsi que Cicéron l'en pressoit, & qu'Atticus l'avoit promis. Du moins est-il bien certain qu'il y fut toute l'année suivante, car il y eut grande part aux principales affaires qui s'y passèrent sous ce Consulat, comme on verra dans la suite de cet Ouvrage.

Ce fut au sujet de ces affaires, que Cicéron répondit, de la manière qu'on va voir dans une Lettre que Pompée lui écrivit d'Asie l'année suivante 691. Comme cette Réponse donne une grande lumière aux affaires que Pompée & Cicéron eurent ensemble dans la suite de ces Lettres, j'ai cru, qu'on ne seroit pas fâché de la trouver ici par manière de digression. Pompée se dispoisoit alors à revenir triompher à Rome de Mithridate, qu'il avoit fait périr l'année précédente, & de la meilleure partie de l'Orient, qu'il avoit subjuguée depuis.



L E T T R E

DE CICÉRON A POMPÉE.

*An de Rome DC XCI. vers le milieu ;
& de Rome en Asie. C'est la septième du
cinquième Livre de celles qu'on appelle
Familières.*

SI vous & votre Armée êtes en bonne santé, je m'en réjouis. J'ai eu ma bonne part de la joie extrême, que vos Lettres à la République ont causée à tout le monde ; car vous y donnez de grandes espérances, qu'elle jouira d'un parfait repos, ainsi que j'ai toujours assuré qu'elle en jouiroit par votre seul moyen. Vous sçavez cependant, que ces mêmes Lettres ont assommé vos anciens Ennemis, ou si vous l'aimez mieux, vos nouveaux Amis (I), & qu'elles leur ont ôté entièrement d'autres espérances bien différentes dont ils se flatoient.

Quant à ce que vous m'avez écrit, quoique ce soit avec peu de démonstration d'amitié, cela n'a pas laissé de me faire plaisir ; car je n'en connois point de plus grand que le souvenir des services que j'ai rendus (II) : & si on n'y répond pas, comme on y est obligé, je souffre sans peine qu'on m'en doive de reste. Du moins suis-je bien sûr, que

L'intérêt de l'Etat vous engagera à vous lier étroitement avec moi, si l'extrême affection que je vous ai témoignée en tant de rencontres ne suffit pas pour vous y engager. Et afin que vous ne puissiez pas prétendre cause d'ignorance de ce qui me déplaît dans votre Lettre, je veux bien vous le dire clairement, comme notre amitié, & mon naturel franc & ouvert m'y convient.

J'ai fait d'assez grandes choses pour avoir espéré que vous m'en témoigneriez quelque joie en m'écrivant, soit par l'amour que vous devez à la République, soit en considération de notre amitié. Je m'imagine que vous vous en êtes abstenu, de crainte de déplaire à quelqu'un si vous le faisiez (III). Mais sçachez que ces choses, par lesquelles j'ai sauvé notre commune Patrie, sont attestées & approuvées de toute la Terre (IV). Peut-être vous trouverez, quand vous serez ici, que je les ai exécutées avec tant de sagesse & de magnanimité, que si vous êtes fort au-dessus du dernier Africain, je ne suis guères au-dessous de Lælius son bon Ami (V); & que vous ne serez pas fâché de vivre avec moi dans une union parfaite, soit d'amitié particulière, soit de sentimens sur les affaires publiques.

REMARQUES.

I. **V**os Lettres ont assommé vos anciens Ennemis, ou si vous l'aimez mieux, vos nouveaux Amis.] Ce sont celles où Pompée donnoit avis de la défaite entière de Mithridate, ce qui ne plaisoit pas à ceux qui cherchoient à brouiller; car une guerre étrangère, de l'importance de celle-là, étoit une conjoncture favorable pour eux. Ces brouillons ne pouvoient être autres que César & ses Adhérens. Outre que César avoit été accusé en plein Sénat comme Complice de Catilina, on l'avoit déjà soupçonné trois ans auparavant d'avoir trempé dans une autre Conjuraton, qui ne manqua de réussir, que parce qu'on donna trop-tôt le signal de l'exécution. Cicéron le qualifie *ancien Ennemi* de Pompée, parce qu'ils avoient été de faction contraire dans leur jeunesse; car Pompée étoit l'un des principaux Chefs de celle de Sylla, & César étoit engagé nécessairement dans celle de Marius; tant parce que Marius avoit épousé sa tante paternelle, que parce qu'il avoit lui-même épousé la fille de Cinna le Collègue de Marius. Comme il ne voulut jamais la répudier, quelque effort que Sylla fit pour l'y contraindre, cette résistance le rendit si suspect, que Sylla crut devoir le faire mourir. César eut pendant quelque tems toutes les peines du monde à se cacher: mais à la fin Sylla lui pardonna, n'ayant pu refuser sa vie aux instances obstinées de leur parens communs. Il est constant, que le même Sylla leur prédit qu'ils s'en repentiroient trop tard; que ce jeune homme (car César n'avoit encore que vingt ans) ruinerait quelque jour le Parti qu'ils avoient eu tant de peine à soutenir ensemble, & qu'il y avoit plusieurs Marius dans César. *Sueron. & Plutarq. in Cesar.*

II. *Services que j'ai rendus.*] Il entend parler des obligations extraordinaires que Pompée lui avoit; ne fût-ce que de l'éloge immortel (1) que nous admirons encore tous les jours, par lequel il fit ôter à Lucullus, l'un des hommes du monde qu'il estimoit le plus (2), le commandement de la guerre de Mithridate pour le donner à Pompée, dans le tems que Lucullus avoit réduit ce Prince aux dernières extrémités.

(1) *Pro lege Maniliâ.* | (2) *Academic. l. 4. proæm.*

III. *Vous vous en êtes abstenu de peur de déplaire à quelqu'un si vous le faisiez.*] La raison qui avoit empêché Pompée d'écrire à Cicéron, comme il devoit, étoit si honteuse, que Cicéron n'osoit la lui reprocher ouvertement. On pourroit croire que ce *quelqu'un*, étoit les deux Métellus, freres de Mutia, femme de Pompée, ennemis déclarés de Cicéron, comme on verra par les deux Lettres suivantes. Mais il y a encore plus d'apparence que c'est César qui avoit trop couru de risque dans l'affaire de Catilina, pour aimer Cicéron (1), quoique Cicéron l'eût beaucoup épargné. Or Pompée avoit de grands égards pour César, parce que César qui jugeoit que l'appui de Pompée lui étoit nécessaire, commençoit alors à se lier d'intérêt avec lui, & essayoit de lui rendre deux services importans pour mériter son amitié. L'un étoit, d'ôter à Catulus la Commission (2) qu'il avoit pour rebâtir le Capitole qui avoit été brûlé, pour la donner à Pompée: l'autre, de faire passer des Loix fort pernicieuses à la République, lesquelles l'un de ces Métellus de qui j'ai parlé avoit faites en faveur du même Pompée leur beau frere. Comme cette dernière affaire donna occasion à deux Lettres curieuses entre l'autre Métellus & Cicéron, j'ai cru qu'on ne seroit pas fâché de les trouver après celle-ci, ne fût-ce que pour voir comment les personnes de qualité se querelloient par Lettre en ce tems-là.

IV. *Ces choses, par lesquelles j'ai sauvé notre commune Patrie, sont attestées & approuvées de toute la Terre.*] On avoit rendu des honneurs tout extraordinaires à Cicéron, pour avoir découvert la Conjuration de Catilina, pour l'avoir obligé de sortir de Rome, & pour avoir fait mourir ses principaux Complices. On avoit fait des prières publiques pour en remercier les Dieux en son nom, ce qui ne s'étoit jamais pratiqué auparavant, que pour de grands exploits de guerre. On lui avoit donné la qualité inouïe jusqu'alors de *Pere de la Patrie*, sur l'ouverture qui en fut faite par un des premiers hommes du Sénat; & un autre avoit été d'avis qu'on lui donnât la même Couronne qu'on donnoit en guerre à ceux qui avoient sauvé des Citoyens.

V. *Si vous êtes fort au-dessus du dernier Africain, je ne suis guères au-dessous de Lalius son bon Ami.*] Ceux qui

(1) Sueton. in Cas. c. 15.

(2) Dio. l. 37.

(3) In Pison. Plin. l. 7.

c. 30. &c.

158 LETTRE DE MÉTELLUS

connoissent le Scipion dont Cicéron parle ici, trouveront son chagrin contre Pompée aussi honnête, que le procédé de Pompée à son égard l'étoit peu. Car il s'en falloit bien que Pompée fût au-dessus de ce Scipion, le plus parfait de tous les hommes, à la Religion près, dont on ait connoissance. C'est donc ici la plus outrée de toutes les louanges hyperboliques que Cicéron donna à Pompée, & qui sont sans doute les plus ridicules endroits de ses Oraisons. On voit bien que la comparaison, qu'il fait après, de lui-même avec Lælius, n'est qu'une suite de celle de Pompée avec Scipion; mais, quand cela ne seroit pas, il pouvoit bien sans immodestie ne se pas croire, à tout prendre, beaucoup au-dessous de Lælius, & c'étoit assez le cas de le dire ici. Cependant, comme ce qui a le moindre air de ridicule frappe bien plus l'esprit parmi nous, que ce qui n'est simplement que vicieux, je ne doute pas que beaucoup de gens ne rient plutôt de la plainte fastueuse que Cicéron fait de n'avoir pas été congratulé, que de blâmer l'ingrate malhonnêteté de Pompée.

L E T T R E

DE METELLUS CELER *

A C I C É R O N.

Même année D C XCI. De la Gaule Cisalpine à Rome. C'est la première des deux que j'ai promises dans la troisième Remarque sur la précédente, & la première du cinquième Livre des Familières.

SI vous vous portez bien, je m'en réjouis. De la manière dont nous étions disposés l'un pour l'autre, & après une réconciliation comme la nôtre, je n'aurois jamais cru, que

vous eussiez voulu vous prévaloir de mon absence, pour vous jouer outrageusement de moi, comme vous avez fait, & entreprendre de ruiner & de faire périr mon frere (*I*), pour une parole qu'il a dite contre vous. Si vous n'aviez point de honte, à cause de lui-même, de le traiter de cette sorte, du moins deviez-vous en être retenu par la considération du Nom qu'il porte, & des services que j'ai rendus à vous, & à la République. Mais bien loin que vous y ayiez eu égard, j'ai le chagrin de le voir trompé, & de me voir aussi abandonné par les personnes du monde de qui je devois l'être le moins. De sorte que je me trouve dans l'affliction & dans l'ignominie, tout Gouverneur de Province, & Général d'Armée que je suis, & malgré la guerre que je fais heureusement (*II*). Comme ce procédé est également dépourvu de bon sens, & contraire aux douces mœurs de nos peres, il ne faudra pas s'étonner si vous avez sujet de vous en repentir. Je ne m'attendois pas que vous fissiez voir tant de légereté pour moi, & pour ceux qui me touchent. Cependant, il n'y a ni inimitié de Famille, ni outrage de qui que ce soit, qui me puisse faire oublier mon devoir.

REMARQUES.

* **M** *Etellus Céler.*] C'étoient deux surnoms, dont le premier étoit commun à plusieurs Familles, venant d'une même Branche de l'illustre Maison Plébéienne *Cécilia*, où il y avoit eu depuis deux cens ans plus d'honneurs, & plus de grands hommes, que dans aucune autre, excepté celle des Scipions. L'autre surnom de *Céler* étoit particulier à la Famille de celui-ci. Il s'appelloit *Quintus* en son nom propre. Il avoit été Préteur l'année précédente sous le Consulat de Cicéron, & il s'étoit signalé de concert avec lui contre Catilina, à qui il avoit coupé chemin avec une Armée qu'il commandoit en cette qualité, dans le tems que ce dangereux homme tournoit vers les Alpes, pour aller se cantonner en Gaule.

I. *Mon Frere.*] Ce Frere avoit un autre second surnom qui étoit *Nepos*, apparemment pour le distinguer de *Céler*, parce que tous deux portoient, (je ne sçaurois dire pourquoi, car cela étoit fort singulier,) le même nom propre de *Quintus*. Ce *Nepos* est celui qui ayant demandé à Cicéron, *Qui est ton Pere ?* pour lui reprocher l'obscurité de sa naissance, en reçut pour réponse la même Question, *Qui est le tien ?* pour lui reprocher la mauvaise réputation de sa mere. *Plutarc. in Cicer. c. 7.*

II. *La guerre que je fais heureusement.*] J'ai ajouté cet adverbe pour rendre mieux la force au sens; parce que cette Guerre étoit heureuse en effet. Car il n'y a pas à douter, qu'il n'entendît parler des restes de l'Armée de Catilina, qu'il acheva de dissiper. La Réponse qui suit à cette Lettre lui sert de Commentaire, & en explique à fond le sujet.



'RE'PONSE

R E' P O N S E
D E C I C É R O N
A M É T E L L U S C É L E R.

Même année DC XCI. De Rome en Gaule Cisalpine. C'est la seconde du cinquième Livre des Familières.

SI vous & votre Armée êtes en bonne santé , je m'en réjouis. Vous n'auriez jamais cru , de la manière que nous étions disposés l'un pour l'autre , & après une réconciliation comme la nôtre , que j'eusse voulu me jouer si outrageusement de vous. Je n'entens pas trop bien ce que cela veut dire. Je me doute seulement , qu'on vous aura rapporté , que comme je représentois au Sénat , que beaucoup de gens étoient affligés de ce que j'avois sauvé la République , je dis , que quelques-uns de vos Proches en particulier avoient exigé de vous , que vous supprimassiez ce que vous aviez résolu d'y dire à ma louange , & que vous n'aviez pu les refuser.

J'ajoutai en même tems à cela , que j'avois partagé de sorte avec vous la conduite de ce grand Ouvrage , que je m'étois chargé de garantir Rome des embuches domestiques & des dangers intestins , pendant que vous délivreriez l'Italie des Ennemis décla-

rés, qui y étoient en armes, & des complots secrets qui s'y étoient formés. Mais que cette liaison, fondée sur un concert si important, & si glorieux, avoit été altérée par vos Proches, qui n'avoient pu souffrir que vous eussiez quelque reconnoissance des honneurs extraordinaires que je vous avois déferés (I).

Ce discours où je déclarois ce que j'avois attendu de vous, & comment j'en avois été frustré, rejouit jusqu'à faire sourire toute la Compagnie. Ce ne fut pas de vous qu'on se moqua, mais de mon erreur (II), & de ce que j'avois si ouvertement, que j'avois souhaité d'être loué de vous.

Il me semble déjà pour ce point-là, qu'après avoir fait de si grandes choses, ce n'étoit pas un deshonneur pour vous, que je souhaitasse que vous en rendissiez témoignage.

Quant à ce que vous dites *de la manière dont nous étions disposés l'un pour l'autre*; je ne sçais ce que vous entendez par une amitié réciproque, si ce n'est d'avoir pour nos Amis les mêmes sentimens qu'ils ont pour nous. Si je disois, que c'est pour l'amour de vous que j'ai refusé le Gouvernement que vous avez, vous auriez raison de dire que je me moque de vous; car la vérité est, qu'il ne m'accommodoit point du tout, & j'ai tous les jours de nouveaux sujets de

me sçavoir gré d'avoir pris ce parti-là. Ce que je puis dire, c'est qu'aussi-tôt que je m'en fus déclaré devant le Peuple, je songeai comment je pourrois faire pour le faire tomber sur vous. Je ne dirai rien de la maniere dont le sort disposa entre vous & vos Collègues des Provinces que vous aviez à partager. Qu'il vous suffisè que mon Collègue ne fit rien en cette affaire sans ma participation (III). Souvenez-vous de tout le reste : comment j'assemblai le Sénat aussi-tôt après, & combien j'y parlai de vous ce même jour ; jusques-là, que vous me dîtes vous-même, que mon Discours avoit été si fort à votre avantage, qu'il sembloit un peu injurieux à vos Collègues.

De la maniere aussi que le Sénatus-consulte, qui fut fait alors, est conçu (IV), on ne sçauroit, tant qu'il durera, ignorer le service que je vous rendis. Souvenez-vous enfin de tout ce que je fis dans le Sénat, & de tout ce que je dis pour vous devant le Peuple après votre départ, & de tout ce que je vous en écrivis.

Quand vous voudrez rassembler toutes ces choses, je vous ferai juge vous-même, si vous y répondîtes comme elles méritoient, lorsque vous vintes à Rome il y a quelque tems.

Pour ce que vous dites de *notre réconci-*

liation, je ne comprends pas comment nous pouvons avoir été réconciliés, n'ayant jamais été brouillés (V); & quant à ce que vous ajoutez, *que je ne devois pas attaquer votre frere pour une parole*, sçachez premièrement, que j'estime beaucoup le fond d'où vient cette plainte, & le sentiment d'humanité & de piété fraternelle qui l'a produite. Mais vous n'en devez pas trouver moins bon, que j'aye résisté en quelque chose à votre frere pour le bien de l'Etat; car personne ne sçauroit être plus dévoué à la République que je le suis. Que s'il se trouve, que je me suis seulement défendu contre les efforts impitoyables qu'il a faits pour me ruiner, ce vous doit bien être assez que je ne m'en sois pas même plaint à vous.

Ayant appris qu'il projettoit d'employer pour me perdre tout ce qu'il entreprendroit dans son Tribunat; je tâchai de l'en faire détourner par votre femme Clodia (VI), & par votre sœur Mutia (VII), de qui j'avois éprouvé l'affection en plusieurs rencontres, à cause de ma liaison avec Pompée son mari. Mais il ne laissa pas de me faire le dernier jour de l'an (VIII), tout Consul, & tout Sauveur de la République que j'étois, un affront que vous aurez sçu sans doute, & qui n'a jamais été fait aux plus pernicious

Citoyens en semblable cas. Il m'empêcha de haranguer le Peuple, suivant la coutume, en sortant de Charge. Mais cet outrage même m'attira une gloire extrême ; car comme il ne m'étoit plus permis que de faire, & rien plus, le serment accoutumé dans cette occasion, je fis à haute voix le plus véritable & le plus noble de tous les Sermens, & le Peuple jura aussi par ses acclamations, que mon Serment étoit vrai.

Malgré un affront si éclatant je le fis presser le même jour par nos Amis communs de changer de conduite à mon égard ; mais il répondit qu'il n'en étoit plus le maître. En effet, il avoit dit peu auparavant en pleine Assemblée du Peuple, qu'il falloit exclure de parler en public tous ceux qui avoient fait mourir des Citoyens sans aucune forme de Justice (IX).

O, l'homme de bien ! le zélé Citoyen ! qui condamnoit celui qui a garanti le Sénat du massacre, la Ville de l'incendie, & l'Italie d'une guerre cruelle, à la même peine dont ce même Sénat, avec l'approbation de tous les gens de bien, avoit châtié les auteurs de ces horribles entreprises.

Je crus alors devoir lui résister en face, & je traitai le lendemain de la République avec lui en plein Sénat, d'une manière à lui faire connoître qu'il avoit affaire à un homme

inébranlable & vigoureux. Le jour d'après ayant commencé à haranguer le Peuple, il ne dit pas trois mots sans me nommer & sans me menacer; & il parut n'avoir point de projet plus arrêté, que de me pousser à bout à quelque prix que ce fût; non pas en Justice & dans les formes permises, mais par oppression & par voie de fait.

Si je n'eusse pas résisté avec courage à sa témérité, qui n'auroit cru que je n'avois paru vigoureux que par hazard dans mon Consulat, & non pas par vertu? Que si vous ignorez tout ce détail, comptez qu'il vous a celé des affaires de très-grande importance? mais s'il vous en a communiqué quelque chose, vous devez encore une fois me trouver bien modéré & bien patient de ne vous en faire pas la moindre plainte; puisque vous voyez bien à présent, que ce n'est pas *pour une simple parole*, comme vous dites, mais pour une animosité & pour des entreprises contre moi, très-cruelles, que je me suis déclaré contre lui.

Voyez ensuite mon honnêteté, si on doit appeller honnêteté, & non pas indolence, d'avoir négligé des injures si atroces. Je n'ai jamais opiné contre lui au Sénat (X). Toutes les fois qu'il a été question de lui, j'ai été, sans me lever, de l'avis de ceux qui m'ont paru lui être les plus favorables;

enfin , non seulement je n'ai pas été fâché du Sénatus-consulte , qui a tiré mon ennemi d'affaire , parce que c'étoit votre frere ; mais , ce qu'assurément je n'avois pas sujet de faire , j'y ai contribué ma bonne part.

Je ne l'ai donc pas attaqué ; je n'ai fait que me défendre ; & bien loin d'avoir fait voir , comme vous dites , *de la légereté* à votre égard , j'ai été si constant , que j'ai persisté dans mon attachement pour vous , lors même que vous m'avez abandonné.

Voilà ce que je répons sur le champ à la Lettre où peu s'en faut que vous ne me menaciez : mais , bien loin de ne pas pardonner votre chagrin , je le juge très-digne de louange ; car je sçais par expérience combien grande est la force de l'amour fraternel. Je prétens seulement que vous rendiez la même justice à ma douleur , & que vous reconnoissiez , que , bien loin de céder , j'étois en droit d'implorer votre secours , & celui de votre Armée contre vos Proches mêmes , puisqu'ils m'ont attaqué avec tant d'aigreur & d'inhumanité , & avec si peu de sujet.

J'ai toujours souhaité que vous fussiez de mes Amis , & j'ai taché de vous faire connoître que j'étois extrêmement des vôtres. Je persiste dans ce sentiment , j'y persisterai tant que vous voudrez , & je cesserai plutôt pour l'amour de vous de haïr votre

frere, que de diminuer quelque chose de notre amitié à cause de lui.

REMARQUES.

Comme cette Lettre paroît fort pertinente, il est étrange que la plainte à laquelle elle répond fût si forte étant si mal fondée. Mais on sçait bien que les gens de la plus haute qualité, comme Métellus, ne sont pas toujours les plus raisonnables; qu'ils se rendent rarement justice; & que les moindres oppositions à ceux qui leur appartiennent de près, leur paroissent des outrages insupportables, sur-tout, quand leur rang est, comme le sien l'étoit, soutenu de quelque mérite. Au contraire, la modération de Cicéron à se justifier, quoiqu'il eût plus de sujet de se plaindre que Métellus, ne sçauroit être assez estimée; & il seroit difficile de trouver un meilleur modèle, que cette Réponse, d'une Lettre raisonnablement fière, & parfaitement honnête.

I. *Honneurs extraordinaires que je vous avois déferés.*] C'étoit le Commandement de l'Armée, avec laquelle j'ai dit que Métellus s'opposa à Catilina, & ensuite le Gouvernement de la Gaule. Cicéron auroit eu l'un & l'autre, s'il avoit voulu, préférablement à lui, & sans aucune difficulté, en qualité de Consul; mais il se crut, avec raison, plus nécessaire à Rome. Il avoit refusé de cette sorte les deux Provinces Consulaires de cette année l'une après l'autre; car le sort lui ayant donné d'abord la Macédoine, il l'échangea avec son Collègue Antoine, qui la souhaitoit passionnément, & il ne voulut non plus aller en Gaule, qui étoit l'autre Province, qu'en Macédoine. Ainsi, il fallut y envoyer un Préteur, qui fut Métellus, ainsi qu'il est expliqué dans cette Lettre.

II. *On se moqua de mon erreur.*] Ce recit naïf, que fait Cicéron de la manière dont avoit donné à rire au Sénat, est à mon gré d'un prix inestimable. Il faut être d'une grande élévation au-dessus des rieurs, pour avouer si tranquillement, & avec si peu de nécessité, d'avoir été moqué.

III. *De la manière dont le sort disposa des Provinces entre vous & vos Collègues, le mien ne fit rien en cette affaire sans ma participation.*] Il faut que Cicéron veuille faire entendre

dre, qu'il avoit engagé Antoine son Collégué, qui présidoit apparemment en qualité de Consul, à cette distribution des Provinces par le sort entre les Préteurs, à faire en sorte adroitement que la Gaule échût à Métellus, plutôt qu'aux autres. Mais comme c'étoit une petite tromperie qu'il avoit faite pour un plus grand bien, persuadé qu'il importoit à la République que Métellus eût cet Emploi, il ne s'en explique pas plus clairement.

IV. De la maniere que le Sénatus consulte est conçu, &c.] Il y a deux Leçons différentes au Texte Latin en cet endroit : qui font deux sens tout-à-fait différens, *Senatus-consultum ea perscriptioe, ou præscriptione est.* Mais comme la dernière tendroit à relever ce Sénatus-consulte par le mérite personnel des Sénateurs, de qui les noms étoient énoncés à la tête, comme y ayant assisté ; car c'est ce que *præscriptione* veut dire ; je ne vois pas quel mérite Cicéron pouvoit se faire auprès de Métellus de cette assistance, ainsi qu'il paroît s'en vouloir faire un dans cet endroit au sujet de ce Sénatus-consulte, qui est ce que l'autre Leçon *perscriptioe* veut dire ; puisqu'il pouvoit bien l'avoir digéré & minuté, pour le faire coucher par écrit, dans les termes les plus honorables qu'il pouvoit pour Métellus ; & c'est pourquoi j'ai préféré cette dernière Leçon.

V. Je ne comprends pas comment nous pouvons avoir été réconciliés, n'ayant jamais été brouillés.] Il paroît un peu étrange que Cicéron nie d'avoir été brouillé avec Métellus, pendant que Métellus dit si formellement le contraire. Mais cela est facile à accorder, en disant qu'ils avoient eu quelque brouillerie, plus aigre apparemment du côté de Métellus, que de celui de Cicéron, dont Métellus étoit peut-être revenu insensiblement sans se réconcilier dans les formes, & que Cicéron n'avoit jamais regardée comme une inimitié déclarée.

VI. Votre femme Clodia.] Elle étoit sa cousine-germaine aussi bien que sa femme. Car Appius Claudius Fulcher, de qui elle étoit fille, & par conséquent sœur de Clodius le fameux ennemi de Cicéron, avoit épousé une Cécilia sœur du pere de Métellus. Le commerce, qui paroît par cette Lettre que Cicéron avoit avec cette Clodia, ne plaisoit pas à sa femme Térentia, parce que Clodia avoit voulu l' pousser ; & comme le divorce rendoit en ce tems-là tout mariage possible, Térentia, qui étoit fort jalouse, & que son mari craignoit beaucoup, n'eut point de repos qu'elle ne les eût brouillés. *Plutarc. in Cicet. c. 8.*

170 RÉPONSE DE CICÉRON

VII. *Votre sœur Muria.*] Elle étoit de l'illustre Famille des Scévoles, & par conséquent sœur utérine seulement de Métellus; c'étoit la troisième femme de Pompée. Il avoit épousé en premières Noces la fille d'un Préteur, nommée Antistius, par devant lequel il étoit poursuivi fortement pour de grandes concussions de son père; & l'on crut si bien, qu'il avoit corrompu ce Préteur par promesse d'épouser sa fille, que quand la sentence, qui le renvoyoit quitte, fut prononcée, plusieurs jeunes gens se mirent à crier *Thalasse*, comme on crioit aux Noces. Mais, comme il l'avoit épousée par intérêt, il la répudia de même, pour prendre Emilie, fille de la femme du Dictateur Sylla, qui voulut, à quelque prix que ce fût, le mettre dans son alliance; car il fallut que cette Emilie quittât aussi de son côté un mari qu'elle avoit, & dont elle étoit grosse, pour épouser Pompée; & elle mourut en couche peu de tems après. *Plutarc. in Pomp.*

VIII. *Le dernier jour de l'an.*] Et par conséquent du Consulat, l'usage étoit que les Consuls, qui sortoient de Charge, haranguoient le Peuple, comme pour lui rendre compte de leur administration, & pour fonder le serment qu'ils étoient obligés de faire à la fin de leur Harangue, d'avoir rapporté toutes leurs paroles, & toutes leurs actions à la gloire, & au bien de l'Etat. Or Métellus Népos, qui étoit déjà alors Tribun du Peuple pour l'année suivante, parce que l'exercice de cette Magistrature commençoit dès le dixième Décembre, abusa de l'autorité qu'elle lui donnoit pour faire à Cicéron l'affront dont il se plaint ici. Mais Cicéron, au lieu de faire le serment ordinaire, que les Tribuns ne pouvoient pas empêcher comme la Harangue, repoussa l'outrage que Métellus Népos croyoit lui faire, en comprenant dans son serment tout ce qu'il auroit pu dire, s'il avoit eu la liberté de haranguer. Il jura à haute voix, qu'il avoit sauvé Rome & l'Empire.

IX. *Tous ceux qui avoient fait mourir des Citoyens sans aucune forme de Justice.*] C'est que Cicéron avoit fait étrangler en prison les cinq principaux Complices de Catilina sur un simple Arrêt du Sénat, & sans aucune des formalités usitées; la grandeur du danger ne permettant pas de différer un moment cette exécution.

X. *Je n'ai jamais opiné contre lui au Sénat.*] Métellus Népos avoit proposé, dans la suite de son Tribunat, des Loix très-pernicieuses à la République en faveur de Pompée son beau-frère; il avoit voulu les faire passer

de vive force , malgré les oppositions de ses Collègues , dont un seul pouvoit , par le droit de leurs Charges , empêcher quoi que ce fût que tous les autres proposassent. Mais Caton , qui étoit le plus autorisé de tous , lui résista jusqu'au bout , & le Sénat interdit Métellus , aussi bien que César qui étoit Préteur cette année , & qui le soutenoit dans ses violences , ainsi que je l'ai dit plus haut (*), avec toute l'autorité que cette Charge pouvoit lui donner. Ce coup obligea Métellus à se retirer vers Pompée en Asie : mais le même Caton , qui ne voulut pas aigrir davantage les choses empêcha les Peres de le faire déposer de son Office en son absence , comme il l'avoit mérité ; & il fut rétabli en exercice , aussi bien que César , par le second Sénatus-consulte , dont il est parlé dans cette Lettre , qui cassa le premier. *Plutarq. in Caton, Uric. c. 8. Sueton. in Cesar. c. 16. Dio. l. 37.*

VOILA trois Lettres que j'ai cru qu'on ne seroit pas fâché que j'insérassé dans ce Recueil , ne fût ce que pour leur singularité , & pour remplir en quelque sorte le vuide de trois ans , pendant lesquels il n'y en a point à Atticus. On jugera si elles en valent la peine. En voici une quatrième , qui a une relation si particulière avec Atticus , que je ne puis me dispenser de l'y insérer encore , quoiqu'elle ne soit pas écrite à lui , mais à Antoine le Collègue de Cicéron , duquel j'ai déjà parlé tant de fois. Il commandoit cette année en qualité de Proconsul dans la Province de Macédoine , laquelle j'ai dit que Cicéron lui avoit échangée.

(*) Lettre à Pompée , Remarque III.



L E T T R E

DE CICÉRON A ANTOINE.

*De Rome en Macédoine ; même année
DCXCI. que les trois précédentes.
C'est la cinquième du cinquième Livre des
Familieres.*

QUOIQUE j'eusse résolu de ne vous plus écrire d'autres Lettres que de recommandation ; non que je compte que vous y défériez beaucoup , mais seulement , pour ne pas faire connoître à ceux qui m'en demandent , qu'il y a du refroidissement dans notre amitié : néanmoins , ayant une occasion comme celle d'Atticus qui sçait avec quel empressement je vous ai servi , qui m'aime tendrement & qui s'intéresse en ce qui vous touche , j'ai bien voulu m'expliquer un peu avec vous , ne fût-ce que pour le contenter.

Qui pourroit trouver étrange , que j'exigeasse de vous de grands services , après avoir soutenu , comme j'ai fait , votre bien , votre réputation , & votre dignité (I) , par tous les bons offices imaginables ? Cependant , vous sçavez mieux que personne , que vous n'en avez aucune reconnoissance ; au contraire , on m'a rapporté quelque chose de

vous, sur mon sujet, qui n'est pas agréable. Je dis qu'on m'a rapporté, & non pas que j'ai oui-dire; afin de ne me pas servir de ce terme, qu'on dit que vous m'accusez mal-à-propos d'employer en toute rencontre (II). J'aime mieux que vous appreniez par Atticus de quoi il s'agit, quoiqu'il n'en soit pas moins affligé que moi, que de vous l'écrire moi-même. Le Sénat, & le Peuple Romain sont témoins des offices d'amitié tout particuliers que je vous ai rendus (III): c'est à vous à juger, si vous y avez répondu, & aux autres, à quel point vous y devez répondre. Je vous ai d'abord servi par inclination, & ensuite pour ne me pas dédire. Mais sçachez, que le besoin nouveau que vous avez de moi, demande une affection, un crédit, & un travail tout autre que le passé. S'il me paroît que ce ne soit pas me prodiguer follement, j'emploierai encore sans réserve tout ce qui dépend de moi pour vous servir; mais si je juge au contraire, que vous ne sentiez pas ce que je fais pour vous, je me garderai bien de vous donner un si juste sujet de rire en vous-même de ma simplicité. Vous pouvez sçavoir d'Atticus les affaires qu'on vous prépare ici, & de quelle conséquence elles sont. En attendant, je vous le recommande de telle sorte, que quoique je sois persuadé que vous ferez tout pour l'amour

174 LETTRE DE CICÉRON

de lui seul, s'il vous reste quelque affection pour moi, vous ne sçauriez me la témoigner plus agréablement, qu'en prenant soin des intérêts qu'il a à ménager dans votre Province.

REMARQUES.

IL y a grande apparence que cette Lettre ne fut écrite que sur la fin de cette année 691. & qu'Atticus ne partit par conséquent de Rome qu'en ce tems-là, pour retourner en Grèce son séjour ordinaire. Car le grand éclat de la Conjuraton ne s'étant fait que le dernier mois de l'année précédente, il n'est pas à présumer, qu'un des Consuls comme Antoine, qui commandoit l'Armée qui vainquit Catilina en Etrurie, se fût absenté aussitôt après, & il faut bien qu'il y eut quelque tems qu'il étoit en Macédoine, quand cette Lettre lui fut écrite, puisque Cicéron avoit déjà appris tant de choses d'Antoine. Ces reproches-là, & les mauvaises affaires dont il le menace, seront expliquées dans la suivante à Atticus : car ces deux Lettres se servent réciproquement de Commentaire.

Mais quand je n'aurois pas eu cette raison pour insérer celle-ci dans ce Recueil, elle m'a paru assez singulière en elle-même pour mériter d'y avoir place. Il me semble, que ce n'est pas une chose indigne de la curiosité des honnêtes gens de voir, en quel cas, & de quelle maniere, un aussi honnête homme que Cicéron se croyoit en droit de reprocher les services qu'il avoit rendus. Il est bien naturel que les gens, qui sont les plus ardens à en rendre de considérables, soient aussi les plus sensibles à l'ingratitude. Ce que j'en dis n'est pas faute de sçavoir que les reproches de cette nature sont communément désapprouvés, mais ce n'est pas par les ames reconnoissantes.

I. *Après avoir soutenu, comme j' ai fait, votre bien, votre réputation, & votre dignité.*] On a déjà vu comment Antoine devoit plus qu'il n'avoit (1). On verra par la suivante, que Cicéron lui avoit prêté des sommes considérables; & c'est de quoi il veut parler ici. Car il falloir

(1) Lettre X. Remarque VI.

Que ce fût pour le délivrer d'autres créanciers moins traitables, & moins secrets, afin de pouvoir cacher le mauvais état de ses affaires, qui avoit été cause qu'on l'avoit chassé une fois du Sénat, & cela fait voir la conséquence de ce service.

Mais, quelque grand qu'il paroisse, ce n'étoit pourtant rien en comparaison d'un autre dont Cicéron entendoit sans doute aussi parler en cet endroit, & qu'il a la générosité de ne pas reprocher plus clairement. Antoine étoit si fortement soupçonné de s'être entendu avec Catilina, qu'il en fut accusé dans les formes plusieurs années après. On crut même que la goutte qui lui prit à point nommé, quand il fallut donner bataille à ce méchant (1) homme, contre qui il commandoit l'Armée de la République, fut une feinte dont il s'avisa, pour se dispenser de commander lui-même ce jour-là, afin de ménager Catilina jusqu'au bout, & de peur de le faire parler. Comme la rencontre de son Consulat rendoit cette complicité plus criminelle, qu'elle n'auroit été en toute autre conjoncture, il eût été bien facile à Cicéron de le perdre avec les autres coupables, s'il n'avoit pas mieux aimé le sauver. On ne pouvoit pas avoir rendu un plus grand service, ni le reprocher avec plus de modération.

II. *Je dis qu'on m'a rapporté, & non pas que j'ai découvert, afin de ne me pas servir de ce terme, qu'on dit que vous m'accusez mal-à-propos d'employer en toute rencontre.*] Cicéron n'avoit presque découvert la Conjuración de Catilina que par des avis secrets, dont il avoit été obligé de cacher les Auteurs au Public, de peur de les commettre: il s'étoit souvent servi de ce terme, *j'ai découvert*, en rapportant ces avis au Sénat, & au Peuple, *se comperisse*. Or, quoique la suite eût toujours justifié ces avis anonymes qui sauvèrent l'Etat; cependant, comme cette maniere de proposer des Accusations capitales étoit nouvelle, & contre toutes les formes usitées, ses ennemis la tournèrent en ridicule, & la lui reprochèrent toujours depuis, comme un artifice cruel dont il s'étoit servi, pour avancer sans preuve tout ce qu'il lui plaisoit contre qui il lui plaisoit. Après le soupçon qu'on avoit eu contre Antoine au sujet de Catilina, il étoit encore moins prudent qu'honnête à lui, de donner dans cette mauvaise plaisanterie.

(1) Dio. l. 37.

176. LETTRES DE CICÉRON

III. *Le Sénat & le Peuple Romain sont témoins des de-
voirs d'amitié tout particuliers que je vous ai rendus.*]
Cicéron entendoit parler de la renonciation qu'il avoit
faite en pleine Assemblée du Peuple en faveur d'Antoine,
au Gouvernement de Macédoine qui lui étoit échu par
le sort, & qu'Antoine souhaitoit passionnément, parce
qu'il y avoit déjà commandé en qualité de Questeur.
Voilà les obligations qu'il avoit à Cicéron : on verra
dans la Lettre suivante sa reconnoissance.

LETTRE DOUZIÈME.

*An de Rome DC XCII. le premier Janvier.
De Rome en Grèce.*

ANTOINE (I) ne se presse pas de me
payer. Son Ami Cornélius n'est point
revenu trouver ma femme. Je crois que je
serai obligé de recourir aux Banquiers Con-
fidius (II), Axius, ou Silicius ; car pour vo-
tre oncle Cécilius, les plus proches n'en peu-
vent tirer un sol qu'à douze pour cent (III).
Mais pour revenir à Antoine, je n'ai jamais
vu de procédé plus étourdi, plus artificieux,
ni plus capable de mettre la patience à bout,
que le sien. *J'envoie, dit-il, mon Affran-
chi pour vous satisfaire ; J'en ai chargé Ti-
tus.* Ce ne sont que défaites & que remises.
Mais peut-être qu'à quelque chose malheur
est bon (IV) ; car les Avantcoureurs de
Pompée m'ont dit, que quand Pompée fera
arrivé, il demandera hautement qu'on rap-
pelle ce Brouillon de la Province qu'il gou-

verne (V) ; & le Préteur en fera la proposition au Peuple en même tems. Cette cause fera de telle nature , que je ne pourrois la défendre sans être blâmé également de la multitude , & des gens de bien ; & ce qui est encore plus fort , c'est que je n'en ai nulle envie. Voilà en quel état est cette affaire. Je vous la mande exactement , afin que vous examiniez bien ce qui en est.

J'ai un méchant homme d'Affranchi en Hilarus , qui tient vos Livres de compte , & de qui vous êtes le Patron (VI). Le Truchement (VII) Valérius m'a donné avis , & Chilius me l'écrit aussi , qu'il est avec Antoine , lequel donne à entendre , que j'ai part à l'argent qu'il amasse (VIII) ; à telles enseignes , que j'ai un Affranchi près de lui pour prendre soin de nos intérêts communs. Quoique je n'en veuille rien croire , cela n'a pas laissé de me toucher beaucoup ; car il faut qu'il soit échappé à Antoine quelque parole qui ait donné occasion à ce discours. Informez-vous un peu de ce qui en est : voyez , approfondissez , & si cela se peut , éloignez ce fripon-là , à quelque prix que ce soit. Valérius dit qu'il tient la chose de Cneus Plancius. Je vous écris tout , afin que vous puissiez mieux l'éclaircir.

Au reste , par tout ce que j'apprens de Pompée , il paroît que je n'ai pas un meil-

leur Ami. Son divorce avec sa femme Mutia est approuvé de tout le monde (IX).

Vous aurez sçu, sans doute, comment Publius Clodius (X), le fils d'Appius, a été surpris déguisé en femme chez Caius César (XI), au Sacrifice qui s'y faisoit pour le Peuple (XII); & qu'il s'en est sauvé par le moyen d'une Esclave qui l'a fait sortir. C'est un grand scandale, dont je ne doute point que vous ne soyiez affligé. Je n'ai rien de plus à vous écrire, & même je n'ai pas l'esprit assez tranquille pour m'entretenir plus longtems avec vous; car il m'est mort un aimable garçon, nommé Sositheus, qui me servoit de Lecteur (XIII): & j'en suis plus touché, qu'il ne semble que je devrois l'être pour la perte d'un Esclave. Ne manquez pas à m'écrire souvent. Si vous n'avez rien à me mander, écrivez-moi tout ce qui vous viendra au bout de la plume. Le premier Janvier sous le Consulat de Marcus Messala, & de Marcus Pison.

R E M A R Q U E S.

Plusieurs Commentateurs conjecturent avec raison; que cette Lettre n'est pas la première que Cicéron écrivit à Atticus, depuis leur dernière séparation. On le conjecturera comme eux, si on la compare avec la première de ce Volume, où il paroît si clairement que c'étoit aussi la première que Cicéron lui écrivoit depuis qu'ils ne s'étoient vus, au lieu que celle-ci n'en marque pas la moindre chose. Au contraire, il semble en plusieurs endroits qu'elle en suppose une précédente.

À ATTICUS, Livre I. Lettre XII. 179

I. *Anoine.*] Il y a dans le Latin *Teucris illa*, cette *Troienne*. De sçavoir sur quel fondement Cicéron l'appelle ainsi, il est fort difficile. Toutes les conjectures que les Commentateurs en apportent sont si peu plausibles, que le Lecteur me doit sçavoir gré de ne lui en pas faire part. Du moins sçais-je bien, que je me suis fort ennuyé à les examiner avec le soin que j'ai été obligé de faire, dans l'espérance d'y trouver quelque chose qui me servît. On sçait bien que ces sortes de sobriquets se donnent ordinairement par rapport à des choses si particulières, & si attachées au tems, & à la personne qu'ils désignent, qu'il est bien mal aisé que la raison s'en trouve dans les Livres. C'est bien assez, qu'on y puisse reconnoître sûrement à quelque marque ce qu'il faut entendre par ces faux noms.

J'appelle celui-ci un sobriquet, & non pas un mot de jargon, comme la plupart des Commentateurs ont eru qu'il étoit; faute de considérer qu'il n'y a point d'apparence que Cicéron voulût cacher à tout autre qu'à Atticus, de qui il vouloit parler sous ce nom-là, ce qui est le but des mots de jargon, puisque la suite de la Lettre fait voir aussi clairement que c'est d'Antoine, que s'il le désignoit par son propre nom. C'est de quoi tous les Commentateurs conviennent sans hésiter, excepté l'un des meilleurs, qui est si éloigné d'en convenir, qu'il admire comment les autres le peuvent croire (1); ce que je rapporte, comme un exemple mémorable des travers auxquels les plus estimables de ces gens-là sont sujets, puisqu'il y a assurément beaucoup plus de raison d'admirer, que celui-là en ait pu douter.

II. *Confidius.*] Pendant la Conjuration de Catilina, la confusion fut si grande, que les plus riches ne pouvoient trouver de quoi payer les intérêts de ce qu'ils devoient, non pas même en vendant du bien à vil prix. Ce Confidius, à qui il y a apparence que tout le monde devoit, vu les sommes exorbitantes qu'il négocioit, touché de cette disette générale, déclara publiquement qu'il ne demanderoit à personne, ni intérêt, ni principal, tant que le trouble dureroit, & il en fut remercié par un Sénatus-consulte fait exprès. *Valer. Maxim.* l. 4. c. 8.

III. Pour votre oncle Cécilius, ses plus proches n'en peu-

(1) *Miror quid doctissimi viri. Franciscus Junius.*
quis viris in mentem vene-

vent tirer un sol , qu'à douze pour cent.] Il y a dans le Latin à un pour cent , *centesimis* ; mais c'est la même chose : car on payoit les intérêts par mois , & non par année comme nous ; ainsi cela vouloit dire le centième de la somme chaque mois , & par conséquent douze pour cent au bout de l'année (1). On voit bien que cette usure passoit pour exorbitante , & que l'oncle d'Atticus étoit un étrange homme en matière d'intérêt comme on a déjà vu plus haut (2). Car la Loi des douze Tables (3) , confirmée longtems après par les Tribuns (4) , avoit réglé les usures à un pour cent par an , ce qui s'appelloit *unciarium fœnus* ; & même un tems fut qu'on les régla encore à la moitié moins. Mais j'avoue que je ne puis comprendre ce que dit Tacite , qu'une fois on les défendit entièrement : n'y ayant rien de plus nécessaire ; & par conséquent de plus innocent en tout sens dans un Etat , pourvu qu'elles aient des bornes équitables , réglées par autorité publique , sans aucune exception , & sans aucune distinction. Si Rome Païenne a subsisté quelque tems sans aucune usure , il faut nécessairement que la charité y fût plus grande que dans Rome Chrétienne , & qu'on y observât mieux que parmi nous ce noble conseil , *Prêtez sans intérêts , Mutuum date nihil inde sperantes*.

IV. *A quelque chose malheur est bon.*] Il y a dans le Texte , le commencement d'un Vers de Ménandre , dont le sens entier & littéral est : *Le hazard y pourvra mieux que nous*. J'ai cru que le proverbe François , que j'ai mis à la place , rendoit bien aussi naïvement le sens de Cicéron.

V. *Pompée quand il sera arrivé , demandera hautement qu'on rappelle ce brouillon de la Province qu'il gouverne.*] Comme il ne paroît aucune inimitié personnelle entre Pompée & Antoine , il faut que Pompée eût reçu de grandes plaintes contre lui , en passant par son Gouvernement pour revenir d'Asie.

VI. *J'ai un Affranchi de qui vous êtes le Patron.*] Il paroît par-là , que quand un Esclave étoit affranchi , quoiqu'il demeurât naturellement sous la protection de son Maître , il ne laissoit pas de se choisir encore un autre Patron ; peut-être pour une marque authentique de

(1) *Joan. Frid. Gronov. l. 3. de pecunia veter. c. 13.*

(2) *Let. X, vers la fin.*

(3) *Tacit. Histor. l. 5.*

(4) *Tir. Liv. l. 7.*

la liberté parfaite dont il jouissoit, n'y en ayant un meilleur usage, que de se mettre sous la protection de qui on vouloit.

VII. *Truchement.*] Il y en avoit un en titre d'Office, pour interpréter au Sénat les discours des Ambassadeurs, qui ne sçavoient pas parler Latin ; & les Magistrats qui commandoient dans les Provinces, en avoient aussi pour expliquer leurs ordres aux Provinciaux, parce qu'il étoit défendu à ces Magistrats de parler autrement que Latin dans toutes leurs fonctions. Témoin Cicéron, qui raconte, qu'il lui fut reproché par le Préteur de Sicile, d'avoir parlé Grec dans le Sénat de Syracuse. *Verrin. 4. Valer. Maxim. l. c. & art. 2.*

VIII. *Antoine donne à entendre que j'ai part à l'argent qu'il amasse.*] Il faut que l'on eût découvert que Cicéron lui avoit prêté des sommes considérables, & qu'il vouloit en être payé, puisqu'Antoine prenoit prétexte là-dessus pour faire des concussions.

IX. *Son divorce avec sa femme Muria, &c.*] A son retour de la guerre de Mithridate, & dans le tems de cette Lettre, qu'il ne faisoit qu'aborder en Italie, il apprit tant de choses du commerce scandaleux qu'elle avoit eu avec César pendant son absence, qu'il ne crut pas pouvoir la garder davantage avec honneur. Il n'attendit pas même qu'il fût à Rome pour la répudier ; quoiqu'il en eût deux fils, & une fille, & c'est tout ce qu'il eut jamais d'enfans ; mais elle ne laissa pas de trouver un autre mari de meilleure Maison que lui, puisqu'il étoit frere de sa précédente femme : Tant ces grands hommes étoient traitables sur cette matiere. Il y a apparence que la facilité du divorce contribuoit beaucoup à cette indulgence. *Plutarq. in Pomp. c. 12. Sueton. in Casar. c. 50.*

X. *Publius Clodius.*] C'est l'Accusateur de Catilina, duquel il a été parlé sur l'onzième Lettre Remarque II. & qui devint depuis plus illustre par l'amitié de Cicéron.

XI. *A été surpris déguisé en femme chez Caius César.*] Autre exemple mémorable de l'infidélité des femmes, & d'autant plus fort, qu'au lieu que Pompée fut trahi par la sienne, pendant son absence, César fut trahi sous ses yeux, & en face, pour ainsi dire. Cependant, il n'avoit que trente-neuf ans ; il étoit l'homme du monde le mieux fait, le plus aimé des Dames, & du plus rare mérite qui ait jamais été. Il étoit de la branche Patricienne de l'ancienne & illustre Maison des Jules,

de laquelle j'ai parlé au sujet de son cousin Lucius César. Cette branche étoit la moins illustre de toutes jusqu'à lui, puisqu'il n'y paroît autre Charge que celle de Préteur, que son pere & son oncle avoient eue. Il avoit exercé la même Charge l'année précédente comme je l'ai déjà dit (1), & il étoit grand Pontife pour toujours, depuis environ un an. *Suet. in Casar. c. 45 & 50.*

XII. *Au Sacrifice qui s'y faisoit pour le Peuple.*) C'étoit dans la maison de César, en qualité de Grand Pontife, & par les mains de sa femme, que se devoit faire tous les ans un Sacrifice à la Bonne Déesse (2). Par cette bonne Déesse on entendoit la Terre (3), & c'est pourquoi on lui sacrifioit pour le Peuple, à qui rien n'est plus cher, avec raison, que les fruits de la Terre. Cela n'empêchoit pas qu'on n'entendît aussi à Rome par cette même Divinité, une ancienne Reine d'Italie nommée Fauna (4) : car la plupart des Dieux du Paganisme avoient un double rapport de cette sorte; & voici quelle en étoit l'occasion.

Il est certain que dans les premiers tems, tous les cultes se rapportoient à des êtres matériels (5) comme le Ciel, les Astres, la Terre, la Mer, les Bois, les Fleuves, & autres semblables, que les premiers hommes croyoient grossièrement être les seules causes de tout le bien, & de tout le mal qui arrive dans le monde. Mais comme le progrès de l'opinion n'a point de bornes, quand une fois on a franchi les bornes de la nature, la vénération religieuse qu'on avoit conçue pour ces êtres, s'étendit bientôt avec plus de raison aux personnes qui avoient inventé le culte, & qui avoient sçu le persuader. Cette vénération augmenta incessamment dans la suite des Siècles, par le respect que l'Antiquité imprime, & par le relief qu'elle donne à toutes choses : & comme les hommes ont toujours eu un penchant naturel à imaginer les Dieux semblables à eux, par la raison que Cicéron explique ailleurs (6), que rien ne paroît si excellent à

(1) Lett. X. Remarque XII. Lettre à Métellus, Remarque X.

(2) De Haruspic. Resp. & pro Domo.

(3) Plutarq. in Casar. c. 3.

(4) Macrob. l. 1. Saturn. c. 12.

(5) Vossius l. 1. de orig. & prog. Idolol.

(6) Quia mirum si hoc natura præscripsit, ut nihil pulchrius quàm hominem pararet, eam esse causam ut Deos hominum similes putemus. De natur. Deor. l. 1.

L'homme même , on vint peu-à-peu , non seulement à diviniser les Inventeurs de ces cultes , mais encore à les confondre avec les Divinités qu'ils avoient inventées. De-là vient qu'on honoroit la même en divers endroits du Monde sous des noms différens , comme tous les Mythologistes en conviennent , parce que c'étoient les noms des illustres personnes , qui en avoient chacune introduit le culte en ces divers Pays. Il y a donc apparence , que ç'avoit été cette Fauna , qui avoit inventé la première le culte de la Terre , du moins en Italie , puisqu'on l'y confondit depuis avec cette Divinité. Elle l'appella la Bonne Déesse , par excellence , avec le plus juste sujet du monde , puisqu'il n'y en a point qui fasse plus de bien aux hommes.

Quand le sexe de cette Reine n'auroit pas suffi , pour faire imaginer cette Divinité plutôt femelle que mâle , puisqu'on les confondoit ensemble ; ce qui porte des fruits , comme la Terre , a une ressemblance si naturelle avec la femme plutôt qu'avec l'homme qu'il n'en faudroit pas chercher d'autre raison ; & c'est aussi apparemment pourquoi les femmes étoient chargées seules de cette cérémonie , & que les hommes en étoient exclus.

Cette exclusion pouvoit bien venir aussi , de ce que la Tradition portoit , que cette dévote Reine étoit si chaste , que jamais autre que son mari ne la vit , ni ne sçut son véritable nom ; celui de Fauna ne lui ayant été donné dans la suite des tems , qu'à cause que son mari s'appelloit Faunus. C'étoit donc pour honorer la mémoire de sa pudeur , que ses Mystères furent interdits à tout mâle (1) , sans en excepter le Grand Pontife même chez qui on les célébroit , & qui présidoit à tous les autres : car il étoit obligé d'abandonner sa maison avant qu'on les commençât , & d'emmener avec lui tous les mâles qui y étoient , de quelque espèce qu'ils fussent. Il y a apparence que les rats étoient exceptés. On cacheoit même les peintures , qui représentoient quelque animal de ce sexe (2) ; les Vestales y étoient appellées ; le Myrte étoit seul défendu entre toutes les plantes dont la maison devoit être ornée , parce qu'il est consacré à Venus , &

(1) Tibul. l. 1. Propert. l. 4. Ovid. l. 3. de art. amandi.

(2) Senec. l. 16. Epist.

ad Lucilium. Velari pictura juberur quacumque alterius sexus imitata figuram est. Juvenal Sat. 6.

la cérémonie ne commençoit qu'avec la nuit, pour plus grande assurance qu'elle ne fût vue que de ceux qui devoient la voir.

De sçavoir au juste en quoi elle consistoit, c'est ce que la superstitieuse Antiquité, plus fidèle à ses devoirs ridicules, que nous ne le sommes aux plus saints des nôtres, a caché à notre curiosité avec un soin si religieux, comme sa croyance l'y obligeoit, qu'on n'en sçauroit rien dire de certain. Il paroît seulement, qu'on y égorgéoit, entr'autres victimes, une Truie (1); qu'on s'y servoit des feux sacrés, qu'apparemment les Vestales y apportotent; qu'on y faisoit quelque sorte de festin; qu'on ornoit le lieu du Sacrifice beaucoup plus de pampres de vigne que des autres plantes, la tête de la Statue de la Déesse étant même couverte d'un cep qu'on faisoit passer par dessus; & qu'on y exposoit entr'autres choses une bouteille de vin bien envelopée (2), comme le plus noble des fruits de la Terre. Mais, parce que cette liqueur n'étoit guères à l'usage des femmes, on observoit par bienséance de l'appeller du lait, & non pas du vin.

Cette dévotion étoit si révérée entre toutes les autres, qu'on la nommoit par excellence les Mystères (3), comme j'ai dit (4) qu'on nommoit en Grèce ceux de Cerès, qui dans le fond étoient la même chose. Elle étoit si ancienne, qu'elle se pratiquoit déjà à Rome du tems des Rois; & il étoit si défendu aux hommes d'y assister, qu'on étoit persuadé, que si quelqu'un l'eût vue, fût-ce par mégarde, il seroit devenu aveugle aussi-tôt (5). Mais Clodius défabusa bien le monde de cette erreur, puisqu'il n'en voyoit pas moins clair après avoir vu ce Sacrifice; & c'est sur quoi Cicéron dit ailleurs, qu'il ne falloit pas s'étonner qu'on se fût trompé dans cette opinion, étant impossible de sçavoir de quelle peine les Dieux punissoient un crime, que personne n'avoit commis jusqu'alors (6).

Cette Fête devoit par son institution se célébrer le premier jour de Mai; mais il paroît d'ailleurs aussi bien

(1) *Tenera placant abdomine porca. Juvenal. Sat. 2.*

(2) *Plutarc. Quæst. Rom. 20. Ovid. Fastor. l. 5.*

(3) *L. 6. Epist. 1. ad Atticum.*

(4) *Lettre IV. Remarque dernière.*

(5) *Quis ante te sacra illa vir sciens viderat, ut quisquam penam qua sequeretur illud scelus scire posset?*

(6) *De Haruspic. resp.*

que

que par la date de cette Lettre, que le tems en étoit changé, ou mal observé, puisqu'elle se faisoit quelquefois, comme celle-ci, les derniers jours de l'année. L'honnête Sacrificatrice dont le Galant prenoit si bien le tems, s'appelloit Pompeia (1); elle étoit fille d'un Quintus Pompeius Rufus, de même Maison, mais d'une autre branche que le grand Pompée, & d'une fille du Dictateur Sylla. Comme cette Aventure fut d'une conséquence toute extraordinaire, j'ai cru devoir en expliquer la griéveté le plus exactement qu'il m'a été possible. Il est certain, à le bien prendre, que les suites qu'elle eut, portèrent le premier coup mortel à la Liberté de la République. On verra, dans ces Lettres, l'occasion qu'elle fournit à ceux qui vouloient tout bouleverser, de s'autoriser au mépris des plus saintes Loix, & l'enchaînement incroyable des incidens divers & pernicieux auxquels elle donna naissance.

XIII. *Il m'est mort un aimable garçon, nommé Sosithéus, qui me servoit de Lecteur, & j'en suis plus touché qu'il ne semble que je devois l'être, &c.*] Cette sensibilité, pour la perte d'un esclave, paroîtra étrange à ceux qui se les imaginent comme les valets de notre tems. Mais on en fera moins surpris, si l'on considère, qu'un esclave étoit alors un bien comme un autre, qu'on tâchoit de rendre le meilleur, & le plus précieux qu'on pouvoit, par tous les moyens imaginables. Lors donc que parmi le grand nombre, que les Romains en avoient du tems de Cicéron, il s'en trouvoit de bien nés, comme il étoit impossible qu'il ne s'en trouvât pas, & qu'un aussi habile homme que lui s'étoit appliqué à les élever avec tout le soin nécessaire pour en faire d'honnêtes gens, il est facile de juger quelle douleur c'étoit que d'en perdre quelqu'un de cette sorte. Pour exprimer jusqu'où alloit ce soin, il suffit de dire, que les Maîtres en prenoient autant que de leurs enfans, parce qu'ils les regardoient aussi bien que leurs enfans, comme des personnes dont le mérite leur appartenoit en quelque sorte, & avec qui ils avoient une liaison nécessaire & perpétuelle. La seule différence étoit, que n'ayant pas pour les esclaves la pernicieuse indulgence que la nature inspire à la plupart des peres pour les enfans, les esclaves étoient beaucoup mieux élevés. Il est visible que c'étoit un avantage réciproque, & même plus grand en quelque sorte du côté

(1) *Sueton. in Casar. c. 6.*

de l'esclave, que du côté du Maître, puisqu'il est encore plus avantageux de devenir honnête homme, que d'être maître d'un honnête homme.

Mais les premiers Empereurs Chrétiens, qui abolirent les servitudes, ne firent pas ces considérations. Comme la charité, encore fervente alors, rendoit tous les Fidèles, esclaves les uns des autres, ces bons Princes crurent sans doute, qu'elle suppléeroit toujours aux utilités dont l'esclavage étoit dans le Paganisme. Ils ne prévoyoit pas que cette divine vertu se dût refroidir si fort; & ils furent apparemment les derniers à s'en apercevoir. Car comme les Loix qui défendent la servitude forcée, n'empêchent pas la volontaire, quelque libres que les esclaves devinssent par ces Loix à l'égard du reste du monde, l'ambition & l'intérêt exceptoient les Princes de la règle générale, & tout ce qui les approche est toujours demeuré esclave pour eux.

LETTRE TREIZIÈME.

Même Année DCXCIII. encore de Rome en Grèce.

J'AI déjà reçu trois Lettres de vous; l'une par Marcus Cornélius que vous lui donâtes, à ce que je crois, aux trois Tavernes (I); une autre par votre Hôte de Canufium (II); & la troisième datée du Vaisseau où vous vous êtes embarqué, lorsqu'on venoit de lever l'ancre (III). Toutes trois sont fort éloquantes, écrites très-purement, avec tous les agrémens de votre politesse, & avec toutes les marques de votre amitié: vous ne pouviez pas m'inviter plus fortement à vous répondre; mais je ne l'ai pas fait plutôt, faute d'une commodité fidèle: car des Let-

tres de quelque conséquence, sont un fardeau dont peu de gens se chargent aujourd'hui, qui ne s'en soulagent en les ouvrant. Ajoutez à cela, que je ne suis pas averti de tous ceux qui vont en Epire. Je compte que vous vous ne serez arrêté dans votre Amalthée (IV), que le tems nécessaire pour vous préparer à aller solliciter le payement des sommes qui vous sont dues à Sicyone (V & VI). Je n'en suis pas pourtant certain, ni quand vous irez trouver Antoine, ni combien vous serez en Epire. Ainsi, je n'ose confier des Lettres un peu libres, ni à des Achaiens, ni à des Epirotes. Il est néanmoins arrivé des choses depuis votre départ, qui valent bien la peine d'être mandées; mais je ne veux pas les exposer à être interceptées, ou perdues, ou vues seulement par quelqu'autre que vous.

Vous sçavez premièrement, que l'on ne m'a pas fait opiner le premier (VII), & qu'on m'a préféré le Pacificateur des Allobroges (VIII); quoique le Sénat en ait murmuré; mais pour moi, je n'en avois nul chagrin. Car cela me dispense d'avoir aucun égard pour un méchant homme (IX), & j'en suis plus libre pour soutenir, malgré lui, le rang que je tiens dans la République. Ajoutez, qu'il est presque aussi honorable d'opiner le second (X), & cela n'oblige à

aucune reconnoissance pour le Consul. *Catulus* (*XI*) parla après moi ; & *Hortensius* (*XII*), si vous le voulez encore sçavoir , opina le quatrième.

Quant à ce Consul , c'est un petit & méchant esprit , chagrin , railleur , sans rien dire de risible , & plus plaisant par sa figure , que par ses bons mots. Il ne fait rien de son chef , & il est gouverné absolument par les Grands de son Parti. La République n'a aucun bien à en attendre ; il seroit bien fâché d'en faire ; ni aussi aucun mal à en craindre , parce qu'il n'en a pas la hardiesse. Mais son Collègue (*XIII*) me traite fort honorablement ; il aime & soutient le bon Parti ; aussi ne s'accordent-ils pas bien.

Je crains que cette vilaine affaire n'ait de grandes suites. Vous avez sçu sans doute , qu'on trouva un homme déguisé en femme chez César , lorsqu'on y sacrifioit pour le Peuple. Les Vestales recommencèrent le Sacrifice , & *Quintus Cornificius* (*XIV*) , en parla au Sénat. Je suis bien aisé de vous dire que ce fut lui qui mit cette matiere sur le tapis , de peur que vous ne croyiez que ce fût quelqu'un de nous. L'affaire a été renvoyée ensuite par les Peres aux Pontifes , qui ont jugé que c'étoit un crime. Les Consuls l'ont proposée après au Peuple par ordre du Sénat pour en faire informer ; & César a répudié sa

femme (*XV*). Le Consul Pison , Ami particulier de Clodius , fait tout ce qu'il peut pour faire refuser par le Peuple cette même proposition , qu'il lui fait par ordre du Sénat, & en faveur de la Religion. Son Collègue paroît vigoureux & sévère jusqu'ici : mais les honnêtes gens sont détournés par les supplications de Clodius de prendre connoissance du fait ; & cependant , il se pourvoit d'hommes de main. Moi-même , qui paroissais d'abord si implacable (*XVI*) , je deviens plus traitable tous les jours ; Caton (*XVII*) seul ne se relâche point. En un mot , je crains bien que la négligence des gens de bien , & la protection des méchans dans cette affaire , ne causent de grands maux à la République.

Quant à votre Ami , vous sçavez qui je veux dire , celui dont vous m'avez écrit , qu'il commence à me louer quand il n'ose plus me blâmer ; il m'affectionne beaucoup , à ce qu'il marque , me soutient , m'aime , me loue ouvertement pendant qu'il me porte envie en secret ; mais en sorte pourtant que tout le monde s'en apperçoit. Il n'y a ni civilité , ni sincérité , ni honnêteté envers le public , dans toute sa conduite ; rien de noble , rien de vigoureux , rien de franc (*XVIII*). Mais une autre fois je vous en écrirai plus en détail ; car je ne suis pas encore assez bien

informé de tout, & je n'ose pas confier une Lettre de matieres si importantes au faquin qui vous porte celle-ci.

Les Préteurs n'ont pas encore tiré leurs Provinces au sort; l'affaire en est au même point où vous l'avez laissée. Je mettrai dans mon Oraison la Topographie que vous souhaitez de Misene & de Poussol (XIX). Je m'étois bien déjà apperçu que je m'étois trompé en datant du troisième Décembre. Pour vous dire la vérité, ce que vous louez dans mes Oraisons me plaisoit déjà beaucoup, quoique je n'osasse pas l'avouer; mais, puisque vous êtes content, je le trouve encore meilleur (XX) que je ne faisois. J'ai ajouté quelque chose à celle contre Métellus (XXI); je vous en enverrai un exemplaire, puisque votre amitié pour moi vous a rendu curieux de Pièces d'Eloquence.

Que vous dirai-je encore? Ce que je vous dirai? Le Consul Messala a aussi acheté une maison, c'est celle d'Autronius, trente-deux mille sept cents quarante-trois livres (XXII). Vous demanderez peut-être ce que cela m'importe. C'est que je prétens que cet achat, que personne ne désapprouve, justifie le mien (XXIII). On commence à comprendre, qu'il est permis de se servir de la bourse de ses Amis, même pour des acqui-

sitions, quand elles font autant d'honneur que celle de Messala & la mienne. L'affaire d'Antoine n'avance guères; j'en ai pourtant quelque espérance. Je vous recommande ce dont je vous ai prié. Je vous écrirai plus librement au premier jour. Le 25 Janvier sous le Consulat de Pison & de Messala.

REMARQUES.

I. **T** *Rois Tavernes.*] C'étoit un lieu où les Voyageurs s'arrêtoient volontiers, entre Rome & Capoue, sur le grand chemin d'Appius, qui étoit celui de Brunduse pour aller en Grèce. Il en est parlé aux Actes des Apôtres, Ch. 28.

II. *Vorre hôte de Canusium.*] Ville de la Pouille sur le même chemin, au bord de la riviere d'Aufide, & près du fameux Bourg de Cannes. Le mot d'*hôte* ne veut pas dire en cet endroit un cabaretier, mais quelque habitant du lieu, chez qui Atticus avoit coutume de loger; car il n'y avoit guères de personnes de condition qui fussent réduites alors à loger dans les hôtelleries. Il est à croire que la plus légère connoissance, ou habitude éloignée suffisoit, pour aller chez les gens; & il est étrange, que cet usage, qui est peut-être la plus noble des charités, & qui étoit si ordinaire parmi les Païens, soit si fort aboli parmi les Chrétiens, qui font une profession particulière de cette vertu. Il semble d'abord que ce n'en seroit pas une de l'exercer, comme les Anciens, envers des voyageurs qui ne sont pas dans l'indigence: mais on ne considère pas, que ces voyageurs, quelque riches qu'ils soient, ne peuvent guères trouver pour de l'argent en pays étranger un logement aussi commode que celui que les honnêtes gens du lieu pourroient leur donner, si c'étoit encore la coutume; & qu'ainsi, la dépense qu'on feroit à les loger gratuitement comme autrefois, seroit, à le bien prendre, une charité aussi véritable, & aussi bien placée, quoiqu'envers des gens riches, que la plupart des aumônes qui se font à bien des pauvres.

III. Du Vaisseau.] Il y a dans le Latin phaselis ; ce qui signifioit une sorte de bâtiment à voile , & à rame , qui tenoit du vaisseau de charge , & de la galère. On croit qu'il étoit nommé de cette sorte , pour avoir été inventé à Phaselis , Ville de Pamphylie , fameuse pour avoir servi long-tems de retraite aux Corsaires. Cela feroit croire que c'étoit quelque espèce de brigantin , mais j'ai cru plus sûr de me servir du terme général de Vaisseau.

IV. Votre Amalthée.] C'étoit le nom d'une maison de campagne d'Atticus , en Grèce , qu'il avoit apparemment appelée de cette sorte , pour signifier que tout y abondoit : car on sçait bien que ce mot d'Amalthée se prend pour abondance ; parce que c'étoit le nom d'une chèvre (1) qui nourrit Jupiter de son lait , en reconnaissance de quoi il donna à l'une de ses cornes cette propriété merveilleuse d'avoir tout ce qu'on pouvoit souhaiter.

V. Vous préparer à aller solliciter le paiement des sommes , qui vous sont dues à Sicyone.] Cicéron compare ces préparatifs d'Atticus à ceux d'un Général d'Armée qui auroit voulu assiéger cette Ville : Cæsis apud Amaltheam tuam victimis , statim esse ad Sicyonem oppugnandam profectum. Ce qui veut dire à la lettre ; après avoir sacrifié dans votre Amalthée , vous serez parti aussitôt pour aller attaquer Sicyone. Tout le monde sçait que les Généraux de ce tems-là faisoient toujours des Sacrifices quand ils parloient pour quelque expédition , & Cicéron feint qu'Atticus en faisoit de même pour aller solliciter les Sicyoniens. Mais cette métaphore est tirée d'un peu trop loin , pour plaire en notre Langue , qui est délicate en figures ; j'ai cru mieux faire de supprimer celle-ci & de me contenter d'en rendre le sens.

VI. Sicyone.] C'étoit une des plus anciennes Villes du Péloponnèse dans l'Achaïe , pour ne pas dire la plus ancienne , entre Corinthe & Elis. Il en reste à peine quelques ruines.

VII. L'on ne m'a pas fait opiner le premier.] Quoiqu'il dépendît à la rigueur du premier Consul qui demandoit les opinions , de commencer par qui il lui plaisoit des Consulaires , il étoit pourtant de la bienséance , qu'il commençât par les plus considérables. Il faut que Cicéron eût opiné le premier l'année précédente en cette qualité , puisqu'il remarque , que cela ne continua pas de même

(1) Ovid, *Fast.* l. 5. Diod, l. 4. c. 5. & l. 5. c. 2.

celle-ci : car il rend compte ici de la première séance du Sénat, dans cette nouvelle année. Or cette première séance servoit à cet égard de règle aux autres ; en sorte que le Consul observoit toute l'année en interrogeant , le même ordre qu'il avoit tenu cette première fois.

VIII. *Le Pacificateur des Allobroges.*] C'est le Pison de qui il est parlé dans la dixième Lettre. Il avoit été Consul six ans avant celle-ci , & Cicéron l'appelle ainsi par raillerie , à cause de quelques légers mouvemens qu'il y avoit eus parmi ces Peuples , pendant qu'il avoit gouverné la Gaule Narbonnoise , dans laquelle ils étoient compris.

IX. *Un méchant homme.*] Cicéron entend par-là le Consul de cette année , qui lui avoit fait l'espèce d'affront dont il se plaint ici. Il s'appelloit *Marcus* , & étoit de la même illustre Maison *Calpurnia* , que le Pison de la Remarque précédente , & que le Gendre de Cicéron ; mais il avoit été adopté par un Plébéien , nommé *Pupius*. Il étoit fort âgé , sçavant en Grec , & tenoit quelque rang parmi les Orateurs. *Cic. in Brut.*

X. *Il est presque aussi honorable d'opiner le second.*] Parce qu'on sçavoit bien que le premier rang étoit un rang de faveur , dépendant entièrement de la volonté du Consul ; au lieu que le second rang étoit réglé par quelque raison qui ne dépendoit point de lui ; mais je ne la sçais pas assez certainement pour la dire. Il faut qu'elle fût décisive en faveur de Cicéron.

XI. *Carulus.*] Il s'appelloit *Quintus* , & étoit d'une illustre Famille Plébéienne nommée *Lutaria*. Il s'étoit trouvé Consul à la mort de Sylla , heureusement pour la République , qu'il sauva des attentats de son Collègue Lépidus qui vouloit brouiller. Le Capitole ayant été brûlé depuis , c'étoit lui qui avoit la commission de le faire rebâtir , & qui eut l'honneur de le dédier. Il fut depuis Censeur , & Chef du Sénat. Il étoit très-sçavant en l'une & l'autre Langue ; c'est ainsi qu'on parloit en ce tems-là , & l'on n'y faisoit pas moins de cas de la Latine , quoique vulgaire , que de la Grecque qui étoit celle des Doctes. Il étoit fils d'un des plus grands hommes de son tems , que Marius avoit fait mourir inhumainement dans les guerres civiles , & d'une femme d'un mérite fort distingué , nommée *Popilia* , de qui il fit lui-même l'éloge funèbre , ce qui étoit encore alors sans exemple. Enfin , quoiqu'il passât pour avoir été assez débauché

dans sa jeunesse (1), c'étoit un si grand Personnage que comme il s'opposoit à l'élection de Pompée, pour faire la guerre à Mithridate, & qu'il en alléguoit pour raison en pleine assemblée du Peuple (2), qu'il ne falloit pas exposer si souvent une vie si nécessaire à l'Etat, sur ce qu'il demanda à ce sujet, *qui pourroit remplacer Pompée s'il venoit à y périr* ? il lui fut répondu d'une commune voix : *Vous-même.*

XII. *Horrensus.*] C'est le fameux Orateur de ce nom, qui s'appelloit *Quintus*, un peu plus âgé que Cicéron ; car il avoit été Consul six ans avant lui. Il étoit d'illustre Maison, puisqu'il comptoit un Dictateur parmi ses Ancêtres. Il avoit épousé une sœur de Catulus, de qui je viens de parler.

XIII. *Son Collègue.*] Marcus Messala de l'ancienne & illustre Maison Patricienne des Valériens, Sabine d'origine, & qui venoit en droite ligne de Valérius, qui fut l'un des deux premiers Consuls avec le Brutus qui chassa les Rois.

XIV. *Cornificius.*] On ne sçauroit dire qui étoit cet homme-là, à moins que ce ne fût celui qui disputoit le Consulat à Cicéron (3) ; car il est certain que ce n'étoit pas un Consulaire, puisqu'après avoir dit *que ce fut lui qui ouvrit le propos de l'affaire de Clodius*, Cicéron ajoute, *de peur que vous ne croyiez, que ce fût quelqu'un de nous*, car cela veut dire *quelqu'un des Consulaires.*

XV. *César a répudié sa femme.*] Tout le monde sçait la belle réponse qu'il fit, quand il fut cité pour déposer en Justice sur cette affaire ; *qu'il n'en avoit aucune connoissance.* Et comme on lui demanda là-dessus, *Pourquoi donc il avoit répudié sa femme ? Parce que*, dit-il, *je veux que tout ce qui m'appartient soit aussi exempt de soupçon que de crime* (4). Il comprit qu'il étoit également de sa gloire de repousser cet outrage, & de ne s'en pas expliquer. Tout autre se seroit laissé emporter par son ressentiment, au-delà de ce que la bienséance permettoit, ou n'auroit pas témoigné tout le ressentiment qu'il étoit de bienséance qu'il

(1) *Val. Max. l. 6. c. 9.*

(2) *Pro lege Maniliâ.*

(3) *Lettre X. Rem. VII.*

(4) *Testis rogatus, negavit se quidquam comperisse, interrogatusque cur igitur*

repudiasset uxorem ? Quoniam, inquit, tam suspicionem quam crimine judicio carere oportere. Sueton. in Cæs. c. 74. & Plutarc. in Cic. c. 8.

témoignât. Il falloit une grande délicatesse d'esprit, pour trouver quelque tempérament entre deux devoirs si opposés ; & un pouvoir bien absolu sur son cœur, pour se modérer dans une vengeance si légitime. C'étoit précisément ce qu'il y avoit de plus merveilleux dans son caractère. On le verra regner également dans toute sa conduite, jusqu'à ce que cet Empire souverain sur lui-même l'eût élevé à l'Empire du Monde.

XVI. Si implacable.] Il y a dans le Latin *Lycurgeti*, & Cicéron s'y sert de ce terme, pour exprimer sa sévérité ; parce que l'Orateur Athénien de ce nom étoit si violent dans ses Harangues, qu'on disoit, qu'il trempoit sa plume dans du poison au lieu d'encre. Mais comme cet Orateur est beaucoup moins connu, que le Législateur Lacédémonien de même nom, j'ai trouvé à propos de supprimer ce nom, de peur qu'on ne s'y méprît.

XVII. *Caton.*] Son nom étoit *Marcus*, & celui de sa Maison *Portia*. Elle étoit Plébéienne, originaire de *Tusculum*, & illustre par son Bisaïeul le fameux Censeur de même nom, dont la Vie est aussi dans *Plutarque*, *Caton le Censeur*, l'un des plus admirables hommes, s'il en faut croire *Tite-Live*, qui ayent jamais été, quoiqu'il aimât un peu trop le vin, & celui-ci avoit le même défaut. Ce grand Personnage s'étoit remarié fort vieux à la fille d'un de ses *Cliens* ; & celui-ci venoit de ce mariage inégal. Tout le monde sçait, que c'étoit un Stoïcien outré, fort singulier dans ses habits, dans sa manière de vivre, & dans toute sa conduite. On a vu dans la Lettre de *Métellus*, qu'il étoit *Tribun du Peuple* cette année-là. *Horat. l. 3. carm. Od. 21. Senec. de Tranquill. l. 1. c. 15. Plutarq. in Caton. Uric.*

XVIII. *Votre ami : il n'y a ni civilisé, ni sincérité, ni honnêteté dans toute sa conduite, rien de noble, rien de vigoureux, rien de franc.*] Je n'avertirois pas que c'est *Pompée* de qui il est parlé ici, parce qu'on aura peine à le croire, & que la suite pourtant le fera assez voir, si cet endroit n'étoit pas singulier entre ceux qui lui sont désavantageux dans ces Lettres. Car il y paroît qu'*Atticus* en faisoit aussi peu de cas, que *Cicéron* témoigne d'en faire en plusieurs autres Lettres, puisqu'il en avoit écrit à *Cicéron* avec tant de mépris. Le portrait qu'on en fait ici est bien étrange, pour être le portrait du vainqueur de tant de Nations ; mais la suite le justifiera si bien, qu'on ne sçauroit douter, qu'il ne soit tiré

196 LETTRES DE CICÉRON

d'après nature. Il faut qu'il fût arrivé à Rome entre la Lettre précédente & celle-ci.

XIX. *Topographie de Misène & de Poussol.*] C'est la description de ces deux lieux. Misène étoit une Ville bâtie sur une montagne de la Campanie, au bord de la Mer ainsi nommée du Trompette d'Enée qui s'appelloit de cette sorte, & se noya en cet endroit-là, s'il en faut croire Virgile. Il n'en reste plus que quelques ruines. Poussol est une autre Ville de la même côte, à trois milles de Misène du côté de Naples, fort grande autrefois, fameuse par ses eaux chaudes, & bâtie dans les premiers tems, par ceux de Cumes pour leur servir d' Arsenal. *Strab. S. Hieron. Chronic. Euseb. Æncid. l. 6. & 9.*

XX. *Encore meilleur.*] Je croirois me moquer du Public, si je m'amusois à rendre raison, pourquoi j'ai traduit comme cela ἀττικότερα, & non pas plus Attique, puisqu'il est visible qu'Attique n'est mis-là que pour signifier bon.

XXI. *Celle contre Métellus.*] C'est apparemment le Discours qu'il se vante d'avoir fait en plein Sénat, dans la Lettre qu'on a vue au frere de ce Métellus.

XXII. 32743. ff.] Puisque Cicéron n'allégué ici l'exemple de Messala, qu'afin de montrer qu'il est permis d'emprunter pour acheter, & non pas afin de faire voir, comme Casaubon le suppose gratuitement, que la maison de Messala souroit plus que la sienne, je ne sçais comment ce grand Critique a osé changer ce chiffre comme il a fait, contre toutes les Editions, pour trouver de la proportion entre le prix de ces deux maisons. Car encore que la somme empruntée par Messala pour son achat ne seroit pas à beaucoup près aussi grande, que celle que Cicéron avoit empruntée pour le sien, pour peu que celle que Messala emprunta fût considérable, Cicéron ne laissoit pas de prouver toujours ce qu'il prétendoit; sçavoir, qu'il est permis d'emprunter pour acheter. Ainsi il est peu nécessaire de se tourmenter, comme Casaubon, pour trouver de la proportion entre ces deux sommes.

XXIII. *Cet achat que personne ne désapprouve justifie le mien.*] Outre l'énormité du prix qu'avoit couté la maison de Cicéron (1), & le reproche qu'il fait entendre ici qui lui étoit commun avec Messala d'avoir emprun-

(1) Ep. 6. l. 5. ad Famil.

ré pour acheter, quand il ajoute, *même pour des acquisitions*; il y en avoit encore un autre tout particulier contre lui, dont il ne parle, ni ici, ni ailleurs, soit qu'il le méprisât, ou qu'il fût bien aise de le dissimuler. C'est qu'il avoit emprunté près des deux tiers de cette somme d'un Accusé qu'il défendoit en Jugement: ce qui n'étoit pas permis régulièrement; car on prétendoit, que ceux qui défendoient les accusés n'y devoient être portés que par la seule gloire de protéger l'innocence, Cet emprunt étoit vrai, & il le fit le plus secrètement qu'il lui fût possible; mais le bruit ne laissa pas de s'en répandre: & comme les Accusateurs voulurent le lui reprocher, il nia, non seulement d'avoir rien emprunté, mais même de vouloir rien acheter; ce qui n'est pas le plus bel endroit de sa vie. Tant la corruption étoit montée à un haut point au tems de ces Lettres, puisqu'elle avoit gagné jusqu'aux parties nobles de la République. Car il ne laissa pas d'acheter après cela, contre sa parole; & ses ennemis le lui ayant reproché en plein Sénat, il se moqua d'eux en disant, qu'un habile acquéreur n'avoit jamais les achats qu'il vouloit faire, de peur de s'attirer des enchérisseurs.

Mais de qui qu'il eût emprunté pour acheter, l'exemple même de Messala qu'il allégué si curieusement, suffit pour faire voir, que c'étoit une chose fort désapprouvée. Le vieux Caton, qui défendoit si sévèrement toute sorte d'achats, n'auroit pas pardonné cette maniere d'acquérir (1), encore moins Caton l'Africain, qui aimoit si peu à acheter, que lui étant mort un Esclave de cinq qu'il avoit menés seulement dans son Ambassade d'Orient, la plus glorieuse qui fût jamais, il aima mieux se contenter de quatre, jusqu'à-ce qu'il en eût fait venir un autre de Rome, que de l'acheter sur les lieux.

(1) *Aul. Gell. l. 12.* | & *Plutarc. in Apophtheg.*

(2) *Athen. l. 6. c. 8.* |



LETTRE QUATORZIÈME.

Même année DCXCII. & toujours de Rome en Grèce.

JE ne sçais si je ne devrois point avoir honte, de vous dire à quel point je suis occupé. Cependant, il est vrai que je le suis si fort, qu'à peine ai-je le tems de vous écrire cette petite Lettre; encore faut-il que je le dérobe à des affaires fort pressantes.

Je vous ai déjà mandé, quelle fut la première harangue de Pompée au Sénat (I), peu consolante pour les mécontents, n'allant point au but des scélérats, de nulle satisfaction pour les riches, & sans dignité au jugement des gens de bien. Cela fut donc d'un grand froid. Aussi-tôt après, un étourdi de Tribun, nommé Fufius (II), le présenta au Peuple à l'instigation du Consul Pison. L'Assemblée se tenoit dans le Cirque de Flaminius (III), où il y avoit ce jour-là même une grande Foire. Ce Tribun lui demanda devant tout le monde s'il étoit d'avis que le Préteur choisît des Commissaires avec lesquels ce même Préteur jugeroit du sacrilège de Clodius (IV), ainsi que le Sénat l'avoit arrêté. Sur cette demande, Pompée parla hautement en faveur des

Grands , & répondit fort au long , que l'autorité des Peres lui sembloit , & lui avoit toujours semblé , très-grande en toutes choses. Ensuite , le Consul Messala lui demanda en plein Sénat ce qu'il pensoit de ce Sacrilege , & de la proposition qu'on avoit faite au Peuple d'en faire justice. Il répondit encore en louant tout ce que le Sénat avoit arrêté ; mais sans rien particulariser. Puis s'étant assis près de moi , il me dit , qu'il croyoit s'être suffisamment expliqué par cette réponse , sur ce que j'avois fait dans mon Consulat (V). Sur cela , Crassus voyant que la Compagnie louoit Pompée , parce qu'elle comprit en effet , que de la maniere qu'il avoit parlé , il approuvoit ce que j'avois fait ; Crassus , dis-je , se leva , & en parla aussi avec beaucoup d'éloquence , jusqu'à dire : Qu'il croyoit m'avoir obligation de ce qu'il étoit encore Sénateur , Citoyen , & libre ; enfin de ce qu'il vivoit encore , qu'autant de fois qu'il voyoit sa femme , sa Maison , sa Patrie , autant de fois il voyoit mes bienfaits. Enfin , il traita avec beaucoup de gravité tout ce lieu commun , sur le fer & la flamme dont j'ai sauvé Rome , que j'ai coutume de traiter dans mes Oraisons , dont vous êtes le souverain Critique (VI) vous sçavez de combien de manieres , & avec quels ornemens.

J'étois , comme je vous ai dit , assis tout

proche de Pompée. Je connus qu'il ne pouvoit comprendre, si c'étoit, que Crassus voulût se faire un mérite auprès de moi, en me rendant la justice que lui-même n'avoit pas voulu me rendre; ou que j'eusse fait d'assez grandes choses pour mériter d'être louées avec l'applaudissement du Sénat, par un homme sur-tout comme Crassus, qui avoit d'autant moins sujet de le faire, que j'ai toujours loué Pompée à son désavantage (*VII*).

Cette rencontre m'a lié beaucoup avec Crassus. Je ne laissai pas de recevoir les louanges obscures que Pompée me donnoit, d'aussi bonne grace, que s'il me les eût données ouvertement. Mais, quand ce fut à moi de parler, bon Dieu (*VIII*), comment me fis-je valoir devant lui, qui ne m'avoit jamais entendu sur cette matière? Si jamais ma Rhétorique m'a rendu service, ce fut bien alors: en un mot, je parlai bien haut. Comme mon sujet étoit sur la sagesse du Sénat, sur la bonne intelligence qui avoit paru dans l'Ordre des Chevaliers, sur le contentement unanime de l'Italie, sur les restes de la Conjuración dissipés, sur l'abondance & la tranquillité rétablies, vous reconnoissez mes exclamations ordinaires sur cette matière (*IX*). Elles furent si grandes que je ne daigne pas vous les rapporter, parce qu'il

me semble que vous les devez avoir entendus d'où vous êtes.

Ainsi vont les affaires à Rome. Le Sénat est un second Areopage (X); rien de plus ferme, de plus sévère, & de plus vigoureux. Car le jour étant venu, que la proposition faite au Peuple par l'ordre du Sénat devoit être approuvée, une troupe de jeunes gens à poil folet, dévoués autrefois à Catilina, & à la tête desquels étoit cette pucelle de Curion (XI), alloit & venoit, & se tourmentoit beaucoup pour obliger le Peuple à refuser. Le Consul Pison lui-même, qui avoit fait la proposition, étoit le premier à dissuader qu'on la reçût; les coupe-jarrets de Clodius s'étoient emparés des tables où l'on donne les suffrages (XII), & l'on ne fournissoit à ceux qui les devoient donner, que les bulletins qui marquent le refus: lorsque voici Caton qui accourt, & qui monte sur la Tribune aux Harangues, d'où il maltraita cruellement le Consul Pison; si l'on doit appeler mauvais traitement des reproches, également remplis de gravité, d'autorité, & d'utilité. Notre Ami Hortensius s'y rendit aussi; & plusieurs autres gens de bien, entre lesquels Favonius se signala particulièrement (XIII). Ce concours de gens de conséquence rompit l'Assemblée du Peuple, & le Sénat fut mandé en même tems. Il se trouva fort

nombreux. Malgré le Consul Pison , & les bassesses de Clodius , qui se jettoit aux pieds de tous les Sénateurs l'un après l'autre , il fut arrêté , qu'on exhorteroit le Peuple à autoriser la proposition qu'on lui avoit faite. Quinze voix furent avec Curion pour la négative ; mais il y en eut bien quatre cens d'avis contraire , & la chose passa de la sorte.

Le Tribun Fufius se retira pour le coup , & Clodius se mit là-dessus à haranguer le Peuple pitoyablement , & à déchirer de toute sa force Lucullus , Hortensius , Caius Pison , & Messala. Pour moi , il se contentoit de me reprocher , *que j'avois toujours tout découvert (XIV)*. Le Sénat a déclaré que l'on ne parleroit , ni des Provinces des Préteurs , ni des Ambassades , ni de quoi que ce fût , que le Peuple n'eût passé cette Affaire-là (XV). Voilà pour ce qui regarde l'Etat.

Mais il faut vous dire encore une chose dont je ne me serois jamais défié. Le Consul Messala est un fort brave homme , ferme , courageux , & réfléchissant ; faisant profession de me louer , de m'aimer , & même de m'imiter. Mais pour son Collègue , on peut dire de lui , qu'il seroit beaucoup plus vicieux , s'il avoit un vice de moins : c'est sa paresse , & son assoupissement continuel que

j'entens, qui, heureusement pour la République, le rendent mal-habile, & incapable d'agir; quoique d'ailleurs si mal intentionné, qu'il commença à haïr Pompée, dès qu'il l'entendit louer le Sénat. Aussi tous les gens de bien se sont étrangement détachés de lui. Ce qu'il en a fait n'est pas tant par amitié pour Clodius, que par inclination naturelle pour les mauvaises cabales, & pour les méchantes affaires. Mais par bonheur, il ne se trouve en Magistrature personne que Fufius qui lui ressemble. A cela près, tous nos Tribuns ont de la probité, & Cornutus en particulier est un petit Caton.

Que voulez-vous sçavoir de plus? mes affaires particulières? Antoine m'a payé à la fin. Songez à exécuter ce dont vous êtes chargé. Mon frere, qui a acheté cinquante-quatre mille trois cens soixante & quinze livres les deux parts qu'il n'avoit pas aux Bâtimens d'Argiletum (*XVI*), cherche à vendre son bien de Tusculum, pour acheter encore, s'il peut, la maison de Pacilius. Il faut vous raccommoder avec Luccéius (*XVII*): je le verrai pour cela. On l'en presse beaucoup; je m'y emploierai de nouveau comme il faut. Apprenez-moi au plutôt où vous êtes, ce que vous faites, & comment vont vos affaires. Le treizième Février.

REMARQUES.

I. **J**É vous ai déjà mandé quelle fut la première Harangue de Pompée.] Il faut donc qu'il nous manque quelque Lettre avant celle-ci, puisqu'il n'est rien dit de cette Harangue dans la précédente, qui est la seule qui soit écrite depuis l'arrivée de ce Conquérant à Rome; à moins que Cicéron n'ait voulu parler de cette Harangue au cinquième article de cette précédente, où il parle aussi mal de Pompée, qu'ici.

II. *Fufius.*] C'étoit un homme de famille Plébéienne fort obscure, nommé *Quintus*, & surnommé *Calenus*, qui se rendit illustre par de mauvaises voies, & principalement par l'inimitié de Cicéron, comme on verra dans la suite.

III. *Cirque de Flaminius.*] C'étoit une grande Place environnée, comme les autres Cirques, de plusieurs rangs de bancs l'un sur l'autre, de galeries, de portiques, de boutiques, & d'autres bâtimens. Celle-ci portoit le nom du Consul qui l'avoit faite, & de qui j'ai déjà parlé au sujet du grand chemin de même nom. Le Sénat s'y assembloit souvent en descendant du Capitole; elle étoit affectée à la célébration de quelques Jeux (1) comme les Apollinaires, & les Equestres, & aux Assemblées du Peuple par Tribus, ce qui étoit la manière la plus générale de l'assembler, puisque les trente-cinq Tribus comprennoient avec les Habitans de la Ville, tous les Peuples de l'Italie qui y étoient agrégés, comme je l'ai déjà marqué plusieurs fois. Il faut bien que l'on n'observât plus l'ancienne formalité, que ceux qui devoient triompher ne pouvoient point entrer dans la Ville avant qu'ils y entraissent en Triomphe, puisque Pompée, qui ne triompha que les deux derniers jours de Septembre de cette année, harangua en Février dans ce Cirque, qui étoit constamment dans la Ville fort près du Capitole; quoique Casaubon soutienne le contraire, trompé par cette coutume. Cicéron remarque encore ici une autre inobservation de l'ancien usage par le Tribun dont il parle, qui fit donner audience à Pompée, en ce qu'il étoit défendu régulièrement de traiter en public avec le Peuple les jours de

(1) *Tit. Liv. l. 27. Plut. | Marlianus, l. 6. c. 3. Topographia Urbis Roma.*
in Marcel. Bartholomæus

Foire , comme étoit celui-ci , de quelque affaire que ce fût. Mais on commençoit depuis quelque tems à ne plus observer cette défense , auffi bien que beaucoup d'autres.

IV. *Le Préteur choisit les Commissaires.*] La coutume étoit de tirer au sort les Juges qui devoient servir d'Assesseurs au Préteur , & avec lesquels il jugeoit les Causes ; car il n'y avoit que lui de Juge nécessaire. Mais cette coutume n'empêchoit pas que le Sénat ne lui donnât quelquefois pouvoir de choisir tels Assesseurs qu'il lui plaisoit , au lieu de les tirer au sort. Il est à croire , que les Peres n'avoient pas favorisé Clodius en donnant ce pouvoir au Préteur qui présidoit à son Jugement , puisque le Tribun dont il est parlé ici , Ami intime de Clodius , auroit mieux aimé courir le hazard du sort dans le choix des Assesseurs , que de laisser ce choix à la disposition de ce Préteur.

V. *Il croyoit s'être suffisamment expliqué sur ce que j'avois fait dans mon Consular.*] Quoiqu'il n'en eût pas dit le mot , mais seulement loué le Sénat en général , parce que c'étoit une chose connue , que Cicéron n'avoit rien fait dans son Consulat que par ordre du Sénat.

VI. *Le Souverain Critique.*] Je ne daigne presque pas faire remarquer , que je me suis servi de cette périphrase au lieu de mettre l'*Aristarque* , comme il y a dans le Latin , parce que c'est la même chose , & que tout le monde ne sçait pas , qu'*Aristarque* étoit un célèbre Grammairien d'Alexandrie , Précepteur de Ptolomée Lathure , & si bon Critique , qu'on se rapportoit entièrement à lui pour distinguer les véritables Vers d'Homère d'avec les supposés , l. 3. ep. 7. ad Famil. Suid. &c.

VII. *J'ai toujours loué Pompée à son desavantage.*] C'est principalement dans l'Oraison *pro lege Maniliâ* , où Cicéron attribue , presque ridiculement , à Pompée tout l'honneur de la guerre des Esclaves , pour le relever davantage devant le Peuple , quoique tout le monde sçût , que Crassus avoit presque achevé de la terminer , quand Pompée y arriva.

VIII. *Lui qui ne m'avoit jamais entendu sur cette matiere.*] Parce que Pompée ne faisoit que d'arriver d'Asie , & que les affaires dont Cicéron entend parler s'étoient passées en son absence.

IX. *Vous connoissez mes exclamations , &c.*] Si jamais la prévention ordinaire aux Commentateurs pouvoit être digne d'excuse , ce seroit assurément celle qu'on auroit

pour Cicéron. Qui pourroit voir d'un œil indifférent la variété admirable de ses Ecrits, leur excellence égale en tout genre, l'attrait inexplicable attaché à toutes ses paroles, & la facilité miraculeuse de son génie, facilité si sensible, qu'elle se communique en quelque sorte à ses Lecteurs, & leur fait entendre les choses aussi aisément qu'il les a dites? Ces talens prodigieux, joints à la splendeur de sa vie, & à la gloire de sa mort, l'une des plus belles, sans contredit, dont il y ait mémoire, composent une idée si haute & si aimable pour qui se connoît en vraie grandeur, qu'elle absorbe tout ce qu'il peut y avoir de moins estimable dans son caractère, & dans ses Ouvrages; & que ce seroit une fort mauvaise marque à un Commentateur, qui a occasion de le considérer de près, de n'avoir point de peine à ne se prévenir pas en sa faveur.

Mais comme, plus une tentation est raisonnable, plus on doit se défier de soi-même, si on veut s'en défendre; & comme on ne sçauroit rendre à la Vérité d'hommage plus digne d'elle qu'en la faisant triompher des préjugés les plus spécieux; je ne me suis rien proposé plus fortement en entreprenant ces Remarques, que de rendre une justice exacte à mon Auteur, autant que j'en serois capable; & cette justice sera d'autant plus rigoureuse, que la partie que je traite de ses Ecrits, est celle qui le montre le plus à nud, & qui découvre ses sentimens les plus secrets, & ses foiblesses les plus cachées.

On a vu un essai de cette maniere impitoyable de le juger, dans la dernière Remarque sur la Lettre précédente, au sujet du mensonge qu'il dit, sur le dessein d'acheter sa maison. J'ai bien voulu mettre sa faute en évidence, quoique cela fût peu nécessaire pour l'intelligence de ce qu'il écrit, afin de ne rien laisser ignorer de ce qui est essentiel aux choses dont il parle, & dont on prendroit une fausse idée, si l'on n'en sçavoit que ce qu'il en dit. Tel étoit l'achat de cette maison, auquel on auroit cru naturellement, qu'il n'y avoit rien à redire que d'en avoir emprunté le prix, si je n'avois pas averti qu'on le blâmoit de plus d'avoir emprunté d'un Accusé qu'il avoit à défendre; & que ce blâme étoit si juste, qu'il fut contraint de nier le fait, tout véritable qu'il étoit, ne pouvant le soutenir.

Mais, parce que je ne flate pas, il ne faut pas s'attendre que je tombe dans l'excès contraire à la flatterie,

qui seroit beaucoup moins à excuser, & que je l'abandonne à tous les jugemens déraisonnables qu'on a faits de lui. Je le justifierai avec la même liberté que je le blâme : peut-être n'y serai-je pas moins heureux ; & j'ai sujet de croire que ce que j'avancerai en sa faveur aura plus de poids dans l'esprit des Lecteurs équitables, que si je voulois le justifier indifféremment sur toutes choses.

Le reproche qu'on lui fait le plus communément, c'est celui de s'être trop vanté ; & , dans le vrai , à n'en juger que par ses Actions publiques , comme ceux qui le blâment en jugent , il seroit difficile de n'être pas de leur avis. Mais s'il y a des cas , comme il y en a sans doute , où un homme d'Etat peut avoir de bonnes raisons de se donner des airs de vanité en public ; avant que de prononcer contre Cicéron , sur ceux qu'il s'est donnés dans ses Oraisons , il faut examiner s'il n'étoit point dans ce cas-là. Or il est évident par ces Lettres , qu'il y étoit , si jamais homme y fût ; & que si son penchant le portoit à se vanter , jamais passion ne se satisfit avec tant de raison que la sienne.

On y verra , comment son autorité fut presque le dernier , & le seul appui de la Liberté mourante : Que sans autres armes que la parole , il fit plus de peine à ceux qui opprimèrent la République , que ne leur en firent ceux qui la défendoient avec des Armées innombrables : Que tout ce qu'il y avoit de Citoyens de son rang , & de son mérite , qui pouvoient s'opposer avec lui à la Tyrannie , comme Catulus , Hortensius , Lucullus , Métellus , & quelques autres moururent avant que les choses en vinssent aux extrémités. De sorte que le bon Parti demeura presque sans autre appui considérable , à lui près , que Caton & Pompée ; deux hommes de qui la conduite fit également pitié à tout le monde , à leurs amis , & à leurs ennemis.

Dans une conjoncture si importante , & si délicate , persuadé comme il étoit avec raison , que son autorité étoit d'une conséquence extrême à la République , se considérant nécessairement comme son plus ferme rempart , & en portant , pour ainsi dire , tout le poids , étoit-il question de modestie , & pouvoit-il sans perfidie manquer à se faire valoir de toutes les manières ? Quand ce n'eût été que pour s'animer , & pour s'affermir lui-même , afin de ne pas ployer sous un fardeau si pesant.

Il étoit donc nécessaire qu'il parlât de lui-même aussi magnifiquement qu'il faisoit quelquefois. Tout ce qu'on peut dire, est qu'il le faisoit autant par vanité, que par raison; mais il est difficile d'avoir cette pensée, si l'on considère de quelle manière il rapporte dans cette Lettre un Discours qu'il avoit fait à sa louange. On ne sauroit douter, comme il le représente, que ce ne fût un des plus forts de cette nature qu'il ait jamais tenus, & qu'il ne le fût plus qu'aucun de ceux qui nous restent dans ses Oraisons. Ainsî, s'il y en a un qui dût avoir toutes les marques d'emportement, qui sont naturelles aux échappées de vanité qui viennent de l'abondance du cœur, ce seroit assurément celui-ci. Or il en reconnoît lui-même l'excès en l'écrivant à son meilleur Ami, & il est le premier à s'en moquer, tant il en sent le ridicule. *Vous connoissez, lui dit-il, mes exclamations ordinaires sur cette matière: elles furent si grandes, que je ne daigne pas vous les rapporter; parce qu'il me semble, que vous les devez avoir entendues d'où vous êtes.*

Ce n'est point-là le langage des passions; elles ne trouvent jamais excessif tout ce qu'elles font pour se satisfaire. Comme elles sont violentes, elles n'ont garde de plaisanter jamais sur les efforts qu'elles se donnent, quelque ridicules qu'ils puissent être. Sur-tout, s'il y a dans toute la Morale, une passion qui soit incapable de ce retour sur elle-même, c'est sans doute l'Orgueil. Toutes les autres se font sentir au cœur pour ce qu'elles font, & l'esprit ne sauroit les méconnoître un seul moment pour passions. Un amant, un vindicatif, un avaré, un homme en colère, croient bien leur sentiment raisonnable; mais il faudroit qu'ils sortissent d'eux-mêmes, pour ignorer un seul instant que ce sentiment, tout raisonnable qu'ils le croient, est une passion, & qu'ils en sont émus. Ainsî, il n'est pas absolument impossible, que dans quelques intervalles de lumière, ou de lassitude, leur esprit puisse rendre quelque justice à leur cœur, qu'ils puissent sentir le ridicule des excès où la passion les a transportés.

Mais il n'en est pas de même d'un orgueilleux. Comme la vanité est un sentiment de sens froid, il croit que c'est un pur effet de son discernement; qu'il ne fait que se rendre justice: Il ne se défie point de ce qu'il pense, quand il ouvre les yeux sur son mérite, parce qu'il ne se sent agité d'aucun mouvement violent, comme sont
les

les mouvemens des autres passions. S'il a quelque légère émotion à cette vue, c'en est un effet bien naturel. C'est une juste complaisance dont il est touché pour ce qui lui paroît estimable en lui-même : mais il ne sçauroit jamais lui tomber dans l'esprit, qu'il ait cette complaisance pour des perfections qui n'y font pas ; qu'elle lui fasse prendre des défauts pour de bonnes qualités, ou des avantages fort légers pour des talens extraordinaires. A plus forte raison est-il incapable de trouver ridicules les excès, où cette bonne opinion qu'il a de lui-même le fait emporter. D'où je conclus, que s'il traite, comme Cicéron, ces excès de ridicules, s'il les reconnoît pour excès, il faut qu'il s'y soit porté par raison, & non pas par passion.

Et il ne faut que descendre dans le particulier, & considérer l'état où Cicéron étoit au tems de cette Lettre, pour achever de s'en convaincre. On a vu, par celle qu'il écrivit à Pompée, l'ingrate disposition dans laquelle ce Conquérant revenoit à Rome à son égard. Cependant, la réputation de Pompée étoit alors montée au plus haut point où elle fût jamais. Cicéron, qui sçavoit la conséquence des exécutions sanglantes qu'il avoit faites dans son Consulat, sentoît venir de loin la tempête qui le terrassa trois ans après. L'amitié de Pompée lui étoit nécessaire pour conjurer cet orage ; & , puisque tout ce qu'il avoit fait pour la mériter ne suffisoit pas, il ne lui restoit que de payer de hauteur, & de faire voir, comme il fit, à Pompée, par le Discours dont il parle en cet endroit, que les choses qu'il avoit faites dans son Consulat étoient tout autrement importantes, & éclatantes, que Pompée ne pensoit ; & telles enfin que Cicéron les lui avoit représentées dans la Lettre qu'il lui avoit écrite en Asie. Qu'ainsi, la considération où elles l'avoient mis étoit si grande, que Pompée, tout grand qu'il étoit, ne devoit pas prétendre de l'effacer avec ses victoires Asiatiques ; & qu'il étoit au contraire de son intérêt, d'être aussi étroitement lié que jamais avec Cicéron, & de faire par politique ce qu'il auroit dû faire par reconnoissance.

X. *Aréopage.*] Tout le monde sçait, que c'étoit le Sénat d'Athènes. L'origine en étoit si ancienne, qu'on croyoit, qu'il avoit été établi pour juger entre Mars & Neptune, sur ce que Mars avoit tué un fils de Neptune qui avoit violé sa fille ; de quoi il fut absous par douze

autres grands Dieux, qui furent Juges en cette Cause. Les Plaidoyers sont dans (1) Libanius. Depuis, Céphale fut banni par le même Tribunal, pour avoir tué d'un dard sa femme Procris, fille d'Erechthée Roi d'Athènes, quoiqu'il l'eût fait par mégarde. Dedale, qui avoit jetté son Elève, fils de sa sœur, du haut en bas du Château d'Athènes, y fut aussi condamné, & contraint de s'enfuir en Crète vers Minos. Mais Oreste (2), plus heureux, y fut absous quelque tems après du meurtre de sa mère. *Apollodor. l. 3.*

XI. *Cette Pucelle de Curion.*] Il entend parler d'un jeune homme d'illustre Maison Plébéienne, de grand cœur, & de grand esprit; mais de mœurs fort débordées, dont le pere, de qui il est parlé quelques lignes plus bas, s'appelloit comme lui *Caius Scribonius Curio*, avoit été Consul, & triomphé quinze ans auparavant.

XII. *Tables où l'on donne les suffrages.*] Parce qu'elles étoient fort hautes, & fort étroites, on les appelloit en Latin *des Ponts, Pontes*. On mettoit dessus, les corbeilles, ou coffres, dans lesquels on jettoit les bulletins. On donnoit deux de ces bulletins à chaque Citoyen; l'un qui avoit une marque pour approuver, & c'étoit la première Lettre de ces deux mots *uti rogas*, qui veulent proprement dire *soit fait*; & un autre pour refuser, qui étoit aussi marqué de la première Lettre du mot *aniquo*, qui veut dire, *j'abolis*, & métaphoriquement dans cette occasion, *je chasse, je rejette*.

XIII. *Favonius.*] C'étoit un homme de naissance peu connue, nommé *Marcus*, qui se rendit recommandable, & qui s'attira l'amitié & la protection de Caton, en affectant, de l'imiter dans les choses où il étoit le moins à imiter, comme dans les plus estimables.

XIV. *Que j'avois toujours tout découvert.*] Voyez la deuxième Remarque sur la Lettre à Antoine.

XV. *Le Sénat a déclaré qu'on ne parleroit, ni des Provinces des Prêteurs, ni des Ambassades, que le Peuple n'eût passé cette Affaire-là.*] On verra pourtant dans la Lettre suivante, que le Sénat ne laissa pas de distribuer les Provinces avant que cette Affaire fût terminée. Quant aux *Ambassades*, c'est que le mois de Février, qui est le tems de cette Lettre, étoit particulièrement affecté à les expédier.

(1) *Orat. 22. & 23. Paul-*
sanias in Actis.

(2) *Æschyl. in Eumœid.*

A ATTICUS, *Livre I. Lettre XIV.* 211

XVI. *Argiletum.*] C'étoit un quartier de Rome tout contre le Mont Palatin, où il y avoit force boutiques d'Artisans, & sur-tout de Libraires. *Marrial. l. 1. epig. 118. Servius in 8. Aeneid. &c.*

XVII. Il faut vous raccommoder avec Luceïus. Je le verrai pour cela; on l'en presse beaucoup: Je m'y emploierai de nouveau comme il faut.] *C'est ainsi que j'ai traduit en lisant selon les anciennes Editions; video hominem, valde petitur, renavabo operam. Les plus habiles Commentateurs, & ceux dont j'ai tiré le plus de secours aiment mieux lire video hominem valde petiturire, navabo operam. Mais je ne sçais, si l'ambition de trouver un mot extraordinaire n'a point de part à leur sentiment. Pour moi, j'avoue, que je ne comprends pas, après ce qu'on a vu dans les premières Lettres, de la résistance invincible de Luceïus à se raccommoder avec Atticus, comment on peut préférer une Leçon qui porte tout le contraire, à une autre, dont le sens est conforme à tout ce qui a été dit précédemment sur cette brouillerie. Je comprends encore moins, comment on peut accorder navabo operam, dont ces Commentateurs conviennent, avec leur opinion. Comment Cicéron pouvoit-il écrire à Atticus; Je ferai tous mes efforts pour vous raccommoder avec Luceïus, si c'étoit Luceïus qui souhaitoit passionnément ce raccommodement, comme ils prétendent que le mot petiturire le signifie, dans la Leçon qu'il leur plaît de suivre.*

LETTRE QUINZIE'ME.

Même année DCXCII. & toujours de Rome en Grèce.

VOUS avez sçu que le (I) Gouvernement de l'Asie est échu par le sort à mon cher frere Quintus; car je ne doute pas, que vous ne l'ayiez plutôt appris par le bruit public, que par nos Lettres. Cela étant, avides de gloire comme nous l'avons tou-

jours été, passionnés reconnus pour la Nation Grecque (II), chargés d'ailleurs de tant d'inimitiés que nous nous sommes attirées pour la République; voyez quelle réputation nous avons à soutenir, & faites (III) en sorte, par vos soins, que ce nouvel Emploi nous attire la louange, & la bienveillance de tout le monde. Je vous écrirai plus amplement sur ce sujet par mon frere même (IV). Mandez-moi ce que vous avez fait sur mes commissions, & sur votre affaire; car (V) je n'ai rien reçu de vous depuis votre départ de Brunduse. J'ai une grande impatience d'apprendre de vos nouvelles. Le quinzième Mars.

R E M A R Q U E S.

I. **G**ouvernement de l'Asie.] Mineure dont les Romains étoient maîtres depuis la défaite du grand Antiochus. Elle étoit échue au frere de Cicéron, en conséquence de la Préture qu'il avoit exercée à Rome l'année précédente. Comme cette Province étoit entièrement paisible, elle n'étoit destinée qu'à des Préteurs; car celles qui étoient sujettes à la guerre, comme la Gaule, la Macédoine, la Syrie, l'Illyrie, & quelques autres, étoient réservées pour les Consuls, ainsi que je l'ai déjà dit.

II. *Passionnés pour la Nation Grecque.*] Tout le monde sçait, qu'outre la Grèce proprement dite, qui est le Péloponnèse, & tous les Pays depuis l'Isthme jusqu'à l'Empire, la Macédoine & la Thrace, avec les Isles adjacentes, on comprenoit aussi moins proprement sous le nom de Grèce toute la Côte de l'Asie Mineure; parce que les Villes célèbres dont elle étoit semée avoient toutes été fondées par des Colonies de Grecs, qui y avoient porté leur Langage & leur Religion.

III. *Faites en sorte que par vos soins, &c.*] C'est que Quintus Cicéron s'étoit déclaré, qu'il faisoit son Beau-frere Atticus son Lieutenant, & Cicéron comptoit beaucoup là-dessus pour régler la conduite de son frere, qui tout brave, tout sçavant, & tout homme de bien qu'il étoit, ainsi qu'il paroît par la suite de ces Lettres, & par les Commentaires de César, sous qui il fit la guerre en Gaule, auroit eu besoin lui-même d'un Gouverneur.

IV. *Je vous écrirai par mon frere même.*] Comme la Grèce, où étoit Atticus, étoit sur le chemin de l'Asie, où Quintus devoit aller, Cicéron comptoit, que Quintus prendroit Atticus en passant, pour l'emmener avec lui.

V. *Je n'ai rien reçu de vous depuis votre départ de Brunduse.*] C'est depuis la troisième Lettre d'Atticus, qu'il a accusée au commencement de la treizième des siennes, & qui étoit datée du Vaisseau comme on venoit de lever l'ancre.

LETTRE SEIZIÈME.

*Encore de Rome en Grèce, vers la fin de Mai
de la même année DCXCII.*

VOUS me demandez ce qui s'est passé dans ce Jugement qui a surpris tout le monde, & ensuite d'où vient que je m'en suis moins tourmenté que de coutume ? Je répondrai, suivant la méthode d'Homère (I), à votre dernière demande avant qu'à la première.

Tant qu'il y a eu lieu de soutenir l'autorité du Sénat, j'ai combattu avec tant de force, que j'ai été suivi & applaudi de tout le monde. Si jamais je vous ai paru hardi dans les Affaires publiques, vous m'auriez admiré dans celle-ci. Car lorsque Clodius (II) s'est

retiré devers le Peuple, & qu'afin de me rendre odieux il a jetté sur moi dans ses Harangues toute la poursuite qui se faisoit contre lui, quels assauts, grand Dieu, n'ai-je point soutenus, & quels ravages n'ai-je pas faits ! Avec quelle furie me suis-je jetté sur Pison (III), sur Curion, & sur toute la sequelle ! Comment ai-je insulté à la légéreté des vieillards, & au déréglement des jeunes gens de cette Cabale ? Que je meure, si je ne vous ai souvent souhaité, autant pour être témoin de mes exploits, que pour me régler par vos conseils !

Mais depuis qu'Hortensius se fut avisé de faire proposer l'affaire de Clodius par le Tribun Fufius au Peuple, en forme de Loi sur la Religion ; proposition (IV), qui ne différoit de celle du Sénat, qu'en ce qu'elle remettoit le choix des Juges au hazard, & c'étoit tout : quand, dis-je, Hortensius eut emporté, qu'on tourneroit l'affaire de cette sorte ; persuadant aux autres, comme il étoit persuadé lui-même, que Clodius ne pouvoit échaper, quelques Juges qu'il eût ; alors je calai la voile (V), sçachant combien il en est peu de bons, & je me contentai de déposer ce qui est si public, & si bien prouvé, que je ne pouvois pas le dissimuler.

Pour revenir donc à ce que vous m'avez demandé le premier, si vous voulez sçavoir

comment il a été absous , je vous dirai que cela vient de la pauvreté , & de l'infamie de ceux qui l'ont jugé ; & c'est ce détour d'Hortensius qui en est la vraie cause. Dans la crainte que Fufius n'arrêtât la poursuite , en s'opposant à la Loi proposée par le Sénat , il n'a pas considéré , qu'il valoit bien mieux que Clodius demeurât par ce moyen sans être jugé , dans l'ignominie , & dans l'ordure de son crime , que non pas de lui donner des Juges faciles à corrompre , emporté par sa haine contre ce malheureux , il a précipité le Jugement , en disant , qu'un poignard de plomb suffisoit pour l'égorger.

Que si vous demandez plus en particulier , comment la chose s'est passée , je vous dirai que c'est d'une manière très-surprenante pour ceux qui n'ont reconnu la faute d'Hortensius , que par l'événement ; mais non pas pour moi , qui l'ai connue dès le commencement , comme tout le monde la connoît à présent. Car après que les récusations furent achevées , non sans beaucoup de bruit ; après que l'Accusateur eut rejeté , en Censeur équitable , plusieurs méchans hommes que le sort proposa pour Juges , & que le Criminel de son côté , comme un (IX) Maître de Gladiateurs qui épargne les meilleurs de ses Esclaves , eut aussi récusé les plus honnêtes gens sur qui tomba ce même sort ; la Com-

pagnie étant à la fin composée, & les Juges assis, les gens de bien commencèrent à craindre beaucoup. En effet, jamais on ne vit en (X) Académie de jeu un si vilain (XI) assemblage d'hommes; des Sénateurs diffamés; des (XII) Chevaliers tout déchirés; des Tribuns du (XIII) Trésor, à qui cette Charge qui ne se doit donner qu'à des riches (XIV), ne convenoit pas alors, comme elle leur convient, depuis les sommes excessives dont Clodius a acheté leurs opinions. Il restoit pourtant encore parmi tout cela quelques honnêtes gens, qu'il n'avoit pu éviter; mais la tristesse étoit peinte sur leur visage, & le chagrin de se trouver assis en même rang avec des gens si différens d'eux, les troubloit si fort, qu'on voyoit bien qu'ils s'en tenoient deshonorés.

Sur chaque article qu'on opina, il parut d'abord une sévérité incroyable; nulle variété dans les avis; le Criminel n'obtenoit rien: l'Accusateur avoit plus qu'il ne demandoit. Jugez comme Hortensius triomphoit d'avoir vu si clair dans l'avenir; il n'y avoit personne qui ne crût Clodius convaincu, & condamné mille fois. Sur-tout quand je fus présenté pour déposer contre lui, les seules exclamations de ceux qui l'assistoient (XV), vous auroient fait deviner, si vous aviez pu les entendre, comment les Juges se levèrent, pour

pour me faire honneur ; comment ils m'environnèrent , & lui témoignèrent hautement qu'ils étoient prêts à sacrifier leurs vies (XVI) , s'il étoit nécessaire , pour la mienne. Je vous avoue , que cela me parut beaucoup plus glorieux , que ce qui arriva à Xénocrate (XVII) , lorsque vos Concitoyens (XVIII) d'Athènes l'empêchèrent de jurer à l'ordinaire sur les Autels en portant témoignage ; ou ce qui arriva du tems même de nos peres à Métellus Numidicus (XIX) , lorsqu'il fut accusé de concussion ; & que ses Juges détournèrent la tête pour ne pas voir les Livres de compte , quand on les leur présenta , suivant la coutume , pour les examiner : mon aventure , dis-je , me parut quelque chose d'encore plus honorable.

Clodius , & tous ses partisans , furent donc également consternés , quand ils virent les Juges ainsi prêts à me défendre , comme ils auroient défendu le salut de la Patrie. Le lendemain , j'eus chez moi une aussi grande affluence de monde pour m'accompagner , que quand je m'y retirai en sortant du Consulat. Alors , ces Juges incorruptibles déclarent , qu'ils ne se rassembleront point qu'on ne leur donne des Gardes , comme ayant beaucoup à craindre de Clodius. Ils délibèrent entr'eux s'ils en demanderont ; un seul fut pour la négative ;

la chose est portée au Sénat, qui la règle fort sagement, & non moins honorablement pour eux : Ils sont loués de leur précaution : on charge les Magistrats d'y pourvoir, & personne ne crut que Clodius osât plus se présenter.

Or dites-moi à présent, ô Muses, comme dit Homère (XX), par où le feu commença à s'y mettre. Vous connoissez ce (XXI) chauve mon Panégyrique, celui de qui je vous ai rapporté le Discours à mon honneur. C'est lui qui en deux jours de tems a ménagé toute l'affaire par le ministère d'un seul homme qui est Gladiateur & son Esclave. Il a mandé les Juges, il a promis aux uns, il a cautionné les autres, & il a donné à qui il a fallu. Bien plus, il y en a, bon Dieu, quelle horreur ! à qui, pour surcroît de récompense, on a procuré les faveurs de certaines femmes, & de quelques jeunes garçons de qualité. Ainsi, tous les honnêtes gens s'étant retirés, parce que le Barreau étoit rempli d'Esclaves armés, il s'est pourtant encore trouvé vingt Juges assez hardis, pour risquer d'être assommés en condamnant Clodius, plutôt que de bouleverser la République en le déclarant innocent ; mais de l'autre côté, il y en a eu trente-un qui ont plus craint la faim que l'infamie. Catulus en ayant rencontré un : Pourquoi, lui a-t-il dit, nous

demandez-vous des Gardes ? Etoit-ce de peur qu'on ne vous volât l'argent que Clodius vous a donné ? Voilà le plus en abrégé que j'ai pu , quel a été jugement & la cause de l'absolution.

Quant à ce que vous me demandez ensuite quel est , depuis cette affaire, l'Etat de la République , & le mien en particulier ; vous sçavez , que cet état dans lequel nous la croyions affermie par ma conduite , à ce que vous me disiez ; mais selon moi , par la faveur des Dieux ; & qui sembloit fondé si solidement sur la bonne intelligence des gens de bien , & sur l'autorité de mon Consulat ; cet heureux état , si ces mêmes Dieux n'y remédient , nous échape des mains par ce seul Jugement : si l'on peut appeller Jugement , que trente des plus méprisables , & les plus méchans hommes de la Ville , ayent violé à prix d'argent toute sorte de droit & de raison ; & qu'un Talna , un Plautus , un Spongia , & autres semblables canailles , ayent déclaré , qu'un fait , dont ni gens , ni bêtes , ne peuvent douter , n'est pas vrai.

Mais apprenez aussi en même tems pour vous consoler , que malgré cette plaie , que la République a reçue , la perfidie victorieuse ne triomphe pas tant que les scélérats se l'étoient promis. Car il est indubitable qu'ils ont cru , que la Religion , la pudeur , l'inté-

grité des Jugemens , & l'autorité du Sénat, ayant été une fois foulées aux pieds par leur jugement inique , la perversité , & la convoitise victorieuses se vengeroient hautement sur les gens de bien , de ce que les méchans ont souffert par ma sévérité sous mon Consulat. Mais ce même Consul (car je ne crois pas qu'il y ait de l'immodestie à me vanter à vous , dans une Lettre que je ne prétens pas être vue de personne :) votre Ami même , dis-je , a relevé les esprits abattus des gens de bien ; il les a affermis , & animés ; il a refrené la licence de tous les Auteurs & de tous les fauteurs de cette victoire infame , par les poursuites vigoureuses qu'il a faites contre ces Juges corrompus. J'ai empêché qu'on n'ait passé quoi que ce soit au Consul Pison ; je lui ai ravi le (XXII) Gouvernement de Syrie qui lui étoit promis ; j'ai rappelé le Sénat à son ancienne sévérité ; je l'ai tiré de l'engourdissement où il étoit tombé ; j'y ai confondu Clodius en face , soit par un Discours suivi que j'y ai fait contre lui , soit par une contestation que nous y avons eue ensemble , dont je veux vous rapporter quelques traits : car le reste ne sçauroit avoir la même force , ni la même grace ; n'étant plus animé de la chaleur de la dispute , ou du combat , pour parler comme vous autres Grecs.

Ce fut le quinzième de Mai que le Sénat s'étant assemblé, après qu'on eut dit beaucoup de choses sur la République en général : quand ce fut à mon tour de parler, je tombai d'une manière admirable sur les affaires présentes, dans ce sens : Que pour une mauvaise rencontre, il ne falloit pas s'abandonner au désespoir ; que la chose étoit de nature à ne pouvoir la dissimuler, ni aussi à en redouter beaucoup les suites ; & que, comme il y auroit de la folie à ne la pas reconnoître pour aussi fâcheuse qu'elle est, il n'y auroit pas moins de lâcheté à s'en effrayer ; que Lentulus (XXIII), & Catilina (XXIV), avoient aussi été absous chacun deux fois ; que Clodius n'étoit que le troisième Scélérat, que des Juges corrompus avoient lâché contre la République : *Tu te trompes*, continuai-je alors en m'adressant à lui, *l'enceinte de nos murs dans laquelle ils t'ont souffert de demeurer, est en effet une prison, plutôt qu'une ville pour tes pareils ; ce n'est pas pour te retenir dans Rome qu'ils t'ont absous, c'est que l'exil seroit pour toi une espèce de liberté. Reprenez donc vos esprits, Messieurs ; soutenez votre dignité : La même union qui regnoit entre les gens de bien subsiste encore : pour avoir un sujet nouveau de douleur, ils n'en sont pas moins résolus. Que dis-je ? Il n'est venu aucun*

mal nouveau à la République ; celui qui y étoit caché n'a fait seulement que paroître : il s'est trouvé plusieurs méchans hommes semblables au Criminel qu'ils avoient à juger.

Mais, que fais-je ? Je mets presque mon Oraison dans ma Lettre. Je reviens à notre dispute. Ce beau Garçon se lève, & me reproche que j'ai été à Bayes (XXV). Il n'en est rien, lui dis-je ; mais, quand cela seroit, lequel vaut mieux, d'aller dans un lieu public de plaisirs permis, ou d'assister en habit de femme au sacrifice le plus secret & le plus défendu pour les hommes ? C'est bien, reprend-il, à un petit Bourgeois d'Arpinum d'aller à des Bains. Demande-le (XXVI) à ta sœur, lui dis-je, à (XXVII) qui il n'a pas tenu, qu'elle n'ait été la femme de ce petit Bourgeois, non plus qu'il ne tint pas (XXVIII) à toi, ni aux Pirates qui te prirent (XXIX), que tu ne leur fusses quelque chose de semblable. Jusques à quand, s'écria-t-il alors, jusques à quand, Messieurs, souffrirez-vous qu'un Particulier comme celui-ci fasse le Roi parmi nous ? Que veux-tu parler de Roi, lui dis-je, après qu'il ne t'a pas seulement nommé dans son Testament ? C'est qu'il se croyoit assuré de l'héritage de Quintus Marcius le Roi son Beau-frere, qui ne lui a rien laissé du tout. Comme il me

reprocha ensuite la maison que j'ai achetée : Que dirois-tu donc , lui répondis-je , si j'avois acheté les opinions de mes Juges ? Les miens , repliqua-t-il , ne se sont pas fiés à toi , puisqu'ils m'ont absous malgré ton témoignage. Il y en a vingt , lui repartis-je , qui se sont fiés à moi , puisqu'ils t'ont condamné ; mais les trente-un qui t'ont absous ne se sont pas fiés à toi , puisqu'ils ont voulu être payés par avance. La huée qui s'éleva là-dessus le fit taire , & acheva de l'accabler.

Pour mon particulier , voici où j'en suis. Je suis dans la même considération où vous m'avez laissé parmi les gens de bien ; mais en beaucoup plus grande que je n'étois parmi la canaille , & la plus vile populace ; car le peu d'égard qu'on a eu à mon témoignage ne m'a point fait de tort. C'est un coup en l'air , qui ne laisse pas de contenter en quelque sorte mes envieux. Je dis que c'est un coup en l'air , parce que les fauteurs même de cette méchante affaire avouent ouvertement , qu'elle n'a tourné de cette sorte que par la corruption des Juges. Ajoutez à cela , que ce menu Peuple affamé & misérable , qui ne se lasse (XXX) point d'entendre haranguer ses Tribuns , & de sucer le Trésor (XXXI) public , est persuadé , que Pompée m'aime uniquement. Et en vérité , nous

vivons ensemble dans une grande familiarité, & le plus agréablement qu'il se puisse : jusques-là que ces jeunes gens à poil folet, les entremetteurs de la Conjuración, de qui je vous parlois il y a quelque tems, l'appellent ordinairement *Cneus Cicéron* (*XXXII*), pour s'en moquer. Aussi il faut voir avec quelles acclamations je suis reçu dans les Jeux publics, & dans les combats de Gladiateurs qui se donnent en cette saison. Cela vaut bien des chansons à malouange (*XXXIII*).

Nous sommes à présent dans l'attente de l'Assemblée pour l'élection des Consuls. Pompée soutient Afranius (*XXXIV*) malgré tout le monde. Ce n'est ni par son autorité, ni par sa faveur, mais par le même moyen que Philippe de Macédoine disoit, qu'il n'y avoit point de Fort qui ne se pût prendre, où un ânon chargé d'or pouvoit monter. Ce Consul, que je vous ai représenté comme un mauvais farceur, a, dit-on, entrepris cette négociation, & tient chez lui ceux qui distribuent l'argent pour acheter les suffrages (*XXXV*). Mais je n'en crois rien. Cependant, on a déjà fait deux *Senatus-consultes* fort odieux : car ils paroissent faits contre lui, & c'est à la poursuite de Caton, & de Domitius (*XXXVI*). L'un est, que le Préteur puisse informer chez les

Magistrats comme chez les autres Particuliers. L'autre, que quiconque sera trouvé avoir chez soi de ces distributeurs d'argent dont je viens de parler, sera réputé ennemi de l'Etat.

De plus, le Tribun Lurco a été dispensé par le Sénat, des Loix *Ælia*, & *Fufia* (*XXXVII*), en vertu desquelles on auroit pu, si on eût voulu, l'empêcher d'en publier une, qu'il propose contre les brigues; & quoique lui-même ait été fait Tribun dans toutes les formes prescrites par la première de ces Loix. Ainsi, ce boiteux, ce qui est vraiment de bon augure, a proposé la sienne sans obstacle, & l'élection a été remise au vingt-septième Juillet. Ce qu'il y a de nouveau en cette Loi est, qu'elle laisse impunis ceux qui promettent de l'argent pour obtenir les suffrages, pourvu qu'ils ne le donnent pas; & qu'elle condamne ceux qui le donnent effectivement, à payer toutes les années de leur vie deux cens vingt-cinq livres à chaque Tribu: Sur quoi j'ai dit, que Clodius avoit observé cette Loi longtems avant qu'elle fût faite, car il s'est abstenu bien des fois de donner ce qu'il avoit promis.

Mais, dites-moi? Voyez-vous comment le Consulat, que Curion appelloit une espèce d'Apothéose, va devenir une (*XXXVIII*)

Royauté de la féve, si un homme aussi indigne qu'Afranius y peut parvenir. Il vaut donc bien mieux philosopher comme vous faites, & regarder comme de la boue toutes les Magistratures du Monde.

Sur ce que vous m'écrivez, que vous n'acceptez pas l'Emploi que mon frere vous propose auprès de lui en Asie, j'aimerois bien mieux que vous l'acceptassiez, car je crains qu'il n'arrive beaucoup de mal de votre refus (XXXIX). Mais cependant (*) je n'oserois le blâmer, après avoir refusé moi-même une Province Consulaire.

Il faut que je me contente des inscriptions que vous avez mises à mon honneur dans votre Amalthée, puisque Chilius (XL) m'a manqué, & qu'Archias (XLI) n'a encore rien écrit à ma louange. J'ai grand' peur qu'il ne travaille plutôt pour les Métellus (XLII), puisqu'il a achevé son Poëme Grec pour Lucullus. J'ai écrit à Antoine pour le remercier de votre part, & j'ai chargé Manlius de ma Lettre. Pour vous, je vous ai écrit beaucoup plus rarement depuis quelque tems, faute de commodité, & faute aussi de matiere. Je ne vous dois plus rien là-dessus. Si Cincius me charge de quelque chose pour vous, je m'en chargerai; mais je le crois à présent plus occupé de ses affaires que des vôtres, & je ne lui suis pas inutile.

Si vous ne bougez d'une place, vous aurez souvent de mes nouvelles, mais donnez-moi encore plus souvent des vôtres. Ecrivez-moi comment est fait votre Amalthée, quels sont les ornemens; j'en veux une description exacte, aussi bien que les Vers, & les Histoires que vous y avez mises. Je suis bien aise de faire quelque chose de semblable à Arpinum. Je vous enverrai une autre fois quelque travail de ma façon, je n'ai rien d'achevé pour le présent.

R E M A R Q U E S.

I. **S** *Uivant la méthode d'Homère, à votre dernière demande avant qu'à la première.*] Les deux mots Grecs que j'ai rendus de cette sorte avoient passé en proverbe, & reviennent, à ce qu'on dit vulgairement parmi nous, *mettre la charrue devant les bœufs*. Ce Proverbe étoit fondé sur ce qu'Homère (1) commence ses deux Poèmes par des faits postérieurs à la plupart des choses qu'il y raconte dans la suite; en quoi il a été suivi, avec raison, par tous les Poètes Epiques ses Successeurs, excepté Stace dans son Achilléide. Mais ce renversement, qui est d'une si grande beauté dans ce genre d'écrire, n'auroit pas le même agrément dans les Lettres d'affaires, où les choses ne sçauroient être exposées dans un ordre trop naturel. Aussi Cicéron ne l'imite dans celle-ci qu'en apparence, quoiqu'il dise pour se jouer: car, bien loin de renverser l'ordre naturel, comme il en fait semblant, il le rétablit en effet en renversant celui des demandes d'Atticus, puisque les choses qu'il avoit à dire pour répondre à la dernière de ces demandes, s'étoient passées avant celles qu'il avoit aussi à dire pour répondre à la première. Il commence donc par représenter l'état des

(1) Ἦνδερον πρότερον | *terro Homericè.*
 Ομπρικῶς, *ordine prapof-*

affaires jusqu'au Jugement de Clodius ; parce que cet état étoit la raison pourquoy il se tourmenta moins que de coutume dans ce Jugement ; & c'étoit la seconde chose qu'Atticus lui avoit demandée : après quoi il racontera de quelle maniere ce Jugement s'est passé ; & c'est la première chose qu'Atticus lui demandoit.

II. *Clodius s'est retiré devers le Peuple.*] Comme le Peuple étoit le seul véritable Souverain à Rome, tant que la République subsista, quand les criminels & les séditieux comme Clodius, ne pouvoient pas obtenir ce qu'ils vouloient du Sénat, ils ne manquoient point de se jeter entre les bras du Peuple, & de recourir à sa toute-puissance ; même dans les cas où les Loix du même Peuple donnoient au Sénat un pouvoir absolu.

III. *Sur Pison, Cicéron, & toute la suite.*] Voyez les Remarques IX. de la treizième Lettre, & XI. de la quatorzième Lettre. Il faut toujours se souvenir, que ce Pison est le Consul de cette année, de qui il est parlé si au long, & si mal, dans ces deux Lettres, & le Protecteur de Clodius, pour le distinguer des autres Pisons, de qui il a aussi été parlé là, & ailleurs.

IV. *Proposition qui ne différoit de celle du Sénat, qu'en ce qu'elle remettoit le choix des Juges au hazard.*] C'est que par cette sorte de Loi, qu'Hortensius fit proposer au Peuple, les Juges devoient être tirés au sort : au lieu que suivant la proposition du Sénat, c'étoit au Préteur à les choisir, ainsi qu'il a été expliqué ailleurs.

(*) Or cette différence étoit très-importante ; car le Préteur n'auroit choisi que de bons Juges, auxquels par conséquent Clodius n'auroit pas échapé. Au lieu que le nombre des bons étant alors si petit à Rome, il étoit bien sûr, que le sort en proposeroit beaucoup plus de méchans que de bons ; & c'est pourquoy Cicéron ajoute, & c'étoit tout.

V. *Je calai la voile.*] Ceci n'est pas d'un homme de Lettres ordinaire, qui s'acharne obstinément à tout ce qu'il croit raisonnable, sans aucun égard à la possibilité d'y réussir ; & se met le plus souvent, par ce zèle indiscret, hors d'état de servir utilement le Public en d'autres rencontres. Cicéron ne pratiqua en celle-ci, que ce qu'il enseigne ailleurs, *tantum contendere quantum probare possit.*

Je me contentai de déposer ce qui est public.] Clodius

(*) *Let. XIV. Rem. IV.*

A ATTICUS, Livre I. Lettre XVI. 229

prétendoit prouver son *alibi*; sçavoir, qu'il étoit dans une Ville, nommée Interamnes, à quelques quinze lieues de Rome, chez un nommé Caius Cassinius Scola, la nuit même du Sacrifice, qu'on l'accusoit d'avoir troublé à Rome: mais Cicéron déposa qu'ils s'étoient parlé ce même jour-là chez Clodius à Rome. Il ne dit pas, que ce fut Terentia sa femme qui l'obligea à faire cette déposition, en haine de Clodia, femme de Métellus, & sœur de Clodius, de laquelle Térentia étoit jalouse, comme je l'ai dit (1), & afin de brouiller irrémédiablement son mari avec cette Clodia, ainsi qu'il arriva. *Plutarc. in Cic. c. 8.*

Dans la crainte que Fusius n'arrêtât la poursuite en s'opposant à la Loi;] Comme sa Charge de Tribun lui en donnoit le pouvoir, ainsi que je l'ai remarqué sur la même Lettre à Métellus, Remarque X.

Il n'a pas considéré, qu'il valoit bien mieux que Clodius demeurât par ce moyen sans être jugé, dans l'ignominie, & dans l'ordure de son crime.] C'est que quand les Tribuns empêchoient qu'on ne fit justice de quelque criminel, il n'en étoit pas réputé pour cela plus innocent, & n'en demeurait pas moins dans le délit, *in reatu*, & par conséquent dans l'infamie, jusqu'à ce qu'il eût été jugé, & absous.

IX. Comme un Maître de Gladiateurs qui épargne les meilleurs de ses Esclaves.] Il choissoit volontiers les moindres pour les exposer, & pour les faire combattre les premiers.

X. Jamais on ne vit en Académie de Jeu un si vilain assemblage d'hommes.] Ce qu'il presse le plus de remarquer sur cet endroit est, que les Académies de Jeu ne passaient pas en ce tems-là, comme en celui-ci, pour un réduit d'honnêtes gens (2): en quoi je souhaite que les Romains eussent tort, & que nous ayions raison. Et afin qu'on ne s'imagine pas que les Jeux dont Cicéron parle ici avec tant de mépris, fussent fort différens de ceux qui occupent aujourd'hui le loisir de la plupart des gens de condition de l'un & de l'autre sexe, je suis obligé d'ajouter, pour soutenir ma Remarque, qu'il y a dans le Latin, *ludo talaris*, ce que je n'ai pas cru devoir entreprendre de traduire à la lettre, ne sçachant bonne-

(1) Lettre à Métellus
Remarque VI.

(2) *Hominem omnium ne-*

quissimum, qui non dubita-
ret, vel in foro aleâ ludere.
Philippic. 2.

230 LETTRES DE CICÉRON

ment comment appeller en François cette sorte de Jeu. Mais il est pourtant certain que c'étoit une sorte de dés (1) d'or, ou d'ivoire (2), qu'on remuoit, comme les nôtres, dans une espèce de cornet (3), avant que de les jeter. Il y avoit cette différence, qu'au lieu que nos dés ont six faces, parce qu'ils sont cubiques, ceux-là (4) n'en avoient que quatre, parce qu'il y en avoit deux opposées, des six qu'ils auroient dû avoir, qui étoient arrondies en cone (5). On s'en servoit pour deviner (6), aussi-bien que pour jouer, & l'on en tiroit bon, ou mauvais augure, selon ce qu'on amenoit. Comme on en jettoit d'ordinaire quatre à la fois, la plus heureuse chance étoit (7), quand on amenoit les quatre points différens. Parce qu'on appelloit ces deux faces du nom de quelques animaux, comme le chien (8), le vautour (9), le basilic (10) ou de quelques Dieux, comme Venus (11), Hercule (12), il y a des Auteurs (13) qui ont cru, qu'elles étoient marquées des figures de ces animaux, & non pas de nombres, ni de points, comme nos dés. Mais si cela est, il faut que ces images fussent affectées à signifier chacune un certain nombre particulier; car il est constant, que deux des faces opposées l'une valoit un, & l'autre six (14), & des deux autres opposées, l'une valoit trois, & l'autre quatre. Ce Jeu étoit bien ancien, puisque les Amans de Pénélope (15) y jouoient déjà dans le Temple de Minerve; car c'étoit la coutume de jouer dans les Temples (16). C'étoit un Jeu de vieillard chez les Romains (17), comme Auguste même le dit (18), & chez les Grecs, un Jeu d'enfant, comme il

(1) *Sueton. in Tiber. c. 14.*

(2) *Martial. l. 8. epig. 14.*

(3) *Mitteret in pyrrum talos. Horat. l. 1. Sat. 7.*

(4) *Thomas Dempsterus in Rosini l. 5. c. 1.*

(5) *Casaub. in 10. l. Athen.*

(6) *Sueton. in Tiber. c. 14.*

(7) *Cum steterit vultu nullus tibi talus eodem. Martial. l. 14. epig. 12. & Lucian. in amorib.*

(8) *Ovid. in Arte. l. 2.*

(9) *Plaut. in Curculion. act. 2. scen. 3.*

(10) *Thomas Godwinus Antiq. Rom. l. 2. sect. 3. c. 13.*

(11) *Propert. l. 4. eleg. 9. Lucian. &c.*

(12) *Plaut. in Curculion. act. 2. scen. 4.*

(13) *Turneb. Adversar. l. 5. c. 6. &c.*

(14) *Jacob. Oiselinus in e. 13. l. 18. Gellii.*

(15) *Odyss. l. 1.*

(16) *Franc. Luisinus parrerg. l. 5. r. 21.*

(17) *Cicer. de Senectute.*

(18) *Suet. in Aug. c. 71.*

paroît par la description d'un excellent Tableau de Polycte dans Pline (1), par Apollodore (2) qui y fait jouer Cupidon avec Ganymède, & par Diogène de Laërte qui dit (3), que les Ephésiens se moquoient d'Héraclite, parce qu'il y jouoit avec les enfans.

XI. *Jamais on ne vit un si vilain assemblage d'hommes.*] On demandera, peut-être, comment il se trouva tant de gens diffamés dans cette Compagnie, puisque l'Accusateur avoit la liberté de les récuser? Mais puisque le Criminel avoit la même liberté de récuser les gens de bien, que le sort présentoit à la place des méchans que l'Accusateur avoit rejettés, & qu'il y avoit, comme Cicéron le suppose, beaucoup plus de méchans que de bons dans tout le nombre de gens parmi lequel le sort avoit à choisir: il étoit inévitable, que la Compagnie se trouvât à la fin composée, de même que le Corps, d'où elle fut tirée, d'un petit nombre de gens de bien parmi un grand nombre de méchans. Cela se peut démontrer mathématiquement: Qui ôte également d'un composé de choses inégales en ôte choses inégales.

XII. *Des Chevaliers tout déchirés.*] C'est pour faire entendre, qu'ils n'avoient pas le bien nécessaire pour porter cette qualité à juste titre, selon ce que j'ai expliqué dans l'Avant-propos, & qu'ainsi il étoit facile à Clodius de les corrompre.

XIII. *Des Tribuns du Trésor.*] C'étoient des Officiers tirés du Peuple, qui gardoient les fonds d'argent destinés à la guerre, pour les distribuer dans le besoin aux Questeurs des Armées. Comme le Sénat ne jugeoit pas en Corps des affaires particulières, & qu'il n'en prenoit qu'autant de connoissance qu'il falloit pour en faire justice, on choisissoit depuis neuf ans les Juges, en partie parmi ces Tribuns, en partie parmi les Sénateurs, & les Chevaliers, afin qu'il y en eût de tous les Ordres de l'Etat; au lieu qu'auparavant, il n'y avoit, par les Loix de Sylla, que les Sénateurs qui pussent être Juges. On observoit de choisir ces Tribuns les plus riches qu'on pouvoit, parce que c'étoit un Emploi où il y avoit beaucoup d'argent à manier. Mais il falloit, que Clodius eût trouvé le moyen d'avoir pour Juges les moins riches de ce Corps, comme les plus faciles à corrompre.

XIV. A qui cette Charge, qui ne doit se donner qu'à des riches, ne convenoit pas alors comme elle leur con-

(1) L. 34. c. 8.

(2) Rhodius in Argonaut.

l. 3, 22. (3) L. 8.

vient, depuis les sommes excessives dont Clodius a acheté leurs opinions.] *Le Texte se lit en cet endroit de deux manières bien différentes, pour ne pas dire contraires, qui renferment toutes deux un jeu de mots, dont la grace ne se peut conserver en François. Je n'ai donc pas entrepris de traduire à la lettre celle des deux Leçons qui m'a paru la plus raisonnable, & que j'ai suivie: Je n'aurois pas été intelligible. Je me suis contenté d'en faire entendre le sens, & je ne l'ai sçu faire en moins de paroles.*

XV. De ceux qui l'assistoient.] *Il y a dans le Latin advocatorum; mais ce mot ne vouloit pas dire la même chose que celui d'Avocat veut dire parmi nous, quoique celui d'Avocat en viennois. On appelloit alors de ce nom tous ceux qui assistoient les Criminels, soit de leurs conseils, soit de leurs sollicitations, ou seulement de leur présence, & de leur compagnie; car tout le monde sçait, que ceux que nous appellons à présent Avocats, s'appelloient alors Patroni, quasi Patres, comme servant de Peres à ceux qu'ils défendoient en Jugement.*

XVI. Les Juges témoignèrent qu'ils étoient prêts à sacrifier leurs vies pour la mienne.] *Pour entendre la raison de cette démonstration de zèle, il est nécessaire de se souvenir de ce qui a été dit plus haut, des préparatifs de Clodius pour en venir à quelque violence. Or il y avoit plus à craindre de sa part pour Cicéron que pour tout autre, parce que son témoignage étoit, comme on a vu (1), décisif, & coupoit, pour ainsi dire, la gorge au Criminel, en détruisant le seul fait justificatif qu'il avoit osé alléguer.*

XVII. Xénocrate.] *C'est le Philosophe célèbre qui tint l'école de l'Académie après Speusippe, neveu & successeur immédiat de Platon. Il étoit d'un esprit si pesant, que Platon disoit ordinairement de lui, qu'il avoit autant besoin d'éperon, qu'Aristote de bride. C'est encore au même, que le même Platon avoit coutume de dire ce beau mot; Sacrifie aux Graces; pour lui reprocher son humeur austère & farouche. Elle étoit si connue, que la Courtisane Phryné, la plus belle personne de la Grèce, gagea, comme une chose impossible, de l'émouvoir. Mais ayant une nuit obtenu de lui par importunité la moitié de son lit, sans qu'il fit seulement semblant de l'y sçavoir, comme on se moquoit d'elle le lendemain, elle dit, qu'elle avoit gagé d'un homme, & non pas d'une statue. Diog. Laërt. l. 4.*

(1) Remarque VI. de cette Lettre.

A ATTICUS, Livre I. Lettre XVI. 233

XVIII. *Vos Concitoyens.*] Cicéron désigne ainsi les Athéniens, par rapport seulement au surnom d'*Atticus*; car il avoit refusé d'être Citoyen d'Athènes, quoiqu'on le lui eût offert le plus honorablement qu'il se pût, parce qu'il auroit cessé dès-lors de l'être de Rome, personne ne pouvant en ce tems-là l'être de deux Villes à la fois.

XIX. *Numidicus.*] L'un des plus grands ornemens de l'illustre Maison *Cacilia*, dont j'ai parlé au sujet des deux freres Métellus, brouillés avec Cicéron, & cousin germain de leur grand-pere. Il fut surnommé *Numidicus*, pour avoir triomphé de Jugurtha Roi de Numidie, qu'il avoit battu plusieurs fois, & qu'il avoit réduit aux dernières extrémités, quand Marius son Lieutenant & sa Créature fut fait Consul, & lui alla ôter l'honneur d'achever cette guerre.

XX. *Dites-moi, ô Muses, comment le feu commença à s'y mettre.*] Ce sont deux vers tronqués du XVI. Livre de l'Iliade d'Homère, où il veut conter, comment Hector mit le feu aux navires des Grecs. Platon voulant de même raconter au VIII. de ses Politiques, comment sa République pouvoit être agitée de séditions, se sert de ces mêmes vers pour en commencer la description.

XXI. *Ce chauve mon Panégyriste.*] Il est clair, par l'éloge que Cicéron a rapporté (1) que Crassus avoit fait de lui en plein Sénat, que c'est du même Crassus qu'il parle ici, & cela suffit. *Il y a de plus dans le Texte Latin, ex Nanneianis; mais heureusement ce mot n'est pas nécessaire pour entendre cet endroit, car il est absolument inexplicable, & il y auroit de l'inhumanité à rapporter les extravagances, que l'ambition de l'expliquer a fait dire aux plus habiles Commentateurs.*

XXII. *Je lui ai ravi le Gouvernement de Syrie.*] J'ai dit ailleurs, que c'étoit d'ordinaire le Sénat qui dispo- soit des Gouvernemens. Ainsi Cicéron pouvoit bien avoir empêché par son crédit, & son autorité dans cette Compagnie, qu'on ne donnât celui de Syrie, qui étoit le plus considérable en ce tems-là, au Consul Pison, en haine de la protection qu'il avoit donnée à Clodius dans sa vilaine affaire.

XXIII. *Lentulus avoit été absous deux fois.*] C'est le principal des cinq Complices de Catilina, que Cicéron avoit fait étrangler en prison. Il étoit fils d'un Manius

(1) Lettre XIV.

234 LETTRES DE CICÉRON

Aquilius d'illustre Maison Plébéienne, qui avoit été Consul avec Marius, & qui avoit triomphé: mais il avoit été adopté par un Lentulus de l'illustre branche de ce nom, dont j'ai parlé, de la Maison des Cornéliens. Il s'appelloit par cette raison *Publius*, comme les aînés de cette branche, & outre le surnom de Lentulus qui la marquoit, il en avoit encore un particulier, qui étoit *Sura*, c'est-à-dire, *gras de jambe*. Voici quelle en fut l'occasion. Le Dictateur Sylla demanda un jour en plein Sénat, quel compte il rendroit des deniers publics, qu'il avoit maniés peu fidèlement dans sa Questure; & il répondit, qu'il présenteroit le gras de sa jambe pour y être frappé, comme faisoient en ce tems-là les enfans au jeu de paume, quand ils avoient fait faute. Il faut que Cicéron comprât ici pour une espèce d'absolution, l'impunité des concussions, dont cet homme avoit été quitte pour cette plaisanterie. Une autre fois, qu'il fut absous dans les formes de quelqu'autre crime, il dit hautement, sur ce qu'il avoit eu une voix de plus qu'il ne lui falloit; qu'il avoit perdu l'argent qu'il avoit donné à ce Juge-là pour le corrompre. Cela ne l'empêcha pourtant pas d'être Consul depuis, ni d'être chassé l'année suivante du Sénat par les Censeurs, pour son luxe, & pour ses autres vices. C'est ainsi que la sévérité antique se réveilloit de tems en tems, & faisoit encore quelques efforts pour s'opposer au débordement du siècle, & à l'entière corruption des mœurs. Mais c'étoit inutilement; car Lentulus trouva le moyen de rentrer au Sénat sept ans après, en se faisant élire Préteur tout de nouveau sous le Consulat de Cicéron; & ce fut dans cette Charge, qu'il conjura, & qu'il fut étranglé. Il avoit épousé une Julie, sœur de Lucius Julius César, de qui j'ai parlé (1), veuve de Marc-Antoine, surnommé le Candiot, fils aîné de l'Orateur de même nom, & par conséquent mere du Triumvir. *Plutarc. in Cicer. c. 6.*

XXIV. *Catilina avoit été absous deux fois.*] Il l'avoit bien été trois. La première fut d'une accusation d'inceste (2). On appelloit ainsi le commerce charnel avec une Vestale, pour marquer mieux la griéveté du crime, quoiqu'on n'eût aucune alliance avec elle, comme Catilina n'en avoit aucune avec celle qu'on l'accusa d'avoir débauchée. Elle s'appelloit Fabia, & étoit sœur de Térentia, femme de Cicéron, & c'est pourquoi cet Orateur

(1) *Let. X. Remarq. XII. 1* (2) *Oros. l. 6. c. 3.*

A ATTICUS, Livre I. Lettre XVI. 235

ne met pas cette accusation en ligne de compte; outre qu'il prétendoit qu'elle étoit fautive, & que Catilina en avoit été justement absous. On doute même si ce fut lui qui fut mis en Justice pour cette intrigue (1), & non pas la Vestale seule à cause de lui.

Il fut accusé une seconde fois pour avoir tué Marius Gratidianus, cousin germain du pere de Cicéron. C'est celui que j'ai dit dans l'Avant-propos, qui avoit été adopté par le grand Marius. C'étoit un homme fort turbulent qui étoit Préteur alors pour la seconde fois (2). Il fut découvert par les Satellites de Sylla dans une étable à chèvres, où il s'étoit caché; & Catilina, encore tout jeune, l'en tira pour le conduire à coups de verges jusqu'au de-là du Tibre, au tombeau des Luctatiens, en vengeance du grand Personnage de cette Maison, que j'ai dit (3) que Marius avoit fait mourir. Là, le même Catilina lui creva les yeux, lui coupa les oreilles, & puis la tête, qu'il porta à Sylla, lequel l'envoya au jeune Marius assiégé dans Préneste, & frere adoptif du Mort, ce qui acheva de le désespérer, & le fit résoudre à se tuer.

J'ai parlé sur les Lettres X & XI. de l'autre accusation de Catilina, dont il fut absous aussi injustement que de la précédente, par la prévarication de Clodius son Accusateur.

XXV. Baies.] Ville Maritime de la Campanie, fameuse par ses bains chauds, & qui par l'admirable température de son air, la fertilité de son terroir, & la magnificence de ses bâtimens, passoit pour le plus délicieux séjour du monde. *Nullus in orbe locus Baais pralucet amœnis.* Horat. l. 1. Epist. 1. 83.

XXVI. Demande-le à sa sœur.] Il y a dans le Latin *patrono tuo*, à son Avocat, ou comme peu s'en est fallu que je n'aye traduit, à sa Gouvernante; car il est clair, que c'est de sa sœur, que Cicéron entendoit parler, & qu'il l'appelle de la sorte, parce que c'étoit une maîtresse femme qui gouvernoit absolument son frere. Tous les Commentateurs en conviennent, parmi leurs égaremens infinis sur cet endroit. Reste à sçavoir de quelle sœur ceci se doit entendre; car il en avoit trois. Quoique Cicéron l'accuse quelque part d'un commerce in-

(1) *Ascon. in Orat. in tog. cand.*

(2) *Plutarc. in Sylla c.*

Valer. Max. l. 9. c. 2

Senec. de ira. l. 3. c. 18.

(3) *Let. XIII. Rem. XI.*

236 LETTRES DE CICÉRON

cestueux avec toutes trois (1), aussi bien que Plutarque (2), il semble, que celle qui étoit veuve de Quintus Marcius Roi, en étoit moins soupçonnée que les deux autres. La plus jeune avoit été répudiée cinq ans devant par Lucullus, à son retour de la guerre de Mithridate; pour avoir, pendant son absence, vécu trop familièrement avec leur étrange frere, de qui Lucullus avoit encore d'autres sujets sensibles de se plaindre. C'étoit d'avoir cabalé dans son Armée (3) au siège de Nisibe pour la faire soulever. Mais quoique ce sujet fût aussi propre à en faire éclat, que l'autre à être dissimulé, il ne paroît point que ce grand homme en fit aucun; & il produisit au contraire des esclaves à lui dans le procès du Sacrilege dont il s'agit ici (4), pour témoigner le commerce incestueux de son beau-frere avec sa femme. Je pencherois à croire, que c'est de celle là que Cicéron entendoit parler ici, parce qu'il étoit bien avec l'autre il n'y a qu'un an, comme on a vu dans la Lettre à Métellus mari de cette autre, si l'affaire du Sacrilege qui la brouilla avec Cicéron, à cause de ce qu'il y déposa poussé par sa femme, comme je l'ai déjà dit, n'étoit pas arrivée depuis cette Lettre.

Cette femme de Métellus étoit la plus diffamée des trois sœurs, sans comparaison; car il ne paroît pas que les deux autres aient fait parler d'elles qu'avec leur frere, & Cicéron appelle celle-ci dans une Action publique, l'amie du genre humain (5). Il ajouta qu'elle avoit un jardin, qu'elle entretenoit avec grand soin, en un endroit du bord du Tibre, où tous les jeunes gens s'alloient baigner, & où elle les choisissoit à son gré. Quelque suspect qu'il soit sur le chapitre de cette drolesse à cause de leur inimitié, des reproches publics de cette qualité ne pourroient guères être crus faux, quand même ils ne seroient pas confirmés, comme ils le sont par Quintilien (7), & par Plutarque (8), qui n'étoient pas ses ennemis. Plu-

(1) *Qui non pluris fecerat Bonam Diem quam tres sorores.*

(2) *Plutarc. in Cicer. c. 8.*

(3) *Diol. 35. & de Haruspic. resp.*

(4) *Plutarc. in Lucull. c. 18.*

(5) *Amicam omnium. Pro Celio.*

(6) *Habes horros ad Tiberim, ac diligenter eo loco praparasti, quo omnis juven-tus natandi causâ venit, hinc licet conditiones quotidie legas.*

(7) *L. 8. c. 6.*

(8) *In Cicer. c. 8.*

A ATTICUS, Livre I. Lettre XVI. 237

Carque explique un sobriquet que tout le monde lui donna, comme Cicéron (1), & que Quintilien avoit rapporté sans l'expliquer; sur ce qu'elle fut escroquée par quelqu'un de ses amans, qui eut l'adresse de lui faire prendre une bourse pleine de la plus petite monnoie, dans la croyance qu'elle étoit pleine de la plus grosse. Enfin, & pour dernier trait de sa peinture, le même Cicéron l'accusa si clairement & si publiquement encore cinq ans après, d'avoir empoisonné son mari (2), qu'on ne peut pas aussi douter qu'elle n'en fût violemment soupçonnée; sur-tout, si l'on considère ce même sobriquet cité par Quintilien de *quadrantaria Clytemnestra*, comme qui diroit, *la Clytemnestre aux rouges doubles*, par où la mort de son mari, & l'heureuse fourbe de son galand escroc, lui étoient également reprochées; car tout le monde sçait bien, que Clytemnestre fit aussi mourir le sien.

XXVII. *A qui il n'a pas tenu qu'elle n'ait été la femme de ce petit Bourgeois.*] C'est ce que j'ai dit sur la Lettre à Métellus, que cette Clodia avoit voulu se marier avec Cicéron, & je ne sçaurois m'empêcher de remarquer la ridicule délicatesse de quelques Commentateurs, de détourner visiblement le sens de ce passage, plutôt que de croire, qu'une femme de cette qualité eût voulu épouser un nouveau Noble, comme lui; quoique Plutarque le dise positivement. Comme si on ne sçavoit pas vingt autres mariages plus inégaux de ce tems-là; ne fut-ce que celui de son Compatriote Marius avec la tante paternelle du grand César. Hors qu'ils prétendent, que Cicéron, tout fils, & petit-fils qu'il étoit de Chevalier Romain, fût de moindre qualité qu'un franc Paysan (3), tel que Marius peut être, parce qu'il étoit Auteur, & que Marius ne l'étoit pas.

XXVIII. *Non plus qu'il ne tint pas à toi, &c.*] *Après patrono tuo, il y a tout de suite dans le Latin, qui Arpinates aquas concupivit, nostri enim Marinates. Les raisons que j'ai eues d'entendre tout cela comme j'ai fait, sont*

(1) *Mulier potens quadrantaria.*

(2) *Cum Q. Metellus tertio die postquam in curia floruisse, integerrima aetate, optimo habitu, maximis viribus eriperetur civitati, ex*

hâc domo progressa ista mulier de veneni celeritate dicere audebit? Pro Calio.

(3) *C. Marius rusticanus vir, sed plane vir. Tuscul. Quæst. l. 1.*

238 LETTRES DE CICÉRON

de celles que j'ai dites dans la Préface, qui se sentent, & qui ne se démontrent pas; je ne puis pourtant comprendre comment le sens des trois derniers mots qui est si clair, n'a pas déterminé tous les Commentateurs à expliquer comme moi les précédens. On voit bien que toutes ces eaux dont il est parlé ici, font allusion à la coutume de laver de certaines parties qu'on ne nomme pas, après s'en être servi à un usage qu'on nomme encore moins; comme Ovide dit que fit sa Maîtresse pour dissimuler l'outrage qu'elle avoit reçu de lui. *Dedecus hoc sumpta dissimulavit aqua.*

XXIX. *Non plus qu'il ne tint pas à toi, ni aux Pirates qui te prirent, que tu ne leur fusses quelque chose de semblable.*] Cette raillerie de Cicéron étoit fondée sur un accident qui étoit arrivé longtems auparavant à Clodius dans la mer de Cilicie (1), allant apparemment faire sa première Campagne en Asie, sous son beau-frere Lucullus. Il passoit pour constant, qu'il avoit été pris en plus d'une manière par les Pirates de ces côtes, qui le trouvèrent joli. Cela a fait croire à quelques Commentateurs, qu'il y a de l'affectation à la qualité de *beau garçon*, *pulchellus puer*, que Cicéron lui donne à l'entrée de ce récit: Mais le surnom de sa Famille, qui étoit; *Pulchri*, les *Beaux*, ainsi que je l'ai déjà dit (2), suffisoit sans autre raison, pour l'appeller de la sorte. J'ai rendu le plus modestement qu'il m'a été possible, l'horrible sens de ce reproche infame, en tâchant d'en conserver la plaisanterie. Je ne sçais si j'y ai réussi, quoique je me fois donné pour cela une liberté, qui m'est fort extraordinaire dans la manière de traduire.

XXX. *Ce menu Peuple affamé qui ne se lasse point de sucer le Trésor public.*] C'est que le menu Peuple de condition libre n'avoit autre métier à Rome, non plus qu'à Sparte, que celui de la guerre (3), & n'exerçoit point, comme parmi nous, les Arts mécaniques; car il n'y avoit que les Esclaves qui en fissent profession. Il ne subsistoit donc que des libéralités de l'Etat, plus ou moins grandes, selon qu'il plaisoit aux Tribuns, & au Sénat d'en convenir; & c'étoit une des occasions les plus ordinaires des divisions; car ils n'en convenoient pas facilement. La principale de ces libéralités étoit le

(1) *Fam robustus, provincia se ac rei militari dedit, atque ibi piratarum contumelias perpeffus, etiam Cilicum*

libidines, barbarorumque faciavit. De Harusp. resp.

(2) Lettre XI Rem. II.

(3) Dionys. Halic. l. 2.

A ATTICUS, *Livre I. Lettre XVI.* 139

partage des terres conquises en vertu des Loix qui se faisoient de tems en tems pour cet effet, appellées par cette raison *Agrariennes*, c'est-à-dire, *des Champs*. Mais comme il n'y avoit pas assez de ces terres pour tout le Peuple, on étoit souvent obligé de distribuer outre cela du blé, ou du pain (1), & même quelquefois du lard, de Phuile, & autres choses semblables, aux dépens du Public. Il ne paroît guères, qu'on donnât de l'argent en espèce.

XXXI. *Trésor.*] On le gardoit dans le Temple de Saturne (2), situé sur la pente du Mont du Capitole, vers la Place de Rome, du côté du Tibre. Il y en avoit un ordinaire, où l'on recevoit les revenus annuels de la République; & c'étoit d'où l'on tiroit de quoi subvenir aux dépenses ordinaires, comme celle-ci. Mais il y en avoit outre cela un extraordinaire, qu'on appelloit *sacré*, *sanctius ararium*; où, après que Rome eut été reprise sur les Gaulois, on mit, comme en dépôt, des sommes considérables pour ce tems-là auxquelles on ne devoit toucher, qu'en cas d'une nouvelle irruption de ces mêmes Peuples. Ce fut ce qui donna occasion à cette noble réponse de César au Tribun qui gardoit ce Trésor, quand ce grand homme le fit ouvrir par force, pour s'en servir dans la guerre Civile (3), *Qu'il étoit inutile de le réserver davantage, puisqu'il avoit mis Rome hors de danger d'être jamais attaquée par les Gaulois*. C'étoit dans celui-là qu'on avoit mis depuis les sommes immenses, que les Triomphateurs (4) apportèrent des Pays conquis.

Outre ces deux Trésors différens, il y avoit encore un autre fonds, guères moins sacré que celui dont je viens de parler, provenant du vingtième qui se payoit de tous les Affranchissemens (5), & du vingtième aussi de toutes les Successions, qui étoient recueillies par d'autres héritiers que les enfans des morts; ce qui montoit à des sommes excessives. Ce dernier Trésor s'appelloit *aurum vicesimarium*. Tout le monde sçait, que le nom général d'*ararium* qu'on donnoit à tous ces Trésors, venoit de ce que la première monnoie des Romains étoit de cuivre.

(1) *Casaub.*

(2) *Plutarc. Problem. & Festus.*

(3) *Appian. l. 2.*

(4) *Romani census populi*

quem Punica bella, quem dederat Perses, quem victi prada Philippi. Lucan. 3.

(5) *Tit. Liv. l. 7 & 27.*

240 LETTRES DE CICÉRON

XXXII. *Ces jeunes gens l'appellent Cneus Cicéron pour s'en moquer.*] Pour entendre cette raillerie il faut se souvenir que *Cneus* étoit le nom propre de Pompée, si bien qu'on vouloit dire par ce sobriquet qu'on lui donnoit, composé de son nom propre & du surnom de Cicéron, qu'il étoit autant Cicéron que Pompée, moitié l'un, moitié l'autre.

XXXIII. *Cela vaut bien des Chançons à ma louange.*] Il y a dans le Latin *sine ullâ pastoritiâ fistulâ*. Les Commentateurs conviennent, que ces deux mots ne peuvent avoir que deux sens; l'un que Cicéron a été applaudi sans être sifflé, chose admirable! Cependant, c'est celui que les plus habiles ont suivi, préférablement à l'autre que j'ai préféré, & qui fait si manifestement allusion à l'ancien usage de chanter les louanges des grands hommes au son de la flûte (1). Il falloit, pour suivre la Lettre dans ce dernier sens, traduire; quoiqu'on n'ait point chanté mes louanges sur la flûte; mais j'ai cru plus agréable de m'en éloigner, comme j'ai fait, sans sortir du sens.

XXXIV. *Afranius.*] Il s'appelloit *Lucius*. On ne sçait, ni quelle étoit sa naissance, ni pourquoi Cicéron l'appelloit *Auli filium*; mais il paroît bien clairement par la suite, que c'est de lui qu'il veut parler. C'étoit une créature de Pompée, qui l'avoit fait son Lieutenant contre Mithridate; mais il n'en valoit pas mieux pour cela, Dion dit, qu'il chantoit mieux qu'il ne gouvernoit l'Etat. l. 36.

XXXV. *Ceux qui distribuent l'argent pour acheter les suffrages.*] Le crime n'étoit pas de donner de l'argent à ceux de qui on briguoit les suffrages; cela étoit permis, tant la corruption étoit grande, pourvu qu'on le fit publiquement, dans les lieux mêmes où se tenoient les Assemblées pour les élections. Le crime étoit seulement de le faire en cachette comme ici, chez un Particulier. Casaubon, & Manuce.

XXXVI. *Lucro.*] Il s'appelloit *Marcus Aufidius*, & étoit d'une illustre Maison Plébéienne, où il y avoit eu plusieurs Consuls.

XXXVII. *Loix Ælia & Fufia.*] C'est une chose étrange, que ces deux Loix étant des plus importantes de ce siècle, on ne sçache point du tout qui les avoit faites, quoiqu'elles portent le nom de deux Maisons illustres.

(1) Tuscul. quæst. l. 1 | Od. 19. Horat. &c.
& Pindar. Olympic. |

Il étoit donné pouvoir à tout Magistrat Curule par la première de s'opposer à quelqu'autre Loi que ce fût, qu'on voulût établir; & ordonné en même tems, qu'on observât les Augures toutefois & quantes on en proposoit quelqu'une, afin de sçavoir si elle étoit agréable aux Dieux. Or cette cérémonie de l'observation des Augures demandoit un nombre infini de circonstances, pour être faite, comme il falloit, & étoit sujette à mille incidens divers qui la rendoient nulle, ou de mauvais présage; & en ce cas, il étoit défendu de passer outre à l'affaire dont on délibéroit. Ainsi, c'étoit une source intarissable de prétextes, pour empêcher tout ce qu'on ne vouloit pas laisser faire.

Quant à l'autre Loi nommée *Fusia*, elle défendoit de traiter de quoi que ce fût avec le Peuple, en de certains jours, où il avoit été permis jusqu'alors de le faire. Ces formalités étoient nécessaires dans une Police, où tant de Magistrats différens avoient droit de proposer de nouvelles Loix, & où, sans cela il auroit dépendu uniquement du caprice du Peuple, qui étoit le Souverain, de les accepter, aussi-tôt qu'on les proposoit. Ainsi, on n'ôtoit point la liberté d'en proposer, ce qui est une des meilleures Politiques dont un Etat puisse user; mais comme il étoit difficile qu'il ne se trouvât pas un seul homme éclairé & bien intentionné, parmi tant de gens qui pouvoient s'y opposer, il ne pouvoit guères arriver qu'on en laissât passer de mauvaises.

On dira, sans doute, que cette même Police donnoit le pouvoir d'empêcher aussi qu'il n'en passât de bonnes. Mais il y a deux choses à répondre là-dessus. L'une, qu'il est très-possible qu'une grande multitude d'hommes convienne à agréer un bon établissement, & qu'il est rare au contraire qu'elle convienne à en agréer un mauvais. C'est la lumière naturelle, & la raison commune à tous les hommes, qui fait agréer les bonnes Loix, quand aucun intérêt particulier ne l'empêche; mais il est bien difficile qu'un grand nombre d'hommes ait le même intérêt particulier, nécessaire pour en faire agréer une mauvaise, malgré les lumières de la Raison.

L'autre chose qu'il y a à dire sur ce sujet est, qu'il n'y a rien de si bon, sur-tout dans la Politique, qui n'ait ses inconvéniens; mais il faut les peser, si l'on en croit l'Oracle de Florence (1), & prendre le moins grand pour

(1) *Mai non si circa fuggi-* I re un inconveniente, ché non

petit. Or il est évident que c'en est un bien plus grand pour un Etat, de recevoir une mauvaise Loi, que d'en rejeter une bonne, par la raison fondamentale, qu'il est moins fâcheux d'être privé d'un bien, que de souffrir un mal. Ainsi, quand même cette Police, que je viens d'expliquer, auroit également empêché l'établissement des bonnes Loix, & des mauvaises, elle ne laisseroit pas toujours d'être louable, puisqu'il y a moins de danger pour un Etat à être privé d'un établissement utile, qu'à en souffrir un pernicieux.

XXXVIII. Une Royauté de la fève.] Il y a dans le Latin *fabam mimum*. Quelque puisse être le dernier de ces deux mots, sur lequel les Manuscrits varient beaucoup, le premier, dans lequel ils conviennent presque tous, forme si clairement le sens que j'ai suivi, qu'il est étonnant que quelques Commentateurs l'aient osé changer pour le faire accorder avec l'autre. Il est constant, que dès ce tems-là les enfans tiroient au sort à qui seroit Roi entr'eux (1), comme nous faisons encore aujourd'hui; hors qu'ils le faisoient en Décembre pour la fête des Saturnales; & que nous le faisons en Janvier pour celle des Rois, ainsi qu'un illustre Théologien de notre tems l'a démontré. C'est sans doute à cet usage que Cicéron fait allusion en cet endroit, que s'il est absolument nécessaire de faire accorder les deux mots de ce passage, je ne vois pas pourquoi on rejetteroit la conjecture ingénieuse de Lambin; & qu'il y avoit apparemment quelque farce fort connue de ce tems-là, qui rouloit sur cette mommerie dont elle portoit le nom, *fabam mimum*, la farce de la fève. Voilà tout ce que je puis gagner sur moi de dire touchant ce passage, sur lequel ceux qui voudront admirer les égaremens de la Critique n'ont qu'à lire les Commentateurs. J'ajouterai seulement, que cet usage de la fève pour faire des Rois, vient de ce qu'on s'en servoit à Athènes pour donner les suffrages dans la création des Magistrats, comme dans les autres affaires. On les choisissoit blanches ou noires, percées, ou entières, selon qu'on vouloit favoriser, ou nuire. C'étoit avant qu'on s'y servit de coquilles. Suidas. Etymologicum. Sam. Petit Comment. in Leges Atticas, l. 3. c. 1.

XXXIX. Je crains qu'il n'arrive beaucoup de mal de votre refus.] On verra par la dernière Lettre du second

s'incorra in un altro, ma la prudenza consiste in sapere conoscere la qualità de gli inconvenienti, & prender il

manco tristo per buona.
Machiav. Princip. c. 21.

(1) Tacit. Annal. l. 3.
c. 15.

A ATTICUS, Livre I. Lettre XVI. 243

Livre, que la crainte de Cicéron étoit bien fondée, & que son frere fit bien des choses mal-à-propos dans son Gouvernement d'Asie, qu'un Lieutenant comme Atticus l'auroit empêché facilement de faire. Cicéron ne pouvoit pas solliciter plus fortement Atticus dans le fond, & pourtant d'une maniere plus douce, d'accepter cette Lieutenance qu'il refusoit, qu'il l'en sollicite par ce peu de paroles; on verra dans la Lettre suivante comment Atticus y répondit.

(*) *Mais je n'oserois le blâmer après avoir refusé moi-même une Province Consulaire.*] Rien ne fait mieux voir, que Cicéron désapprouvoit ce refus d'Atticus, que la maniere dont il fait semblant ici de le justifier. Je dis, qu'il en fait semblant, parce que cette justification étoit ridicule dans le fond. Car quelle comparaison pouvoit-on faire entre la seule raison qu'Atticus alléguoit, qui étoit sa volonté, & celle que Cicéron avoit eue de refuser les Provinces Consulaires, dans un tems où il étoit si nécessaire à Rome, pour achever d'éteindre le feu que Catilina avoit allumé, & qui fumoit encore? Il semble que c'étoit se moquer d'Atticus, que de lui présenter une excuse si impertinente; mais il n'y en avoit pas de meilleure, & il falloit bien lui en trouver quelque-une, de peur qu'il ne crût qu'on le trouvoit inexculpable. Quelque mauvaise que celle-ci fût, il en avoit assez de besoin pour n'y regarder pas de si près pour la trouver bonne, ou, du moins, pour se flater qu'elle paroîtroit bonne aux autres.

XL. *Chilius.*] Voyez Lettre V. Remarque IV.

XLI. *Archias.*] C'est le Poëte pour qui il nous reste une Oraison si agréable. On y voit qu'il étoit fort attaché aux deux illustres Maisons des Métellus, & des Lucullus, dont il est parlé ici.

XLII. Pour les Métellus.] *Il y a dans le Latin ad Cæcilianam fabulam spectet; c'est-à-dire, mot pour mot, qu'il ne travaille à quelque Pièce Cécilienne. C'est un jeu de mots, que je n'ai pu conserver dans la Traduction, & qui est fondé sur ce que Cecilius étoit également le nom de Maison des Métellus, & d'un fameux Poëte Comique. Je me suis donc contenté d'en conserver le sens, en traduisant simplement qu'il ne travaille pour les Métellus.*

LETTRE DIX-SEPTIÈME.

Même année DCXCII. & toujours de Rome en Grèce.

AUTANT par votre Lettre, que par la copie que vous m'envoyez de celle de mon frere, je vois une grande altération dans son amitié pour vous, & même dans son estime. J'en suis aussi affligé, que ma tendresse pour tous les deux m'y oblige, & aussi surpris qu'on le peut être, ne sçachant d'où peut venir un ressentiment si violent; ou, s'il n'en a point de sujet, un si grand changement dans son affection. Je comprenois bien déjà ce dont vous-même vous défiez aussi quand vous partîtes d'ici, qu'il avoit quelque ombrage contre vous, & que son esprit étoit ulcéré, & préoccupé de quelques soupçons odieux sur votre compte. Mais il ne m'avoit pas paru, dans les efforts que j'ai faits à diverses fois près de lui pour l'en guérir, non seulement avant qu'il fût déclaré Préteur d'Asie, mais encore beaucoup plus fortement depuis, il ne me paroïssoit pas, dis-je, qu'il fût aussi outré qu'il le paroît par sa Lettre (I), quoique je ne gagnasse pas sur lui tout ce que je voulois. Je m'en consolais dans l'espérance certaine

qu'il vous joindroit à Dyrrachium, ou quelque autre part dans vos quartiers, & cela étant, je me flatois, & je n'en doutois pas, que tout s'accommoderoit entre vous, quand vous ne feriez que vous voir, à plus forte raison quand vous vous parleriez, & que vous vous seriez éclaircis : Car il n'est pas nécessaire que je vous dise ce que vous sçavez comme moi, combien il est traitable & doux, & jusqu'où va sa facilité, également à se brouiller, & à se raccommoder. Le malheur est, que vous ne vous êtes point vu : Ainsi, ce qu'on lui a inspiré artificieusement contre vous a prévalu dans son esprit, sur ce qu'il devoit à votre liaison, à votre alliance, & à votre ancienne amitié.

De sçavoir à qui en est la faute, c'est ce qu'il m'est plus facile de penser que d'écrire; parce que je crains de ne pas épargner assez vos Proches en voulant défendre les miens (*II*). Car je suis persuadé, que si on n'a pas contribué dans sa famille à l'aigrir, du moins y auroit-on pu facilement l'adoucir. Mais je vous expliquerai plus commodément, quand nous nous reverrons, toute la malignité de cette affaire, qui s'étend plus loin qu'il ne semble. J'ignore, encore une fois, ce qui peut l'avoir obligé à vous écrire comme il a fait de Thessalonique (*III*), & à parler ici à vos Amis, & sur sa route de

la maniere que vous croyez. Toute l'espérance qui me reste d'être délivré de ce chagrin, n'est fondée que sur votre seule honnêteté. Si vous considérez, que les meilleurs gens sont souvent les plus faciles à s'emporter, comme à s'appaiser; & que cette légèreté, pour ne pas dire cette mollesse de sentimens, ne vient la plupart du tems que d'une trop grande bonté de naturel; & ce qu'il faut dire avant tout, que nous avons à supporter mutuellement les foibleffes, les défauts, & même les outrages les uns des autres (IV); tout cela se calmera à ce que j'espère, & je vous en prie: Car vous aimant uniquement comme je fais, je ne dois rien oublier pour faire en sorte, que tous ceux qui m'appartiennent vous aiment, & soient aimés de vous.

Rien n'étoit moins nécessaire que cette partie de votre Lettre, où vous rapportez tous les Emplois, qu'il n'a tenu qu'à vous d'avoir (V), soit à Rome, soit dans les Provinces, sous mon Consulat, & en d'autres tems. Je connois à fond la franchise (VI), & la grandeur de votre ame, & je n'ai jamais prétendu, qu'il y eût autre différence entre vous & moi, que celle du différent choix de vie (VII), en ce que quelque sorte d'ambition m'a porté à rechercher les honneurs, au lieu que d'autres motifs nullement

blâmables vous ont fait prendre le parti d'une honnête oisiveté. Mais quant à la véritable gloire, qui est celle de la probité, de l'application, & de la régularité (*VIII*), je ne vous préfère, ni moi, ni homme du monde; & pour ce qui me regarde en particulier, après mon frere & ma famille, je suis persuadé que personne ne m'aime tant que vous m'aimez. J'ai vu d'une manière, à n'en pouvoir douter, vos contentemens, & vos peines, dans les diverses rencontres de ma vie; & j'ai ressenti avec une égale satisfaction la part que vous avez prise à mes avantages & à mes dangers. Dans le tems même que je vous parle, non seulement vos conseils, en quoi vous êtes incomparable; mais votre entretien ordinaire, dont la douceur m'est si sensible, me fait un besoin extrême. Je ne vous regrette pas seulement pour les affaires publiques, qu'il ne m'est pas permis de négliger comme les autres, c'est encore pour mes fonctions du Barreau, que je continue, afin de me conserver la considération qui m'est nécessaire, pour soutenir la dignité où elles m'ont aidé à parvenir. Je vous regrette aussi pour mes affaires domestiques, dans lesquelles je vous trouve encore plus à dire depuis le départ de mon frere. Enfin, ni dans mon travail, ni dans mon loisir, ni dans mes affaires domestiques, ni dans

celle de ma profession, ni dans les particulières, ni dans les publiques (IX), je ne sçaurois plus me passer de la douceur de votre aimable conversation, & de vos conseils. Une honnête honte réciproque nous a empêchés jusqu'ici l'un & l'autre de traiter ce chapitre. Mais il étoit nécessaire de le faire dans cette rencontre (X), à cause de cette partie de votre Lettre, que vous avez employée à vous justifier à moi, sur votre genre de vie.

Pour revenir à mon frere, il se trouve heureusement dans votre brouillerie, que vous avez fait connoître depuis longtems, & même que vous avez déclaré formellement à tous vos Amis comme à moi, la résolution où vous étiez de n'accepter aucun emploi; de sorte qu'il paroîtra, que c'est seulement par cette raison que vous n'êtes pas avec lui, & non pas à cause que vous êtes mal ensemble. Ainsi, il sera facile de réparer cette brèche qui s'est faite à votre union, & la nôtre demeurera inviolable, comme elle a toujours été.

Les affaires de la République sont en pauvre état; tout y est foible, & variable. Vous aurez sçu comment nos Chevaliers se sont presque brouillés avec le Sénat. Ils avoient déjà supporté impatiemment, qu'on eût fait un Sénatus-consulte pour informer contre les

Juges corrompus par Clodius (*XI*). J'étois absent par hazard quand on le fit ; mais ayant reconnu qu'ils en étoient extrêmement fâchés, quoiqu'ils n'osassent pas le témoigner ouvertement, j'en fis reproche au Sénat avec beaucoup de force, à ce qu'il me sembla, & je parlai avec assez de poids, & bien au long, pour un sujet si odieux.

Mais voici une autre prétention insupportable des Chevaliers, que je n'ai pas pourtant laissé, non seulement de supporter, mais même de soutenir. Ceux d'entr'eux qui ont traité des revenus de l'Asie avec les Censeurs, se sont plaints au Sénat d'avoir poussé les Fermes trop haut, par ambition de les emporter sur les autres enchérisseurs, & ils ont demandé là-dessus d'en pouvoir revenir.

Je suis bien des premiers à favoriser leur requête ; mais je ne suis pourtant que le second ; car c'est Crassius qui leur a inspiré la hardiesse de la faire. La demande est odieuse ; rien moins qu'honnête, & un aveu public de leur témérité. Il y avoit pourtant beaucoup à craindre, qu'ils ne s'aliénassent tout-à-fait du Sénat, s'ils n'obtenoient rien du tout. C'est encore moi principalement qui ai ménagé cet affaire. J'ai fait en sorte que le Sénat s'est trouvé nombreux, & favorable ;

quand on l'a agitée. Ce fut les deux premiers jours de Décembre. Je dis beaucoup de choses sur la dignité des deux Ordres, & l'union qui devoit être entr'eux. Il n'y a pourtant encore rien d'arrêté; mais le Sénat paroît bien disposé. Le Consul désigné Métellus (*XII*) est le seul qui s'y est opposé, de tous ceux qui ont déjà opiné, & c'étoit à notre Héros Caton à parler, quand la séance a fini avec le jour.

C'est ainsi, que marchant toujours par les mêmes voies, j'entretiens tant que je puis cette union des deux Ordres, que j'ai cimentée dans mon Consulat. Cependant, comme il y a peu de fondement à faire là-dessus, je me munis d'autres moyens que je crois plus sûrs, pour soutenir ma fortune en tout événement. Je ne puis m'en expliquer tout-à-fait par Lettres; en voici seulement un petit échantillon. Je vis en grande liaison avec Pompée. Je vous entens d'ici là-dessus: Allez, je me garderai de ce dont il se faut garder, & je vous écrirai une autre fois plus au long sur les projets politiques.

Vous sçavez que Luccéius est résolu de demander le Consulat plutôt qu'il n'avoit dessein de faire, voyant qu'il n'y a que deux Prétendans (*XIII*) à l'élection prochaine, César & Bibulus (*XIV*). César songe à s'entendre avec Luccéius par l'entremise d'Ar-

rius, & Bibulus s' imagine de pouvoir s'entendre aussi avec César par celle de Caius Pison (XV). Vous riez (XVI)? Je vous assure qu'il n'y a pas de quoi rire (XVII). Que vous dirai-je encore? Quoi? Bien des choses. Mais ce sera pour une autre fois. Si vous devez venir, ne me le cachez pas. Je vous en presse bien modestement pour le souhaiter autant que je le fais. Le cinquième Décembre.

R E M A R Q U E S.

I. **I** L ne me paroïsoit pas qu'il fût si outré, qu'il me le paroït par ses Lettres.] Ces paroles ne laissent pas lieu de douter, que ce ne fût le refus que fit Atticus de servir de Lieutenant en Asie sous Quintus Cicéron son beau-frere, qui acheva de les brouiller (1). Que si cela n'est pas dit ici plus clairement, c'est un ménagement excessif que Cicéron avoit pour Atticus, qui prétendoit sans doute, que Quintus ne devoit pas s'offenser du refus d'un homme comme lui, qui avoit refusé tant d'autres Emplois, ainsi qu'il s'en vante plus bas. Mais quand il en auroit refusé de beaucoup plus considérables, il avoit des raisons d'honnêteté toutes particulières d'accepter celui-ci. C'étoit la confiance avec laquelle on a vu (2) que Cicéron avoit d'abord compté sur sa capacité, pour régler la conduite du nouveau Gouverneur, & soutenir la gloire de leur Famille; d'autant plus qu'ils sçavoient tous deux le besoin que Quintus auroit d'un Lieutenant comme Atticus près de lui. On verra par la suite que ce besoin ne pouvoit être plus grand; & ainsi, on ne peut douter, que l'affliction qui paroît dans cette Lettre ne vînt du même refus dont Quintus étoit si outré. Mais puisqu'Atticus en pouvoit bien prévoir les suites

(1) Remarque III. sur la XV. Lettre. | (2) Même Lettre.

252 LETTRES DE CICÉRON

de même que Cicéron , & qu'il n'étoit pas capable d'avoir fait une démarche de cette conséquence , qu'après une mure délibération , il auroit été bien inutile à Cicéron de la lui reprocher ; & de la vanité dont il est peint dans cette Lettre , il est facile de juger , que le moindre reproche de cette nature lui auroit été insupportable.

II. *Je crains de ne pas épargner assez vos Proches.*] Il est naturel de soupçonner , que Cicéron entend parler ici de Pomponia femme de son frere , & sœur d'Atticus ; & ce qu'on verra dans la suite du caractère d'esprit de cette femme , ne permet pas d'en douter.

III. *Thessalonique.*] Ville maritime de Macédoine , aujourd'hui *Salonichi* , au fond du Golphe de même nom , appelé autrefois , *Thermaïque* , fameuse en ce tems-là pour son trafic ; mais beaucoup plus depuis par la prédication de saint Paul , ensuite de laquelle il écrivit les deux excellentes Lettres qui en portent le nom. Ce n'étoit pas tout-à-fait le droit chemin de Quintus Cicéron , pour aller de Rome en Asie ; mais comme cette Ville étoit fort importante , il n'est pas étrange qu'il se détournât un peu pour y passer ; soit par simple curiosité , soit pour les relations qu'elle avoit nécessairement avec la Province voisine qu'il alloit gouverner.

IV. *Nous avons à supporter mutuellement les faiblesses ; les défauts , & même les outrages les uns des autres.*] Tout ce que Cicéron dit ici pour adoucir cette brouillerie , sans prétendre excuser son frere , ni aussi le condamner , parce qu'il n'en sçavoit pas encore entièrement le fond , est de trop bon exemple pour n'être pas remarqué. Ce n'est pas ainsi qu'on en use d'ordinaire. Ou l'on soutient les absens d'une maniere désobligeante pour ceux à qui l'on parle ; ou l'on abandonne injustement ces mêmes absens , pour plaire à ceux à qui l'on parle ; les uns donnent toujours le tort à la partie avec qui ils négocient , soit par malignité , soit pour faire les habiles , & les nécessaires ; les autres lui donnent toujours raison , soit par faiblesse , soit par flaterie , & quelquefois par perfidie. Mais sur-tout , & ce en quoi on imite moins la modération admirable de Cicéron , on se détermine témérairement sur ce qu'on sçait des procédés de part & d'autre , pour se former une idée du fond de l'affaire , quoiqu'on n'en sçache encore que la moindre partie ; & cela , par ambition de deviner , par impatience de porter son jugement , & faute enfin de la force nécessaire pour

A ATTICUS, *Livre I. Lettre XVII.* 253

le suspendre ; ce qui est la plus sublime de toutes les situations de l'esprit.

V. *Rien n'étoit moins nécessaire, que cette partie de votre Lettre, où vous rapportez tous les emplois, qu'il n'a tenu qu'à vous d'avoir.*] Rien n'étoit plus nécessaire pour découvrir à fond le Caractère d'Atticus, & le véritable motif de son refus. Puisque Cicéron sçavoit comme lui tous les autres emplois qu'il avoit refusés, l'énumération qu'il en faisoit ici n'étoit bonne qu'à flater sa vanité. C'étoit pousser bien loin la complaisance, que de renchérir sur ses vanteries par des louanges aussi exquisés, que celles que Cicéron lui donne dans cette Lettre.

VI. *Je connois à fond la franchise de votre ame.*] Cicéron n'avoit pas envie de manquer son coup, puisqu'il commençoit l'éloge qu'il vouloit faire d'Atticus par celui de sa franchise, dans le procédé du monde, où il y en a moins. S'il est vrai qu'il n'y a point de vertus que nous soyions plus aises qu'on nous attribue, que celles que nous n'avons pas, ceci ne pouvoit pas manquer de faire un grand effet ; & quoique Cicéron ne péchât pas moins contre la sincérité, en écrivant ce qu'il écrivoit ici, (tant il est vrai, que tout le commerce des hommes n'est que perfidie en diverses manières :) cependant, puisqu'il ne vouloit pas se brouiller avec Atticus, il falloit bien qu'il le prît sur ce ton. Car de moindres démonstrations de confiance en sa franchise, n'auroient pas été suffisantes, pour le rassurer contre le témoignage de son cœur.

VII. *Je n'ai jamais prétendu, qu'il y eût autre différence entre vous & moi, que celle du différent choix de vie.*] Cicéron vouloit dire, qu'il n'avoit tenu qu'à Atticus de faire le même chemin que lui. Pour lui rendre cette justice, il falloit n'être pas ébloui de la différence qu'on devoit faire en cetems-là à Rome, entre un simple Chevalier Romain, comme étoit Atticus, de quelque mérite qu'il pût être, & un Consulaire de la conséquence, & du mérite aussi de Cicéron, tout autrement éclatant que celui d'Atticus.

VIII. *Quant à la véritable gloire, qui est celle de la probité, de l'application, & de la régularité.*] Il y a dans le Latin *verâ laude probitatis, diligentia, religionis*, ce qui ne peut vouloir dire autre chose que ce que j'entens. Mais comme ces deux dernières sortes de gloire ne sont

pas si connues que d'autres dans notre siècle, je ne doute pas, que cet éloge ne paroisse bien petit à beaucoup de gens. Cependant, il falloit que Cicéron le crût grand. Et en effet, si on examine de près en chaque rencontre, d'où vient qu'on remplit si mal les devoirs de la vie, je m'assure qu'on trouvera la plupart du tems, que ce n'est que faute d'attention, & d'exactitude. On ne s'applique point également, & tout entier à toutes choses, comme la Raison le voudroit, & qu'il est de l'intérêt de l'esprit de le faire, & de s'y accoutumer. Or l'exactitude demande une application entiere. Il semble qu'on craigne d'épuiser la faculté infinie qui pense dans nous, & que la régularité soit une espèce de servitude. Mais une marque certaine, que c'est par défaut d'honnêteté, que la plupart des gens sont inappliqués, & irréguliers, c'est qu'ils ne manquent guères, ni d'attention, ni d'exactitude, dans ce qui les touche au cœur.

IX. *Pour les affaires publiques, qu'il ne m'est pas permis de négliger comme les autres.*] De tous les sentimens qui sont particuliers aux Anciens, il n'y en a guères de plus estimable; que l'ordre qu'ils gardoient entre les devoirs, & la différence qu'ils faisoient des plus inviolables à ceux qui l'étoient moins. Il n'est pas nécessaire d'être Républicain, comme Cicéron, pour convenir avec lui de la préférence qu'il donne ici aux affaires publiques sur les particulières. C'est assez d'être homme de bien.

X. *Une honnête honte réciproque nous a empêchés jusqu'ici l'un & l'autre de traiter ce chapitre: mais il étoit nécessaire de le faire dans cette rencontre.*] Ne diroit-on pas, à entendre Cicéron, qu'Atticus avoit traité ce chapitre en sa faveur, aussi obligamment, que Cicéron vient de le traiter en faveur d'Atticus? Cependant il ne paroît point, par tout ce que Cicéron lui répond dans cette Lettre, qu'Atticus eût parlé que de lui-même, dans tout ce qu'il avoit écrit sur cette affaire. Quoi qu'il en fût, ce discours fait toujours voir qu'il y a quelque sorte de honte entre amis, à traiter le chapitre de l'amitié, & à se dire tout ce qu'on pense d'avantageux, & tout ce qu'on sent d'obligeant l'un pour l'autre; parce que tout cela se suppose, & est entendu sans le dire, & qu'on ne doit rien dire entre gens sages, sans nécessité. Rien ne distingue plus que cette pratique les vraies amitiés, s'il y en a, d'avec toutes ces autres liaisons, qu'on honore si témérairement dans le monde de ce vénérable nom.

Mais cela prouve en même tems, que quand ce chapitre devient, comme ici, nécessaire à traiter entre amis quelque affectueusement qu'il se traite, il faut que l'un des deux ait donné quelque atteinte à l'amitié.

XI. *Nos Chevaliers avoient supporté impatiemment, qu'on fit un Sénatus-consulte contre les Juges corrompus.*] On demandera, peut-être, pourquoi les Chevaliers s'offensoient plutôt de cette recherche, que les autres Corps, qui y étoient également intéressés, sçavoir, le Sénat, & les Tribuns du Trésor; puisque ces Juges corrompus par Clodius avoient été également tirés de ces trois Corps? Mais il est facile de répondre, que le Sénat n'avoit garde de s'en offenser, puisque c'étoit lui qui l'ordonnoit, & les Tribuns du Trésor étoient trop peu considérables par leur qualité & par leur nombre, en comparaison des Chevaliers, pour oser faire comme eux une plainte si déraisonnable. Car ces Tribuns n'étoient, comme je l'ai dit, qu'un petit nombre de gens aisés, choisis parmi le Peuple: au lieu que les Chevaliers composoient le second Ordre de l'Etat, répandu dans toutes les Villes de l'Empire qui étoient agrégées au Peuple Romain, & par cette raison, infiniment plus nombreux que le Sénat; ce qu'il est nécessaire de considérer pour en concevoir bien l'importance, telle qu'elle est représentée dans la suite de ces Lettres.

Mais plus leur chagrin étoit déraisonnable dans cette occasion, plus le judicieux égard que Cicéron vouloit qu'on y eût, est à remarquer. Les affaires de la République étoient dès-lors dans un dérèglement, qui ne permettoit plus de les manier avec une exacte justice. Cette sage condescendance étoit tout autrement admirable dans un homme de Lettres, comme lui, que dans tout autre; les Sçavans étant d'ordinaire incapables de ces sortes de ménagemens, & de s'écarter de la parfaite droiture quand il le faut. On en verra un exemple célèbre dans la suite, au sujet de cette même affaire des Chevaliers, en la personne de Caton, qui contribua autant que César à la ruine de la République, à force de la vouloir défendre. *La Science, dit l'Oracle de Gascogne, en des mains est un sceptre, en d'autres une marotte.*

XII. *Métellus.*] C'est le même Métellus, surnommé Celer, de qui on a vu une Lettre. Les Consuls désignés pour l'année suivante opinoient les premiers.

XIII. *Il n'y a que deux Prétendans.*] C'est une chose

singulière, qu'aucun Patricien n'osât prétendre cette année au Consulat, parce que c'étoit la première que César pouvoit l'obtenir par les Loix; tant son crédit étoit déjà redoutable. Car Bibulus, & Luccéius étoient deux Plébéiens; & l'on a déjà vu plusieurs fois, qu'il falloit régulièrement, que l'un des Consuls fût Patricien; ainsi donc César qui l'étoit, n'avoit point de concurrent de sa qualité.

XIV. *Bibulus.*] il s'appelloit *Marcus*, & étoit de l'illustre Maison Plébéienne *Calpurnia*, dont j'ai parlé plusieurs fois, au sujet des Pisons. Il avoit été Edile & Préteur avec César: mais comme il étoit fort homme de bien, & l'un des plus fermes appuis du bon Parti, il s'étoit brouillé avec lui dans ces deux Magistratures, pour s'être opposé vigoureusement à tout ce que César y avoit entrepris, contre le bien de l'Etat.

XV. *Caius Pison.*] Je ne sçaurois dire si c'est le même de qui j'ai déjà parlé. Il suffit qu'il étoit de même Maison que Bibulus, pour être plus propre qu'un autre à s'entremettre entre lui & César, de qui il devoit être apparemment Ami particulier.

XVI. *Vous riez.*] Cicéron se moque de ce que Bibulus étoit assez simple, pour croire que César pût l'agréer pour Collègue dans le Consulat, après tout ce qui s'étoit passé entr'eux dans leurs autres Magistratures. Mais puisque Bibulus n'avoit point d'autre Compétiteur que Luccéius, qui, comme on a vu, n'étoit pas moins homme de bien que lui, ni par conséquent plus agréable à César, & que le même Bibulus avoit beaucoup plus de crédit que Luccéius, tant parce que sa Maison étoit plus illustre & plus puissante que celle de Luccéius, que parce qu'il étoit porté par la faction de Caton. de qui il avoit épousé la fille, il pouvoit bien se flater, que César, ayant peu d'espérance de l'exclure, ne voudroit pas, peut-être, se le rendre encore plus ennemi qu'il ne l'étoit, en s'entendant avec Luccéius contre lui. Mais ils se trompèrent tous deux: César ne ménagea point Bibulus; car il brigua de concert avec Luccéius; & Bibulus fut Consul malgré eux. *Sueton. in Cas. c. 19.*

XII. *Je vous assure qu'il n'y a pas de quoi rire*] L'assurance avec laquelle Cicéron prédit ici les funestes effets de la mésintelligence de César & de Bibulus, dans leur prochain Consulat, n'est pas une des moindres marques de sagacité; mais on en verra de bien plus surprenantes.

Il faut se souvenir pour entendre cet article, de la différence qui a été expliquée sur la dixième Lettre, de briguer, à demander le Consulat; qu'on ne le demandoit proprement, que l'année précédente; mais qu'on le briguoit une année avant que de le demander. C'étoit ce que faisoient César, Bibulus, & Luccéius à la fin de l'année 692. qui est le tems de cette Lettre, pour l'année 694. seulement; puisque Métellus Céler & Afranius l'avoient obtenu, comme on a vu, cette même année-ci, pour la prochaine 693.

LETTRE DIX-HUITIÈME.

An de Rome DC XCIII. Sous le Consulat de Métellus Céler, & d'Afranius; toujours de Rome en Grèce.

S Ç A C H E Z que rien ne me manque tant à l'heure qu'il est, que quelqu'un que je puisse faire le Confident de tous mes chagrins, qui m'aime, qui soit sage, & à qui j'ose parler avec une entière franchise. Car mon frere, à qui je pouvois m'ouvrir de mes plus secretes pensées avec autant de sureté qu'aux bois & aux rochers, qui m'aime tendrement, & qui est la droiture même, n'est plus ici, comme vous sçavez. Où êtes vous, vous qui avez soulagé tant de fois mes inquiétudes, & mes peines, par vos discours & par vos conseils? Vous qui me secondez dans les affaires publiques, & à qui je ne cache point les plus particulières; enfin, vous, sans la participation de qui je ne sçau-

rois, ni rien faire, ni rien dire? Je suis si dépourvu de toute société, que je n'ai plus de bon que le tems que je passe avec ma femme, avec ma fille, & avec mon petit Cicéron. Car ces amitiés importantes & fastueuses que vous sçavez, ne sont bonnes que pour le dehors; elles ne sont d'aucun usage familial. Cela est si vrai, que ma maison est tous les matins toute pleine quand je vais à la place, & je suis escorté d'une foule de prétendus amis, sans trouver un seul homme dans tout ce nombre avec qui je puisse, ou rire en liberté, ou soupirer sans contrainte. Jugez si je vous attens, si je vous souhaite, & si je vous presse de venir. J'ai mille choses qui m'inquiètent, ou qui me blessent, dont il me semble qu'une seule promenade avec vous me fera raison. Je ne sçaurois vous écrire plusieurs petits chagrins domestiques, que je n'oserois confier au papier, ni à ce porteur que je ne connois point. N'en soyez pourtant pas en peine; ils ne sont pas fort considérables; mais ils touchent de près, ils ne donnent aucun relâche, & je n'ai point de vrai ami dont les conseils, ou seulement l'entretien puisse les interrompre.

Quant aux Affaires de l'Etat, quoique j'aye aussi bon courage que jamais, je perds tous les jours de plus en plus l'envie de m'en

mêler. Car si je reprens en peu de mots tout ce qui s'est passé depuis votre départ, vous vous écrierez, malgré vous, que la République ne sçauroit plus subsister. La belle histoire de Clodius fut, s'il m'en souvient, le premier incident qui se présenta. Ayant trouvé, ce me sembloit, en cette affaire une occasion de réfréner la licence & de réprimer la jeunesse, je le fis d'une grande force, & je n'y épargnai, ni mon courage, ni mon esprit; non point par aucune animosité personnelle; mais dans l'espérance d'apporter quelque remède aux maux publics. La République a été deshonorée par un Jugement vendu à beaux deniers comptans, & la Justice a été violée. Voyez ce qui est arrivé depuis.

On nous a donné un Consul (*I*), que de seuls Philosophes comme nous peuvent regarder sans gémir: quelle plaie à l'Etat! Le Senat a eu beau proposer au Peuple de faire une Loi contre les brigues & contre la corruption des Jugemens; on n'a pu la faire passer: ce vénérable Corps a été balloté; on en a aliéné les Chevaliers; & ainsi, une seule année a renversé ces deux boulevards de la République qui étoient uniquement mon ouvrage, a avili l'autorité du Senat, & a rompu l'union des deux Ordres.

Voici donc une autre année curieuse. Et

le a commencé par l'interruption du sacrifice ordinaire qui se devoit faire à la Jeunesse (*II*), parce que Memmius (*III*) a fait voir d'autres mystères à la femme de Marcus Lucullus (*IV*). Le nouveau Menelas n'en étant pas content a fait divorce; ainsi ce nouveau Pâris a fait pis que l'ancien (*V*), qui n'offensa point Agamemnon, au lieu que celui-ci a outragé également les deux freres (*VI*).

De plus, il y a un Tribun, nommé Cajus Herennius, que vous ne connoissez peut-être pas, mais que vous pourriez connoître; car il est de votre Tribu, & son pere y distribuoit l'argent des prétendans dans les Assemblées. Ce Tribun veut tirer Clodius des Patriciens, pour le faire aggréger parmi le Peuple (*VII*). Il propose pour cela, d'en faire opiner, contre la coutume, au Champ de Mars par toutes les Tribus (*VIII*). Je l'ai manié en plein Sénat comme je sçais faire, mais ce n'est qu'un misérable. Métellus est un brave Consul, il paroît m'aimer; mais il avilit l'autorité de sa Charge en soutenant la proposition de ce Tribun, quoiqu'il ne le fasse que par maniere d'acquit (*IX*). Pour son Collègue, bon Dieu! quel indigne mortel! qu'il a peu de cœur pour un guerrier! & qu'il mérite bien d'être, comme il l'est tous les jours, bafoué en face par Palicanus (*X*)!

Le Tribun Flavius a proposé sa Loi des Champs, qui est de peu de conséquence. C'est presque la même chose que celle de Plotius (XI). Mais parmi tout cela, il ne se trouve pas l'ombre d'un bon Politique. Celui qui le pourroit être, mon bon ami Pompée, oui mon bon ami, je veux bien que vous le sçachiez, se contente de jouir en silence des honneurs qu'il s'est acquis (XII). Crassus ne diroit pas un mot contre qui que ce soit; vous connoissez les autres. Ils sont si fous, qu'ils s'imaginent conserver leurs viviers quand la République sera bouleversée (XIII). Un seul s'y intéresse; mais, à mon avis, avec plus d'intégrité, & plus de fermeté, que d'esprit & de prudence. Je veux dire Caton, qui tourmente depuis trois mois ces pauvres Publicains, qui lui ont été si dévoués, & qui empêche le Sénat de répondre à leur Requête. Ainsi l'on est forcé de suspendre toutes les autres affaires jusqu'à ce que celle-là soit réglée; & je crois même qu'on renverra à un autre tems les Audiences des Ambassadeurs.

Vous voyez de quels orages nous sommes agités, & je m'assure que vous en entendez plus que je n'en dis. Revenez donc à la fin; & quoique ce qui se passe ici en doive éloigner tout homme sage, aimez-moi & estimez-moi assez pour vouloir bien y venir partager

mes chagrins. Dans cette espérance, je ferai les déclarations publiques qui sont nécessaires, pour empêcher que les Censeurs ne vous enregistrent en votre absence (XIV); mais si vous ne venez juste qu'à l'extrémité (XV), cela sentira bien fort son Négociant (XVI), qui ne sçauroit quitter son trafic: c'est pourquoi prenez vos mesures pour venir au plutô. Le premier Février, sous Métellus & Afranius.

REMARQUES.

I. **O**N nous a donné un Consul.] C'est Afranius dont il a parlé avec tant de mépris dans la XVI. Lettre.

II. *Sacrifice à la Jeunesse.*] Cette partie de la vie humaine avoit été divinifiée par (1) les Romains, dès le tems de Servius Tullius leur pénultième Roi, pour être la Protectrice de ceux qui entroient dans cet âge au sortir de l'enfance; ce qui étoit marqué parmi eux par un changement de robe, qui se faisoit régulièrement à quatorze ans accomplis. Cette nouvelle Déesse eut dès-lors un Temple au Capitole, aussi bien que le Dieu Terme; puisque le Roi Tarquin le Superbe, voulant profaner ces deux Temples pour y bâtir celui de Jupiter, surnommé depuis Capitolin, les mêmes auspices (2) qui permirent qu'on en profanât plusieurs autres qui se rencontroient dans la même enceinte, ne se trouvèrent jamais favorables contre ces deux Divinités; ce qui fut pris à bon augure, comme un présage de la stabilité & de la vigueur éternelle de l'Empire. Le Consul Livius voua depuis un (3) autre Temple à la Déesse de la Jeunesse, le jour mémorable qu'il défit Asdrubal; & ce fut à la dédicace de ce Temple dans le grand Cirque au bas du Mont Palatin du côté de l'Aventin, qu'on institua

(1) *S. Augustin. de Civit. Dei, l. 4. c. 2.*

(2) *Dionys. Halicarnass.*

l. 3. S. August. ibid. l. 6.

c. 1. Tit. Liv. l. 5.

(3) *Tit. Liv. l. 36.*

A ATTICUS, Livre I. Lettre XVIII. 163

(1) Seize ans après, les Jeux de la Jeunesse, desquels le Sacrifice, dont il est fait mention ici, faisoit apparemment partie; mais je n'en ai pu trouver aucune particularité.

III. *Memmius.*] Il s'appelloit Cajus, & il étoit d'une illustre famille Plébéienne, si ancienne, qu'elle passoit pour venir de Mnestheus (2), l'un des Compagnons d'Enée. Ce Memmius avoit déjà été cauté que Pompée avoit défendu sa maison (3) à un célèbre Grammairien leur ami commun nommé Nicias; parce que ce Grammairien avoit porté à la femme de Pompée, de la part de Memmius, une Lettre amoureuse des plus pressantes, qu'elle montra à son mari. Il faut pourtant que ce fût la même des femmes de ce grand homme, nommée Mutia, & sœur des Métellus, qu'on a vu qu'il répudia depuis, pour n'avoir pas été si cruelle à César qu'à Memmius.

IV. A fait voir d'autres mystères à la femme de, &c.] *J'ai cru plus noble de traduire comme cela, sacris suis initiavit, que de traduire au pied de la lettre, a enrollé dans sa conférie.*

V. A outragé.] *Il y a dans le Latin, liberum non putavit, ce qui veut dire à la Lettre, il a traité en esclave, pour dire avec le dernier mépris.*

VI. *Ce nouveau Paris a outragé également les deux freres.*] C'est que ce même Memmius se trouvant Tribun cinq ans auparavant, quand Lucius Lucullus revint de faire la guerre à Mithridate (4), il s'opposa si fortement au Triomphe de ce grand homme, qu'il ne put effectivement triompher que deux ans après, sous le Consulat de Cicéron. Il falloit que Memmius en voulût bien à cette Famille, puisque ne pouvant ravir cet honneur à l'aîné, il se rabattit sur la femme du cadet pour s'en consoler. Il faut encore que cette galanterie fit un éclat bien extraordinaire, puisqu'elle empêcha le sacrifice dont il est parlé ici; soit que l'amant y dût faire quelque fonction particulière, ou seulement qu'un scandale de cette qualité fût suffisant, comme une chose de mauvaise augure, pour empêcher toute sorte de Sacrifice, dans le tems

(1) *Cicer. in Brut.*

(2) *Æneid. 6.*

(3) *Sueton. de illustr. Grammar. c. 14.*

(4) *Plutarc. in Lucull. Inimicorum calumnia trien-*

nio tardius quam debuerat triumphavit; nos enim Consules introduximus penè in urbem currum clarissimi viri. Acad. quest. l. 4. proem.

que ce scandale éclatoit. Car on ne sçait point la raison de la liaison qui paroît ici entre ce Sacrifice & cette Intrigue ; mais seulement que les Jeux dont il étoit accompagné se faisoient le vingt-quatrième Décembre. Or la dernière Lettre étant du cinquième , il est facile de juger que cette affaire pouvoit être arrivée environ le tems de cette Fête , puisque Cicéron la mande à Atticus la première fois qu'il lui écrit après ce tems.

VII. *Tirer Clodius des Patriciens pour le faire agréer parmi le Peuple.*] Cela ne se pouvoit qu'en le faisant adopter par quelque Plébéien : le but de cette aggrégation étoit de le faire ensuite Tribun du Peuple, ce que nul Patricien ne pouvoit être : & il vouloit être Tribun, pour être en état de se venger du témoignage que Cicéron avoit porté contre lui dans le procès de son Sacrilege.

VIII. *Il propose d'en faire opiner, contre la coutume, par tout le Peuple.*] La plus ancienne des manières d'assembler le Peuple à Rome , & qui avoit été longtems la seule, s'appelloit *Comitia Curiata*, comme qui diroit, par quartiers. On l'appelloit ainsi, parce qu'il ne s'y trouvoit précisément que les habitans de la Ville, laquelle avoit d'abord été divisée par Romulus en trente Quartiers, ou Curies, qui avoient chacune leurs exercices de Religion à part, comme nos villes sont partagées en Paroisses. Cette Assemblée se tenoit dans cette partie de la Place de Rome qu'on appelloit par cette raison *le Comice*, ainsi que je l'ai dit sur la première Lettre, & c'étoient les Pontifes qui y présidoient, comme les plus considérables de chaque Quartier. Or quoique la plupart des choses qui se traitoient au commencement dans ces sortes d'Assemblées (car on y traitoit de tout) eussent été renvoyées dans la suite à d'autres Assemblées de nature différente, les adoptions n'y avoient pas été renvoyées, comme bien d'autres choses, & c'étoit dans les Assemblées de cette première sorte qu'il en falloit traiter. Comme l'origine de ces premières Assemblées étoit plus ancienne que le Tribunat, ce n'étoit pas aux Tribuns à les convoquer ; mais ils en convoquoient d'autres, qu'on appelloit *Tributa* par Tribus. Ces autres étoient différentes des premières, en ce qu'au lieu que les premières n'étoient composées, comme je l'ai dit, que des seuls habitans naturels de la ville, les autres par Tribus, que les Tribuns avoient pouvoir de convoquer, comprenoit avec les Habitans de la Ville, tous ceux des Peuples d'Italie qui y étoient aggrégés, comme je
l'ai

J'ai dit plusieurs fois. C'est pourquoi le Tribun dont il est parlé ici, qui vouloit en toute maniere faire ratifier au Peuple l'adoption de Clodius par un Plébéien, n'ayant pas droit de convoquer la seule sorte d'Assemblée où l'on traitoit régulièrement de cette nature d'affaires, entreprit par une innovation toute visible, de le faire dans une Assemblée par Tribus, qu'il avoit droit de convoquer.

IX. *Métellus avilit l'autorité de sa charge, en soutenant cette proposition, quoiqu'il ne le fasse que par maniere d'acquiescer.*] parce qu'elle étoit aussi injuste dans le fond que dans la forme; celui qui vouloit adopter Clodius étant plus jeune que lui. Mais Métellus étoit apparemment forcé par les importunités de sa méchante femme, sœur de Clodius, de faire quelque semblant de le soutenir.

X. *Bafoué par Palicanus.*] On a vu sur la X. Lettre qui étoit ce Palicanus, & ailleurs quel homme étoit Afranius qu'il bafouoit. Il faut que Palicanus fût Tribun cette année une seconde fois, puisqu'il insultoit comme cela un Consul; car tout autre ne l'auroit pas osé faire, ni ne l'auroit fait impunément.

XI. *Plorius.*] Son nom étoit *Aulus* & son surnom *Silvanus*. Il avoit été Tribun en 655. On verra dans la Lettre suivante l'explication de sa Loi par rapport à celle de Flavius, qui y sera aussi expliquée.

XII. *Pompée se contente de jouir en silence des honneurs qu'il s'est acquis, au lieu de traduire à la lettre: il conserve en silence sa robe peinte, togulam illam pictam silentio ruetur suam.* C'est la robe triomphale qu'il faut entendre par-là. Deux Tribuns de ses amis firent passer une Loi en sa faveur à (1) son retour d'Asie, par laquelle il lui fut permis de porter cette robe avec la couronne d'or & les autres ornemens triomphaux, toutes & quantes fois qu'il assisteroit aux Jeux du Cirque; honneur si extraordinaire, qu'il n'avoit jamais été déferé avant lui qu'au seul (2) Paul Emile, & que Pompée lui-même tout vain & fastueux qu'il étoit, n'osa s'en prévaloir qu'une seule fois.

XIII. *Ils sont si foux qu'ils s'imaginent de conserver leurs viviers quand la République sera bouleversée.*] Cicéron entend parler ici d'Hortensius, de Lucullus, & de quelques autres encore, de capacité & d'autorité à mieux défendre la République qu'ils ne faisoient, s'il eussent

(1) *Paterc. l. 2. c. 40.* | (2) *De viris illust.*
Dio. l. 37.

266 LETTRES DE CICÉRON

voulu. Leurs viviers sont allégués comme la plus grande marque du luxe de leur table : tout le monde sçait qu'on étoit fort friand de poisson en ce tems-là.

XIV. *Pour empêcher que les Censeurs ne vous enregistrent en votre absence.*] On croit d'ordinaire tous les cinq ans à Rome deux Magistrats, dont la fonction principale étoit de dresser un état exact des noms, des biens, des âges, des conditions, des professions, des enfans, des esclaves, & généralement de tout ce qui regardoit chaque Citoyen en particulier. Il faut selon cette Lettre que quand quelqu'un se trouvoit absent, on ne laissât pas pour cela de l'enregistrer sur les informations qu'on en prenoit d'autres que de lui, & qu'il ne fût pas avantageux d'être enregistré de cette sorte en son absence.

XV. *Si vous ne venez juste qu'à l'extrémité.*] La fonction des Censeurs, dont je viens de parler, finissoit d'ordinaire par une cérémonie religieuse, qu'on appelloit le *Lustre*, du mot Latin *Lustrare*, qui veut dire *Purifier*; parce qu'on croyoit sanctifier, consacrer, enfin rendre beaucoup plus agréables aux Dieux qu'auparavant, les choses auxquelles cette superstition étoit rapportée (1). Tous les Citoyens se rendoient au Champ de Mars à la pointe du jour, le Censeur faisoit trois tours autour de l'Armée qu'on mettoit en ordre de bataille, & il menoit avec lui un pourceau, un belier, & un taureau, parés en victimes, qu'il sacrifioit ensuite au Dieu Mars. Comme Cicéron ne parle ici de cette cérémonie que par accident, pour marquer seulement la fin du dénombrement des Citoyens, parce que c'étoit alors qu'elle se faisoit, j'ai cru devoir, pour plus grande clarté, traduire *sub lustrum, à l'extrémité*, au lieu de traduire comme il auroit fallu à la lettre *dans le tems du lustre*.

XVI. *Cela sentira bien fort son Négociant.*] Il est difficile d'accorder cet endroit, comme plusieurs autres de ces Lettres, avec ce que Cornélius Népos dit d'Atticus dans sa Vie, que tout son revenu consistoit en fonds de terre : *Omnis ejus reditus constabat in Epiroticis & urbanis possessionibus.*

(1) *Tit. Liv. l. 1. Varr. de L. L. Dionys. Hal. l. 3.*

LETTRE DIX-NEUVIÈME.

Même année DCXCIII. & toujours de Rome en Grèce.

QUOIQUE je n'aye pas tant de loisir que vous, vous recevriez bien plus souvent de mes Lettres, que je ne reçois des vôtres, si je me contentois de vous en écrire d'aussi courtes que les vôtres le sont ordinairement. Mais pour surcroît à mes grandes & incroyables occupations, il se rencontre toujours que j'ai à vous entretenir sur quelque matiere importante (*I*); & premierement, comme cela est juste en écrivant à un aussi bon Citoyen que vous êtes, je vous rapporterai ce qui se passe dans la République; ensuite, puisque vous n'aimez rien tant que moi après elle, je vous dirai aussi ce que je crois que vous ne serez pas fâché de sçavoir de mes affaires particulières.

Quant à la République, ce qu'il y a de plus considérable à présent est la crainte qu'on a de la guerre des Gaules. Nos freres & bons alliés les Eduens sont aux mains (*II*), les Séquanois ont été battus; & les Helvétiens, constamment en armes, font des courses dans notre Province. Le Sénat a ordonné que les Consuls tireront au sort à

laquelle des deux Gaules chacun d'eux ira commander ; qu'on fera des levées , qu'on n'y aura aucun égard aux exemptions , & qu'on enverra des Plénipotentiaires aux principales villes des Gaules , pour les empêcher de se joindre aux Helvétiens. On a choisi pour cet effet Quintus Métellus (*III*) Créticus , Lucius Flaccus (*IV*) , & pour leur servir de lustre (*V*) , Lentulus le fils de (*VI*) Clodius. Je ne sçauois vous cacher sur ce sujet , qu'ayant été tiré au sort le premier des Consulaires pour cet emploi , le Sénat s'y est opposé tout d'une voix , quoiqu'il fût fort nombreux , & on a trouvé à propos que je demeurasse à Rome. La même chose est arrivée après moi à Pompée ; comme si nous étions des gages de la sûreté publique qu'il fût dangereux d'éloigner ; car pourquoi attendrois-je après les autres pour être loué , puisque je me sçais louer moi-même ? Voilà pour les affaires du dehors , voici pour celles du dedans.

Le Tribun Flavius (*VII*) , appuyé par Pompée , sollicite fortement pour faire passer sa Loi des champs , qui n'a de populaire que la qualité de son Auteur. J'en voulois ôter , & en ceci j'étois secondé de tout le Peuple , tout ce qui intéresse les Particuliers ; sans en excepter les terres publiques qui ont été vendues depuis le Consulat de Lucius Mutius &

de Publius (*VIII*) Calphurnius. Je voulois confirmer la possession de celles que Sylla a données, & laisser à ceux de Volterre & d'Aretium les leurs (*IX*) qu'il avoit confisquées sans les distribuer. Il n'y avoit qu'un seul article que j'approuvois; c'étoit qu'on employât à en acheter d'autres les premiers cinq ans du revenu des nouvelles Conquêtes. Le Sénat rejettoit la Loi toute entière sans aucune distinction, se défiant (*X*) qu'elle n'eût pour but de donner quelque autorité nouvelle à Pompée, qui de son côté n'oublioit rien pour la faire passer. Pour moi, sans offenser le Peuple qui en attend tout le bénéfice, le tempérament que j'avois pris assuroit à chaque Particulier la possession de ses fonds, & vous sçavez que cela regarde les plus riches de la Ville, qui sont ce qu'il y a de plus fort dans mon parti. Je contendois aussi Pompée avec le même Peuple (& c'étoit bien mon intention) par l'achat que je propoisois de nouvelles terres; lequel achat étant exécuté avec exactitude, auroit, selon moi, purgé Rome de toute la canaille qui y est, & auroit peuplé les endroits les plus déserts de l'Italie. Mais toute cette affaire a été interrompue par les soins de la Guerre, & l'on n'en parle presque plus.

Métellus est en vérité un bon Consul, & il m'aime beaucoup; mais pour son Collègue,

il ne jouit non plus du Consulat, que s'il ne l'avoit pas acheté. Voilà pour les affaires publiques. Je ne sçais si vous mettez dans ce rang les tentatives réitérées d'un certain Tribun nommé Hérennius, qui est de votre Tribu, mais un méchant coquin, s'il y en a au monde, pour faire aggréger Clodius parmi le Peuple. Il y a force oppositions de la part des autres Tribuns. Voilà, dis-je, pour ce qui regarde le Public.

Pour mon particulier, depuis cette importante journée du cinquième (XI) Décembre de mon Consulat, où, malgré tant d'envieux & d'ennemis, je m'acquis une gloire singulière, pour ne pas dire immortelle; je me suis conduit avec la même grandeur d'ame dans tout ce qui regarde la République, & j'ai soutenu la dignité où j'avois commencé à m'élever. Mais, depuis que j'ai reconnu dans l'absolution de Clodius la légéreté & la foiblesse des Jugemens; quand j'ai vu avec quelle facilité nos Chevaliers s'étoient aliénés du Sénat, sans pour cela se détacher de moi; & que d'ailleurs les (XII) fortunés, je veux dire vos bons Amis qui aiment tant leurs poissons, témoignoit une envie ouverte contre moi, j'ai cru devoir chercher d'autres moyens & d'autres appuis plus fermes pour me soutenir. Dans cette vue, j'ai commencé par engager Pompée, qui s'expli-

quoit si peu sur mes actions, à déclarer non pas une fois, mais plusieurs, & fort au long en plein Sénat, qu'il reconnoît qu'on est redevable à mes soins du salut de l'Empire, pour ne pas dire de toute la Terre. Il ne m'importoit pas tant qu'il me rendît ce témoignage, (car mes actions ne sont pas si obscures (*XIII*) qu'il soit nécessaire de les prouver, ni d'un mérite si douteux, qu'elles ayent besoin d'approbation); il ne m'importoit, dis-je, pas tant qu'il approuvât publiquement mes actions, que cela importoit à la République; parce que des mal-intentionnés s'imaginoient qu'il y auroit quelque différend entre lui & moi sur ce sujet. Je me suis donc lié si étroitement avec lui, que nous sommes tous deux & plus autorisés dans les affaires publiques, & plus précautionnés dans nos intérêts particuliers.

J'ai d'ailleurs si bien adouci la haine, que toute cette jeunesse corrompue (*XIV*) & chatouilleuse avoit conçue contre moi, par de certaines manieres insinuanes dont je me suis avisé, qu'il n'est sorte d'honneur qu'elle ne me fasse. Enfin je ne fais plus rien qui puisse choquer personne, sans pourtant profiter ma conduite au gré de la canaille: mais je garde un tel ménagement, que sans me démentir à l'égard de la République, je

met mes affaires particulières en quelque sûreté plus grande qu'elles n'étoient, considérant la foiblesse des bons, le peu de justice que les mal-intentionnés me rendent, & la haine que les méchans ont pour moi. Je ne m'engage pourtant pas si avant dans mes amitiés nouvelles, que ce refrain ordinaire du rusé Sicilien (XV) Epicharmus ne sonne souvent à mon oreille : *Veillez, & souvenez-vous de ne pas croire facilement ; c'est tout le fort de la Sagesse.* Voilà, ce me semble, une peinture assez naïve de ma conduite & de ma vie.

Vous m'écrivez souvent sur votre affaire ; mais je n'y sçaurois mettre ordre présentement. Le Senatus-consulte qui vous est contraire passa tout d'une voix parmi les Peres du bas Ordre (XVI) ; mais aucun de nous n'y contribua. Car quoique j'y aye souscrit, vous voyez bien par sa teneur même, que c'est pour d'autres affaires dont il traite. Cet article en faveur des Peuples libres (XVII) qui vous porte si grand préjudice, fut ajouté sans nécessité par Publius Servilius (XVIII) le fils, qui opina des derniers ; mais le tems n'est pas propre à le faire révoquer. Aussi les autres Créanciers comme vous de ces Peuples, qui s'assembloient d'abord en grand nombre pour en chercher les moyens, ne s'assemblent plus. Faites-moi sçavoir, si vous

ne pouvez point tirer quelque argent de vos Sicyoniens par douceur , puisque vous ne le pouvez plus par la force.

Je vous envoie l'Histoire Grecque de mon Consulat. Je ne vous dirai pas comme Lucullus vous disoit à Panorme , ce me semble , de la sienne , qu'afin qu'on crût bien que c'étoit un Romain qui l'avoit composée , il y avoit fait exprès plusieurs fautes contre la Langue. Car s'il y a quelque chose dans la mienne qui ne paroisse pas assez docte & assez Attique à un aussi franc Attique que vous , c'est assurément sans dessein & malgré moi. Si j'acheve la même Histoire en Latin , je vous l'enverrai aussi. Je vous en promets une troisième en Vers , afin de me louer de toutes les manieres. Ne m'allez pas dire là-dessus , que cela ne se fait point , car s'il y a parmi les hommes (*XIX*) quelque chose plus digne de louange que ce que j'ai fait , je consens qu'on loue cette autre chose , & qu'on me blâme de ne la louer pas ; mais , pour mieux dire , ce que j'écris sur mon sujet est une Histoire , & non pas un Eloge. Mon frere se justifie beaucoup dans ses Lettres , & assure n'avoir parlé mal de vous à personne ; mais cette affaire ne se peut éclaircir qu'en présence ; encore faudra-t-il pour en venir à bout y apporter beaucoup de soin & d'exactitude. Venez

donc enfin nous voir. Cossinius qui vous porte cette Lettre me paroît bonne personne, fort sage, & de vos amis ; enfin, tel que vous me l'avez peint dans vos Lettres. Du quinzième Mars.

REMARQUES.

I. **P**OUR surcroît de mes occupations, il se rencontre toujours que j'ai à vous entretenir sur quelque matière importante.] *J'ai cru me devoir un peu détourner du sens littéral de cet endroit, pour donner une interprétation honnête & par conséquent vraisemblable aux paroles de Cicéron ; car, à les prendre au pied de la lettre, il sembleroit que Cicéron voudroit dire, qu'il n'écrir jamais à Atticus, sans nécessité, & à moins que les affaires ne l'y forcent ; ce qui ne seroit pas fort obligeant. Il me semble que le sens que je lui attribue lui convient mieux, & qu'il rend aussi bien raison pourquoi il écrit rarement ; étant bien naturel, que quand on écrit de si longues Lettres, & si chargées d'affaires, on n'écrive pas si fréquemment.*

II. *Les Eduens, &c.]* Ce sont ceux du Duché de Bourgogne, que le Sénat avoit honorés du nom de freres, en reconnoissance de leur attachement inviolable à l'alliance de Rome, malgré les infidélités continuelles des autres Gaulois. *Les Séquanois* sont ceux de la Franche-Comté ; tout le monde sçait que les *Helvétiens* sont les Suisses, & que la Province dont Cicéron parle ici, & dont la Provence qui en a gardé le nom, faisoit la principale partie, comprenoit toute la Gaule Narbonnoise, depuis le Lac Lemán jusqu'à la mer. On l'appelloit la Province des Romains par excellence, parce que c'étoit le premier Pays que Rome avoit subjugué hors d'Italie ; car la Sicile que Rome avoit soumise longtems auparavant étoit comprise en ce tems-là dans l'Italie. Cette Province est donc ce qu'on entendoit alors par la Gaule Transalpine, ou delà les Alpes au regard de Rome, comme tout le Pays depuis les Alpes jusqu'à la riviere de Rubicon, nommée aujourd'hui *Pisacello*, s'appelloit la Cisalpine, c'est-à-dire, deçà les Alpes.

A ATTICUS , Livre I. Lettre XIX. 275

III. *Mérellus Créticus.*] Cousin germain du pere des deux freres Mérellus de qui j'ai parlé. Il étoit surnommé de la sorte pour avoir soumis l'Isle de Crète l'année après son Consulat, qui fut en 685.

IV. *Flaccus.*] De l'illustre & ancienne Maison Patrienienne des Valériens, dont j'ai parlé au sujet des Messala. Il avoit été Préteur sous le Consulat de Cicéron, & commandé en Asie l'année suivante en conséquence de cette Charge. Il fut accusé l'année d'après cette Lettre d'y avoir malversé, & Cicéron le défendit de la maniere admirable que nous voyons. *Pro Flacco.*

V. Pour servir de lustre.] Il y a dans le Texte un Proverbe Grec qui veut dire à la lettre, parfumer des lentilles, pour signifier un assaisonnement précieux d'un mets fort vil. Il est étonnant que Bostius ait cru, que Cicéron vouloit faire allusion au nom de Lentulus, comme s'il avoit cité ce Proverbe en Latin, in lente unguentum, & non pas en Grec, où le mot Φακῆ, qui signifie lentille, ne donne aucun lieu à l'allusion. Comme je n'ai pas cru que cela eût beaucoup de grace, si je traduisois au pied de la lettre, je me suis servi d'une maniere de parler proverbiale, qui m'a paru équivalente.

VI. *Fils de Clodianus.*] Il faut que ce Clodianus fût un Clodius adopté par un Lentulus; car la coutume étoit que les adoptés, en prenant tout le nom du nouveau Pere adoptif, y ajoutoient, comme en forme de surnom, le nom de Maison du Pere naturel. Ce Lentulus-ci avoit été Consul en 688. & Salluste n'en faisoit pas plus de cas que Cicéron, puisque cet Historien doute, s'il étoit plus léger que méchant, ou plus méchant que léger, *Histor. l. 4.*

VII. *Flavius.*] On ne connoît ce Tribun que par la Loi qu'il proposa, & dont il est parlé ici. Le principal but de cette Loi étoit d'établir les soldats de Pompée. Or comme la République n'avoit point de Terres à leur donner, ce Tribun vouloit qu'elle rachetât des Particuliers toutes celles qu'elle avoit vendues depuis soixante & douze ans, pour les distribuer ensuite à ces soldats; & c'est à quoi Cicéron s'opposoit avec la plus saine partie du Sénat, en faveur des Particuliers qui possédoient de bonne foi ces mêmes Terres. Il falloit qu'ils fussent en bien grand nombre, & bien aimés, puisque Cicéron ajoute tout de suite, qu'il étoit secondé de tout le Peuple à les soutenir; & c'est pourquoy il dit d'abord, que cette

Loi n'avoit de populaire que la qualité de son Auteur, qui étoit Tribun du Peuple. *Dio. l. 37.*

VIII. *Lucius Murius & Publius Calphurnius.*] Le premier, de l'illustre Maison Plébéienne de ce nom, qui passoit pour venir de ce fameux Scevole, qui tua le Secrétaire de Porsenna, lorsque ce Roi assiégeoit Rome en faveur de Tarquin, croyant tuer Porsenna lui-même. J'ai parlé plusieurs fois de la Maison de l'autre. Tous deux étoient Consuls en 621. en même tems que Tibérius Gracchus, auteur de la première sédition sanglante qu'il y ait eu à Rome, étoit Tribun. Il la suscita pour avoir voulu faire passer une Loi des Champs fort pernicieuse à la République, & il y fut tué. Voilà la raison de cette Epoque, & pourquoi Flavius ne remontoit pas dans sa Loi au-delà de ce tems-là, parce qu'il s'y étoit fait de trop grands changemens en cette matiere, pour prétendre les réformier soixante & douze ans après. Il vouloit donc seulement ; qu'on remît les choses à cet égard aux mêmes termes où elles étoient avant ce Consulat si turbulent.

IX. *Laisser à ceux de Volterre & d'Arétium les Terres que Sylla avoit confisquées sans les distribuer.*] C'est que Flavius vouloit qu'on les distribuât en conséquence de cette confiscation qu'il vouloit faire subsister. Sylla l'avoit faite pour punir ces deux Villes, qui étoient des principales de l'Etrurie, d'avoir suivi le parti de ses ennemis. Volterre (1) sur-tout avoit soutenu trois ans de siège contre lui ; c'étoit une des douze premières Colonies des Toscans, plus ancienne de cinq cens ans que Rome. Pour Arétium, aujourd'hui *Arezzo*, c'étoit une Colonie Romaine peu éloignée de Florence. Quoiqu'il ne paroisse pas positivement par l'Histoire, que Sylla lui ôta ses Terres, mais seulement qu'il priva ses Habitans de la qualité de Citoyens Romains, comme l'on ne faisoit guères l'un sans l'autre, cette Lettre suffit bien pour faire croire que Sylla avoit fait l'un & l'autre. La mémoire des violences de ce grand homme, encore toute récente, étoit très-odieuse ; & bien loin de les continuer, comme Flavius prétendoit, Cicéron vouloit qu'on (2) laissât du moins imparfaites celles qui n'étoient pas achevées, comme la confiscation de ces Terres qui n'a-

(1) *Tir. Liv. l. 89. Cic. pro Domo. Strab. l. 5.*

(2) *Ad fam. l. 3. epist. 13*

voient pas été distribuées ; la raison d'Etat ne permettant pas de réparer , ni d'abolir les autres injustices qu'il avoit faites , & consommées.

X. *Le Sénat se défiant qu'elle n'eût pour but de donner quelqu'autorité nouvelle à Pompée.*] Parce que c'étoit pour établir ses Soldats qu'on vouloit racheter ces Terres. La chose alla si avant , que Flavius mena en prison le Consul Métellus qui s'y opposoit obstinément , car le pouvoir de la Charge de Tribun alloit jusques-là. Flavius donc , qui vit que tout le Sénat suivoit le Consul , fit apporter sa Chaise de Tribun pour s'asseoir devant la porte de la prison , afin d'empêcher que personne ne pût y entrer après Métellus ; & il dit aux Sénateurs , qu'ils entraissent s'ils vouloient à travers les murailles. Mais Pompée l'obligea à la fin de se délistier , en attendant une conjoncture plus favorable. *Dio. l. 37.*

XI. *Cinquième Décembre de mon Consulat.*] C'étoit le jour glorieux auquel il fit mourir les cinq principaux complices de Catilina , ce qui fut le coup décisif du salut de Rome.

XII. *Les Fortunés qui aiment tant leurs poissons.*] Je ne sçaurois mieux faire voir jusqu'où alloit la manie de ce temps là pour ces animaux , que par l'exemple de l'un des plus grands Personnages que Rome ait porté. C'est le fameux Orateur Crassus , qui fut Consul & Censeur environ trente ans avant cette Lettre , & qui ne laissa pas , avec tout son poids , de porter le grand deuil d'une lamproie qui lui mourut , parce qu'elle le connoissoit à la voix , & qu'elle mangeoit sur sa main. Et même quelqu'un le lui ayant reproché en plein Sénat , bien loin de le nier , ou de s'en excuser comme d'une foiblesse , il déclara , qu'il en faisoit gloire ; comme d'une marque singulière d'humanité & de bon naturel. *Macrob. l. 3. c. 15. Saturn.*

XIII. *Mes actions ne sont pas si obscures , qu'il soit nécessaire de les prouver , ni d'un mérite si douteux , qu'elles aient besoin d'approbation.*] Ceux qui se scandaliseront de ce Discours n'ont jamais eu de si juste sujet que Cicéron de se louer eux-mêmes. S'il avoient reçu un témoignage aussi éclatant de leur mérite , que celui que le Sénat & Pompée même avoient rendu au sien , ils croiroient pouvoir en parler en écrivant à leur meilleur Ami , comme il en parle ici , sans que cela dût s'appeler vanité.

278 LETTRES DE CICÉRON

XIV. *Cette jeunesse corrompue & chatouilleuse.*] Ce sont les mêmes jeunes gens , dont il dit dans la Lettre XIV. qu'ils étoient dévoués à *Carilina* , & qu'il entend dans la XVI. par les courtiers de la Conjuración.

XV. *Epicharmus.*] Poète & Philosophe Syracusain , que quelques-uns font inventeur de la Comédie , ce qui est difficile à comprendre s'il ne floriffoit , comme on dit , que vers l'an 350. de Rome ; mais non pas s'il étoit disciple de Pythagore , comme d'autres Auteurs le disent. Du moins est-il bien constant , qu'il fit plusieurs Poèmes de cette espèce. Il vécut 97 ans & il ajouta deux lettres à l'Alphabet Grec. *Suida* , *Horat. Ep. 1. l. 2.*

XVI. *Les Peres du bas ordre.*] Il y a dans le Latin *Pedariorum* , ce qui veut dire les Sénateurs qui n'avoient pas encore exercé des Magistratures Curules. On les appelloit de la sorte , parce qu'ils ne pouvoient aller qu'à pied au Sénat , pendant que ceux qui avoient exercé de ces Magistratures s'y faisoient porter dans leurs Chaires Curules , dont j'ai expliqué la forme & la conséquence. *Lett. IX. Rem. 1.*

XVII. *Peuples libres.*] On appelloit ainsi ceux à qui le Sénat avoit permis de vivre selon leurs Loix , après les avoir subjugués : faveur , qui ne s'accordoit qu'à ceux qui s'étoient soumis volontairement , ou qui avoient cédé facilement aux armes Romaines ; car pour les autres , qui avoient résisté avec opiniâtreté , il ne leur étoit plus permis de suivre d'autres Loix que celles de Rome ; & l'on envoyoit des Magistrats ordinaires pour leur administrer la justice. Les Sicyoniens , de qui on a vu qu'*Atticus* étoit créancier , étoient du nombre de ces Peuples libres , contre lesquels le Sénatus-consulte , dont il s'agit ici , défendoit qu'on usât de contrainte.

XVIII. *Publius Servilius le fils.*] De l'illustre Maison Patricienne de ce nom , transplantée d'Albe à Rome par le Roi *Tullus Hostilius*. La branche de ce *Publius* étoit surnommée *Vatia* , & son pere qui vivoit encore portoit de plus le surnom d'*Isauricus* , pour avoir vaincu les *Isauriens* , Peuple de l'Asie Mineure , environ quinze ans auparavant , & lorsqu'il étoit Consul On ajoutoit ainsi la qualité de fils en parlant des aînés du vivant des peres , pour les distinguer , parce qu'ils portoient tous les mêmes noms que le pere , ainsi que je l'ai dit dans l'Avant-propos. Il falloit que celui-ci entrât au

Sénat comme ayant été Questeur, car il fut Edile Curule l'année suivante.

XIX. Cela ne se fait point.] Il y a dans le Texte un ancien dictum Grec, car il me semble que cela ne mérite pas le nom de Proverbe que tous les Commentateurs lui donnent, dont le sens littéral est, qui loue son Pere. Soit qu'on le dit par maniere d'interrogation, pour donner à entendre, que cela ne se devoit point faire; à plus forte raison se louer soi-même, comme Cicéron avoit fait dans les Histoires, dont il parle ici, soit qu'on sousentendît après ces mots qui loue son Pere, ces autres, n'est pas digne de foi. Voilà les deux seuls sens raisonnables dans lesquels ce dictum Grec peut avoir été employé ici par Cicéron; car le Proverbe entier, tel qu'il est rapporté par Plutarque au commencement de la Vie d'Aratus, ne sçauroit y convenir du tout, quelques contorsions que les Commentateurs se donnent pour l'y ajuster. Comme je n'ai pas cru que cela plût beaucoup étant rendu à la lettre, je me suis contenté d'en faire entendre le sens.

XX. S'il y a parmi les hommes quelque chose plus digne de louange que ce que j'ai fait, je consens qu'on loue cette autre chose, & qu'on me blâme de ne la louer pas; mais pour mieux dire, ce que j'écris sur mon sujet est une Histoire & non pas un Eloge.] Quand la suite de ce discours ne seroit pas un correctif suffisant pour réparer ce qui paroît de trop vain dans le commencement, il me suffit d'opposer à ceux qui le trouveront mauvais, ces belles paroles de l'Oracle de Gascogne; Je ne veux pas que de peur de présomption un homme se méconnoisse, ni qu'il pense être moins que ce qu'il est. Si c'est César: qu'il se trouve hardiment le plus grand Capitaine du Monde. N'oser parler rondement de soi, c'est s'accuser indirectement de quelque faute de cœur. Un jugement roide, & hautain, & qui juge sainement, & surement, témoigne franchement de lui comme de chose tierce. l. 2. c. 17. & c. 3. c. 8.



LETTRE VINGTIÈME,

ET DERNIÈRE.

*Environ la mi-Mai de la même année DC
XCIII. & toujours de Rome en Grèce.*

COMME je revenois de Pompéianum à Rome le 12 Mai (I), notre Cincius m'a donné votre Lettre du 13 Février : c'est à quoi je m'en vais répondre ; & premièrement, je suis ravi que vous connoissiez à fond l'idée que j'ai de vous, mais je le suis encore davantage de la modération que vous avez gardée dans ce qui s'est passé de si désagréable, & de si dur entre vous & mon frere, pour ne pas dire entre vous & nous. Je l'attribue également à la grandeur de votre amitié (II), & à celle de votre esprit, & à votre extrême sagesse. Mais puisque vous m'écrivez là-dessus avec tant de douceur, tant d'application, tant d'honnêteté, & tant de bonté qu'il ne me reste plus rien à vous demander, & que je n'aurois pu souhaiter, ni de vous, ni de qui que ce fût, plus de générosité & de condescendance, il n'en faut plus parler. Quand nous nous reverrons, alors nous pourrons en causer à fond, si nous le trouvons à propos.

Quant

Quant à ce que vous me mandez sur la République, vous raisonnez avec amitié & avec prudence, & vous donnez assez dans mon sens; car je ne dois, ni me relâcher en rien de tout ce qui est de ma dignité, ni m'engager dans le parti d'un autre sans y porter des forces capables de m'y soutenir par moi-même. L'homme dont vous me parlez n'a rien de noble (*III*), rien d'élevé, rien que de bas & de vulgaire. Cependant, il n'est pas inutile pour assurer mon repos à l'avenir, (quoiqu'à vous dire vrai il soit encore plus utile à l'Etat qu'à moi): il n'est pas, dis-je, inutile que j'aye prévenu les assauts que les mauvais Citoyens vouloient me livrer, en fixant, comme j'ai fait, les sentimens irrésolus & chancelans sur mon sujet, d'un Personnage de cette conséquence, de cette autorité, & d'un si grand crédit; & que j'aye éludé les espérances des méchans en lui faisant chanter mes louanges. Si je n'avois pu l'y engager sans marquer de la légéreté, il n'est point d'avantage que je voulusse acheter à ce prix-là: mais je m'y suis pris de sorte, que bien loin qu'il paroisse que ce soit une légéreté à moi de m'être attaché à lui, il paroît au contraire, que la partialité qu'il témoigne pour moi lui fait honneur. Je me conduis, & me conduirai dans tout le reste de telle maniere, qu'on

ne pourra pas croire que j'aye rien fait à l'aventure. Non seulement, je n'abandonnerai jamais les gens de bien de qui vous voulez parler, & ce que vous appelez la Province qui m'est échue (*IV*) ; mais quand même j'en serois abandonné, je ne changerois pas pour cela de sentimens. Il faut pourtant que vous sçachiez, que depuis que Catulus est mort (*V*), je me trouve resté dans le bon parti sans appui, & sans compagnon ; car comme dit Rhinton (*VI*), ce me semble : *Ceux-ci ne peuvent rien, ceux-là ne veulent pas.* Je vous écrirai une autre fois combien nos Poissonniers m'en veulent, ou je vous le dirai quand nous nous reverrons. Cependant rien ne me détachera du Sénat ; soit parce que je le dois ; soit parce que mon intérêt le veut ; soit enfin parce que je n'ai pas à me plaindre de la maniere dont j'en suis traité.

Il n'y a pas grande espérance de ce côté-là touchant les Sicyoniens, comme je vous l'ai déjà écrit ; car personne ne s'en plaint plus ; cela iroit bien loin, si vous vous y attendiez ; trouvez donc d'autres batteries si vous pouvez. Quand la chose passa, on ne fit pas réflexion sur ceux qu'elle pouvoit intéresser, & les Peres du bas ordre se rangèrent tout courant à cet avis. Il n'est pas encore tems de faire casser ce Sénatus-consulte, tant par

la raison que j'ai déjà dite, qu'aucun des intéressés ne s'en plaint plus, que parce que les autres, ou l'approuvent par malignité, ou le trouvent sincèrement fort équitable.

377 Votre Métellus est un brave Consul. Je lui sçais seulement mauvais gré de paroître fâché de ce que le trouble des Gaules s'appaise. Je crois qu'il voudroit triompher; mais je voudrois moi, qu'il le voulût moins; à cela près, il n'y a rien à redire. Pour Afranius, il exerce le Consulat de telle maniere, que ce n'est rien moins qu'un Consulat, mais seulement le deshonneur (VII) tout visible de Pompée.

378 Pour ce qui est de mes Ouvrages, je vous ai envoyé par Lucius Cossinius le Livre entier de mon Consulat en Grec. Je crois que vous aimez mes compositions Latines; mais je ne sçais si, étant aussi grand Grec que vous êtes, vous rendez justice aux Grecques. Si d'autres écrivent sur ce sujet, je vous en ferai part; mais la vérité est, qu'ils s'en dégoutent, je ne sçais pourquoi, dès qu'ils ont vu ce que j'en ai écrit.

Maintenant pour revenir à mon fait, un honnête homme de mes amis, nommé Lucius Papirius, me fait présent des Livres que son frere lui a laissés en mourant. Sur l'assurance que votre ami Cincius m'a donnée, que je pouvois les accepter par la Loi même

qui porte son nom (*VIII*), quoiqu'elle défende les présens, j'ai répondu, que je recevrais celui-là de bon cœur, s'il me l'envoyoit. Si donc vous m'aimez, & autant que vous comptez que je vous aime, faites si bien par vos amis, par vos cliens, par vos hôtes, par vos affranchis, & par vos esclaves, qu'il ne s'en perde pas un feuillet; car j'ai extrêmement besoin des Grecs que je crois y être, & des Latins que je sçais qui y sont. Je donne tous les jours davantage à ces sortes d'études le tems que le travail du Barreau me laisse libre, pour m'en délasser. Vous ne sçauriez me faire un plus sensible plaisir, que d'apporter à cela tout le soin que vous avez coutume de mettre aux choses que vous sçavez que j'affectionne beaucoup. Je vous recommande aussi les affaires du même Pætus, il vous en remerciera amplement. Je ne me contente plus comme auparavant de vous prier de venir, je vous le conseille.

R E M A R Q U E S.

I. **P** *Ompéianum.*) Maison de campagne de Cicéron près de Nole à douze milles de Naples.

II. *Je l'attribue également à la grandeur de votre amitié & à celle de votre esprit.*] Que la modération dans les différends qu'on a avec ses Amis, soit un effet de grande amitié, tout le monde le sçait; on souffre facilement des gens qu'on aime. Mais que ce soit aussi une marque de grand esprit *summi ingenii*, c'est une vérité des plus fines entre celles dont ces Lettres sont parsemées, & je ne finirois jamais si je voulois les remarquer toutes.

Mais elle est encore plus utile qu'elle n'est fine, & si plusieurs petits Esprits en étoient bien persuadés, peut-être que l'ambition de faire les grands les rendroit plus modérés. Comme une seule affaire suffit pour remplir un petit esprit, & qu'il n'y reste plus de place pour aucune autre, elle n'a pas de peine à s'en emparer quand une fois elle y est entrée; ainsi, elle le tourne & l'agite tout entier comme elle le veut, sans distraction, ni résistance. Mais un grand esprit, dont nulle affaire n'est capable d'occuper seule toute l'étendue, conserve toujours quelque recoin libre, & exempt du trouble dont il est attaqué; & de cette sorte, il n'est jamais transporté tout entier par l'agitation qu'il ressent, & sa sensibilité, qui demeure toujours partagée entre divers objets, en est moins forte pour chacun d'eux en particulier. D'ailleurs, comme il voit plus avant, & plus clair dans ces choses qu'un petit esprit, il démêle ce qui fait contre lui aussi nettement que ce qui lui est favorable; or quand on se rend une exacte justice, l'injustice que les autres nous font, se trouve toujours plus légère, & touche moins par conséquent; au lieu qu'un petit esprit est d'abord épuisé par la considération des raisons qui sont pour lui, & qui sont toujours les premières que l'amour propre nous présente, desorte qu'il ne lui reste plus de force pour aller de lui-même jusqu'à celles qui lui sont contraires, ni d'attention pour les comprendre, quand on les lui représente.

III. *L'homme dont vous me parlez n'a rien de noble, rien d'élevé, rien que de bas & de vulgaire.*] Voilà encore un portrait de Pompée dont les Partisans de la Pharsale ne s'accommoderont pas. Cependant il ne pouvoit être tiré par des mains, ni plus sçavantes, ni plus amies. On voit par cet exemple combien peu il faut s'arrêter aux louanges qu'on donne en public; elles ne prouvent rien aux vivans qui en sçavent la vérité, ou la fausseté par eux-mêmes; guères plus à la postérité à qui il parvient toujours quelque pièce secrète, comme ces Lettres, qui découvrent l'imposture. Qui croiroit qu'elles fussent du même Auteur que l'excellent Panégyrique de Pompée qui est venu jusqu'à nous sous le nom de *Pro Lege Manliâ*? C'est quelque chose bien étrange, & bien propre à dégouter de la gloire du monde, de voir, qu'un homme ait porté le surnom de Grand dès l'âge de vingt-cinq ans, qu'il ait soumis tant de Nations, & qu'il ait

Triomphé des trois Parties du Monde, sans avoir rien de noble, rien d'élevé, rien que de bas & de vulgaire!

IV. La Province qui m'est échue.] Il y a en Grec dans le Texte la Sparte, & non pas la Province. C'est une sentence fort familière à Cicéron, comme on verra par la suite, dont le sens littéral est, Sparte t'est échue, prends-en soin; ce qui revient dans le fond à ce qu'on dit vulgairement en François; où la chèvre est liée il faut qu'elle broute. A considérer dans quel sens ce dictum est employé par-tout, il n'en peut avoir eu d'autre dans son origine, sinon qu'il falloit s'accoutumer aux mœurs sévères & austères de Sparte, quand on avoit le malheur d'y être né.

V. *Carulus est mort.*] Il falloit qu'il y eût bien peu de tems, puisqu'il vivoit encore au mois de Mai de l'année précédente, comme on a vu dans la XIX. Lettre.

VI. *Rhinton.*] Poète Comique Grec, natif de Tarente.

VII. Le deshonneur tout visible. Il y a dans le Texte un mot Grec, qui veut dire dans le sens simple, une meurtrissure sous l'œil; & dans le figuré; une tache, une flétrissure.

VIII. La Loi qui porte son nom.) Cette plaisanterie est fondée sur ce qu'il y avoit à Rome une Loi fameuse, faite par un Tribun de même nom que l'Agent d'Atticus, par laquelle les donations faites à d'autres qu'à des proches, étoient limitées à certaine valeur, au-delà de laquelle elles étoient nulles. *Lex Cincia de Donis, de Orator, l. 2. Tit. Liv. l. 4.*





LIVRE SECOND.

LETTRE PREMIERE.

Même année DCXCIII. & toujours de Rome en Grèce.

COMME j'allois le premier Juin à Antium (*I*), sans aucun regret aux Gladiateurs que Marcus Mé-tellus donnoit ce jour-là au Peuple (*II*), votre garçon vint à ma rencontre, & me remit vos Lettres, avec un Commentaire Grec de mon Consulat. Je me sçais bon gré de vous avoir envoyé déjà quelque tems auparavant par Lucius Cossinius, un Ouvrage de ma façon dans cette Langue sur le même sujet; car si j'avois vu le vôtre auparavant, vous diriez que je vous l'ai dérobé. Mais quoique je l'aye lu volontiers, il m'a pourtant paru un peu trop brute, & trop peu poli pour vous piller. Cependant, il ne laisse pas d'être en quelque sorte orné, par la négligence qu'il y paroît que vous avez eue à rechercher des ornemens; comme on dit, que les femmes sentent bon quand elles

ne sentent rien. Le mien au contraire a épuisé toute la boutique d'Isocrate (*III*), les boîtes de ses disciples, & même quelques couleurs d'Aristote (*IV*). J'ai vu par vos précédentes, que vous l'aviez déjà parcouru à Corcyre & je comprends (*V*), que vous n'avez reçu qu'après, l'exemplaire que je vous ai envoyé. Je n'aurois pas été si hardi, si je ne l'avois pas examiné auparavant bien à loisir, & avec toute l'indifférence possible. Rhodo Possidonius, à qui j'en avois déjà fait part, pour le convier à traiter le même sujet avec plus d'ornement, m'a écrit, que bien loin de s'y sentir porté par la lecture qu'il en a faite, elle l'en a entièrement rebuté. Que voulez-vous ? j'ai étourdi toute la Littérature Grecque, & je me suis défait par-là des Beaux Esprits de cette Nation, qui m'importunoient tous les jours de leur donner quelque chose de ma façon à traiter en leur manière. Si l'Ouvrage a l'honneur de vous plaire, vous le ferez publier à Athènes, & dans les autres Villes du Pays; car il me semble qu'il peut donner quelque lustre à mes actions. Je vous enverrai de même les petites Oraisons que vous demandez, & d'autres que vous ne demandez pas; puisque même ce que je sçais par complaisance pour les jeunes gens qui m'en pressent, vous plaît comme à eux.

Si

Si votre Concitoyen Demosthène s'est principalement signalé dans ses Philippiques (*VI*), & s'il abandonna l'Eloquence chicaneuse du Barreau, pour s'appliquer à des matieres plus graves, & plus importantes, il m'est bien permis de conserver aussi les Discours publics que j'ai faits pendant mon Consulat (*VII*). Le premier fut le premier jour de l'an au Sénat; le second au Peuple, sur le même sujet de la Loi des Champs. Le troisième pour Othon; le quatrième pour Rabirius; le cinquième pour les enfans des Proscrits; le sixième, sur la renonciation que je fis dans l'Assemblée du Peuple à la Province dont le Gouvernement m'étoit échu; le septième est celui qui chassa Catilina; je fis le huitième au Peuple le lendemain de sa fuite; le neuvième encore devant le Peuple le jour de l'avis des Allobroges; & enfin le dernier au Sénat le cinquième Décembre. Il y en a outre cela deux petits, ou plutôt deux fragmens sur le même sujet des deux premiers. Je prendrai soin de vous envoyer tout ce recueil; & puisque mes Ecrits vous sont aussi agréables que mes actions, vous trouverez ensemble dans ces mêmes pièces, ce que j'ai dit avec ce que j'ai fait. Je ne vous les aurois pas offertes, si vous ne les aviez pas demandées.

Sur ce que vous voulez sçavoir, pour quel sujet je vous presse si fort de venir, & que vous dites, que bien que vos affaires ne le permettent pas, vous ne laisserez pas de voler ici si je l'exige de vous, quand même il ne seroit pas nécessaire; je vous dirai, que vous ne me faites pas assez besoin pour cela. Cependant, il me semble que vous pouviez mieux choisir votre tems pour les courses que vous faites. C'est être trop absent pour être si peu éloigné; c'est me priver trop long-tems de moi. Rien ne branle pour le présent; pour peu que la fureur de Clodius se réveillât, je vous appellerois de toute ma force: mais Métellus le contient bravement, & le contiendra. Que vous dirai-je? ce Consul est fort bon Citoyen & d'excellent naturel, comme je l'ai toujours jugé. Pour Clodius, il ne s'en cache plus, & il veut être Tribun du Peuple à quelque prix que ce soit. Comme on en traitoit au Sénat, je le pouffai à bout en lui reprochant sa légèreté, de demander le Tribunat après avoir toujours dit en Sicile qu'il demanderoit l'Édilité (*VIII*). Mais qu'il ne falloit pas s'en mettre beaucoup en peine; car fût-il Plébéien mille fois, on l'empêcheroit aussi bien de bouleverser la République, qu'on en empêcha les Patriciens de même génie que lui, qui l'entreprirent sous mon Consulat.

Ensuite, sur ce qu'il assuroit, qu'il étoit venu en sept jours du Détroit de Sicile à Rome, où il avoit même affecté d'arriver de nuit, pour n'incommoder personne, & afin de surprendre, par sa diligence, ceux qui auroient dû aller au-devant de lui; je dis que cela ne valoit pas la peine de s'en vanter au Peuple, comme il avoit fait, ces sortes de diligences lui étant ordinaires; témoin, quand il alla en trois heures de Rome à Interamne (*IX*), ce qui est bien plus admirable que de venir dans sept jours de Sicile à Rome. Qu'il lui étoit de même ordinaire d'entrer de nuit, & que personne n'allât au-devant de lui (*X*), quoiqu'il eût été bien à souhaiter qu'on y fût allé cette autre fois pour l'empêcher d'entrer. Enfin, tout insolent qu'il est, je le rens modeste malgré qu'il en ait, non seulement par mes Discours graves & suivis sur son sujet, mais encore par ces sortes de traits,

Cela va jusqu'à plaisanter, & jusqu'à rire familièrement avec lui. L'autre jour que nous accompagnions ensemble un Prétendant (*XI*), il s'avisa de me demander, si je ne faisois pas ordinairement donner place aux Siciliens qui font à Rome, pour voir les Gladiateurs? Non, lui dis-je. Je le ferai bien moi, reprit-il, quoiqu'ils ne soient pas sous ma protection depuis si

longtems que sous la vôtre (*XII*), & que ma sœur, qui a tant de places à donner, comme femme de Consul, ne m'en ait jamais voulu accorder qu'un pied (*XIII*). Ce n'est pas une affaire entr'elle & vous, lui répondis-je; vous les lui ferez bien lever tous deux quand vous voudrez. Cela est bien gaillard, reprit-il, pour un Consulaire. Je l'avoue, dis-je alors; mais tout m'est permis contre une femme de Consul comme celle-là, séditeuse & aussi ennemie déclarée de son mari que de Fabius (*XIV*), parce qu'elle ne peut souffrir, que ni l'un, ni l'autre, soient de mes amis.

L'affaire de la Loi des Champs paroît fort refroidie. Sur ce que vous me reprochez doucement ma liaison avec Pompée, ne croyez pas que ce soit pour avoir eu besoin de son appui; mais les choses prenoient un train, que s'il y avoit eu la moindre dissension entre lui & moi, il en seroit arrivé de très-grandes dans la République. J'y ai pourvu de sorte que je ne me suis point démenti, & qu'il en est devenu meilleur, & moins dévoué aux fantaisies du Peuple. Sçachez qu'il parle plus avantageusement de mes actions, contre lesquelles tant de gens l'avoient animé, que des siennes propres; jusqu'à reconnoître hautement, qu'il n'a que bien servi l'E-

tat, & que moi je l'ai sauvé. Je ne sçais si cela m'est utile ; mais je sçais bien qu'il l'est beaucoup à la République. Que si je redressois aussi César dont le crédit augmente tous les jours, rendrois-je encore un mauvais service ?

Je dis plus ; Quand je ne serois pas en bute à l'envie, & que tout le monde me feroit justice, ne seroit-ce pas toujours à moi une chose aussi louable, de guérir, sans autre intérêt, les parties nobles de la République qui sont mal affectées, que si je les coupois. A plus forte raison, quand nos Chevaliers se sont détachés du Sénat (*), avec lequel je les avois si étroitement liés par votre ministère pendant mon Consulat ; maintenant, dis-je, que nos Grands font consister leur gloire à qui aura de plus vieux Barbeaux qui mangent sur la main, & qu'ils négligent absolument les affaires publiques, vous semble-t-il que je rende un service médiocre à l'Etat, si je fais en sorte, que ceux qui lui peuvent nuire ne le veulent pas ?

Car pour ce qui est de Caton, je l'aime bien autant que vous l'aimez ; mais je ne laisse pas de voir qu'avec les meilleures intentions, & la meilleure foi du monde, il nuit beaucoup quelquefois à la République. Il opine parmi la canaille de Rome, com-

me il pourroit faire dans la République de Platon. Quoi de plus juste que de faire le procès à des Juges corrompus, comme il le prétendoit ? Le Sénat y consentit. Cependant, les Chevaliers prirent feu là-dessus contre notre Ordre, mais non pas contre moi ; car je n'avois pas été de cet avis. Quoi de plus impudent que la demande de ceux d'entr'eux qui veulent être déchargés des fermes publiques dont ils ont traité ? Cependant c'étoit un dommage à supporter plutôt que de les aliéner. Mais Caton s'y est opposé obstinément, & à la fin il l'a emporté. Aussi a-t-on vu, que quand le Consul Métellus a été arrêté, à la poursuite d'un Tribun, & dans les séditions qui sont arrivées plusieurs fois depuis, aucun de cet Ordre, qui a servi si utilement la République sous moi, & sous mes Successeurs, n'a fait un pas pour la secourir. Faut-il donc, direz-vous, acheter de ses plus clairs deniers, l'affection & la fidélité qui lui est due ? Comment donc faire, s'il est impossible de faire autrement ? Vaut-il mieux nous mettre à la merci des Affranchis, ou des Esclaves même en excitant une guerre ? Mais, comme vous dites, j'en ai assez fait.

Ma Tribu a été plus favorable à Favonius que la sienne propre (XV) ; mais non pas celle de Luccéius (XVI). Il a accusé Na-

sica malhonnêtement (*XVII*) ; mais en récompense l'Oraison qu'il a faite pour cela a été si ennuyeuse (*XVIII*) , qu'il semble avoir plutôt travaillé à Rhodes , dans quelque moulin que sous Molon (*XIX*). Il s'est un peu plaint de ce que j'ai défendu Nafica ; & quoiqu'il ait été refusé , le voilà qui recommence la poursuite (*XX*) , par zèle , à ce qu'il dit , pour la République. Je vous manderai ce que fait Luccéius , quand j'aurai vu César qui sera ici dans deux jours. Prenez-vous à Caton , & à l'empressement de Servilius pour lui , de ce que les Sicyoniens vous affrontent impunément. Mais vous n'êtes pas le seul homme de bien qui y perd ; & c'est une chose à approuver , parce qu'elle est faite. On verra , quand nous serons abandonnés dans les séditions par tous les honnêtes gens , à qui ce Sénatus-consulte porte préjudice comme à vous. Mon Amalthée vous attend , & a besoin de vous ; mes deux maisons de Tusculum & de Pompéianum me donnent beaucoup de plaisir , à cela près , que je me suis abymé de dettes pour les bâtir , après avoir empêché qu'on abolît les dettes des autres (*XXI*). Je crois que tout sera paisible en Gaule. Je vous enverrai incessamment ma Traduction des Pronostics d'Aratus avec mes Oraisons (*XXII*). Mais ne laissez pas de m'écrire quand vous

comptez de partir ; car votre sœur m'a fait dire que vous seriez ici en Juillet ; cela ne s'accorde pas avec ce que vous m'avez mandé. Je vous ai déjà écrit , que Pætus m'a donné tous les Livres de son frere. Ce présent dépend entièrement de votre soin. Autant que vous m'aimez , prenez-garde que rien ne s'en égare , & envoyez-moi le tout ; vous ne sçauriez me faire plus de plaisir ; je dis autant les Grecs que les Latins , & je vous en sçaurai le même gré , que si c'étoit vous qui me les donnassiez. J'ai écrit à Octavius (XXIII). Je ne vous avois point recommandé à lui , parce que je ne croyois pas que vous eussiez des affaires dans la Province ; moins encore que vous y négociaffiez votre argent (XXIV) ; mais enfin , je lui ai écrit aussi fortement que je le devois.

R E M A R Q U E S.

I. **A** *Ntium*.] Ville Maritime , Capitale des Volques , des plus anciennes Colonies Romaines dans le Latium , à quelques quarante milles de Rome , si agréable , que c'étoit un régal pour les gens les plus qualifiés d'y aller faire de tems en tems quelque séjour. Il n'en reste plus que le nom au Promontoire sur lequel elle étoit située , qu'on appelle *Capo d'Anzo*. Comme elle avoit été fort puissante sur mer , elle avoit un Arsenal magnifique sur la même côte , du côté de la Campanie , à deux milles de-là. On croit que c'étoit au même endroit qui s'appelle aujourd'hui *Nettuno*. *Strabo*, *Cluver*, *Ital. Antiq.* l. 3.

II. *Sans aucun regret aux Gladiateurs*.] Cela fait voir , que les honnêtes gens de tous les siècles ont été à-peu-

près de même goût en matiere de plaisirs ; malgré les différens usages des divers tems , & des divers Pays ; & que ce goût a toujours été fort différent de celui de la canaille.

III. *Isocrate.*] Tout le monde sçait que c'est un fameux Rhéteur & Orateur Athénien , qui trouva le premier l'art de rendre le Discours nombreux , & cadencé , dans sa Langue , comme Balzac est aussi le premier qui a trouvé le même secret dans la nôtre ; ce qui étoit tout autrement difficile , autant que j'en puis juger. Cet illustre Athénien manquant des graces de la prononciation se retrancha à écrire seulement , & ne parla guères en public. Il ne laissa pas de rendre , de cette sorte , de grands services à sa Patrie ; & il la servit sur-tout beaucoup auprès de Philippe de Macédoine ; mais à la fin le déplaisir qu'il eut de ne pouvoir empêcher ce Prince de la ruiner , le fit résoudre à se laisser mourir d'abstinence , âgé de 98 ans. Il eut pour disciples Ephore , Théopompe , Demosthène , & plusieurs autres grands hommes. On le confond souvent mal-à-propos avec un autre Isocrate qui fit l'éloge funébre du fameux Mausole Roi de Carie , & mari d'Artémise. *Plusarc. de Orat. Grac. Cic. in Brut.*

IV. *Couleurs d'Aristote.*] Outre les Livres de Rhétorique à Théodecte , qui nous restent de ce prodigieux Génie , & qui suffisent seuls pour ne parler jamais de lui qu'avec admiration , tout estropiés , & imparfaits qu'ils sont , il en avoit écrit encore un autre à Alexandre dont il n'est rien resté. Il y a apparence , que c'est dans celui-là que Cicéron avoit pris les couleurs dont il parle , les trois autres que nous avons ne traitant presque que de ce qu'il y a de plus profond dans cet Art , & presque point des ornemens.

V. *Corcyre.*] Isle de la Mer Ionienne , non loin de la côte d'Epire , fameuse dans l'Antiquité par le naufrage d'Ulysse , & par les guerres du Péloponnèse. C'est aujourd'hui *Corfou*.

VI. *Votre Concitoyen Demosthène.*] Athénien de naissance , comme Atticus l'étoit d'inclination , de surnom , & d'habitation ; on pourroit presque dire de profession , comme Charitides.

VII. *Les Discours publics que j'ai faits pendant mon Consulat.*] Il ne nous reste que la dernière moitié du premier de ces Discours , que Cicéron compare ici , avec

tant de raison aux fameuses Oraisons de Demosthène contre Philippe de Macédoine; mais nous avons heureusement tout le second, qui est un de ses Chefs-d'œuvres. Tous deux sont contre un Tribun qui proposoit une Loi pernicieuse pour la distribution des terres au Peuple, outre plusieurs autres Chefs non moins blâmables; & Cicéron empêcha qu'il ne la fit passer. *Plurarc. in Cicer. Plin. l. 7. c. 30. de lege agraria.*

Nous n'avons rien du tout du troisième de ces Discours. Le sujet en étoit, qu'un Lucius Roscius Otho Tribun en 686. avoit assigné par une Loi aux Chevaliers Romains les quatorze premiers rangs de ce qui s'appelle parmi nous *le Parterre*, pour assister aux spectacles du Théâtre; mais le Peuple trouva mauvais qu'on distinguât si fort ces Chevaliers, & tint cette nouveauté à injure. Il avoit déjà souffert fort impatiemment vers le milieu du siècle précédent, qu'on eût affecté l'Orchestre aux seuls (1) Sénateurs, qui n'avoient point eu jusqu'alors de place particulière; & l'on remarqua même, que cette innovation diminua beaucoup de l'affection extraordinaire que ce même Peuple avoit pour le premier Africain, parce qu'on sçut que c'étoit lui qui en avoit donné le conseil aux Ediles. Il n'est pas nécessaire de dire, que l'Orchestre étoit réservé tout entier pour ces Sénateurs, & que les Joueurs d'instrumens qui l'occupent aujourd'hui parmi nous, avoient d'autres places, qu'il seroit trop long d'expliquer. Or, à des Jeux qui se représenterent au commencement du Consulat de Cicéron, les Chevaliers ayant pris la place que la Loi de Roscius leur donnoit, le Peuple se mit à le siffler hautement; les Chevaliers au contraire lui applaudirent, & l'on en vint insensiblement aux injures. Cicéron, ayant appris ce tumulte, assembla le Peuple au Temple de Bellone pour y mettre ordre; & c'est la remontrance qu'il y fit sur ce sujet, qu'il appelle ici sa troisième Oraison.

Nous avons la plus grande partie de la quatrième. C'est la défense d'un Sénateur nommé Cajus Rabirius, mis en justice à la suscitation de César, pour avoir, il y avoit trente-sept ans, tué par ordre du Sénat un Tribun féditieux, nommé Saturninus. *De Viris illust. Oros. l. 5. c. 17. Suet. in Casar. c. 12. Dio. l. 37. in Plin. in Pison. in Orator.*

(1) *Tit. Liv. l. 99. Dio. l. 7. c. 30 pro Murana & Philippic. 2. Val. Max. l. 2. c. 4.*

Le sujet de la cinquième que nous n'avons pas, étoit, que Sylla avoit déclaré les enfans de ceux qu'il avoit proscrits, incapables de posséder jamais aucune Charge. Comme rien n'étoit plus injuste que cette Loi, ils voulurent la faire casser sous le Consulat de Cicéron, s'imaginant apparemment, qu'il leur seroit favorable, parce qu'il avoit été suspect à Sylla. Mais Cicéron la soutint formellement, à cause des conséquences, toute injuste qu'il la trouvoit; & ce sont ces conséquences qu'il expliquoit dans cette Oraison, dont la perte est, peut-être, plus grande, que quelques-unes de celles qui se sont conservées, ne sont profitables. *Plutarc. in Cic. & Syll. Solus omnium post memoriam hominum supplicia in post-futuros composuit, queis prius injuria quam vita certa esset. Sallust. Histor. l. 1. Patercul. l. 2. c. 28. Dion. Halic. l. 8. Quintil. l. 11. c. 1. Ego adolescentes bonos & fortes sed usos eâ conditione fortuna, ut si essent magistratus adepti, reip. statum convulsuri viderentur, meis inimicitis, nullâ Senatus malâ gratiâ, comitiorum ratione privavi. In Pison. Plin. ibid.*

J'ai expliqué sur les Lettres à Métellus & à Antoine le sujet de la suivante, qui est perdue aussi. Tout le monde peut lire les quatre autres sur Catilina, & il nous reste encore l'un des deux Fragmens, dont il est parlé après.

VIII. *En Sicile.*] Clodius y avoit été Questeur, & l'on passoit immédiatement de cette Charge au Tribunat du Peuple, ou à l'Édilité. Mais comme il falloit être Plébéien pour être Tribun, Clodius qui étoit Patricien fit semblant d'aspirer à l'Édilité, tant qu'il fut en Sicile, parce que sa prétention au Tribunat étoit une entreprise trop bizarre, & sujette à trop d'opposition, pour s'en déclarer de loin, & avant que d'être en état de la pousser tout de bon. Ce ne fut donc qu'après son retour à Rome, qu'il déclara vouloir devenir Plébéien par le moyen de l'adoption dont j'ai parlé, & c'est ce changement que Cicéron lui reproche.

IX. *Il alla dans trois heures de Rome à Interamne.*] C'est une plaisanterie fondée sur ce qui a été dit, que Clodius prétendoit prouver, qu'il étoit à Interamne, la nuit même qu'on l'accusoit d'avoir troublé à Rome le Sacrifice de la bonne Déesse. Cicéron fait semblant, pour se moquer de lui, de croire qu'il étoit vrai, & d'admirer par conséquent l'extrême diligence qu'il alloit qu'il eût faite pour cela, puisqu'il lui avoit parlé

300 LETTRES DE CICÉRON

à Rome trois heures seulement avant ce Sacrifice & qu'Interamne en étoit éloignée de quinze milles.

X. *Que personne n'allât au-devant de lui.*] Il y a un mot Latin dans le Texte , *ire obviam* , qui fait une équivoque fort agréable que je n'ai pu conserver en François , parce que ce mot signifie également *aller à la rencontre* , & *s'opposer* , ou *empêcher* ; & il n'y a point de mot François auquel ces deux sens conviennent de même. J'ai fait comme j'ai pu.

XI. *Nous accompagnions ensemble un Prétendant.*] J'ai déjà dit que la coutume étoit , que quand quelqu'un prétendoit à quelque Charge , il se faisoit accompagner sur la Place par tout ce qu'il avoit d'amis & de parens , pour l'aider à briguer les suffrages. Or cette action n'appliquoit pas assez pour empêcher qu'on ne parlât d'autre chose. *De Orat. l. 1.*

XII. *Quoiqu'ils ne soient pas sous ma protection depuis si longtems que sous la vôtre.* Les Magistrats étoient Protecteurs perpétuels des Provinces où ils avoient commandé ; cette Protection s'étendoit à rendre tous les devoirs imaginables d'honnêteté , & d'amitié aux Députés de ces Provinces quand il en venoit à Rome , & Cicéron avoit été Questeur en Sicile longtems avant Clodius.

XIII. *Ma Sœur qui a tant de places à donner comme femme de Consul , ne m'en a jamais voulu accorder qu'un pied.*] Il faut que les principaux Magistrats disposassent de plus de places qu'il ne leur en falloit dans les spectacles , puisque leurs femmes en avoient à donner. Il est à croire que celle de qui il est parlé ici , avoit encore d'autres gens à obliger , que son frere pour qui elle en étoit si peu libérale. Ce pied s'étendoit en quarré , dont chaque côté avoit seize pouces ; en sorte qu'on pouvoit se tenir debout dans cet espace sans être pressé. *Columell. l. 10. c. 11.*

Au reste , la plainte qui échape ici à Clodius de faire de sa sœur , en parlant à leur mortel ennemi , est tout-à-fait d'un jeune homme de qualité , fort inconsidéré , qui ne prend pas garde combien il se découvre , pourvu qu'il frappe. C'étoit donner trop belle prise à un aussi cruel rieur que Cicéron , pour n'en être pas puni sur le champ , comme Clodius le fut par la réplique plaisante & sale qu'il s'attira : *Ce n'est pas une affaire entr'elle & vous ; vous les lui ferez bien lever tous deux quand vous voudrez.* On voit bien que cette réponse étoit fondée

Sur le commerce incestueux, remarqué déjà plusieurs fois, de ce frere avec cette sœur. Il falloit que ce commerce fût bien scandaleux, puisque Clodius se retrancha pour toute replique, à reprocher seulement à Cicéron, qu'une raillerie de cette nature étoit messéante dans sa bouche. Si l'on veut voir avec quel plaisir les Sçavans s'étendent sur les ordures, & sur les finesses admirables qu'ils y entendent, on n'a qu'à lire les Commentaires sur cet endroit. On y trouvera entr'autres curiosités l'équivoque obscène qui fait la grace de cette plaisanterie de Cicéron, expliquée par une Epigramme de Martial (1), excellente, comme cent autres du même Auteur, l'un des plus beaux, & des meilleurs Esprits de l'Antiquité, à l'obscénité près. J'en ai ouï-dire autrefois une Française, qui représentoit fort naturellement la posture dont Cicéron parle en cet endroit. C'étoit sur un Mari goguenard, qui surprit sa Femme dans cette attitude, un jour qu'il lui avoit acheté des fouliers pour aller à une Fête où elle se disoit invitée; & qui ne lui dit autre chose, sinon,

*Si tu vas toujours de la sorte,
Tes fouliers dureront longtems.*

Il ne me souvient que des deux derniers Vers.

XIV. Fabius.] On ne sçait du tout qui étoit cet homme; tout illustre que soit son nom; & c'est dommage; car il y a grande apparence qu'il avoit quelque relation curieuse avec cette honnête Dame. De peur qu'on ne croye que c'est ma faute je veux bien, pour cette fois seulement, faire voir par cet exemple, que quand je ne dis rien des gens que je trouve en mon chemin, c'est que ce qui s'en peut dire ne mérite pas d'être dit. Il ne paroît donc du nom de celui-ci environ ce tems-là, qu'un Lucius, Questeur cette année, & Préteur depuis en 701. de qui on ne sçait autre chose sinon, que Milon fut accusé devant lui pour la seconde fois: Un autre nommé Sanga, Questeur Provincial en 677. & depuis Lieutenant de Lucullus contre Mithridate, par qui il fut mis en fuite, & assiéé dans Cabira, d'où Triarius le dégagea; & enfin, un troisième nommé Cajus, Questeur en 697. & depuis Lieutenant de César en Gaule. Mais nous ces gens-là; non plus que le Fabius Gallus à qui Cicéron a écrit plusieurs

(1) L. 11. Epig. 72.

302 LETTRES DE CICÉRON

Lettres, ne paroissent pas avoir été dans le tems de cette Lettre-ci, d'une conséquence à faire la figure de celui dont il y parle. La plus grande apparence est pourtant pour le troisième.

(*) Nos Chevaliers se sont détachés du Sénat avec lequel je les avois si étroitement liés.] Il y a dans le Latin, quem ego in clivo Capitolino collocaram; que j'avois posté sur le penchant du Capitole. Cicéron vouloit parler du Temple de la Déesse Concorde, situé en cet endroit dans lequel il les avoit (1) assemblés sous la conduite d'Atticus pendant son Consulat, pour les y exhorter à se tenir inébranlablement unis avec le Sénat; mais comme ce qu'il dit demandoit cette explication, & que cela n'est pas nécessaire dans les propres termes pour entendre la suite du sens de son discours, j'ai cru pouvoir me contenter de rendre ce sens comme j'ai fait.

XV. *Ma Tribu a été plus favorable à Favonius que la sienne propre.*] Comme Cicéron avoit grand crédit dans sa Tribu; qu'il n'étoit pas moins lié d'intérêt avec Caton, pour n'approuver pas sa conduite en bien des choses; & que Favonius étoit, ainsi qu'on a déjà vu, le singe & la créature de ce roide Stoïcien; il y a apparence, que c'étoit Cicéron qui avoit rendu sa Tribu favorable à Favonius. Ce Favonius demandoit sans doute le Tribunat; car il étoit Questeur cette année.

XVI. *Mais non pas celle de Luccéius.*] Autant que Luccéius avoit de crédit dans sa Tribu, on peut bien croire qu'elle ne fut pas favorable à une créature de Caton comme Favonius, puisque Caton étoit beau-pere de Bibulus, avec qui on a vu que Luccéius disputoit le Consulat en même tems.

XVII. *Nasica.*] C'est le même Scipion de qui il a été parlé dans la X. Lettre; mais on ignore de quoi il étoit accusé ici.

XVIII. *L'Oraison qu'il a faite a été si ennuyeuse.*] Je crois devoir remarquer ici un égarement curieux de la plupart des Commentateurs, pour rendre raison d'une Leçon de Malespine, que je préfère à une autre qu'ils approuvent. Ils aiment mieux lire en cet endroit *modestè* que *molestè* dixit; parce, disent-ils, que *modestè* est un terme modéré dont Cicéron s'est voulu servir, pour faire entendre honnêtement que Favonius s'étoit mal acquitté de cette Accusation.

(1) Post red. in Senat. Philippic. 2, 4. in Catil.

Comme si Cicéron pouvoit avoir eu dessein d'épargner cet homme-là dans ce récit, où il le traite d'âne ; car c'est à quoi revient *molis potius quam Moloni* : Il semble avoir plutôt travaillé dans quelque moulin, que sous Molon.

XIX. *Molon.*] Apollonius Molon, fameux Maître de Rhétorique, & Orateur, qui enseignoit à Rhodes en ce tems-là, & sous qui Cicéron, & César avoient étudié, comme Favonius, mais apparemment un peu mieux, Il enseigna aussi quelque tems à Rome, quand il fut envoyé en Ambassade à Sylla par ses Concitoyens. *Suet. c. 4. & Plutarc. in Cas. Cic. in Brut.*

XX. *Recommence sa poursuite par zèle, à ce qu'il dit pour la République.*] C'est que César, de qui on appréhendoit les desseins, devoit être Consul l'année suivante, & Favonius avoit assez bonne opinion de lui-même pour croire, qu'un Tribun comme lui ne seroit pas inutile à l'Etat dans cette conjoncture.

XXI. Je me suis abymé de dettes pour les bâtir.] Il y a dans le Latin en cet endroit un jeu de mots, fondé sur ce que l'airain (1) de Corinthe étoit fort précieux en ce tems-là, & que l'on appelloit du même nom d'airain, toute sorte de monnoie grosse, ou petite, parce que la première qu'on avoit faite étoit de ce métal ; ære, non Corinthio, sed hoc circumforaneo obruerunt. Je me suis retranché au sens de cette plaisanterie ; & je ne crois pas qu'il eût été plus agréable de traduire au pied de la lettre ; elles m'ont accablé d'airain, non pas de Corinthe, mais de celui qu'on emprunte des usuriers qui environnent la Place. Je ne sçais si j'ai dit en parlant de cette Place, que les usuriers, ou banquiers, renoient leurs comptoirs, ou bureaux, dans les boutiques qui étoient autour.

XXII. *Aratus.*] Fameux Poète Grec natif de Soli, Ville de Cilicie, qui a écrit un Poème des Phénomènes ; c'est-à-dire, de ce qui paroît au Ciel ; & des Pronostics du tems. Cicéron avoit traduit l'un & l'autre en Vers Latins, & il nous en reste d'assez grands Fragmens. L'empereur Claude, & Germanicus son frere, les traduisirent encore depuis. Cet illustre Aratus passa la plupart de sa vie auprès d'Antigonus Gonatas, fils de Démétrius Poliorcètes. *Theocrit. Idyll. 6.*

XXIII. *Octavius.*] C'est le pere de l'Empereur Auguste, qui avoit épousé la fille de Marcus Atticus Balbus,

(1) Plin. l. 34. c. 2.

& de Julie sœur du grand César. Il avoit succédé dans le Gouvernement de Macédoine en qualité de Préteur ; à Antoine, le Collègue de Cicéron. Il s'appelloit *Cajus*, & étoit surnommé *Rufus*, sa Maison paroissoit très-illustre par divers Monumens publics à Velitres, ancienne Ville du Latium, d'où elle étoit originaire ; & elle avoit été transplantée à Rome sous le premier Tarquin. Le Roi suivant la fit Patricienne : mais elle se fit Plébéienne dans la suite ; on ne sçait pourquoi, ni comment, & elle se partagea en deux branches, dont l'une parvint à tous les honneurs de l'Etat ; & l'autre demoura dans l'Ordre des Chevaliers, jusqu'à celui qui en fut le premier Sénateur. *Suet. in August. c. 1.*

XXIV. Que vous y négociaffiez votre argent.] *Voici une nouvelle preuve de la mauvaise foi de Cornélius Népos quand il dit, que tout le revenu d'Atticus consistoit en fonds de terre, omnis ejus pecuniæ reditus constabat in Epiroticis & urbanis possessionibus ; car le mot tocullionibus dont Cicéron se sert ici, signifie non seulement un usurier, mais un petit usurier, ce que le Peuple appelle à Paris fessematthieu ; par où il semble, qu'il ait voulu reprocher doucement à Atticus, qu'il faisoit quelque sordide trafic pour peu de gain. Ses admirateurs passionnés, qui le regardent, sur la foi de son Historien, comme le modèle d'un honnête homme, parce qu'il étoit habile & heureux, ne s'accommoderont pas de cette Remarque ; mais ils en verront bien d'autres dans la suite, qui les accommoderont encore moins. En attendant, ils n'ont qu'à consulter Victorius, Turnébe, Bosius, & Lambin, sur le mot dont il s'agit ici, pour voir si ma traduction en altère le sens, & si elle ne l'adoucit pas, bien loin de l'aggraver.*



LETTRE DEUXIÈME.

Même année DCXCIII. de quelqu'une des maisons de Campagne de Cicéron à Rome, où Atticus étoit revenu de Grèce.

PRENEZ soin de notre Neveu (I), si vous voulez que je vous aime. Il nous regarde comme de petits Dieux. Je lis la République des Pélinéens (II), & j'ai en vérité devant moi un tas de Livres de cet Auteur. C'est un grand homme, & de qui il y a bien plus à apprendre que de Procilius (III). Je crois avoir aussi à Rome ce que le même Diccéarque a fait sur les Républiques de Corinthe & d'Athènes. Lisez-le, si vous voulez m'en croire; c'est un avis que je vous donne; il est admirable. Si Hérode avoit le sens commun, il le liroit plutôt que de faire une panse d'a. Il m'a attaqué par une Lettre; mais à ce que je vois, il vous a joint de plus près. J'aurois mieux avoir conjuré, que d'avoir résisté à la conjuration, si j'avois cru que cela m'obligeât à l'écouter sur ce sujet. Vous êtes aussi peu sage sur le chapitre de Lollius, que vous avez raison sur celui de Vinius (IV). Mais à propos; voici ce premier du mois où Antoine doit se présenter en jugement, & il ne vient point.

On assemble les Juges, à ce qu'on me mande; Nigidius (V) qui le poursuit a menacé en pleine Assemblée du Peuple de prendre à partie ceux qui ne s'y trouveroient pas. Je vous prie donc de me mander ce que vous entendrez dire de son retour; & puisque vous ne viendrez pas me trouver à ma campagne, je vous attens sans faute à souper avec moi à Rome, le dernier du courant. Gardez-vous bien d'y manquer. Prenez soin de votre santé.

REMARQUES.

I. **P**renez soin de notre Neveu.] C'étoit le fils de Quintus frere de Cicéron & de la sœur d'Atticus. Comme il n'avoit encore que six ans, & qu'on ne conçoit guères aujourd'hui qu'il y ait d'autre soin à prendre d'un enfant de cet âge-là, que de l'empêcher de trop manger, je ne doute point que ceci ne paroisse ridicule à bien des gens; car on voit bien que ce n'est pas de cette sorte de soins que Cicéron entend parler; ne fut-ce que par ce qu'il ajoute ensuite: *Il nous regarde comme de petits Dieux*; ce qui seroit hors de propos, s'il n'entendoit pas parler des soins de l'éducation. Il exhortoit sans doute Atticus, à profiter de la vénération dont leur Neveu étoit comme naturellement prévenu à leur égard, pour lui inspirer dès-lors des sentimens dignes d'eux. Il faut qu'on n'attendît pas en ce tems-là, que les enfans eussent ce que nous appellons l'âge de raison, pour observer leurs pensées, & pour s'appliquer à leur éducation; car Cicéron n'étoit pas seul de cet avis. *Quelques-uns ont cru, dit Quintilien (1), qu'il ne faut pas*

(1) *Quidam Litteris instituendos qui minores septem annis essent non putaverunt; melius autem qui nullum tempus vacare cura volunt, ut*

Chrysippus. Nam is, quamvis nutricibus triennium dederit, tamen ab illis quoque jam informandam quam optimis institutis mentem infan-

entreprendre de rien enseigner aux enfans avant sept ans ; mais ceux qui , comme Chrysippe , ne veulent pas qu'aucun âge soit exempt d'application , l'entendent bien mieux. Car quoique ce Philosophe laisse l'enfant entre les mains des femmes , jusqu'à trois ans , il veut qu'elles prennent soin des ce tems-là de lui former l'esprit , par les meilleures instructions qu'elles sont capables de donner. Et pourquoi ce même âge qui est déjà susceptible d'impression pour les mœurs , ne le seroit-il pas aussi des premiers de la littérature ?

Par ce discours inestimable on voit , que c'étoit alors une opinion si généralement reçue , qu'il falloit s'appliquer à l'éducation des enfans (1) , dès qu'ils pouvoient parler , que Quintilien ne le met pas seulement en question. Car il ne propose le doute , s'il faut les faire appliquer avant sept ans , que pour ce qui regarde l'étude des Lettres seulement ; & il suppose comme une chose hors de doute , qu'ils sont déjà avant cet âge susceptibles d'impression pour les mœurs. Mais la plupart des gens traiteroient aujourd'hui ce sentiment de ridicule. Parce que ceux qui font profession d'être habiles en cette matiere , ne sçauroient comment s'y prendre pour faire entendre raison à des enfans avant cet âge , on veut croire que c'est une chose impossible. On ne veut pas comprendre , que puisqu'un enfant est animé de la même nature d'esprit qu'un homme fait , il ne faut que de l'application , & de la patience , pour conduire l'esprit d'un enfant , par le même chemin qu'un homme fait conduit le sien. Au lieu de se donner cette peine-là , c'est bien plutôt fait de s'imaginer qu'elle seroit inutile. C'est ainsi que l'éducation de la jeunesse , que les Anciens regardoient avec tant de raison , comme un des plus importans , & des plus saints devoirs de la vie , est tout-à-fait négligée , ou abandonnée à de vils mercenaires , ou soignée d'une maniere pire qu'une entiere négligence. Ainsi les pauvres enfans , tout innocens qu'ils sont , portent la peine de la paresse , ou du peu de lumiere de ceux qui en sont chargés ; les instructions de vertu qu'on leur donne ne sont propres pour la plupart , qu'à leur faire croire qu'elle consiste toute en gestes , & en paroles , & que ce n'est point l'affaire du cœur ; on ne leur montre que des manieres , au lieu de leur inspirer des sentimens :

rium judicat. Cur autem non pertineat ad litteras aras qua ad mores jam pertinet ?

Quint. l. 1. c. 1.

(1) Ex quo loqui poterunt. ibid.

mais sur-tout , & pour revenir au fujet de cette Remarque , on attend régulièrement à leur représenter les vérités utiles , qu'ils ayent l'âge nécessaire , dit-on , pour les comprendre ; c'est-à-dire , quand il n'est plus tems de les imprimer , & qu'ils ont déjà l'esprit gâté par le commerce continuel , & contagieux des valets , & des autres enfans. Ce malheur est trop grand aux yeux qui en voient les conséquences , pour n'être pas déploré en toute rencontre.

II. *Pélinéens.*] Habitans d'une Ville du Péloponnèse dans l'Achaïe à soixante stades du Golphe de Corinthe , fameuse par ses laines (1) , & de laquelle un disciple d'Aristote nommé Dicéarque , natif de Messène , Mathématicien , Historien , & Philosophe (2) avoit décrit le gouvernement , conjointement avec celui d'Athènes & de Corinthe.

III. *Procilius.*] On connoît un Grammairien de ce nom de qui on ignore le tems , & un Historien qui vivoit au siècle de ces Lettres ; mais on ne sçait rien de l'un , ni de l'autre.

IV. *Lollius.*] On ne sçait qui sont , ni ce Lollius , ni ce Vinus , non plus que ce Hérode de qui il est parlé quelques lignes devant , quoique les deux premiers de ces noms soient fort connus.

V. *Nigidius.*] Son nom étoit *Cajus* & son surnom *Figulus*. Il paroît par ce qui est dit ici , qu'il fut Tribun l'année suivante ; & qu'il étoit déjà en exercice au tems de cette Lettre , laquelle par conséquent auroit été écrite après le 13. Décembre , qui étoit le jour auquel les Tribuns y entroient. En cette qualité , il avoit cité Antoine le Collègue de Cicéron pour venir rendre raison de son administration de la Macédoine , sur quoi il y avoit de grandes plaintes , & à l'occasion de quoi on le rechercha de plusieurs autres choses. La plus considérable étoit d'avoir trempé dans la Conjuración de Catilina , quoique ce fût lui qui l'avoit fait périr depuis en Etrurie. Il ne put être convaincu de cette complicité (3) ; mais le seul soupçon qu'on en avoit , le rendit si odieux , que les Juges en furent beaucoup plus sévères qu'ils n'auroient été sans cela pour les autres crimes dont il fut convaincu , & pour lesquels il fut condamné , quoi-

(1) *Julius Pollux.*

(2) *S. Hieronym. l. 2. vint. Jovin. l. 23. Ep. 32.*

ad Art. & Suidas.

(3) *Pro Calio. In Varin.*

que Cicéron le défendit. Il alla en exil à Céphalonie où il bâtit une Ville à loisir, car il y finit ses jours, & Marc-Antoine le Triumvir son Neveu & son Gendre, qui fut depuis Maître de la République avec Auguste, ne le rappella point, comme il rappella (1) tous les autres exilés.

(1) *Philippic. 2.*

LETTRE TROISIE' ME.

An de Rome DCXCIV. au commencement de Janvier sous le Consulat de César & de Bibulus, de Rome à quelqu'une des maisons de Campagne de Quintus Cicéron.

PREMIEREMENT, je vous dirai, à ce que je crois, une bonne nouvelle. Valérius (I) a été absous, & Hortensius l'a défendu. On croit que c'est par la faveur d'Attilius. Je me doute aussi bien que vous, que (II) Pompée a fait quelque vilain manège dans cette affaire (III); car l'affectation de sa chaussure militaire (IV), au milieu d'une ville paisible, ne m'a non plus agréé, que le bandeau blanc (V) dont il enveloppe sa jambe malade. Nous en sçaurons le fin quand vous serez ici.

Sçachez, qu'en blâmant mes fenêtres étroites, vous vous attaquez à Cyrus (VI). Il est vrai que c'est à l'Architecte, & non

pas au Prince de Perse. Comme je lui voulus faire ici le même reproche, il me soutint, que la dilatation des rayons visuels ne se faisoit pas si agréablement par des fenêtres larges, que par des étroites. Je le démontre. Soit A. l'œil qui voit; B. & C. les objets qu'il voit; & D. & E. les rayons qui aboutissent de l'œil à ces objets. Vous comprenez bien le reste (VII). Il est vrai, que si la vision se faisoit, comme vous autres Epicuriens le prétendez, par les simulacres que les objets jettent incessamment, & qui viennent fraper l'œil, les fenêtres larges seroient beaucoup meilleures, parce que ces simulacres ne seroient pas si pressés en y passant, que par des étroites. Mais de la maniere que nous autres Stoïciens concevons que se fait la vue, par l'émission des rayons visuels; rien n'est plus agréable. Si vous trouvez quelque autre chose à redire à mes bâtimens, je vous en rendrai aussi bonne raison que de celle-ci; à moins qu'on n'y puisse remédier à peu de frais.

Je viens maintenant au Consulat qui commence, & à l'état où sont les affaires publiques; sur lesquelles je vous dirai d'abord, suivant la méthode de Socrate, le pour & le contre; puis lequel des deux me paroît meilleur.

Il se présente un incident de grande déli-

bération, car il faut de trois choses l'une ; ou s'opposer vigoureusement à la Loi des Champs, en quoi il y aura des combats à donner ; ou ne rien faire du tout, auquel cas autant vaudroit-il planter des choux à sa maison de campagne ; ou favoriser la Loi, ainsi que César s'attend que je fasse, & on dit qu'il n'en doute pas. En effet, Cornélius est venu chez moi, je dis Cornélius Balbus (*VIII*) qui est tout à lui, pour m'assurer, qu'il ne feroit rien que par mon conseil & par celui de Pompée ; & qu'il travailloit à lier Pompée avec Crassus. Voilà ce qui se passe ici (*IX*). Je suis étroitement uni à Pompée. Si je veux l'être aussi à César, je me réconcilierai par-là avec mes ennemis, le Peuple me laissera en paix, & je m'assure une vieillesse tranquille. Mais je me sens combattu par cette exhortation qui est au troisième Livre du Poëme que vous sçavez,

*Garde-toi de sortir de la noble carrière,
Où dès tes jeunes ans tu cours avec ardeur ;
Que de tes derniers jours la constante vigueur
Donne un nouvel éclat à ta gloire première ;
Et de ton Consulat égale la splendeur.*

Calliope (*X*) m'ayant prescrit dans ce Livre cette conduite si favorable au parti des gens de bien, je n'hésite plus à croire, que *combattre pour son Pays est le plus sûr des Au-*

gures (XI). Mais nous en parlerons plus à loisir en nous promenant ensemble le jour des Compitales (XII). Ne me manquez pas de parole la veille; vous trouverez le bain préparé; ma Femme invite votre Sœur, & nous aurons aussi votre Mere. Apportez-moi Théophraste (XIII) de l'Ambition, qui est parmi les Livres de mon frere.

REMARQUES.

I. **V**Alérius.] Ce n'est point ce Valérius Flaccus, Préteur sous Cicéron, pour lequel il nous reste une Oraison, & qu'Hortensius défendit aussi bien que Cicéron; car il ne fut jugé que l'année suivante. On ne sçait qui c'est. Je dis la même chose de cet Attilius de qui il est parlé ensuite, quoique ce soit un fort bon nom de ce tems-là.

II. Pompée.] Il y a dans le Latin, Epicratem. C'est un des faux noms que Cicéron donne quelquefois à Pompée dans ces Lettres, pour ne le pas nommer par le véritable. Il veut dire fort puissant. D'autres fois il l'appelle Hierosolimatus, parce qu'il avoit vaincu les Juifs. D'autres fois encore Sampliceramus, Megabocchus, Alabarches, pour des raisons qui ne sont pas si claires; mais les choses qui sont dites en cet endroit-ci, sont si clairement de lui, qu'il faudroit n'avoir pas le sens commun pour en douter.

III. A fait quelque vilain manége.] Il faut nécessairement, par ce qui suit, que Pompée se fût intrigué bien avant dans le Procès de ce Valérius, comme dans beaucoup d'autres, & qu'il eût trouvé à propos de se donner des airs de soldat pour intimider les Juges.

IV. Chaussure militaire.] Je n'ai sçu traduire autrement le Caligæ Latin, n'y ayant non plus de mot parmi nous, que de chose qui y réponde. On a déjà vu au sujet de la robe triomphale de Pompée, qu'il étoit fort fastueux en habits. Ainsi, il est bien plus naturel de croire qu'il affectoit quelquefois d'aller chaussé en soldat, que d'entendre par Caligæ des gens de guerre dont il se faisoit accompagner, comme la plupart des Commentateurs le veulent entendre. Il n'en faut pas d'autre preuve que la comparaison que Cicé-

on fait de cette chaussure, avec les bandes dont le même Pompée enveloppoit (1) sa jambe ulcérée; comparaison qui seroit ridicule, s'il falloit entendre par cette chaussure des soldats qui s'en servoient, & non pas la chaussure même.

V. *Bandeau blanc.*] Ce n'est pas parce que tout le monde portoit (2) alors la jambe nue sous la robe, que Pompée est blâmé ici de l'enveloper; le mal qu'il y avoit l'y obligeoit. C'étoit seulement parce qu'il l'envelopoit avec du blanc; reproche qui nous paroît ridicule, à cause que l'usage du linge est aussi commun parmi nous qu'il étoit rare en ce tems-là. Mais il falloit bien que cette couleur parût fort affectée, puisque Favonius en prenoit occasion de traiter ce bandage d'espèce de bandeau Royal, parce que le bandeau Royal étoit blanc, & de dire qu'il n'importoit pas en quelle partié du corps on portoit le diadème, & que c'étoit toujours le porter. *Non refert quâ in parte corporis sit diadema.* Val. Max. l. 6. c. 2.

VI. Vous vous attaquez à Cyrus.] Il auroit fallu traduire au pied de la lettre, vous critiquez la Cyropédie; & cet endroit est remarquable pour faire voir, que c'est quelquefois traduire fort infidèlement que de traduire mot pour mot. Car outre l'équivoque du nom de Cyrus, que l'Architecte de Cicéron portoit aussi bien que le grand Roi dont Xénophon a écrit la Vie, il y a encore ici un jeu de paroles en Grec, ou plutôt, dans l'interprétation Latine qu'on fait ordinairement du mot Grec *παιδείαν*, qu'on traduit par *institutionem*, quoique ce ne soit pas son sens propre; mais comme je n'aurois pas pu conserver la grace de ce jeu en traduisant à la lettre; j'ai pris pour cet effet un tour que j'ai cru équivalent: les Maîtres jugeront si j'ai eu raison de le croire.

VII. Vous comprenez bien le reste.] Tout ce discours est si manifestement une raillerie des opinions diverses sur la maniere dont se fait la vision, que les Physiciens les plus passionnés ne sçauroient en disconvenir; sauf à eux de croire que Cicéron ne se moquoit de la Physique, que parce qu'il ne la sçavoit pas, & qu'il perdoit beaucoup à ne la pas sçavoir. Il fait ici le Stoïcien pour justifier ses fenêtres par l'opinion de cette Secte contre celle d'Epicure dont Atticus faisoit profession; mais on

(1) *Tegendi ulceris causa fasciola candida crus colligatur.* Amm. Marcell. l. 17.

(2) *Fascias quibus crura vestiuntur sola excusare potest valetudo.* Quintil. l. 11. c. 3.

voit bien par la fin de ce discours : *Si vous trouvez quelque autre chose à redire à mes bâtimens , je vous en rendrai aussi bonne raison que de celle-ci , hors qu'on y puisse remédier à peu de frais , qu'il ne raisonnoit pour défendre ses fenêtres , que parce qu'il auroit trop couté à les refaire.*

VIII. *Cornélius Balbus.*] Son nom étoit *Lucius* , il étoit de Cadix , & s'étoit si fort signalé dans la guerre contre Sertorius sous Métellus & Pompée qui y commandoient ensemble , que tous deux le firent Citoyen Romain en récompense. Cette qualité lui fut contestée quatre ans après cette Lettre , & donna ainsi occasion à l'agréable Oraison que nous avons , par laquelle Cicéron la lui conserva. Quand César avoit commandé en Espagne au sortir de sa Préture , Balbus s'étoit aussi fort attaché à lui , & avoit servi dans son Armée en qualité de Maître des Ouvriers ; ce qui étoit d'aussi grande importance qu'Ingénieur , ou Officier d'Artillerie , parmi nous.

IX. *Voilà ce qui se passe ici.*] *Il est étonnant , que la plupart des Commentateurs se soient obstinés contre le sens exprès de ces trois mots. hic sunt hæc , à soutenir , que cette Lettre étoit écrite de la Campagne , & non pas de Rome , puisqu'ils sont , comme on voit , précédés & suivis de choses , qui paroissent bien plus écrites de Rome que de la Campagne : Cornélius est venu chez moi ; je suis étroitement uni à Pompée , &c. J'avois dessein de rapporter les raisons qu'ils apportent de leur opinion , pour faire voir combien il est dangereux de se fier à leur discernement , comme font la plupart des Traducteurs ; mais elles m'ont paru trop ridicules. Il suffit de dire , qu'il n'y a aucun des passages de cette Lettre sur lesquels ils se fondent , qui ne puisse s'écrire aussi naturellement de Rome que de la Campagne , & qu'ils ne sauroient donner un sens raisonnable à ces mots hic sunt hæc , s'ils sont écrits de la Campagne. Je ne vois pas , par exemple , pourquoi le Livre que Cicéron demande de la Bibliothéque de son frere , ne pouvoit pas aussi bien être dans quelque une des maisons des champs de ce frere , où Atticus étoit apparemment avec sa sœur , qu'à Rome. Cependant , c'est la plus forte de leurs raisons.*

X. *Calliope.*] C'est qu'il faisoit parler cette Muse au troisième Livre de son Consulat , comme Uranie au second. *De Divinat. l. 1.*

XI. *Combattre pour son Pays , est le plus sûr des Augures.*] C'est le sens d'un Vers d'Homère , au douzième de l'Iliade ; où Hector se moque des Augures.

A ATTICUS, *Livre II. Lettre III.* 315

XII. *Compitales.*] Fête ainsi nommée du mot *compitum* qui veut dire *carrefour*, parce qu'elle venoit d'une coutume que les payfans avoient déjà avant la fondation de Rome, de s'assembler aux endroits où plusieurs chemins aboutissoient, pour sacrifier tous ensemble à la fin de leur travail. On élevoit pour cet effet en ces endroits un Autel dans un petit bâtiment, ouvert d'autant de côtés qu'il y avoit de chemins aboutissans. Cet usage fut interrompu longtems, & renouvelé depuis par le Roi Servius Tullius, qui le transporta des croisées des chemins des champs où il se pratiquoit auparavant, aux carrefours de la Ville, & les *Maires*, comme qu'il diroit aujourd'hui les *Capitaines des Quartiers*, *Magistrè vicorum*, furent commis pour le faire observer. C'étoit une chose commune à toute sorte de bâtimens, d'avoir des Dieux Lares; mais ce Roi voulut que ce Sacrifice de sa fondation s'adressât particulièrement à cette sorte de Divinité, parce que sa Mere passoit pour avoir été engrossée par un de ces Dieux. On ne sçait rien de ce Sacrifice, sinon, que les Esclaves y servoient, au lieu qu'ils étoient exclus de tous les autres, & qu'il étoit accompagné de Jeux. Le tems n'en étoit pas réglé, quoique le Calendrier les mette au deuxième de Mai; car les meilleurs Auteurs les placent environ les Saturnales; & il y a apparence à la date de cette Lettre qu'ils furent célébrés en effet cette année peu après cette Solemnité. *Dion. Halic. l. 4. Ovid. Fast. l. 5. Varr. l. 5. de L. L. Arnob. l. 3. Scaliger. Pœric. l. 1. c. 28. &c.*

XIII. *Théophraste.*] C'est le fameux Disciple de Leucippe, ensuite de Platon, & puis d'Aristote, natif de l'Isle de Lesbos, à qui son dernier Maître donna ce nom, qui veut dire, *divin parleur*, à cause de son éloquence, au lieu qu'il s'appelloit auparavant Tyrtame. Diogène de Laerte parle dans sa Vie du Livre que Cicéron demandoit, mais il est perdu.



LETTRE QUATRIÈME.

Même année DC XCIV. de quelqu'une des maisons de Campagne de Cicéron à Rome.

VOUS m'avez fait grand plaisir de m'envoyer le Livre de Sérapion (I); je n'entens pas, soit dit entre nous, la millième partie (II). J'ai ordonné qu'on vous le payât comptant, de peur que vous ne le marquiez parmi les présens que vous me faites (III). Mais à propos d'argent, faites-moi un autre plaisir. Finissez avec Ticinius, à quelque prix que ce soit. S'il ne veut plus se tenir à la somme qu'il avoit dite, je suis tout-à-fait d'avis de lui rendre ce qu'on a acheté trop cher de lui, si Pomponia y consent; sinon, qu'on donne plutôt quelque chose de plus, que de laisser une queue à cette affaire. Je voudrois bien que vous la terminassiez avant de partir, avec votre affection, & votre application ordinaire.

Clodius va donc, dites vous, vers Tigra-
nes. Je me serois assez accommodé de cet
emploi (IV); mais je me console facilement
de ne l'avoir pas: car il convient mieux de
remettre le voyage que j'ai en tête, après
que mon frere sera revenu de son Gouver-
nement. On sçaura alors ce qu'aura fait ce

nouveau Sacrificateur de la bonne Déesse (V). En attendant, je me divertirai avec les Muses, non seulement sans inquiétude, mais même avec joie; & il ne me viendra jamais en pensée de porter envie à Crassus, ni de me repentir de ne m'être pas démenti.

Je tâcherai de vous contenter sur la Géographie, mais je ne vous en répons pas; c'est une besogne de longue haleine: cependant je m'efforcerai, pour vous faire plaisir, de vous faire voir quelque production de mon voyage. Mandez-moi tout ce que vous pourrez découvrir des affaires de l'Etat, & en particulier, qui vous croyez qui fera Consul. Ce n'est pas que je ne sois devenu beaucoup moins curieux: car j'ai résolu de ne plus songer à la République. Nous avons examiné la forêt qui appartient à ma femme; l'auriez-vous cru? s'il y avoit seulement quelques chênes comme ceux de Dodone (VI) nous n'envierions pas votre Epire (VII). Environ le commencement du moins prochain, je serai à Formies, ou à Pompeianum. Si c'est à Pompeianum, je vous prie, autant que vous m'aimez, d'y venir alors. Vous me ferez grand plaisir, & vous ne vous détournerez guères. J'ai ordonné à Philotimus de laisser faire cette muraille comme vous le trouveriez à propos, je suis pourtant d'avis que vous y appelliez

Vettius (*VIII*). Dans un tems où les gens de bien ont tant à craindre pour leur vie, c'est beaucoup de pouvoir encore passer agréablement un Eté dans ma maison du Mont Palatin à voir les exercices qui se font près de-là. Mais le régal seroit mauvais pour ma belle-sœur & pour mon Neveu, s'ils ne les pouvoient voir qu'en danger d'être accablés sous des ruines.

REMARKES.

I. **S** *Erapion*.] Auteur de Géographie, natif d'Antioche, je ne sçais laquelle, duquel Auteur Pline dit s'être servi.

II. *Je n'entens pas la milliéme partie.*] On lira bien des volumes de Lettres des Scavans de ce siècle, avant que d'y trouver un aveu aussi ingénu, que celui que Cicéron fait ici, de ne pas entendre *la milliéme partie* d'un Livre dont il avoit besoin.

III. *De peur que vous ne le marquiez parmi les présens que vous me faites.*] Ceux qui ne sçavent pas jusqu'à quel point les Anciens étoient gens d'ordre, ne prendront ceci que pour une plaisanterie; mais pour moi, je ne doute pas, sur l'idée que j'ai d'eux, & d'Atticus en particulier, qu'il ne tint effectivement registre des présens qu'il faisoit, comme des autres articles de sa dépense. Et pourquoi non? Il n'y a pas, dira-t-on, un grand mérite à cette pratique pour la remarquer. J'en conviens; mais qui porte l'exacritude jusques-là, n'en manque pas, comme on fait si communément, en des choses plus importantes.

IV. *Je me serois assez accommodé de cet Emploi.*] *Je ne crois pas être blâmable d'avoir suivi la conjecture de Popma dans cet endroit indubitablement corrompu, puisque toutes les autres Leçons font pitié.*

V. *On verra alors ce qu'aura fait ce nouveau Sacrificateur de la bonne Déesse.*] On juge bien que c'est Clodius que Cicéron appelle ainsi par raillerie, à cause de son Sacri-

lège. Cicéron avoit envie de faire quelque grand voyage, par la même raison qu'il s'étoit retiré aux champs : c'étoit pour ne pas voir opprimer la République par le complot du Consul César, avec Crassus, & Pompée, dont Varron composa depuis une relation qu'il intitula, *la triple tête* (1). Mais comme Clodius travailloit toujours pour se faire Plébéien, par le moyen de l'adoption dont il a été parlé, & ensuite Tribun du Peuple l'année suivante, & qu'il ne briguoit cet Emploi que dans la vue de s'en prévaloir pour rechercher la conduite de Cicéron, il n'auroit pas été prudent à Cicéron de s'éloigner davantage de Rome, qu'il ne vît ce qui arriveroit de ce projet.

VI. *Quelques chênes comme ceux de Dodone.*] Tout le monde sçait que c'est le nom d'une Forêt, dont on prétend que les arbres prophétisoient ; mais tout le monde ne sçait pas que ce conte n'avoit qu'un mot équivoque pour fondement. Des Marchands Phéniciens enlevèrent deux Devinereffes de Thèbes d'Egypte (2), dont l'une alla fonder l'Oracle de Jupiter Hammon en Libye, & l'autre celui de Dodone en Epire : Prophétesse, & Colombes s'appelloient presque du même nom, dans la Langue de ces Marchands, d'où cette équivoque (3) est passée dans la Langue Grecque, comme beaucoup d'autres. Il n'en fallut pas davantage pour faire dire, que c'étoient des Colombes qui perchées sur des arbres, rendoient des Oracles ; parce que le Temple où cette Prophétesse s'établit en ce Pays-là fut bâti dans une Forêt. Mais il y a beaucoup plus d'apparence, que ces Colombes Prophétesse doivent leur origine à celle que Noé lâcha de l'Arche, pour sçavoir, si les eaux étoient écoulées ; car ce Temple, le plus ancien de la Grèce, passoit pour avoir été bâti par Deucalion après son Déluge (4), sur l'ordre qui lui en fut donné par une Colombe (5) qu'il consulta dans cette Forêt ; & c'est une chose commune, que les Grecs ont appliqué à ce Déluge de Deucalion plusieurs particularités du Déluge universel.

VII. *Nous n'envierions pas votre Epire.*] Cicéron se

(1) *Vetranus Maurus Vir. Varr.*

(2) *Herodor. l. 2.*

(3) *Bochart. Phœnic. pag.*

823. & *Voss. de Idolol. l. 1. c. 7.*

(4) *Plutarc. in Pyrrh.*

(5) *Vetus Homeri Interpres ex Thraſybulo ad Iliad. l. 16.*

joue sur ce que Dodone étoit en Epire, ainsi que les principaux biens d'Atticus.

VIII. *Verrius.*] Il paroît par d'autres endroits de ces Lettres, que c'étoit un Affranchi, & un Elève de l'Architecte Cyrus, de qui il est parlé dans la précédente. Il falloit que cette muraille soutînt quelque galerie, ou eût quelque fenêtre d'où l'on voyoit dans une Place d'Exercices, qui étoit tout joignant la superbe maison de Cicéron au Mont Palatin. Elle avoit été à d'assez grands Seigneurs, & coutoit assez cher, pour y avoir de quoi loger la famille de son frere avec la sienne.

LETTRE CINQUIÈME.

Même année DCXCIV. & toujours de la Campagne à Rome.

IL est vrai que j'ai envie, & depuis longtemps, de voir Alexandrie (I), & le reste de l'Egypte, pour m'éloigner d'ici où l'on est las de moi (II), & pour essayer d'y faire souhaiter mon retour. Mais dans le tems où nous sommes, & par la faveur de ceux de qui il dépend de me faire faire ce voyage ; *Que penseroit de moi, disoit Hector, tout ce qu'il y a de considérable dans la Ville, de l'un & de l'autre sexe (III) ? Que diroient les gens du bon parti, s'il y en a encore ? Que j'aurai changé de sentiment pour obtenir cette grace ? Polydamas, disoit le même Hector, sera le premier à me le reprocher (IV).* C'est notre Caton que j'entens par-là, dont le jugement me tient lieu de cent mille

autres. Que diroient de moi les Historiens (V) d'ici à mille ans (VI)? Je les crains bien plus que les murmures des vivans. Je pense donc qu'il est à propos de ne me point déclarer, & d'attendre. Si on m'offre cet Emploi, je serai libre de le prendre, & je serai à tems d'en délibérer; & quand je ne le prendrois pas, il y aura toujours quelque gloire pour moi à l'avoir refusé. C'est pourquoi, si Théophanes (VII) vous en touche quelque chose, ne le rejetez pas tout à fait.

J'attens de vos nouvelles sur-tout ceci. Que dit Arrius (VIII)? Comment supporte-t-il d'avoir été abandonné? Quels Consuls nous destine-t-on? Est-ce Pompée & Crassus, comme le dit le Peuple, ou comme on me l'écrit, Gabinius (IX), & Servilius Sulpitius (X)? ne parle-t-on point de Loix nouvelles, ou de quelqu'autre nouveauté? & puisque Népos s'en va, pour qui sera la place d'Augure de son frere (XI)? C'est le seul endroit par où ceux qui gouvernent à présent pourroient me gagner; je vous avoue ma foiblesse (XII). Mais de quoi m'aviserois-je de rechercher des honneurs, puisque je voudrois être défait de ceux que j'ai, & ne songer plus du tout qu'à philosopher? Rien n'est plus vrai que c'est-là ma résolution. Plût à Dieu l'avoir toujours suivie; mais enfin, puisque l'expérience m'a fait

voir, que ce que je croyois le plus estimable, n'est que vanité, je ne veux plus de commerce qu'avec les Muses.

Ne laissez pas de m'informer plus certainement touchant Curtius, & si l'on destine sa place à quelqu'un, ce que deviendra Clodius; & enfin, de tout, à votre commodité, comme vous me le promettez. Mandez-moi aussi quel jour vous croyez partir de Rome, afin que je puisse vous avertir plus sûrement du lieu où je serai alors. Ecrivez-moi au plutôt sur les choses dont je vous ai écrit; j'attens de vos Lettres avec impatience.

R E M A R Q U E S.

I. **A** *Lexandrie.*] Le Prince qui régnoit alors en Egypte se négocioit depuis longtems inutilement pour être déclaré Ami, & Allié du Peuple Romain comme ses Prédécesseurs, ainsi qu'il a été expliqué amplement dans le petit Livre intitulé *Cesarion*, que j'ai déjà cité plusieurs fois. Les Consuls précédens, qui ne songeoient point à se faire des créatures de cette qualité, & qui sçavoient que le Roi dernier mort n'avoit point eu d'enfans, & avoit fait le Peuple Romain son héritier, n'avoient pas voulu renoncer à cet héritage en reconnoissant son Successeur pour légitime; d'autant plus que ce Successeur passoit pour n'être pas de la Maison Royale. Mais César, qui avoit ses desseins, ne regarda pas de près à la Généalogie de ce Prince; il embrassa avec empressement cette occasion de se l'acquérir (1); & c'est apparemment l'Ambassade qui devoit lui porter les marques de l'Alliance de Rome, que Cicéron faisoit scrupule de rechercher. Il ne vouloit entrer dans rien de ce que ceux qui gouvernoient alors, & de qui il dépendoit de lui donner cette Ambassade, faisoient contre les véritables intérêts de la République.

(1) *De Bell. Civil. l. 1.*

II. *On est las de moi.*] C'est quelque chose de s'en apercevoir , sur-tout , quand on est , comme Cicéron , d'une dignité à ne pas recevoir des dégoûts en face ; mais c'est encore plus de l'avouer. Ceux qui ne peuvent se lasser de lire ses Ouvrages , ni se consoler de la moitié qui en est perdue , auront peine à comprendre qu'on pût jamais être dégoûté à Rome , où l'on avoit si bon goût en ce siècle-là , d'un homme si agréable & si habile , & le meilleur de tous les Citoyens : mais on se lasso de tout ; & je crois , que le premier Africain sentit cette vérité-là quand il se retira à sa campagne , quoiqu'il aimât mieux dire , que ce qu'il en faisoit étoit pour donner lieu de paroître à des vertus moindres que la sienne. Si Cicéron eût été dans le fond aussi vain que les vanteries de ses Oraisons le feroient croire , jamais telle chose ne seroit sortie de sa plume.

III. *Que penseroit de moi tout ce qu'il y a de considérable dans la Ville , de l'un & de l'autre sexe ?]* *J'ai cru plus agréable de rendre par cet équivalent le Vers d'Homère qui est dans le Texte , que de traduire à la lettre ,* je crains les Troyens & les Troyennes aux voiles traînans. *Iliad. l. 10.*

IV. *Polydamas sera le premier à me le reprocher.*] C'est la lettre du 22. de l'Iliade. Ce Polydamas , dont Hector craignoit si fort les reproches , étoit fils d'une de ses sœurs de pere seulement , & d'Antenor. Il est souvent mis pour sa prudence en parallèle avec Hector , & traité par Homère d'homme de grande vertu. Cependant , il passoit , aussi bien que son Pere , pour avoir livré Troie aux Grecs : Tant les idées de la vertu étoient différentes en ce tems-là de celles que nous avons aujourd'hui.

V. *Que diroient de moi les Historiens ?]* C'est ici un aveu bien formel de l'incurable maladie de gloire dont notre Auteur étoit atteint ; mais quoiqu'il eût cette passion à tel point , qu'on peut dire qu'elle fut la règle de sa vie & la cause de sa mort , on ne peut pas la regarder comme un grand défaut dans une Religion qui l'autorisoit , bien loin de la condamner. Car tout le monde sçait que la Religion Païenne ne béatifioit après la mort que ceux qui avoient le plus acquis de cette gloire mondaine pendant leur vie , Généraux d'Armées , Gouverneurs de Républiques , & autres semblables gens ; au lieu que la nôtre ne glorifie que les âmes humbles , & qu'elle met le souverain bien dans la pauvreté , dans la souffrance , & dans le mépris des choses humaines. Il n'est pas nécessaire d'avertir que

cette Réflexion n'est point de moi ; on sçait bien que je ne vole pas si haut : on la trouvera mise dans tout son jour au 2. Livre de Messer Nicolo. *La Religione antica non beatifica da se non li huomini pieni di mondana gloria , come erano Capitani di Eserciti , & Principi di Republiche. La nostra Religione ha glorificato più li huomini humili , ha posto il summo bene nella humilita , nell' abjectione , nello dispreggio delle cose humane , vuol che tu sia atto à patire , &c.*

VI. D'ici à mille ans.] Il y a six cens dans le Latin, parce que cet espace de tems défini en marquoit en cette Langue un indéfini, comme mille le marque dans la nôtre, & dans la Grecque ; & c'est pourquoi j'ai traduit par mille, & non pas par six cens. On voit encore par-là, que ce seroit quelquefois traduire contre le sens, que de traduire au pied de la lettre.

VII. Théophanes.] C'étoit un Sçavant de Mitylène, domestique & confident de Pompée, de qui il écrivoit la Vie, & qui avoit grand pöuvoir sur son esprit. Pompée l'avoit fait Citoyen (1) Romain, & avoit déclaré sa Patrie Ville libre en sa considération, quand il y avoit passé en revenant d'Asie. *Plur. in Pomp. J. Cesar. l. 3. Bell. Civil.*

VIII. Arrius.] C'étoit un homme de basse naissance nommé Quintus, qui étoit parvenu aux honneurs par la faveur de Crassus à qui il étoit dévoué. Il avoit été Questeur en 653. & Tribun du Peuple en 677. C'étoit apparemment le même Arrius, par qui, comme on l'a vu (2), César engageoit Luccéius à s'entendre avec lui dans la poursuite du Consulat. Il le demandoit cette année pour lui-même.

IX. Gabinus.] Il s'appelloit Aulus & étoit d'une maison Plébéienne assez noble. C'étoit un homme de fort mauvaises mœurs ; témoin la liaison étroite qu'il avoit eue avec Catilina dans sa premiere jeunesse ; car il passoit pour en avoir été tendrement aimé (3). Depuis il s'étoit attaché à Pompée, & ce fut lui qui, étant Tribun en 686, donna (4) par une Loi à ce grand homme la Commission de la guerre des Pirates, qui renfermoit un pöuvoir absolu sur toutes les Mers, sur les Isles, & sur les Côtes de l'Empire. Il servit ensuite de

(1) *Pro Archia.*

(2) *Livre 1. Lettre. XVII.*

(3) *Post redit. in Senat.*

& *pro Domo.*

(4) *Pro lege Manilia.*

Lieutenant contre Mithridate sous le même Pompée , & il y fit voir beaucoup de génie pour la guerre, nonobstant toutes ses débauches , & son talent particulier pour la (1) danse. Il fut fait Préteur en 692. au retour de cette guerre. Ainsi , l'année d'après celle de cette Lettre , étoit la première qu'il pouvoit être Consul par les Loix , puisqu'il falloit deux ans d'intervalle entre la Préture , & cette dignité. Ceux qui voudront le connoître plus à fond , n'ont qu'à lire la II. Journée de *Césarion* , que je ne puis me dispenser de citer souvent , à cause du rapport que la matière de ce petit Livre a avec ces Lettres.

X. *Sulpitius.*] D'une illustre Maison Patricienne de ce nom , originaire de Camerics , ancienne Colonie Romaine du Latium , & de laquelle vint depuis l'Empereur Galba. Celui-ci s'appelloit *Servius* , & étoit d'une branche Plébéienne de cette Maison , beaucoup moins distinguée par les honneurs que les Patriciennes , car cette Maison avoit plusieurs branches.

XI. *Puisque Népos s'en va , pour qui sera la place d'Augure que son frere occupe ?*] Métellus Céler Consul de l'année précédente , loué tant de fois par Cicéron , étoit mort au commencement de celle-ci ; non sans soupçon d'avoir été empoisonné par sa femme Clodia (2) , ainsi que je l'ai déjà dit. Il étoit du Collège des Augures , & personne ne pouvoit prétendre plus naturellement que son frere Métellus Népos à y remplir sa place ; mais Népos alloit commander en quelque Province au sortir de la Préture qu'il avoit exercée la même année : ainsi , on ne pouvoit pas lui donner cette dignité , parce que ceux qui y étoient élevés ne pouvoient plus s'absenter de Rome aussi longtems , que le demandoit un Gouvernement de Province.

XII. *C'est le seul endroit par où ceux qui gouvernent , pourroient me gagner. Je vous avoue ma foiblesse.*] Cet aveu de Cicéron fait voir , que quand on aime la gloire aussi éperdument qu'il l'aimoit , on ne sçauroit aimer davantage la vertu. Or comme l'homme , qui n'a qu'un cœur , ne peut avoir en même tems qu'une passion dominante , si l'on n'aime pas la vertu plus que la gloire , on aime nécessairement la gloire plus que la vertu. Ainsi , il n'est pas étrange que dans le cas où elles ne s'accordent pas

(1) *Macrob. Saturnal. l. 3. c. 14.* | (2) *Pro Calio.*

ensemble, on abandonne la vertu pour la gloire, comme Cicéron avoue ici qu'il l'auroit abandonnée, si on lui avoit offert l'Augurat.

Aussi, quoi que les Stoïciens pussent dire, il auroit été bien difficile d'aimer la vertu pour elle seule, & préférablement à la gloire, dans une Religion, où la vertu n'étoit pas regardée comme un don du Ciel, ainsi que dans la nôtre. Ceux qui avoient donc de la vertu pouvoient s'en glorifier avec raison, puisqu'ils ne la devoient qu'à eux-mêmes, bien loin qu'ils fussent obligés comme nous, de la cacher. La pureté de ce sentiment étoit réservée à une Doctrine plus parfaite, qui n'étoit pas encore manifestée au monde dans le tems de ces Lettres, & dont l'admirable Morale & le Divin Législateur auroient sans doute enlevé tous les excellens esprits de Grèce & de Rome, si les conseils impénétrables de la Providence avoient permis qu'elle leur fût révélée. On voudra bien que je déplore ici par occasion le sort de tant de gens si aimables, & si dignes d'estime, dont les enseignemens, & les exemples, tout imparfaits qu'ils sont, n'ont pas laissé de contribuer beaucoup à m'élever l'esprit à la hauteur nécessaire pour reconnoître l'excellence de ma vocation; & s'il se peut ajouter quelque chose à une obligation de ce prix, des gens à qui je suis redevable des plus douces heures de ma vie.

On dira peut-être, à la justification de Cicéron, que l'envie qu'il avoit d'être Augure n'étoit pas bien forte, puisqu'il ne le fut pas alors. Car de la conséquence dont il étoit à César de se l'acquérir, il est bien sûr qu'il l'auroit été, si l'on eût cru qu'il vouloit bien l'être, au prix de son honneur. Mais outre qu'il ne s'en expliquoit pas, peut-être sans dessein, dans cette Lettre à Atticus, ami intime de Pompée, & de César, il est du moins naturel de juger, que s'il dissimula à tout autre la disposition où il étoit sur ce sujet, ce fut par pure gloire, & non pas par vertu. Ce n'étoit pas que son envie ne fût aussi forte qu'elle pouvoit l'être; ce fut que sa vanité étoit encore plus forte que son envie; & comment ne l'auroit-elle pas été, puisque cette envie même n'étoit qu'un effet de sa vanité? Il estimoit donc bien plus l'Augurat que sa Liberté, & que sa vertu; puisqu'il auroit renoncé à l'une & à l'autre pour l'acquérir; mais il ne l'estimoit pas plus que sa gloire. *Ainsi sont déchirés*, dit-il ailleurs lui-même, ne se défilant pas sans doute qu'on dût jamais lui appliquer cette

réflexion , ainsi sont déchirés (1) les cœurs dérégés par des passions contraires qui les tirent de différens côtés. Ils ne sçau- roient satisfaire les unes qu'en se faisant de cruelles violences pour résister aux autres. Sic distrahuntur in contrarias par- tes impotentium cupiditates , cum huic obsecutum sit , illi est repugnandum.

Il est naturel qu'on soit curieux de sçavoir plus par- ticulièrement , quelle étoit donc cette dignité qui tentoit si fort la vertu de Cicéron. Pour en comprendre l'im- portance , il suffit de considérer , qu'elle étoit fondée sur la plus incurable , & la plus universelle de toutes les maladies de l'Esprit humain , c'est-à-dire , la superstition. Car sa fonction n'étoit pas de considérer seulement le chant , ou le vol des oiseaux , leur maniere de boire , ou de manger ; comme son nom (2) le feroit croire : mais de juger généralement de toutes sortes de présages , soit qu'ils fussent tirés (3) des animaux du Ciel & de la Terre , ou de ce qui arrive d'extraordinaire dans l'un & dans l'autre ; ou enfin de toutes les choses fortuites qui se passent entre les hommes.

Ainsi donc , une coupe , ou une salière renversée , des cendres dispersées , du miel , ou de l'huile répandue , quelque viande tombée à terre (4) , un chien noir qui entroit dans une maison étrangère , la rencontre d'un lièvre (5) , d'un serpent (6) , ou d'un loup qui passoit de la gauche à la droite (7) , d'une belette (8) , d'une chienne qui faisoit ses petits , d'une personne (9) , d'une bête (10) , ou d'un lieu (11) dont le nom eût une signi- fication malheureuse , heurter d'un pied (12) contre quel- que chose , s'accrocher à quelqu'autre (13) par ses ha- bits , parler d'incendie dans (14) un festin ; verser de l'eau

(1) *Tuscul. quest. l. 5.*

(2) *Augurium quasi avi- gerium ; ab avium gestu , aut quid gerant aves.*

(3) *Dionys. Halic. l. 2.*

(4) *Alex. Neapol. l. 5. c. 13. l. 2. c. 26. l. 1. c. 29. Joannes Rosinus, l. 2. c. 9.*

(5) *Herodor. l. 4.*

(6) *Alex. Neap. l. 5. c. 13.*

(7) *Plin. l. 8. c. 22.*

(8) *Plaur. in Stich. act. 3. Scen. 2.*

(9) *Val. Max. l. 1. c. 5. art. 8.*

(10) *Sueron. in Aug. c. 96.*

(11) *Tir. Liv. l. 29.*

(12) *Val. Max. l. 1. c. 4. Jul. Obseq. c. 86. 2. de Divin. Plin. 28. c. 2. & l. 2. c. 7. Plur. in Demetr. Crass. & Grac. Tibull. l. 1. eleg. 3.*

(13) *Sueron. in Neron. c. 19. Tacit. l. 15.*

(14) *Plin. l. 28. c. 2.*

sous la table où l'on mangeoit, éternuer (1) dessus, balayer dans le tems que quelqu'un des conviés se levoit, desservir pendant qu'un autre buvoit; s'il arrivoit que tous se fussent en même tems sans dessein, & comme par hazard; que des rats rongeaient (2) quelque chose de précieux; si on chaussoit mal un (3) soulier, ou le gauche avant le droit (4), si les pieds demangeoient, si les yeux sourcilloient (5), si l'oreille tintoit, si la langue fourchoit, & quoi non? tout cela & mille autres (6) choses aussi ordinaires, qui étoient tenues à mauvais présage, n'étoient pas moins l'objet de la science des Augures, qu'un bœuf qui avoit parlé, que des pluies de sang, ou de pierre, que des tonnerres en tems serein, & les plus bizarres effets de la foudre.

Il ne faut pas s'imaginer que l'opinion où on étoit que ces événemens tiroient à conséquence, fût une croyance particulière, méprisée des honnêtes gens, & de nulle autorité, comme parmi nous. Bien loin qu'on osât s'en moquer, il falloit la respecter. Je n'aurois jamais fait si je voulois le prouver de toutes; on en jugera par une seule que je choisis exprès entre les plus ridicules. Il étoit défendu aux femmes par une Loi, qui le croiroit? de tourner leurs fuseaux en passant par les grands chemins, & de les porter découverts, parce, dit la Loi, que cela nuisoit aux fruits de la terre. *Plin. l. 27. c. 2.*

Toutes ces superstitions parurent de si grand usage aux Législateurs, pour tenir toujours le Peuple en crainte, que quand on auroit pu les effacer des esprits, on ne l'auroit pas fait. On songea donc seulement à les régler, & à s'en rendre maître, en faisant une Science du jugement qu'il en falloit faire. Il est constant que cette Science avoit été connue des Chaldéens (7) de plusieurs autres Asiatiques (8), & Grecs (9), quoique

(1) *Plin. l. 28. c. 2. & l. 2. c. 7. Odyss. l. 17. Xenophon Anabases. l. 6. Plutarc. in Themist.*

(2) *De Divinat. l. 1. Tir. Liv. l. 27. 30 & 40. Plur. in Syl. & Marcell. Plin. l. 8. c. 57.*

(3) *Plin. l. 2. c. 7.*

(4) *Suet. in Aug. c. 92.*

(5) *Theoc. in Amaril.*

(6) *Gaspar Peucer de divinationum generibus, Rosinus, Thom. Dempster. ad Rosinum, &c.*

(7) *De Divinat. Dion. Halic. l. 1.*

(8) *Plin. l. 7. c. 56. Polyd. Virg. l. 1. c. 24. Tacit. l. 18.*

(9) *Dionys. Halic.*

Les Toscans s'en prétendissent les inventeurs (1), parce qu'ils l'avoient beaucoup perfectionnée, s'il peut y avoir de la perfection à extravaguer. Cet Art consistoit (2) donc, premièrement, à connoître ce qui étoit présage, & ce qui ne l'étoit pas; puis à discerner les bons d'avec les mauvais; comme aussi à interpréter toute sorte de songes, d'oracles, de prodiges, de monstres, & autres choses semblables; déclarer s'ils signifioient du bien ou du mal, & quel bien ou quel mal ils signifioient.

Mais comme ç'auroit été peu de chose de découvrir le mal sans en donner le remède, cette Science n'en demeureroit pas à la simple spéculation; elle enseignoit aussi à éluder, où expier les présages qu'elle déclaroit mauvais; & à éviter les maux présagés, en détournant la colère des Dieux, ou en l'appaisant par d'autres moyens. Ces moyens étoient des sacrifices, des processions, & d'autres cérémonies religieuses, dont les Augures régloient le tems, le lieu, la durée, les personnes qui y devoient intervenir, & généralement toutes les circonstances nécessaires, pour faire une bonne, une sainte, & une parfaite expiation.

Enfin, c'étoit aussi aux Augures à juger, si toutes ces circonstances avoient été bien observées; s'il n'étoit rien arrivé pendant la fonction, soit par la faute des hommes, soit par hazard, qui pût la rendre moins salutaire; & en ce cas, d'y mettre ordre & même de la faire recommencer, s'ils le jugeoient à propos, tant de fois, qu'à la fin il n'y eût plus rien à redire. *Cic. ibid. &c.*

Non seulement on les consultoit sur-tout ce qui arrivoit; mais on n'entreprendoit (3) rien sans les consulter. Il ne se tenoit point d'Assemblée publique; on n'éliroit point de Magistrats; on ne faisoit aucune loi; on ne partoît pour quelque expédition que ce fût, sans demander auparavant aux Augures, s'il le falloit faire: & s'ils répondoient que non, tout étoit différé, ou rompu: jusques-là, qu'un Dictateur (4) fut déposé, parce qu'on entendit une souris en les consultant sur

(1) *Dionys. Halic. Cic. de Divinat. l. 2. Ovid. Metamorph. l. 15. fab. 47.*

(2) *De legib. l. 2.*

(3) *Auspiciis bello, ac*

pace domi militiae omnia geri, quis est qui ignores?
Tit. Liv. l. 6.

(4) *Plin. l. 8. c. 57. Val. Max. l. 1. c. 1, 3. Ibid.*

son sujet. On n'auroit donc osé passer outre à quoi que ce fût contre leur sentiment : on rapportoit comme des punitions divines & immanquables les exemples de ceux qui s'étoient mal trouvés de l'avoir fait ; & ceux qui en étoient demeurés impunis , étoient regardés pour leur rareté & pour leur audace , comme une nouvelle espèce de prodiges.

C'en est assez pour faire comprendre que les Augures étoient maîtres de tout. C'étoit une maniere de Directeurs publics en titre d'Office , à qui on recouroit dans les moindres rencontres de la vie , comme dans les plus importantes pour sçavoir ce qu'on en devoit penser , & ce qu'on avoit à faire. Leur charge étoit donc en quelque sorte plutôt une Science , qu'une Dignité (1) , ou pour mieux dire , elle n'étoit Dignité , qu'en conséquence de ce qu'elle étoit Science , à-peu-près comme le Doctorat parmi nous. Aussi supposoit-on qu'ils fussent également purs de corps & d'esprit : jusques-là , que s'il leur survenoit le moindre ulcère , ils n'en pouvoient plus faire les fonctions. *Plutarq. Probl. Roman. 73.*

Plus cette Science étoit extravagante , plus elle étoit respectée du Peuple , qui n'admire rien tant que ce qu'il ne comprend pas : plus aussi étoit-il important de la tenir cachée ; & c'est pourquoi on engageoit par les sermens les plus sacrés ceux qu'on y initioit , à ne la communiquer à personne , & à en faire mystère toute leur vie. De-là vient , que cette Dignité ne se perdoit que par la mort naturelle (2) , au lieu que toutes les autres , même de Religion , se perdoient par la mort civile : car on en étoit censé dégradé dès qu'on étoit condamné pour crime , & la place vacante étoit aussitôt donnée à un autre. Mais pour les Augures , comme ils auroient été quittes de leur serment , s'ils avoient perdu leur Dignité , ils auroient pu , dès-lors , en révéler impunément le secret ; & puisque Caton ne comprenoit pas comment ils pouvoient se regarder sans rire , ce qu'on a appliqué depuis avec tant de raison aux Médecins , on juge bien que ce secret révélé auroit été l'objet de la risée publique ; & la chose pouvoit-elle être autrement ?

Enfin plus cette Science étoit fausse & vaine , plus il étoit nécessaire de l'autoriser par des considérations étrangères. De-là vient , qu'on tenoit toujours en Etru-

(1) *Ibid.* 99. (2) *Ibid.*

ne (1) six enfans des meilleures Maisons de la Ville pour y être instruits, & qu'on choissoit les plus grands Personnages pour l'exercer. Tout ce qu'il y avoit de plus éclatant par où un Citoyen pouvoit être distingué avantageusement des autres, étoit destiné judicieusement à soutenir cette chimère, & à lui donner du poids. Ainsi c'étoit la plus sublime de toutes les Dignités à vie; & certes avec grande raison, puisque ceux qui en étoient revêtus, avoient un empire presque absolu sur les cœurs par les esprits.

Leur petit nombre la rendoit encore plus recherchée. Romulus le premier, & le plus habile de tous, n'en établit que trois (2), qu'il tira de chacune des trois Tribus en quoi il partagea son Peuple. Comme ces Tribus furent augmentées dans la suite de trois, à trente-cinq, les Augures le furent de même, mais non pas à proportion; car il n'y en eut que neuf jusqu'à Sylla qui en ajouta six autres; augmentation, qui n'étoit pas capable de les avilir, si l'on considère la grandeur de Rome en ce tems-là, & le nombre de Magistrats, & d'autres gens de considération qu'il y avoit.

Il y avoit eu divers changemens dans la maniere de les élire; car le droit en fut transféré plusieurs fois du Peuple à leur Collège, & de leur Collège au Peuple. Mais quoique ce fût le Peuple qui les nommoit au tems de ces Lettres, comme César, Pompée & Crassus en étoient Maîtres, il n'en dépendoit pas moins d'eux de faire nommer qui ils vouloient; outre que c'étoit toujours au Collège, dont ils étoient les plus autorisés, à agréer ceux que le Peuple choissoit. *De leg. agr. 2. Aſcon in Divin. Dio. l. 37. Alex. Neap. l. 5. c. 19.*

Voilà quel étoit l'objet de l'ambition déréglée de Cicéron, & la Dignité pour laquelle il étoit prêt à trahir la Liberté de sa Patrie. Bien des Commentateurs n'auroient pas mis sa foiblesse, comme il l'appelle lui-même, dans un si grand jour; mais j'ai cru que je ne devois pas manquer une si belle occasion, de rendre l'ambition odieuse, en faisant voir, par un exemple si illustre, combien elle est funeste aux plus hautes vertus. Comme les jugemens des hommes sont divers, d'autres gens au contraire trouveront, peut être, que je ne l'ai pas assez blâmé; mais j'ai appris de Plutarque, qu'il

(1) *Val. Max. l. 1. c. 1. Cis. de Divinat. l. 1.*

(2) *Tir. Liv. l. 89.*

faut parler avec retenue des défauts des grands hommes⁴ comme par une honte reverentielle de la pauvre nature humaine, laquelle ne peut produire un homme si parfait, ni si bien composé à la vertu, qu'il n'y ait toujours quelque chose à redire. In Proœm. Vit. Cimon.

LETTRE SIXIÈME.

Même année DCXCIV. & de sa Maison de Campagne près d'Antium à Rome.

JE me dédis presque de ce que je vous avois promis par mes précédentes, que vous verriez quelque production de mon voyage. Je me suis tellement dévoué à l'oisiveté, que je ne sçauois plus la quitter. Je me divertis donc à lire; car j'ai honnêtement de quoi le faire à Antium; où je m'amuse à compter les vagues, la saison n'étant pas propre pour pêcher. Mais pour composer, je ne sçauois. Cette Géographie que j'avois projetée est une grande entreprise: Eratosthène (*I*), que je voulois suivre, est contredit incessamment par Sérapion, & par Hipparchus (*II*). Que seroit-ce si Tyrannion le contredisoit aussi (*III*)? En vérité, c'est une matiere difficile à débrouiller: elle est trop uniforme, & plus incapable d'ornement que je ne pensois; & par dessus tout cela, c'est que toutes raisons me sont bonnes pour ne rien faire. Je ne sçais encore si je ne m'é-

tablirai point ici, ou à Antium même, pour y passer le reste de cette malheureuse année. Une chose, sçais-je bien, que j'aimerois mieux y être Duumvir que de l'avoir été à Rome (*IV*). Vous êtes bien plus avisé, vous, de vous être établi à Buthrot (*V*). Antium en approche pourtant plus que vous ne pensez, je vous jure. Le croiriez-vous, qu'il se trouvât un lieu si près de Rome, où il y a mille gens qui n'ont jamais vu Vatinius (*VI*); où il n'y a que moi seul qui ne voulût pas voir noyer les vingt Preu-d'hommes de la Loi des Champs (*VII*), sans en excepter un seul; où personne ne m'importune, où tout le monde m'aime? C'est donc ici un véritable endroit à traiter de Politique; car pour le faire à Rome, je ne le veux non plus que je ne le puis. Je m'en vais donc composer (*VIII*) des Anecdotes (*IX*) qui ne seront vues que de vous, aussi satyriques, & peut-être plus, que les Histoires de Théopompe (*X*); car je ne m'intéresse plus désormais à la République, que pour haïr les méchans: & cela sans emportement, mais plutôt avec quelque plaisir d'assouvir ma haine à coups de plume.

Mais pour parler d'affaires, j'ai écrit de celle de mon frere, aux Questeurs de la ville. Voyez ce qu'ils diront, s'il y a quelque espérance qu'il touche de l'argent, ou s'il

sera forcé de se contenter des monnoies de Pompée (XI). Réglez aussi ce qu'il y a à faire pour cette muraille. Qu'ai-je de plus à vous dire ? Que je sçache quand vous comptez de partir.

REMARKES.

I. **E** *Ratosthène.*] de Cyrène, Disciple du Poète Callimaque, & Bibliothécaire de Ptolomée Philopator. Il fut surnommé *le petit Platon*, pour la variété de ses connoissances ; car il étoit également Philosophe, Poète, Historien, Astrologue, & Géographe, mais fort médiocre en tout. Il mourut de tristesse à 81 ans. *Scholiasst. Aristoph. Suidas, &c.*

II. *Hipparchus.*] Grand Astrologue de Nicée, ou de Rhodes, qui écrivit contre Platon sur le mouvement de la Lune, & qui inventa les principaux instrumens qui servent aux observations de cette Science. C'étoit sous les Ptolomées, Philopator & Everete. *Strab. l. 2.*

III. *Tyrannion.*] Grammairien célèbre, natif d'Amasie en Cappadoce, comme Strabon son Disciple. Il fut appelé de cette sorte, parce qu'il tyrannisoit ses camarades d'école, n'étant encore que petit garçon : car son vrai nom étoit Théophraste. Il fut amené captif par Lucullus de son Pays à Rome, où il se rendit si célèbre par son Art, qu'il fut ami particulier du même Lucullus, de Pompée, & des Cicérons, de qui il enseigna les enfans. Il gagna tant de bien à ce métier, qu'il avoit trois mille volumes de Livres, dont toutes les Oeuvres d'Aristote, fort rares en ce tems-là, faisoient partie. Il mourut fort vieux de la goutte. *Suidas, Plutarc. in Sylla. Cic. ad Q. frat. l. 2. ep. 4.*

IV. *Duumvir.*] On appelloit ainsi les Magistrats annuels dans les petites Villes d'Italie, qui y faisoient les mêmes fonctions que les Consuls à Rome. Cicéron appelle ici les Consuls, de ce même nom, parce qu'ils n'étoient aussi que deux.

V. *Buthrot.*] Tout le monde sçait que c'est la Ville Capitale de l'Épire. Atticus avoit ses principaux biens auprès.

VI. *Varinius.*] C'étoit un homme d'obscure naissance, nommé *Publius*, qui avoit été Questeur Provincial sous le Consulat de Cicéron. César, à qui il étoit entièrement dévoué, l'avoit fait élire Tribun du Peuple cette année, pour être le *Porte-Enseigne* de sa faction, comme Cicéron l'appelle ailleurs, & le Promoteur de tous ses attentats. Le plus signalé fut de chasser l'autre Consul *Bibulus* à main armée de tous les lieux publics où il se présenta pour s'opposer aux innovations: de sorte qu'il fut contraint de garder la maison le reste de l'année, & *Varinius* essaya encore de l'en tirer pour le mettre en prison. *In Varin. Sueton. in Casar. c. 20. Patercul. l. 2. c. 44. Dio. l. 38.*

VII. *Les vingt Preu-d'hommes de la Loi des Champs.*] César avoit fait, dès les premiers jours de son Consulat, une Loi pour gagner le Peuple, par laquelle il distribuoit les Terres de la Campagne entre vingt mille Citoyens, de ceux qui avoient pour le moins trois enfans. Le revenu de ces terres avoit été comme consacré pour leur fertilité admirable, & réservé de tout tems aux plus pressans besoins de la République. Mais César ne laissa pas de faire passer sa Loi, par force, malgré son Collègue, & malgré le Sénat, qui s'y opposa tout entier, excepté *Pompée* & *Crassus* ses auteurs. Il choisit ensuite vingt Commissaires pour l'aller exécuter; & *Pompée*, qu'il engagea à être de ce nombre, établit entre autres choses une Colonie nouvelle à *Capoue*.

VIII. *Je m'en vais donc composer, &c.*] Cicéron, qui étoit si dévoué à l'oisiveté au commencement de cette Lettre, qu'il ne pouvoit en nulle manière écrire de Géographie, quelque instance qu'*Atticus* lui en fit, oublie si absolument sa paresse, dix lignes plus bas, qu'il s'engage, sans que personne l'en prie, à composer l'Histoire Satyrique de son tems; tant le talent d'écrire est de grand soulagement à un habile homme, qui n'est pas content du siècle où il vit. L'Auteur de ces Lettres mérite qu'on lui pardonne cette foiblesse, en considération de la force qu'il eut de cacher pendant sa vie le Livre dont il parle ici, & même de prendre ses sûretés pour empêcher qu'il ne parut pendant celle de son Fils (1). Mais comme peu de gens auroient la même force que lui, il est plus sûr de ne rien écrire du tout sur les affaires de son tems, que d'avoir toujours à se défendre de l'en-

(1) *Dio. l. 39 & 41.*

336 LETTRES DE CICÉRON

vie si naturelle de montrer ce qu'on a écrit, lorsque ce qu'on écrit n'est pas à montrer.

IX. *Anecdotes.*] C'est un mot Grec qui veut dire *non à publier*. Procope a fait depuis une Histoire Satyrique du fameux Empereur Justinien sous ce même nom.

X. *Théopompe.*] Disciple d'Isocrate, natif de l'Isle de Chio, qui écrivit aussi l'Histoire de son tems fort satyriquement, sur-tout contre Philippe de Macédoine, & ses Capitaines. *Dionys. Halicar. Proem. l. 1. Arhen. l. 3. Plur. &c.*

XI. *Monnoies de Pompée.*] Les sommes qu'il avoit acquises en Asie à la République étoient en une sorte de monnoie, qui ne valoit qu'un peu plus d'un demi denier Romain, ce qui revient à près de quatre sols de la nôtre. Comme cette monnoie étoit embarrassante à transporter à cause de sa petitesse, Pompée l'y avoit laissé, & les Questeurs de la Ville, qui payoient les appointemens des Gouverneurs de Province, vouloient obliger Quintus Cicéron, à se payer des siens sur ces sommes, pour s'épargner la même embarras; mais Cicéron ne vouloit pas que son frere s'en payât, par la même raison que les Questeurs cherchoient à s'en défaire. Cette monnoie s'appelloit *Cistophorum*, parce qu'elle avoit pour empreinte la figure des Sacrificateurs de Cybèle; auxquels on donnoit ce nom, qui veut dire *porte-panier*, ou *coffret*, à cause qu'ils portoient les instrumens des Mystères de cette Déesse cachés dans un meuble de cette forme. *Martial. l. 5. epig. 17. Festus Pompeius ubi de talento Euboico: Apoll. Rhod. l. 10. c. 2. Tir. Liv. l. 37. leg. Publius. §. Titius ff. Depositum, Turneb. Advers. l. 3. c. 5 &c.*



LETTRE

LETTRE SEPTIÈME.

*Même année DCXCIV. du 15 au 20
Avril, & de la même Maison de Cam-
pagne près d'Antium à Rome. C'est la
huitième dans toutes les autres Editions.*

COMME j'attendois de vos nouvelles avec avidité, bien avant dans la nuit à mon ordinaire, on me vient dire, qu'il est arrivé de jeunes esclaves de Rome. Je les fais venir, je leur demande, s'ils n'ont point de Lettres; ils répondent que non. Que dites-vous, leur dis-je, Atticus ne vous a rien confié pour moi? Epouvantés de la mine que je leur faisois & du son de ma voix, ils avouent que vous leur aviez donné des Lettres, mais qu'ils les avoient perdues en chemin. Que vous dirai-je? J'en ai été très-affligé; car voilà déjà plusieurs jours que je n'en reçois point de vous qui ne soient également agréables, & utiles. Mais puisque cela est fait, s'il y avoit quelque chose digne de mémoire dans cette Lettre-là que vous m'écriviez le cinquième Avril, récrivez-le moi au plutôt, afin que je le sçache; s'il n'y avoit que des plaisanteries, renvoyez-les moi tout de même.

Le jeune Curion (*I*) m'est venu voir. Ce qu'il m'a dit de Clodius, s'accorde fort avec ce que vous m'en écrivez. Pour lui, il paroît hair étrangement les Tyrans; il dit que toute la jeunesse en est de même (*II*), & qu'elle ne peut souffrir ce qui se passe. Voilà qui va bien pour nous; nous pouvons, si cela est, nous en reposer sur eux & nous occuper à toute autre chose. Je m'applique beaucoup à mon Histoire, quoique vous me croyiez aussi paresseux que Sauféius (*III*), comme en effet on ne peut guères l'être davantage.

Apprenez ma route, afin de sçavoir où me joindre. Je serai à Formies le vingt & unième Avril (*IV*). De-là, puisque vous ne croyez pas qu'il soit bien séant, dans un tems si malheureux, de boire de si bon vin que celui de ce pays-là, j'en partirai le premier Mai pour revenir à Antium le troisième, parce qu'on y doit faire, depuis le vingt-septième de ce mois-ci, jusqu'au sixième du prochain, des Jeux que ma fille veut voir. Je fais mon compte d'aller après cela à Tusculum; de-là à Arpinum, puis à Rome le premier Juin. Prenez vos mesures pour me joindre, ou à Formies, ou à Antium, ou à Tusculum. Récrivez-moi cette Lettre perdue, & ajoutez-y quelque chose de nouveau.

REMARQUES.

I. **C**urion.] C'est le même jeune débauché qu'il appelle *pucelle* dans la XIV. Lettre du I. Livre, pour marquer le débordement de ses mœurs, parce qu'il étoit alors dévoué à Clodius; & qu'il appellera son *Favori* dans la XII. de celui-ci, parce qu'il aura changé de parti, & qu'il se fera déclaré contre César.

II. *Il dit que toute la jeunesse en est de même.*] Il entend parler de cette même jeunesse, à la tête de laquelle il étoit, dans cette XIV. Lettre que je viens de citer, qui est qualifiée *sanguinaire* dans la suivante, & *corrompue & chatouilleuse* dans la XIX. du I. Livre.

III. *Sauféus.*] Voyez la Remarque II. de la VIII. Lettre du I. Livre.

IV. *Vingt & unième Avril.*] Il y a dans le Latin, *Parilibus*. C'est le nom d'une Fête qui se célébroit ce jour-là, en mémoire de la fondation de Rome (1), qui s'étoit faite à pareil jour; & parce que ç'avoit été par des Pasteurs, cette Fête se célébroit aux champs par les Pasteurs. Ils composoient une espèce de parfum (2) avec de la cendre chaude d'un veau brulé, du sang de Cheval, & du chaume de fèves, pour en parfumer les troupeaux. Mais auparavant, on les arrosoit à l'aube du jour avec de l'eau & du soufre pur, & l'on brûloit, tout à l'entour, du laurier, & de la sabine, en sorte qu'ils fussent environnés de la fumée. Ensuite, on sacrifioit à Palès Déesse des Pasteurs, avec un gâteau fait de millet, de lait, & de vin cuit. La prière se faisoit la dernière, & se réiteroit trois fois, le visage tourné vers l'Orient, après s'être lavé les mains avec de la rosée récente. On y conjuroit la Déesse, au nom des ouailles, de leur pardonner, si elles avoient par mégarde brouté sur quelque fosse; ou interrompu Pan & les Dryades en paissant dans quelque bocage sacré; ou offensé les Nymphes en troublant l'eau des étangs, & des fontaines. Puis on demandoit toutes les prospérités convenables à des Troupeaux & à des Bergers, & pour dernière grace, qu'ils pussent en faire autant dans un an. La Fête se terminoit, comme elle avoit com-

(1) Suet. in Calig. c. 16. | de Divin. l. 2. Prop. Eleg. 4.
Dionys. Halicarn. l. 1. Cic. | (2) Ovid. Fast. l. 4.

mené, par des aspersions qui étoient suivies du souper, après quoi on allumoit des feux de paille, & les Pasteurs sautoient plusieurs fois au travers.

J'ajoute, qu'on observoit, par respect, de ne faire aucun sacrifice sanglant ce jour-là, parce que c'étoit le jour natal de la Ville éternelle (1). D'où il est naturel de juger, que quelque usités que fussent ces sortes de sacrifices, ils ne laissoient pas d'être toujours, comme ils doivent être naturellement, en quelque sorte d'horreur, puisqu'on croyoit honorer une Fête, en s'en abstenant. Il falloit donc bien que l'usage n'en eût été introduit que par politique, & non pas par dévotion. C'étoit sans doute pour accoutumer le Peuple au sang, & lui rendre la mort moins affreuse, en l'appriivoisant avec elle, à force de la voir, soit dans ces sortes de sacrifices, soit dans les combats des Gladiateurs.

(1) Plutarq. *Quest. Rom.* c. 6. Plin. *Solin.* &c.

LETTRE HUITIÈME.

Même année DCXCIV. & toujours de la Maison de Campagne près d'Antium à Rome. C'est la septième dans toutes les autres Editions.

JE songerai plus d'une fois à cette Géographie. Des deux Oraisons que vous me demandez aussi, je ne suis guères d'humeur à refaire l'une que j'ai déchirée, ni l'autre non plus, qui loue un homme que je n'aime pas. Je ne suis pourtant pas encore déterminé; enfin, je ferai quelque chose, de peur de vous paroître tout-à-fait fainéant. Ce que vous m'écrivez de Clodius me fait grand plaisir.

fir ; je vous prie d'en découvrir le fond & le fin , pour me l'apprendre quand vous viendrez ici , & que vous m'écriviez en attendant ce que vous en apprendrez , ou ce que vous en soupçonneriez ; sur-tout , ce que vous pensez qu'il fasse de cette Ambassade (I). Avant que j'eusse lu votre Lettre , je (II) souhaitois qu'il y allât ; non pas assurément par crainte de lutter contre lui , car je suis bien délibéré ; mais parce qu'il perdrait , à ce que je crois , par cet emploi , tout le crédit qu'il peut s'être acquis parmi le Peuple en se faisant Plébéien. Quoi donc , lui aurois-je dit , T'es-tu fait Plébéien , pour aller saluer Tigrane ? Dis-moi , je te prie , est-ce que ce Roi d'Arménie ne t'auroit pas rendu ton salut , si tu étois encore Patricien ? Que vous dirai-je ? Je me préparois à tourner bien en ridicule cette Ambassade. Mais s'il se fait des ennemis de ses Protecteurs en la refusant , comme vous me l'écrivez , j'aime mieux qu'il n'y aille pas. Qu'il fera beau le voir ! Après tout , il est , à vrai dire , un peu trop maltraité. Premièrement , est-il juste qu'après s'être trouvé le seul homme dans la maison de César , il n'ait pu être l'un des Vingt que le même César a choisis (III) ? Ensuite , on lui promet une Ambassade , & on lui en donne une autre. Quoi ? ceux qui en disposent , réserveront ,

peut-être, pour Drusus le Pisaurien (*IV*), ou pour le Convive Vatinius (*V*), celle qui est lucrative, à cause de l'argent qu'on en tire, pour donner celle d'Arménie, où il n'y a rien à gagner, & qui est plutôt un honnête exil qu'une Ambassade, à un homme comme Clodius, dont le Tribunat doit être le fondement de tous leurs projets? Aigrifiez-le contr'eux, je vous en prie, le plus qu'il vous sera possible. Il n'y a plus de salut pour la République, qu'en mettant ces gens-là mal ensemble (*VI*). Curion m'en a déjà marqué quelques commencemens: d'un côté, Arrius est outré qu'on lui ait fait manquer le Consulat (*VII*); Pompée est haï mortellement de cette jeunesse sanguinaire; s'il pouvoit encore arriver, qu'ils ne s'accordassent pas à donner cette place vacante d'Augure, j'aurois, je crois, de quoi vous écrire de belles Lettres (*VIII*).

Je suis, en attendant, fort curieux de sçavoir ce que vous voulez dire, que quelques-uns des Vingt même commencent aussi à parler librement. Qu'est-ce que cela? Si c'est ce que je pense; c'est plus de bien que je n'espérois. Sur-tout, n'allez pas vous imaginer, que j'ai cette curiosité, par envie d'être de quelque chose, & de rentrer dans les affaires. Il y a longtems que j'étois ennuyé de gouverner, lors même que cela

m'étoit permis. Maintenant donc que j'ai été contraint de sortir du navire, non pour avoir abandonné le gouvernail, mais parce qu'on me l'a arraché des mains, je suis bien aise de voir en sûreté les naufrages; *de sommeiller tranquillement dans ma chambre, comme dit votre ami Sophocle (IX), au bruit de la pluie qui tombe dehors.*

Vous verrez ce qu'il y a à faire à cette muraille. Je réparerai la faute de Castricius; cependant, mon frere m'a écrit que c'étoit ***. (X), & maintenant il écrit à sa femme que c'est ***. Térentia vous salue. Mon fils vous charge de répondre pour lui à Aristodème la même chose que vous avez répondu pour son cousin votre neveu. Je ne négligerai pas l'avis que vous me donnez sur l'Amalthée. Prenez soin de votre santé.

R E M A R Q U E S.

I. **C**E que vous pensez que Clodius fasse de cette *Ambassade.*] Je n'ai pu en découvrir le sujet, à moins que ce ne fût pour ratifier le Traité que Pompée avoit fait avec le Roi d'Arménie, de qui il avoit mené le fils en triomphe à Rome, parce que ce fils s'étoit voulu opposer à ce Traité. César étoit peut-être bien aise de s'acquérir ce Roi, aussi bien que quelques autres; & Clodius qui avoit servi sous son beau-frere Lucullus contre ce Prince, étoit plus propre qu'un autre à être envoyé en ce Pays-là.

II. *Ses Protecteurs.*] Il y a dans le Latin, *latores*, & *auspices legis curiatae*; ceux qui ont fait la Loi qui l'a déclaré Plébéien, & ceux qui ont servi d'Augures. Comme cette périphrase demande une longue explication,

& que Cicéron ne s'en fert, que pour désigner César & Pompée, j'ai cru qu'il suffisoit de les désigner de même en les appelant *les Protectors de Clodius*. Le fait est, que Cicéron défendant son Collègue Antoine, peu de tems avant cette Lettre de l'Accusation dont on a vu qu'il étoit menacé (1), s'étoit, de l'abondance du cœur, jetté par maniere de digression, sur la misère du tems. Comme ce discours ne pouvoit regarder que César, il s'entint si offensé, qu'il fit, en vengeance, passer ce même jour la Loi qui autorisoit l'adoption de Clodius par un Plébéien, laquelle n'avoit pu passer jusqu'alors; & il engagea Pompée, qui étoit Augure, à observer le Ciel, suivant la coutume, dans cette cérémonie. Or on sçavoit bien, comme je l'ai déjà dit, que Clodius ne se faisoit Plébéien, que pour être Tribun du Peuple, & que pour rechercher, en cette qualité, la conduite de Cicéron dans son Consulat. *Pro Domo. Sueton. in Cas. c. 20. Dio. l. 38.*

III. *Est-il juste qu'après s'être trouvé le seul homme dans la maison de César, il n'ait pu être l'un des Vingt que le même César a choisis?*] On voit bien que Cicéron fait allusion dans cette raillerie au Sacrilège de Clodius, & aux Vingt Preu-d'hommes de la Loi des Champs.

IV. *Drusus.*] Je n'ai pu découvrir quelle étoit cette autre Ambassade réservée pour ce misérable qui portoit un nom si illustre, ni même qui il étoit. Mais on peut bien le qualifier, à coup sûr, de cette sorte, de la maniere qu'il est accouplé ici.

V. *Le Convive Vatinius.*] Il faut que ce vilain homme fût beau dîneur, puisque Cicéron le surnomme de cette sorte.

Au reste, il paroît par toute cette raillerie, que Clodius n'étoit point l'homme selon le cœur de César, quelque liaison d'intérêts qu'ils eussent ensemble; puisque César, l'homme du monde le plus égal, & le plus tendre pour ses Amis, lui donnoit tant de dégouts. Aussi n'étoient-ce pas deux caractères assortis. Clodius n'alloit que par sauts & par bonds, & César galopoit uni.

VI. Il n'y a plus de salut pour la République, qu'en mettant ces gens-là mal ensemble. J'en ai déjà entrevu quelques commencemens dans ce que m'a dit Curion.] *C'est ici la raison de la transposition de ces deux Lettres;*

(1) Livre I. Lettre XII.

A ATTICUS, Livre II. Lettre VIII. 345

car il est bien naturel de croire que cela se rapporte à cet endroit de la précédente : le jeune Curion m'est venu voir. Il paroît haïr étrangement les Tyrans : il dit que toute la jeunesse en est de même, & qu'elle ne peut souffrir ce qui se passe. Autrement, il faudroit dire que Curion avoit écrit de Rome à Cicéron dans ce même sens avant que de le venir voir à sa campagne, si cette Lettre étoit écrite avant cette visite, comme toutes les Edirions le supposent. Mais cela ne convient point du tout aux termes dont Cicéron se sert, initalia sensu ; car ces termes, si on y prend garde, marquent bien plutôt, qu'il a seulement pris cette idée sur les choses que Curion lui a dites, que non pas que Curion lui dit cela positivement, comme en effet, ce n'étoit pas positivement cela que Curion lui avoit dit. Or il est bien plus naturel, qu'on prenne ces sortes d'idées dans un entretien de vive voix, où les paroles signifient facilement plus qu'elles ne disent ; que dans une Lettre, où il est difficile qu'elles aient la même énergie. De dire, que Curion avoit dit cela à Cicéron six semaines auparavant, lorsqu'ils étoient tous deux à Rome, il n'y a pas d'apparence, qu'ayant demêlé des dispositions si curieuses, & si importantes aux affaires publiques, par une voie aussi originale que celle de ce jeune homme, qui étoit à la tête de la cabale de la jeunesse, Cicéron n'en eût point fait part dans le tems à Atticus, au lieu de ne lui en écrire que six semaines après.

VII. *Arrius est outré qu'on lui ait fait manquer le Consulat.*] Voyez Lettre V. Remarque VIII. de ce Livre.

VIII. *J'aurois de quoi vous écrire de belles Lettres.*] C'est qu'Atticus devoit partir de jour à autre pour la Grèce.

IX. *Comme dit Sophocle.*] Ce passage ne se trouve point dans les Tragédies admirables qui nous restent de cet illustre Athénien. Mais il est cité de même sous son nom par Stobée.

X. ***.] Les chiffres qui sont dans le Latin sont si manifestement corrompus, qu'il faudroit deviner, pour les rétablir. Tout le monde le peut donc faire comme moi.



LETTRE NEUVIÈME.

Même année DCXCIV. peu de jours après la précédente, & toujours de cette même Maison de Campagne de Cicéron près d'Antium, à Rome.

SI vous êtes en santé tout va bien. Le Questeur Cécilius m'ayant averti qu'il envoyoit à Rome, je vous écris ceci à la hâte, pour tirer de vous vos entretiens admirables avec Clodius; soit ceux dont vous m'écrivez, soit celui que vous supprimez, en disant, qu'il seroit trop long d'écrire tout ce que vous avez répondu. Mais je suis encore plus curieux de cet autre que vous ne pouviez pas encore sçavoir, & que cette Junon moderne de Clodia (I) devoit vous rapporter à son retour de Silonium (II). Soyez persuadé que vous ne sçauriez me faire un plus grand plaisir. Que si Clodius ne tient pas la parole qu'il a donnée à Pompée, de ne rien entreprendre contre moi, je triomphe. Il verra, ce Héros de Judée qui fait aggréger des Patriciens parmi le Peuple, quelle reconnoissance il aura des Oraisons où je l'ai loué avec tant d'imprudence. Je vous en promets une rétractation admirable. Autant que je puis juger par

conjecture, si ce brouillon demeure uni avec nos Tyrans, il n'aura que faire d'entreprendre rien, non plus contre les Tritons amoureux des Viviers, que contre moi (III), qu'il appelle le Cynique Consulaire (IV), puisque nous n'y pourrons plus, ni eux, ni moi, faire ombrage à personne, privés comme nous serons par cette union, de nos moyens, & de notre dignité. Que s'il se défunit d'avec nos Maîtres, il seroit ridicule qu'il nous persécutât, nous qui sommes leurs ennemis. Qu'il en fasse néanmoins tout ce qui lui plaira. Cette révolution s'est faite joliment dans la République, je vous assure, & avec beaucoup moins de bruit que je n'aurois cru (V), mais beaucoup plus vite qu'il ne falloit. C'est bien par la faute de Caton (VI), mais c'est aussi par la perversité de ceux qui ont négligé les Auspices (VII), & tant de Loix différentes (VIII), qui ont épuisé toutes les ressources de l'Etat, qui ont donné des Royaumes aux Princes (IX), des Terres au Peuple, & des sommes immenses du Trésor public à certains Particuliers. Je vois d'ici sur quoi tombera la haine, & qui en sera la victime. Croyez que l'expérience, ni mes Livres, ne m'ont rien appris, si l'on ne regrette dans peu le tems de mon Consulat. Si l'autorité du Sénat y parut odieuse au point qu'elle y fut portée (X),

toute cette autorité étant passée, non pas au Peuple, qui en est la source, mais à trois Particuliers sans modération; qu'en doit-il arriver? Ainsi, qu'ils fassent tels Consuls & tels Tribuns qu'il leur plaira; qu'ils couvrent même, s'ils veulent, de la Robe d'Augure (XI), le gouette de Vatinus (XII); vous verrez, dis-je, dans peu de tems, non seulement ceux à qui on n'a rien à reprocher, mais Caton même, plus puissant que jamais (XIII). Je ne dis pas cela pour moi, qui ne songe qu'à philosopher, si votre Interlocuteur Clodius veut bien me le permettre (XIV). Sinon, je déclare que je me contenterai de me défendre, mais en Sophiste déterminé; *quiconque m'attaquera le premier aura sujet de s'en repentir.*

Rome me doit pardonner. Si je n'ai pas fait pour elle plus que je ne devois, du moins ai-je plus fait qu'elle n'exigeoit de moi. J'aime mieux être mal conduit par les autres, que de bien conduire une barque remplie de passagers si ingrats (XV). Mais nous en parlerons plus à notre aise. Voici ce que vous voulez sçavoir. Je compte d'aller de Formies à Antium le troisième Mai, le sixième d'aller d'Antium à Tusculum, mais si-tôt que je serai de retour de Formies, où je veux être du moins jusqu'au

Dernier Avril, je vous le ferai sçavoir :
ma femme vous salue & mon petit Ci-
céron aussi.

REMARQUES.

I. **C**ette *Junon moderne de Clodia.*] Cicéron l'appelle comme cela, parce qu'elle ser voit, comme cette Déesse, de femme à son frere. Il y a dans le Texte un mot Grec qui désigne Junon par une épithète qu'Homère lui donne quelquefois, & qui veut dire, *œil de bœuf*. Je ne doute point qu'il n'y eût quelque grace, ou force particulière dans ce surnom; mais comme je ne la sens pas, ne pouvant la faire sentir aux autres, j'ai cru mieux faire de supprimer cette épithète en traduisant, que de l'exprimer.

II. *Silonium.*] Pays à douze milles de Rome sur le chemin d'Ostie.

III. *Si ce brouillon demeure uni avec nos Tyrans, il n'aura que faire d'entreprendre rien contre moi.*] Il ne faut pas s'étonner si Cicéron se trompa dans ce raisonnement; car il étoit fort mauvais. Ce n'étoit pas un motif suffisant pour Clodius de le laisser en repos, à cause que Cicéron n'auroit plus de crédit. Clodius pouvoit toujours craindre qu'il ne revînt à en avoir, & il avoit assez de sujet de haïr Cicéron, pour lui nuire sans nécessité, étant aussi méchant qu'il étoit. La nature est si ennemie du mal, qu'il n'y a point d'esprit, si résolu, & si juste soit-il, qui ne se flate quelquefois mal à propos de pouvoir l'éviter, quelque sujet qu'il ait de s'y attendre.

IV. *Cynique Consulaire.*] Clodius appelloit ainsi Cicéron, à cause de ses railleries cruelles & continuelles. On a déjà vu plusieurs fois que il faut entendre par les *Tricous amoureux des Viviers*.

V. *Cette révolution s'est faite avec beaucoup moins de bruit que je n'aurois cru.*] Ce discours est un grand éloge de César: car Cicéron n'entend autre chose par cette révolution, que l'autorité absolue que ce grand homme s'étoit acquise, dans quatre mois de Consulat, sans répandre une goutte de sang, & pour avoir seulement sçu profiter adroitement de l'état où il trouva les affaires publiques.

VI. *C'est bien par la faute de Caton.*] Cicéron entendoit toujours parler de l'obstination indiscrete de ce vertueux personnage, à empêcher le Sénat d'accorder aux Publicains la grace, qu'on a vu plus haut qu'ils demandoient, d'être relevés de leurs baux. Car César, qui profitoit de tout, trouvant cette occasion de s'acquérir l'Ordre des Chevaliers dont les Publicains étoient les principaux & les maîtres, ne manqua pas de s'en prévaloir, autant que la Charge de Consul lui en donnoit de pouvoir. Il fit en sorte qu'on les quitta du tiers de ce qu'ils avoient promis; & il leur fit en même tems, pour la forme une correction publique & sévère, sur la témérité qu'ils avoient eue de porter les fermes si haut, en les avertissant qu'ils se gardassent bien d'y retomber. La prudence politique ne consiste pas moins à profiter des fautes des autres qu'à n'en point faire soi-même; & c'est en quoi elle demande autant de bonheur que d'habileté; puisqu'il ne dépend pas de nous d'avoir affaire à des gens qui en fassent, ou qui n'en fassent pas: & moins encore de leur en faire faire.

VII. *Ceux qui ont négligé les Auspices.*] Il entend parler de César & de Pompée, quand ils avoient fait adopter Clodius par un Plébéien. Bibulus, le Collègue de César, & Augure, consulta les oiseaux le même jour pour l'empêcher; car c'étoit une règle inviolable, qu'on ne pouvoit traiter valablement de quoi que ce fût avec le Peuple les jours qu'on observoit le Ciel. Or c'étoit au Peuple à autoriser cette adoption, puisqu'il falloit même une Loi pour cet effet. Mais César & Pompée n'eurent aucun égard à cet empêchement. C'est ainsi que la fausse Religion vint presque tout d'un coup à être méprisée, dans la Ville même qui croyoit lui avoir obligation de l'Empire du Monde (1), & où elle avoit été le plus respectée jusqu'alors. C'étoit sans doute afin que les hommes desabusés de ses impostures, fussent plus disposés à recevoir la véritable Religion dont la révélation n'étoit plus guères éloignée.

(1) *Quam volumus, licet P. C. ipsi nos amemus, tamen, nec numero Hispanos, nec robore Gallos, nec calliditate Pecos, nec artibus Græcos, nec denique hoc ipso*

hujus gentis ac terra domestico nativoque sensu Italos ipsos ac Latinos, sed pietate ac religione omnes gentes, nationesque superavimus. De Harusp. resp.

VIII. *Tant de Loix différentes.*] Il y a dans le Latin, qui *Æliam legem*, qui *Juniam & Liciniam*, qui *Caciliam & Didiam*; mais j'ai trouvé plus à propos d'abrèger de la sorte, puisque cela ne rend pas moins le sens, que de nommer toutes ces Loix. J'ai dit plus haut (1) ce que c'étoit que la Loi *Ælia*. La plus ancienne de deux autres, appelée *Cacilia* (2) *Didia*, avoit été faite par un Métellus & un Titus Didius Consul, trente-cinq ans avant la dernière, qui étoit appelée par la même raison *Junia Licinia*, si son nom n'est point corrompu, pour avoir été faite par Junius Syllanius, & Licinius Murena, successeurs de Cicéron au Consulat. Toutes deux étoient sur le même sujet, & dans le même sens, excepté que la dernière imposoit de plus grandes peines que la première à quiconque y contreviendrait. Elles défendoient à quelque Magistrat que ce fût d'en faire passer aucune, sans l'avoir auparavant exposée en public, pour être examinée (3) par qui vouloit, pendant trois jours de foire pour le moins. C'étoit dix-sept jours en tout, parce que les foires ne se tenoient que tous les neuf jours. Il faut que Vatinius ou César même n'eussent pas observé cette formalité si essentielle, & si utile, dans les Loix qu'ils avoient déjà proposées cette année au tems de cette Lettre. Les Auteurs de cette excellente police n'avoient pas cru, qu'il fût besoin d'être sçavant pour juger de la bonté d'une Loi nouvelle. Ils croyoient sans doute au contraire qu'il falloit pour la recevoir, que l'utilité en fût si évidente, que les plus grossiers d'entre le Peuple la pussent reconnoître. Et pourquoi non? puisqu'elle ne pouvoit être juste, qu'autant qu'elle alloit au salut & aux avantages du Peuple, qui n'avoit que faire d'habileté pour sentir ce qui lui étoit salutaire & utile.

IX. *Donné des Royaumes aux Princes.*] Outre Ptoloméa Roi d'Egypte, & Tigrane Roi d'Arménie de qui j'ai déjà parlé, César avoit aussi fait reconnoître Arioviste Roi & Ami du Peuple Romain. l. 1. *Bell. Gall.* & 3. *Bell. Civil.*

X. *Si l'autorité du Sénat y parut odieuse au point qu'elle y fut portée.*] Il veut parler de la procédure extraor-

1) Lettre XVI. du Livre I. Remarque XXXVII.

(2) Philipp. 3. pro Domo. in Vatini.

(3) Diomys. Halicar. l. 7. Varr. de re rusticâ. l. 2. de lege Agrariâ. 20.

352 LETTRES DE CICÉRON

dinaire, que le Sénat l'obligea de faire pendant son Consulat contre les cinq principaux complices de Catilina, qu'il fit étrangler en prison sans aucune formalité.

XI. *Qu'ils couvrent de la Robe d'Augure.*] Le mot Grec dont cette Robe est appelée dans le Texte, montre qu'elle étoit de pourpre à double teinture, au lieu que celle des Rois (1) étoit mêlée de blanc. Cette sorte de pourpre étoit si rare & si précieuse, qu'on trouva mauvais que Lentulus Spinther (2) en fit sa robe d'Edile Curule quatre ans seulement avant cette Lettre, d'où il paroît à quel point l'usage en étoit encore récent.

XII. *Le gouettere de Vatinius.*] C'est qu'il eut l'audace de prétendre à la Place d'Augure dont j'ai parlé si au long, vacante par la mort de Métellus Céler. L'indignation que Cicéron devoit avoir de cette prétention est facile à juger, par ce que j'ai dit de l'importance de cette Charge, & par le mépris qu'il avoit pour Vatinius. Cette indignation fut si grande, qu'il reprocha encore quatre ans après à Vatinius cette prétention, comme le plus grand de tous ses crimes. C'est dans l'invective contre lui qui est venue jusqu'à nous, *In Vatini.*

XIII. *Vous verrez, non seulement ceux à qui on n'a rien à reprocher, mais Caton même, plus puissant que jamais.*] Cicéron se trompa dans cette conjecture. A l'exception de faire Vatinius Augure, à quoi on n'avoit garde de songer, on ne peut pas disposer de tout avec plus de hauteur que César & ses fauteurs firent pendant cette année & la suivante, qui ne fut qu'une suite de celle-ci. Cependant cela ne souleva point les esprits, & le bon Parti n'en fut pas plus fort, comme Cicéron le pensoit : au contraire son exil, qui fut le dernier effet de l'union de César avec Pompée & Crassus, acheva d'abattre sa faction, en sorte, que jamais elle ne s'en releva bien. Mais on croit facilement ce qu'on désire, & Cicéron n'avoit pas grand tort de penser, que les esprits n'étoient pas si abatardis, & si disposés à souffrir la tyrannie, que l'événement le fit paroître.

XIV. *Votre Interlocuteur Clodius.*] Cicéron nomme ainsi Clodius à cause des entretiens fréquens qu'il avoit avec Atticus, ainsi qu'il paroît par ces Lettres mêmes.

(1) *Servius l. 7.* (2) *Plin. l. 9. c. 9.*

XV. *J'aime mieux être mal conduit, que de bien conduire une barque remplie de passagers si ingrats.*] Si tous les honnêtes gens, qui ont manié les affaires publiques, avoient été aussi délicats que Cicéron l'est ici, ils les auroient abandonnées en proie aux méchans, au lieu de les en garder; car il est difficile qu'une pareille barque ait beaucoup de passagers reconnoissans. Mais bien loin de se dépiter comme lui, ils se sont toujours obstinés à la conduire, tant qu'il leur a été permis; par un motif plus élevé, que de s'attirer l'estime du Peuple. Pour un Philosophe comme Cicéron, c'étoit être trop sensible aux sentimens du Vulgaire, & estimer bien peu pour elle-même la probité qu'il y a, à faire valoir au profit du Public, soit ingrat, soit reconnoissant, les talens qu'on a reçus de la nature pour le servir.

LETTRE DLXIE' ME.

Même année DC XCIV. des trois Tavernes à Rome. C'est la douzième dans toutes les autres Editions.

QUOI! ceux mêmes qui ont fait Clodius Plébéien lui en contesteront la qualité (I)? C'est regner que cela (II), & de la maniere du monde la plus insupportable. Qu'il me fasse seulement sommer de déclarer ce que j'en sçais; j'attesterai hautement comment notre Pompée (ayant l'honneur (III) d'être Collègue de Balbus) (IV), m'a conté lui-même à Antium, qu'il avoit servi d'Augure dans cette affaire.

O les agréables Lettres que les deux que j'ai reçues de vous à la fois! Je ne sçais quel-

les bonnes nouvelles vous mander en revanche ; je devrois pourtant bien vous en envoyer quelqu'une. Apprenez une rencontre. Dans le tems que j'arrivois d'Antium aux Trois Tavernes, par le grand chemin d'Appius (V) le dix-neuvième Avril (VI), voici arriver mon favori Curion (VII), & en même tems le garçon qui m'apportoit vos Lettres. Curion me demande si je n'ai rien oui-dire de nouveau ? Je répons que non. Clodius demande le Tribunat, reprend-il : que vous en semble ? Il est le plus grand ennemi de César, & c'est pour casser tout ce que César a fait dans son Consulat. Que fait César là-dessus, lui ai-je demandé ? Il nie, me répond-il, d'avoir contribué en aucune manière à l'adoption de Clodius. Curion s'est déclaré ensuite sur la haine que lui, Memmius, & Métellus Népos (VIII), ont pour le même César. Je l'ai embrassé là-dessus pour le congédier, par pur empressement de lire vos Lettres.

Qu'on a tort de dire que la vive voix est plus expressive que l'écriture ! Combien ai-je plus appris par ce que vous me mandez, que par cet entretien, des nouveaux projets que César fait tous les jours ; des desseins de Clodius ; des efforts de sa sœur pour l'animer encore davantage ; du Porte-Enseigne de la sédition (IX) ; des Lettres

écrites à Pompée ; de la conversation de Théophanes (X) avec Memmius ? Dans quelle impatience m'avez-vous mis du festin délicieux dont vous me parlez ? J'en suis dans une curiosité très-avide. Cependant, je juge bien que ce ne sont pas des choses à écrire ; j'aime mieux attendre que vous me les disiez.

Quant aux instances que vous me faites de composer, la matière croît bien, comme vous dites ; mais elle n'est pas encore assez reposée ; elle bout toujours. Quand elle sera bien éclaircie (XI), alors je pourrai sçavoir ce que j'en ferai. Si vous n'êtes pas servi aussitôt que vous voudriez, du moins le ferez-vous le premier, & peut-être longtems le seul.

Vous avez raison d'aimer Dicéarque ; c'est un excellent homme, & un peu meilleur Citoyen que nos injustes Maîtres. J'écris ceci à quatre heures du soir, le même dix-neuvième Avril que j'ai reçu vos Lettres, aussitôt après les avoir lues ; mais je compte de n'envoyer celle-ci que demain par la première commodité qui se présentera. Ma femme a pris grand plaisir à ce que vous m'écrivez, & vous salue de tout son cœur ; & Cicéron, autrefois homme d'Etat, devenu Philosophe, salue Atticus, autrefois Philosophe, devenu homme d'Etat (XII).

REMARQUES.

I. **Q**uoi ! ceux mêmes qui ont fait Clodius Plébéien lui en contesteront la qualité ?] C'étoit César & Pompée qui lui faisoient cette chicane , parce qu'il ne leur étoit plus aussi dévoué depuis son adoption , qu'il l'avoit été auparavant , & qu'ils avoient compté qu'il le seroit toujours. L'emportement de Cicéron contr'eux en cet endroit , pour soutenir la qualité de Plébéien que Clodius n'avoit recherchée que pour le perdre , au lieu de les laisser faire , ou même de seconder l'essai qu'ils faisoient pour la lui ravir après la lui avoir donnée , est une des plus grossières illusions que la passion ait jamais faite à un habile homme. Il s'imaginait sans doute de gagner , ou d'adoucir du moins Clodius par ce service , & en même tems de le brouiller irréconciliablement avec César & avec Pompée ; au crédit desquels il croyoit sans doute aussi donner une atteinte considérable , en les convainquant d'un fait véritable qu'ils vouloient nier. Mais il devoit faire réflexion , que quelque différens que soient les caractères des méchans qui sont liés d'intérêt , & quelque difficiles que leurs vues soient à ajuster , il n'est rien dont ils ne puissent plutôt convenir , que d'épargner un homme de bien qui leur fait obstacle ; & s'il est assez crédule , comme Cicéron le paroît ici , pour s'arrêter aux mesintelligencez passageres qui arrivent entr'eux , il en est toujours la dupe tôt ou tard , comme Cicéron le fut. Les liaisons fondées sur le crime sont les plus fermes de toutes ; elles sont nécessaires , & les autres ne le sont pas.

II. *C'est régner que cela.*] Ce passage est curieux pour sçavoir en quel tems Cicéron faisoit entr'autres choses consister la Tyrannie. C'étoit donc à vouloir dans un tems , & ne vouloir pas dans un autre , qu'une même chose fût valable , & eût été bien faite , sans nul égard à la vérité , ni à la raison , & selon seulement qu'on avoit intérêt en ces différens tems à vouloir cette chose , ou à ne la vouloir pas. *Si c'est régner que cela* , il y a bien plus de Rois qu'on ne pense.

III. *Pompée (ayant l'honneur d'être Collègue , &c.)* Au Vigintivirat , comme on parloit alors , c'est-à-dire , l'un des vingt Commissaires choisis par César pour l'exécution de la Loi des Champs , ainsi que je l'ai déjà

dit. Cicéron reproche cet Emploi à Pompée par cette parenthèse, comme indigne de lui; ne fut-ce que parce qu'il le confondoit avec dix-neuf autres personnes, qui n'avoient pas commandé des Armées à vingt-trois ans comme lui, qui n'avoient pas été Consuls sept ans avant l'âge réglé par les Loix, & qui n'avoient pas triomphé des trois parties du Monde. On sera surpris, qu'il eût voulu prendre cet Emploi, qui le rabaissoit si fort au-dessous de César, qui n'étoit pas encore alors son beau-pere, mais on verra par la suite, que cet habile beau-pere lui fit bien faire d'autres fautes encore plus grossières. Cependant, comme les premières fausses démarches, qui commencent à rendre méprisable un homme qui a toujours été admiré, sont considérables, quelque légères qu'elles paroissent en elles-mêmes, j'ai cru que celle-ci étoit à remarquer.

IV. *Balbus.*] Rien ne fait mieux voir à quel point Pompée étoit distingué en ce tems-là, que ce reproche d'être Collègue de Balbus, qui étoit d'une naissance & d'un rang à remplir toute sorte d'emplois. Car ce n'étoit pas l'Espagnol de ce nom de qui j'ai parlé, mais un homme de très-noble Famille Plébéienne, nommée *Atia*, originaire d'Aricie, Ville du Latium sur le grand chemin d'Appius, bâtie par le chaste Hippolyte. Il s'appelloit *Marcus*, il avoit été Préteur, & épousé Julie sœur de César, de laquelle il eut une Fille, qui épousa Octavius, de qui j'ai parlé sur la seconde Lettre de ce Livre, & il en eut l'Empereur Auguste. *Sueton, in August. c. 4.*

V. *Grand chemin d'Appius.*] On le nommoit ainsi, parce qu'il avoit été fait par un fameux Censeur de ce nom, surnommé l'Aveugle, de qui Clodius descendoit. Il commençoit à la porte Capène, & alloit tomber près de Capoue dans un autre grand chemin nommé, *la Voie Latine.*

VI. *Le dix-neuvième Avril.*] Il y a au Latin *Cerealius*. C'étoit une Fête prise des Grecs en l'honneur de la Déesse Cérés (1), & en mémoire des courses qu'elle fit pour chercher sa Fille Proserpine, & de la joie qu'elle eut de la trouver. Des Femmes de la plus haute condition, vêtues de blanc, y officioient, & on observoit d'en choisir pour cet effet qui ne fussent pas en deuil. Ce fut ce qui obligea le Sénat après la bataille de Cannes (2), de borner les deuils à trente jours, parce que

(1) *Festus.* (2) *Tit, Liv. l. 22.*

ne se trouvant personne qui ne le portât, la célébration de cette cérémonie étoit devenue impossible. On y faisoit un sacrifice à la Déesse, de deux truies, l'une d'or & l'autre d'argent, au lieu de vraies victimes (1); personne ne mangeoit ce jour-là avant la nuit, à cause que Cérés (2) avoit coutume d'en user de même pendant ses courses; & l'on s'abstenoit de boire du vin & de rendre le devoir conjugal. Les Jeux qui précédoient la solennité, & qui duroient huit jours, à commencer le douzième Avril, se faisoient dans ce Cirque, & consistoient principalement en une espèce de Procession, où l'on portoit les Statues des Dieux dans de petites tentes, tirées par des bœufs, des chevaux, ou des ânes. On y menoit aussi des espèces de litières, dont l'usage étoit venu de (3) Perse, & qui étoient portées, comme les nôtres, par des mulets. On y traînoit plusieurs chars vuides. Mais sur-tout, on y portoit un œuf, en grande pompe, de quoi il ne paroît autre raison, sinon, qu'il représentoit la Terre (4), que Cérés parcourut presque toute dans sa recherche. Si les Astronomes modernes, qui ont découvert que la figure de cet Élément est ovale, & non pas ronde, comme on le croit communément, sçavoient cette particularité, ce seroit assurément pour eux une preuve digne de l'importance de la question. On jettoit au Peuple des noix, des pois chiches, & autres choses semblables pour l'amuser pendant la cérémonie; & au lieu des combats à (5) cheval qu'on y donnoit au commencement, les Ediles y donnèrent dans la suite des Gladiateurs, car c'étoient ces Magistrats qui en avoient l'intendance; il n'y a qu'un seul exemple, qu'elle ait été ordonnée par un Dictateur, & ce changement (6) fut pris à mauvais augure.

VII. *Mon favori Curion.*] C'étoit le Fils, qui, tout débauché qu'il étoit, avoit trop d'esprit & d'éloquence pour ne s'attacher pas à Cicéron, dans un âge, où l'ambition & le commerce du monde ne l'avoient pas encore corrompu.

VIII. *Memmius & Mérellus Népos.*] Pour Memmius, qui étoit, comme on a vu, un galant de profession, il y a peu d'apparence qu'il haït César par principe de probité; ce pouvoit bien plutôt être par animosité de ce

(1) *Alex. Neap. l. 6. c. 19.*

(2) *Callimac.*

(3) *Terrull. de Spect. c. 7.*

(4) *Apoll. Rhod. l. 27. c. 17.*

(5) *Dio. l. 47.*

(6) *Tit. Liv. l. 30.*

que la Femme de Pompée, Mutia, n'avoit pas été si cruelle. César qu'à ui, ainsi qu'on a vu sur la XVIII. Lettre. Mais pour Métellus Népos, qui avoit été si fort lié d'intérêt avec César, comme on a aussi vu (1). L'année de la Préture de César, cela fait voir, que les desseins de ce grand homme ne lui réussirent pas sans de grands obstacles, puisqu'ils détachèrent d'abord de lui ses meilleurs Amis. Mais il trouva bientôt le moyen de les ramener, & de leur faire souffrir dans lui ce qu'ils n'auroient jamais souffert en tout autre.

IX. *Porte-Enseigne de la Séditien.*] Il y a dans le Latin *Arbenione*, qui est le nom d'un fameux Général des Esclaves qui suscita en Sicile la guerre que j'ai dit ailleurs que Crassus avoit presque achevée de terminer, quand Pompée alla partager avec lui la gloire de la finir. Mais il est certain par d'autres endroits de Cicéron, où il appelle Vatinius de ce même nom le *Porte-Enseigne*, que c'est du même Vatinius qu'il entend parler ici.

X. *Théophanes.*] On peut voir la VII. Remarque sur la V. Lettre de ce Livre.

XI. *Quant aux instances que vous me faites de composer, la matiere eroit, mais elle n'est pas encore assez reposée: elle bout toujours. Quand elle sera bien éclaircie, &c.*] On voit bien qu'il entend parler de la composition de l'Histoire qu'il a promis dans la Lettre VI. On ne sçauroit guères mieux exprimer l'incertitude étonnante du détail des événemens les plus publics, quand ils ne viennent que d'arriver. Rien n'est plus trouble pour l'ordinaire que la première idée qu'on en a: La face véritable des Affaires n'est pas celle qui se présente d'abord: Comme ceux qui ont un intérêt commun de les cacher, ne conviennent pas dans la manière de les déguiser, la différence des récits qu'ils en font en découvre la fausseté. Au contraire, sous les témoins désintéressés qui en parlent dans la suite; (car ceux là ne se pressent pas tant que les autres d'en parler,) se trouvant conformes, parce que la vérité est une; ils ne laissent pas lieu de douter, qu'ils ne soient fidèles. Mais cette sorte de confrontation ne se peut faire, comme on voit qu'à la longueur du tems.

XII. *Cicéron, autrefois Homme d'Etat, devenu Philosophe, salue Atticus, autrefois Philosophe, devenu Homme d'Etat.*] C'est une plaisanterie de Cicéron, sur ce qu'At-

(1) Lettre à Pompée & à Métellus.

ticus, qui passoit la plupart de sa vie en Grèce à philosopher, se trouvoit, à Rome dans un tems si turbulent, aussi avant dans l'intrigue des affaires qu'il paroît par ces Lettres; pendant que Cicéron, qui avoit gouverné l'Empire dans un autre tems si difficile, faisoit des Livres dans sa Maison des Champs, & philosophoit avec les campagnards de son voisinage, comme on verra plus bas.

LETTRE ONZIÈME.

Même année DCXCIV. du Bourg d'Appius à Rome. C'est la dixième dans les autres Editions.

ADMIREZ ma gravité: Je n'irai point aux Jeux qui se feront à Antium. Puisque je ne veux pas qu'on me puisse seulement soupçonner d'avoir aucun plaisir, ne seroit-il pas ridicule que je parusse tout d'un coup faire voyage pour en chercher un si exquis & si indigne de moi? C'est pourquoi, je vous attendrai à Formies jusqu'au sixième: mandez-moi donc à cette heure quel jour vous viendrez. Je vous écris du Bourg d'Appius (I), à dix heures du matin; je l'ai déjà fait peu de tems auparavant des trois Tavernes (II).

REMARQUES.

I. **B**ourg d'Appius. } C'étoit une petite Ville du Latium sur la frontière des Volques, auprès des Marais célèbres, qu'on appelloit *Pomprina Palus*, lesquels étoient environnés de plusieurs autres Villes, & sur

A ATTICUS, *Livre II. Lettre XII.* 361

sur le chemin de Formies où Cicéron alloit alors. On n'en peut rien dire de plus certain. *Horat. l. 1. Sat. 5.*

II. *Je l'ai déjà fait un peu auparavant des Trois Tavernes.*] Il suffit presque de répéter ce Texte, pour rendre raison de ce que je mets cette Lettre après la précédente, qui est datée si clairement des Trois Tavernes, malgré toutes les autres Editions. Je ne comprends pas comment aucun Commentateur n'y a pris garde. Cette observation est trop facile pour eux. *Transvolat in medio posita & fugientia caprar.* *Horat. Lib. I. Sat. II. v. 108.*

LETTRE DOUZIÈME.

Même année DCXCIV. de Formies à Rome, peu de jours après la précédente.

C'est l'onzième dans les autres Editions.

LE croiriez vous ? Il me semble d'être exilé tout-à-fait, depuis que je suis à Formies. Quand j'étois à Antium, il ne se passoit pas un jour que je ne sçusse ce qui se faisoit à Rome, mieux que ceux qui y sont ; vos Lettres ne m'apprenoient pas seulement ce qui y arrivoit, mais aussi ce qui arrivoit dans tout l'Empire, & ce qui y devoit arriver ; au lieu que je ne sçais ici que ce que je puis tirer à la hâte de quelque passant. C'est pourquoi, encore que vous deviez bientôt venir, ne laissez pas de donner à ce porteur, que j'ai chargé de revenir toujours courant, une longue Lettre bien remplie, qui m'apprenne, non seulement toutes vos actions, mais aussi toutes vos pensées, &

sur-tout, le jour que vous partirez de Rome. Je compte d'être ici jusqu'au cinquième. Mais si vous n'y venez pas avant ce tems-là, je vous verrai peut-être à Rome; car je n'oserois vous inviter à Arpinum; dont je puis dire comme Ulyssé de son Ithaque (*), *C'est une terre raboteuse; mais par-là-même bonne à élever la jeunesse, & mes yeux ne connoissent point d'objet plus doux.* Voilà ce que je vous voulois. Prenez soin de votre santé.

R E M A R Q U E.

* *C'est une terre raboteuse, &c.*] Ce sont deux Vers du neuvième Livre de l'Odyssée. La bonne qualité qu'Ulyssé trouve à son Ithaque, à ce que dit Homère, qu'elle étoit propre à élever les enfans, parce qu'elle étoit raboteuse, & que Cicéron attribue aussi à son Pays d'Arpinum (1), fait voir jusqu'où alloit la prévention, où ces deux grands hommes étoient également en faveur de leur Patrie; comme si l'éducation des enfans dépendoit de la terre. Il falloit avoir bien envie de louer son Pays, pour le relever par cet endroit-là, si la vanité & l'amour propre n'y avoient point de part. Je connois des gens très-vulgaires, qui sont nés dans un Pays aussi raboteux qu'Ithaque & Arpinum pussent être, & qui ne l'en estiment pas davantage pour cela, quoiqu'ils ne l'en aiment pas moins, & qu'ils en ressentent vivement les malheurs.

(1) *De Legib. l. 2.*



LETTRE TREIZIÈME.

Même année DCXCIV. peu de jours après la précédente , & de Formies à Rome.

QUEL meurtre ! que personne ne vous ait remis cette Lettre que je vous écrivis sur le champ des Trois Tavernes , en réponse à celle que j'y reçus de vous , & qui étoit si agréable. Vous sçauvez, que le paquet où je l'avois mise fut porté le même jour chez moi , d'où il m'a été rapporté à Formies. J'ordonne qu'on vous la renvoye ; vous y verrez le plaisir que la vôtre m'avoit fait.

Je croyois bien ce que vous me mandez , qu'on ne dit mot à Rome ; mais on ne se fait pas , je vous jure , en ces quartiers , & les paysans même ne peuvent plus souffrir la tyrannie que vous souffrez. Si vous venez donc dans cette antique Lestrigonie où je suis (I) , c'est Formies que je veux dire , quels murmures n'entendrez-vous point ? Que vous trouverez les esprits irrités ! Quelle haine pour notre ami Pompée ; de qui le surnom de *Grand* s'use peu-à-peu avec celui du *Riche Crassus* (II) ! Vous me croirez si vous voulez ; mais il est vrai , que je n'ai encore trouvé personne ici , qui souffre tout cela si doucement que moi. C'est pourquoi ,

philosophons, si vous m'en croyez; il n'est rien de tel, je vous jure. Si vous avez les Lettres que vous attendiez pour vos Sicyoniens (III), venez ici toujours courant, je fais état d'en partir le cinquième Mai.

R E M A R Q U E S.

I. **L** *Estrigonie.*] Cicéron appelle ainsi le lieu où il étoit, parce que la côte de la mer, où étoit situé Formies, avoit été habitée anciennement par les Lestrigons, qui étoient une espèce d'Anthropophages venus de Sicile, à ce qu'il semble. *Odyss. l. 10. Plin. l. 3. c. 5. Cluver. Ital.*

II. *Pompée, de qui le surnom de Grand s'use peu-à-peu avec celui du Riche Crassus.*] Que le surnom de *Riche* s'use peu-à-peu, il n'y a rien de surprenant, puisque la richesse même s'use aussi, & que les surnoms vieillissent, selon Cicéron, comme les autres chose qu'on a portées longtems. Mais que celui de *Grand* s'use de même, cela est plus difficile à comprendre. Car comme tout ce qui peut finir est petit, tout ce qui est vraiment grand l'est toujours, & rien de périssable ne mérite ce magnifique surnom. Mais plus il est relevé, plus les hommes sont indignés de l'avoir mal appliqué quand ils viennent à s'en appercevoir, & qu'ils reconnoissent que la grandeur qu'ils croyoient naturelle & propre, n'étoit qu'artificielle & empruntée. Ils ne manquent point alors de se jeter dans l'autre excès, & de rabaisser avec emportement ce qu'ils avoient élevé sans raison. Le respect même, que l'on conserve dans les Monarchies pour les Rois morts, ne les en garantir pas; & l'on peut voir à ce propos dans les premières & les plus belles Lettres de Balzac, la demande qu'il fait, pourquoi on avoit surnommé de cette sorte François Premier: si c'étoit à cause de son nez, ou pour avoir battu les Suisses.

III. *Si vous avez les Lettres que vous attendiez pour vos Sicyoniens.*] Il faut que ce fussent des Lettres de recommandation, ou de contrainte, pour les obliger à lui payer les sommes qu'on a vu qu'ils lui devoient, & pour lesquelles il n'avoit pu les poursuivre, à cause de ce Sénatus-consulte en faveur des Peuples libres, duquel il a été parlé dans les Lettres XVIII. & XIX. du I. Livre.

LETTRE QUATORZIE' ME.

Même année DCXCIV. peu de jours après la précédente , & toujours de Formies à Rome.

DANS quelle curiosité me mettez-vous du discours de Bibulus , & de votre entretien avec Clodia , aussi bien que du festin délicieux que vous sçavez ? Venez donc au plutôt rassasier des oreilles affamées. Ce n'est pas que je ne juge bien que ce qu'il y a pour le présent le plus à craindre est , que Pompée se sçachant déchiré par tout le monde , ne commence à s'emporter (I) , s'il voit que les établissemens de César soient si faciles à renverser. Pour moi , je suis si énérvé par cette oisiveté dans laquelle nous languissons , que j'aime mieux être tyrannisé , que de combattre avec espérance de vaincre.

Quant aux instances que vous me faites toujours de travailler à mon Ouvrage , cela n'est pas possible ici , graces aux assiduités des gens de ce Pays. Il n'y a point de Maison de Ville plus publique que la Maison de Campagne que j'habite. Leur Tribu entière (II) , quoique la plus nombreuse de toutes , ne rempliroit pas davantage mon logis , qu'ils le remplissent. Passe pour la foule ;

J'en suis délivré sur les dix heures ; mais Caius Arrius (III) est mon plus proche voisin, ou, pour mieux dire, nous demeurons ensemble, puisqu'il ne me quitte point ; & il refuse même, dit-il, d'aller à Rome, afin de philosopher ici tout le jour avec moi. Voici, d'un autre côté, Sebofus le bon ami de Catulus : où me tourner ? Je vous assure que s'il ne vous étoit pas beaucoup plus commode que je vous attende ici, je m'enfuirois à Arpinum. Mais comptez que je ne vous attendrai pourtant que jusqu'au cinquième Mai ; car vous voyez avec quelles gens je suis obligé de commencer. La belle occasion, pendant qu'ils sont ici, pour qui auroit envie d'acheter le bien que j'y ai ! Comment voulez-vous avec cela, que j'entreprenne un travail de si grande application ? Cependant, vous aurez contentement, & je ne m'épargnerai pas.

R E M A R Q U E S.

I. **C**E qu'il y a le plus à craindre est, que Pompée se sachant déchiré par tout le monde, ne commence à s'emporter.] L'événement fit voir que Cicéron le connoissoit mal. Il n'étoit pas, comme on a dit de César,

Grand par lui-même & fier de sa propre grandeur.

& n'avoit pas assez de vigueur de génie, pour prendre le parti que Cicéron appréhendoit. Cet Orateur en jugeoit sans doute par rapport à ce que Marius & Sylla firent dans des conjonctures semblables ; mais ils n'étoient

A ATTICUS, Livre II. Lettre XIV. 367

pas gens à s'étourdir, comme Pompée, par les oppositions, ainsi qu'ils le firent voir. Il parut au contraire visiblement par la suite, que la tête lui tourna; & il ne revint à témoigner de la hauteur, que quand il se vit poussé, pour ne pas dire, porté par tout ce qu'il y avoit de considérable dans la République, faurc d'autres Chefs aussi renommés, & par un reste d'admiration qu'on avoit conservé pour les exploits de sa jeunesse. Jusques-là, il ne fit que ruser, ou remper, comme on verra dans la suite de ces Lettres. Quand je considère la foiblesse de son Caractere, & qu'on ne laissa pas pour cela de se reposer entièrement sur lui du salut de la République, je ne suis point surpris que, portant à faux, elle soit tombée en ruine, comme un vieux bâtiment mal éayé.

II. *Leur Tribu.*] C'étoit l'*Emilienne* (1) ainsi dite, parce que l'illustre Maison de ce nom en étoit; car plusieurs Tribus des Champs avoient pris celui des meilleures Maisons de la Ville qui en fussent. Ce fut depuis qu'un Appius Claudius Censeur, pour faire le populaire, introduisit toute la canaille de Rome dans les Tribus de la Ville (2) où elle n'avoit jamais été admise, & dans lesquelles les anciennes Maisons avoient été jusqu'alors. Ce mélange rendit ces Tribus de la Ville si méprisables, que ces anciennes Maisons s'en tirèrent, & aimèrent mieux dès-lors être censées dans les Tribus des Champs, où leurs principaux biens étoient situés. Il faut que ceux de la Maison des Emiliens fussent aux environs de Formies.

III. *Arrius & Sebosus.*] Ces deux importuns devoient être d'autant plus à charge à Cicéron, qu'ils sont si obscurs, qu'on n'en sçait rien davantage: & c'est une chose remarquable, qu'il eut la patience de les souffrir jusqu'au point qu'il raconte, étant d'un rang à pouvoir avec bienséance congédier des gens de leur sorte; mais un honnête homme n'use jamais de tout son droit.

(1) *Tir. Liv. l. 38.* (2) *l. 8.*

 LETTRE QUINZIÈME.

Même année DCXCIV. peu de jours après la précédente, à la fin d'Avril, & toujours de Formies à Rome.

JE le vois comme vous le dites, que tout est aussi incertain dans la République, que vous me le faites dans vos Lettres. Cependant, cette diversité même de discours & d'opinions me fait plaisir à sçavoir; car il me semble être à Rome quand je lis ce que vous m'écrivez, & qu'on me dit tantôt une chose, tantôt une autre, comme il arrive dans les conjonctures de l'importance de celle-ci. Une chose seulement ne sçauois-je imaginer, quel expédient on peut trouver pour exécuter sans opposition la Loi des Champs (I). Quant à la magnanimité que Bibulus a fait paroître, en remettant à un autre tems l'Assemblée de l'Élection (II), elle ne fait que marquer son sentiment, sans remédier à rien dans la République. Est-ce que Clodius mettra ordre à tout (III)? Qu'on le fasse, je le veux, Tribun du Peuple; ne fut-ce que pour vous faire revenir plutôt d'Épire (IV): car je ne vois pas comment vous pourriez plus vous passer alors de le voir; sur-tout, s'il entreprend quel-

que chose contre moi. En ce cas, je ne doute pas que vous ne voliez aussitôt ici. Mais quand il ne me feroit rien, qu'il ravage, ou relève la République, je m'attens à voir un beau spectacle, pourvu que vous y assistiez avec moi.

Dans le tems que j'écris ceci, ne voilà pas Sebosus qui entre? Je n'ai pas achevé d'en gémir, que j'entens Arrius qui me donne le bon jour. Est-ce avoir quitté Rome que cela? Y étois-je exposé à de plus grands fâcheux que ceux que j'essuie ici? Je m'irai plutôt cacher *dans les montagnes de ma Patrie, & dans le lieu sauvage de ma naissance*: enfin, si je ne puis être seul, j'irai plutôt me cacher parmi de francs payfans, que de demeurer davantage avec ces gens si polis. Je vous attendrai pourtant jusqu'au quatrième Mai, puisque vous ne m'écrivez rien de certain sur votre venue.

Ma femme est charmée de votre application & de votre exactitude (V) dans son affaire contre Mulvius (VI). Elle ne sçait point du tout, qu'en défendant sa Cause, vous soutenez en même tems les intérêts de tous les possesseurs, comme vous, des Terres du Public. Cependant, elle ne veut rien payer pour les siennes (VII), quoique vous payiez quelque chose aux Publicains pour les vôtres (VIII). Elle vous salue donc bien

fort, comme fait aussi le petit Cicéron, qui se passionne déjà pour le parti des gens de bien contre les Tyrans (IX).

REMARQUES.

I. **U**Ne chose ne sçauois-je imaginer, quel expédient on peut trouver, pour exécuter sans opposition la Loi des Champs.] Cicéron dit cela sur ce qu'Atticus lui avoit écrit, ainsi qu'on verra par la suivante, qu'un Ami de César avoit dit, qu'il se faisoit fort de trouver dans cette affaire un expédient qui seroit approuvé de tout le monde.

II. *La magnanimité que Bibulus a fait paroître, en remettant à un autre tems l'Assemblée de l'Élection.*] Il importoit beaucoup à César de faire élire pour l'année suivante des Consuls qui lui fussent dévoués, parce que personne ne pouvoit s'élever avec tant d'autorité qu'eux, contre tout ce qu'il avoit fait. C'est pourquoi, son Collègue, qui observoit attentivement toutes ses démarches, voyant qu'il avoit si bien fait sa brigue pour le tems ordinaire de l'Élection, qu'il auroit fait infailliblement élire qui il auroit voulu, Bibulus, dis-je, fit tout ce qui se pouvoit pour le déconcerter, en renvoyant cette Élection à trois mois de-là. Il est vrai que ce fut inutilement, & que César n'en fut pas moins maître en Octobre, qu'il l'auroit été en Juiller, comme Cicéron le prévoyoit dès cette Lettre; car c'est ce qu'il veut dire quand il ajoute, que la magnanimité de Bibulus ne remédioit à rien; mais ce malheureux Consul n'en étoit pas moins louable pour cela.

III. *Est-ce que Clodius mettra ordre à tout?*] Ceci se rapporte à ce qu'on a vu dans la X Lettre de ce Livre, où Curion assure Cicéron, que Clodius étoit devenu le plus grand ennemi de César, & qu'il demandoit le Tribunat pour faire casser tout ce que César avoit fait.

IV. *Qu'on le fasse Tribun du Peuple, ne fut-ce que pour vous faire revenir plutôt d'Épire.*] Comme c'étoit l'année suivante que Clodius vouloit être Tribun, Atticus qui devoit partir de jour à autre pour la Grèce, y devoit être apparemment encore en ce tems-là; & c'est pourquoi, Cicéron, qui sçavoit que ce Tribunat le mena-

voit plus que César, prévoyant bien que le crédit d'Atticus lui seroit alors nécessaire, le préparoit au retour même avant le départ. Car ce qui suit immédiatement après; *je ne vois pas comment vous pourriez plus vous passer alors de le voir*, n'est qu'une manière de plaisanterie, pour dire qu'Atticus ne manqueroit pas de s'en revenir aussi-tôt.

V. *Ma Femme est charmée de votre application dans son affaire. Elle ne sçait point qu'en défendant sa Cause, vous soutenez en même tems les intérêts de tous ceux qui possèdent, comme vous, des Terres du Public.*] Ceci fait voir que les plus honnêtes gens de ce tems-là ne disoient pas à leurs Femmes tout ce qu'elles auroient voulu sçavoir. Cela est d'autant plus remarquable que celle-ci étoit hautaine, & que son Mari la craignoit beaucoup; mais il étoit apparemment bien-aise, qu'elle tînt compte à son Ami d'une obligation qu'elle ne lui avoit pas, & qu'elle crût qu'il ne faisoit que pour elle ce qu'il faisoit aussi pour lui même.

VI. *Contre Mulvius.*] Il y a apparence que c'étoit l'Agent du Parti, ou le principal Traitant.

VII. *Elle ne veut rien payer pour les fiennes, quoique vous payiez pour les vôtres.*] Pour entendre cette affaire, il faut sçavoir, qu'il y avoit de trois sortes de Terres du Public; les unes, qu'on abandonnoit entièrement aux Colonies qu'on y envoyoit; d'autres, que les Censeurs donnoient à Ferme au nom de la République pour cinq ans seulement; & une troisième espèce qui est celle dont il s'agit ici, des Terres qui, étant entièrement désolées par la guerre, & hors d'état de rien rapporter de longtems, avoient été affermées pour toujours à ceux qui avoient voulu se charger de les rétablir, moyennant une certaine quantité de bois, de fruit, & de bétail qu'ils s'obligeoient d'en rendre, quand ils les auroient rétablies. Ce tribut avoit été aboli en 646. par un Tribun nommé Spurius Thorius; mais comme c'étoit sans raison, la Loi qu'il avoit fait passer pour cet effet s'étoit abolie d'elle-même par non-usage; & les possesseurs de ces Terres, qui avoient des mesures à garder, comme Atticus, ne prétendoient point s'en prévaloir, & ne laissoient pas de payer ainsi qu'auparavant. Térentia, au contraire, qui n'étoit pas si politique, vouloit en toute manière jouir du bénéfice de la Loi; & Atticus n'étoit pas fâché d'essayer de soutenir

cette Loi au nom de la Dame ; ce qu'il n'auroit osé faire au sien propre. Car si cette tentative eût réussi par hazard, puisque son droit étoit le même que celui de Térentia, il s'en seroit prévalu aussi bien qu'elle sans s'être commis.

VIII. Aux Publicains.] Il y a deux Leçons au Texte Latin en cet endroit, Publicanus, & Publicanis, non seulement différentes, mais contraires en quelque sorte, puisque selon l'une Atticus payoit aux Publicains, & selon l'autre il étoit lui-même Publicain. J'avois suivi dans le petit Livre (1) que j'ai déjà cité plusieurs fois, Gruterus & Bosius qui lisent Publicanus ; mais il faut que ce fût par un trop grand empressement d'y établir l'opinion que je crois encore véritable, mais qui, comme on a vu (2), ne manque pas d'autres preuves, qu'Atticus négocioit beaucoup en argent. Car, ayant mieux considéré cet endroit, j'ai trouvé l'autre Leçon de Publicanis préférable à celle de ces deux grands Critiques ; peut-être parce que je n'ai plus besoin de la leur pour établir mon opinion. Homo sum, humani nihil à me alienum puto.

IX. Le petit Cicéron, qui se passionne déjà pour le parti des gens de bien contre les Tyrans.] Comme il n'avoit encore que cinq ans & quelques mois, puisqu'il n'étoit né, ainsi qu'on a vu, que le premier jour de l'année 689, il paroît ridicule, qu'on lui attribuât déjà des sentimens, qui marquassent assez pour mériter de les écrire. Quelle apparence, dira-t-on, qu'un enfant de cet âge soit déjà Républicain, qu'il sçache seulement ce que c'est que de l'être ? Mais quiconque examinera sans prévention la capacité des enfans, n'y trouvera rien d'incroyable. On trouvera, au contraire, qu'il étoit fort possible qu'on eût déjà fait remarquer à celui-ci, ce que c'étoit que la Tyrannie, & la Liberté, & il étoit plus possible encore, qu'en ayant une fois conçu l'idée, quelque foible, & imparfaite que fût cette idée, il eût en même tems conçu de l'aversion pour la Tyrannie, & de l'inclination pour la Liberté. S'il s'agissoit d'une connoissance abstraite qui demandât quelque raisonnement pour y parvenir, il y auroit de la vision à croire un enfant de cinq ans, capable de cette idée ; mais ne s'agissant, pour la lui donner, que de développer dans son

(1) Césarion III. Journée. { ure, Remarque dernière &
 (2) Lettre I. de ce Li- { ailleurs.

esprit les premières & les plus simples notions que la nature y avoit renfermées, la haine pour l'injustice, & l'amour pour l'indépendance, je ne vois pas que cela fût si difficile. Il n'est pas, dis-je, fort difficile de faire comprendre à un enfant, dès qu'il peut parler, & entendre ce qu'on lui dit, qu'il est plus agréable pour lui de ne dépendre que de ses Parens qui l'aiment, & qu'il voit tous les jours, que non pas de dépendre d'une autre personne inconnue, qui peut, quand la fantaisie lui en prendra, ôter le bien & la vie à lui & à ses parens, impunément & sans aucune raison : Que ni lui, ni eux, ne soient jamais sûrs de tout ce qu'ils possèdent, & qui leur fait besoin : Qu'ils soient sans cesse exposés à le perdre, & incertain d'en jouir le lendemain. La puissance arbitraire est quelque chose de si odieux en soi-même, pour ne pas dire de si horrible, que ceux mêmes qui l'exercent n'oseroient trouver mauvais qu'on la détestât, parce que personne ne veut avouer qu'il l'exerce. Au contraire, le penchant à user de sa volonté, suivant ses propres lumières, imprimé en naissant dans le fond du cœur de tous les hommes, peut bien y demeurer inutile, par la force qui lie leurs bras & leurs jambes pour les empêcher de le suivre ; mais il n'en sauroit être effacé. L'homme étant aussi essentiellement libre qu'il est homme, on n'a pas grand' peine à lui faire sentir le droit inviolable qu'il a d'agir par lui-même, si-tôt qu'il peut sentir quelque chose. Un enfant, à qui on ôte sa bouillie quand il a faim, s'élève aussi naturellement contre cette violence, qu'un Général d'Armée à qui on ôte le commandement. Il est si doux d'être assuré de n'en pas changer malgré soi, que la Raison est peu nécessaire pour le persuader. C'est une affaire toute de sentiment, c'est un mouvement aussi animal que spirituel, qui n'a besoin de distinction, ni de réflexion, & qui ne peut être matière de doute. Cela étant, où est l'impossibilité qu'un enfant soit agité de ce mouvement comme un homme fait ?

Mais, dira-t-on, quand cela seroit, n'étoit-il pas ridicule d'occuper l'esprit d'un enfant à des choses aussi éloignées que celle-là des devoirs & des besoins de son âge ? Quelle nécessité, quelle utilité, de haïr les Tyrans, à cinq ans & demi ? La voici : Comme on ne sauroit donner trop de facilité à l'esprit pour comprendre les vérités importantes dans cet âge si tendre, où

L'esprit n'est pas moins foible que le corps ; il est certain , que si l'on pouvoit les renfermer toutes dans une seule , ce seroit par celle-là qu'il faudroit commencer. Je dis la même chose des sentimens. S'il y en avoit un qui comprît tout ce que les autres ont de meilleur , y auroit-il de voie plus abrégée pour enseigner la vertu à un enfant , que de lui imprimer ce sentiment-là dans le plus profond du cœur , si-tôt qu'il en seroit capable ? Or on ne peut nier , que l'aversion pour l'injustice , le mépris pour la rapine , l'éloignement de toute violence , l'horreur pour l'oppression , enfin , l'indignation contre toute l'autorité illégitime , ne soient les sentimens les plus importans , & qu'il presse le plus d'imprimer dans l'ame d'un enfant. Donc puisqu'il n'y a point de passion qui renferme si parfaitement tous ces sentimens , si louables en un sens , que la haine pour les Tyrans , Cicéron n'avoit-il pas raison de croire qu'il ne pouvoit inspirer trop tôt cette haine à son Fils ?

LETTRE SEIZIÈME.

*Même année DCXCIV. & toujours de
Formies à Rome.*

COMME je venois de souper , le dernier jour d'Avril , & que je commençois déjà à m'assoupir , on m'a apporté la Lettre , où vous me parlez de la distribution des Terres de la Campanie. Que voulez-vous que je vous dise ? Cela m'a piqué d'abord si vivement , que mon assoupissement s'en est dissipé ; plutôt pourtant par application d'esprit , que parchagrin ; & voici ce qui m'est venu en pensée là-dessus.

Premièrement , sur ce que vous me man-

dez par votre précédente , qu'un des Amis de César avoit dit , qu'il feroit une proposition que personne ne désapprouveroit , j'appréhendois quelque chose de pire , & je ne m'attendois pas qu'elle fût de cette nature. J'ai considéré ensuite pour me consoler , que si toutes les promesses de donner des Terres , se terminent à celles de la Campanie , il n'y en a que pour cinq mille hommes des vingt mille à qui on en a promis (I) , puisqu'il faut dix arpens à chacun ; qu'ainsi cela détachera infailliblement les quinze mille restans des intérêts de César.

D'ailleurs , s'il y a quelque chose qui puisse achever d'animer contre lui les esprits des gens de bien , qui me paroissent déjà assez émus , c'est assurément cette affaire-là ; D'autant plus que les terres de la Campanie étant aliénées de cette sorte , & les péages de l'Italie supprimés (II) , il n'y reste plus d'autre revenu à la République que le vingtième (III) , & il ne faut que deux mots du premier Tribun qui s'en avisera dans la moindre Assemblée du Peuple , pour le faire aussi supprimer avec l'applaudissement de la canaille.

Pour notre Pompée , je ne sçais , je vous jure , à quoi il pense. Il ne garde plus de mesures (IV) , puisqu'il s'est laissé entraîner jusques-là. Car il disoit auparavant pour

s'excuser, qu'à la vérité il approuvoit les Loix de César; mais que c'étoit à César & non pas à lui d'en répondre. Que celle des Champs en particulier lui avoit paru bonne; mais que ce n'étoit pas son affaire, si on avoit pu s'y opposer ou non (V); Qu'il avoit aussi trouvé à propos, qu'on terminât à la fin celle du Roi d'Egypte; mais qu'il n'étoit pas obligé de s'informer, si Bibulus avoit consulté les auspices en même tems (VI). Quant aux Publicains, qu'il avoit été d'avis de la remise qu'on leur avoit faite; mais qu'il n'avoit pas pu deviner ce qui arriveroit alors au même Bibulus, s'il alloit à la Place (VII). Voilà ses excuses jusqu'à présent. Mais que dira-t-il à cette heure? Répondra-t-il, que s'il a ôté la Campanie à la République, il lui a rendu le Mont Liban tributaire (VIII)? Prétend-il nous payer de cette raison? Je la ferai bien trouver bonne par force, dira-t-il, avec l'Armée de César. Bien moins assurément, lui répondrais-je, avec cette Armée, qu'avec l'appui des ingrats, qui passent pour gens de bien; quoiqu'ils n'aient jamais récompensé, ni seulement reconnu le mérite de mes actions, ni même de mes discours. Si je voulois me déclarer contr'eux, je trouverois bien, sur ma parole, le moyen de disputer le terrain. Mais mon parti est pris; & puisque votre

Dicéarque

Dicéarque s'accorde si mal avec mon Théophraste , que le vôtre est pour la vie active , & le mien pour la spéculative ; je veux qu'ils soient tous deux contents de moi. Je pense en avoir assez fait pour le vôtre ; il est tems que je satisfasse cette autre Secte , à son tour , qui non seulement me permet de me reposer , mais qui me blâme de ne l'avoir pas toujours fait. Donnons-nous donc tout entiers , ô mon cher Titus ! à nos chères études , & revenons à une occupation qu'il ne falloit jamais quitter.

Pour ce qui est de la Lettre de mon frere (X) , elle m'a paru , comme à vous , composée de parties fort contraires (XI) : il déplore au commencement son séjour en Asie , d'une maniere à faire pitié à tout le monde ; puis , il oublie tout d'un coup sa douleur , pour me prier de corriger , & de publier la Relation qu'il fait de son Gouvernement. Vous remarquerez , s'il vous plaît , ce qu'il dit sur le péage du simple transport des Marchandises (XII) ; qu'il a renvoyé l'affaire au Sénat , de l'avis de son Conseil (XIII). Il faut qu'il n'eût pas reçu la Lettre où je lui mandois , après avoir bien consulté & examiné cette affaire , que ce péage n'est pas dû aux Publicains. Informez-vous un peu s'il n'est point encore venu de Grecs d'Asie à Rome pour la solliciter

(*XIV*) ; & si vous le jugez à propos , faites-leur connoître ce que j'en pense. Si je puis leur faire rendre justice par le Sénat (*XV*) , je tâcherai de faire entendre raison aux Publicains ; mais s'ils ne veulent pas l'entendre , je ne sçaurois qu'y faire : car pour vous dire la vérité , j'aime mieux contenter toute l'Asie en ceci , & en particulier les Négotians de cette Province , à qui la chose importe extrêmement , que les Publicains ; & je prétens qu'elle n'importe pas moins à la réputation de mon frere , & à la mienne. Mais pourtant je m'en remets à vous.

Dites-moi , je vous prie , si les Questeurs hésitent encore sur les monnoies d'Asie. S'il n'y a pas d'autre moyen de les mettre à la raison , après avoir tout essayé en vain ; j'en viendrai aux dernières extrémités (*XVI*). Je compte de vous voir à Arpinum. Vous y ferez reçu rustiquement , puisque vous ne l'avez pas voulu être ici avec toutes les douceurs que la mer peut fournir.

R E M A R Q U E S.

I. **S**i les promesses de donner des Terres se terminent à celles de la Campanie , il n'y en a que pour cinq mille hommes des vingt mille à qui on en a promis.] Il faut que César n'eût pas encore déclaré au tems de cette Lettre , qu'il joignoit dans sa Loi des Champs aux Terres de la Campanie un autre Pays adjacent , nommé *Stellas* , d'une fertilité encore plus grande , & par cette raison même , Pays encore plus sacré & plus inaliénable que ces

Terres, par le moyen duquel il satisferoit aux quinze mille hommes restans, dont Cicéron parle en cet endroit. *Suet. c. 20.*

II. *Les péages de l'Italie supprimés.*] Ils l'avoient été l'année précédente, par une Loi que Métellus Népos avoit fait passer, en qualité de Préteur (1). Il n'y a pas de plus grande marque de corruption du gouvernement de Rome au tems de ces Lettres, que cette Loi. Il falloit que l'amour de la République fût bien effacé des cœurs, pour la laisser ainsi ruiner afin de gratifier quelques Peuples particuliers à qui ces Péages étoient à charge. Puisque les revenus d'un Etat ne se tirent en diverses manieres que des Particuliers qui le composent, sur-tout, dans un Empire aussi étendu que celui de Rome, où tous les Etrangers étoient barbares, & incapables de commerce, il étoit bien sûr, que si on vouloit supprimer de cette sorte tous les droits de la République qui étoient à charge à ses Sujets, il ne lui resteroit rien du tout; & c'est ce que Cicéron représente ici à Atticus.

III. *Il n'y reste plus à la République que le vingtième.*] C'est ce qui a été expliqué au sujet du Trésor public, & qu'on appelloit *Aurum vicesimarium*. Lettre XVI. du Livre I. Remarque XXX.

IV. *Il ne garde plus de mesures.*] C'est l'équivalent de deux vers de Sophocle qui sont dans le Texte, à l'occasion desquels il y auroit lieu de débiter des éruditions fort curieuses, sur la maniere, dont ceux qui jouoient en ce tems-là des instrumens à vent se bandotent le joues, afin qu'elles enflassent moins, & qu'ils en fussent moins difformes. Mais, outre que cela me paroît fort mal imaginé, puisque ce bandage, de la maniere qu'il est décrit, devoit faire un aussi désagréable effet, pour le moins, à la vue, que l'enflure des joues, quelque grande qu'elle pût être; il m'a semblé que ce seroit trop m'écarter de mon sujet. Je comprendrois facilement, que ce bandage avoit été inventé plutôt pour ménager le souffle, que pour empêcher la difformité, comme les Auteurs le disent. Le sens littéral des deux vers de Sophocle est, il ne ménage plus son haleine, il souffle à pleine bouche. J'ai cru l'équivalent dont je me suis servi aussi expressif, & plus agréable.

V. *Que la Loi des Champs lui avoit paru bonne, mais que ce n'étoit pas son affaire, si on avoit pu, ou non, s'y*

(1) Dio. l. 37.

opposer.] C'est que trois Tribuns du Peuple s'y étoient opposés, & César n'avoit pas laissé de passer outre, contre les règles. *In Varin.*

VI. *Qu'il n'étoit pas obligé de s'informer si Bibulus avoit consulté les auspices.*] Cicéron avoit raison de traiter de prétexte cette excuse de Pompée; car elle étoit de mauvaise foi, puisque tout le monde sçavoit, que Bibulus consultoit les Auspices tous les jours, comme il s'en étoit déclaré, afin de rendre nul tout ce que César faisoit; car il n'étoit pas permis de rien faire de semblable les jours qu'on consultoit les Augures. *Dio. l. 38.*

VII. *Il n'avoit pas pu deviner ce qui arriveroit au même Bibulus, s'il alloit à la Place.*] Lorsque Bibulus alloit s'opposer à la remise que César faisoit aux Publicains d'un tiers du prix de leurs baux à ferme (1), on lui avoit jetté sur la tête un panier d'ordures. Ce fut le commencement des affronts, & des violences qui lui firent prendre le parti de ne plus sortir de chez lui. *Plutarc. in Caron. Utic. c. 9.*

VIII. *Dira-t-il qu'il a rendu le Mont Liban tributaire à la République, avant de lui ôter la Campanie?*] C'est une raillerie de la Conquête que Pompée avoit fait de la Judée, qui étoit tenue en ce tems-là à Rome pour le plus misérable Pays du monde en toute maniere. Ceci montre le peu de fond qu'on faisoit sur les tributs qu'on tiroit des conquêtes éloignées comme celle-là, en comparaison des revenus de la République en Italie, comme celui des Terres de la Campanie, le plus riche & le plus liquide de tous.

IX. *Si je voulois me déclarer contr'eux.*] Il entend parler des mêmes Grands, de qui il a censuré tant de fois le luxe, & la jalousie contre lui. Mais il n'étoit pas capable pour cela de se déclarer contr'eux, parce qu'ils ne laissoient pas d'être, dans le fond, du bon Parti aussi bien que lui; quoiqu'il prétendît ici, que leur nonchalance à défendre la République, de concert avec lui, & selon ses lumieres, étoit en effet le plus fort appui de ceux qui la bouleverseroient.

X. *Dicéarque.*] Voyez Lettre II. Livre II. Remarque II. *Théophraste*, même Livre, Lettre III. Remarque dernière.

XI. La Lettre de mon frere m'a paru composée de parties fort contraires.] *C'est en peu de mots un portrait*

(1) Lettre IX. Remarque VI.

A ATTICUS, Livre II. Lettre XVI. 381

au naturel de l'étrange Caractère de ce frere. Les deux mots Grecs qui sont dans le Texte Latin sont le commencement d'un Vers d'Homère au XIV. Livre de l'Iliade, dont le sens entier est : Lion devant, dragon derriere, chimere au milieu. J'ai encore cru cette fois, qu'il étoit plus agréable de me contenter de rendre le sens, que de traduire à la lettre.

XII. Sur le péage du simple transport des Marchandises.] Les Publicains prétendoient, qu'on ne pouvoit transporter aucune marchandise sans payer un certain droit, quoiqu'elles ne sortissent pas de la Province; & les Négoçians d'Asie prétendoient le contraire.

XIII. De l'avis de son Conseil.] C'est que tous les Magistrats qui commandoient dans les Provinces, comme Quintus Cicéron, étoient obligés de consulter leurs Officiers subalternes dont ils composoient leur Conseil, dans toutes les affaires importantes. Verr. 7.

XIV. Grecs d'Asie.] Voyez Lettre XV. du II. Livre, Remarque II.

XV. Si je puis leur faire rendre justice par le Sénat.] C'est-à-dire leur faire donner gain de cause, puisque Cicéron s'est déclaré qu'il trouve la leur bonne. Il y a dans le Latin, si possum discedere, ce qui surprendra sans doute ceux qui ne sçavent pas cette Langue parfaitement. C'est une expression fondée sur la maniere dont on opinoit au Sénat, qui seroit fort longue, & peu agréable à expliquer, & qui revient au sens que j'ai rendu.

XVI. S'il n'y a pas moyen de mettre les Questeurs à la raison, j'en viendrai aux dernieres extrémités.] Cicéron ne pouvoit entendre par-là, que de recourir aux Tribuns du Peuple, pour contraindre les Questeurs à faire raison à son frere, & à le payer à Rome en espèces Romaines, comme ils y étoient obligés, & non pas en Asie, de la monnoie que Pompée y avoit laissée. Or cela n'auroit pas plu au Sénat, qui n'aimoit pas qu'on recourût aux Tribuns pour des affaires comme celle ci, qui n'étoient pas immédiatement de leur Jurisdiction.



LETTRE DIX-SEPTIÈME.

Même année DC XCIV. peu de tems après la précédente , & toujours de Formies à Rome.

JE le crois comme vous le dites. Pompée commence à s'emporter (I) ; il n'est rien qu'on n'en doive craindre , & il vise sans doute à la Tyrannie. Que veut dire autre chose son mariage inopiné avec la Fille de César (II) , la part qu'il a prise à l'affaire de la Campanie (III) , & la profusion des deniers publics (IV) ? Quand il n'y auroit rien à craindre de plus , ce seroit toujours trop. Mais la chose est de telle nature , qu'il est impossible qu'elle en demeure là ; car où est l'avantage pour eux en tout ceci , s'ils n'avoient point de vue plus éloignée ? Ils n'en seroient pas venus si avant , s'il n'avoit pas été nécessaire d'y venir pour acheminer de plus mauvais desseins. Grands Dieux ! Mais , comme vous dites , environ le dixième Mai nous ne pleurerons pas pour cela ensemble à Arpinum ; ce seroit avoir bien mal employé tout le tems que nous avons mis vous & moi à l'étude : nous en parlerons tout à notre aise. Ce n'est pas tant quelque rayon d'espérance qui me console encore , que l'indiffé-

rence profonde à laquelle je suis parvenu ; sur-tout pour les affaires publiques. Il y a dans la partie de mon ame qui est capable de légèreté & de vanité , quelque sorte de joie ambitieuse & maligne sur ce sujet. Je souffrois avec peine que les services de Pompée parussent à la postérité plus grands que les miens (V). Il m'a bien délivré de cette inquiétude-là ; car il est tombé si bas , que les plus méprisables Citoyens (VI) sont à présent élevés , en comparaison de lui. Mais nous causerons de cela à loisir. Voyez si vous pouvez vous trouver à Rome quand j'y arriverai. Si votre commodité le permet , vous me ferez plaisir ; sinon , & que vous veniez ici comme vous dites , sçachez de Théophanes (VII) , comme je suis dans l'esprit de ce Héros dégradé. C'en est assez pour vous obliger de vous en informer avec votre affection ordinaire ; ce que vous m'en rapporterez me servira de règle ; nous pourrons former nos conjectures sur ce qu'il vous dira.

R E M A R Q U E S .

I. **P**ompée commence à s'emporter , &c.] Voyez la Remarque I. sur la XIV. Lettre de ce Livre.

II. *Que veut dire autre chose son mariage inopiné avec la Fille de César ?*] César l'avoit eue de sa première Femme Cornélie. Ce mariage signifioit d'autant plus mal , qu'il paroissoit fort affecté ; car pour donner cette Fille à Pompée , il fallut qu'elle fût divorce avec Quintus Servilius Cæpio son Mari , quoique Cæpio se fût signalé en toute

rencontre en faveur de César contre Bibulus, Ce Cœpius étoit même un homme si fort à ménager pour eux, que pour le consoler de ce qu'on lui ôtoit Julie, Pompée lui donna sa propre Fille en mariage, qui étoit promise au Fils de Sylla. Cette alliance étoit donc en effet un coup d'Etat; mais ce n'étoit pas en faveur de Pompée: car au lieu d'augmenter sa puissance, elle le rendit plus méprisable, en l'attachant nécessairement à César, par le moyen de cette Femme, qu'il aimait passionnément tant qu'elle vécut; mais, par un coup du destin, elle mourut à point nommé lorsqu'il étoit tems pour César de rompre avec Pompée.

III. *La part qu'il a prise à l'affaire de la Campanie.*) On a vu qu'il étoit l'un des vingt Preu-d'hommes commis à la distribution des Terres de ce Pays-là, *Lettre X. Remarque III.*

IV. *La profusion des deniers publics.*) Outre la distribution de ces Terres, & de cet autre Pays nommé *Stellas*, dont j'ai parlé, la Loi de César portoit encore, qu'on acheteroit, des deniers de l'Etat, ce que les Particuliers possédoient dans les mêmes Pays, afin de le distribuer de même au Peuple. Les autres points furent exécutés d'abord comme on a vu, mais celui-ci ne le fut jamais, parce que le fonds destiné à cet achat fut employé ailleurs l'année suivante pendant le Tribunat de Clodius, & donné à l'un des Consuls pour les frais de la guerre qu'il alloit faire en Syrie. *Pro Domo.*

V. *Je souffrois avec peine que les services de Pompée paraissent à la postérité plus grands que les miens.*) Je n'oserois prononcer s'il y avoit de la foiblesse dans ce sentiment de Cicéron; mais je sais bien que la franchise avec laquelle il l'avoue ici à Atticus, & la manière dont il le tourne, a quelque chose de fort noble, & de fort élevé. Et pourquoi trouveroit-on ce sentiment mauvais, après que toute la Grèce a trouvé bon, que les trophées de Miltiade empêchassent Thémistocle de dormir?

VI. *Les plus misérables Citoyens.*) J'ai trouvé à propos de rendre comme cela le Phocis curiana du Texte Latin, qui ne pouvoit vouloir dire autre chose, & que tous les Commentateurs, qui s'y sont épuisés en conjectures ridicules, auroient bien mieux fait de reconnoître, comme Manuce a fait, pour un endroit inintelligible.

VII. *Théophanes.*) *Lettre V. du II. Livre, Remarque VII.*

LETTRE

LETTRE DIX-HUITIÈME.

Même année DCXCIV. de Rome où Cicéron étoit retourné vers la fin de Mai, en Epire où Atticus étoit allé.

J'AI reçu quelques Lettres de vous, où je vois l'inquiétude & la curiosité où vous êtes de sçavoir ce qui se passe de nouveau. Nous sommes pris de tous côtés, & résolus à la servitude. La mort & l'exil, qui sont bien moins à craindre, nous le paroissent davantage. Cet étrange état cause un gémissement général, & cependant personne n'ose dire un seul mot pour y remédier. Le but de ceux qui gouvernent est, à ce que je juge, de ne laisser rien à donner. Le jeune Curion est le seul qui parle, & qui s'oppose ouvertement. On lui applaudit de toutes parts: on l'accable d'honneurs dans la Place publique, & les gens de bien lui témoignent toute l'affection imaginable, au lieu qu'au contraire ils accablent Fufius de huées, de siffemens, & d'injures. Tout cela ne donne aucune espérance, & augmente le mal; puisqu'il paroît clairement par ces démonstrations, que nos Citoyens ne manquent pas de bonnes intentions, mais seulement de liberté. N'attendez pas que je vous rende

compte de tout en détail : qu'il vous suffise, que les choses sont amenées à tel point, qu'il n'y a plus d'espérance de voir jamais, non pas même les Magistrats libres (I), à plus forte raison les Particuliers. Cependant, parmi toute cette oppression, on parle plus hardiment que jamais ; mais ce n'est que dans les conversations & à table. La douleur commence à devenir plus forte que la crainte : cependant le desespoir est encore plus grand, que, ni la crainte, ni la douleur.

Il est même ordonné par un Article de la Loi des Champs, que tous Prétendans promettent désormais avec serment en pleine Assemblée du Peuple, de ne proposer quoi que ce soit au contraire de cette Loi. Aucun ne s'en est défendu, excepté Latérentis (II), qu'on croit avoir fait sagement de se désister de sa prétention au Tribunat, plutôt que de jurer. Mais je ne veux plus vous parler de la République. Je suis trop affligé, & je ne sçaurois vous en rien dire sans une extrême douleur. Je me soutiens assez noblement en comparaison des autres ; mais non pas avec la hauteur convenable à mes actions passées. César me propose, le plus honorablement du monde, d'aller servir sous lui de Lieutenant en Gaule ; si je n'aime mieux me faire députer pour aller rendre quelque vœu (III). Mais cette dernière manière de m'ab-

lenter ne me garantit pas assez contre Clodius, & elle m'empêcheroit de me trouver ici à l'arrivée de mon frere; l'autre au contraire est plus hors d'atteinte (IV), & me laisseroit en pleine liberté de revenir quand je voudrois. Je ne la refuse point; mais je ne crois pourtant pas que je m'en prévale; quoique je ne le témoigne à personne. Je ne suis pas d'humeur à fuir; je brule plutôt de combattre. Tout est bien échauffé; mais je ne sçaurois qu'en juger; & vous ne parlerez de tout ceci à qui que ce soit.

Je vous avoue que je suis bien fâché que mon frere ait affranchi Staius (V), aussi bien que de quelques autres choses: mais le calus est fait. Je voudrois bien, & je le souhaiterois même beaucoup, que vous fussiez ici; je ne manquerois, ni de conseil, ni de consolation; mais du moins, tenez-vous prêt à voler si je vous appelle.

R E M A R Q U E S.

I. **I**L n'y a plus d'espérance de voir jamais, non pas même les Magistrats libres.] Il dit cela à cause de ce qu'il dira plus bas, que César obligeoit par sa Loi tous les Prétendans aux Magistratures de s'engager par serment, à ne jamais rien proposer contre cette Loi. Il paroît par cette précaution si extraordinaire, avec quelle solidité ce grand homme établit tout ce qu'il innova. Tels furent les fondemens qu'il jette de sa domination, si sûrs & si durables, que dix ans d'éloignement de Rome ne purent les ébranler.

II. *Latérens.*] Il s'appelloit *Marcus*, & étoit d'une Maison Plébéienne nommée *Juvenia*, fort noble, puis-

qu'il y avoit eu des Consuls , & originaire de Tusculum^b Il avoit été Questeur Provincial à Cyrène en 69.

III. *Si je n'aime mieux me faire députer pour aller rendre quelque vœu.*] Cicéron Pélerin est quelque chose de trop plaisant pour le laisser passer sans en rire. On a vu ce que c'étoit que les Députations volontaires (1) en général , c'en étoit ici une espèce particulière , qui avoit pour prétexte d'aller à des Temples célèbres rendre quelque vœu , qu'on feignoit d'avoir fait (2). On remarque agréablement comment la crédulité des Peuples servoit de jouet à l'imposture des Prêtres , & contraignoit les hommes les plus sages de donner dans des pratiques ridicules , comme auroient fait les plus petites femmes-lettes. Il y avoit cette différence entre ce pèlerinage prétendu , & la Lieutenance que César offroit sous lui en Gaule à Cicéron , que la durée de ces Lieutenances dépendant tout-à-fait du Proconsul qui les donnoit , on les quittoit quand on vouloit ; car les Proconsuls ne refusoient guères le congé à leurs Subalternes ; sur-tout , quand ces Subalternes étoient du rang de Cicéron. Au lieu que quand on se faisoit donner par le Sénat de ces sortes de Députations volontaires , comme ces pèlerinages , on les limitoit précisément à un certain tems , qu'il n'étoit bienséant , ni d'accourcir , ni de prolonger , parce que c'étoit une grace toute pure ; & c'est pour quoi Cicéron dit ici , que cette Lieutenance étoit une manière de s'absenter , non seulement plus honorable pour lui , mais aussi plus commode que ce pèlerinage , parce qu'il lui importoit de pouvoir revenir quand il voudroit.

IV. *Cette dernière manière de m'absenter ne me garantit pas assez : l'autre est plus hors d'atteinte.*] Voici encore une autre différence bien plus importante entre ces deux sortes d'absences. C'étoit , qu'on ne pouvoit attaquer en Justice ceux qui étoient absens pour la République , comme les Officiers de ses Armées , qu'en leur donnant en cette considération tout le tems nécessaire pour venir se défendre , & avec d'autres formalités fort avantageuses pour eux , qu'on n'étoit point obligé de garder contre ceux qui étoient absens pour leurs affaires particulières. Or Cicéron sçavoit de quoi il étoit menacé.

V. *Statius.*] C'étoit un esclave de Quintus Cicéron , qui passoit pour le gouverner absolument , ainsi qu'on

(1) Lettre X. du Livre I.
Remarque XVI.

(2) 4. Epist. l. 4. ad Attic.
4, 15.

verra plus bas. Comme son affranchissement confirmoit l'opinion qu'on avoit de son pouvoir sur son Maître, Cicéron , à qui cette opinion ne plaisoit pas pour l'honneur de son frere , s'y étoit opposé de toute sa force , & étoit inconsolable que son frere n'eût pas laissé de l'affranchir.

LETTRE DIX-NEUVIÈME.

Même année DCXCIV. vers le milieu de Juillet , de Rome en Grèce encore.

BE A U C O U P de choses m'inquietent : le trouble des affaires publiques ; les dangers personnels que je cours ; sans parler de mille autres chagrins : mais rien ne me touche si fort que cet affranchissement de Statius. Est-il possible que mon frere ait eu si peu d'égard à mes volontés ? ou , s'il ne vouloit pas s'en abstenir par déférence pour moi , qu'il ne s'en soit pas abstenu par crainte de m'offenser ? Je ne sçais ce que je puis faire sur ce nouvel Affranchi , & il n'a pas tant fait de mal qu'on dit. Pour moi , je ne sçaurois pas seulement me mettre en colère contre les gens que j'aime beaucoup , quelque sujet qu'ils m'en donnent. Tout ce que je fais est de m'affliger , & je le fais étrangement. Ces autres chagrins qui viennent des grandes affaires , comme les menaces de Clodius , & les assauts qu'il me prépare , me touchent médiocrement. Il

me semble que je puis même y succomber avec dignité; à moins que je n'aime mieux les éviter sans peine, comme je le puis. *Ne devriez-vous pas, me direz-vous, peut-être, être rassasié de gloire (I) ! Songez pour l'amour de moi à votre sûreté.* Malheureux que je suis, où êtes-vous? Rien ne vous échaperoit assurément; car pour moi, peut-être suis-je aveuglé, & trop passionné pour la probité (II). Apprenez qu'il n'y eut jamais rien de si honteux, de si vilain, de si détesté par les gens de toute sorte de conditions, de profession, & d'âges, que l'état présent des choses; je dis détesté, non seulement à un point que je n'aurois jamais pensé, mais beaucoup plus que je ne souhai-tois. Ceux qui se sont rendus maîtres du Peuple en le flatant, ont porté si loin leur insolence, que les plus retenus ne peuvent s'empêcher de les siffler. On élève Bibulus jusqu'au Ciel, je ne sçais pourquoi (III): cependant on le loua, comme si *lui seul sauvoit la République en temporisant (IV)*. Pompée, mon Idole, s'est ruiné lui-même, je ne sçaurois m'en consoler. Il n'a personne pour lui; j'apprehende bien qu'il ne soit forcé par la crainte de demeurer attaché à César & à Crassus, quand il ne s'y tiendrait pas par inclination. Pour moi, ni je n'attaque leur Parti, à cause de l'amitié qui me

lié à César & à Pompée ; ni aussi l'approuvai-
je, parce que ce seroit désapprouver tout ce
que j'ai jamais fait. Je me suis donc frayé un
chemin tout particulier. Le Peuple témoigne
hautement ce qu'il pense au Théâtre, &
dans les autres Spectacles. Aux derniers
Gladiateurs, celui qui les donnoit, & ses
Amis qui l'assistoient, furent sifflés de com-
pagnie (V). Le Comédien Diphilus s'empor-
ta jusqu'à l'insolence contre notre Pompée
(VI) aux Jeux Apollinaires (VII). Le
Peuple lui fit redire vingt fois ce même Vers
(VIII) :

*Tu n'es devenu grand, que pour notre
malheur (IX).*

Cet autre fut applaudi de tout le monde,

*Tu gémiras un jour d'avoir pu trop de cho-
ses (X) :*

& ainsi du reste du rolle ; car les Vers en sont
conçus de sorte, qu'on auroit dit qu'ils
avoient été faits exprès pour Pompée par
quelqu'un de ses ennemis : comme encore
la tirade qui commence par celui-ci,

*Si l'on ne connoît plus de Loix, ni de Mo-
rale,*

& qui fut reçue avec les mêmes applaudisse-
mens pour l'Acteur, & la même indignation

contre Pompée. César étant survenu quand tout cela fut passé, le jeune Curion vint ensuite, & on lui applaudit (XI), comme on faisoit autrefois à Pompée dans les meilleurs tems. César en est outré. On dit qu'il écrit en diligence à Pompée, qui est retourné à Capoue. Il ne peut pardonner sur-tout aux Chevaliers, qui se levèrent même pour faire honneur à Curion, & il est généralement irrité contre tout le monde. Il menace également d'abolir la Loi Roscia (XII) & celle des Champs. Tout est en combustion, je vous assure. J'aurois bien mieux aimé qu'on eût laissé passer ses entreprises, sans en faire de bruit (XIII), mais je doute que cela se puisse; le monde ne peut souffrir en silence ce qu'il ne sçauroit empêcher, & tout conspire dans un même sentiment, qui n'est soutenu que par la haine.

Cependant, Clodius me menace, & se déclare ouvertement contre moi, l'affaire pour laquelle j'ai toujours compté que vous voleriez ici va éclater. Il me semble que je suis assuré de tout ce qu'il y a de gens de bien qui me secondèrent dans mon Consulat, & même de plusieurs autres de moindre vertu. Pompée me témoigne beaucoup d'affection. Il répond que Clodius ne proposera rien au Peuple contre moi; en quoi il ne me trompe pas, mais il est trompé (XIV). César m'a

offre la place que Cosconius, qui est mort, avoit dans son Vigintivirat (*XV*). Ce seroit n'être choisi qu'au défaut d'un autre; tout le monde s'en seroit moqué avec raison, & rien n'étoit moins propre à me garantir de Clodius: car cette Commission est odieuse aux gens de bien. Elle ne diminueroit pas la haine que les méchans ont pour moi, & me feroit participer à celle que les honnêtes gens ont pour eux. César souhaite toujours de m'avoir pour Lieutenant (*XVI*), cette manière d'éviter le péril est plus honnête: mais je m'en excuse pour le présent. Que veux-je donc? combattre? Je vous assure que je ne fais ce que je veux. Encore une fois, plutôt à Dieu que vous fussiez ici; mais pourtant, attendez encore que je vous mande. Que vous dirai-je de plus? quoi? ce que je pense. Il est sûr que tout est perdu, car à quoi bon le dissimuler davantage? J'écris ceci à la hâte; &, dans la vérité, avec crainte. Une autre fois, ou je vous manderai toutes choses clairement, si j'ai quelque commodité fidèle, ou si je vous écris obscurément, vous ne laisserez pas de m'entendre. Je m'appellerai Lælius, & vous Furius, le reste sera énigmatique. Je fais ma Cour ici, à votre oncle, de toute ma force. J'apprens qu'on vous a envoyé les Edits de Bibulus; Pompée est outré de douleur & de colère de ces Edits.

REMARQUES.

I. **N**E devriez-vous pas être rassasié de gloire ?] C'est le sens de deux mots Grecs qui sont dans le Texte , & qui veulent dire à la lettre ; assez de gland. C'étoit une maniere de Proverbe (1) pour signifier , qu'il est tems d'être saoul d'une méchante viande , du moins quand on en a beaucoup mangé ; & c'est une chose singulière , que l'homme du monde le plus avide de la gloire du monde ne se soit pu empêcher d'en reconnoître le peu de prix , quoiqu'il n'en pût connoître d'autre , en la comparant à la nourriture du plus vil & du plus impur de tous les animaux. Quelle estime en doit vent faire des Chrétiens ?

II. *Pourquoi êtes-vous absent ? rien ne vous échaperoit , car pour moi , peut-être suis-je trop passionné pour la probité.*] Ce défaut est trop rare pour n'être pas difficile à comprendre. Il n'y a que ceux qui l'ont , & à qui il a fait faire de grandes fautes , qui soient Juges compétens de cet endroit. Il n'y a pas de gens qui ayent plus besoin d'un ami éclairé & fidèle pour les régler , comme Cicéron le reconnoît ici , & pour leur marquer précisément jusqu'où ils peuvent porter l'honnêteté , sans quelque espèce de dérèglement ; car il y en a à outrer l'honnêteté , comme à outrer les autres (2) choses. Mais malheureusement pour eux , ce sont aussi les gens du monde , à qui il est plus difficile d'avoir un véritable ami ; non seulement , parce que l'amitié suppose quelque conformité de mœurs , & que les leurs sont fort rares , comme je l'ai dit d'abord ; mais beaucoup plus , parce que leur caractère est une censure vivante de la conduite des autres , & que l'admiration qu'on ne peut s'empêcher d'avoir pour eux , est une sorte de sentiment , généralement parlant , à charge à la nature , & excite plutôt l'envie que l'amour.

III. *On élève Bibulus jusqu'au Ciel ; je ne sçais pourquoi.*] Il faut que Bibulus pût faire quelque chose de mieux que ce qu'il faisoit caché dans sa maison , puisque Cicéron même , son Ami particulier , ne trouvoit pas que

(1) *Manur.*
 (2) *Insani sapiens nomen* | *quam satis est virtutem sè*
ferat , equus iniqui , Ultra | *petat ipsam. Horat. Lib. I.*
Ep. VI. 25.

Cela méritoit le cas qu'on en faisoit : ou peut-être, que Cicéron eût quelque jalousie de la gloire extraordinaire, où Bibulus étoit par cette voie, encore plus extraordinaire.

IV. *On le loue, comme si lui seul savoit la République en temporisant.*] C'est un Vers célèbre du Poëte Ennius à l'honneur du Dictateur Fabius, que Cicéron fait entendre ici qu'on appliquoit en quelque sorte à Bibulus, sur ce qu'il faisoit tout ce qui étoit en son pouvoir pour retarder les entreprises de César, jusqu'à ce que son Consulat fût expiré, comme Fabius remit Rome de la consternation où la bataille de Cannes l'avoit jetté, en différant de combattre Annibal. Tout le monde sçait qu'Ennius est un ancien Poëte Latin, des ordures duquel Virgile se vanta depuis de sçavoir tirer de l'or. Cet éloge de Fabius étoit d'autant plus fort dans sa bouche, que ce Dictateur s'étoit toujours opposé aux grandes & heureuses entreprises du premier Africain, à qui ce Poëte étoit si attaché, que leurs Statues furent depuis mises ensemble en marbre sur le tombeau des Scipions (1). Les grands genies n'épousent point les inimitiés ; ils n'ont point d'attachement plus fort que celui qu'ils ont pour le mérite en quelque sujet qu'ils le trouvent.

V. *Aux derniers Gladiateurs, celui qui les donne, & ses Amis qui l'assistoient, furent sifflés de compagnie.*] Il falloit que ce fût quelqu'un de la faction de César, mais je n'ai pu découvrir qui c'étoit, à moins que ce ne fût Gabinus.

VI. *Le Comédien Diphilus s'emporra jusqu'à l'insolence contre Pompée.*] Quoique les plus habiles Commentateurs prétendent que Pompée étoit absent, parce qu'il paroît par la suite de ces Lettres, qu'il fut pendant tout ce tems-là à Capoue, à l'exécution de la Loi de César ; néanmoins, il est si peu concevable, comment ce Comédien auroit pu lui appliquer si clairement les Vers de la Pièce, s'il n'avoit pas été présent, qu'on ne sçauroit douter qu'il ne le fût. Ne pouvoit-il pas être venu à Rome dans le tems de ces Jeux, peut-être pour les voir ? puisque Valère Maxime dit positivement, que le Comédien le montra de la main (2). C'étoient les derniers soupirs de la Liberté mourante qu'elle osoit pousser en public. On ne sçait de quelle Tragédie étoient ces vers.

(1) *Pro Archia.* (2) *l. 6. c. 2.*

396 LETTRES DE CICÉRON

VII. *Jeux Apollinaires.*] Peu de tems après la bataille de Cannes, la superstition causée par la crainte s'étant emparée de tous les esprits, il courut à Rome force prédictions sur les affaires du tems, qui donnèrent lieu à mille opinions ridicules, & à autant de nouvelles dévotions. Le Sénat ayant appliqué inutilement à ce désordre les remèdes ordinaires, chargea à la fin le Préteur de la Ville de faire une recherche exacte & rigoureuse de toutes ces prophéties, pour les supprimer. Il s'en trouva une entr'autres d'un Devin nommé Caius Martius qui avoit, à ce qu'il sembloit, prédit formellement la défaite de Cannes, & y avoit joint un avertissement de faire des Jeux à l'honneur d'Apollon pour être délivré des Barbares qui ravageoient l'Italie. Il ordonnoit qu'on eût à célébrer ces Jeux tous les ans; que le Préteur de la Ville y présidât; que tout le monde contribuât aux frais, chacun selon son pouvoir, par forme d'aumône; & que les Décemvirs, qui étoient chargés des Livres des Sibylles, y sacrifiaient à la Grecque. Tout fut exécuté de point en point: On assigna douze mille livres au Préteur pour cette cérémonie: Il fut réglé, que la victime d'Apollon seroit un bœuf doré, & deux chèvres blanches dorées aussi, outre une vache, aussi dorée, qu'on sacrifieroit à Latone. Les Jeux se célébrèrent dans le grand Cirque; le Peuple y assista couronné de laurier; les femmes les plus qualifiées y firent des Processions, & tout le monde mangea ce jour-là en public; c'est-à-dire, à portes ouvertes. Il dépendit longtems du même Préteur d'indiquer ces Jeux pour le tems de l'année qu'il lui plaisoit; mais on les fixa dans la suite au cinquième Juillet, pour plus grande dévotion, à cause d'une peste qui survint une fois en cette saison-là. *Tir. Liv. l. 25 & 27. Festus, &c.*

VIII. *Le Peuple lui fit redire vingt fois ce même Vers.*] Il est constant par d'autres passages (1), qu'on faisoit souvent répéter comme cela aux Acteurs les endroits qui plaisoient le plus. Cette coutume n'est pas propre à donner une bonne idée des représentations de ce tems-là. Il étoit difficile qu'on les prît pour des vérités; quand on faisoit faire ces répétitions; &, sans être trop

(1) *Summi poeta ingenium non solum arte sua, sed etiam dolore exprimebat. Re- vocabatur ab universis. Pro*

Sexto. Magnoque risu can- ricum repeteri jubet. Iteratur illud. Phædrus, l. 5. Fab. VII. 31.

prévenu pour notre siècle , j'ose dire , qu'on a vu jouer des Tragédies à Paris , il y a quinze ou vingt ans , où l'on étoit si entièrement transporté en esprit dans le tems & le lieu où l'action sembloit se passer , par la perfection de la représentation & la force admirable du Jeu des Acteurs , qu'on n'avoit garde de songer à faire des applications des Vers de la Pièce. Il auroit fallu pour cela qu'on les eût regardés comme des rôles qui se jouoient , & non pas , ainsi qu'on les regardoit , comme des sentimens originaux & véritables. On s'intéressoit trop au sujet , & on avoit trop d'impatience d'en voir le dénouement , pour le retarder par des répétitions. Ces sortes d'interruptions paroïtroient moins étranges dans une Comédie : mais dans une Tragédie , comme ici , il est difficile de concevoir le Jeu des passions qu'elle devoit exciter , si leur cours n'étoit pas troublé par des redites de cette nature , & toute leur force dissipée. Que les Ecrivains austères qui ont censuré les Spectacles de nos Jours avec tant d'aigreur & d'affectation , contre la révérence due aux usages publics , me pardonnent de ne pouvoir parler sans quelque sorte d'estime , du plus noble de tous les divertissemens.

IX. Tu n'es devenu grand , que pour notre malheur.) Il y a dans le Latin , *nostra miseria* , ce qui devoit régulièrement se traduire par , & non pas , pour notre malheur , comme je l'ai traduit ; mais c'est afin de faire convenir ce Vers à Pompée à qui il ne conviendroit pas en traduisant par notre malheur. Car bien que les moyens par où Pompée étoit devenu grand fussent des malheurs pour le Peuple Romain , c'étoient des exploits fort heureux , qui avoient été faits sous sa conduite , puisque l'Empire de ce Peuple en avoit été augmenté de plusieurs Royaumes , aussi bien que ses revenus.

X. Tu gémeras un jour d'avoir pu trop de choses.) L'application qu'on faisoit de ce Vers dans le tems de cette Lettre est tout-à-fait remarquable , en ce qu'elle fait voir , que tout le monde jugea dès-lors , c'est-à-dire , dès le commencement de la liaison de Pompée avec César , qu'à la fin , Pompée en seroit la dupe , comme il le fut.

XI. Le jeune Curion vint ensuite , & on lui applaudit. César en est outré , &c.) Si l'on considère tous les chagrins que ce jeune homme donna à César dans cette importante conjoncture , on ne sera pas surpris dans la

suite, que César entreprit si fortement de le débaucher, qu'à la fin il en vint à bout, & le rendit autant de ses amis qu'il avoit été de ses ennemis. Qui pouvoit résister à la force d'un Génie, capable de produire de pareils changemens dans les cœurs les plus résolus, & dans les meilleurs esprits ?

XII. *Il menace d'abolir également la Loi Roscia.*] Faite huit ans devant, en faveur des Chevaliers (1), & celle des Champs que lui-même venoit de faire en faveur du Peuple, & dont il a tant été parlé : Tout cela en vengeance de ces démonstrations d'affection pour Pompée, que ce Peuple, & ces Chevaliers avoient faites à l'envi l'un de l'autre dans les Jeux que Cicéron vient de raconter. Il y avoit moins à s'étonner du Peuple, à qui l'inconstance est naturelle : mais que les Chevaliers, qui étoient d'honnêtes gens, voulussent lui donner un chagrin si public, après la grace si longtems refusée, qu'il leur avoit d'abord accordée pour les Publicains (2), cela montre, comme plusieurs autres choses que j'ai déjà remarquées, que c'est une grande entreprise que d'affujettir les esprits. Il ne fit pourtant rien de tout ce dont il menaçoit ici, parce qu'il étoit également à propos de menacer là-dessus, & de ne point exécuter les menaces. S'il n'avoit marqué aucun ressentiment, il se seroit rendu méprisable ; & s'il s'étoit vengé en effet, il se seroit rendu odieux : il ne renonça pas à l'espérance de regagner tous ces gens-là, pour le stérile plaisir de les punir. C'étoit le plus admirable, comme le plus utile des divers talens de son esprit, que de trouver ces sortes de tempéramens ; & de sentir précisément dans les plus justes sujets de passion, jusqu'où il devoit s'y laisser aller. Il falloit être bien fort pour se tenir sur un penchant si glissant & si roide.

XIII. *J'aurois bien mieux aimé qu'on eût laissé passer ses entreprises sans en faire de bruit, &c.*] Comme le commun du monde ne distingue point entre les conjonctures, & ne connoît pas la force de leur différence, on ne comprend point, que les mêmes oppositions qui ruineroient des attentats dans un tems, ne font que les affermir dans un autre. On s'y oppose dans la première chaleur, & à la plus grande puissance de ceux qui les font, &

(1) Livre II. Lettre I.
Remarque VII.

(2) Même Livre, Lettre
IX. Remarque VI.

A ATTICUS, *Livre II. Lettre XIX.* 399

qui avant que de se déclarer, ont pourvu de longue main à tout ce qu'on pouvoit leur opposer. On se laisse emporter à la confiance qu'on prend naturellement en la justice qu'il y a à les combattre, sans considérer, s'il y a autant d'apparence d'y réussir; & c'est ainsi que Cicéron se plaint ici qu'on en usa contre ceux de César. Le pis est, que comme on ne réussit pas, au lieu d'en accuser la conjoncture qui n'est pas favorable, on croit que les mêmes oppositions seroient vaines en tout autre tems; & cette opinion ôte jusqu'à la pensée de les renouveler, & les rend souvent inutiles si l'on les renouvelle, par la prévention où l'on est qu'elles doivent être toujours, parce qu'elles l'ont été une fois. *Possunt quia posse videntur.*

XIV. *Pompée ne me trompe pas, mais il est trompé.*] Quoique j'évite tant que je puis d'anticiper les événemens dans ces Remarques, je ne puis me dispenser de dire par avance sur cet endroit, que Pompée abandonna si lâchement Cicéron dans la persécution que Clodius lui fit peu de tems après, que Cicéron ne douta pas qu'il n'en eût été trahi. Cependant, il ne pouvoit l'en croire capable dans cette Lettre. *Pompée m'aime*, dit-il encore dans la suivante, & *je lui suis très-cher. Vous le croyez? me direz-vous. Oui, je le crois. Je sçais ce que je puis, qui est de me précautionner; mais je ne sçaurois faire ce qui ne dépend pas de moi, qui est de ne pas croire.* D'où pouvoit venir une erreur si obstinée, & si grossière, malgré toutes les mauvaises qualités d'esprit & d'ame, qu'il attribue à Pompée dans les Lettres précédentes, si ce n'est du penchant naturel que les plus excellens hommes ont, comme les plus communs, à croire ce qu'ils desirent, & du foible prodigieux que Cicéron avoit de tout tems pour Pompée, & qui survivoit encore dans le fond de son cœur à l'estime qu'il en avoit faite autrefois, & qu'il n'en faisoit plus?

XV. *César m'a offert la place que Cosconius avoit dans son Vigintivirat.*] Puisque Pompée y en avoit une, César pouvoit bien croire, que Cicéron n'en refuseroit pas une autre. Mais Cicéron sçavoit mieux garder son rang; & cette tentative, pour le gagner, fut aussi inutile que les précédentes. On verra dans la suite, qu'il crut toujours que César avoit été offensé de ses refus; mais puisque ce grand homme n'en eut jamais de ressentiment, & qu'il traita toujours Cicéron comme il

devoit, il est plus naturel de croire qu'il se fit justice, & que de même qu'il avoit ses raisons pour offrir tout ce qui dépendoit de lui à Cicéron, il comprit que Cicéron avoit aussi les siennes pour ne rien accepter de ce qu'il lui offroit.

XVI. *César veut toujours m'avoir pour Lieutenant.*] Comme Cicéron n'étoit pas un grand guerrier, on sera peut-être surpris de l'obstination de César à vouloir l'emmener en Gaule. Mais il est facile de juger par ces Lettres, qu'il étoit suspect à ce grand homme, & que c'étoit moins pour l'avoir avec lui, quoiqu'il fût de la meilleure compagnie du monde, que pour le tirer de Rome. César le connoissoit pour le plus fort appui de la cabale qui lui étoit opposée dans le Sénat, & le plus capable de traverser tout ce que la sienne entreprendroit en sa faveur pendant son absence pour acheminer ses grands desseins.

LETTRE VINGTIÈME.

Même année DCXCIV. & peu de jours après la précédente, toujours de Rome en Grèce.

J'AI rendu tous les services que j'ai pu à ce Nicatus que vous m'avez recommandé. J'ai fait amitié de bon cœur avec Numestius sur ce que vous m'en écrivez avec tant d'affection. Je soutiens vivement votre oncle & de tout mon pouvoir. Je suis content de Varron (I). Pompée m'aime, & je lui suis très-cher. Vous le croyez ? me direz-vous. Oui, je le crois ; il me l'a entièrement persuadé. Mais puisque les Sages enseignent dans toutes les Histoires, & les Poésies même,

même , qu'il faut se précautionner & ne pas croire légèrement , je fais ce que je puis , qui est de me précautionner , mais je ne sçaurois faire ce qui ne dépend pas de moi , qui est de ne pas croire. Clodius n'entreprend encore rien contre moi. Pompée assure toujours que je n'ai rien à en craindre , & me conjure d'en être bien persuadé , jusqu'à dire qu'il se fera plutôt tuer par Clodius , que de souffrir qu'il me fasse la moindre violence. Cette affaire est donc sur le tapis : si-tôt qu'il y aura quelque chose de résolu , je vous l'écrirai : s'il faut combattre , je vous appellerai pour me seconder ; sinon , je ne vous tirerai pas de votre Amalthée.

Je ne vous dirai pas grand' chose sur les affaires d'Etat. Je commence à craindre que le papier ne me trahisse. Ainsi , si j'ai dorénavant beaucoup à vous écrire , ce sera en paroles couvertes. Rome se meurt vraiment d'une maladie bien nouvelle. Tout le monde désapprouve ce qui s'y fait , s'en plaint , & s'en lamente ; il n'y a aucune variété de sentimens ; on les déclare hautement , & personne ne se cache pour gémir , & avec tout cela , on ne se met en aucun devoir d'y remédier. Aussi ne crois-je pas qu'on le pût entreprendre sans causer un massacre général (II) , car la tuerie ne sçau-

roit finir, si elle commence une fois, que par une entière défaite. L'admiration, & la bienveillance publique, élèvent toujours Bibulus jusqu'au Ciel; on ne fait que copier, & réciter ses Edits, & ses Harangues: Il est parvenu par un chemin tout nouveau au comble de la gloire, & il n'y a pas de meilleur secret aujourd'hui pour plaire au Peuple, que de témoigner de la haine à ceux qui ont tout fait pour lui plaire. Je suis bien en peine à quoi tout cela aboutira; si-tôt que j'en démêlerai quelque chose, je vous l'écrirai plus clairement. Pour vous, si vous m'aimez autant que vous m'aimez en effet, tenez-vous prêt à accourir ici si je vous appelle, mais je fais & ferai mon possible pour vous en épargner la peine. Pour ce que je vous avois averti, que je vous nommerois Furius dans mes Lettres (*III*), il n'est pas nécessaire de changer votre nom; je m'appellerai bien Lælius (*IV*), comme je vous avois dit; mais vous serez toujours Atticus. Je ne signerai pas, & ne me servirai pas de mon cachet; du moins, si ce que je vous écrirai est de telle nature, que je craigne qu'il soit vu. Diodotus est mort; il m'a laissé environ huit à neuf mille (*V*) francs. Bibulus a renvoyé l'élection des Consuls au dix-huitième d'Octobre (*VI*) par un Edit plus piquant que les vers d'Archilochus (*VII*).

J'ai reçu les Ouvrages que Vibius m'a envoyés ; c'est un mauvais Poëte , mais il sçait quelque chose, & n'est pas tout à fait inutile. Je les copie & les renverrai aussi-tôt.

R E M A R Q U E S.

I. **V** *Arron.*] C'étoit le plus sçavant homme de l'Empire & le fils de ce célèbre malheureux qui étant Consul fut cause de la défaite de Cannes. Tous deux s'appelloient *Marcus Téreñtius*, & leur Maison étoit auparavant fort obscure. Il nous reste quelques Ouvrages de celui-ci ; mais ce n'est que la moindre partie de ceux qu'il avoit faits. *Quintil.* l. 10. c. 1. *S. Augustin.* de *Civitate Dei*, l. 6. c. 2.

II. *Rome se meurt*, & on ne se met en aucun devoir d'y remédier. *Aussi ne crois-je pas qu'on le puisse entreprendre sans causer un massacre général.*] Il faut avoir les Guerres Civiles de Sylla & de Marius, aussi présentes à l'esprit que Cicéron, qui les avoit vues, pour bien comprendre la raison de ce qu'il dit ici. Il est certain, qu'on y avoit exercé des cruautés, qui feront une honte éternelle au Genre humain, pour des moindres sujets, que ceux qu'il y avoit à Rome au tems de cette Lettre, d'en venir aux mêmes extrémités. Car ç'avoit plutôt été pour des animosités personnelles, que pour l'Empire; qu'on peut presque assurer, qu'aucun des Chefs n'eut d'abord dessein d'usurper. Ils y prétendoient si peu, que Sylla, qui y parvint contre son espérance, en fut si étonné qu'il ne put s'y accoutumer; il se fit un mérite de le quitter, désespérant de le pouvoir garder; & c'est de quoi César se moqua ouvertement depuis.

Il en alloit tout autrement dans le tems de ces Lettres, où son heureux exemple donnoit des pensées plus élevées. Comme il avoit fait voir que Rome pouvoit souffrir un Maître, César qui se croyoit aussi digne de l'être que lui, ne désespéroit pas de le devenir aussi bien que lui; mais parce qu'il ne vouloit pas imiter Sylla dans la retraite, s'il pouvoit parvenir un jour à son élévation; il vouloit bâtir sur des fondemens plus solides, afin de pouvoir s'y maintenir. Dans cette vue, sa principale

404 LETTRES DE CICÉRON

maxime fut de ne rien faire par animosité ; persuadé que tout ce qu'on fait dans les affaires pour le plaisir de se satisfaire nuit toujours , & qu'on n'y peut réussir , qu'en sacrifiant tous les autres plaisirs à celui de réussir. Au lieu donc d'être implacable , comme Sylla & Marius l'avoient été l'un pour l'autre , & de s'attirer l'horreur publique par les vengeances inhumaines où ils s'emportèrent avec tant de fureur , il se réconcilia avec ses ennemis , autant de fois qu'il étoit de son intérêt de le faire ; mais sur-tout , il s'abstint religieusement des violences que Cicéron appréhende dans cet endroit & en plusieurs autres de ces Lettres , afin de faire espérer une domination aussi douce , que la sienne le fut en effet le peu de tems qu'elle dura. Autant que je connois Pompée par ces Lettres , je ne voudrois pas jurer qu'il en eût usé tout-à-fait de même s'il avoit été le Maître ; car il n'y paroît , ni si habile , ni si humain. Mais pour peu qu'on suive la trace de César , depuis son Consulat jusqu'à sa Dictature , on ne sçautoit douter , qu'il ne se conduisît de dessein formé par le principe que je viens d'expliquer ; & cela étant , il faut reconnoître que jamais grandeur , purement usurpée , ne fut acquise par des voies si douces & si modérées que la sienne. Il étoit trop habile , pour ne pas laisser quelque effor aux sentimens de liberté & d'indépendance , qui étoient si naturels dans Rome ,

*Cette haine des Rois que depuis cinq cens ans
Avec le premier lait suçoient tous ses enfans.*

& pour ne pas juger , que tous les murmures & les autres marques de douleur & d'indignation , dont ces Lettres sont pleines contre les attentats de son Consulat , s'évanouiroient infailliblement , comme ils firent durant son absence , pourvu qu'il n'aigrît rien , & qu'il ne répandît point de sang , pendant que ses établissemens demeureroient fermes & stables , jusqu'à-ce qu'il fût en état d'en recueillir le fruit , comme il fit dix ans après. *Suet. in Caf. c. 77. Syllam nescisse litteras que Dictaturam deposuerit.*

III. *Il n'y a pas de meilleur secret aujourd'hui pour plaire au Peuple , que de témoigner de la haine à ceux qui ont tout fait pour lui plaire.]* C'est que le Peuple ne veut pas être caressé si ouvertement , pour se laisser gagner ; cela

s'entend dans les Républiques, où il y a toujours à se défier des faveurs que lui font les Particuliers trop puissans. Car dans une Monarchie, comme celles qu'on lui fait ne peuvent être suspectes d'intérêt, parce qu'il ne peut rien; il n'y a aucun mauvais effet à en craindre, & l'on ne sçauroit trop lui en faire; & c'est aussi peut-être pourquoi l'on ne lui en fait guères. Rien ne montre mieux la force du génie de César, que d'avoir sçu étouffer à la fin cette défiance, par ses manières. Car s'il lutta quelque tems contr'elle; comme il paroît par cet endroit & quelques autres de ces Lettres, ce ne fut, encore une fois, comme je viens de l'expliquer dans la remarque précédente, qu'un mouvement passager, que quelques actions de hauteur, qu'il avoit été obligé de faire pour assurer ses établissemens, excitèrent nécessairement dans les esprits. Mais ces petites violences ayant cessé avec son Consulat, & le bien qu'il avoit fait au Peuple, & à l'Ordre des Chevaliers, ne laissant pas de subsister, il emporta avec lui en Gaule tous les cœurs, à la faction près qui lui étoit contraire dans le Sénat; & les grandes choses qu'il fit en cette Province lui conservèrent facilement cet amour du Public; car rien n'est si propre à l'entretenir, que l'admiration.

IV. *Il n'est pas nécessaire de changer votre nom. Je m'appellerai bien Lælius, comme je vous avois dit, mais vous serez toujours Atticus.*] Je ne sçaurois m'empêcher de soupçonner, que Cicéron prenoit quelque plaisir secret, à emprunter le nom de cet illustre Romain, avec lequel on a vu, dans sa Réponse à Pompée, qu'il cherchoit à se comparer, & qu'il se proposoit, si je ne me trompe, pour modèle. Tout ce que nous en sçavons, forme une idée trop singulière, & trop exquise de son mérite, pour n'avoir pas fait envie de lui ressembler à un connoisseur d'un discernement aussi fin que Cicéron; & quand on a bien envie de ressembler à quelqu'un, il faudroit en être bien différent, pour ne pas trouver qu'on lui ressemble en quelque chose. Cependant, il faut avouer, que jamais deux bons caractères ne se ressemblerent moins que ces deux-là, sans être contraires, & que la douceur & la tranquillité naturelle de Lælius, sont fort différentes de la vivacité, & de la sensibilité extrême de Cicéron. Mais peut-être que ce fut la différence des tems où ils vécurent, & des affaires qu'ils eurent à manier, qui donna un tour différent à leurs

esprits , & que Lælius auroit été aussi vif que Cicéron ; & Cicéron aussi tranquille que Lælius , s'ils avoient été en la place l'un de l'autre. Car il n'y a rien de louable , qui ne soit à présumer de deux hommes aussi remplis que ces deux-là , d'honnêteté & de lumière.

V. Huit à neuf mille francs.] Il y a dans le Texte centies sestertium , mais cela preduit une somme si exorbitante pour un Philosophe domestique d'un Particulier , que j'ai cru devoir suivre la conjecture de Manuce , qui croit qu'il y devoit avoir centum au lieu de centies.

IV. Bibulus a renvoyé l'élection des Consuls au dix-huitième d'Octobre.] Elle se devoit faire régulièrement les derniers jours de Juillet , ou les premiers d'Août. Il faut que Bibulus se flatât de quelque révolution avant le tems auquel il la remettoit , ou qu'il crût seulement qu'on ne pouvoit trop différer une mauvaise affaire.

VII. Archiloshus.] Fameux Poète Satyrique Grec , natif de l'Isle de Paros. Il fit des Vers si piquans contre un nommé Lycambe , qui lui manqua de parole , après lui avoir promis sa fille en mariage , que ce beau-pere manqué (1) s'en pendit de desespoir. Cela paroît incroyable dans nos mœurs ; mais il y a encore aujourd'hui des Pays fort civilisés , où l'on se pend tous les jours pour de moindres sujets. Ce terrible Ecrivain florissoit du tems de Romulus , & fut tué à la guerre , après avoir été chassé de Lacédémone (2) , & après la défense de ses Ouvrages , pour leur pétulance & pour leur saleté. Cela n'empêcha pas l'Oracle de Delphes de se déclarer contre ses meurtriers après sa mort (3) , en considération de la beauté de sa Poësie. Mais les Dieux de ce tems-là , étoient fort partiaux , & il n'auroit pas été bienséant à Apollon de ne pas venger la mort d'un excellent Poète , quelque malin & débordé qu'il pût être.

(1) Horat. l. 5. Od. 6.

(2) Valer. Max. l. 6. c.

3. & Plutarc. A pophthegm.

Lacon.

(3) Plutarc. de his quib.

sero à numine , &c.



LETTRE VINGT-ET-UNIE'ME.

Même année DC XCIV. & toujours de Rome en Grèce.

POURQUOI feindrois-je à vous parler de la République ? Elle est perdue , & bien plus malheureuse que vous ne la laissâtes , en ce qu'elle sembloit alors tomber sous une domination agréable au Peuple , & peu nuisible aux gens de bien à qui elle ne pouvoit pas agréer , au lieu que cette domination est devenue tout à coup si généralement odieuse à tout le monde , qu'on ne sçauroit songer , sans frémir , à ce qui en doit arriver (I). On a éprouvé la colère & l'emportement de ceux qui ont bouleversé l'Etat par ressentiment contre Caton. Ils paroissoient , à la vérité , employer des poisons si doux pour nous tuer , qu'il sembloit que nous pourrions du moins en mourir sans douleur ; mais je crains bien à présent que les siflemens du Peuple , les plaintes des honnêtes gens , & le murmure de toute l'Italie , ne les aient aigris plus qu'ils n'étoient. J'espérois en effet , comme je vous l'ai dit plusieurs fois , que la révolution dont la République étoit menacée se feroit si doucement , qu'à peine en enten-

droit-on le bruit, & en resteroit-il quelque trace; & la chose auroit tourné ainsi, si on avoit pu attendre la fin de l'orage, & le laisser passer. Mais après avoir soupiré longtems en secret, on a commencé à gémir, puis à parler tout haut, & à se plaindre. Ainsi donc, notre Ami, qui ne sçavoit encore ce que c'étoit que de blâme, n'ayant jamais reçu jusqu'alors que des louanges, d'environné qu'il étoit de gloire de toutes parts, se trouve tombé dans un accablement d'esprit, qui paroît jusques sur son visage, & ne sçait de quel côté se tourner. Il ne voit que des précipices dans le chemin qu'il a choisi; il craint, avec raison, d'être taxé de légéreté, s'il retourne en arrière; il a les bons pour ennemis, & il n'est pas même aimé des méchans. Admirez ma foiblesse; je ne pus retenir mes larmes en le voyant (II), le vingt-troisième de Juin, haranguer contre les Edits de Bibulus; lui, qui n'avoit jamais paru jusqu'alors dans cette place (III), que pour y parler de lui-même en termes magnifiques, adoré du Peuple, & applaudi de tout le monde. Comme il paroissoit rabaisé, abattu; enforte que toute l'Assemblée n'avoit pas plus de honte pour lui, qu'il en avoit pour lui-même, quel triste spectacle pour tous autres yeux que pour ceux de Crassus (IV)! Car le reste du monde,

monde, se souvenant de quelle hauteur de gloire il étoit tombé, ne pouvoit croire, que ce fût par malice, & non pas par fragilité (V).

En mon particulier, comme Apelles, ou Protogène auroient été (VI), ce me semble, sensiblement touchés, s'ils avoient vu, l'un sa Vénus, & l'autre son Jalyse, couverts de boue par quelque accident; aussi ne pus-je voir sans une extrême douleur, défiguré tout d'un coup jusqu'à n'être pas reconnoissable, un homme que j'avois pris tant de peine & de plaisir à peindre de mes plus belles couleurs.

Ce n'est pas, qu'après le support qu'il a prêté à Clodius, personne ne pouvoit croire, que je fusse encore de ses Amis; mais la vérité est, que mon attachement pour lui est si grand, que toutes ses actions n'ont pu entièrement m'en détacher. Cependant, les sanglans Edits de Bibulus contre lui plaisent si fort au Peuple, que l'on ne sçauroit passer dans l'endroit où ils sont exposés, tant la foule y est grande à les lire. Il en sèche de douleur, & j'en suis vivement touché; tant parce qu'ils traitent trop cruellement un homme que j'ai toujours aimé, que pour la crainte que j'ai, qu'un guerrier aussi violent que lui, si accoutumé au carnage & si peu fait à souffrir des inju-

res, ne se laisse emporter avec toute son impétuosité naturelle, à sa douleur & à son ressentiment. J'ignore ce qui arrivera de Bibulus: dans l'état où sont les affaires, il est tout brillant de gloire; jusques-là que César, qui croyoit, avec raison, pouvoir exciter contre lui le Peuple, à qui tout délai d'élection n'est pas agréable (*VII*), sur ce qu'il a différé celle des Consuls au mois d'Octobre, César, dis-je, ayant harangué très-séditieusement l'Assemblée dans cette vue, n'en a pu tirer une seule parole. Que voulez-vous que je vous dise? Ils voient clairement, que tous les esprits sont également aliénés pour eux; & c'est cela même qui fait craindre qu'ils n'en viennent à des violences.

Clodius paroît toujours mon ennemi, au lieu que Pompée m'assure toujours qu'il ne se fera rien contre moi. Il y auroit du danger à se reposer sur cette assurance; & je me prépare à me défendre. J'espère avoir pour moi tous les Ordres de l'Etat. Je vous souhaite beaucoup pour ce tems-là, & mon affaire ne demande pas moins votre présence. Je me trouverai bien fortifié de conseil & de courage, si je puis vous avoir alors. Je suis content de Varron; Pompée fait merveille en paroles. Je me flate que je me tirerai du moins d'intrigue sans chagrin, si ce n'est

pas avec beaucoup de gloire: Faites moi sçavoir ce que vous faites, comment vous vous divertissez, & où vous en êtes avec vos Sicyoniens.

R E M A R Q U E S.

I. **O** *N ne sçavoir penser sans frémir à ce qui en doit arriver.*] Voilà toujours la même terreur panique de Cicéron; ou, pour mieux dire, l'éloge réitéré de l'habile modération de César, qui garantit Rome de tous les défordres que Cicéron avoit raison de craindre.

II. *Je ne pus retenir mes larmes en le voyant.*] Quoique cette malheureuse situation où Pompée s'étoit mis, & qui est décrite ici d'une manière si vive, & si touchante, fût le juste fruit de sa mauvaise conduite; la pitié que Cicéron en avoit ne laissoit pas d'être fort naturelle. Une haute réputation anéantie est une sorte d'événement, qui met dans un trop grand jour la foiblesse du jugement des hommes, & le ridicule de la gloire, pour ne pas attrister tout cœur ambitieux.

III. *Dans cette place.*] C'est la Tribune aux Harangues qu'il faut entendre par-là, d'où l'on parloit ordinairement au Peuple.

IV. *Quel triste spectacle pour tous autres yeux que pour ceux de Crassus!*] Cet endroit fait voir que les réconciliations les plus éclatantes n'en étoient pas pour cela plus sincères. Ce n'étoit proprement que des espèces de trêves marchandes, que l'intérêt commun obligeoit quelquefois les plus grands ennemis à faire, pour les rompre si-tôt que cet intérêt ne subsisteroit plus. Il étoit difficile qu'il en allât autrement, après que les inimitiés étoient venues à un certain point, sur-tout quand les réconciliations s'étoient faites d'aussi bonne grace d'un côté, & d'aussi mauvaise de l'autre, que s'étoit faite celle de Pompée & de Crassus. Car quoique Crassus fût constamment le plus offensé, puisque Pompée lui avoit voulu ôter l'honneur qui lui étoit dû de la défaite des Esclaves; cependant, quand un Particulier, inconnu jusqu'alors, les exhorta devant tout le Peuple à se raccommo-der ensemble au sortir de leur Consulat, sur l'assurance qu'il donnoit d'avoir fait un songe, où Ju-

puter le lui avoit ordonné ; Pompée demeura immobile ; jusqu'à-ce que Crassus se leva le premier pour lui rendre la main. Il n'y a donc pas sujet de s'étonner, que Cicéron crût Crassus bien aise de voir Pompée aussi humilié qu'il est représenté dans cette Lettre, nonobstant la liaison étroite, qui s'étoit faite depuis peu entr'eux par l'entremise de César. *Plutaro. in Pomp. c. 6.*

V. *Le reste du monde se souvenant de quelle hauteur de gloire il étoit tombé, ne pouvoit croire que ce fût par malice, & non pas par fragilité.*] C'est ici une peinture bien naïve de l'obstination naturelle du Vulgaire pour une réputation établie, quelque fausse & injuste qu'elle soit. On ne peut pas être moins excusable, que Pompée l'étoit, en prenant un mauvais parti. Il avoit apporté de si grands avantages pour sa part dans celui où il s'étoit engagé, qu'il ne pouvoit jamais y gagner autant qu'il y pouvoit perdre, & qu'il y perdit en effet. César, au contraire, qui n'étoit encore qu'au commencement de sa fortune & de sa réputation, ne pouvoit que profiter d'une liaison aussi étroite, & aussi publique qu'étoit celle de Pompée avec lui. Cette liaison étoit donc un coup aussi important pour César, qu'une bévue grossière pour Pompée. Cependant, parce qu'on étoit prévenu communément en faveur de Pompée, on attribuoit sa faute à la foiblesse plutôt qu'à une ambition déréglée & mal entendue d'augmenter son autorité, & de se distinguer par des honneurs toujours nouveaux ; car ce fut son véritable motif. Mais il ne considéroit pas, qu'il étoit difficile de trouver des honneurs qui fussent au-dessus de ceux qu'il avoit déjà reçus, & que de moindres terniroient plutôt les précédens, qu'ils n'en relèveroient l'éclat. On ne peut représenter d'un air plus douloureux, ni plus tendre, la chute d'un Ami cher & illustre, que Cicéron représente dans cette Lettre la chute de Pompée, quoiqu'il eût de si grands sujets de s'en plaindre. Que la vie seroit douce, si tous les Amis étoient formés sur ce modèle !

VI. *Apelles, ou Prorogène.*] Tout le monde sçait qu'Apelles étoit de l'Isle de Co, & Prorogène, de celle de Rhodes. La *Vénus* dont il est parlé ici, étoit le chef-d'œuvre d'Apelles. Elle étoit peinte sortant toute nue de la Mer, sur le modèle de cette belle Concubine d'Alexandre, dont ce Peintre admirable devint si amoureux en la peignant dans cet état, qu'Alexandre, par

A ATTICUS, Livre II. Lettre XXII. 413

Une générosité aussi estimable qu'aucune de ses victoires (1) ne pût s'empêcher de la lui donner. Le *Falyse*, dont il est parlé ici, étoit de même le chef-d'œuvre de *Prorogène*; mais c'est une chose bizarre, que ce tableau ayant été si vanté par tant d'Ecrivains différens, tous ayent exprimé si peu distinctement ce que ce tableau représentoit, qu'on ne sçache, si c'étoit une Ville, un Satyre, ou un Bacchus. Il auroit été bien plus naturel & plus nécessaire de le dire, que de nous apprendre, comme ils ont fait, qu'il y avoit un chien, que l'Ouvrier y avoit passé quatre couches pour le défendre mieux de l'injure des tems, & que *Démétrius* le preneur de Villes, en assiégeant une où ce tableau étoit, prit des soins (2) tout particuliers qu'il ne fût point endommagé. Mais la plupart des Ecrivains, tout amoureux qu'ils sont de la Postérité, n'oublient point assez le tems où ils vivent pour penser, que quelque connues qu'y soient plusieurs choses dont ils parlent, elles n'en seront pas pour cela moins inconnues dans les tems à venir, s'ils n'en parlent aussi distinctement, que si elles ne l'étoient point dans le leur.

VII. *Le Peuple à qui tout délai d'élection n'est pas agréable.*] Parce que cela retardoit d'autant les largesses, que les Prétendans avoient coutume de faire au Peuple dans ces sortes d'Assemblées.

(1) *Ælian. l. 12. c. 34.*
Magnus animo, major
imperio suū, nec minor hoc
facto quam victoriâ aliquâ.

Plin. l. 35. c. 10.

(2) *Plutarc. in Demetrâ*
& *Plin. Ibid.*

LETTRE VINGT-DEUXIÈME.

Même année *DCXCIV.* peu de jours après
la précédente, & toujours de Rome en
Grèce.

QUE n'êtes-vous demeuré à Rome,
comme vous y seriez demeuré sans

doute, si nous avions cru que tout ceci dût arriver ? Nous gouvernerions facilement Clodius ; ou , du moins , nous pourrions sçavoir ce qu'il fera. Voici où nous en sommes : Il court, il s'emporte, il ne sçait ce qu'il veut ; il menace beaucoup de gens, & il ne frapera apparemment que ce qui se trouvera sous sa main. Quand il considère à quel point l'état présent des affaires est odieux à tout le monde, on diroit, qu'il se va jeter sur ceux qui les y ont mises ; mais quand il se souvient de leurs Armées & de leur puissance, il se rabat sur nous, & me menace en particulier de voies de fait, & de justice. Pompée l'a poussé là-dessus, & poussé fortement, à ce que le même Pompée m'a rapporté, car je n'en ai point d'autre témoin. Je lui ai représenté, m'a-t-il dit (I), que je passerois pour le plus grand scélérat du monde, si vous étiez persécuté par un homme comme lui, à qui j'ai mis proprement les armes à la main, en le laissant faire Plébéien ; Que j'avois sa parole, & celle d'Appius son frere (II) pour gage de votre sureté ; & que s'ils ne me la tenoient pas, je m'en ressentirois de forte, qu'il paroîtroit à tout le monde, que je n'ai rien de plus cher que votre amitié. Sur ce discours, & plusieurs autres qu'il a ajoutés dans le même tems, il dit, que Clodius lui a d'a-

bord répondu beaucoup de choses contre moi; mais qu'à la fin, il a donné les mains, & promis de nouveau de ne rien faire qui pût lui déplaire. Il ne laisse pourtant pas de parler toujours de moi fort injurieusement; mais, quand il ne le feroit pas, je ne m'en fierois pas davantage à lui, & je n'en disposerois pas moins tout, comme je fais, pour me défendre. Je me conduis donc d'une maniere, que mes forces augmentent tous les jours avec l'affection que tout le monde me témoigne. Je ne me mêle, ni peu ni beaucoup, des affaires d'Etat, & je m'applique tout entier à celles du Barreau; ce qui ne me rend pas moins agréable au Peuple en général, qu'à ceux en particulier de qui je soutiens les intérêts. Ma maison ne desemplit point; tout vient à ma rencontre quand j'en fors: & la mémoire de mon Consulat se renouvelle vivement, on me témoigne beaucoup d'attachement; enfin, j'ai si bonne espérance, qu'il me semble quelquefois, que je ne devrois pas éviter le combat qu'on me prépare, quand même je le pourrois. C'est à ce coup que j'ai besoin de vos conseils, de votre amitié, & de votre fidélité. Volez donc, tout me sera facile quand je vous aurai. Notre ami Varron peut beaucoup me servir, & le fera bien plus fortement quand vous le presserez. On peut tirer, & décou-

virir aussi beaucoup de choses de Clodius même, qui ne pourront vous échaper, comme à beaucoup d'autres. Mais il est ridicule de particulariser rien davantage, puisque vous m'êtes généralement nécessaire pour tout. En un mot, soyez seulement bien persuadé, que je verrai clair à tout en vous voyant, mais tout le point est, que vous arriviez avant qu'il entre en exercice (III). Si vous pouvez par le moyen de Clodia, quand vous serez ici, faire pousser Pompée par Crassus, & tirer de lui s'ils sont de bonne foi à mon égard, je compte, que je sortirai d'affaire, ou à tout le moins, d'erreur. Il n'est pas nécessaire que je vous prie, ou que je vous presse. Vous voyez ce que je desire, & ce que la conjoncture, & l'importance de la chose exigent de vous. Je n'ai rien à vous mander de la République, sinon la haine extrême & générale pour ceux qui en sont les maîtres, & pourtant, nulle espérance d'amendement. Vous n'aurez pas peine à croire, que Pompée est fort ennuyé de lui-même, & bourrelé de remors bien violens. Je ne sçaurois bonnement juger par où tout ceci finira; mais il faut pourtant que cela fasse quelque éclat. Je vous ai renvoyé les Livres d'Alexandre (IV): il écrit négligement, & n'est pas bon Poëte; mais il y a pourtant quelque chose d'utile. J'ai fait vo-

lontiers amitié avec Numérius Numestius ; je le trouve homme de poids, sage, & digne en un mot du témoignage que vous m'en avez rendu en me le recommandant.

REMARQUES.

I. JE lui ai représenté, m'a-t-il dit, &c.] *Tout ce Discours de Pompée à Clodius est rapporté indirectement par Cicéron dans le Texte Latin ; cum diceret in summâ se infamiâ fore, &c. Mais si j'avois voulu le traduire de la même manière, je serois tombé nécessairement dans l'un de ces deux inconvéniens ; ou de laisser plusieurs il & lui équivoques ; ou de répéter dix fois en six lignes les noms de Pompée, & de Clodius, si je ne voulois pas laisser ces équivoques. J'ai évité également l'un & l'autre de ces inconvéniens en traduisant par le direct, ce qui ne change rien au sens ; & j'ose dire, que cette adresse, dont je ne sçais si d'autres Traducteurs se sont servis, rouse facile qu'elle est à trouver, est une des plus nécessaires, & des plus heureuses que je sçache pour traduire des recits de conversations, puisqu'elle répand une clarté & une netteté entière dans ces sortes d'endroits, qui ne sont pas les moins embarrassans pour un Traducteur.*

II. *Appius son frere.*] C'étoit l'aîné de Clodius qui fut Préteur deux ans après, & de qui la Fille épousa depuis le Fils aîné de Pompée.

III. *Tout le point est que vous arriviez avant qu'il entre en exercice.*] C'étoit du Tribunat du Peuple que Cicéron entendoit parler. Il falloit qu'il restât encore assez de tems jusqu'au dixième Décembre, que la fonction en commençoit, pour qu'Atticus pût revenir de Grèce à Rome avant ce jour-là ; & il falloit aussi que Cicéron se tint bien assuré qu'aussi-tôt que Clodius seroit installé, il ne perdrait point de tems pour l'entreprendre, & pour le pousser à bout, comme il fit.

IV. *Alexandre.*] C'étoit un Poète d'Ephèse (1), qui avoit écrit en Vers sur la Cosmographie, & que Cicéron avoit apparemment été bien-aîsé de voir, à cause de l'ouvrage de Géographie, qu'on a vu plus haut que notre Auteur

(1) Strab. l. 13.

418 LETTRES DE CICÉRON

composoit. Il faut que la passion d'écrire soit une distraction bien puissante, ou une maladie bien incurable, puisqu'elle ne lui donnoit pas même de relâche parmi d'aussi grands chagrins, que ceux dont il étoit agité au tems de cette Lettre. Cela fait voir du moins, que des gens font quelquefois des Livres, qui pourroient faire quelque chose de meilleur.

LETTRE VINGT-TROISIÈME.

Même année DCXCIV. & toujours de Rome en Grèce.

JE ne crois pas vous avoir jamais écrit que cette fois-ci d'une autre main que de la mienne. Vous pouvez juger par-là à quel point je suis occupé; car n'ayant aucun tems libre, & étant obligé de faire de l'exercice pour remettre ma voix qui en a besoin, je dicte ceci en me promenant (I). Premièrement, vous sçavez que notre Ami Pompée est fort touché de l'état où il se trouve, il voudroit bien pouvoir revenir à celui d'où il est tombé: il m'a fait confidence de sa douleur, & quelquefois même il y cherche ouvertement du remède; mais je n'y en vois aucun. Je vous dirai ensuite, que tous les auteurs, & les fauteurs du mauvais Parti s'affoiblissent d'eux-mêmes, faute d'opposition (II), quoique tout le monde n'ait jamais été plus conforme en sentimens, & en paroles, sur leur sujet, qu'on l'est aujourd'hui.

A ATTICUS, Liv. II. Lettre XXIII. 419

Pour moi, (car je suis sûr que vous êtes curieux de le sçavoir,) je n'assiste à aucune délibération publique (III), & je suis entièrement attaché à mes occupations du Barreau. Il est facile de juger, que cette conduite, dans une conjoncture comme celle-ci, renouvelle fortement la mémoire de mes actions passées, & fait souhaiter, que je me mêle, comme autrefois, des affaires de l'Etat. Mais le frere de notre Junon (IV) ne me fait pas de petites menaces, & dans le même tems qu'il le nie à Pompée, il s'en déclare, & il en fait gloire avec tous les autres (V). C'est pourquoi, si vous m'aimez autant que vous m'aimez en effet, éveillez-vous, si vous dormez; marchez, si vous êtes éveillé, courez, si vous marchez; volez, si vous courez. Il n'est pas croyable quel fondement je fais sur vos conseils, & sur votre sagesse; & plus encore, sur votre amitié & votre fidélité. L'importance du sujet demanderoit peut-être un plus long discours; mais l'union de nos esprits y supplée. Il m'importe, dis-je, extrêmement, que vous soyiez ici aussitôt que Clodius sera installé Tribun, si vous ne pouvez pas y être pour l'Assemblée des Elections (VI).

REMARQUES.

I. **E** Tant obligé de faire de l'exercice pour remettre ma voix qui en a besoin, je dis ce ceci en me promenant.] Cette incommodité étoit apparemment causée par l'application dont Cicéron se vante dans cette Lettre, & dans la précédente, à ses fonctions du Barreau. Il croit, avec raison, que l'exercice de la promenade étoit propre à fortifier & à éclaircir la voix, en facilitant la respiration par l'agitation modérée qu'il donne au poulmon. *Quintil. l. 4. c. 3. Marrian. Capell. de Nuptiis Philologia, l. 5. de Pronunciar.*

II. *Les auteurs & les fauteurs du mauvais Parti s'affoiblissent d'eux-mêmes, faute d'opposition.*] Cicéron prenoit pour affoiblissement la modération qui commençoit à paroître dans la conduite de César; mais ce n'étoit autre chose, sinon, qu'il n'avoit pas besoin de faire alors de violence, & qu'il n'en faisoit point sans besoin. Une marque certaine, que ce changement de conduite venoit de sagesse, & non pas de foiblesse, c'est que tout ne lui réussit pas moins dans la suite. Il auroit donc été bien plus raisonnable, & plus vrai, d'attribuer le peu d'opposition que César commençoit à trouver, à ce qu'il commençoit aussi à se modérer, & qu'il n'aigriffoit point les affaires; que non pas, de prendre sa modération pour foiblesse, comme Cicéron la prenoit, & de l'attribuer à faute d'opposition. Il étoit bien facile de remarquer, qu'on ne s'opposoit à lui, que quand l'évidence de ses attentats révoltoit tous les esprits; parce qu'il étoit fort aimé. Mais Cicéron suivoit son principe qu'il a déclaré plus haut (1), qu'il auroit bien mieux valu qu'on eût laissé passer les entreprises de César sans en faire de bruit. Il ne considéroit pas, que ce principe, qui étoit bon à suivre d'abord, & qui consistoit à dissimuler généralement toutes ces entreprises, ne valoit plus rien depuis qu'on s'étoit une fois déclaré contre; car au lieu qu'une dissimulation continuelle auroit laissé toutes choses dans leur entier jusqu'à un meilleur tems, comme Cicéron le souhaitoit avec raison, la cessation des oppositions, après tant de vains efforts qu'on avoit faits, ne pouvoit que prouver, & augmenter la force du parti de César, bien loin de l'affoiblir.

(1) Lettre XIX. Remarque XIII.

A ATTICUS , *Liv. II. Lettre XXIII.* 421

III. *Je n'assiste à aucune délibération publique. Cette conduite, dans une conjoncture comme celle-ci, renouvelle fortement la mémoire de mes actions passées, & fait souhaiter que je me mêle comme autrefois, des affaires de l'Etat.]* Il étoit bien naturel, que plus Cicéron s'éloignoit des affaires publiques, plus on sentît le besoin qu'il y avoit qu'il s'en mêlât, qu'on en souhaitât davantage qu'il s'y entremît, comme autrefois, & qu'on appellât avec plaisir le tems où il les avoit gouvernées avec tant de gloire & de bonheur.

IV. *Le frere de notre Junon.]* Il n'est pas nécessaire d'avertir que c'est Clodius, après ce qui a été dit plus haut de l'épithète de cette Déesse, prise d'Homère, que Cicéron attribue ici & là à sa Sœur Clodia. *Lettre IX. Remarque 1.*

V. *Ne me fais pas de petites menaces, & dans le même tems qu'il le nie à Pompée, il s'en déclare, & en fait gloire avec tout le monde.]* Il n'est pas étrange, que Clodius se démentît lui-même de cette sorte; il ne vouloit tromper que Pompée, & il vouloit bien que tout le reste du monde sçût ses mauvais desseins contre Cicéron: Peut-être même étoit-il à propos de les publier pour y préparer les esprits & pour réussir plus facilement. Mais il est étrange que cette duplicité ne pouvant pas être ignorée de Pompée, puisqu'elle ne l'étoit pas de Cicéron, il n'arrivât pas de deux choses l'une; ou que Pompée, connoissant que Clodius le jouoit, rompît avec lui & se donnât entièrement à Cicéron pour le défendre, s'il étoit de bonne foi à l'égard de cet Orateur; ou, si Pompée ne prenoit pas ce parti-là, que Cicéron ne connût pas, que c'étoit Pompée qui le jouoit, & non pas Clodius qui jouoit Pompée.

VI. *Pour l'Assemblée des Elections.]* Ce ne devoit pas être celle où Clodius fut fait Tribun; car cette élection précédoit celle des Consuls, qui se faisoit régulièrement vers la fin de Juillet, & il ne paroît pas qu'elle fut différée comme celle des Consuls le fut cette année (1). Or on a vu que Bibulus renvoya celle des Consuls au mois d'Octobre; &, par conséquent, cette Lettre étant postérieure à ce renvoi, si celle des Tribuns n'avoit pas été remise de même, il falloit qu'elle fût faite longtems avant cette Lettre. Mais l'ordre de toutes les affaires fut si fort troublé cette année, qu'on n'en sçauoit rien assurer.

(1) *Lettre X. Remarque VI.*

LETTRE VINGT-QUATRIÈME.

Même année DCXCIV. & toujours de Rome en Grèce.

JE vous appellois avec tant d'instance, par la Lettre que Numestius vous a portée, qu'il ne se pouvoit rien de plus pressant. Venez encore plus vite, s'il se peut, que je ne vous en priois; mais ne vous effrayez pas pour cela (I): car je vous connois, & je sçais combien la vraie amitié est inquiète, & craintive. J'espère que tout ceci ne tournera pas si mal, qu'on le croiroit à en entendre parler. On a reconnu que ce Vettiùs que vous connoissez, mon donneur d'avis (II) du tems de la Conjuración, avoit promis à César de faire quelque sorte d'affaire criminelle au jeune Curion (III). S'étant donc insinué dans sa familiarité, après avoir eu plusieurs entretiens ensemble, à ce qu'il parut dans la suite, cet homme en vint au point de lui faire confidence, qu'il avoit résolu de se jeter avec ses esclaves sur Pompée, & de le tuer (IV). Curion le rapporta à son pere, & son pere à Pompée; l'affaire fut portée au Sénat, & Vettiùs y fut cité. Il nia d'abord d'avoir aucun commerce avec le jeune Curion; mais cela ne dura pas

longtems ; car aussitôt après il offrit de dire tout , si on lui promettoit impunité ; on la lui promit , & alors il déclara : Qu'il y avoit un complot formé entre plusieurs jeunes gens , desquels Curion le Fils étoit Chef , dont Paulus (V) avoit été d'abord , & dont Brutus (VI) & Lentulus (VII) , le Fils du Flamme (VIII) , étoient encore ; ce dernier , de la participation de son pere , à quoi il ajoutoit qu'un Officier de Bibulus (IX) lui avoit apporté un poignard de la part de ce Consul. On se moqua de tout cela ; comme si cet homme n'eût pu trouver de poignard , à moins que Bibulus lui en fournît un , d'autant plus que le même Bibulus avoit averti Pompée le treizième Mai , de prendre garde à lui (X) , de quoi Pompée l'avoit remercié. On fit entrer là-dessus le jeune Curion , qui répondit à cette accusation , & confondit particulièrement Vettius , sur ce qu'il disoit , que ces jeunes gens avoient choisi le tems que Gabinus donnoit des Gladiateurs au Peuple (XI) , pour attaquer Pompée dans la Place publique sous la conduite de Paulus ; car tout le monde sçait que Paulus étoit déjà alors en Macédoine (XII). On fit donc un Sénatus-consulte , par lequel Vettius fut condamné à être mis aux fers , comme avouant d'avoir porté des armes défendues , & l'Arrêt portoit que quiconque

l'en tireroit seroit déclaré ennemi de l'Etat. L'opinion qu'on a de cette affaire est, qu'on vouloit faire surprendre cet homme en pleine place avec ses esclaves, eux & lui armés en gens qui veulent faire quelque mauvais coup (*XIII*) ; que là-dessus, il auroit promis de découvrir tout : & la chose auroit été exécutée de la sorte, si les Curions ne l'eussent pas rapportée auparavant à Pompée. Le Sénatus-consulte fut publié ensuite dans l'Assemblée du Peuple.

Le lendemain, ce même César qui, étant Préteur, avoit obligé un homme de la conséquence de Quintus Catulus de répondre parmi la foule du Peuple à ses interrogats (*XIV*), n'eut point de honte de faire monter Vettius sur la Tribune aux Harangues, où l'autre Consul n'osoit se montrer. Là cet homme dit tout ce qu'il voulut sur les affaires de l'Etat, comme ayant été bien embouché (*XV*). Premièrement, il ôta Brutus de sa Déclaration, quoiqu'il l'eût chargé fortement le jour précédent, ce qui faisoit voir que la nuit lui avoit donné conseil (*XVI*). Ensuite, il accusa de nouvelles gens, dont il n'avoit fait aucune mention au Sénat, comme Lucullus (*XVII*), qui, à ce qu'il disoit, lui envoyoit ordinairement ce Cajus Fannius (*XVIII*) qui fut des Accusateurs de Clodius. Il accusa aussi Lucius Domitius, disant,

disant, que c'étoit de sa maison qu'on devoit sortir pour se jeter sur Pompée. Pour moi, il ne me nomma pas; mais il dit seulement, qu'un Consulairien bien disant, voisin de César (XIX), lui avoit dit, que la République avoit besoin d'un Servilius Ahala (XX), ou d'un Brutus; & il ajouta à la fin, étant rappelé par Vatinius (XXI), quoique le Peuple fût déjà congédié, qu'il avoit encore oui-dire à Curion, que Pison mon Gendre, & Marcus Latérensis en étoient aussi.

Ce Fripon en est présentement au Tribunal de Crassus, qui est Préteur des voies de fait cette année; & s'il est condamné, il doit encore demander grace, en découvrant de nouveaux complices. S'il l'obtient, il fera des affaires à bien des gens. Pour moi, quoique j'aie coutume de ne rien négliger; je ne crains rien. On me témoigne beaucoup d'attachement; mais je suis tout-à-fait ennuyé de la vie, tant tout y est plein de toute sorte de misères. Il y a fort peu de tems que nous étions menacés d'un massacre (XXII); & ce malheur seroit arrivé, si la repartie vigoureuse du résolu vieillard Quintus Considius (XXIII) ne nous en eût garantis: & voici une nouvelle sorte de danger où tout le monde est exposé toutes & quantes fois qu'il plaira à quelque autre scélérat d'inventer quelque chose de semblable. Que

vous dirai-je? Je me trouve aussi malheureux que Catulus est heureux d'avoir achevé sa glorieuse vie avant ce misérable tems. Cependant, je ne laisse pas de conserver un esprit élevé, & pleinement tranquille, parmi tant de malheurs, & je soutiens ma dignité avec tout le soin que je dois, & aussi honorablement qu'il est possible. Pompée veut toujours que je ne me mette pas en peine de Clodius, & marque pour moi en tous ses discours une affection extrême. Je vous souhaite pour me régler par vos conseils, afin de partager avec vous tous mes chagrins, & de vous communiquer mes plus secrettes pensées. C'est pourquoi, je vous prie, comme j'ai chargé Numestius de vous en presser, & comme je vous en presse encore plus fortement, s'il est possible, de voler ici sans remise. Je respirerai quand je vous verrai.

REMARQUES.

I. **V**enez encore plus vite, s'il se peut; mais ne vous effrayez pas pour cela; car je vous connois, & j. sçais combien la vraie amitié est inquiète & craintive.] Je ne sçais point encore comment Atticus répondit aux empressements, & à la rendre confiance, qui paroît dans ces dernières Lettres. Nous le verrons au Livre suivant. Mais il faut convenir par avance sur cet endroit, que si par hazard Cicéron avoit été trompé dans cette confiance, la chose n'est pas impossible, jamais homme ne l'auroit été si cruellement.

II. *Vettius mon donneur d'avis.*] C'étoit un homme obscur, nommé *Lucius*, qui, du tems de la Conjuración,

avoit accusé César, entr'autres gens, d'en être. Ce fut par devant le Commissaire qui avoit charge d'en informer, & en même tems que le même César en fut aussi accusé dans le Sénat, par un Quintus Curius, qui avoit eu une récompense publique, pour avoir donné le premier avis de l'entreprise. Ce Vettius soutenoit alors, que César s'étoit engagé à Catilina par un écrit signé de sa main; mais César s'en justifia, en interpellant Cicéron de déclarer, s'il n'étoit pas vrai, qu'il avoit donné de grandes lumières à cet Orateur, pour approfondir cette importante affaire? Ainsi le Délateur fut mis en prison, après avoir failli à être mis en pièces par le Peuple, devant la Tribune aux Harangues, & sa maison fut pillée pour satisfaire à l'amende à laquelle il fut condamné. *In Varin. Dio. l. 38. Sueton. in Cesar. c. 20.*

III. *Avoir promis de faire quelque sorte d'affaire criminelle au jeune Curion.*] Il paroît par la Remarque précédente, que César ayant besoin d'un Fripon pour cet effet, ne pouvoit pas en choisir un plus hardi que ce Vettius, ni qui fût moins suspect de s'entendre avec lui.

IV. *Cet homme en vint au point de faire confidence à Curion, qu'il avoit résolu de se jeter avec ses esclaves sur Pompée, & de le tuer.*] César trouva à propos de faire imputer à Curion le dessein de tuer Pompée, plutôt que Crassus, ni que lui-même, afin que l'éclat en fût plus grand; parce que Pompée étoit sujet à donner facilement dans ces sortes d'avis, jusques-là, qu'il en faisoit gloire. Car il dit une fois publiquement dans une rencontre semblable; *qu'il prendroit plus de soin que le dernier Africain pour garantir sa vie des embûches de ses ennemis, parce que ce grand homme avoit été tué par les siens avec tant de facilité, qu'il n'y eut pas seulement lieu d'en informer.* Pompeius dixit apertè, se munitiorem ad custodiendam vitam suam fore, quam Africanus fuisset. *l. 2. ad Q. F. ep. 3. de tanti viri morte nulla quæstio habita.*

V. *Paulus.*] Il s'appelloit Lucius, & étoit de l'illustre & ancienne Maison Patricienne des Emiliens. Quoiqu'il ne fût encore que Questeur, il étoit déjà dans une estime extraordinaire pour avoir mis en Justice, & fait condamner deux scélérats, dont le nom est inconnu; mais si importans, que Cicéron le qualifia depuis pour ce sujet de *personne née pour sauver la République.* *In Varin.*

VI. *Brutus*] C'est le fameux meurtrier de César, Fils de Servilie, sa bonne Amie, Sœur utérine de Caton, &

germaine de Quintus Servilius Cæpio, à qui on a vu que le même César ôta sa Fille Julie pour la donner à Pompée. Il s'appelloit *Marcus*, & étoit d'une illustre Maison Plébéienne nommée *Junia*, qui se prétendoit descendue de la Patricienne du même nom, dont étoit le Brutus qui chassa les Rois. Mais il ne paroît par aucune Histoire, que cet homme admirable ait eu d'autres enfans que les deux qu'il fit mourir tout jeunes, pour avoir conspiré en faveur de ces mêmes Rois. Celui-ci fut adopté par ce frere de sa mere, nommé Servilius, de qui je viens de parler, lequel se prétendoit aussi descendu du Servilius Ahala, qui tua Spurius Mélius par ordre du Sénat, pour avoir aspiré à la Tyrannie. Il auroit donc dû régulièrement s'appeller *Quintus Servilius Cæpio Junianus*, puisque la coutume vouloit qu'on prît sous les noms du Pere adoptif, en y ajoutant seulement, par forme de second surnom, le nom de Maison du véritable Pere. Mais la prétention qu'il avoit de descendre de l'ancien Brutus, & l'ambition de soutenir quelque jour, comme il fit, l'honneur d'un nom si illustre, le lui fit garder malgré la coutume, & malgré son adoption: jusques-là, que dans les occasions de cérémonie, où il ne pouvoit pas se dispenser de porter son nom adoptif, au lieu d'y joindre comme il devoit, le surnom de *Junianus*, il y joignoit celui de *Brutus*, qui étoit un surnom dont tout le monde sçait l'origine, & non pas son nom de Maison, & se faisoit appeller, *Quintus Cæpio Brutus*, comme dans le Texte de cette Lettre; tant ce nom fatal à la Tyrannie lui étoit cher. *Plutarc. in Brut.*

VII. *Lentulus.*] Il s'appelloit *Lucius*, & il étoit d'une branche surnommée *Crus*, de l'illustre Maison Patricienne des Cornéliens. C. Flamme son Pere, par qui il est désigné ici, briguoit cette année le Consulat; mais il ne l'obtint pas.

VIII. *Flamine.*] Il y en avoit quinze destinés au service de différentes Divinités; mais ils ne faisoient pas Collège, comme les autres Prêtres, & ils n'avoient rien à faire ensemble, excepté les trois (1) premiers. Ces trois étoient de toute autre conséquence que le reste, parce qu'ils étoient dédiés: le premier à Jupiter; le second, qui étoit celui de qui il s'agit ici (2), à Mars;

(1) *De legib. l. 2.*

(2) *De haruspis. respons. & in Vatin.*

A ATTICUS, *Livre II. Lettre XXIV.* 429

& l'autre à Romulus, sous le nom de Quirinus, qui étoit le nom de Divinité de ce fameux Fondateur de Rome. Ils devoient être Patriciens (1), & ils prenoient séance quand ils vouloient au Collège des Pontifes, sans en être. Ce que j'en trouve de plus singulier est, que leurs Femmes s'appelloient aussi Flaminices, comme participant à leur Sacerdoce, & que le divorce leur étoit défendu (2) par cette raison-là. Marque certaine que cette liberté étoit regardée originairement & dans le fond comme un abus, tout autorisé qu'il étoit par l'usage; puisqu'elle étoit interdite à ceux qui étoient obligés à une plus grande perfection que le Vulgaire. Aussi la Sageffe même reprochoit aux Juifs, que Moïse ne leur avoit permis le divorce, qu'à cause de la dureté de leur cœur.

IX. *Un Officier de Bibulus.*] Chaque Consul avoit ses Officiers particuliers qui ne dépendoient que de lui seul, & point du tout de son Collègue. Il y a dans le Latin *scriba*; mais ce terme semble consacré en quelque sorte dans notre Langue à l'Histoire de l'Évangile, & celui de *Greffier*, qui y répond, ne me plaît pas dans des Lettres de Cicéron.

X. *Bibulus avoit averti Pompée de prendre garde à lui.*] De toutes les choses en quoi les Anciens nous surpassent, je n'en connois point de plus estimable à mon gré que la modération & les bornes qu'ils gardoient dans leurs inimitiés. Qui diroit, que ce fut le même Bibulus, qui avoit fait peu de tems auparavant des *Edits si sanglant contre Pompée* (3)? Car ce n'étoit pas qu'il y eût rien de changé entr'eux depuis ce tems-là: Pompée n'étoit pas moins uni avec César qu'il l'avoit été lors de ces *Edits*; ni Bibulus moins confiné dans sa maison de crainte du même César. C'est que toutes les passions qui sont fondées en raison, soit amitiés, soit inimitiés, ont un certain point qu'elles ne passent jamais: & c'est à cette seule marque qu'on peut distinguer les passions raisonnables d'avec les autres; car il est naturel à celles qui ne le sont pas de n'avoir point de bornes.

XI. *Gabinus donnoit des Gladiateurs au Peuple.*] C'étoit pour se le rendre favorable dans la poursuite du Consulat qu'il demandoit, & qu'il obtint pour l'année suivante. *In Varin.*

(1) *Pro Domo.*

(2) *Festus.*

(3) *Archilochia in illum edita Bibuli. l. 2. ep. 21.*

XII. *Curion confondit Vettius sur ce qu'il disoit, que ces jeunes gens avoient choisi le tems pour attaquer Pompée sous la conduite de Paulus; car tout le monde sçait que Paulus étoit déjà alors en Macédoine.*] Cette contradiction grossière de cet imposteur avec une autre bévue, que je remarquerai plus bas, font bien voir que César ne l'avoit pas aposté par lui-même; car il ne lui auroit pas laissé faire une faute si visible; mais par Vatinius, qui étoit aussi étourdi que Vettius, & à qui Cicéron le reprocha depuis. *In Vatini.*

XIII. *On vouloit faire surprendre cet homme-là avec ses esclaves, armés en gens qui veulent faire quelque mauvais coup.*] Il auroit apparemment dit, que c'étoient ces jeunes gens qu'il nomma, qui l'auroient aposté pour tuer Pompée; & son témoignage auroit eu plus de poids, étant surpris de cette sorte. Il y a apparence, qu'il s'ouvrit à Curion dans le dessein de le trahir, si ce jeune homme lui eût prêté l'oreille; & qu'il crut, qu'au pis aller si Curion ne l'écoutoit pas, il garderoit du moins le secret, étant aussi ennemi de Pompée & de César qu'il l'étoit.

XIV. *César, étant Préteur, avoit obligé un homme de la conséquence de Catulus à répondre parmi la foule du Peuple.*] Ce fut quand César avoit essayé de lui ôter la commission de rebâtir le Capitole, comme je l'ai dit plus haut (1), pour la donner à Pompée. Il fit venir Catulus devant la Tribune aux Harangues, d'où il l'interrogea en présence de tout le Peuple sans l'y faire monter, comme la bienfiance l'y obligeoit.

XV. *Cet homme ayant été bien embouché.*] Il paroît que César crut devoir essayer de tirer quelque fruit de cette imposture, puisqu'aussi-bien il étoit suspect d'y avoir part, & qu'il voulut redresser ce misérable avant que de l'abandonner. De-là vinrent les changemens qu'il fit dans cette seconde déposition.

XVI. *Il ôta Brutus de sa déclaration, ce qui faisoit voir, que la nuit lui avoit donné conseil.*] Ceci fait allusion sans doute au commerce de galanterie qu'il y avoit entre César & Servilie Mere de Brutus. Il est bien étrange que Vettius eût ignoré ce commerce, qui étoit tout public; ou s'il le sçavoit, qu'il voulût commettre si désagréablement un jeune homme, de qui César passoit pour

(1) *Lettre à Pompée Remarque III.*

être le véritable Pere. Je pencherois à croire, que Brutus auroit donné lieu à cette imposture, en laissant échapper quelque parole d'indignation contre la conduite de Pompée. La chose est d'autant plus probable, que Pompée avoit fait mourir son Pere dans les guerres Civiles, pour avoir suivi le parti de Marius (1) contre Sylla: & c'étoit ce qui rendoit cette accusation plus vraisemblable, & par la même raison plus fâcheuse.

XVII. *Il accusa Lucullus.*] C'étoit apparemment à cause de l'inimitié, ou jalousie de gloire qu'on a vu qu'il y avoit entre Pompée & lui. Lettre X. Remarque XXI.

XVIII. *Ce Caius Fannius.*] C'est pour distinguer cet homme d'un Illustre de même nom, qui étoit Tribun cette même année, & qui se signala contre son Collègue Vatinius.

XIX. *Un Consulaire bien disant voisin de César.*] C'est que la rue sacrée, où étoit la maison du grand Pontife, que César occupoit en cette qualité, aboutissoit par le haut au mont Palatin, où étoit celle de Cicéron.

XX. *Servilius Ahala.*] Général de la Cavalerie, au premier siècle de la République, qui tua par ordre du Dictateur Cincinnatus un Chevalier Romain fort riche, nommé Spurius Mélius, lequel, sous prétexte de faire largesse de blé au Peuple dans une famine, aspirait, à ce qu'on crut, à la Tyrannie. Cet Ahala est le même de qui j'ai dit, que Servilius Cœpio & Servilie se présendoient descendus. Tir. Liv. l. 4.

XXI. *Etant rappelé par Vatinius.*] On a déjà vu en d'autres endroits, que c'étoit un droit de la Charge de Tribun, d'interroger qui on vouloit devant le Peuple, aussi longtems, & sur quelque sujet qu'on vouloit.

XXII. *Nous étions menacés d'un massacre.*] Cicéron dit cela, parce que César & Pompée avoient rempli la Place de Rome de gens de guerre pour intimider le Peuple, quand ils avoient fait passer plusieurs Loix favorables à César, entr'autres, celle du Gouvernement des Gaules.

XXIII. *La repartie vigoureuse du résolu vieillard Quintus Confidius.*] Le Gouvernement que je viens de dire que César se fit donner par force, pour cinq ans, comprenoit l'Illyrie, avec les deux Gaules Cisalpine & Trans-

(1) Tir. Liv. l. 90.

alpine, & quatre Légions. Caton, qui craignoit avec raison les suites d'une si grande puissance, s'opposa en plein Sénat en qualité de Tribun, à la proposition que Vatinius Collègue de Caton en faisoit: mais César, pour qui il s'agissoit de tout, crut devoir, dans cette conjoncture-là, renoncer à sa modération ordinaire; & il le fit arrêter par ses Officiers, pour le conduire en prison. Il croyoit que Caton appelleroit aussitôt à son secours les autres Tribuns ses Collègues, qui le feroient relâcher; mais Caton se laissa au contraire mener sans résistance, & tout le Peuple le suivit avec tristesse & avec empressement. Alors César voyant qu'il s'étoit trompé, au lieu de se piquer mal-à-propos de soutenir jusqu'au bout ce qu'il avoit commencé, comme auroit fait tout autre qui auroit agi par passion, fit pour Caton ce que Caton ne vouloit pas faire pour lui-même. Il envoya sous main un des Tribuns de sa faction, tirer le prisonnier, comme d'office, d'entre les mains de ceux qui l'emmenoit. Cette violence intimida beaucoup les Peres, & en obligea un grand nombre de se retirer à la campagne; & comme César marquoit un jour de l'étonnement de ce qu'il en venoit si peu au Sénat, ce Confidius, de qui il est parlé ici, lui en dit ouvertement la raison. César, irrité de sa franchise, lui demanda, pourquoi il ne s'absentoit pas comme les autres, puisqu'il trouvoit qu'ils avoient raison de le faire? & Confidius lui répondit avec la même intrépidité, que c'étoit parce qu'il étoit beaucoup plus vieux que la plupart des autres, & qu'ainsi il avoit beaucoup moins de mesures à garder. Cicéron veut croire en cet endroit, que ce fut cette bravade qui empêcha César d'en venir à de plus grandes violences; mais pourquoi auroit-il répandu du sang, puisque tout réussissoit sans en répandre?

Plutarc. in Cæs. c. 4.



LETTRE VINGT-CINQUIÈME.

ET DERNIÈRE

DU II. LIVRE DE CICÉRON

A ATTICUS.

*Même Année DCXCIV. & encore de
Rome en Grèce.*

QUAND je me loue à vous de quelqu'un de vos Amis, je voudrois bien qu'il en fût informé par vous-même, comme quand je vous écrivis l'autre jour, que j'étois content de Varron : au lieu de me répondre, comme vous fîtes, que vous en étiez ravi, j'aurois bien mieux aimé que vous le lui eussiez écrit (I). Car ce n'est pas tant pour en être content, qu'afin qu'il me donne plus de sujet de l'être. Il ne tient qu'à lui de le faire, & il a admirablement démêlé ce qu'il y a de plus *impénétrable*, comme dit Euripide (II), & de plus *vicieux* ; vous sçavez le reste du Vers ; mais je m'en tiens à ce précepte du même Poëte : *Il faut souffrir les folies des Maîtres.*

Pour votre Ami Hortensius (III), avec quelle bonne foi a-t-il répandu les ornemens de son éloquence sur mes actions, au sujet de la Préture de Flaccus & de l'Am-

bassade des Allobroges? Comptez bien, qu'il ne se pouvoit, ni plus honorablement, ni plus au long, qu'il l'a fait. Mon intention est que vous le lui écriviez. Mais à quoi bon écriviez-vous ici, si vous êtes en chemin, comme je le crois, & prêt à arriver? J'ai sujet de le croire sur ce que je vous ai mandé en dernier lieu. Je vous attens avec impatience, je vous souhaite de même, & la conjoncture du tems ne vous invite pas moins à venir que je vous y invite. Je ne sçaurois plus vous dire là-dessus, que ce que je vous ai dit tant de fois. Les affaires de la République ne sçauroient être plus désespérées qu'elles le sont, ni la haine plus grande contre ceux qui l'ont bouleversée. Pour moi, je crois, j'espère, & même il me paroît que j'ai un fort appui dans l'affection que tout le monde me témoigne. Volez donc; ou vous me tirerez d'affaire; ou vous aurez votre part de ce qui m'arrivera. Je coupe court dans l'espérance de nous entretenir au plutôt de tout ce que nous avons à nous dire. Prenez soin de votre santé.

R E M A R Q U E S.

I. **Q**uand je vous écrivis l'autre jour que j'étois content de Varron, au lieu de me répondre, comme vous fîtes, que vous en étiez ravi, j'aurois bien mieux aimé, que vous le lui eussiez écrit.] Quelque succincte que soit la maniere dont on a vu que Cicéron avoit mandé cela à Articus, il falloit

bien qu'elle suffit entre eux pour faire connoître l'intention de Cicéron puisqu'il reproche si fortement à Atticus de ne l'avoir pas suivie. Mais quand même cette manière n'auroit pas été assez positive, je ne sçais si un Ami aussi éclairé qu'Atticus avoit besoin d'être averti, pour s'aviser, que puisque Varron pouvoit être aussi utile à Cicéron qu'on a vu qu'il le pouvoit être, il ne pouvoit aussi être qu'utile à Cicéron dans la conjoncture, que Varron sçut que Cicéron se louoit de lui. On peut manquer à rendre ces sortes d'offices, dans des rencontres ordinaires, où rien n'excite l'attention: mais dans une occasion aussi périlleuse que celle de ces Lettres, étoit-il naturel à un véritable Ami, qui les devoit attendre avec tant d'inquiétude, de les lire sans y remarquer tout ce qu'il pouvoit faire. d'où il étoit, pour servir un autre lui-même, & s'il en échappoit quelque chose à son esprit, n'étoit-ce point la faute de son cœur?

II. *Comme dit Euripide.*] La première des deux citations Grecques de cet endroit du Texte est le commencement d'un long reproche qu'Andromaque fait aux Lacédémoniens, en haine du Ménélas, dans la Tragédie que le grand Poète cité par Cicéron a appelée du nom de cette Princesse infortunée. L'autre citation est aussi le commencement d'un Vers fameux, que le même Poète fait dire à Polinice dans celle des Phœnissés. J'ai trouvé à propos d'exprimer le sens entier de ce Vers, quoique Cicéron n'en dise que les premiers mots, à cause de l'importance, & de l'utilité de ce sens, & que ce Vers n'est pas connu de tous les Lecteurs, comme il l'étoit d'Atticus.

III. *Hortensius.*] Il y a *Hortalus* dans le Texte; mais c'est la même chose. Il a été parlé de cet excellent homme, sur la XIII. Lettre du Livre I. & il ne paroît point par l'Histoire, quelle occasion il eut, au tems de celle-ci, de parler sur le Consulat de Cicéron, sous lequel le Préteur, & les Ambassadeurs, dont il s'agit ici, se signalèrent contre Catilina.

VOILA la dernière Lettre qu'il paroît que Cicéron ait écrite avant son Exil, à Atticus. Outre les trois adressées à d'autres Personnes, que j'ai déjà inférées dans ce Recueil, il en écrivit encore deux autres à son Frere Quintus, avant ce même Exil, qui valent bien la peine d'être lues. Mais, comme la première de ces deux est plutôt un Traité de Morale, qu'une Lettre, & qu'elle a été traduite fort agréablement, à ce qu'on m'assure, je me suis con-

tenté de traduire la seconde, qui ne l'a jamais été, que je sçache, parce qu'elle est toute d'affaire, qu'elle a beaucoup de rapport avec les précédentes, & qu'elle fait parfaitement connoître Quintus Cicéron, qui eut si grande part à l'Histoire de son frere.

LETTRE DE CICÉRON A SON
FRERE QUINTUS.

C'est la seconde du premier Livre, écrite de Rome en Asie, où Quintus commandoit depuis près de trois ans, la même Année DCXCIV. & peu de jours avant ou après les dernières qui précèdent.

STATIUS (I) est arrivé près de moi le 25. d'Octobre, dont je suis très-fâché; puisque vous dites que vous serez pillé par vos gens tant qu'il sera absent. Il étoit pourtant fort à propos qu'il arrivât ici avant vous, pour détourner la curiosité que tout le monde avoit de vous revoir ensemble, & d'éloigner la foule que sa présence auroit attirée à votre arrivée, si l'on ne l'avoit pas vu auparavant (II). Car on s'est épuisé sur son sujet, & on s'est récrié à pleine gorge,

Voilà donc le Héros que l'on m'avoit prédit (III)?

& je suis ravi que cela se soit passé en votre absence.

Pour ce qui est de me l'avoir envoyé, afin qu'il se justifiât à moi, rien n'étoit moins nécessaire; car premièrement, je ne l'ai jamais soupçonné de rien, & ce n'est pas mon sentiment que ce que je vous en ai écrit. Mais puisque l'intérêt & la sûreté de tous tant que nous sommes qui gouvernons la République, dépend autant de la réputation, que de la vérité: j'ai cru devoir vous mander ce qui s'en disoit, & non pas ce que j'en pensois. Il voit lui-même depuis son arrivée, combien, & de quelle manière on parloit de lui; ne fut-ce que par quelques plaintes qu'on m'est venu faire sur son compte en sa présence: & il ne tient qu'à lui de reconnoître, que c'est principalement à son occasion, que les médifans se sont déchaînés contre vous.

Il est vrai que je n'ai pas trouvé bon, & que je n'ai pu entendre dire sans émotion, qu'il eût plus de pouvoir sur vous, qu'il ne convenoit à la maturité de votre âge, & aux obligations de votre Charge. Combien de gens croyez-vous, qui me soient venus prier de les lui recommander? Combien lui est-il échappé de choses à lui-même dans ce sens, en s'entretenant avec moi (IV)? Je vous en ai donc donné avis, & je vous ai exhorté à changer de conduite; car quand même sa fidélité seroit extrême, comme je

n'en doute pas , puisque vous le croyez ; la seule apparence d'un si grand crédit dans un Esclave , ou dans un Affranchi , ne sçauroit être honorable à un Maître. Comptez enfin , pour ne rien avancer légèrement , ni aussi vous faire finesse de rien , que c'est lui qui a fourni matiere à tous ceux qui veulent parler mal de vous ; & qu'au lieu qu'il paroïssoit seulement auparavant , que votre sévérité avoit irrité quelques gens , depuis que vous l'avez affranchi , ces mêmes gens ont eu beau champ pour s'étendre.

Je repondrai maintenant aux Lettres que j'ai reçues par Lucius Cœsius , auquel je rendrai tous les services qu'il me sera possible , puisque je vois que vous le souhaitez.

Sur celle qui regarde Zeuxis le Blaudentien (V) , que vous dites que je vous recommande instamment , tout convaincu qu'il est d'avoir tué sa Mere ; sçachez en peu de mots , pour vous tirer d'étonnement , tant sur cette recommandation , que sur toutes les autres semblables , ce qui me rend si favorable aux Grecs.

Ayant reconnu que leurs plaintes sont ordinairement mieux reçues qu'elles ne méritent , à cause du talent particulier qu'ils ont de les faire valoir , j'ai appaisé par toute sorte de moyens tous ceux que j'ai sçu qui se plaignoient de vous. Premièrement , j'ai

adouci ceux de Dionysium , qui étoient mes plus grands ennemis , & j'ai gagné leur chef Hermippus non-seulement par mes persuasions , mais encore par l'amitié que j'ai faite avec lui.

J'ai aussi fait toutes les honnêtetés possibles à Héphestus d'Apamée, à cet étourdi de Mégariste d'Antandros , à un Nicias de Smyrne , à un Nymphon de Colophon , & à plusieurs semblables brouillons ; ce que je n'ai pas fait assurément par inclination pour de telles gens, ni même pour leur Nation. Je suis trop rebuté de la légèreté, & du caractère flateur des Grecs qui s'accommodent toujours au tems , sans aucun égard au devoir.

Mais pour revenir à Zeuxis , voyant qu'il contoit comme vous, la conversation que Marcus Casélius & lui avoient eue ensemble , je me rendis à ce qu'il disoit , & je lui accordai mon amitié. Mais pour vous , je ne sçaurois comprendre quelle fantaisie vous a pris , parce que vous avez fait coudre à Smyrne dans un sac de cuir deux Myfiens (VI) coupables de parricide (VII) , de vouloir , à ce que vous écrivez vous-même , donner dans la haute Asie de votre Gouvernement quelque exemple semblable de votre sévérité , & d'avoir tout mis en œuvre dans cette vue pour attraper ce Zeuxis. Peut-être n'auriez-vous pas dû le

renvoyer absous, si on l'avoit mis en Justice pardevant vous : mais de le faire chercher par-tout, l'y attirer par de beaux semblans, comme vous dites, cela n'étoit pas nécessaire (V'III); sur-tout, si vous considérez, que la Famille de cet homme, à ce que j'apprens tous les jours de nouveau, soit par ses Concitoyens, soit d'ailleurs, est presque plus illustre que la Ville de sa naissance.

Mais peut-être que je n'ai tant d'indulgence que pour les Grecs. Comment cela? N'ai-je pas mis tout en œuvre pour appaiser Lucius Cæcilius, tout étrange, tout irrité, & tout insolent qu'il est? Y a-t-il, en un mot, quelqu'un que je n'aie pas adouci, excepté Tuscénius, de qui l'Affaire est sans remède? Voici d'un autre côté, un vilain brouillon, mais pourtant Chevalier Romain, Catiénus : je l'appaiserai encore. Je ne trouve pas à redire que vous ayiez traité son pere si rudement : car je suis convaincu que vous aviez raison ; mais qu'étoit-il nécessaire de lui écrire, comme vous avez fait, qu'il se mettoit à la potence d'où vous l'aviez tiré ; mais que vous le feriez bruler vif, au grand contentement de toute la Province?

Pourquoi écrire encore à un certain Caius Fabius, (car Titus Catiénus fait encore cou-

rir cette Lettre comme les autres,) qu'on vous a rapporté, qu'un Licinius, qui fait métier de débaucher des Esclaves, assisté de son fripon de fils, pilloit d'autorité, le pays, ensuite dequoi vous priez ce Fabius de faire, s'il se peut, bruler vifs, tant le pere que le fils, ou s'il ne le veut pas faire, qu'il vous les envoie, & que vous le ferez ? Cette Lettre, quoiqu'écrite pour plaisanter, supposé qu'elle soit de vous, ne laisse pas de sonner mal, à cause de l'atrocité du premier sens qu'elle présente à l'esprit. Que si vous repassez tous les avis que je vous ai donnés dans mes Lettres, vous trouverez, que je n'y blâme autre chose que l'emportement, & la dureté ordinaire de vos discours ; & que si je vous ai reproché votre trop de clémence, cela m'est arrivé bien rarement. Nous n'aurions point tous ces chagrins-là, si mes conseils avoient eu plus de force sur vous que votre naturel un peu aigre, ou le plaisir de vous abandonner à la colere, ou la demangeaison de plaisanter, & de dire de bons-mots.

Quelle douleur croyez-vous que ce soit pour moi, quand j'entens dire dans quelle estime sont Virgilius (*IX*), & votre voisin Octavius ? Car si vous vous contentez d'être moins décriés que vos autres plus proches voisins, qui gouvernent la Syrie, & la Cilicie, vous ne couchez pas gros. Ce qui me

touche le plus est, que ceux que j'ai nommés ne sont pas plus gens de bien que vous ; mais ils sçavent se faire aimer, & vous ne le sçavez pas. Cependant ils ne connoissent, ni le Cyrus, ni l'Agésilaüs de Xénophon (X), deux Princes, de la bouche desquels, dans tout le tems de leur Regne, on n'entendit jamais sortir une parole plus rude que l'autre.

Je sçais pourtant bien que les remontrances de cette nature, que je vous ai faites dès le commencement de votre Gouvernement, n'ont pas été inutiles. Maintenant que vous êtes, ce me semble, à la veille de votre départ, laissez, je vous conjure, la plus agréable mémoire de vous, que vous pourrez. Vous avez un Successeur fort caressant ; mais à cette qualité près, on regrettera beaucoup toutes vos autres qualités quand vous serez parti. Vous avez été trop facile, comme je vous l'ai reproché plusieurs fois, à accorder des Lettres (XI). Retirez, si vous pouvez, toutes celles qui ne sont pas justes, ou qui sont contre l'usage, ou même qui se contredisent. Stätius dit, qu'on a coutume de vous les apporter toutes dressées, & que c'est lui qui les lit pour vous dire si elles sont justes ; mais qu'avant qu'il fût à votre service, on n'en rebutoit aucune ; qu'ainsi, il y en avoit des volumes d'un tour à être blâmées de tout le monde. Je ne vous dis plus rien là-dessus, il est trop tard. Vous

ſçavez avec quel ſoin , & de combien de manieres , je vous en ai écrit. Voyez donc encore une fois , ainſi que j'en ai chargé Théopompus ſur ſes remontrances , de faire en ſorte par les gens qui ſont attachés à vous , ce qui eſt facile , qu'on ſupprime toutes celles de cette nature ; les injuſtes , premièrement ; puis celles qui ſe contredifent ; enſuite les ridicules , & qui choquent les uſages établis ; & enfin , celles qui ſont injurieufes.

Ce n'eſt pas que je croye qu'il y en ait tant qu'on dit ; mais ſi l'accablement des affaires ne vous a pas permis quelquefois d'y regarder d'aſſez près , regardez-y à préſent , & tâchez qu'il n'en reſte plus. J'en ai lu une , qu'on dit être de Sylla , celui qui vous indique les gens (*XII*) : elle ne ſe peut défendre. J'en ai vu quelques autres fort emportées. Mais rien ne pouvoit venir plus à propos. Comme j'écrivois ceci , voici venir Lucius Flavius (*XIII*) qui eſt désigné Préteur , & tout-à-fait de mes Amis. Il dit , que vous en avez écrit à ſes Agens , qui me paroiffent les plus injuſtes du monde , pour leur défendre de détourner quoi que ce ſoit de la ſucceſſion de Lucius Octavius Naſo , dont il eſt héritier , qu'ils n'ayent payé auparavant Caius Fundanius ; en conformité de quoi vous avez auſſi écrit à ceux d'Apollonie , qu'ils ne ſouffrent pas , qu'on détourne

non plus aucun des effets qui sont dans leur Ville, de la même succession, que ce Fundanius ne soit satisfait. Je ne le sçaurois croire : vous êtes trop sage pour cela. Qu'un héritier ne puisse pas disposer de ce qui lui est laissé ? Et s'il nie de rien devoir ? Si en effet il ne doit rien ? Depuis quand un Préteur, comme vous êtes, prononce-t-il sur la validité des dettes (XIV) ? Que répondrez-vous à cela ? Direz-vous que je ne me soucie guères de Fundanius ; que je ne suis pas de ses Amis ; que je n'ai point de pitié de lui ? On ne peut en avoir davantage ; mais il y a des formes de Justice établies pour de certaines choses, qui ne laissent aucun lieu à la faveur. Flavius dit encore, qu'il y a dans ces Lettres qu'il dit être de vous, que vous remerciez ces gens-là, s'ils vous faisoient cette amitié, ou que vous vous en ressentiriez, s'ils vous la refusoient. Pout vous dire tout, cela lui tient fort au cœur : il m'en a fait de grandes plaintes, & m'a prié de vous en écrire de la bonne sorte, comme je fais, en vous priant, & repriant le plus fortement que je puis, de laisser les Agens disposer de son bien, & de n'ordonner rien à ceux d'Apollonie qui lui porte préjudice ; enfin, de faire tout pour lui, en sa considération, & en celle de Pompée.

Je serois au désespoir que vous crussiez, que ce que j'en fais, soit pour me faire hon-

neur de réparer l'outrage qu'il a reçu de vous : au contraire, je vous conjure de laisser, comme de vous-même, quelque témoignage de votre autorité, soit en Lettres, soit en Edit, qui favorise ses intérêts. Comme il est fort attaché à moi, qu'il connoît son bon droit, & qu'il sçait les égards dûs à sa dignité, il lui est fort sensible, que vous l'ayiez traité sans amitié, ni raison; outre que Pompée & César vous avoient, ce me semble, recommandé tous deux son affaire, sans compter que lui-même vous en avoit écrit, aussi-bien que moi. C'est pourquoi, si vous croyez devoir jamais m'accorder quelque chose, que ce soit celle-ci. Pensez-y, si vous m'aimez; & faites en sorte qu'il ait de grands remercimens à nous faire à tous deux. Je vous en prie le plus affectueusement que je vous puisse prier.

Ce que vous m'écrivez d'Hermias, m'a en vérité fort affligé. Je vous avois écrit avec un peu plus d'emportement qu'il n'est bienséant entre freres, sur le premier rapport qui me fut fait par Diodotus l'Affranchi de Lucullus, du Traité que vous sçavez, & qui me toucha beaucoup. Je voulois retirer cette Lettre; mais puisque je n'ai pu, il faut que vous me pardonniez en frere, de ne vous avoir pas écrit en frere (XV). Je suis ravi que Censorinus, Antoine, Cassius, & Scévole vous aiment autant que vous

dites : je vous écrivois trop fortement sur tout le reste ; mais enfin , comme dit un Poëte Grec.

Vivons en gens de bien ; on ne meurt qu'une fois :

cela est encore plus fort.

Mes remontrances , car je vous en ai fait quelques-unes , ont été pleines de tendresse , modérées , & petites , à tout prendre. Je ne me serois jamais cru obligé de vous en faire la moindre , étant aussi irrépréhensible que vous êtes , si nous avions moins d'ennemis. Quand donc je vous ai donné quelque avis , ou que je vous ai repris de quelque chose , ç'a été par empressement de vous garantir de tout reproche ; en quoi je persiste , & je persisterai , & je ne cesserai jamais de vous prier d'en user de même avec moi. Attalus Iphéménus m'a prié que vous ne l'empêchassiez pas de faire fournir ce qui a été ordonné pour la Statue de Quintus Publicenus : je vous en prie donc : vous avertissant en même-tems de ne vous opposer , en tout , ni en partie , aux honneurs d'un homme , comme celui-là qui est fort de nos Amis. Vous sçavez de plus , que Lucinius , cet Esclave que vous connoissez du Comédien Æsopus (XVI) notre Ami , s'en est fui. Il a demeuré depuis à Athènes chez Patron l'Épicurien , en qualité d'homme libre , d'où

il est allé en Asie. Là, un certain Platon de Sardis, autre Epicurien qui s'étoit trouvé à Athènes, où il va souvent, lorsque cet Esclave y fut, ayant appris par des Lettres d'Æsopus qui il est, l'a fait prendre, & emprisonner à Ephèse; mais les siennes ne disent pas assez clairement si c'est dans les prisons publiques, ou ailleurs (XVII). Où qu'il soit, puisqu'il est à Ephèse, je vous prie de le déterrer en toute manière, & de le faire conduire ici soigneusement, duffiez-vous l'amener avec vous. Ne considérez pas qu'il n'en mérite pas la peine: car en effet on ne peut pas valoir moins, puisqu'il ne vaut rien du tout: considérez seulement qu'Æsopus est outré de son audace, & de sa perfidie, à tel point, que vous ne sçauriez lui faire un plus sensible plaisir, que de lui faire rattraper ce pendart là.

Je viens maintenant à ce que vous souhaitez le plus de sçavoir. La République est perdue de fond en comble, à telles enseignes, que le jeune Caton (XVIII) homme sans conduite, à la vérité, mais toujours Citoyen Romain, & toujours Caton, a eu peine à sauver sa vie. L'occasion est, que voulant accuser Gabinius (XIX) du crime de brigue, & les Préteurs ne pouvant de quelques jours donner Audience, ni publique, ni domestique, il s'est mis à haranguer

le Peuple ; & tout simple Particulier qu'il est , il s'est ingéré de proclamer Pompée Dictateur. Il ne s'en est rien manqué qu'il n'ait été tué. Vous pouvez juger par cette particularité , quel est l'état général de la République. Il semble pourtant , qu'on ne veuille pas m'abandonner. On s'en déclare même d'une manière surprenante , on s'y offre , & on le promet. Mais quelque espérance que cela me donne , j'ai encore meilleur courage. J'espère que je serai le plus fort ; & j'ai une confiance secrète , que quelque grande que soit la corruption , je n'ai rien de fâcheux à craindre. Cependant , voici où va la chose. Si Clodius m'accuse dans les formes , toute l'Italie accourra , & jamais exil ne fut plus glorieux que celui dont je suis menacé. S'il m'attaque de vive force , je me flate de pouvoir lui résister de même , non-seulement avec l'aide de mes Amis , mais encore avec celle des indifférens. Il n'y a personne qui ne promette d'y employer , soi , ses Enfans , ses Amis , ses Cliens , ses Affranchis , ses Esclaves , & tous ses biens. La cabale , que vous sçavez , des gens de bien nos anciens Amis est animée d'une tendresse pour moi , & d'un zèle tout particulier. S'il y en avoit auparavant quelques-uns moins affectionnés , ou aliénés de moi , ils se rallient présentement avec les
gens

gens de bien en haine des Tyrans. Pompée me promet toutes choses, & César aussi. Je m'y fie sans rien diminuer de mes précautions. Les Tribuns désignés sont de mes Amis, & les Consuls aussi désignés, paroissent bien disposés. Mais pour les Préteurs, ce sont mes meilleurs amis, & d'excellens Citoyens, Domitius, Nigidius, Memmius, Lentulus : les autres sont gens de bien aussi, mais ces quatre (XX) l'emportent. C'est pourquoi, ayez bon courage, & grande espérance. Je ne laisserai pas de vous donner avis de tout ce qui arrivera de jour à autre.

R E M A R Q U E S.

I. **S** *Tatius.*] C'est l'Esclave de Quintus Cicéron qu'on a vu dans les Lettres à Atticus, que son frere étoit si fâché qu'il eût affranchi, & qui gouvernoit absolument son Maître.

II. *Il étoit fort à propos, qu'il arrivât ici avant vous, pour détourner la curiosité que tout le monde avoit de vous revoir ensemble, & éloigner la foule que sa présence auroit attirée à votre arrivée, si l'on ne l'avoit pas vu auparavant.*] Il paroît par-là, de quelle maniere la conduite des Gouverneurs de Province étoit éclairée à Rome, & le jugement qu'on en faisoit. Elle n'en étoit guères plus régulière au tems de ces Lettres ; & ceux qui s'y conduisoient le plus mal, en étoient quittes assez souvent, comme Quintus Cicéron le fut, pour faire parler le monde. Toute l'habileté alloit donc à le faire le moins qu'il se pouvoit. Après tout ce qu'on avoit publié à Rome sur le sujet de cet Affranchi, il étoit inévitable qu'on parlât beaucoup de lui & de son Maître, quand ils y reviendroient, soit qu'ils y arrivassent séparément, ou qu'ils y arrivassent ensemble. Mais Cicéron remarque fort bien, que s'ils y fussent arrivés ensemble, cela auroit fait parler beaucoup plus. En effet, si on veut y prendre garde, on avouera, qu'on s'arrête

tout autrement à considérer deux personnes qui ont quelque relation honteuse entr'elles, quand on les voit ensemble, que si on les voyoit séparément.

III. *Voilà donc le Héros que l'on m'avoit prédit.*] C'est un Vers qu'Homère fait dire à Polyphème, au premier Livre de l'Odyssée, sur ce qu'il trouvoit Ulyssée bien au-dessous de ce qu'on le lui avoit représenté.

IV. *Combien lui est-il échappé de choses à lui-même dans ce sens en s'entretenant avec moi.*] Il paroît étrange, que cet Affranchi, qui ne manquoit pas d'esprit, & qui étoit venu exprès d'Asie à Rome pour persuader, qu'on attribuoit faussement à son Maître de se laisser gouverner par lui, se laissât échaper, en parlant à un aussi habile homme que Cicéron, des choses qui prouvoient tout le contraire. Mais ceux qui connoissent ces sortes de Maîtres-valets n'en seront pas surpris. Il n'est rien à quoi cette espèce de gens ne s'expose, plutôt que de cacher leur crédit; & je ne doute pas, que ce ne fût moins imprudence que vanité, qui faisoit parler celui-ci. Son Maître l'avoit bien envoyé pour persuader le contraire de ce qu'on disoit; mais cette Lettre fait juger, qu'il auroit été bien fâché d'y réussir.

V. *Blaudénien.*] De *Blaudum*, Ville de Phrygie, qui n'est pas si connue que toutes les autres d'Asie, par lesquelles plusieurs autres Particuliers obscurs sont désignés dans la suite de cette Lettre, suivant l'usage de ce temps-là. Je croirois abuser du loisir de mes Lecteurs, si je m'amusois pour une occasion si légère, à expliquer ce que c'étoit que ces Villes célèbres, comme *Smyrne*, *Colophon*, & plusieurs autres; & si j'ai expliqué des choses aussi connues dans les Remarques précédentes, je déclare que ç'a été contre mon gré, & par pure déférence pour ceux qui m'ont obligé d'en faire.

VI. *Mysiens.*] La *Mytie* étoit un Pays de l'Asie Mineure près de l'Hellepont, dont les habitans étoient en si grand mépris, qu'il étoit passé en proverbe de dire *le dernier des Mysiens*, pour dire le dernier des hommes. *Pro Flacco.*

VII. *Coupables de parricide.*] Il n'y avoit point de Loi contre ce crime à Athènes, Solon n'ayant pu croire, que personne fût capable de le commettre (1). Il n'y en avoit point encore à Rome non plus, environ quarante ans avant cette Lettre, quoiqu'on trouve, qu'un

(1) *Plutarc. in Solon. pro Amerin.*

A SON FRERE QUINTUS. 451

Lucius Oſtus le commît, peu de tems après la ſeconde Guerre Punique, ſans que Plutarque qui le rapporte (1), diſe comment il fut puni. Mais en 652. un Pobjicius Malleolus (2) ayant tué ſa mere, donna occaſion d'en régler la peine. Ce fut d'abord d'être noyé, couſu ſimplement tout en vie dans un ſac de cuir de bœuf (3), comme Quintus Cicéron punit les deux Myſiens de qu'il eſt parlé ici. Ce genre de ſupplice avoit été inventé par Tarquin le Superbe, pour un Prêtre qui avoit révélé le ſecret des Myſtères (4); & il y a apparence, qu'on l'appliqua aux Paricides, pour le diſtinguer des autres Criminels autant qu'ils doivent l'être, en les châtiant comme des impies. Mais quatre ans après cette Lettre, Pompée, Conſul pour la ſeconde fois, confirmant la Loi, qui avoit réglé cette peine, y ajouta (5), qu'on enfermeroit avec le criminel, un chien, un coq, un ſinge, & des ſerpens, le tout en vie dans le même ſac, avant que de le noyer.

VIII. *Peut-être n'aurez-vous pas dû le renvoyer absous, ſi on l'avoit mis en juſtice par devant vous; mais de le faire chercher par-tout pour l'y attirer par de beaux ſemblans, comme vous dites, cela n'étoit pas néceſſaire.*] Quand on a autant d'humanité & de droiture naturelle que Cicéron en avoit, il faut aimer un homme capable d'un pareil procédé, auſſi tendrement qu'il aimoit ſon frere, pour ne pas lui écrire, *cela eſt horrible*, au lieu de lui écrire, *cela n'étoit pas néceſſaire*. Mais lorsqu'on veut véritablement perſuader, il faut prendre ſur ſoi tout ce qu'il faut pour tirer ce qu'on veut des autres. Quintus avoit peut-être appris cette adreſſe de Platon, à qui Montagne la reproche ſi agréablement; mais elle n'en valoit pas mieux. *Il lui ſéeroit bien, dit Montagne, de me fournir d'autres moyens plus ſelon moi; c'eſt une juſtice malicieuſe, & ne l'eſtime pas moins bleſſée par ſoi-même que par autrui.* Liv. 3. c. 1.

IX. *Virgilius.*] Il s'appelloit *Cajus*, & gouvernoit alors la Sicile en qualité de Préteur, avec autant de réputation, qu'*Oſtavius*, de qui j'ai parlé (6), gouver-

(1) *Plutarc. in Romul. c. 11.*

(2) *Oroſ. l. 5. c. 16. Tit. Liv. l. 68.*

(3) *Ad Herem l. 1.*

(4) *Valer. Max. l. 1. c. 1.*

(5) *Modestinus ad Legem Pompeiam de Parricidiis.*

(6) *Lettre I. Livre II. Remarque XXIII.*

noit la Macédoine, quoique ni l'un, ni l'autre, ne fussent pas si habiles, que Quintus Cicéron.

X. *Ils savent se faire aimer, & vous ne le savez pas. Cependant ils ne connoissent ni le Cyrus, ni l'Agésilaüs de Xénophon.*] Le reproche que Cicéron fait ici à son frere, d'avoir si mal profité de ses études, fait voir que cet Orateur ne les estimoit, qu'autant qu'elles rendent justes & moderés ceux qui s'y adonnent. On peut juger de-là, qu'il auroit mieux aimé pour frere un ignorant, qui auroit eu ces vertus, qu'un Sçavant qui ne les avoit pas : sentiment bien remarquable dans un aussi grand Sçavant que lui.

XI. *Vous avez été trop facile à accorder des Lettres.*] Autant qu'on en peut juger par ce qui suit, ces Lettres étoient des espèces de Lettres de Cachet, ou d'Arrêts sur Requête, & tenoient apparemment de tous les deux. Je ne sçaurois mieux les définir. On voit par tout ceci, combien Cicéron avoit sujet de se plaindre du refus qu'Atticus avoit fait d'aller servir de Lieutenant à Quintus, & combien de fautes Atticus l'auroit empêché de commettre.

XII. *Celui qui vous indique les gens.*] Cette sorte d'Office entièrement inconnu parmi nous, fait voir, que la véritable honnêteté, qui consiste à éviter tout ce qui peut faire de la peine aux autres, étoit mieux connue en ce tems-là, qu'elle n'est à présent. Il n'est personne qui ne sente la répugnance qu'on a à décliner son nom, il n'en faut pas d'autre preuve, que le terme même de *décliner*, que l'usage y a attaché pour la marquer, & qui est pris, comme tout le monde sçait, d'une occupation peu agréable. Quoique cette répugnance soit un effet d'amour propre, & d'une vanité très-ridicule dans le fond, puisque cela ne vient, que de ce qu'il nous semble naturellement, que tout le monde à qui nous avons affaire doit nous connoître, cette foiblesse est si générale, qu'étant d'ailleurs fort innocente, elle mérite quelque condescendance. *Communis error facit jus.* C'étoit porter bien loin cette foiblesse, que de l'avoir pour tous les Sujets d'un Gouvernement aussi éloigné de Rome que l'Asie l'étoit, qui ne pouvoient pas prétendre, qu'un Magistrat venu d'une autre partie du Monde devinât comment ils s'appelloient. Mais comme il ne laissoit pas d'être agréable pour eux, qu'il apprît leur nom par un autre, il y avoit toujours de l'honnêteté à la pratiquer ainsi, & elle étoit d'autant plus grande,

qu'ils auroient eu moins de raison de se plaindre, si on ne l'avoit pas eue. Un égard si extraordinaire & si excessif étoit bien contraire à la négligence désobligeante, si commune parmi nous, de prononcer, ou écrire mal les noms des autres, quoique tout le monde souffre peu, ou beaucoup à entendre prononcer mal le sien, ou à le voir mal écrit; & certes, avec juste raison, puisque c'est une des plus certaines marques de mépris, toute petite qu'elle paroisse, qu'on puisse donner & recevoir.

Ce n'étoit pas dans les Pays étrangers seulement; qu'il y avoit des gens, qui faisoient métier de sçavoir le nom des autres. Il y en avoit aussi beaucoup à Rome, & c'étoit une chose si ordinaire de s'en servir, sur-tout quand on briguoit des Magistratures, qu'il y avoit une espèce de gloire à s'en pouvoir passer, comme on dit que Cyrus connoissoit par leur nom tous les Soldats de son Armée. Ce fut ce qui donna occasion à cette belle réponse du dernier Africain à son Collègue dans la Censure, Appius Claudius, qui se vançoit à lui de n'avoir que faire de ce secours pour appeller tous les Citoyens: *J'ai pris, lui dit Scipion, plus de soin de faire connoître mon nom, que de sçavoir celui des autres.*

XIII. *Flavius.*] C'étoit une créature de Pompée, à qui ce grand homme avoit tant de confiance, qu'il lui avoit donné à garder chez lui le jeune Tigraue, fils du Roi d'Arménie, que j'ai dit (1) que Pompée avoit mené en triomphe à Rome. *Dio. l. 38. Ascen. in Milonian.*

XIV. *Depuis quand un Préteur, comme vous êtes, pronon e-t-il sur la validité des dettes?*] C'est que le Préteur ne faisoit proprement que décider la question de droit qui regardoit l'espèce de la Cause; mais ce n'étoit pas à lui à examiner cette espèce, pour voir comment il falloit y appliquer sa décision, & si cette Cause étoit, ou n'étoit pas, dans le cas de la Loi: c'étoit l'affaire des Juges qu'il nommoit pour cet effet. Il se pratique encore aujourd'hui quelque chose de semblable en Angleterre.

XV. *Il faut que vous me pardonniez en frere, de ne vous avoir pas écrit en frere.*] La bonne foi de Cicéron à reconnoître le tort qu'il avoit dans cette seule rencontre, avec un homme contre qui il avoit raison en tant

(1) Lettre VIII, Remarque I.

454 LETTRE DE CICÉRON

d'autres, est d'aussi bon exemple, qu'elle est rare. Cependant, rien n'est plus nécessaire, si on veut que les réprimandes réussissent, puisque rien n'est plus propre à persuader ceux qu'on reprend, qu'ils ont tort, quand ils l'ont, que de voir qu'on leur donne raison quand ils l'ont. C'est à quoi on ne manque jamais, quand on reprend par principe d'amitié, ou de charité; mais il n'arrive guères qu'on reprenne les autres par ce seul principe, & la vanité, & la malignité y ont ordinairement bien plus de part. Que si l'on doute, par lequel c'est de ces divers motifs que l'on reprend, on n'a pour le sçavoir, qu'à examiner sincèrement dans le fond de son cœur, si l'on est fâché d'avoir sujet de reprendre.

XVI. *Æsopus.* C'est le fameux Joueur de Tragédies, de qui on raconte, qu'il étoit si véhément Acteur, qu'un Esclave étant venu par malheur à passer sur le Théâtre, dans le tems qu'il représentoit Attrée en fureur, il le frapa si rudement du Sceptre qu'il tenoit à la main, qu'il le jeta roide mort sur la place *Lo credere è di cortesia.* Il s'appelloit *Claudius*, & je l'ai appelé *Comédien*, suivant notre usage, quoiqu'il ne jouât qu'en Tragédie, parce que le mot de *Tragédien* n'a pu trouver place dans notre Langue. Rien ne fait mieux voir, à quel point il devoit exceller dans sa profession, que les richesses prodigieuses qu'il y gagna, & l'abus qu'il en fit impunément, par le luxe effroyable dont les Auteurs l'accusent. La répugnance naturelle qu'on doit avoir à croire les gens excellens capables de défauts extravagans, jointe à l'amitié particulière que Cicéron avoit pour celui-ci, me fait soupçonner, que (1) Plinè (2) l'a confondu mal-à-propos avec *Æsopè le fils*, dans les prodigalités extraordinaires qu'il leur attribue à tous deux, & que Valère Maxime (3) n'attribue qu'au fils. Ces excès ridicules convenoient bien mieux à ce fils, qui n'est connu que par des intrigues galantes (4), qu'à un aussi excellent homme que son pere; rien n'étant plus ordinaire que des enfans de ces sortes d'Illustres, qui abusent du bien que leurs peres leur ont laissé (5). Ceux qui ont eu la peine de l'acquérir, ne le prodiguent pas si follement. Quelle apparence, que Cicéron eût

(1) *Plutarc. in Ciceron. c. 2.*(2) *L. 10. c. 58.*(3) *L. 10. c. 1.*(4) *Ad Attic. l. 11. ep. 15.*(5) *Macrob Saturnal. l. 3.*

souffert dans un homme de cette condition, autant de ses Amis qu'il le paroît dans cette Lettre, des excès de dépenses, au-dessus de tous ceux qu'on reprochoit en ce tems-là à Lucullus, l'un des plus riches & des plus grands Personnages de Rome ? Quoi qu'il en soit, il paroît par la comparaison qu'Horace fait entre cet *Æsopus*, & l'autre Héros de la même profession, *Roscius*, Ami intime aussi de Cicéron, que *Roscius* jouoit plus de tête, & avoit plus de grace, & que le jeu de celui-ci avoit plus de dignité ; mais qu'il n'étoit pas propre aux rôles violens ; ce qui ne s'accorde guères avec cet Esclave tué, dont j'ai parlé. Cependant, il n'y a pas lieu de douter de cette incapacité pour les rôles violens, puisque Cicéron, qui est l'exactitude même dans tous les faits qu'il rapporte, dit qu'*Æsopus* lui-même en étoit si persuadé, qu'il évitoit de jouer ces sortes de rôles le plus qu'il pouvoit, comme par exemple celui d'*Ajax* ; en quoi il se rendoit une justice, que peu de Comédiens modernes se rendroient. Et c'est pourquoi, Cicéron le propose pour exemple (1) ; de ne forcer jamais son génie dans les choses qu'on entreprend à son choix. Il y a apparence que ce grand Acteur avoit déjà quitté la Comédie au tems de cette Lettre, puisqu'on raporte, que *Pompée* l'engagea quatre ans après, comme par curiosité, à paroître encore une fois sur la Scène pour honorer les Jeux que ce grand homme donna à la Dédicace de son Théâtre. Mais bien loin que ce fût un régal pour le Public, on trouva qu'*Æsopus* avoit grande raison de ne plus jouer ; car ayant besoin de forcer un peu sa voix pour prononcer un serment fort solennel, elle lui manqua tout d'un coup. Comment les talens, où le corps a autant de part qu'à celui de réciter, ne s'useroient-ils pas, puisque ceux même de l'esprit ne sont pas exemts de caducité ?

XVII. Dans les prisons publiques, ou ailleurs.] Il y a au Latin *aut in pistrinum*, ce qui veut dire au pied de la lettre, un piloir. C'étoit proprement un moulin domestique, comme nos moulins à bras, qu'on appelloit de

(1) *Qua gravis Æsopus qua doctus Roscius egit. Hor. l. 2. epist. 1. & Cicer. de Orat. l. 1 & 2.*

(2) *Ne scenci plusquam nos videantur habere pruden-*

tia, illi enim non optimas, sed sibi accommodatissimas fabulas eligunt, semper Rutilius quem ego memini Antiocham, non saepe Æsopus Ajacem. Cic. l. 1. de Offic. 8. l. ep. 1.

456 LET. DE CIC. A SON FRERE QUINT.

cette sorte, parce qu'avant qu'on eût trouvé l'invention de moudre le blé, on le piloit. Or au lieu de se servir de bêtes pour le faire aller, on mettoit des esclaves à la place, quand on vouloit les châtier; ce qui faisoit regarder cet endroit de la maison, comme une espèce de prison.

XVIII. *Le jeune Caton.*] Il s'appelloit *Caius*, & venoit apparemment du fils aîné du Censeur de qui j'ai parlé au sujet de l'autre (1), qui est si fameux, & qui venoit du Cadet; car il ne paroît point qu'ils fussent plus proches. Quoique celui-ci n'eût point de conduite, & qu'il passât pour fort turbulent, il ne manquoit pas d'éloquence, & ne deshonoroit pas son nom par ses sentimens, puisqu'il osoit entreprendre *Gabinus*, qui étoit élu Consul pour l'année suivante, & l'un des plus redoutables partisans de César & de Pompée. Il en est parlé assez au long dans la II. Journée de *Césarion*. *Turbulentus adolescens, nec imparatus ad dicendum. Feneftet. apud Nonium. Dio. l. 39. ad Famil. l. 1.*

XIX. *Gabinus.*] Voyez Lettre V. du II. Livre, Remarque IX. & la même Journée de *Césarion*. *Caton* l'accusoit, apparemment, d'avoir brigué, par des voies défendues, le Consulat qu'il avoit obtenu.

XX. *Domitius.*] C'est le même dont j'ai parlé (2), surnommé *Enobarbus*; ainsi que de *Memmius* (3) *Lentulus* (4) & *Nigidius* (5). Il parut par l'événement, que Cicéron ne se trompoit pas dans la confiance qu'il avoit en l'amitié de ces quatre Préteurs; mais cela parut encore mieux par la reconnoissance qu'il eut toute sa vie pour eux.

(1) Lettre XIII. Remarque XVII.

(2) Lettre X. Remarque XXIII. du I. Livre.

(3) Lettre XVIII. Remarque III.

(4) Lettre XIX. Rem. VI.

(5) Lettre II. de ce Livre, Remarque V.

F I N.

520376

